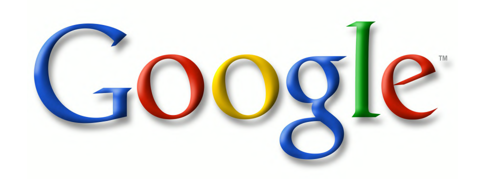
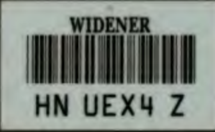






HISTOIRE

DE FRANCE

OUVRAGES DE L'AUTEUR,

A LA MÊME LIBRAIRIE.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

D

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE

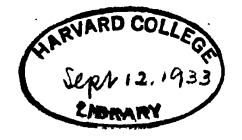
Douzième Édition

CONFORME AU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'instruction publique, autorisé pour les Écoles militaires de Saint-Cyr, de la Flèche et des Régiments, et adopté pour l'usage des Maîtres et des Moniteurs par la Société pour l'instruction élémentaire.

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
1864


HARVARD COLLEGE
Sept 12. 1933
LIBRARY

HISTOIRE
DE FRANCE.

SUITE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

LIVRE III.

LA FRANCE AU XVII[e] SIÈCLE.

RÈGNE DE LOUIS XIII. — ADMINISTRATION DE RICHELIEU, ETC. — GUERRE DE TRENTE ANS. — RÈGNE DE LOUIS XIV. — ADMINISTRATION DE MAZARIN. — GUERRE DE LA FRONDE. — GOUVERNEMENT ET CONQUÊTES DE LOUIS XIV. — SPLENDEUR ET FORCE DE LA MONARCHIE. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — REVERS DE LA FRANCE. — DETTE PRODIGIEUSE. — GRAND SIÈCLE LITTÉRAIRE.

1610 — 1715.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Louis XIII jusqu'au ministère de Richelieu.

1610 — 1624.

Situation de la France à l'avénement de Louis XIII. Prétentions des grands. 1610.

Henri IV laissait son royaume florissant, un trésor de quinze millions, plusieurs armées bien entretenues, des places fortes pourvues d'un nombreux matériel de guerre, des alliances solides et un conseil bien composé. Après sa mort, la faiblesse du gouvernement, la discorde entre les princes, l'ambition jalouse et les caprices de la reine mère eurent bientôt dissous tant d'éléments de prospérité.

Les grands avaient pris dans les troubles civils des habitudes d'indépendance et de souveraineté; ils levaient pour leur compte des soldats et des impôts dans les pays et dans les villes dont ils étaient gouverneurs, et soudoyaient un certain nombre de gentilshommes, toujours prêts à les soutenir de leur épée contre l'autorité royale. La plupart des nobles avaient perdu dans les guerres de religion le respect inviolable pour la personne du prince et jusqu'à la conscience de leurs devoirs envers lui. Il s'était ainsi formé une classe d'hommes puissants, qui n'était pas, comme on l'a trop répété, une féodalité nouvelle, puisqu'elle n'avait aucun pouvoir qui n'émanât de la couronne et qui ne fût révocable à volonté; mais ceux qui possédaient les grandes charges, et qu'Henri IV avait su contenir, abusèrent après lui du dépôt qu'il leur avait confié. La patrie elle-même n'avait point de culte dans les âmes; toutes les pensées, tous les efforts des princes et des seigneurs étaient dirigés vers leur agrandissement, et l'on ne vit en aucun autre temps les premiers personnages de l'État donner sans rougir plus de honteux exemples d'une ambition effrénée, d'une cupidité insatiable.

Malgré tant d'éléments de ruine et d'anarchie, aucune secousse ne se fit d'abord sentir à la nouvelle du changement de règne. Marie de Médicis, femme impérieuse, violente et vindicative, réclama sur-le-champ la régence du royaume. Aucune loi cependant ne lui attribuait ce droit ni ne définissait ses attributions politiques. La monarchie n'avait point de constitution fondamentale, et c'est de là que sortirent tous les fléaux qui agitaient la France à chaque minorité. Mais, de tous les membres de la famille de Bourbon, pas un n'était en mesure de lui disputer le pouvoir : Condé, le premier prince du sang, était à l'étranger; le prince de Conti était infirme et imbécile; le comte de Soissons vivait éloigné de la cour. Le duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie, fit cerner

Marie de Médicis régente. 1610.

la salle des séances où le parlement, convoqué extraordinairement, délibérait déjà, et, trois heures après la mort du roi, sa veuve fut déclarée régente. Le lendemain, dans un lit de justice présidé par le roi enfant, cette assemblée proclama solennellement sa décision.

Marie de Médicis suivit d'abord les avis de Villeroi, qui avait été ministre sous les quatre derniers monarques, et conserva le conseil du feu roi, qu'elle affaiblit néanmoins en y admettant un grand nombre de prétendants ambitieux.

La question de la guerre ou de la paix était la première à résoudre. Sully voulait persister dans la voie ouverte par Henri IV et poursuivre à outrance la guerre contre la maison d'Autriche; son avis ne prévalut qu'à demi. On abandonna au ressentiment de l'Espagne le duc de Savoie, qui s'était compromis pour la France; ce prince fut obligé d'implorer le pardon de Philippe III. En Allemagne on se borna au siége de Juliers. Cette ville, dont s'était emparé l'archiduc Léopold, capitula devant le maréchal de La Châtre et Maurice, prince d'Orange, qui la remirent, à la charge de la garder en commun, aux deux principaux compétiteurs, l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, beaux-frères du dernier duc de Clèves et Juliers. Cette campagne n'eut pas d'autre suite, et la régente se hâta d'abandonner la politique de Henri IV. Le déplorable état où la France était tombée en quelques mois s'opposait d'ailleurs à l'accomplissement de ces vastes projets que le calme et la prospérité intérieurs pouvaient seuls permettre de poursuivre.

Prise de Juliers. 1610.

Condé était rentré en France, et pour prix de son acquiescement à la régence de Médicis il avait exigé d'immenses largesses pécuniaires. Tous les courtisans, à son exemple, voulurent de l'or et des dignités, et Médicis crut qu'il suffisait d'enrichir ses amis et ses ennemis pour assurer la paix de son règne. Dominée par cette idée fu-

Prodigalités de la reine.

neste, elle convertit en dons et en pensions le trésor du feu roi, et, lorsqu'il fut épuisé, elle se vit dépourvue de force contre tous ceux dont elle avait excité l'ambition et la cupidité sans pouvoir les satisfaire. Jamais la haute noblesse ne se montra plus qu'alors dévorée de la honteuse soif du grain; la France parut être livrée au pillage, et le grand nombre des déprédateurs assurait leur impunité. Les seigneurs établissaient des péages sur des passage libres et des octrois dans des villes franches; ils créaient des offices, des lettres de noblesse, des priviléges, dont ils recevaient le prix, et augmentaient sourdement les impôts et les gabelles.

Exactions des seigneurs.

Retraite de Sully.

Sully quitta un conseil complice de ces actes criminels; il fut forcé de se démettre de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille, conservant la grande maîtrise de l'artillerie, avec les gouvernements du Poitou et de la Rochelle. Il ne vint plus que rarement à la cour, et se retira dans ses terres, où il vécut respecté jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1).

Les grands gouvernent le royaume.

Les Guise et les Condé, les Bouillon et les d'Épernon restent alors seuls maîtres du royaume et rivalisent de cupidité, d'égoïsme et de violence. Mais au milieu de ces désordres, Marie de Médicis a porté son favori Concini au faîte des honneurs et de la fortune; il est maréchal de France sans avoir jamais porté les armes, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur d'Amiens, de Péronne et de plusieurs autres places; il a acheté le marquisat d'Ancre, dont il porte le titre, et dirige les volonté de la reine.

Élévation de Concini.

Cette honteuse fortune excite plus la jalousie des

(1) Ayant un jour été appelé auprès du roi Louis XIII pour quelques affaires, il s'aperçut que son costume antique excitait l'hilarité des jeunes courtisans. « Sire, dit-il au roi, je suis trop vieux « pour changer d'habitude sur rien. Quand le feu roi, votre père, de « glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler auprès de « sa personne pour s'entretenir avec moi sur les affaires de l'État, « au préalable il faisait sortir les bouffons et les baladins. »

grands qu'elle ne soulève leur indignation. Il se forme à la cour trois partis : ceux de Condé, de Guise et de Concini, tour à tour unis ou divisés suivant le caprice ou l'intérêt de leurs chefs. On spécule sur les édits bursaux ; la signora Galigaï, femme de Concini, vend ouvertement les arrêts du conseil ; ceux du parlement sont depuis longtemps méprisés, et les crimes demeurent impunis ; on voit en plein jour, dans la rue Saint-Honoré, le chevalier de Guise assassiner le baron de Luz, soupçonné d'avoir trahi la maison de Lorraine. Le fils de la victime veut venger son père et périt comme lui de la même main, sans qu'une voix s'élève contre ce double crime.

Rébellion de Condé. 1614.

Une révolte éclate enfin, mais ce n'est pas l'excès des malheurs publics qui l'allume. Au commencement de 1614, le prince de Condé, les ducs de Nevers, de Mayenne, de Bouillon et de Longueville, ligués contre Concini, s'emparent de Mézières dans les Ardennes et lèvent l'étendard de l'insurrection. Condé est à la tête du mouvement et publie un manifeste qui flétrit l'anarchique administration de la reine ; il lui reproche d'avoir rompu l'union projetée du jeune roi avec la maison de Savoie pour conclure deux impopulaires alliances avec la maison d'Autriche, faisant allusion au projet d'une double alliance d'une part entre l'infante d'Espagne et Louis XIII, et, d'autre part, entre la princesse Élisabeth de France et le prince des Asturies. Condé reproche encore à la régente de mal faire observer l'édit de Nantes, d'accabler d'impôts le pauvre peuple, et il attaque ouvertement les insolents étrangers dont l'influence domine dans le royaume.

Ce soulèvement des grands au nom des intérêts populaires inspire néanmoins peu de sympathies dans le royaume. Le peuple et les protestants, éclairés par Duplessis-Mornay, démêlent, sous ce masque, les véritables passions et le but de ces mécontents ambitieux, et restent sourds à leur appel. Villeroi conseillait à la reine d'atta-

quer sur-le champ les confédérés, et son avis était le meilleur; mais Concini préférait négocier. Son opinion l'emporta : le traité de Sainte-Menehould, nommé *paix malotrue*, fut conclue en 1614. Par ce traité la reine augmenta les dignités et les pensions des seigneurs rebelles, et promit une prompte convocation des états généraux.

Paix Malotrue. 1614.

Louis XIII était dans sa quatorzième année et venait d'être reconnu majeur; mais longtemps encore il ne fut roi que de nom, et, dans le lit de justice où sa majorité fut proclamée, le jeune Louis dit à sa mère : Je veux et « j'entends que vous soyez obéie en tout et partout, et qu'après moi vous soyez chef de mon conseil. » Médicis conserva donc le pouvoir, et, en exécution du traité de Sainte-Menehould, elle convoqua les états généraux pour le 26 octobre de cette année. Ces états furent les derniers qui s'assemblèrent avant ceux de 1789. Près de cinq cents députés des trois ordres les composaient. La reine et ses ministres s'étudièrent à paralyser leur influence en les divisant; ils y réussirent. Chaque ordre réclama dans son intérêt particulier : le clergé, dans les rangs duquel figurait un orateur déjà distingué et bientôt célèbre, Armand du Plessis, évêque de Luçon, demanda qu'on admît en France, sans restriction, les décrets du concile de Trente; la noblesse, que le *droit de paulette* (1) fût aboli, et le tiers état, que les pensions qui obéraient le trésor fussent supprimées ou diminuées. Cet ordre se vit cruellement humilié par les deux autres, c'était peu que, suivant l'usage, le prévôt des marchands Miron qui le présidait, ne fût admis à haranguer le roi qu'à genoux;

États généraux. 1614.

(1) Ce droit rendait héréditaires les offices de finance et de judicature moyennant une taxe annuelle du soixantième du prix auquel on les avait achetés. La noblesse était jalouse de l'hérédité de ces charges ou offices, qui étaient possédés par des membres du tiers état. La *paulette* avait reçu son nom de Charles Paulet, qui fut l'inventeur de cette contribution.

on lui fit un reproche d'avoir comparé les trois ordres de l'assemblée à une grande famille, dont les membres de la noblesse et du clergé étaient *les aînés* et ceux du tiers état *les cadets*. La reine elle-même traita les députés de cet ordre avec rudesse et arrogance, et cependant ce furent eux qui se montrèrent les plus ardents défenseurs de la prérogative royale. Ils demandèrent qu'on établît en principe qu'il n'était pas permis de déposer les rois pour cause d'hérésie, et exprimèrent le vœu que la couronne fût reconnue, par une loi expresse, indépendante du pouvoir spirituel. Le clergé, par l'organe du cardinal Duperron, ancien ministre de Henri IV, combattit formellement ces propositions, et les états évitèrent de se prononcer.

L'assemblée fut dissoute l'année suivante sans avoir produit aucun résultat important, et les députés n'emportèrent en se retirant que la vague promesse que le gouvernement examinerait leurs cahiers et prendrait en considération leurs demandes. Les cahiers du tiers état contenaient en germe une partie des réformes accomplies à la fin du siècle suivant par une assemblée plus célèbre; c'étaient l'unité douanière et celle des poids et mesures, l'abolition des maîtrises et jurandes, la suppression des fermes générales des finances et des tribunaux exceptionnels, enfin la diminution des droits de gabelle et des aides. Mais, de tous ces vœux si légitimes et si sages, aucun ne fut alors exaucé.

Les cahiers du tiers état.

Les états étaient impuissants à pacifier le royaume, où tous les abus restaient debout, et la première agitation partit du sein même du parlement, secrètement soutenu par les princes signataires de la *paix malotrue*. Ce grand corps judiciaire, dont plusieurs membres étaient députés du tiers état, saisit avec empressement l'occasion de venger cet ordre de ses humiliations et de grandir lui-même en importance; il invita donc, par un arrêt, à venir délibérer avec lui sur les affaires publiques, les prin-

ces, les ducs et pairs, tous ceux enfin qui avaient droit de séance, et parmi lesquels un grand nombre étaient ennemis personnels de Médicis. La reine vit dans cette démarche, inouïe jusqu'alors, une attaque directe contre elle et une atteinte à son autorité; elle défendit la réunion.

Célèbres remontrances du parlement. 1615.

Le parlement adressa aussitôt au roi d'énergiques remontrances, qui furent lues devant lui, en présence de sa mère et de ses ministres. Il y était dit que ce corps tenait la place du conseil des grands barons de France, et qu'à ce titre il était de tout temps intervenu dans les affaires publiques. Il suppliait le roi de continuer, à l'intérieur et à l'extérieur, la politique de son père, de pourvoir à ce que la souveraineté fût garantie contre les doctrines ultramontaines et à ce que l'intérêt étranger ne s'insinuât par aucune voie dans les affaires d'État. Il blâmait la politique de la reine, les prodigalités de toute sorte, les entraves mises à la justice par la cour et la haute noblesse, l'avidité insatiable des officiers royaux et des ministres. Il demandait que tous les abus fussent redressés, qu'on n'exécutât aucun édit sans vérification des cours souveraines et enregistrement préalable, et qu'il fût permis au parlement de convoquer les princes chaque fois qu'il le jugerait convenable. Cette compagnie demandait encore l'autorisation de nommer au roi les auteurs de tous les désordres et de signaler leurs honteuses malversations. Ces célèbres remontrances excitèrent la colère et l'indignation de la reine, des ministres et des courtisans; dès le lendemain parut un arrêt du conseil qui les supprimait. Le parlement résista; puis, ayant reçu du roi des lettres de jussion, il céda et ne donna aucune suite à son arrêt de convocation, sans néanmoins le révoquer.

Nouveaux troubles civils. 1615.

Les mécontents, et surtout Condé, s'opposèrent vivement au mariage de Louis XIII avec l'infante. Ils alléguaient les maux dont l'Espagne avait accablé la France et la nécessité d'écraser la maison d'Autriche au lieu

d'ajouter à sa force. La reine méprisa ces représentations, et le mariage fut résolu ; Condé se retira aussitôt à Clermont en Beauvoisis, Bouillon dans sa principauté de Sedan, Mayenne à Soissons, Longueville en Picardie : ils n'espéraient plus réussir que par les armes et se préparaient à combattre. Les protestants, excités par le duc de Rohan, se joignirent à eux et levèrent des troupes. Les principaux ministres du roi étaient alors le vieux Villeroi, le président Jeannin et le chancelier de Sillery ; ils virent sans inquiétude ces dispositions hostiles et hâtèrent la conclusion du mariage. Louis XIII alla au-devant de sa fiancée jusqu'à Bordeaux, et sa marche eut à la fois un air de fête et de guerre. Bois-Dauphin, maréchal de Laval, la protégeait avec une armée, que suivait celle des mécontents et des calvinistes, dirigée par Bouillon, sous les ordres de Condé. Le peuple ne prit aucune part à cette guerre, et les armées n'en vinrent pas aux prises. Le duc de Guise conduisit en Espagne la princesse Élisabeth, sœur du roi, destinée à l'infant, et ramena avec lui la future épouse de Louis XIII, célèbre sous le nom d'Anne d'Autriche. Ce mariage ne fut point heureux, et les deux époux, bientôt aigris l'un contre l'autre, vécurent, presque toujours séparés. Médicis, bientôt après le mariage de son fils, négocia avec les ennemis du jeune roi et signa le traité de *Loudun*, tout à leur avantage. Le prince et ses adhérents furent déclarés innocents et bons serviteurs du roi ; on leur alloua des sommes considérables, et quelque satisfaction fut accordée aux calvinistes et aux parlements. L'article de ce traité le plus douloureux pour la reine mère fut l'engagement pris par le roi de ne donner aux étrangers ni charges ni dignités dans le royaume.

Mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. 1615.

Traité de Loudun. 1616.

Les anciens ministres, que la cour nommait les *barbons*, furent immédiatement renvoyés (1). Du Plessis,

(1) Du Plessis entra au conseil en qualité de secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères. Il était depuis quelque temps au-

évêque de Luçon, entra dans le nouveau conseil, dirigé par le prince de Condé, qui bientôt devint tout-puissant et fit sentir son pouvoir à Médicis, à ses favoris et surtout au maréchal d'Ancre. Les partisans du prince crurent désormais que tout leur était permis, et le duc de Longueville poussa l'insulte jusqu'à s'emparer à main armée de Péronne, dont Concini était gouverneur. La reine envoya des troupes pour reprendre cette place, et Longueville la défendit contre elle. Médicis comprit alors que Condé se proposait de lui enlever toute influence dans le gouvernement et sur l'esprit du roi. Condé, ainsi que les principaux chefs de sa faction, Vendôme, Bouillon et Mayenne, pressentaient leur péril et convinrent de ne plus se présenter ensemble au Louvre, où le prince fut arrêté au nom du roi le 1er septembre, en entrant au conseil. L'ordre avait été donné de saisir ses partisans; mais ils échappèrent et coururent aux armes.

Arrestation de Condé. 1616.

Le roi tint un lit de justice au parlement, où il motiva l'arrestation de son cousin, alléguant ses espérances coupables, incompatibles avec les devoirs d'un sujet; les prétentions de ses partisans, subversives de l'autorité royale, et leur audacieux mot de ralliement, *Barre à bas* (1), qui désignait le trône peut-être comme le but de l'ambition du prince. Le parlement ne fit aucune observation; Condé fut enfermé à la Bastille, et la reine mit en campagne trois armées contre les mécontents, réfugiés à Soissons. Concini reparut à la cour plus puissant que jamais; son orgueil ne connut plus de frein, et telle était sa richesse qu'il entretint à ses frais une armée de cinq à six mille hommes.

mônier de la reine. Il fut nommé cardinal en 1622, et dès lors porta le nom de Richelieu.

(1) Une barre dans les armes de Condé les distinguait seule des armes royales; demander que cette barre disparût c'était presque demander qu'il fût roi.

Cependant le jeune roi, dont il contrariait les volontés, supportait avec autant d'impatience le despotisme du maréchal que celui du prince, et il résolut enfin de sortir de tutelle. Il aurait pu suivre les voies légales : son âme sombre et vindicative préféra l'assassinat. Le lundi 56 avril le maréchal entrait au Louvre pour le conseil ; Vitry, capitaine des gardes, l'arrêta et lui demanda son épée ; Concini fit un mouvement et tomba percé de trois balles ; il expira sur la place. La foule de ses flatteurs disparut, et Louis XIII se montra aussitôt à une fenêtre de son palais comme pour accepter la responsabilité du meurtre. Les courtisans firent éclater leur joie et accoururent en foule pour le féliciter. De ce moment il se crut roi ; il fit désarmer les gardes de sa mère et murer la porte qui communiquait de l'appartement de Médicis dans le sien.

Meurtre de Concini. 1617.

Le peuple détestait dans Concini un étranger, un parvenu insolent, et l'accusait de tous ses maux ; sa fureur fut atroce : il déchira les restes du maréchal ; on mit leurs lambeaux sanglants à l'enchère, et la populace en mangea. Concini fut poursuivi dans les siens : la signora Galigaï, sa veuve, favorite de Médicis, se vit traduite devant le parlement, où, à défaut d'autre grand crime, elle fut accusée de magie et condamnée comme sorcière. L'arrêt portait qu'elle aurait la tête tranchée et que ses restes seraient consumés par le feu. Elle subit son supplice avec courage. La maison du maréchal fut rasée, ses biens immenses confisqués, et la sentence du parlement déclara son fils dégradé de noblesse et inhabile à posséder aucune charge ou dignité dans le royaume.

Supplice de la signora Galigaï. 1617.

Instruits de cette grande castastrophe, les mécontents réfugiés à Soissons déposèrent les armes et se rendirent auprès du roi sans demander ni caution ni sûreté, imputant au tyran italien tous les troubles et tous les malheurs de la France. Les anciens ministres, Villeroi, Sillery, Jeannin et Duvair, revinrent avec eux. La reine mère

Exil de la reine mère à Blois. 1617.

fut exilée de la cour et choisit Blois pour sa résidence. L'habile du Plessis, ministre sous Concini, demanda la permission de la suivre, dévoué serviteur en apparence de sa protectrice, dont il devint l'implacable ennemi.

Faveur d'Albert de Luynes.

Celui qui eut la plus grande part à cette révolution de palais et à qui elle profita le plus fut le jeune Charles d'Albert de Luynes : compagnon des plaisirs du roi, il s'éleva rapidement dans la faveur royale. Il fut créé duc, comblé d'honneurs et de richesses, et devint l'héritier des biens confisqués et de toute la puissance du maréchal.

Condé, du fond de sa prison, et la reine, du lieu de son exil, continuaient à ourdir des intrigues et à soulever leurs partisans. Le duc de Luynes neutralisait leur influence en les opposant l'un à l'autre : tantôt il menaçait Condé de rappeler la reine à la cour, et tantôt il faisait craindre à Médicis la délivrance de Condé.

Complot de Ruccelaï.

Un complot, habilement tramé, changea bientôt la situation des affaires. Un Italien, nommé *Ruccelaï*, homme de plaisir, résolut de servir la reine et de l'enlever du château de Blois, où elle était prisonnière, et il décida le duc d'Épernon à tenter l'entreprise. Le duc d'Épernon, possesseur d'une fortune immense, gouverneur de Metz et de plusieurs provinces, colonel général de l'infanterie, et toujours mécontent, pouvait mieux que tout autre seconder un semblable projet et mettre Médicis en état de résister à ses ennemis. Il sortit de Metz un matin, à la tête de cent cavaliers bien montés, après avoir demandé au roi la permission de se rendre dans ses gouvernements de Saintonge et d'Angoulême. Sa marche rapide et secrète ne fut point inquiétée, et, lorsque la reine eut avis que d'Épernon était proche, elle sortit du château par une fenêtre, à l'aide d'une échelle de corde, monta en voiture, escortée de Ruccelaï et de quinze gentilshommes, et rencontra à Loches le duc d'Épernon, qui venait au-devant d'elle à la tête de sa maison et de ses gardes, et la con-

Évasion de la reine mère. 1619.

duisit à Angoulême. Lorsque enfin la cour eut connaissance de la fuite de Médicis, Luynes fut d'avis de la poursuivre sur-le-champ à main armée; le roi aima mieux transiger; un adroit conciliateur se présenta : ce fut du Plessis, qui, après avoir obtenu secrètement l'aveu du roi, se fit appuyer auprès de Médicis par le jaloux d'Épernon lui-même. La paix fut conclue par ses soins; la reine obtint le gouvernement de l'Anjou, avec les droits régaliens, et trois villes lui furent données comme places de sûreté.

De nouveaux troubles désolèrent la France, et pour y porter remède il eût fallu la main de fer qui s'appesantit plus tard sur cette aristocratie belliqueuse et corrompue; mais l'heure de du Plessis n'avait pas encore sonné, et de Luynes, plus courtisan qu'homme d'État ou capitaine, n'était pas à la hauteur d'une telle tâche. L'agitation à peine éteinte se réveilla bientôt; les partisans de la reine, ou plutôt les ennemis du favori, prirent possession d'une multitude de places et furent bientôt maîtres de la moitié du royaume. L'explosion paraissait imminente; Mayenne et d'Épernon, craignant une surprise à Angers, voulaient avec raison conduire la reine en Guienne, où ils auraient pu opposer un rempart de petites places à l'armée royale. Du Plessis, secrètement dévoué au roi, repoussa ce conseil, et la reine demeura à Angers.

Louis XIII se mit en marche à la tête de son armée; il soumit d'abord la Normandie, parcourut en vainqueur le Maine et le Perche, et arriva devant Angers avec toutes ses forces. Une rencontre eut lieu au Pont-de-Cé entre ses troupes et celles de la reine, qui prirent la fuite au premier choc. La paix fut conclue par les ministres du roi et par du Plessis; le rapprochement de Médicis et de son fils parut être cette fois cordial et sincère; elle revint à Paris, et le chapeau de cardinal fut promis à du Plessis

Combat du Pont-de-Cé.

Paix conclue entre la reine mère et le roi. 1620.

pour prix de ses services ou de sa double trahison. Un grand nombre de chefs subalternes avaient payé leur rébellion de leur tête. Le roi conduisit son armée dans le Béarn (1), où la révolte avait eu des partisans; il rétablit dans cette province, par un édit solennel, le culte catholique, aboli par Jeanne d'Albret; et fit rendre au clergé tous ses biens. Enfin il donna un parlement à Pau, avec les mêmes attributions que les autres cours souveraines du royaume. Louis XIII revint ensuite à Paris, où il fut reçu en triomphateur.

Les réformés du royaume s'inquiétaient de plus en plus de la tendance catholique du gouvernement. Dans une assemblée tenue par eux à Loudun en 1619, ils avaient pris fait et cause pour leurs frères menacés en Béarn. Leurs remontrances furent vaines, et deux ans plus tard, dans l'assemblée générale de la Rochelle, ils partagèrent leurs sept cents églises en huit cercles, et rédigèrent une espèce de constitution, en quarante-sept articles, où furent réglées, *sous l'autorité du roi*, la levée des deniers et la discipline des troupes : c'était créer un gouvernement particulier dans l'État. Louis XIII marcha contre eux, soumit la Saintonge et le Poitou. La Rochelle fut investie, et Montauban, défendu par le marquis de La Force, soutint un siége qui coûta inutilement la vie à huit mille catholiques et au duc de Mayenne, fils du célèbre chef de la Ligue.

Guerre contre les huguenots. 1621.

Il n'y eut qu'un cri en France contre le duc de Luynes, à qui on imputait ce revers. Le favori s'était encore élevé pendant cette expédition ; il avait joint à ses nombreuses charges celles de connétable et de garde des sceaux. Il savait qu'auprès du roi il fallait être tout pour le dominer ; mais il ne jouit pas longtemps de ces dernières dignités : une fièvre ardente l'emporta en quatre jours.

Mort du connétable de Luynes. 1621.

(1) Le Béarn faisait partie des domaines héréditaires de Henri IV ; il ne fut néanmoins définitivement réuni à la couronne qu'en 1630.

Le protestant Lesdiguières, chef de l'armée royale, se convertit et fut fait connétable; sa conversion devint le signal d'une grande défection dans le parti calviniste. Le marquis de La Force et le comte de Châtillon, petit-fils de Coligny, rendirent l'un Montauban, l'autre Aigues-Mortes, moyennant une forte gratification et le bâton de maréchal; Rohan demeura incorruptible et désira la paix. Elle fut signée à Montpellier, malgré Condé, par le conseil de Médicis, jalouse de ce prince, dont le crédit diminuait durant le calme et grandissait par la guerre. L'édit de Nantes fut confirmé : le roi permit aux protestants de s'assembler pour les intérêts de leur culte; il leur interdit toute réunion politique. Du Plessis, après la paix de Montpellier, obtint la barrette; il fut dès lors connu sous le nom célèbre de cardinal de Richelieu, et bientôt après le marquis de La Vieuville le fit admettre au conseil. La Vieuville héritait d'une partie de la faveur dont avait joui le duc de Luynes; il remplissait les fonctions de premier ministre sans en avoir le titre, et maintenait son crédit en flattant les goûts du roi, en nourrissant ses préventions contre sa mère et sa jalousie contre Gaston, son frère. Il se rendit coupable envers ce prince d'un grand crime, dont le roi fut complice, en privant Gaston d'un excellent gouverneur, qu'il destitua et remplaça par le comte de Lude, homme de plaisir, uniquement apte à corrompre l'esprit et le cœur de son élève. Cette action infâme ne devait profiter ni au roi ni au ministre. Celui-ci se repentit bientôt d'avoir ouvert le conseil à Richelieu, qui s'empara de l'esprit du jeune monarque en lui montrant les vices de son gouvernement, les immenses ressources de la France et le secret de ses forces. La Vieuville fut disgracié et renfermé au château d'Amboise. Richelieu devint tout-puissant; il posséda le grand art de se rendre indispensable au prince, dont il n'était point aimé. Louis XIII haïssait tout esprit de liberté dans ses

Défection de plusieurs chefs protestants.

Paix de Montpellier. 1622.

Entrée de Richelieu au conseil. 1624.

sujets; il n'admettait point qu'ils eussent des droits indépendants de sa volonté; il avait, en un mot, la passion du pouvoir arbitraire, tandis que la nature ne l'avait rendu capable que d'obéir. Il trouva dans Richelieu la force qui lui manquait; il se crut avec son secours monarque absolu et fut esclave toute sa vie.

CHAPITRE II.

Ministère de Richelieu.

1624 — 1643.

État du royaume avant le ministère de Richelieu. 1624.

Les grandes plaies du royaume étaient la faiblesse morale du roi; l'ambition des membres de la famille royale, qui tous réclamaient une part dans le gouvernement; l'orgueil et l'avidité des grands, habitués à faire acheter leur obéissance et leurs services, certains d'accroître leur puissance et leur fortune s'ils savaient se rendre indispensables à quelque puissant prince ou redoutables à la royauté. Les forces de la France étaient donc sans cesse divisées, le gouvernement incertain, le trésor au pillage, le royaume en proie à l'anarchie. Les Espagnols, bien servis par la reine Anne, toujours étrangère de cœur, profitaient de ces calamités pour dominer le conseil, et leur puissante influence politique tenait le parti protestant dans une alarme continuelle, sans pourtant l'abbatre; elle l'habituait à se regarder comme un peuple à part dans la nation : de là un danger de plus pour la France. Plusieurs places fortes appartenaient aux calvinistes, et l'exemple heureux des Provinces-Unies leur inspirait le désir chimérique de se constituer eux-mêmes en une république dont la Rochelle eût été le boulevard et la capitale.

Tout changea de face en France au moment où Riche-

lieu saisit d'une main ferme la direction des affaires. On garda le secret du conseil, dont les Espagnols savaient auparavant toutes les résolutions; les ambassadeurs eurent ordre de parler et d'agir avec hardiesse : celui de Rome indiquait au cardinal les détours qu'il fallait prendre dans ses négociations avec cette cour. Richelieu répondit : « Le « roi ne veut plus être amusé; vous direz au pape qu'on « enverra une armée dans la Valteline. » Ce fut le premier pas de la nouvelle politique française.

Affaire de la Valteline. 1625.

La Valteline, vallée des Alpes tyroliennes, sert de passage entre l'Allemagne et l'Italie. Les deux branches de la maison d'Autriche en avaient compris l'importance stratégique pour la communication de leurs États du Nord et du Midi, le Tyrol et le Milanais. On avait donc soulevé les Valtelins, peuple catholique, contre le canton protestant des Grisons dont ils dépendaient. Le comte de Fuentès, cet Espagnol, gouverneur de Milan, si longtemps acharné contre Henri IV et la France, avait construit des forts au débouché de ces vallées, et le pape, d'accord avec l'Espagne, y gardait au nom de la religion un corps d'armée pour les défendre. Sans intervenir encore ouvertement dans la lutte célèbre connue sous le nom de guerre de Trente ans, qui ébranlait déjà l'Allemagne, la France voyait avec ombrage les empiétements successifs de sa vieille ennemie, la maison d'Autriche. Le marquis de Cœuvres, d'après l'ordre de Richelieu, arrive brusquement dans la Valteline avec des troupes, repousse celles du pontife et s'empare rapidement des forts et de toutes les places. Le nonce du pape éclate en plaintes; il accuse le cardinal de l'appui qu'il prête aux Grisons protestants. « Vous devez être bien embarrassé, lui dit-il, de soute- « nir au conseil de semblables résolutions. — Point du « tout, répondit le cardinal; quand j'ai été fait ministre, « le pape m'a donné un bref qui me permet de dire et « de faire en sûreté de conscience tout ce qui est utile à

« l'État. — Mais, reprend le nonce, s'il s'agissait d'aider « les hérétiques? — Je pense, repartit Richelieu, que le « bref du pape s'étend jusque-là. »

Les Espagnols se vengèrent en promettant leur appui aux calvinistes; ceux-ci se plaignirent de ce que les conditions de la paix de Montpellier étaient mal observées et de ce qu'on élevait de nouveaux forts autour de la Rochelle; et cette fois ils furent les agresseurs. Soubise, avec une flotte, s'empara de l'île de Ré; Rohan souleva le Languedoc. Richelieu envoie contre eux d'Épernon, Thémines et Montmorency. Ce dernier disperse leur flotte; Toiras emporte l'île de Ré, qui faisait la sûreté du port de la Rochelle, et le ministre accorde une nouvelle paix aux vaincus. La clameur publique lui reprocha de ne pas avoir dès lors anéanti le parti calviniste, qui semblait écrasé; on le désigna sous le nom de *cardinal de la Rochelle* ou de *pontife des protestants*. « Il faut », dit à cette occasion Richelieu, « que je scandalise encore une fois « le monde auparavant. » Il faisait allusion, par ces paroles au mariage qu'il fit conclure entre MADAME (1), sœur du roi, et l'héritier protestant du trône d'Angleterre, si malheureusement célèbre sous le nom de Charles I[er].

Seconde guerre de Louis XIII contre les huguenots. 1625.

La guerre de la Valteline fut terminée par le traité de Monçon, en Aragon, qui remit la Valteline sous la dépendance des Grisons. Richelieu se hâta de le conclure pour faire face à l'orage qui se formait contre lui à la cour et dans l'intérieur du royaume. Les deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, étaient surtout jalouses de son ascendant sur l'esprit du roi et condamnaient sa politique hostile au pape et à l'Espagne; Gaston, frère du roi, haïssait Richelieu, qui lui refusait place et autorité

Traité de Monçon. 1625.

Ligue puissante contre Richelieu. 1626.

(1) On donnait en France le nom de *Madame* à la sœur ou à la belle-sœur du roi, comme on donnait celui de *Monsieur* à l'aîné des frères.

dans le conseil ; et les courtisans, à qui Richelieu fermait le trésor public et l'oreille du roi, se répandaient contre lui en invectives et en outrages. Ce fut contre cette ligue redoutable qu'eut à lutter le cardinal. Il entrait dans sa politique de combler de grâces et d'honneurs les seigneurs de haute naissance et d'un mérite distingué; mais, ensuite, s'ils se montraient encore ses ennemis, ils ne trouvaient plus en Richelieu ni égards ni miséricorde. Les complices de la conjuration célèbre sous le nom de son principal auteur, le jeune et imprudent Chalais, l'éprouvèrent bientôt. Épris de la duchesse de Chevreuse, ennemie du ministre, Chalais fut l'âme de ce complot, où entra le frère du roi, poussé par Ornano, son gouverneur. Ce dernier avait cependant été comblé par Richelieu, qui, pour se ménager un appui près de l'héritier présomptif du trône, avait donné au colonel Ornano le bâton de maréchal. A Gaston et à Chalais se joignirent le duc de Vendôme, gouverneur de la Bretagne, le grand prieur de Vendôme, son frère, tous deux fils naturels de Henri IV, la reine Anne d'Autriche elle-même et une multitude de complices subalternes, au nombre desquels on peut compter l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie, et un agent de l'Angleterre, créature du frivole duc de Buckingham. Ce duc, favori de Jacques Ier et de Charles, son fils, avait été envoyé en France pour épouser Henriette, sœur du roi, au nom de Charles Ier, qui venait de succéder à son père. Il déploya dans son ambassade une magnificence inouïe et une galanterie audacieuse dont la reine elle-même devint l'objet. Richelieu, soupçonné d'une inclination pour cette princesse, vengea le roi ou lui-même par des procédés humiliants pour Buckingham, qui en conserva un profond ressentiment et entra dans la cabale soulevée contre lui. Le but de cette ligue était de renverser le ministre : on accusa ceux qui la formèrent d'avoir voulu déposer le roi, couronner Gaston, et lui faire épouser Anne d'Autriche.

Conspiration de Chalais.

Instruit de ce vaste complot, Richelieu en informe Louis XIII et l'effraye habilement par la perspective de dangers qui ne menacent que son ministre. Il lui montre sa dignité de roi et d'époux outragée, et le rend ainsi l'implacable instrument de ses propres vengeances. Le faible Gaston avait trahi ses complices. Ornano, le premier, est jeté au donjon de Vincennes. Les deux Vendôme sont bientôt attirés à Blois, arrêtés et conduits au château d'Amboise. Chalais est reconnu coupable, par ses lettres à la duchesse de Chevreuse, d'avoir insulté le roi et donné des conseils séditieux à Gaston : il est condamné à mort par commission et exécuté. Le maréchal Ornano meurt à Vincennes, et le grand prieur à Amboise ; le duc de Vendôme ne sort de prison qu'après avoir fait tous les aveux qu'on exige de lui. Le roi fait comparaître Anne d'Autriche en son conseil et lui reproche durement d'avoir voulu un nouveau mari en Gaston d'Orléans. *Je n'aurais pas assez gagné au change*, dit-elle sans s'émouvoir. On lui imposa une étiquette sévère, et l'entrée de ses appartements fut interdite aux hommes en l'absence du roi. Un grand nombre de seigneurs furent disgraciés ; parmi eux on distingua Baradas, favori du monarque, dont la chute fut aussi étrange et rapide que l'avait été son élévation. Louis XIII destitua le garde des sceaux d'Aligre et exila madame de Chevreuse en Lorraine ; une garde de mousquetaires fut donnée au cardinal, avec la ville de Brouage, comme place de sûreté. Enfin Gaston, pour prix de ses révélations et de son mariage avec Mlle de Bourbon-Montpensier (1), reçut le riche duché d'Orléans en échange du duché d'Anjou dont il avait jusqu'alors porté le ti-

Rigueurs et vengeances de Richelieu. 1626.

(1) Mademoiselle de Montpensier, que Gaston refusa longtemps d'épouser par des motifs politiques, était une des plus riches héritières d'Europe ; elle lui apporta en dot la principauté souveraine de Dombes, le comté d'Eu, le duché de Châtellerault, etc. De ce mariage naquit une fille unique, la célèbre *Mademoiselle*.

tre. L'issue de cette grande intrigue accrut le pouvoir du ministre, et il fut soupçonné d'avoir à dessein soulevé contre lui cet orage comme une occasion de punir et d'abattre tous ses ennemis (1). Il exerçait l'autorité souveraine sans qu'aucun des hommes revêtus des grandes charges de la couronne fût en état de contre-balancer sa puissance. Il n'y avait plus de connétable : cette charge avait été supprimée après la mort de Lesdiguières, et celle de grand amiral avait été convertie en une surintendance générale du commerce et de la navigation, que Richelieu s'était fait adjuger.

Assemblée des notables 1626.

Une assemblée de notables, convoquée en 1626, fut ouverte aux Tuileries par le chancelier Marillac, garde des sceaux (2). Elle approuva tous les actes du cardinal, la suppression des grandes charges, le rachat des domaines royaux aliénés à vil prix, et la réduction des pensions; elle émit des vœux pour une meilleure assiette de l'impôt, pour l'abaissement des dépenses de l'État au niveau des recettes, pour l'admission des roturiers aux grades de l'armée, afin de répandre l'esprit militaire dans les classes non nobles, et pour la démolition des forteresses intérieures. Les notables demandèrent encore que la puissance de l'État reposât sur une armée permanente, que l'esprit de commerce et de trafic lointain fût encouragé par l'établissement de grandes compagnies, et que la société des gens de travail fût garantie contre l'indiscipline des gens de guerre. Ils votèrent enfin avec enthousiasme l'armement de deux flottes, l'une dans l'Océan, l'autre dans la Méditerranée, la France ne pos-

(1) Siri, *Mémoires.*

(2) Tous les notables, au nombre de cinquante-cinq, furent désignés par le cardinal. Il y eut douze membres du clergé, quatorze de la noblesse et vingt-sept des cours souveraines. Gaston, frère du roi, présida l'assemblée, dont les vice-présidents furent les maréchaux de La Force et de Bassompière.

sédant encore à cette époque que quelques galères. L'assemblée ne se montra rebelle que sur un point, et son opposition apparente fut encore un acte de condescendance : Richelieu en effet avait feint de souhaiter qu'on abolît la peine capitale pour délits politiques ; l'assemblée pénétra sa pensée et insista sur la necessité des châtiments exemplaires.

Les notables se séparèrent en février 1627, et une commission fut aussitôt nommée pour rédiger, en un même code ou corps de lois, les réformes promises, soit à la dernière assemblée, soit aux états de 1614. Deux ans furent employés à ce grand travail, et enfin parut en janvier 1629 une ordonnance rédigée en 461 articles, et qui est un des grands monuments de l'ancienne législation française (1). Elle touchait au droit civil et au droit criminel, à la police générale, aux affaires ecclésiastiques, à la justice, aux finances, à l'enseignement, aux forces de terre et de mer ; elle donnait de grands encouragements à l'industrie et au commerce. Non-seulement elle permettait aux nobles de trafiquer sans déroger, mais elle accordait les priviléges de la noblesse à tout roturier qui entretiendrait pendant cinq ans sur mer un bâtiment d'au moins 200 tonneaux ; elle rendait les grades militaires accessibles aux simples soldats s'ils s'en rendaient dignes. Cette ordonnance répondait sur beaucoup de points aux besoins généraux de l'époque ; elle n'apportait cependant aucun relâchement aux entraves du régime municipal, soumettant celui-ci, dans tout le royaume, à une règle uniforme (2), et on y voit enfin cette tendance à tout ra-

Ordonnance de 1626.

(1) Cette ordonnance reçut dans le public de ses adversaires le nom bizarre ou sobriquet de code Michau, à cause du prénom de son principal rédacteur, le garde des sceaux Michel de Marillac.

(2) Tous les corps de ville devaient être réduits, autant que possible, quant à leurs élections, assemblées, etc., selon les formes en usage pour la ville de Paris. (Ordonn. de 1629, art. 412.)

mener à l'unité, salutaire sans doute lorsque son action est limitée aux choses qui sont du ressort de l'État, mais dont l'abus a conduit la France aux excès et aux dangers de la centralisation moderne.

Richelieu ne supportait ni contradiction ni obstacle; il avait à cœur surtout de bien faire comprendre qu'il n'y avait en France aucune tête trop haute pour que la loi ne pût l'atteindre, et l'année même où fut close l'assemblée des notables fut marquée par un grand exemple, inouï dans les fastes de notre histoire. François de Montmorency, comte de Bouteville, qui s'était déjà battu vingt-deux fois, avait tué en duel le comte de Bussy; il fut jugé et condamné à mort, avec François de Rosmadec, comte de Chapelles, son second, en vertu de l'édit rendu par Henri IV contre les combats singuliers, si meurtriers pour la noblesse. Leur supplice donna l'exemple, rare en France, de grands seigneurs punis pour avoir manqué non au prince, mais aux lois.

Exécution des comtes de Bouteville et des Chapelles. 1627.

De nouveaux complots éclatèrent bientôt contre Richelieu, et leurs auteurs exploitèrent les ressentiments de l'orgueilleux Buckingham. Sous le prétexte de l'oppression des Églises protestantes, une rupture éclata entre la France et l'Angleterre, et Buckingham parut avec une flotte formidable sur les côtes de l'Aunis. Plusieurs chefs calvinistes secondèrent de bonne foi l'invasion; mais cette prise d'armes leur coûta cher. Les Anglais avaient débarqué près de la Rochelle, dans l'île de Ré, où ils prétendaient fonder une colonie; le marquis de Toiras y défendit glorieusement la citadelle de Saint-Martin, et donna le temps au maréchal de Schomberg de lui amener de nombreux renforts; Buckingham remit à la voile et s'éloigna en abandonnant ses imprudents alliés.

Descente des Anglais dans l'île de Ré. 1627.

Le moment était venu pour le cardinal de détruire un perpétuel foyer de guerre et le boulevard du parti protestant; il mit le siége devant la Rochelle, et commanda les

Siége mémorable de la Rochelle. 1627-1628.

opérations en personne. Des deux parts ce siége fut remarquable par un courage et une persévérance héroïques.

Rohan, guerrier illustre et chef du parti, était alors absent de la ville. Sa mère et sa sœur encouragent les habitants par leurs discours et par leur exemple. Pleins d'enthousiasme pour leur religion et pour leur liberté, ils avaient fait choix d'un maire nommé Guiton, qui, avant d'accepter la magistrature et le commandement, leur présenta un poignard et dit : « Je n'accepte cette « charge qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le « cœur du premier qui parlera de se rendre; qu'on s'en « serve contre moi si jamais je songe à capituler. » Des lignes de circonvallation de trois lieues de tour enfermaient la ville du côté des terres; mais c'était par mer que les Rochellois attendaient, de la part des Anglais, un renfort de munitions et des troupes. Richelieu leur enlève cet espoir par une construction gigantesque : il fait jeter dans la mer une digue de quatre mille sept cents pieds de longueur (1). Les assiégés laissaient faire, comptant sur les vagues pour la renverser; deux fois elles emportent l'ouvrage; le cardinal le fait recommencer une troisième fois et l'achève. Louis XIII anime ces travaux par sa présence.

Une flotte anglaise, commandée par Buckingham, se disposait à secourir la ville; mais, au moment où le duc s'embarque, un Anglais nommé Felton l'assassine. La flotte cependant met à la voile; elle canonne en vain la digue, et, ne pouvant forcer le passage, elle s'éloigne. Les assiégés sont en proie aux horreurs de la famine; le maire Guiton répond à leurs plaintes douloureuses : « Lorsqu'il n'y aura plus qu'un homme dans la ville, il « faudra qu'il ferme les portes. » Enfin, après une an-

(1) Elle fut construite par les ingénieurs Métézeau et Tiriot.

née entière d'une résistance admirable, les Rochellois, sans espoir et sans ressource, consentirent à se rendre. Leur ville perdit ses priviléges; mais les habitants conservèrent le libre exercice de leur culte.

Chute de la Rochelle. 1628.

Ce n'était pas seulement le parti protestant que Richelieu frappait en prenant la Rochelle; ce coup de vigueur tombait également sur les princes et les seigneurs factieux, qui s'avouaient vaincus par la chute de cette ville plus encore que les huguenots. Richelieu avait enlevé à la rébellion, sous quelque drapeau qu'elle osât se montrer, une place forte réputée imprenable et une communication libre avec l'étranger; il ôtait ainsi aux partis armés des ressources sans lesquelles ils ne pouvaient plus se promettre aucun avantage durable. Vous verrez, avait dit Bassompierre, que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. »

La France, délivrée de la crainte d'une guerre civile, désirait la paix avec ardeur; mais la fin des entreprises périlleuses et difficiles eût été le terme de l'administration de Richelieu. Louis XIII supportait son joug avec impatience; ses flatteurs le pressaient de renvoyer son ministre et de gouverner par lui-même; il promit de se résoudre à régner seul; cependant il voulait d'abord être affranchi des fatigues et des ennuis du gouvernement. L'intérêt de Richelieu était donc de lui créer sans cesse des embarras nouveaux et de le tirer d'une guerre pour le jeter aussitôt dans une autre. L'orgueil national était d'accord en Richelieu avec son intérêt propre : héritier des projets de Henri IV contre la maison d'Autriche, il voulut que sa nation fût prépondérante en Europe, et il crut sincèrement qu'il importait non-seulement à la sécurité de la France, mais encore à son honneur, que les autres États fussent abaissés et humiliés devant elle. Un prétexte de guerre se présenta bientôt.

Vincent de Gonzague, duc de Mantoue et du Mont-

Succession du duc de Mantoue. 1627. ferrat, était mort en 1627, et son cousin Charles de Gonzague, duc de Nevers, dont la famille était depuis longtemps établie en France, se présenta comme l'héritier de ses États. Mais l'empereur, les Espagnols et le duc de Savoie lui opposèrent le duc de Guastalla, d'une branche aînée des Gonzague, et soutinrent ses prétendus droits par l'invasion des deux principautés; tout le Montferrat fut rapidement conquis, à l'exception de Casal, sa capitale. Richelieu montre au roi l'honneur et l'intérêt de la France engagés à soutenir un prince à demi français, et surtout à contre-balancer l'influence de la maison d'Autriche dans la haute Italie.

Le pas de Suse est franchi. 1628. Louis XIII, au cœur de l'hiver, arrive avec son armée au pied des Alpes. Un seul passage existait sur ce point : c'était l'étroit défilé ou pas de Suse, que l'art et la nature semblaient avoir rendu infranchissable : des redoutes couronnaient les hauteurs, et le pas était coupé par trois retranchements derrière lesquels s'abritait une armée piémontaise. Tout est franchi par les mousquetaires de la maison du roi, à la tête desquels combattent trois maréchaux de France. Le duc de Savoie, épouvanté, abandonne les Espagnols, et signe à Suse un traité qui doit assurer au duc de Nevers la paisible possession du Mantouan et du Montferrat.

Traité de Suse. 1628.

Pendant cette campagne le parti calviniste tentait en France un dernier effort. Le duc de Rohan se soutenait dans le midi avec l'aide de l'Espagne. Le comte duc d'Olivarez, fidèle à la politique du temps, crut devoir fortifier en France les restes de ce parti malheureux, afin de conserver dans le royaume un foyer de troubles perpétuels, et promit à Rohan trois cent mille ducats : ce secours vint trop tard. Louis XIII, à son retour du Piémont, tomba rapidement sur le petit nombre de places possédées encore par les protestants ; celles qui résistèrent furent brûlées et détruites. Rohan se soumit et conclut

la paix, le 27 juin, à Alais. Il reçut cent mille écus du roi pour congédier ses troupes et se retira ensuite à Venise.

Soumission du duc de Rohan, et ruine du parti protestant. Paix d'Alais. 1629.

De ce moment les protestants ne formèrent plus un *État* séparé dans l'État : ils avaient été réduits à cette nécessité, si fatale au royaume, par les odieuses violences des fils de Henri II ; mais la France ne pouvait sans péril demeurer ainsi divisée en deux peuples, et la ruine des calvinistes comme parti politique fit justement honneur au cardinal de Richelieu. Ils cessèrent d'avoir un gouvernement particulier et ne traitèrent plus avec celui du roi comme de puissance à puissance ; ils conservèrent d'ailleurs l'exercice de leur religion et tous leurs droits, tels que l'édit de Nantes les avait établis.

Nouvelle guerre avec l'empire, l'Espagne et la Savoie pour le Mantouan et le Montferrat. 1630.

La guerre fut bientôt rallumée en Italie ; l'empire et l'Espagne avaient refusé de ratifier le traité de Suse, et l'ambitieux duc de Savoie s'était hâté de seconder de nouveau ses anciens alliés dans leurs projets sur le Mantouan et le Montferrat. Son fils, Victor-Amédée, époux de la princesse Christine, sœur de Louis XIII, lui succéda en 1630 sans changer de politique. La présence en Piémont d'une armé française commandée par Richelieu et la conquête de plusieurs places importantes, entre autres de Pignerol, ne put empêcher la prise de Mantoue, défendue par son souverain lui-même et par le maréchal d'Estrées. La capitulation de Casal suivit de près cette catastrophe ; Toiras, privé de secours, rendit la ville aux Impériaux et garda la citadelle. La paix signée à la diète de Ratisbonne entre la France et l'empire mit fin à cette guerre de succession. L'empereur s'engageait à investir le duc de Nevers des duchés de Mantoue et de Monferrat. La France promettait de restituer les conquêtes faites sur Victor-Amédée et de ne former aucune alliance avec les ennemis de l'empire. Le maréchal de Schomberg, prêt à livrer bataille aux Espagnols sous les murs de Casal, re-

Paix de Ratisbonne confirmée à Chérasco. 1631.

fusa d'abord de se soumettre à ce traité, quand un jeune homme, simple secrétaire du nonce du pape, se jeta hardiment entre les deux armées, au moment de l'action, à travers une grêle de balles, et arrêta les Français, qui, brûlant de combattre, criaient : *Point de paix, point de Mazarin.* C'était en effet le futur cardinal Mazarin. Il réussit à persuader leurs chefs, et le traité de Ratisbonne fut confirmé à Chérasco par le marquis de Sainte-Croix pour l'Espagne et par le maréchal de Schomberg pour la France.

Louis XIII avait rejoint son armée en Piémont ; la paix signée, il revint en France et tomba dangereusement malade à Lyon : Richelieu se crut perdu. Le roi se rétablit et revint à Paris, où un égal péril menaça son ministre. La reine mère, toujours hostile au ministre et furieuse des résultats de la guerre du Piémont, entreprise contre Victor-Amédée, son gendre, demanda au roi, avec larmes et emportement, la disgrâce du cardinal en sa présence, et elle l'accabla de sanglants reproches.

Journée des dupes. 1630.

Louis XIII, pour terminer une scène pénible, ordonna brusquement à Richelieu de sortir. Celui-ci s'estima disgracié ; la reine crut son triomphe certain : ce fut le bruit de toute la cour ; et, tandis que le cardinal brûlait ses papiers et mettait en sûreté ses trésors, les courtisans se portèrent en foule chez Médicis, pour se réjouir et la féliciter. Le roi s'était retiré à sa maison de Versailles (1). Richelieu, avant de partir, encouragé par ses amis, résolut de tenter un dernier effort : il suivit Louis XIII, obtint une entrevue, se justifia, reçut l'ordre de rester au timon de l'État, et, lorsque déjà tous ses ennemis applaudissaient à sa chute, il reparut plus puissant que jamais. Cette journée est connue sous le nom de *la journée des Dupes*.

Arrestation des Marillac.

Le premier acte du nouveau pouvoir de Richelieu fut l'arrestation des deux frères Marillac, l'un maréchal de

(1) Versailles n'était alors qu'un simple rendez-vous de chases.

France, l'autre garde des sceaux, qui devaient leur élévation au cardinal et s'étaient montrés ses plus ardents adversaires. Toutefois, avant de les punir, Richelieu voulut abattre ou désarmer ses puissants ennemis : il combla de grâces et de promesses les amis de Gaston d'Orléans, et en particulier Puy-Laurens et le président Le Coigneux, confidents du prince, dont il cherchait ainsi à gagner la faveur ; mais, excité par les deux reines, Gaston se rendit chez le ministre à la tête d'une foule de gentilshommes, l'insulta en le menaçant de toute sa colère ; puis après cette scène violente et absurde, il quitta le cardinal, qui s'était cru en péril de mort, et se rendit dans son apanage d'Orléans, où il leva des troupes ; mais à l'approche de l'armée royale il s'enfuit sans résistance et passa en Lorraine.

Gaston d'Orléans se réfugie en Lorraine.

Ce n'était pas encore assez ; tant que la reine mère, imbue de l'esprit remuant, jaloux et vindicatif des Médicis, restait à la cour, Richelieu n'était jamais sûr du lendemain. Se sentant assez fort pour tout oser, il dit au roi qu'il fallait choisir entre sa mère et lui. Le roi, cœur sec et esprit faible, n'hésita pas. Il se rendit à dessein à Compiègne, où Médicis l'accompagna ; il en repartit à son insu, et la laissa seule avec ses femmes dans cette résidence, où ses volontés lui furent signifiées.

Aveuglée par la colère, Médicis fit la faute de se retirer dans la Flandre espagnole, dont Richelieu lui avait avec intention ouvert le chemin, et où, à la grande satisfaction du ministre, elle demanda asile et protection. C'était rompre avec son fils et avec la France, et le roi répondit à ses plaintes par cette lettre : « L'action que vous venez de faire, Madame, ne me permet plus d'ignorer qu'elles ont été ci-devant vos intentions et ce que j'en dois attendre à l'avenir. Le respect que je vous porte m'empêche de vous en dire davantage. » Marie de Médicis ne rentra plus en France.

Nouvelle disgrâce de Marie de Médicis. 1631.

Libre alors d'écouter sa colère et de satisfaire sa vengeance, Richelieu n'usa plus de ménagements, mais de rigueurs. Tous ceux qui balancèrent entre Médicis et lui furent contraints de quitter la cour et leurs charges, et le procès du maréchal de Marillac fut instruit à Verdun par une commission qui, trop lente à punir, fut dissoute et remplacée par une autre, hostile au maréchal et présidée par le garde des sceaux Châteauneuf, son ennemi personnel. Châteauneuf était sous-diacre, et comme tel inhabile à siéger en qualité de juge; il obtint une dispense de Rome. Marillac fut transporté à Ruel, dans la maison même du cardinal, où il fut jugé et condamné à mort, comme coupable de péculat, de concussion et de tyrannie dans l'exercice de son pouvoir. Son crime réel était d'avoir essayé de perdre Richelieu, son bienfaiteur, en faisant échouer la dernière guerre du Piémont. Il fut décapité; son frère, l'ex-garde des sceaux, mourut en prison. De nombreuses proscriptions signalèrent encore la vengeance du ministre : le comte de Moret, le marquis de La Vieuville, le duc d'Elbeuf et de Bellegarde furent condamnés à perdre leurs biens et leur tête, pour avoir rejoint le duc d'Orléans et Médicis en pays étranger; les biens de la reine mère furent également saisis, et l'on en fit l'inventaire comme si elle était morte.

Jugement et supplice du maréchal de Marillac. 1632.

Pendant que Richelieu poursuivait ainsi le cours de ses vengeances, Médicis et son fils émigré continuaient leurs intrigues au dedans et au dehors du royaume; mais Gaston, héritier de la couronne et par là redoutable, ne savait que compromettre ses amis et les abandonner dans le péril. Il ne se signala en Lorraine que par sa galanterie frivole, et, devenu veuf, il épousa secrètement la princesse Marguerite, sœur du duc Charles IV. Enfin, après avoir erré sur toutes les frontières du royaume, il pénètre en France à la tête d'une bande de déserteurs et d'aventuriers, et rejoint en Languedoc le maréchal duc

Révolte de Gaston d'Orléans et de Montmorency.

de Montmorency. Ce dernier descendant des connétables de Montmorency, guerrier héroïque et beau-frère de Condé, se laissa séduire par le prince, et soit qu'il crût de son devoir de délivrer la France de Richelieu, soit qu'il voulût, en se faisant craindre, vendre sa soumission au prix de l'épée de connétable, il tenta de soulever en faveur de Gaston le Languedoc, dont il était gouverneur. Mais Richelieu prévint ses ennemis; les maréchaux de La Force et de Schomberg entrèrent en Languedoc, à la tête de deux armées royales, au moment où Gaston opérait sa jonction avec Montmorency.

Combat de Castelnaudary. 1632.

Les deux partis furent en présence près de Castelnaudary. Montmorency, fort inférieur en forces, engagea l'action en se précipitant sur l'armée royale avec une faible troupe; il fut enveloppé, pris et emmené captif à la vue de Gaston, qui ne tenta aucun effort pour le délivrer, et dont l'armée se débanda aussitôt tout entiere. Ceux des amis et des partisans du prince que l'on saisit les armes à la main furent traités sans pitié; on ménagea ceux qui restèrent près de lui, et entre autres Puy-Laurens. Richelieu voyait toujours en Gaston l'héritier présomptif de la couronne; il lui permit de se retirer à Tours, où ce prince arriva flétri par sa lâcheté plus que par sa rébellion. Montmorency fut traduit devant le parlement de Toulouse, condamné à mort et exécuté : il mourut en chrétien repentant et résigné. Une foule d'autres portèrent leur tête sur l'échafaud, et Gaston, effrayé des rigueurs du cardinal, quitta de nouveau la France.

Supplice de Montmorency. 1632.

Invasion de la Lorraine par les Français. 1632.

Le roi avait ignoré jusqu'alors le second mariage contracté en Lorraine par son frère avec la princesse Marguerite; en l'apprenant il refusa de le reconnaître; puis il envahit le duché et voulut contraindre Charles IV à lui livrer sa sœur. Celle-ci s'évada, et rejoignit son époux à Bruxelles, où Marie de Médicis l'accueillit comme sa fille. Toute la Lorraine est envahie, et Nancy tombe aux

mains des Français. L'infortuné duc Charles (1) abdique en faveur du cardinal Nicolas-François, son frère, qui se hâta, sans consulter Rome, de déposer le chapeau et d'épouser sa cousine Claude. Bientôt après il se sauva lui-même avec sa femme abandonnant ses États au roi de France, qui établit partout des garnisons en attendant la remise de la princesse Marguerite.

Le parlement de Paris casse le mariage du duc d'Orléans.

Tandis que Louis XIII poursuivait ainsi par la force la rupture de cette alliance, le parlement de Paris, auquel il avait déféré la cause, déclarait le mariage de Gaston non valable, décrétait d'accusation le duc de Lorraine pour crime de lèse-majesté, comme coupable de rapt sur la personne du duc d'Orléans, et confisquait son héritage. Un an après, l'assemblée du clergé confirma ce jugement, en opposition avec la cour de Rome, qui reconnaissait la validité du mariage.

Monsieur était rentré en France; il avait abandonné sa mère aussi facilement que tous ses amis, et il vint à la cour, où Richelieu, au milieu de fêtes brillantes, chercha, mais en vain, à obtenir son aveu pour l'annulation de son mariage. Monsieur, dans cette circonstance, montra pour la première fois de la fermeté, et se retira à Blois avec Puy-Laurens, son favori, que Richelieu combla de grâces et d'honneurs. Il lui donna en mariage une de ses parentes, avec une dot magnifique, et le fit duc et pair dans l'espoir qu'il engagerait le prince à céder aux vœux du roi; mais Puy-Laurens ne servant point Richelieu à son gré, celui-ci sut l'attirer à Paris, le fit saisir et jeter à la Bastille, où il mourut.

Son maître n'en resta pas moins inébranlable; mais

(1) Charles IV était le vingt-quatrième duc de la maison de Lorraine issue de Gérard d'Alsace. Outre la branche régnante, cette illustre famille se divisait, comme on sait, en plusieurs branches, celle de Vaudémont, de Guise, de Mercœur, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, etc., etc.

un événement survenu trois ans après le réduisit à un rôle secondaire. Anne d'Autriche vivait séparée de Louis XIII et n'avait point d'enfants. On dit qu'une jeune fille, mademoiselle de La Fayette, aimée du monarque et cherchant au couvent de la Visitation un asile contre ses poursuites, combattit les préventions dont la reine était l'objet et rétablit quelque temps la bonne intelligence entre les époux. Quoi qu'il en soit, Anne d'Autriche, après vingt-deux ans de stérilité, mit au monde, le 5 septembre 1638, un fils qui devint Louis XIV.

Naissance d'un Dauphin. 1638.

Dans le temps où les rênes de l'État passaient ainsi, sous un roi toujours en tutelle, des mains de Concini aux mains de de Luynes et de celles-ci à celles de Richelieu, d'où elles ne s'échappèrent plus, d'immenses événements s'étaient accomplis en Allemagne sans que la France y fût encore intervenue.

L'empereur Mathias, n'ayant pas d'enfants, avait choisi pour successeur son cousin germain, Ferdinand, de Styrie, petit-fils de Ferdinand I[er], frère de Charles-Quint, et l'avait, de son vivant, fait élire roi de Bohême. Ce prince, élève des Jésuites et admirateur de Philippe II, veut retirer aux Bohémiens protestants la liberté de conscience. Ils s'irritent, portent plainte au conseil de Prague, et jettent par les fenêtres dans les fossés du château quatre officiers du gouvernement. Ce fut l'origine de la fameuse guerre de Trente ans.

Origine de la guerre de Trente ans. 1668.

Mathias meurt sur ces entrefaites. La couronne impériale est vacante, et Ferdinand, assiégé dans Vienne par les Bohémiens victorieux, ne peut la disputer. La diète était partagée entre les protestants et les catholique ; mais la défection de l'électeur de Saxe fait pencher la balance en faveur de ces derniers, et Ferdinand est proclamé empereur à Francfort le 28 août 1619. Les états de Bohême répondent à cette élection en offrant leur

Élection de Ferdinand III à l'empire. 1619.

Frédéric V reçoit la couronne de Bohême.

couronne à l'électeur palatin (1) Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre et neveu du stathouder de Hollande. Toute l'Union évangélique ou confédération des États protestants d'Allemagne le reconnaît pour chef et se soulève contre l'empereur, que soutient la ligue catholique.

Frédéric, prince sans talents et sans énergie, perd, dans une sanglante bataille livrée en 1620 sur la montagne Blanche, près de Prague, sa nouvelle couronne et ses États héréditaires. Enhardi par ces succès, l'empereur, étroitement allié avec l'Espagne, porte la guerre dans le Palatinat et menace d'extirper le protestantisme de toute l'Allemagne.

Période palatine de la guerre de Trente ans. 1619-1625.

Pour sauver ses libertés, l'Union évangélique, sans chef depuis la chute du Palatin, choisit Christian IV, roi de Danemark et duc de Holstein (1625), et alors s'ouvre la seconde période de la Guerre de Trente ans dite période danoise. Elle ne fut pas moins fatale que la première à la cause protestante; Christian, battu par les célèbres généraux impériaux Tilly et Walstein, est rejeté dans ses îles, voit tout le Jutland, le Schleswig, le Holstein envahis par les vainqueurs, et, pour sauver les débris de sa couronne, est réduit à signer l'humiliante paix de Lubeck, en 1629. Toute l'Allemagne protestante est sous le joug, et la cause de la liberté de conscience semble désespérée.

Période danoise. 1625-1629.

Diète de Ratisbonne. 1630.

Alors se réunit la diète impériale de Ratisbonne (1630) pour discuter les grandes questions qui, depuis vingt ans, agitent l'empire germanique. Mais là vient échouer la fortune de la maison d'Autriche : au lieu d'alliés Ferdinand ne trouve que des adversaires chez les électeurs catholiques eux-mêmes, alarmés de son ambition et de

(1) Le Palatinat, un des électorats d'Allemagne dans le cercle du Haut-Rhin, s'étendait sur les deux rives du fleuve et avait pour capitale Manheim.

son despotisme. Ils exigent de lui le licenciement de son armée de cent cinquante mille hommes, désormais inutile, et le renvoi de l'invincible général Walstein. C'est aussi à Ratisbonne que fut réglée l'affaire de la succession de Mantoue, dont l'empereur avait prétendu disposer comme fief impérial. Ce fut le second pas de la France dans les affaires de l'empire : l'occupation de la Valteline avait été le premier.

Suite de la guerre de Trente ans. Période suédoise. 1630-1635.

Richelieu voyait avec inquiétude les progrès de la maison d'Autriche, mais le moment n'était pas encore venu pour la France d'intervenir ouvertement. Richelieu se borna à promettre comme subside 1,200,000 livres par an au jeune roi de Suède Gustave-Adolphe, déjà illustre par ses victoires sur les Moscovites et les Polonais, et vers lequel maintenant se tournent les regards de tous les protestants d'Europe. Ce roi de neige, comme l'appelait Ferdinand dans son profond aveuglement, se précipite sur l'Allemagne. Vainqueur à Leipzig en 1631, puis au passage du Leck, où Tilly perdit la vie, il rend à la ligue catholique tous les maux qu'elle a faits à l'Union évangélique, et se prépare à frapper un dernier coup en attaquant Ferdinand dans sa capitale. L'empereur, épouvanté, rappelle alors l'illustre Walstein, qu'il avait disgracié. Les deux rivaux de gloire se rencontrent à Lutzen en 1632. Gustave fut victorieux, mais il mourut sur le champ de bataille, laissant le commandement de son armée à un autre héros, le duc Bernard de Saxe-Weimar. Celui-ci cependant, après de grands succès, perd, en 1634, la bataille décisive de Nordlingue contre l'archiduc Ferdinand, fils aîné de l'empereur. Les conquêtes de Gustave-Adolphe furent compromises, et la maison d'Autriche redevint toute-puissante. Ici finit la période suédoise de la guerre de Trente ans et s'ouvre la quatrième et dernière époque, à laquelle on donne le nom de période française.

Au moment où Richelieu engage la France dans cette lutte sanglante, que termina, seulement en 1648, le traité de Westphalie, il convient de jeter un regard sur l'état de l'Europe en 1635.

L'Europe en 1635. L'Italie, occupée au nord et au midi par les Espagnols, maîtres du Milanais et du royaume de Naples, était sans force et sans volonté. L'Angleterre, où une révolution allait éclater, restait étrangère aux affaires du continent. La Hollande, à l'expiration de la trêve de douze ans, avait repris contre l'Espagne la glorieuse guerre de l'indépendance. La reine Christine poursuivait avec les Suédois l'œuvre de son père Gustave-Adolphe; le Danemark, épuisé par la guerre de 1625, se tenait à l'écart. Quant à l'Allemagne, elle était plus que jamais divisée. L'électeur de Saxe avait, par la paix de Prague, abandonné la cause protestante; mais les quatre cercles de la haute Allemagne, Franconie, Souabe, Palatinat et Haut-Rhin, et l'électeur de Brandebourg, la défendaient encore. La Bohême était écrasée, et tout le reste de l'empire obéissait à la ligue catholique, dont le chef nominal était le duc de Bavière, récemment investi du Palatinat, mais qui n'était qu'un instrument entre les mains puissantes de l'empereur Ferdinand. Ce prince, chez lequel une ambition indomptable s'unissait à un fougueux fanatisme, était toujours, malgré l'invasion des Suédois, le maître de l'Allemagne, et poursuivait la ruine de l'Union évangélique, d'accord avec son cousin (1) Philippe IV, roi d'Espagne, ou plutôt avec son ministre Olivarez.

L'Espagne, à cette époque, était déjà bien déchue de sa

(1) On a vu que Charles-Quint avait partagé ses États entre son frère Ferdinand, son successeur à l'empire, et son fils Philippe II. Ce fut là l'origine des deux branches de la maison d'Autriche, l'un régnant à Vienne, l'autre à Madrid. Ferdinand II était petit-fils de Ferdinand Ier, et Philippe IV arrière-petit-fils de Charles-Quint.

puissance sous Charles-Quint; cependant elle avait conquis un nouveau royaume, le Portugal, et Philippe IV régnait encore, au dehors de la péninsule, sur Naples, la Sicile et le Milanais en Italie, sur toute la Belgique, sur le Roussillon, la Franche-Comté, la Flandre et l'Artois, frontières françaises, sur une partie de la côte septentrionale de l'Afrique et sur tout le nouveau monde. Par son étroite alliance avec l'empereur, héritier du reste des États de Charles V (1), l'ancienne monarchie de la maison d'Autriche se trouvait reconstruite et pesait d'un poids trop grand dans les destinées de l'Europe, quand Richelieu jeta dans la balance l'épée de la France. Catholique et vainqueur des protestants en France, il les prit sous sa protection en Allemagne et s'appuya, dans cette contrée, sur l'Union évangélique pour battre en brèche la maison d'Autriche. Continuateur de la politique de Henri IV, Richelieu, pas plus que ce grand roi, ne vécut assez pour voir la France en recueillir tous les fruits; mais avant de mourir il eut du moins la gloire de donner à sa patrie une nouvelle province. C'est l'histoire de la guerre de Trente ans de 1635 à 1642.

Début de la période française de la guerre de Trente ans. Disposition militaires de Richelieu. 1635-1648.

Richelieu prépare le succès de ses plans militaires par les plus grands efforts : il conclut avec l'Union évangélique, la Hollande et la Suède, une alliance offensive et défensive; il s'assure ainsi le concours de l'armée du prince d'Orange dans les Pays-Bas et de celle que commandait sur le Rhin le duc Bernard de Saxe-Weimar. Il signe en même temps de nouveaux traités avec les ducs de Savoie, de Mantoue et de Parme, auxquels il

(1) Avec la couronne impériale Ferdinand Ier reçut de son frère l'archiduché d'Autriche, héritage de leur père Maximilien. La Styrie, la Carniole, l'Alsace relevaient de cet archiduché. Les successeurs de Ferdinand Ier y joignirent les royaumes de Bohême et de Hongrie, le Tyrol et la Moravie. Telles étaient les possessions autrichiennes au moment de la guerre de Trente ans.

promet le partage du Milanais. Son plan de guerre embrasse à la fois la Flandre, le Rhin, la Valteline, et il forme quatre armées destinées à agir simultanément sur toutes ces frontières ; il porte ainsi tout à coup les forces militaires du royaume à un chiffre très-supérieur à celui qu'elles avaient atteint jusqu'alors. Se croyant aussi grand capitaine que grand homme d'État, le cardinal prétendait diriger du fond de son cabinet toutes les opérations de la guerre. A ses yeux, la première qualité des généraux qu'il choisit devait être l'obéissance, et il partagea le commandement de chaque armée, afin que les chefs se surveillassent mutuellement et qu'aucun d'eux ne se crût assez puissant pour agir par lui-même.

Campagne de 1635. L'armée du Nord, sous les méréchaux de Châtillon et de Brézé, devait joindre dans le Luxembourg celle des états généraux de Hollande, dans le but de chasser

Opérations des armées en Belgique. les Espagnols de la Belgique. Ceux-ci étaient commandés par le prince Thomas de Carignan, qui avait pris parti pour la maison d'Autriche, tandis que le duc de Savoie, Victor-Amédée, son frère, était entraîné malgré lui à servir la France. Le prince de Carignan se porta hardiment, avec quinze mille hommes, entre les deux divisions de l'armée du Nord, afin de les écraser séparément. Sa témérité fut punie : elles l'accablèrent à la fois dans la plaine d'Avein, lui enlevèrent cinquante drapeaux, et opérèrent leur jonction devant Maëstricht avec les Hollandais, commandés par le prince d'Orange. L'armée réunie présentait cinquante mille combattants et aurait pu opérer de grandes choses ; mais elle se porta aux plus affreux excès ; le sac de Tirlemont souleva les Belges, indécis jusqu'alors entre les Français et les Espagnols ; ils coururent aux armes et donnèrent ainsi le temps à l'armée impériale de Piccolomini d'arriver. Cette armée fit lever le siége de Louvain aux Français et les contraignit à l'inaction jusqu'à la fin de la campagne.

L'armée franco-suédoise d'Allemagne, divisée en plusieurs corps, sous le maréchal de la Force et le duc Bernard de Saxe-Weimar, avait en tête, d'une part, le duc Charles de Lorraine, dont les États, depuis le mariage de la princesse Marguerite, continuaient à être occupés par des garnisons françaises, et l'autre par le célèbre Gallas, qui bloquait dans Mayence une partie de l'armée de Bernard et tenait en échec ce grand général lui-même à Sarrebrück. Richelieu confia une seconde armée de quinze mille hommes au cardinal de La Valette, qui réussit à joindre Bernard et à le dégager. Mayence fut débloquée ; mais la disette et les maladies fondirent sur cette armée ; elle fit une retraite désastreuse et rentra dans Metz réduite de moitié. Le duc de Lorraine, quoique battu à Montbelliard par La Force, recouvra une partie de son duché, dont il fut bientôt après expulsé par une troisième armée, que Louis XIII commandait en personne. Le roi ne tenta aucune grande opération sur le Rhin ; il ne franchit point le fleuve, et les débris des trois armées dirigées sur cette frontière couvrirent la Champagne et la Lorraine, menacées par les Impériaux. En Allemagne.

L'Italie était le troisième théâtre des opérations stratégiques de Richelieu. Les princes alliés de la France, les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, devaient conquérir le Milanais, et le maréchal de Créqui, avec quinze mille hommes, avait l'ordre de les seconder. De fréquentes altercations entre le duc de Savoie et le maréchal paralysèrent tous les mouvements de l'armée, qui, après s'être portée en avant, échoua à l'attaque de Frascarolo et fut contrainte à lever le siége de Valanza. Créqui se replia sur la France, abandonnant les princes alliés, dont les États furent aussitôt envahis. En Italie.

Les armes françaises ne furent heureuses que dans la Valteline, où commandait le duc de Rohan, qui s'était fait une grande réputation militaire dans les guerres ci- Dans la Valteline.

viles, et qui parvint à couper toute communication entre les corps impériaux de la Lombardie et de l'Autriche; il tint tête avec cinq mille hommes, dans un pays insurgé, aux généraux Serbelloni et Fernamont, qui l'attaquaient avec des forces supérieures. Vainqueur à Morbégno, Rohan repoussa Fernamont dans le Tyrol, puis il chassa Serbelloni et les Espagnols de la Valteline après le glorieux combat du Val de Presle. Sur ce point seulement la campagne de 1635 fut honorable pour la France; le commandement n'y avait point été divisé, et l'intelligence qui conçut y fut toujours unie à la volonté qui exécuta.

Campagne de 1636.

Richelieu commença la campagne suivante avec autant d'armées que la précédente, et il essuya de grands revers. Il espérait conquérir la Franche-Comté, province espagnole sur laquelle il avait dirigé ses meilleures troupes, sous le prince Condé; mais cette armée fut promptement rappelée pour arrêter les Impériaux, qui avaient envahi la France. Le cardinal infant, frère du roi d'Espagne, Piccolomini et Jean de Wert, général bavarois, étaient entrés en Picardie et en Champagne avec quarante mille hommes.

Invasion de la France par les armées impériales. 1636.

La ligne de la Somme est forcée; Corbie dernière place forte sur cette frontière, tombe aux mains des Impériaux, dont la cavalerie croate se montre sur les bords de l'Oise, tandis qu'une seconde armée, sous Gallas et le duc de Lorraine, pénétrait en Bourgogne. La terreur règne dans Paris, où la fureur populaire se déchaîne contre le cardinal, qu'on accuse de tous les maux de la France; mais lui, supérieur à la crainte, traverse sans gardes les flots du peuple irrité, et se rend à l'Hôtel-de-Ville, d'où il appelle aux armes la noblesse et les corps de métiers, pour la défense de la patrie.

Un enthousiasme universel, comme on le revit plus tard en de plus sinistres jours, saisit alors la nation;

l'argent, les vivres, les armes affluent de toutes parts; nobles, bourgeois, artisans s'enrôlent comme volontaires. Au bout d'un mois une armée de quarante mille hommes marchait pour chasser l'ennemi du royaume.

Les généraux impériaux n'attendirent pas le choc : leur armée, chargée de butin, s'était affaiblie par la désertion et l'indiscipline ; ils se hâtèrent de repasser la frontière, et toutes les places de la Picardie retombèrent au pouvoir des Français, pendant que la vaillante défense de Saint-Jean de Losne arrêtait en Bourgogne les progrès de l'invasion. Une troisième tentative des Espagnols du côté des Pyrénées ne fut pas plus heureuse, et le sol français fut délivré des étrangers. Ce n'était là cependant qu'une guerre défensive. En Italie, une sanglante victoire du maréchal de Créqui et du duc de Savoie, remportée près du lac Majeur sur les Impériaux, n'avait eu aucun résultat.

Mort de Ferdinand II et des ducs de Savoie et de Mantoue. 1637.

L'année suivante (1637) fut marquée par la mort de plusieurs souverains engagés dans la guerre. L'empereur Ferdinand II mourut après avoir fait élire comme son successeur le roi de Hongrie son fils, et la France perdit ses deux alliés italiens, les ducs de Savoie et de Mantoue. La guerre avait continué sur toutes les frontières sans succès comme sans revers décisifs, et le seul fait militaire important de cette campagne fut l'évacuation de la Valteline par le duc de Rohan, chassé par les anciens alliés de la France, les Grisons, qui maintenant se tournaient contre elle.

Campagne de 1638.

La guerre continua en 1638 avec des chances fatales pour la France. Au nord il fallut lever le siége de Saint-Omer, et sur la frontière de l'Espagne, malgré les succès maritimes de l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, les Français furent battus par l'amiral de Castille et forcés d'abandonner le siége de Fontarabie. La victoire de leur allié, le duc Bernard de Saxe-Weimar, compensa seule

Victoire du duc de Saxe-Weimar à Rhinfeld. 1638.

sur le Rhin tant de désastres. Le duc Bernard assiégeait Rhinfeld. Jean de Wert accourt au secours de la ville, bat les Weimariens et les force à lever le siége, quand tout à coup Bernard, qu'on croyait vaincu, reparaît sous les murs de Rhinfeld, surprend les Impériaux dans l'ivresse du triomphe, les taille en pièces et fait prisonniers leurs quatre généraux, parmi lesquels le célèbre Jean de Wert. C'est dans ce dernier combat que périt un héros, le duc de Rohan, l'ancien chef des calvinistes français, puis général de l'armée de la Valteline, et simple volontaire enfin dans l'armée de Bernard.

La victoire de Rhinfeld fut le dernier exploit du duc de Weimar; l'année suivante (1639) il mourut du typhus, à l'âge de trente-six ans, laissant inachevés tous les vastes projets qu'il avait conçus pour la grandeur de sa maison. La France acheta aux enchères ses conquêtes d'Allemagne et son armée, dont le commandement fut donné au duc de Longueville, qui, de concert avec le comte de Guébriant, franchit le Rhin et tint la campagne durant deux années au delà du fleuve, sans avantages décisifs, mais aussi sans disgrâces.

Opérations militaires en Flandre. 1639.

En 1639 le roi voulut assister en personne aux opérations de l'armée de Flandre; mais les succès des Français se bornèrent à la prise d'Hesdin, que La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, emporta sous les yeux du roi; il reçut le bâton de maréchal sur la brèche pendant que Piccolomini battait près de Thionville une autre armée française commandée par Feuquières. Ainsi se termina dans le Nord la campagne de 1639. Elle fut plus brillante en Piémont. Cette contrée était alors un foyer d'intrigues. Le cardinal Maurice et Thomas, prince de Carignan, frère du feu duc, disputaient la régence à sa veuve Christine, fille de Henri IV. Les beaux-frères de Christine faisaient soutenir leurs prétentions par le roi d'Espagne, et promettaient à ce prince de lui livrer les

places fortes du Piémont. La régente implora les secours du roi de France, son frère ; Richelieu confia une armée au cardinal de La Valette, et celui-ci, sous prétexte de protéger le fils de Victor-Amédée, envahit la moitié de ses États, puis expira d'une fièvre contagieuse. Richelieu lui donna un habile successeur : ce fut Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, qui ravitailla Casal, asiégé par les Espagnols, et opéra ensuite une belle et difficile retraite de Chiari à Carignan, en présence des armées très-supérieures du prince Thomas et de Léganez, gouverneur espagnol du Milanais, qu'il vainquit au combat glorieux de *la Rotta*.

Succès du cardinal de La Valette et du comte d'Harcourt en Piémont. 1639.

Les principales puissances belligérantes, la France, l'Empire, l'Espagne, malgré quelques succès partiels, ne recueillaient aucun fruit de cette guerre désastreuse, à laquelle s'acharnaient les ministres dirigeants de Philippe IV et de Louis XIII, Olivarez et Richelieu. Les deux États étaient épuisés, et des deux côtés éclatèrent à la fois des soulèvements populaires dont l'issue fut bien différente.

Misère de la France pendant la guerre.

L'impôt en France s'était élevé à cent millions depuis les dernières années : c'était le double de l'impôt au temps de Henri IV. L'inflexible cardinal se montrait également redoutable à toutes les classes de la nation, aux pauvres et aux riches, aux faibles et aux puissants ; il saisit les rentes sur l'Hôtel-de-Ville, renferma à la Bastille les rentiers qui osaient se plaindre, et défendit au parlement de les protéger. Mais c'était surtout le peuple que la guerre ruinait, et les taxes, dont la plus lourde part tombait sur les paysans, étaient devenues intolérables. L'impôt de la *taille* surtout se levait sur eux avec une effrayante rigueur. Ils étaient considérés dans leurs villages comme solidaires les uns des autres, et souvent, lorsque les malheureux s'étaient épuisés pour acquitter leur quote-part, ils voyaient tout à coup saisir leurs ré-

coltes, leurs meubles et jusqu'à leur personne, pour acquitter la taxe de voisins plus pauvres et insolvables. Plusieurs de ces infortunés, jetés en prison pour ce motif odieux, furent protégés et mis en liberté par la cour des aides de Rouen, dont le conseil du roi cassa les arrêts. Les rigueurs redoublèrent et poussèrent au désespoir beaucoup d'habitants de la base Normandie, qui, désignés avec mépris sous le nom de *Va-nu-pieds*, prirent enfin les armes, et se retranchèrent sur les coteaux d'Avranches.

Révolte des Va-nu-pieds en Normandie. 1640.

Des troupes étrangères, sous le colonel Gassion, étouffèrent l'insurrection dans le sang des insurgés. Après les soldats vinrent les juges et les bourreaux. Richelieu choisit le chancelier Séguier pour venger l'autorité royale : le parlement de Normandie fut suspendu, toutes les franchises supprimées, et la ville de Rouen frappée d'une contribution énorme. Séguier déclara que la province entière serait gouvernée par la volonté absolue du roi, sans limites et sans contrôle; il présida un tribunal de son choix, qui rendit une multitude d'arrêts de confiscation, d'exil et de mort. Telle fut l'insurrection de la Normandie, sans écho dans le reste du royaume et promptement étouffée par la main de fer qui pesait alors sur la France.

Insurrection de la Catalogne. 1644.

Les révoltes en Espagne furent plus graves et exercèrent sur la suite de la guerre une grande influence. La Catalogne, avec ses annexes le Roussillon et la Cerdagne, formait par ses franchises une province presque indépendante de la monarchie espagnole. Traités durement par Olivarez, les Catalans s'insurgent, massacrent leur vice-roi et se donnent à la couronne de France.

Le Portugal recouvre son indépendance. 1641.

Une autre révolution éclatait en même temps à l'autre extrémité de la péninsule. Les Portugais, asservis par l'Espagne depuis soixante ans, secouent un joug détesté : Jean de Bragance, descendant de leurs anciens

monarques, est élu roi, et il se hâte de s'allier avec la France et la Hollande contre les Espagnols.

Campagne de 1640.

La guerre sévissait toujours en Allemagne, où Guébriant se maintenait avec honneur; mais alors les deux principaux foyers des opérations militaires étaient l'Artois et le Piémont. Une armée nombreuse fut réunie en Picardie, sous les trois maréchaux de La Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes; elle entra en Artois et investit Arras, dont Louis XIII et Richelieu vinrent presser le siége.

Succès en Artois.

Beau trait de Fabert. 1640.

Là se fit connaître par un beau trait l'illustre Fabert, officier de fortune, qui s'éleva par son seul mérite à la dignité de maréchal de France. Richelieu lui demandait s'il connaissait quelqu'un qui oserait, pour cent mille écus, pénétrer dans la place assiégée et la reconnaître. « J'irai pour l'honneur, » répondit Fabert; et il tint parole. En vain le cardinal-infant tenta de forcer les lignes françaises et de faire lever le siége : Arras capitula. Un jeune héros, le duc d'Enghien, qui devint le grand Condé, fit ses premières armes dans cette campagne, sous les ordres du maréchal de La Meilleraye.

Succès en Piémont. 1640.

La campagne du Piémont fut plus glorieuse encore pour nos armes. Le comte d'Harcourt, avec dix mille hommes contre vingt mille, força le marquis de Léganez à lever le siége de Casal; il se porta ensuite, par une marche audacieuse et rapide, sur Turin, que défendait le prince Thomas, et il investit cette place. Léganez voulut la dégager: l'armée française assiégeante se vit assiégée à son tour dans ses lignes par une armée très-supérieure en nombre et vivement pressée entre celle-ci et la garnison. D'Harcourt, par la rapidité de ses manœuvres, trompa les deux généraux ennemis; il les battit tour à tour et força le prince Thomas à capituler. Il avait été dignement secondé par le frère puîné du duc de Bouillon, le vicomte de Turenne, qui devait être

compté un jour parmi les plus grands capitaines de l'Europe.

Conspiration de Sedan. 1641.

Une nouvelle rébellion éclata en France au commencement de 1641. Les ennemis de Richelieu s'unirent contre lui à ceux de leur patrie. Du haut de ses remparts de Sedan, le duc de Bouillon attendait le moment favorable pour ranimer en France la guerre civile ; le comte de Soissons, prince du sang, et le duc de Guise, petit-fils du Balafré, vinrent le rejoindre dans sa retraite, et tous trois, s'alliant aux Impériaux, marchent sur Paris à la tête d'une petite armée. Lamboi, général de l'empereur, commande leurs troupes, qui rencontrent à la Marfée, sur la Meuse, l'armée du maréchal de Châtillon, que Richelieu a dirigée sur Sedan pour prévenir les rebelles. L'armée royale se débande presque sans combattre, et le chemin de Paris était ouvert aux rebelles. Mais ils n'avaient plus de drapeau : le comte de Soissons avait été tué après le combat au milieu de ses officiers, d'un coup de pistolet, sans qu'on sût jamais quelle main l'avait frappé. Ce coup assura la puissance du cardinal et le repos du royaume. La campagne de 1641 n'avait point été interrompue par cet événement, et la France conserva les avantages acquis dans la précédente en Artois et en Piémont. Guébriant se couvrit de gloire en Allemagne ; il parvint, après une marche longue et difficile, à joindre à Zwickau, sur la Mulda, l'illustre général suédois Banner. Celui-ci, déjà grièvement malade, expire presque aussitôt après cette jonction, qui sauvait son armée.

Combat de la Marfée.

Mort du comte de Soissons. 1641.

Campagnes de 1641-1642. Belles opérations de Guébriant en Allemagne.

L'actif Torstenson, qui, affecté de paralysie, se faisait porter en litière au milieu de son armée, succède à Banner dans le commandement et dans la victoire. Les deux armées se séparent, et chacune vole à de nouveaux triomphes. Guébriant bat Piccolomini à Wolfenbüttel et Lamboi à Kempem, pendant que le Suédois triomphe dans cette même plaine de Leipzig théâtre de la victoire de

Gustave-Adolphe. Leurs armées se rejoignent de nouveau, et toute la Saxe est soumise.

Conquête du Roussillon. 1642.

Malgré les révolutions de Lisbonne et de Barcelone la maison d'Autriche soutenait encore résolûment la lutte. C'est au cœur de sa puissance que Richelieu veut la frapper. L'invasion de l'Espagne est décidée, et l'armée royale s'ébranle vers les Pyrénées. Mais avant de franchir les monts il importe d'achever la conquête du Roussillon dépendance de la Catalogne, où Philippe a conservé quelques places importantes. Le roi Louis XIII en personne vient mettre le siége devant Perpignan.

Victoire de Lérida. 1642.

L'Espagne s'épuise pour sauver cette place; elle est vaincue sur mer, et, après une héroïque défense de quatre mois, le gouverneur capitule le 9 septembre 1642, et la journée de Lérida, où le général espagnol Léganez fut battu par Lamothe-Houdancourt, acheva la conquête du Roussillon, qui désormais fera partie du royaume de France. Louis XIII et son ministre survécurent peu à cette victoire.

Politique intérieure de Richelieu.

Après avoir rapidement décrit les diverses phases de la lutte soutenue par Richelieu pendant sept années contre la maison d'Autriche, il est temps de jeter un regard en arrière sur l'état intérieur du royaume. A l'époque où s'ouvrit la période française de la guerre de Trente ans, la reine mère, le duc d'Orléans et les autres princes du sang étaient exilés ou soumis; mais les revers de 1636 ranimèrent les espérances des mécontents; d'autres trames furent ourdies contre la vie ou l'autorité du terrible cardinal, qui répondit à de nouveaux complots par de nouvelles rigueurs. La plus redoutable de ces conspiration fut celle de Sedan.

La prison, l'échafaud, l'exil, le poison même, dit-on, le délivrent de ses ennemis. Il fait fermer l'Angleterre et la Hollande à la mère du roi, pauvre et suppliante; il chasse du royaume le duc de Vendôme, fils naturel

d'Henri IV, et le duc de Guise; fait condamner à mort par contumace le duc de La Valette, accusé de trahison pendant le siége de Fontarabie, et il étend le châtiment jusqu'au père du coupable, le vieux d'Épernon, qu'il dépouille de son gouvernement de Guienne.

Tandis que Richelieu frappait ainsi la haute aristocratie il multipliait pour la roture les charges d'honneur et les emplois publics, et l'un de ses actes les plus dignes d'attention est la création des intendants de finance, qu'il investit de pouvoirs très-étendus dans l'ordre administratif et judiciaire, et qui annulèrent presque complétement les restes d'autorité féodale des gouverneurs de province. Ces intendants étaient choisis dans la roture parmi des hommes sans importance personnelle; ils ne relevaient que du *conseil du roi*, dont ils étaient les instruments dociles et qui s'efforça sans cesse, en violant ou en méconnaissant une foule de priviléges et de droits acquis, d'étendre à tout son autorité et de subordonner toutes les forces de l'État à l'action d'une force unique et centrale. Après avoir ainsi comprimé l'aristocratie, Richelieu excita le roi à enlever aux parlements tout pouvoir politique: Louis XIII leur commanda d'enregistrer sur-le-champ ses édits sans examen préalable, et leur permit à peine quelques observations sur les matières de finances. Plusieurs magistrats ayant réclamé contre un semblable despotisme, leurs charges furent supprimées, afin que le corps entier de la magistrature comprît qu'il n'existait que par un effet de la bonté du monarque.

Création des intendants. 1635.

Le cardinal, selon sa propre expression, détestait les épines et les lenteurs de ces compagnies, qui formaient, disait-il, des difficultés sur tout (1). Il combattit aussi les

(1) Les corps qui ont le dépôt des lois, dit à cette occasion Montesquieu, n'obéissent jamais mieux que quand ils vont à pas tardifs et qu'ils apportent dans les affaires du prince cette réflexion qu'on

prétentions et les priviléges du clergé, qui jusqu'alors n'avait jamais payé d'impôt, et, en même temps qu'au nom des libertés gallicanes Richelieu défend tout envoi de deniers de France à Rome, il frappe l'Église d'une énorme contribution, qu'il fait acquitter malgré les anathèmes du saint-siége. Le clergé, la noblesse, les parlements n'osent murmurer : la France et son roi étaient asservis à Richelieu. Les paroles de ce ministre sur sa propre politique font frémir. « Je n'ose rien entreprendre, dit-il, sans y avoir bien pensé; mais, quand une fois j'ai pris une résolution, je vais droit à mon but : je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. »

Le clergé paye l'impôt.

Son orgueil ne souffrit de rivaux ni en pouvoir ni en magnificence, ni en talents. Ami des lettres, comme tous les hommes vraiment grands, et désirant fixer la langue et la polir, il eut la gloire de fonder, dans ce but, l'Académie française, dont firent partie Balzac, Voiture, Vaugelas et les écrivains les plus éminents de l'époque; il embellit la Sorbonne et encouragea les artistes par des honneurs et des pensions; mais, auteur lui-même de la mauvaise tragédie de *Mirame*, il imposa par jalousie à l'Académie française l'obligation de critiquer *le Cid*, chef-d'œuvre du grand Corneille.

Fondation de l'Académie française. 1635.

Il haïssait d'instinct tout esprit indépendant et fier, et, pour cette cause, il prit ombrage du célèbre Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qu'il honorait d'ailleurs pour l'austérité de son caractère et de ses mœurs. Saint-Cyran avait été le condisciple et demeura l'ami de Jansénius, évêque d'Ypres, auteur d'un livre fameux sur la doctrine de saint Augustin. Quelques propositions de ce

Saint-Cyran persécuté par Richelieu.

ne peut guère attendre des lumières de la cour et de la précipitation de ses conseils (*a*).

(*a*) Barbaris cunctatio servilis; statim exsequi regium videtur. (Tacit., *Annal.*, l. V.)

livre furent attaquées par les jésuites à l'instigation du cardinal. Saint-Cyran avait approuvé l'ouvrage et se montra inflexible à le soutenir; il osa le défendre contre Richelieu même, qui se vengea et le fit enfermer en 1638 à la Bastille. Dans cette même année le cardinal perdit son agent le plus intime, le Père Joseph, simple capucin, qu'on avait surnommé l'Éminence grise, et qui savait mieux que personne l'art de persuader les rois et de pénétrer leurs secrets. « J'ai perdu mon bras droit, » dit Richelieu en apprenant sa mort. Désormais sans confident, le cardinal poursuivit seul son œuvre.

Le Père Joseph.

Durant la campagne du Roussillon une dernière et sanglante catastrophe porta au comble l'autorité de Richelieu et la terreur de son nom. Le roi tenait ses favoris de sa main; le cardinal les choisissait de manière à être instruit par eux des volontés secrètes du monarque, et les brisait aussitôt qu'ils cessaient de lui être utiles ou manifestaient le désir de grandir sans son appui. Il avait placé auprès du roi le jeune d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, âgé de vingt et un ans. Celui-ci, nommé grand écuyer, fit de rapides progrès dans les bonnes grâces du souverain, et, découvrant son antipathie pour le cardinal, il conçut l'espoir de le renverser. Il se ligua dans ce but avec la reine, avec Gaston d'Orléans et le duc de Bouillon, qui se flattait toujours de remplacer Richelieu. Le cardinal, que le roi traitait depuis quelque temps avec froideur, s'éloigne prudemment; il séjourne à Tarascon et laisse l'imprudent Cinq-Mars et ses complices s'engager avec Olivarez. Il se rend maître enfin de la copie d'un traité d'alliance entre les Espagnols et les conjurés, et l'envoie à Louis.

Conspiration de Cinq-Mars. 1642.

Cinq-Mars est aussitôt saisi, et on arrête avec lui le jeune de Thou, fils du célèbre historien de ce nom, son ami et son confident, mais non son complice. Le duc de Bouillon est fait prisonnier au milieu de l'armée d'Italie,

dont il vient de recevoir le commandement. Le roi quitte le camp de Perpignan, et se fait porter à Tarascon auprès du cardinal, aussi accablé que lui par la maladie et les infirmités. Richelieu éclate en reproches ; Louis s'excuse et se justifie ; puis il enjoint à ses sujets d'obéir à son ministre comme à lui-même. Le cardinal, se rend à Lyon par le Rhône, traînant à la remorque, dans un bateau attaché au sien, ses deux jeunes prisonniers. Une commission instruisit leur procès : le crime de Cinq-Mars n'était point prouvé ; les lâches dépositions du duc d'Orléans le perdirent. Cinq-Mars fut condamné à mort et exécuté avec le jeune de Thou, coupable de n'avoir point dénoncé son ami. Le duc de Bouillon perdit sa principauté, en échange de laquelle il obtint son pardon ; Gaston d'Orléans eut la permission de vivre à Blois en simple particulier.

Exécution de Cinq-Mars et de Thou. 1642.

Richelieu, satisfait et vengé, part pour Paris et voyage en triomphateur. Ses gardes le portent sur leurs épaules dans une espèce de chambre meublée, et il fait abattre à son entrée dans les villes, les portes trop étroites pour le recevoir. C'est ainsi qu'il traverse la France depuis Lyon jusqu'à son palais, où il déploie un faste bien supérieur à celui du monarque.

La reine mère mourut alors dans l'indigence, à Cologne. Richelieu la suivit de près au tombeau. On vit le roi sourire pendant l'agonie du cardinal, et lorsqu'il apprit sa fin : « Voilà, dit-il froidement, un grand politique de mort. » A peine Richelieu eut-il les yeux fermés que le roi abandonna les voies où il avait marché ; les prisons s'ouvrirent et les exils cessèrent ; les Vendôme, les d'Elbeuf, les Bassompierre, les Guise reparurent à la cour, et préludèrent par de vaines querelles aux orages du règne qui allait commencer. Louis XIII, en effet, ne survécut que six mois à son terrible ministre, et mourut au château neuf de Saint-Germain, âgé de quarante-deux ans. Peu de

Mort de Marie de Médicis et de Richelieu 1642.

Mort de Louis XIII. 1643.

jours avant d'expirer il avait nommé Anne d'Autriche régente, et Gaston, son frère, lieutenant général du royaume; il leur adjoignit un conseil de régence, sous la présidence de Condé. Le lendemain il fit baptiser le Dauphin, âgé de cinq ans, et, l'ayant fait venir de la chapelle dans sa chambre, il lui demanda comment il se nommait : « Je me nomme Louis XIV, répondit l'enfant. — Pas encore, mon fils, pas encore, » dit le monarque expirant. Ce mot seul annonçait un roi. On était, dit un contemporain, si las de son gouvernement, qu'il tardait à tout le monde qu'il fût mort, même à ceux qui lui avaient le plus d'obligation (1).

Considérations sur Louis XIII et Richelieu.

Ce roi, plus brave que son frère, ne fut pas plus que lui doué de force morale et de fermeté; il n'aima personne : sombre, soupçonneux, jaloux et inconstant, sa faveur exposait à autant de dangers que sa haine. Trop faible pour régner par lui-même, il sentait son impuissance, et ce fut le secret du long ascendant de Richelieu; aussi ce ministre fut-il accusé d'avoir suscité des troubles à l'intérieur et à l'étranger pour se rendre plus indispensable encore au faible monarque, complice de sa tyrannie. Entre les actes qui émanèrent de la volonté propre de ce prince, que des flatteurs ont surnommé *le juste*, l'histoire cite le vœu par lequel, en relevant de maladie, il mit son royaume sous la protection de la Vierge. Louis XIII, aux yeux de la postérité, s'efface tout entier devant Richelieu, et c'est un spectacle instructif que le tableau de ce roi incapable, volontairement courbé jusqu'à sa mort sous le génie d'un ministre orgueilleux qu'il hait et sans lequel il se reconnaît dans l'impuissance de régner.

On voit le bien et le mal étroitement unis dans le caractère et dans l'œuvre de ce ministre, puissant assemblage d'ombre et de lumière. Pour soutenir ses entreprises

(1) Mémoires de Monglat.

et son faste il foula impitoyablement les peuples, et les seules dépenses de sa maison s'élevaient à plus de quatre millions; mais il accrut la puissance du royaume en organisant ses forces militaires sur un pied formidable, en créant la marine royale et en écrasant le parti politique des protestants français sans les attaquer dans leur croyance religieuse. Il rendit le premier la France prépondérante en Europe; elle lui dut, entre autres conquêtes, celle du Roussillon au midi, et au nord celle de la principauté de Sedan, perpétuel foyer d'intrigues, et l'établissement de colonies florissantes au Canada et dans les Antilles. Ce fut lui qui, en soutenant les protestants d'Allemagne contre l'Autriche, consolida le fameux système d'équilibre en Europe; mais si, à beaucoup d'égards, sa politique extérieure fut habile et ferme, on lui reproche avec justice d'avoir négligé toutes les occasions d'alléger pour les peuples l'intolérable fardeau de tant de guerres en signant une paix honorable. Non-seulement Richelieu voulait que l'équilibre européen fût maintenu, il voulait encore que les autres nations fussent humiliées, et il est le véritable auteur de cette politique violente et agressive trop bien suivie par son successeur Mazarin, par Louis XIV, et de nos jours par un conquérant à jamais fameux, et qui fait consister la gloire d'une nation dans l'abaissement et dans l'humiliation de toutes les autres : politique toujours fatale à la longue, source de réactions terribles et de guerres perpétuelles; car l'amour de la patrie, de l'indépendance et de la dignité nationale est dans le cœur de tous les peuples; pour eux comme pour les individus, la liberté, l'honneur sont les plus précieux des biens, et, de la part d'une nation humiliée ou esclave, accepter une trêve, signer une paix, c'est ajourner la vengeance.

Richelieu, par la protection éclairée qu'il accorda aux lettres, aux arts, à l'industrie et au commerce, contribua

beaucoup à l'émancipation du tiers état et aux progrès que fit la bourgeoisie en importance et en considération. Tandis que d'une main il abaissait les grands, il sut de l'autre élever le mérite personnel et le distinguer dans les rangs les plus humbles. C'est par là que sa mémoire est chère surtout à une école qui a trop confondu la liberté avec l'égalité; elle l'a loué sans mesure pour avoir affermi la puissance royale sur les ruines de la féodalité; mais Louis XI, avant Richelieu, avait écrasé la haute aristocratie, et, parmi les successeurs de ce monarque, tous ceux qui surent régner furent des rois absolus. Henri IV lui-même, du jour où il fut reconnu roi par la France, ne rencontra plus de limites à son autorité. Si Louis XIII avait eu quelque fermeté dans l'âme, il eût aussi régné sans obstacle et sans partage; mais on sentait qu'il n'était roi que de nom et que Richelieu régnait pour lui. Ce fut contre le ministre que la plupart des conspirateurs dirigèrent leurs complots, avec l'intention de l'abattre et de lui succéder. Ce n'était pas le trône qu'ils attaquaient; ils disputaient, pour ainsi dire, la régence à Richelieu, sous un roi qu'ils savaient trop faible et trop incapable pour jamais sortir de tutelle. Richelieu porta sans doute aux factieux des coups terribles et leur ôta pour un temps les moyens de résister avec succès; mais, en leur enlevant aussi toute chance de pardon, il les jeta dans des entreprises extrêmes et désespérées; il eut à lutter contre les révoltes jusqu'à la fin de ses jours, et sa mort fut suivie de troubles aussi grands que ceux qui avaient précédé son ministère.

Ce n'est donc pas Richelieu qui fortifia l'autorité royale d'une manière durable, ce n'est pas lui qui courba les princes et les grands devant la seule majesté du trône, quel que fût le monarque : ce but ne pouvait être atteint que par le double ascendant d'une grande gloire et d'une longue habitude, et pour y parvenir il ne fallait rien

moins que l'imposant caractère de Louis XIV, la durée de son règne et ses étonnants prestiges. Entraîné par la passion pour l'autorité, pour l'unité de la France et pour la grandeur, Richelieu franchit toutes les limites dans lesquelles il convient que l'action de l'État soit contenue. S'il importe en effet que la puissance publique soit forte et les factions réprimées, il n'est pas moins nécessaire, pour que le corps social conserve longtemps sa vigueur, que la vie circule librement et abondamment dans tous ses membres. Richelieu méconnut ce principe et contribua plus que personne à fonder en France cette centralisation redoutable dont l'excès est un grand péril pour plusieurs peuples du continent. Son testament politique est le code du despotisme; en comprimant sous le niveau d'un pouvoir sans bornes les franchises municipales des villes et en violant les droits des provinces agrégées à la couronne, Richelieu renversa les digues salutaires qui, sagement maintenues, auraient pu empêcher l'autorité royale d'abuser d'elle-même. Il foula également aux pieds l'autorité des parlements, et n'eut recours, pour assurer la paix de l'État, qu'aux armes et aux supplices. Il travailla ainsi beaucoup plus pour le présent que pour l'avenir; les troubles qui ensanglantèrent la France pendant presque toute la durée de son ministère, et surtout ceux qui éclatèrent avec violence après sa mort, prouvent que pour discipliner une nation la terreur ne suffit pas; qu'aucune force ne supplée à des institutions sages, protectrices des droits véritables et des intérêts légitimes; qu'enfin les rois ou les tuteurs des empires peuvent difficilement fonder à l'aide des soldats et des bourreaux un ordre de choses stable après eux lorsqu'ils ont négligé d'appeler sur les lois le respect de tous en les respectant eux-mêmes.

La raison et l'esprit de convenance n'avaient pas encore sous Louis XIII réglé les attributs distincts de chaque État social de la France.

nistre Augustin Potier, évêque de Beauvais, homme incapable et totalement étranger aux affaires; elle invita ensuite le parlement à casser le conseil de régence. Des promesses flatteuses gagnèrent les partisans de Richelieu et leurs adversaires, et dans un lit de justice tenu le 18 mai par le jeune roi, âgé de cinq ans, la reine fut reconnue régente du royaume et libre de composer son conseil à sa volonté. C'était la seconde fois que pendant une minorité le parlement était appelé à désigner la main qui devait exercer la puissance suprême. Les états généraux cependant avaient seuls hérité des droits politiques des anciens parlements ou assemblées générales des hommes libres de la nation, tenus sous les rois des deux premières races; le parlement de paris, quoique les Pairs siégeassent dans son sein, n'était qu'une simple cour de justice et n'avait aucune autre attribution supérieure à celles des parlements de province. Marie de Médicis et Anne d'Autriche, en se soumettant d'avance à sa décision, contribuèrent à lui donner une opinion exagérée de son importance politique; il en résulta de grands troubles et des périls sérieux pour l'État.

Lit de justice. Le parlement reconnait Anne d'Autriche pour régente. 18 mai 1643.

Le cardinal Mazarin, membre du conseil de régence, avait été d'avis qu'il fût cassé : la reine récompensa son dévouement; elle le nomma premier ministre, et sa faveur fut le prétexte de nouvelles intrigues. Ceux que Richelieu avait proscrits étaient revenus en foule à la cour, où ils se plaignirent de ce que la régente, jadis persécutée

Fronde la régente ôta la charge de gouverneur au duc de Vendôme et en investit le maréchal de Villeroi. Sous ses ordres on avait placé comme précepteur près du roi le spirituel abbé Péréfixe de Beaumont; mais les guerres civiles nuisaient à cette éducation, et le royal élève ne se perfectionna que dans les exercices du corps, où il excellait. « Il se plaisait cependant, dit Voltaire, aux vers et aux romans qui, en peignant la galanterie et la grandeur flattaient en secret son caractère. »

avec eux, ne les avait point comblés d'assez de grâces. Augustin Potier, jaloux de Mazarin, entra dans leur ligue, qu'on nomma *la cabale des Importants*, et dont les chefs furent les Guise, les Vendôme, les d'Épernon, la fameuse duchesse de Chevreuse et sa belle-mère, la duchesse de Montbazon. Celle-ci, ayant offensé la duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien, déjà célèbre, fut disgraciée par Anne d'Autriche, et fit partager au duc de Beaufort ses désirs de vengeance. La régente sévit contre eux et contre leurs partisans; elle en exila plusieurs de sa cour, fit enfermer Beaufort à Vincennes, et renvoya l'évêque de Beauvais dans son diocèse. Elle détruisit la cabale des Importants par ces mesures rigoureuses et donna toute sa confiance au cardinal Mazarin. La France dès lors jouit de quelque calme à l'intérieur pendant trois années. Cabale des Importants.

La guerre contre l'Empire et l'Espagne continuait glorieuse pour la France sur toutes les frontières. Louis de Bourbon, duc d'Enghien, si célèbre sous le nom de *grand Condé*, avait gagné en Flandre, cinq jours après la mort de Louis XIII, la bataille de Rocroi sur les Espagnols, commandés par don Francisco de Mélos. Là périt le fameux comte de Fuentès et fut détruite la redoutable infanterie espagnole, invincible depuis Charles-Quint. Le vainqueur ne dut son succès qu'à lui-même; il avait vingt-deux ans. L'importante prise de Thionville fut le premier fruit de cette victoire, que suivirent de près la mort du maréchal de Guébriant et la défaite du comte de Rantzau, son successeur, battu à Duttlingen par le duc de Lorraine et par deux illustres généraux, Jean de Werth et Mercy. Il ne resta que cinq à six mille hommes d'une armée qui longtemps avait fait trembler l'Empire; le maréchal de Turenne fut envoyé pour en recueillir les débris. Opérations militaires. 1643-1648. Bataille de Rocroi. 1643.

De brillants succès effacèrent ce revers; d'Enghien,

Batailles de Fribourg et de Nordlingue. 1644.

avec Turenne sous ses ordres, vainquit Mercy à Fribourg. Le prince, pour animer ses soldats dans cette grande journée, jeta son bâton de commandement dans les retranchements ennemis et le reprit l'épée à la main. Il marcha l'année suivante au secours de Turenne, surpris et battu à Mariendal, et gagna le bataille de Nordlingue; la mort de Mercy décida la victoire. Le grand talent de Condé consistait à prendre en un instant les résolutions les plus hardies et à les exécuter ensuite avec prudence et rapidité. Le duc d'Orléans, oncle du roi, et le comte d'Harcourt avaient heureusement aussi soutenu la guerre, l'un en Flandre, l'autre en Catalogne. Le premier, aidé du maréchal de Gassion, s'empara de Gravelines et de Courtray, et prit Mardick à la vue d'une armée ennemie. La mer ne fut pas moins favorable aux Français : vingt de leurs galères battirent en 1646 la flotte espagnole sur les côtes d'Italie, et la même année le duc d'Enghien, secondé par le célèbre Tromp, amiral hollandais, donna Dunkerque à la France. Il vola ensuite en Espagne, où il échoua devant Lérida, dont il fut obligé de lever le siége. Naples se soulevait alors à la voix du pêcheur Mazaniello. Le duc de Guise, appelé par les Napolitains, se jeta dans ses murs; mais la France ne le soutint pas : il fut fait prisonnier par Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et Naples retomba sous le joug espagnol.

Soulèvement de Naples par Mazaniello.

Les années 1647 et 1648 furent fatales à la maison d'Autriche. Turenne, aidé des Suédois, gagna la bataille de Sommerhausen; le général Wrangel prit la Petite-Prague, et la bataille de Lens termina la guerre; le duc d'Enghien, devenu prince de Condé, la livra, en 1648, à l'archiduc Léopold, frère de l'empereur. Il marcha à l'ennemi en prononçant ces seules paroles : « Soldats, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue. » Il mit en déroute les Impériaux et les Espagnols, prit cent drapeaux et trente-huit pièces de canon; sa victoire fut

Bataille de Lens. 1648.

complète, et Léopold demeura sans armée. Accablé de tant de revers, Ferdinand III consentit à traiter, et la paix fut enfin signée à Munster, en Westphalie. Par elle la France conserva une grande partie de l'Alsace, les Trois-Évêchés et les deux places de Philisbourg et de Pignerol, clefs de l'Allemagne et du Piémont. Les principaux articles du traité, relatifs aux alliés de la France, proclamèrent la souveraineté des divers États de l'Allemagne dans l'étendue de leur territoire, précisèrent leurs droits aux diètes générales de l'Empire, et admirent les calvinistes à jouir des mêmes avantages que les luthériens. La Suède obtint une partie de la Poméranie, plusieurs places fortes et cinq millions d'écus. Les cantons suisses furent déclarés indépendants de l'empire germanique, et l'on reconnut également l'indépendance des Provinces-Unies à l'égard de cet empire et de l'Espagne. La paix de Westphalie termina en Allemagne la sanglante guerre de Trente ans. L'Espagne seule refusa d'y accéder, et la guerre continua entre ce pays et la France.

Paix de Munster ou de Westphalie. 1648.

A l'époque où ce traité célèbre fut signé, de grands troubles agitaient le royaume à l'intérieur. Mazarin, tout-puissant, soulevait contre lui une haine et une indignation presque générales. Ce ministre unissait à des talents distingués beaucoup d'indolence et de frivolité. Ridicule par son accent et par ses manières, et odieux comme étranger, il fut en butte à de nombreuses cabales; il voulait, comme Richelieu, que l'autorité royale fût absolue, et son despotisme souleva autant d'ennemis que celui de son prédécesseur; mais Richelieu, par ses cruautés, remplit les siens d'épouvante et en retint beaucoup dans l'obéissance; Mazarin, au contraire, par l'emploi perpétuel du mensonge, par sa politique tortueuse, ajouta dans l'âme de ses adversaires le mépris à la haine et les enhardit tous à le combattre. On accusait haute-

Administration de Mazarin.

ment la régente d'avoir donné toute sa confiance à un Italien qui ne connaissait ni le génie ni les lois de la nation, et d'avoir composé son conseil moins selon les besoins de l'État que selon les désirs de son ministre. Un Siennois, Particelli d'Emeri, homme méprisable, à qui Mazarin confiait les finances, indignait les Français par son luxe, par ses débauches et par ses odieuses ressources fiscales. Il créa des charges ridicules, qu'il mit à l'enchère; il éleva le tarif des droits d'entrée, et exhuma un édit de 1548 qui défendait d'agrandir Paris et infligeait pour peine aux infracteurs la démolition des bâtiments construits au delà de l'enceinte désignée et la confiscation des matériaux. Un grand nombre de particuliers, en contravention avec cet édit depuis longtemps oublié, payèrent de fortes sommes pour sauver leurs propriétés. L'opération ordonnée à cet égard par le gouvernement était nommée *le toisé;* elle excita de grands murmures. Le parlement informa, et l'édit fut retiré.

Mazarin veut alors retenir quatre années de gages aux membres de toutes les cours souveraines, à l'exception du parlement de Paris, et il menace de supprimer le droit dit de *Paulette*, qui assurait dans les familles des magistrats l'hérédité de leurs charges. Cet acte arbitraire soulève une clameur générale. Le grand conseil, la cour des comptes, la cour des aides se récrient et remontrent au parlement que la décision qui l'excepte de cette mesure n'a été prise que dans l'intention de les désunir. Le parlement s'assemble et rend le célèbre édit d'*union,* qui porte que deux conseillers choisis dans chacune de ses chambres conféreront avec les députés des autres compagnies, dans l'intérêt de toutes. Mazarin déclare qu'un arrêt semblable est attentatoire aux droits de la couronne; Anne d'Autriche veut punir sur-le-champ tous ceux qui l'ont signé. Cette reine, disait Mazarin, était brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger, et ce fut avec

Édit d'union et votes importants de la chambre de Saint-Louis.

peine qu'elle contint sa colère. Le parlement, dont les jeunes magistrats des *enquêtes* stimulaient le zèle, donnait tout son temps aux affaires de l'État, et se conciliait la faveur publique en invoquant les lois et en adoptant plusieurs résolutions populaires. La chambre de Saint-Louis vota vingt-sept articles qui devaient être proposés à l'approbation du parlement et à la sanction de la régente. Dans un grand nombre d'articles les magistrats laissaient percer leur jalousie contre les financiers et leur ignorance des affaires publiques et de tous les principes du crédit; mais les principaux consacraient d'utiles réformes ou de sages mesures : les uns assuraient aux particuliers le payement de leurs rentes sur l'Hôtel-de-Ville, affranchissaient le commerce de monopoles odieux, et réduisaient d'un quart l'impôt accablant de la taille, qui ne tombait que sur les roturiers; d'autres articles défendaient, sous peine de la vie, de lever aucune taxe autrement qu'en vertu d'édits vérifiés avec liberté de suffrage aux cours souveraines, et interdisaient de détenir aucun sujet du roi plus de vingt-quatre heures sans l'interroger et le remettre à son juge naturel. Les propositions de la chambre de Saint-Louis jetaient les bases d'une constitution nationale; la bourgeoisie les accueillit avec enthousiasme, le peuple vit sa propre cause dans celle des magistrats qui les adoptaient, et le parlement en délibéra, malgré la défense de la régente, qui nommait tous ces articles autant d'*assassinats* contre l'autorité royale. La cour, l'armée, la multitude se partagent en deux factions, celle des *mazarins* et celle des *frondeurs* (1) ou partisans du parlement. Le premier président Matthieu Molé, homme

Factions. Les mazarins et les fondeurs. 1648.

(1) Les magistrats opposés à la cour furent, dans l'origine des troubles, comparés à des écoliers qui se battaient à coups de fronde dans les fossés de Paris et qui se dispersaient à l'approche du guet et de l'autorité. Le mot fit fortune et demeura, quoique son application eût bientôt cessé d'être juste.

d'un grand caractère, s'interpose en vain entre les partis; sa modération, son amour pour la concorde et la paix le font insulter par tous. Parmi les plus ardents à exciter les magistrats se montrent les membres de l'ancienne cabale des Importants, l'ex-garde des sceaux Châteauneuf, avec Montrésor et Saint-Ibal, qui tous deux autrefois s'étaient offerts pour poignarder Rihelieu; Chavigny, auteur de la faveur de Mazarin et disgracié par lui; Fontrailles, et au-dessus de tous le fameux Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris et connu plus tard sous le nom de cardinal de Retz, homme habile, doué d'un esprit juste et profond, et qui ambitionnait surtout la renommée et le pouvoir d'un chef de parti. Depuis longtemps ses magnifiques aumônes lui avaient gagné le cœur du peuple; il offrit, au commencement des troubles, son appui à la régente, qui eut l'imprudence de le dédaigner; il passa aussitôt dans les rangs des parlementaires.

Paul de Gondi, dans la suite cardinal de Retz.

Anne d'Autriche, déterminée à repousser toute atteinte à l'autorité absolue de la couronne, se contenait en frémissant dans l'attente d'une occasion favorable, et le parlement poursuivait avec courage ses délibérations sur les articles de la chambre de Saint-Louis, lorsqu'on apprit la célèbre victoire de Condé à Lens. La reine crut trouver, au milieu de l'enthousiasme excité par le triomphe des armes royales, un moment propice pour éclater, et, pendant le *Te Deum* pour cette victoire, elle donne de sa bouche au lieutenant de ses gardes l'ordre de saisir trois des membres les plus factieux du parlement, les présidents Charton en Blancménil et le conseiller Broussel : le premier s'échappe, les deux autres sont arrêtés; le bruit s'en répand, et le peuple se soulève; il tend des chaînes dans les rues, dresse des barricades, poursuit la voiture du cardinal et massacre des soldats au cri de *Broussel et liberté !* Le parlement se rend en corps au Palais-Royal; il représente énergiquement à la

Arrestation de Blancménil et de Broussel. Émeute populaire. 1648.

reine le danger qui la menace, et, secondé par Mazarin, il obtient la liberté des deux magistrats. Le traité de Westphalie n'était pas encore signé; le trésor était vide, et la cour se voyait sans ressources pour soutenir à la fois la guerre contre l'étranger et la lutte à l'intérieur. Mazarin avait compris que la modération était nécessaire. Guidée par ses conseils, Anne d'Autriche dissimula, et sanctionna, le 24 octobre 1648, dans une déclaration célèbre, la plupart des articles de la chambre de Saint-Louis. Ce même jour la paix fut signée à Munster avec l'Empire. L'Espagne seule restait en guerre avec la France. Quelques régiments furent aussitôt rappelés de Flandre aux environs de la capitale.

Commencement de la guerre civile. 1648.

A la suite d'une querelle avec le duc d'Orléans le prince de Condé s'était rapproché de Mazarin, qu'il détestait, et lui avait promis son appui; Anne d'Autriche se crut alors en état d'accabler ses adversaires. Accompagnée du cardinal, elle quitta subitement Paris pour Saint-Germain; elle dénonça les magistrats du parlement comme coupables de conspiration contre l'autorité royale et d'intelligence avec les ennemis de l'État, et elle fit avancer des troupes contre la capitale. Le parlement, de son côté, leva de l'argent et des soldats; il rendit un arrêt qui déclara Mazarin perturbateur du repos public et lui enjoignit de quitter le royaume sous huit jours : c'était le début de la guerre civile.

Dispositions des esprits. 1648.

Condé commandait l'armée royale; la plupart des princes et les plus grands seigneurs du royaume, Conti, Longueville, Nemours, Beaufort, d'Elbeuf et Bouillon, embrassent la cause de la magistrature et de la liberté; ils n'étaient guidés en cela ni par l'amour des lois ni par le respect des droits des citoyens : l'intérêt, l'ambition ou les caprices d'un amour insensé pour quelques femmes d'un rang illustre, d'une beauté brillante et de mœurs faciles, avaient décidé leur choix. La plupart affichaient le plus

profond dédain pour la bourgeoisie et le peuple et n'avaient nul souci des libertés publiques ; mais le souvenir de l'indépendance dont les grands avaient joui dans les temps féodaux était toujours présent à leur pensée ; ils détestaient un despotisme qui pesait sur eux-mêmes ; ils consacraient leurs richesses à l'entretien d'une multitude de gentilshommes qui devenaient ainsi leurs clients, et qui regardaient comme un devoir de servir contre le roi lui-même ceux qui se les attachaient par des faveurs. L'enthousiasme pour la royauté, le dévouement loyal à la couronne, dont Louis XIV fit plus tard une sorte de religion pour la noblesse, étaient alors presque ignorés, et la plus grande preuve de ce fait se tire de l'exemple donné par un des hommes qui ont le plus honoré la France : Turenne se déclara pour le parlement contre la cour ; il oublia tout pour plaire à la belle duchesse de Longueville, sœur de Condé, et, après avoir tenté sans succès de faire soulever son armée contre Anne d'Autriche, il la quitta en fugitif et se joignit aux Espagnols.

La France présentait alors un spectacle déplorable : l'anarchie était partout, et il y avait dans les esprits une confusion égale à celle qui se montrait au dehors dans les faits. D'un côté l'on invoquait les prérogatives de la couronne, et nulle part les droits de l'autorité royale n'étaient légalement et clairement définis ; du côté opposé l'on faisait appel aux droits des citoyens et des magistrats, et aucune loi positive, incontestable, ne les établissait d'une manière absolue. La conduite que tinrent alors les plus illustres magistrats qui élevèrent la voix pour soutenir leurs priviléges et les libertés publiques témoigne de leur incertitude sur la justice de leur cause : le premier président Matthieu Molé, l'avocat général Omer Talon, éloquents et nobles interprètes du vœu national et défenseurs ardents de leur ordre, croyaient qu'il existait des lois que l'autorité de la couronne ne pouvait en-

freindre; mais ils portaient en même temps beaucoup plus loin que la noblesse le respect pour le prince au nom duquel ils rendaient la justice; ils virent à regret le peuple s'armer pour la cause parlementaire, et n'entrèrent qu'avec une extrême répugnance dans une lutte ouverte contre la couronne. Le parlement de Paris d'ailleurs ne représentait point la nation, comme celui d'Angleterre; l'amour-propre de ses membres et l'orgueil de leur corps ne les empêchaient pas de sentir que les états généraux auraient eu seuls un caractère légal pour régler, de concert avec la régente, les grands intérêts de l'État, et qu'ils ne pouvaient se substituer à eux dans cette grande tâche. Ils voulaient donc ce qui est impossible : ils voulaient que l'autorité royale reçût d'eux des limites sans être eux-mêmes fermement résolus à recourir aux moyens extrêmes qui seuls auraient pu assurer leur triomphe. Ils devaient succomber, et leur défaite acheva d'enlever aux sujets toute garantie, toute sécurité pour leurs biens et leurs libertés; elle contribua beaucoup à l'établissement durable du régime arbitraire en France, le pouvoir en effet étant toujours porté à s'agrandir et à franchir toute limite après des efforts impuissants pour le restreindre ou pour le contenir.

Guerre de la Fronde.

L'absence presque générale de toute conviction profonde dans les cœurs durant les troubles de la *Fronde* influa grandement sur la conduite des deux partis; la frivolité des motifs qui mirent les armes aux mains de la plupart des chefs se trahit souvent par une étrange légèreté de langage, que la multitude imita. Cette guerre désola le royaume et fit couler des flots de sang, et pourtant les événements les plus sérieux étaient chansonnés et tournés en ridicule : le duc de Beaufort, dont les manières toutes familières enchantaient la populace, fut surnommé *le roi des Halles;* le coadjuteur de Paris, évêque de Corinthe *in partibus*, leva un régiment que le peuple

appela régiment de Corinthe; les troupes de la reine le mirent en déroute : on nomma cet échec *la première aux Corinthiens;* le coadjuteur portait un poignard à sa ceinture : *Voilà,* disait-on, *le bréviaire de notre archevêque*. Les Parisiens sortaient gaiement de leurs murs, ornés d'écharpes par les mains des duchesses de Longueville et de Bouillon, et quelques soldats royaux suffisaient pour les mettre en fuite.

Un premier accommodement eut lieu, sans résultat décisif, à l'avantage du parlement. La reine et le cardinal, après être rentrés dans Paris, se voient insultés par d'affreux libelles; ils en sortent de nouveau avec le jeune roi, et se décident à bloquer la ville et à la réduire en l'affamant. Condé dirige contre Paris les opérations militaires, et Mazarin envoie au parlement une lettre de cachet qui l'exile à Montargis; le parlement répond par un arrêt qui déclare Mazarin ennemi du roi et de l'État, perturbateur du repos public, et lui ordonne de quitter le royaume sous huit jours. Déjà cependant les Parisiens étaient las de la guerre et de la disette; les troubles civils tournaient à l'avantage des Espagnols, ligués avec la Fronde, et les partis firent la paix à Rueil le 11 mars. Cette paix ne satisfit personne; le parlement demeura en liberté de s'assembler, et la reine conserva son ministre.

Blocus de Paris.

Paix de Rueil. 1649.

Condé, tirant avantage de ses glorieux services, se rendit insupportable à la reine par ses hauteurs et ses prétentions exagérées; il imposa d'odieuses obligations à Mazarin, exigeant que le comte d'Alais, son parent, gouverneur de la Provence et coupable de violences atroces, fût soutenu contre le parlement d'Aix, et que le duc d'Épernon, qu'il haïssait, fût condamné par celui de Bordeaux. Le prince s'entourait d'une multitude de gentilshommes et d'aventuriers attirés près de lui par sa haute réputation militaire, et dissimulait peu le projet

de se rendre indépendant en France; il s'aliéna ainsi la régente et son ministre. Les frondeurs cherchèrent inutilement à se l'attacher : il les méprisait, et intenta un procès au coadjuteur, au duc de Beaufort et à Broussel, qu'il accusa d'avoir voulu l'assassiner. Mazarin se rapprocha du coadjuteur, et choisit le moment où Condé s'était rendu aussi odieux aux frondeurs qu'à lui-même pour le frapper; une insulte que le prince fit à la reine détermina celle-ci à user de rigueur. Il signa lui-même, sans le savoir, l'ordre de son arrestation; attiré au Palais-Royal le 18 janvier, sous le prétexte d'un conseil, il fut arrêté avec son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville. Un détachement de cheveau-légers les conduisit à Vincennes, d'où ils furent transférés à Marcoussi, puis au Havre.

Arrestation des princes. 1650.

La duchesse de Longueville vole en Normandie, espérant faire soulever cette province, dont le duc, son mari, était gouverneur; Mazarin la prévient; elle échoue dans son projet et se rend à Stenay, près de Turenne, qu'elle arme encore une fois contre la cour. Ce grand homme, uni aux Espagnols, est battu à Rethel par Duplessis-Praslin. La jeune princesse de Condé, secondée par les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, est plus heureuse en Guienne : elle entre à Bordeaux, qu'elle fait révolter, et soulève la province. Mazarin détermine Anne d'Autriche à s'y transporter avec le jeune roi; la rébellion est comprimée, mais Bordeaux demeure attaché aux princes. La nécessité seule avait rapproché Mazarin du coadjuteur et de ses amis, qui le détestaient; pendant son absence de nouvelles trames furent ourdies contre lui. Le parti des princes, qu'on nommait *la petite Fronde*, s'unit à la Fronde du parlement ou *grande Fronde* par les soins de la princesse palatine, Anne de Gonzague, seconde fille du duc de Mantoue, femme née pour l'intrigue; le coadjuteur, très en faveur auprès de Gaston

Les deux Frondes. Leur union contre Mazarin.

d'Orléans, attache celui-ci aux parlementaires, et lorsque Mazarin rentre à Paris il trouve une ligue formidable armée contre lui. Le peuple l'accueille avec des murmures; le parlement, excité par le coadjuteur, demande à la reine la mise en liberté des princes captifs, et le duc d'Orléans exige l'éloignement de Mazarin. Anne d'Autriche songeait à livrer bataille pour le défendre; mais le cardinal cède à l'orage : il quitte Paris et se rend au Havre, où il délivre les princes, qui le traitent avec mépris. Banni à perpétuité par le parlement, il refuse l'asile que lui offrent les Espagnols, et se retire chez l'électeur de Cologne, à Bruhl, d'où il gouverne encore la reine et l'État.

Délivrance des princes. Retraite de Mazarin. 1651.

Les ennemis de Mazarin cessent bientôt de s'entendre : Condé domine le parlement et offense de nouveau la reine par ses hauteurs et ses soupçons; il l'accuse de se laisser encore diriger par Mazarin, lui reproche de conserver pour ministres Le Tellier, Lyonne, Fouquet, créatures du cardinal, et exige leur renvoi. Anne d'Autriche, irritée, mande le coadjuteur auprès d'elle et le supplie, par les sollicitations les plus pressantes, d'employer son influence en faveur de Mazarin contre le prince. Gondi, ennemi mortel du cardinal, résiste à toutes les séductions de la reine et refuse de l'aider à rappeler son favori; mais il promet de faire éloigner Condé, soulève contre lui le peuple de la capitale, et réussit à diviser de nouveau la grande et la petite Fronde. Les deux rivaux de puissance se présentent au parlement le 21 août, chacun accompagné d'une troupe nombreuse de partisans armés; ils se menacent; des milliers d'épées et de poignards sont tirés du fourreau dans l'enceinte du palais, et le coadjuteur est sur le point d'être assassiné. Le parlement se prononce en sa faveur; Condé voit contre lui la reine, la Fronde et le peuple; il quitte Paris en se dirigeant vers la Guienne; l'orgueil et l'ambition

le portent à des extrémités criminelles, et, de concert avec l'Espagne, il se prépare à la guerre. Presque toutes les provinces au delà de la Loire, la Guienne, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, se déclarent pour lui. Turenne et le duc de Bouillon, son frère, cèdent aux instances de la reine et lui sont fidèles. Anne d'Autriche quitte encore une fois Paris, afin de ramener dans l'obéissance les provinces révoltées; elle se rend à Bourges, d'où elle envoie au parlement un édit qui déclare Condé rebelle et traître envers le roi et la France. Le parlement enregistre cet édit; car, bien qu'il fût en lutte avec la régente, il avait à cœur de repousser tout reproche d'intelligence avec les ennemis de l'État.

Condé quitte la cour et s'allie à l'Espagne, que Turenne abandonne. 1652.

Éloignée des adversaires du cardinal, Anne d'Autriche trahit de nouveau sa faiblesse pour lui; elle s'environne de ses créatures et l'exhorte à revenir en France. Il y rentre accompagné d'une armée de sept à huit mille hommes, dont les officiers portent ses couleurs et que commande le maréchal d'Hocquincourt. Le coadjuteur sent aussitôt la faute qu'il a commise en permettant à la cour de s'éloigner; il soulève le peuple contre les partisans de Mazarin et de la reine. L'hôtel de Matthieu Molé, premier président du parlement et garde des sceaux, est assailli par une troupe de furieux; Molé leur fait ouvrir les portes, s'avance seul et sans armes, en menaçant de les faire pendre, et leur impose par le seul ascendant de son caractère et de son langage. Il rejoint la cour à Poitiers, et le parlement met à prix la tête de Mazarin. Celui-ci continue sa marche jusqu'à Poitiers; le roi et son frère se portent au-devant de lui et l'accueillent avec distinction; Anne d'Autriche s'empresse de remettre entre ses mains le fardeau des affaires publiques; il revient plus puissant que jamais. Gaston d'Orléans, le plus faible des hommes et jouet tour à tour de tous les partis, que son âge et son nom l'appelaient à contenir, se déclare de nouveau

Retour de Mazarin. 1652.

Noble fermeté de Mathieu Molé.

contre la régente, se réconcilie avec Condé, alors en Guienne, et joint aux troupes de ce prince, commandées en son absence par le duc de Nemours, toutes les forces dont il dispose. Le parlement ne révoque point son arrêt contre Condé : dès lors, hostile à tous les partis, cette compagnie ne sait ni ce qu'elle fait ni ce qu'elle veut, et ne montre plus qu'irrésolution et faiblesse.

Nemours, à la tête d'une armée composée de douze mille Français, Allemands et Espagnols, se dirige vers la Guienne, que défendait alors Condé contre d'Harcourt. Son intention était de mettre la cour entre deux armées, tandis qu'Anne d'Autriche, cherchant à rentrer dans Paris, approchait d'Orléans. Mademoiselle de Montpensier, envoyée par Gaston d'Orléans, son père, à la défense de cette place, s'y introduit par un égout, se présente à l'improviste devant la bourgeoisie, occupée à délibérer, entraîne les suffrages et fait fermer la ville au roi.

L'armée royale, sous les ordres de Turenne et d'Hocquincourt, remonte la Loire et passe le fleuve à Gien, aux environs de Bleneau, presque en face des rebelles, commandés par deux princes désunis, Nemours et Beaufort. Le maréchal d'Hocquincourt, contre l'avis de Turenne, dissémine ses troupes dans plusieurs villages autour de Bleneau; Turenne s'établit et se retranche à Gien, où sont le roi et la cour : il voyait avec inquiétude les fautes de son collègue, mais il se rassurait en comptant sur la désunion et sur l'inexpérience des chefs de l'armée ennemie. Tout à coup, au milieu de la nuit, l'armé royale est attaquée avec ensemble et vigueur; les villages sont en feu, et cinq des quartiers du maréchal d'Hocquincourt sont successivement emportés; il voit ses troupes écrasées, dispersées, et les rallie avec peine à Bleneau. Turenne, averti de ce désastre, monte à cheval, court au galop sur une éminence voisine; il juge, à la lueur des flam-

Combat de Bleneau. 1652.

mes, les mouvements de l'ennemi, et, avec l'instinct sûr du génie, il s'écrie : « Monsieur le Prince est arrivé! c'est lui qui commande cette armée. » Il ne se trompait pas : le prince de Condé s'était transporté avec une rapidité merveilleuse des bords de la Garonne sur ceux de la Loire, et, lorsqu'on le croyait à cent vingt lieues, il était là en face de Turenne. Il emporta Bleneau et marcha sur Gien; mais son redoutable adversaire l'y attendait. Condé vit ses dispositions savantes et s'arrêta devant ce dernier obstacle; Turenne lui enleva le prix de sa victoire : il sauva le roi et l'armée. La cour gagna Sens et s'établit aux environs de la capitale.

Condé suit l'armée royale et se rapproche de Paris; il brave l'arrêt du parlement qui le condamne et qui ferme la ville à ses troupes, et y entre de sa personne avec ses principaux officiers, Beaufort, Nemours, La Rochefoucauld; il transporte ensuite son quartier général d'Étampes à Saint-Cloud; puis il rentre lui-même encore une fois dans la capitale, et, de concert avec Gaston d'Orléans, il a recours à la violence pour obtenir de l'argent et des soldats. Tous deux soudoient une bande de misérables, qu'ils nomment ironiquement les *égorgeurs* du parlement, et font insulter et frapper les magistrats qui résistent à leurs volontés. La famine désole Paris, l'armée royale est aux portes. Les princes et leurs partisans donnent leur temps aux bals et aux festins. Le maréchal de La Ferté, fidèle au roi, approche de la ville avec des troupes, dans l'intention de se réunir à Turenne; campé à Saint-Denis, Condé craint d'être enveloppé et veut se rabattre sur Conflans, en longeant les murs de Paris, à l'insu de l'armée royale. Turenne aperçoit ce mouvement et fond avec ses forces sur les troupes du prince, engagées dans le faubourg Saint-Antoine; il s'y livre un combat sanglant, où les deux grands capitaines font

Les princes rebelles défendent Paris contre le roi.

Combat du faubourg Saint-Antoine. 1652.

preuve d'une bravoure et d'une science égales. Condé, beaucoup plus faible en nombre, allait succomber, lorsque le peuple, harangué par *Mademoiselle*, fille de Gaston, s'émeut en faveur du prince. *Mademoiselle* se transporte au conseil de l'Hôtel de Ville; elle obtient que Paris serve de refuge aux vaincus. De là elle monte à la Bastille et fait tirer le canon sur les troupes du roi. Les portes de la ville s'ouvrent, et l'armée des princes est sauvée.

Terreur dans Paris. 1652.

Paris devint alors le théâtre d'affreux désordres; les troupes de Condé rendent un moment les deux princes tout-puissants; ceux-ci ameutent le peuple contre les membres du conseil qui leur sont contraires. La populace assiége l'hôtel de ville et se dispose à l'incendier; à la lueur des flammes, plusieurs magistrats sortent épouvantés et sont égorgés. L'accusation de *mazarinisme* suffit pour mettre en péril de mort : l'anarchie et la terreur sont au comble.

Les princes profitent du trouble et de la consternation générale pour changer le conseil des échevins; ils nomment le vieux Broussel prévôt des marchands et le duc de Beaufort gouverneur de Paris. Le fameux coadjuteur Paul de Gondi, toujours ennemi du prince de Condé, met l'archevêché en état de défense et garnit d'instruments de guerre les tours de la cathédrale. Les magistrats osent à peine se rendre au parlement; ceux que l'intérêt ou la crainte soumet aux princes feignent de regarder le roi, déjà majeur, comme prisonnier de Mazarin; ils proclament Gaston lieutenant général du royaume jusqu'à l'expulsion du cardinal, et Condé généralissime des armées. Le roi casse cet arrêt et ordonne au parlement de se transférer à Poitiers; plusieurs membres obéissent et s'y rendent; Molé les préside. Chaque armée est soutenue par un parlement, comme au temps de la Ligue.

Les deux partis étaient las de cette guerre désastreuse, et Mazarin semblait être le seul obstacle à la conclusion de la paix. Charles de Lorraine approchait avec une armée et allait fortifier le parti des princes; déjà la régente songeait à se retirer au delà de la Loire. Les hommes sages qui l'entourent combattent ce projet fatal et l'engagent à faire encore violence à ses affections. Elle éloigne d'elle Mazarin; il quitte une seconde fois la cour, et se retire à Sedan, laissant ses créatures auprès de la reine et continuant ainsi à la diriger par ses conseils. Le peuple de Paris apprend avec ivresse l'éloignement du ministre. Condé, qu'il accuse de toutes ses souffrances, est contraint de quitter la capitale; les Espagnols le sollicitent; il part avec le duc de Lorraine et se jette dans leurs bras. Le coadjuteur se porte au devant du roi, reçoit le chapeau rouge, et ménage son retour dans Paris, où Louis XIV rentre le 21 octobre, aux acclamations du peuple. Le roi borne sa vengeance à éloigner de la capitale le duc d'Orléans, son oncle, et les chefs de la révolte. Le coadjuteur, connu depuis cette époque sous le nom de cardinal de Retz, s'opposait alors presque seul au retour de Mazarin; il cherchait encore à paraître redoutable et ne sortait qu'entouré d'une garde nombreuse. Mécontent de la cour, malgré les offres brillantes qui lui furent faites, il méditait contre elle une nouvelle attaque; Anne d'Autriche le prévint : elle le fit arrêter et conduire à Vincennes.

Seconde retraite de Mazarin. 1652.

Le roi rentre dans Paris.

Les Espagnols avaient profité des troubles civils; Casal en Italie, Gravelines, Mardick, Dunkerque étaient retombés entre leurs mains, et Condé s'avançait à la tête d'une armée. Turenne arrête sa marche avec des forces inférieures, et protége la France dans une campagne que le talent des deux illustres adversaires rendit célèbre. Anne d'Autriche rappelle alors Mazarin à Paris, où elle l'accueille avec transport; la ville lui donne des fêtes

Nouveau rappel de Mazarin. 1653.

brillantes, et le peuple en le saluant d'acclamations joyeuses, ajoute par son inconstance au profond mépris qu'il lui inspire. Le cardinal reprend une autorité absolue et soumet les provinces révoltées. Bordeaux, où commandaient le prince de Conti et la duchesse de Longueville, était encore, avec une partie de la Guienne, en rébellion ouverte. Le comte d'Harcourt avait quitté son armée devant cette ville, et, voulant, à l'exemple des princes, se rendre indépendant, il s'était emparé en Alsace de Brisach et de Philisbourg; il les rendit, et Bordeaux, théâtre de scènes sanglantes, fut obligé de se soumettre. Mazarin triomphe de tous ses ennemis; il fait condamner Condé à mort par le parlement, et donne une de ses nièces en mariage au prince de Conti. *Monsieur* demeure à Blois dans la retraite; Mademoiselle de Montpensier erre sans crédit de province en province, et, après avoir prétendu à la main du roi elle finit par épouser un simple gentilhomme. Le cardinal de Retz, transporté de Vincennes au château de Nantes, parvint à s'échapper, et quitta le royaume. Le duc de Beaufort fléchit de bonne grâce, et la fameuse duchesse de Longueville, réduite à l'inaction politique, embrassa la querelle des jansénistes contre les jésuites, et finit par se livrer aux pratiques austères de la plus fervente dévotion. Ainsi se termina la guerre de *la Fronde*, unique dans les annales de l'histoire par les incidents qui la caractérisent, étrange tableau où l'on vit apparaître parmi les combattants, et sur le premier plan, un archevêque, des magistrats et les femmes les plus brillantes à côté des deux plus grands capitaines de l'Europe. Condé seul avait encore les armes à la main. Louis XIV fit contre lui sa première campagne en Picardie, sous la direction de Turenne. Elle fut heureuse; Turenne attaqua devant Arras les lignes de l'ennemi, les emporta, et obligea Condé à lever le siége de cette place.

Fin de la guerre de la Fronde. 1653.

Jusqu'alors la grande jeunesse du roi ne lui avait pas permis de prendre une part active aux événements ; ils eurent néanmoins leur influence sur la suite de son règne. C'est aux impressions et aux souvenirs qu'il conserva de ces temps d'anarchie qu'il faut surtout attribuer sa passion de l'ordre poussée jusqu'au despotisme et son aversion pour Paris. Au retour de sa première campagne il fit pressentir ce qu'un jour il devait être. Le peuple gémissait sous le poids des impôts nécessités par la guerre; de nouveaux édits de finance parurent en 1655. Le parlement, qui les avait enregistrés en lit de justice devant le roi, voulut les reviser et revenir sur sa décision. Instruit de cette démarche, Louis se présente dans la grand'-chambre en habit de chasse et le fouet à la main, et, prenant séance : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs « qu'ont produits les assemblées du parlement; je veux « les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse « celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait « enregistrer en lit de justice. Monsieur le premier pré- « sident, je vous défends de souffrir ces assemblées et à « pas un de vous de les demander. » Ces paroles hautaines imposent au parlement, et les murmures qu'elles provoquent sont étouffés par la prudence de Turenne. Ce grand capitaine ouvre bientôt en Flandre une nouvelle campagne, où il prend à son tour l'offensive et est contraint par Condé à lever le siége de Valenciennes.

Louis XIV au parlement. 1657.

La France et l'Espagne se disputaient alors l'alliance de l'Angleterre, devenue république, et que gouvernait Cromwell en qualité de lord protecteur. Charles Ier était mort sur l'échafaud en 1649, pour avoir voulu rendre dans cette contrée son autorité absolue et tenté d'abolir la religion presbytérienne en Écosse. Cromwell avait puissamment contribué à cette grande catastrophe et exerçait tout l'ascendant que peut obtenir dans les révolutions politiques un génie profond et rusé, plein d'en-

thousiasme et d'audace. Peu d'années lui suffirent pour rendre l'Angleterre florissante et lui donner une haute influence en Europe. Il mit à prix son alliance, et Mazarin l'emporta sur Philippe IV en promettant de livrer Dunkerque aux Anglais si cette place était reprise par la France, et d'abandonner la cause des deux fils de Charles Ier, tous deux, par leur mère, petits-fils de Henri IV, et qui passèrent du camp de Turenne dans celui de Condé. Cromwell à ces conditions donna aux Français une flotte et six mille soldats. La Flandre fut encore le théâtre de la guerre, et la bataille des Dunes, où Turenne triompha de son illustre rival, fit tomber Dunkerque aux mains du vainqueur, qui la remit sur-le-champ aux Anglais. Cette victoire, suivie de la prise d'un grand nombre de places, décida Philippe IV à la paix, également nécessaire aux deux royaumes. Les conférences s'ouvrirent à cet effet dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, entre Mazarin et don Louis de Haro; elles furent célèbres par les talents diplomatiques qu'y déployèrent les deux négociateurs. Cette paix, signée le 7 novembre 1659 et nommée *paix des Pyrénées*, est l'acte le plus utile et le plus mémorable de Mazarin; par elle Philippe IV adhéra à la cession de Pignerol et d'une grande partie de l'Artois et de l'Alsace à la France, qui restitua la Lorraine et conserva le duché de Bar, le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées, et plusieurs villes du Luxembourg. Il fut stipulé que Condé se soumettrait au roi, avec l'assurance d'obtenir son pardon et le gouvernement de la Bourgogne, et que Louis XIV épouserait Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV. Condé rentra en grâce, et le mariage fut conclu l'année suivante. La dot de l'infante avait été fixée à cinq cent mille écus, et Philippe obligea sa fille à renoncer pour elle et pour ses descendants à tous les droits qu'elle pourrait avoir sur sa succession.

Alliance avec Cromwell. 1658.

Bataille des Dunes. 1658.

Paix des Pyrénées. 1659.

Mariage de Louis XIV. 1660.

Cromwell venait de mourir (1), et cet événement replongeait l'Angleterre dans l'anarchie. Charles Stuart, fils du feu roi, avait alors en vain sollicité l'appui de Mazarin, qui désespérait de sa cause; peu de mois après, rappelé en Angleterre, il y fut proclamé roi sous le nom de Charles II. Léopold, âgé de dix-sept ans, avait obtenu la dignité impériale en 1657, à la mort de Ferdinand III, son père, et Charles-Gustave régnait en Suède depuis 1654. Christine, sa parente et fille de Gustave-Adolphe, avait abdiqué la couronne en sa faveur, afin de s'adonner sans partage aux lettres et aux sciences. L'Europe était en paix, et la France touchait au moment où Louis XIV allait gouverner par lui-même. Mazarin, maître absolu du royaume et possesseur d'une fortune colossale, approchait du terme de sa vie; inquiet au sujet de ses richesses mal acquises et que plusieurs auteurs portent à cinquante millions, qui en feraient plus de cent aujourd'hui, il les offrit au roi, déclarant ne les vouloir tenir que de sa main. Ses prévisions ne furent pas déçues; Louis XIV lui rendit toute sa fortune, et Mazarin mourut après avoir assuré les plus brillants établissements à ses cinq nièces, dont l'une, Marie de Mancini, avait été aimée du jeune monarque.

Mort de Mazarin. 1661.

La France fut en partie redevable à Mazarin des avantages de la paix de Westphalie et de celle des Pyrénées, et l'on ne peut refuser de grands talents à celui qui signa ces traités, qui deux fois gouverna la France du fond de son exil, et conserva l'autorité suprême jusqu'à la fin de sa vie sous un prince tel que Louis XIV pour souverain, avec des hommes tels que le cardinal de Retz et le grand Condé pour adversaires. Il mérite de graves reproches pour avoir souvent subordonné les intérêts de la France

(1) Voyez dans mon *Histoire d'Angleterre*, les considérations sur Cromwell et sur son œuvre, t. III, p. 371-375.

aux siens. Meilleur diplomate qu'administrateur et plein de mépris pour le peuple, Mazarin s'enrichit sans scrupule à ses dépens, ne fit rien pour la prospérité intérieure de l'État, et laissa la France sans crédit et presque ruinée. Il était habile dans l'art de connaître les hommes, et ce fut en grande partie le secret de sa puissance ; il donna Colbert à Louis XIV, et devina le génie fier et dominateur de ce monarque. La négligence avec laquelle il le fit élever fut un crime envers lui comme envers l'État ; Mazarin le maintint dans l'ignorance afin de se rendre lui-même plus longtemps nécessaire à la tête du gouvernement. Il lui apprit à représenter, et, suivànt son expression, à faire le roi ; mais ce ne fut pas Mazarin qui lui enseigna à l'être en effet : la nature à cet égard fit tout pour Louis XIV. « Il y a en lui, dit un jour le « cardinal, de l'étoffe pour quatre rois ; » et le monarque de vingt ans annonça le lendemain même de la mort de ce ministre en quelles mains allait tomber l'autorité. Harlay de Chanvallon, président de l'assemblée du clergé, lui ayant demandé à qui désormais il s'adresserait pour les affaire de l'État : *A moi*, répondit Louis XIV. De ce moment on vit en lui l'unique maître de la France, et il le fut jusqu'à sa mort.

CHAPITRE IV.

Suite du règne de Louis XIV, de la mort de Mazarin à celle de Colbert.

1661 — 1683.

Louis XIV était né avec l'instinct de la grandeur, de l'ordre et du pouvoir. Son caractère participait du caractère national par un insatiable besoin d'admiration,

et au moment où il prit en main le gouvernement, il y eut une heureuse et remarquable coïncidence entre les inclinations particulières de son génie et les vœux de son peuple. Après les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère, la France, sans administration intérieure, sans finances, sans crédit, avait surtout besoin d'un pouvoir centralisateur, qui achevât de dompter les factions et qui fît servir les immenses ressources de son territoire non plus à la satisfaction de quelques ambitieux, mais à la gloire et à la prospérité de la nation. Louis XIV fonda ce pouvoir sur l'admiration et la crainte; il rétablit l'ordre dans l'État, et, aussi longtemps que les exigences de son orgueil furent d'accord avec les intérêts du royaume, son règne offrit une suite non interrompue de merveilles et de triomphes; il éleva la France à un degré inouï de puissance et de splendeur.

Les premiers actes de son gouvernement révélèrent le prince jaloux de sa puissance et décidé à tout voir, à tout faire par lui-même. Il déclara d'abord, en suivant l'avis de Mazarin, qu'il n'aurait point de premier ministre. Son conseil, formé par le cardinal, était composé du chancelier Séguier, garde de sceaux; de Le Tellier, ministre de la guerre; de Lyonne, ministre des affaires étrangères, et de Fouquet, surintendant des finances. Le roi, convaincu par Colbert des exactions criminelles de ce dernier, et peut-être encore plus blessé de son faste et de sa magnificence que de son infidélité, médita de le faire saisir au milieu d'une fête somptueuse que donnait le surintendant à sa campagne de Vaux, le jour du mariage de Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, avec le duc d'Orléans, frère du roi. Il se contint cependant, et Fouquet fut peu après, sur son ordre, arrêté à Nantes et traduit devant une commission. Condamné au bannissement par ses juges, il le fut par Louis XIV à une détention perpétuelle. Son ami Pélisson s'illustra par son

Disgrâce de Fouquet. 1661.

courage à le défendre, mais ne put le sauver. Les finances furent confiées à Colbert avec le titre de contrôleur général, et de ce moment l'ordre remplaça le chaos dans toutes les branches de l'administration publique.

Colbert, contrôleur général des finances. 1661.

Politique hautaine de Louis XIV.

Louis XIV se montra jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de sa couronne et impatient de rendre à la France le rang qu'elle avait droit d'occuper en Europe. L'ambassadeur d'Espagne ayant, dans une cérémonie publique à Londres, usé de violence et de ruse pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France, Louis, irrité, menaça aussitôt Philippe IV de la guerre; il le contraignit à faire une réparation publique et à renoncer à toute concurrence avec lui sur le pied de l'égalité. Il poussa plus loin encore sa vengeance à l'égard de la cour de Rome. Par suite d'un affront fait à son ambassadeur par la garde corse du pontife, il exigea et obtint que cette garde fût cassée, que le nonce du pape vînt en France lui demander pardon, et qu'une pyramide élevée à Rome rappelât en même temps l'offense et la réparation. Quelques expéditions militaires donnèrent à l'extérieur une autorité nouvelle aux paroles du monarque. Élevé par Mazarin dans les principes de l'école italienne, imbu de ce préjugé, si funeste au bonheur de l'humanité, que la force doit seule faire loi en politique, Louis XIV soutint avec succès le Portugal contre l'Espagne, au mépris du traité des Pyrénées. Il prêta un secours plus honorable à l'empereur Léopold contre les Turcs; un corps français, sous les comtes de Coligni et de La Feuillade, se couvrit de gloire à la journée de Saint-Gothard, où Montécuculli défit complétement le grand-vizir; cette victoire procura une trêve de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche.

Le roi, conseillé par Colbert, conclut une utile alliance commerciale avec la Hollande, et soutint cette république contre l'Angleterre jusqu'à la paix de Bréda, en 1667. Il confiait, à la même époque, une flotte au duc de Beau-

fort, qui purgea la Méditerranée des pirates barbaresques et porta jusqu'auprès d'Alger la terreur des armes françaises. Ces expéditions éloignèrent et moissonnèrent en partie les veilles bandes indisciplinées du temps de la Fronde. Louis créa une armée nouvelle, et, secondé par son ministre Louvois, fils et successeur de Le Tellier, il donna à cette armée une organisation qui fut pour l'Europe un sujet d'admiration et d'envie. Les gouverneurs des provinces perdirent le pouvoir de lever des troupes et d'en disposer arbitrairement; les grandes charges militaires furent supprimées et le grade toujours distinct de l'emploi; la nomination et l'avancement rentrèrent dans les attributions spéciales du monarque; les troupes reçurent l'uniforme; toutes les branches du service, et surtout l'artillerie, le génie, les subsistances et l'armement de l'infanterie, furent régulièrement administrées. L'armée cessa d'être un instrument dans les mains des factieux; elle n'eut que le roi pour chef, contribua puissamment à fortifier son autorité dans un temps où il fallait surtout que le pouvoir royal fût fort pour que la nation fût grande.

Organisation de l'armée par Louvois.

La France commençait aussi à goûter les fruits des soins vigilants de Colbert; ce grand ministre, sorti d'un comptoir et fils d'un marchand de laines de Reims, réussit dans ses réformes difficiles et dans l'exécution de tous ses plans par une volonté forte et par un travail infatigable. Il établit une chambre de justice chargée de poursuivre les anciens traitants accusés de bénéfices énormes et de réduire les rentes acquises à vil prix, mesure le plus souvent injuste et toujours populaire; il supprima une multitude de charges inutiles, qui enlevaient des contribuables à la taille, et réduisit, dans le cours de son ministère, cet impôt onéreux de cinquante-trois millions de livres à trente-deux millions; il dressa les premiers tableaux statistiques qu'on ait vus en Europe, réduisit l'in-

Administration de Colbert.

térêt légal de l'argent au denier vingt, et soumit les comptables à une discipline rigide. C'est ainsi qu'il opéra une immense amélioration financière. A la mort de Mazarin les revenus étaient de quatre-vingt-quatre millions, les charges de cinquante-deux, et trente-deux millions seulement entraient au trésor royal ; mais à la mort de Colbert les revenus s'élevaient à cent seize millions, les charges n'en absorbaient que vingt-trois, et le trésor royal en recevait quatre-vingt-treize. Colbert ouvrit à la France de nouvelles sources de richesses et fonda sa prospérité sur le commerce et l'industrie ; il fit fabriquer les points de France, les glaces de Cherbourg, les draps fins de Louviers, d'Abbeville et de Sedan, les tentures des Gobelins, les tapis de la Savonnerie, les soieries de Tours et de Lyon. La France doit à ses soins le perfectionnement de l'horlogerie, la restauration des haras, la culture de la garance ; il s'occupa d'assurer des débouchés aux produits des manufactures ; il fonda des colonies, et créa les chambres de commerce, les chambres d'assurances, les entrepôts, les transits et un nouveau système de douanes favorable aux exploitations commerciales. On lui reproche néanmoins avec justice d'avoir trop sacrifié les intérêts de l'agriculture à ceux de l'industrie, non-seulement en défendant l'exportation des grains, mais en prohibant leur libre circulation à l'intérieur.

Il fallait une marine pour protéger le commerce : Colbert fit voir en peu de temps à l'Europe étonnée cent vaisseaux de guerre et une armée de matelots ; il fit creuser le port de Rochefort sur la Charente, et agrandir ceux de Brest et de Toulon, que Vauban fortifia. Ce fut lui qui créa pour le recrutement de la flotte l'*inscription maritime* ou le système des classes, encore aujourd'hui en vigueur, et qui assujettit la population maritime des côtes, en retour de plusieurs avantages que lui fait l'État, au service de la marine militaire durant un certain nombre

d'années (1). Son administration enfin fournit au roi les moyens de couvrir nos frontières du Nord et de l'Est d'une triple ligne de forteresses, et d'acquérir Dunkerque, cette ville nécessaire à la défense du royaume, et qui fut honteusement vendue à Louis XIV par Charles II, au mépris des intérêts de l'Angleterre.

Le roi perdit Anne d'Autriche, sa mère, en 1669. Philippe IV, son beau-père, était mort l'année précédente, et Louis, sans tenir compte de la renonciation formelle de la reine Marie-Thérèse, fit aussitôt valoir, en son nom, de prétendus droits sur la Flandre, à l'exclusion de ceux de Charles II, fils mineur de Philippe IV. Il donnait pour prétexte que, la dot de la reine n'ayant point été payée, sa renonciaton était nullé, et invoquait sur cette contrée un droit de *dévolution* qui résultait d'une coutume en vigueur dans quelques provinces des Pays-Bas, coutume qui donnait l'héritage paternel aux enfants du premier lit de préférence à ceux du second. Marie-Thérèse, sa femme, était du premier lit, tandis que Charles II était du second ; il revendiqua pour elle la partie des Pays-Bas qui admettait le droit de dévolution, et ne l'ayant pas obtenu, il eut recours aux armes. Il gagna l'empereur Léopold en lui faisant espérer le partage des dépouilles de Charles II, et se mit en campagne à la tête de son armée. Turenne commandait sous lui ; Vauban et Louvois l'accompagnaient. L'Espagne, affaiblie, était alors gouvernée par un jésuite, le P. Nithard, confesseur de la reine ; elle n'opposa que peu de résistance aux armes de Louis XIV. Ce prince, en trois semaines, se rendit maître de la Flandre française. La conquête de la Franche-Comté, province gouvernée par l'Espagne avec des formes républicaines, fut sur-le-champ résolue, et achevée en un mois.

Guerre pour l'héritage de la Flandre. 1667-1668.

Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté.

(1) Cette population est distribuée, d'après l'âge de chacun et sa position de famille, en diverses classes qui sont insensiblement appelées selon les besoins.

Première coalition.

L'Europe s'alarme de ses succès rapides, une triple alliance se forme contre Louis entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède; elle est conclue en peu de jours. Le grand-pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, devient l'âme de cette ligue, qui oblige le roi à signer le traité d'*Aix-la-Chapelle*, par lequel il conserve la Flandre et rend la Franche-Comté.

Traité d'Aix-la-Chapelle. Réunion de la Flandre à la France. 1668.

Louis XIV pendant la paix donne ses soins à l'administration intérieure et aux affaires de l'Église de France, troublée par les querelles du jansénisme (1). Il songe ensuite à se venger de la Hollande, et à la punir de la part qu'elle avait prise dans la *triple alliance.* Il nourrissait un profond dédain pour tout autre gouvernement que celui d'un seul, et, tandis qu'il aurait dû ménager des citoyens industrieux qui versaient annuellement soixante millions dans nos marchés, il n'écouta contre eux que sa haine et son mépris. Ce fut une des grandes fautes de son règne. Partout et toujours il retrouva devant lui ce peuple de marchands, d'hérétiques et de républicains, dont l'existence l'indignait et dont les richesses lui suscitaient des ennemis dans les deux mondes. Offensé par des médailles qui représentaient les Provinces-Unies comme arbitres de l'Europe et irrité de l'impertinence de quelques gazetiers, le roi saisit ces frivoles prétextes pour déclarer la guerre aux Hollandais; il détache de leur alliance Charles XI, roi de Suède, et Charles II, roi d'Angleterre, toujours prêt à vendre son appui et à sacrifier les intérêts de son peuple à ses plaisirs (2).

Guerre contre la Hollande, l'Empire, et l'Espagne. 1672-1678.

(1) Cinq propositions sur la *grâce,* attribuées à Jansénius, évêque d'Ypres, et condamnées par Innocent X en 1653, allumèrent une guerre dans l'Église de France. Il s'agissait d'un mystère que la raison ne peut pénétrer. Les jésuites attaquèrent ces propositions; leurs plus célèbres adversaires furent Arnauld et Pascal, auteur des *Lettres provinciales.*

(2) Charles II, catholique de cœur, aspirant au pouvoir absolu,

La marine hollandaise couvrait les mers et assurait la prospérité commerciale de cette république en protégeant

était hostile aux Provinces-Unies par les motifs qui avaient rendu leur alliance précieuse à Cromwell; il haïssait en elles un État républicain et protestant; il était irrité contre les états généraux, qui avaient déshérité le jeune prince d'Orange, son neveu, de la dignité de stathouder portée si haut par sa famille. Ces divers motifs, et par-dessus tout l'espoir de trouver, dans la munificence intéressée de Louis XIV, des secours qui le missent en état de se passer de ceux de son parlement, le ramenèrent vers la France, et à peine eut-il ratifié le traité d'Aix-la Chapelle que des conférences pour le rapprochement des deux cours eurent lieu entre le duc de Buckingham et la princesse Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Mais une négociation plus secrète et inconnue de Buckingham lui-même se poursuivait à Londres. Déjà le roi avait confié ses sentiments touchant la religion à quelques seigneurs catholiques de son royaume, à sir Thomas Clifford, aux lords Arundel et Arlington, qui vivaient dans son intimité. Charles II leur communiqua, en présence de son frère, l'intention où il était de traiter avec Louis XIV, en vue du rétablissement de la religion catholique en Angleterre, et bientôt après, dans les premiers jours de l'année 1670, les deux rois conclurent un traité fameux et qui demeura secret durant un demi-siècle. Charles II, par ce traité, s'obligeait 1° à établir la religion catholique dans ses États; 2° à réunir ses armes à celles de la France pour abolir la république des Provinces-Unies, immédiatement après l'œuvre de la conversion de la Grande-Bretagne. Les conquêtes furent d'avance partagées entre les deux rois, à l'exception d'une principauté réservée au prince d'Orange. Louis XIV, de son côté, s'engageait à donner au roi d'Angleterre 200,000 livres sterling, payables par quartiers, afin de le mettre en état de convertir ses sujets. Mais Charles II, en stipulant ainsi pour la conversion de son peuple, avait pris conseil de son zèle pour sa nouvelle religion bien plus que de sa prudence; il reconnut bientôt les grandes difficultés de commencer par cette entreprise l'exécution des clauses convenues, et Louis XIV, d'autre part, était impatient de conquérir la Hollande. Un important changement fut apporté à la convention secrète des deux rois par les soins de la princesse Henriette d'Angleterre, qui vint en conférer à Douvres avec le roi Charles II, son frère. Il fut convenu que la conversion de l'Angleterre serait ajournée à un temps plus opportun, lorsque la conquête de la Hollande aurait mis le roi en état de l'entreprendre avec succès.

Voyez mon *Histoire d'Angleterre*, t. II, l, V, c. IV.

est contraint par son parlement à délaisser la France. Louis XIV, écoutant l'avis de son ministre Louvois, avait commis la faute de disséminer ses troupes dans une multitude de places conquises, dont Turenne et Condé voulaient, avec raison, détruire les défenses; menacé par tant d'ennemis, il ne peut réunir assez de forces pour tenir la campagne, et bientôt toute la Hollande fut évacuée; le roi n'y conserva que Grave et Maestricht (1). La Franche-Comté l'indemnisa de tant de pertes. Louis marche à la conquête de cette province autrichienne-espagnole; Noailles commande sous lui. Besançon ne résiste que neuf jours au génie de Vauban; la province est conquise en six semaines pour la seconde fois et enlevée sans retour à l'Espagne.

Évacuation de la Hollande par les Français. Réunion de la Franche-Comté à la France. 1674.

Bataille de Senef. 1674.

Le grand Condé, ayant en tête le prince d'Orange, livrait alors sa dernière bataille près de Senef en Flandre; elle était gagnée, mais Guillaume rallia ses troupes et arrêta les vainqueurs : trois fois Condé fondit sur lui sans pouvoir le chasser de sa dernière et inexpugnable position. La perte fut affreuse des deux côtés : vingt-sept mille morts restèrent sur le champ de bataille; Condé eut trois chevaux tués sous lui; on se battit quatorze heures, et l'issue de la journée demeura indécise.

Turenne avait alors à défendre les frontière du côté du Rhin, et il déploya dans cette campagne toutes les

(1) Une sagesse profonde avait tracé le plan de la campagne de 1672, et cependant l'issue n'en fut point heureuse. Des fautes d'exécution firent perdre le fruit des succès étonnants qu'on obtint d'abord. Un entraînement irrésistible à faire des siéges fit perdre l'occasion d'entrer à Amsterdam. On mit des garnisons dans une foule de places qu'on eût dû raser aussitôt qu'on s'en fut emparé. L'armée, semblable au Rhin et à la Meuse, qui se divisent et se répandent dans toutes les directions à leur entrée dans la Hollande, couvrit une partie du territoire ennemi et ne put faire un pas de plus pour conquérir le reste. L'Allemagne alarmée intervint en faveur des Provinces, et nous obligea d'abandonner nos conquêtes.

(Roquancourt, *Cours d'Art et d'Hist. milit.*, t. I[er], p. 481.)

ressources de l'art et du génie. Après une marche vive et savante il passe le Rhin à Philisbourg, tombe sur Sintzheim, force cette ville, et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine Charles IV. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit et écrase sa cavalerie à Ludenburg; de là il prévient, par un manœuvre rapide, la jonction de deux corps de troupes impériales; il attaque auprès de la ville d'Ensheim le prince de Bournonville, qui commandait l'un de ces corps, et le force à la retraite; puis se retire lui-même devant des forces supérieures commandées par l'électeur de Brandebourg et prend ses quartiers d'hiver en Lorraine. L'ennemi croit la campagne terminée; pour Turenne elle commençait. Il résiste à Louvois, à Louis XIV, qui, alarmés de son péril, pressent sa retraite. Brisach et Philisbourg sont bloquées; soixante-dix mille Allemands occupent l'Alsace, mais Turenne a tout combiné : il saura les surprendre et les vaincre. Avec vingt mille hommes et quelque cavalerie que lui envoie Condé, il traverse par Thann et par Béfort des montagnes couvertes de neige, et tout à coup il se montre dans la haute Alsace au milieu des ennemis, qui le croyaient encore en Lorraine. Il bat successivement à Mulhausen et à Colmar les corps qui résistent. Un redoutable corps d'infanterie allemande demeurait intact; Turenne l'attend à Turckheim, dans une position avantageuse, et le met en déroute. C'est ainsi qu'une armée formidable se trouve détruite en quelques mois avec peu d'efforts; l'Alsace demeure au roi, et les généraux de l'empire repassent le Rhin. Cette campagne arracha un cri d'admiration à l'Europe; mais en permettant l'incendie du Palatinat pour enlever toute ressource à l'ennemi, Turenne imprima une tache à sa gloire. Deux villes et une multitude de villages devinrent la proie des flammes, et les barbaries du soldat ne furent point réprimées.

Savantes campagnes de Turenne en Alsace. Ses victoires à Sintzheim et à Ensheim. 1674.

Bataille de Turckheim.

Premier incendie du Palatinat. 1674.

L'empereur envoya enfin contre Turenne Montécuculli, le premier de ses capitaines et le vainqueur des Turcs au Saint-Gothard. Les deux grands adversaires s'éprouvèrent d'abord mutuellemeut dans une suite de savantes manœuvres qui font encore l'admiration des tacticiens; ils parurent enfin l'un et l'autre sur le point de livrer bataille proche du village de Salzbach, dans le pays de Bade, et Turenne se croyait sûr de vaincre, lorsque, en

Mort de Turenne. 1685.

visitant une batterie, il tomba mort, frappé d'un boulet de canon. Le même coup emporta le bras de M. de Saint-Hilaire, lieutenant général d'infanterie, qui dit à son fils, fondant en larmes auprès de lui : « Ce n'est pas moi, « mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. » Turenne mourut âgé de soixante-quatre ans; né protestant, il s'était converti au catholicisme et fut enterré dans le tombeau des rois à Saint-Denis. Montécuculli, instruit de sa mort, obligea ses deux successeurs, les généraux de Lorges et Vaubrun, à repasser le Rhin : Vaubrun fut tué au passage du fleuve, de Lorges opéra sa retraite. La ville libre de Strasbourg offrit aussitôt son

Dernière campagne du grand Condé. 1675.

pont à Montécuculli, qui pénétra en Alsace. Condé pouvait seul être opposé avec succès à ce grand capitaine et fut envoyé à sa rencontre. Son génie déploya autant d'art que celui de Turenne. Deux campements lui suffirent pour arrêter les progrès de l'armée impériale et pour contraindre Montécuculli à lever les siéges d'Haguenau et de Saverne. L'Alsace fut évacuée, et cette campagne savante fut la dernière des deux illustres rivaux. Le grand Condé vécut depuis lors dans une glorieuse retraite à Chantilly, où il mourut en 1688; dès qu'il eut cessé de commander les armées de la France, Montécuculli se retira du service de l'empereur (1).

(1) Montécuculli eut un successeur dans Eugène; Turenne n'en eut point. Plusieurs de ses élèves ont associé leurs noms à de mé-

Le duc de Créqui se laissa battre cette même année à Consarbruck, près de Trèves, par le duc de Lorraine; mais de beaux succès effacèrent ce revers. Messine avait secoué le joug de l'Espagne et s'était mise sous la protection de la France. Secondés par la marine hollandaise, les Espagnols tentèrent de la reprendre; Duquesne, à la tête de la flotte française, déjoua leurs projets : il gagna la bataille navale de Stromboli et celle d'Agosta, qui coûta la vie à l'amiral Ruyter; le maréchal de Vivonne acheva de détruire la flotte ennemie à sa sortie de Palerme. Ces glorieuses opérations furent suivies de deux brillantes campagnes du roi en Flandre. La prise héroïque de Valenciennes, faite en plein jour par les mousquetaires, celle de Cambrai, de Saint-Omer, et la victoire de Cassel, remportée par le duc d'Orléans, frère du roi, sur le prince d'Orange, terminèrent cette guerre, injustement entreprise et glorieusement achevée. Louis se vit l'arbitre de l'Europe. Les états généraux de Hollande se lassèrent d'une lutte qui n'était soutenue que par leurs subsides; un congrès s'assembla à Nimègue, où la paix fut signée le 10 août 1678. La Hollande recouvrait tout ce qui lui avait été enlevé pendant la guerre; l'Espagne abandonna la Franche Comté et un grand nombre de places dans les Pays-Bas; l'empereur céda deux villes impériales, dont le maréchal de La Feuillade s'était emparé, et donna Fribourg en échange de Philisbourg; les droits de possession de la France sur l'Alsace furent confirmés. Le jeune duc de Lorraine, neveu de Charles IV, refusa de subir la loi de Louis XIV et rejeta les conditions auxquelles il devait être rétabli dans ses États, que la France continua d'occuper; la Sicile fut évacuée.

Victoires du Duquesne à Stromboli et Agosta. 1676.

Campagne de Flandre. 1677.

Paix de Nimègue. 1678.

morables victoires, mais aucun d'eux n'est parvenu à la hauteur de ce grand maître, dont l'ardeur s'accrut avec les années et avec l'expérience.

(Roquancourt, *Cours d'Art et d'Hist. milit.*, t. Ier p. 489.)

Aux avantages assurés par la paix de Nimègue Louis en joignit d'autres, non moins importants, et qu'il obtint par la fraude et la violence. Il était dit dans le traité que les cessions seraient accompagnées de *toutes leurs dépendances*; les négociateurs avaient compté que ces réunions se feraient de concert; Louis XIV se crut en droit de les régler seul : il établit en conséquence une chambre souveraine à Besancon, et deux conseils également souverains, l'un à Brisach, l'autre à Metz, chargés de prononcer sans appel sur les réunions à sa couronne. Par cette mesure arbitraire le roi de Suède, le duc de Wurtemberg et de Deux-Ponts, l'électeur palatin, celui de Trèves et une infinité d'autres princes furent dépouillés d'une partie de leurs domaines et sommés de rendre hommage pour d'autres possessions. Louis XIV s'empara de la ville libre de Strasbourg d'une manière non moins violente. Louvois et le marquis de Montclar se présentèrent tout à coup devant cette place avec vingt mille hommes. Amenée à capituler par les menaces et la séduction, elle fut réunie à la France, et Vauban, qui la fortifia, en fit le rempart du royaume contre l'Allemagne.

Surprise de Strasbourg. Réunion de cette place à la France. 1681.

Justement irritées de ces usurpations, les puissances de l'Europe signèrent une nouvelle ligue le jour même de la prise de Strasbourg; mais trois cent mille Turcs fondirent alors sur l'empire, et Vienne, réduite par eux à l'extrémité, eût succombé sans le secours du roi de Pologne Jean Sobieski et du prince Charles de Lorraine, réunis tous deux à l'armée des cercles germaniques. Léopold et la plupart des puissances, trop affaiblis pour recommencer la guerre, protestèrent contre la France sans agir. L'Espagne seule osa combattre, et perdit Courtray, Dixmude et Luxembourg. Une trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent l'empereur et la Hollande, fut conclue à Ratisbonne; elle autorisait le roi à conserver pendant sa durée Luxembourg, Strasbourg et toutes

Trêve de Ratisbonne. 1684.

les réunions prononcées par les chambres souveraines. C'est ainsi que Louis XIV, étendant ses conquêtes par des voies illégitimes, accumula sur lui de longs ressentiments qui devaient éclater au jour de l'adversité.

Tout pliait sous l'effroi de ses armes. Les vaisseaux espagnols baissèrent leur pavillon devant le sien; Duquesne purgea la Méditerranée des pirates qui l'infestaient et foudroya deux fois la ville d'Alger avec des galiotes à bombes nouvellement inventées. Alger, Tunis et Tripoli se soumirent. Gênes fut accusée, à tort peut-être, d'avoir fourni des secours aux corsaires : quatorze mille bombes écrasèrent ses palais de marbre, et son doge fut réduit à venir à Versailles implorer la merci de Louis XIV. Ce monarque était parvenu au faîte de sa puissance et de sa gloire; son nom excitait en Europe la haine, l'admiration et l'effroi. La cour romaine, déjà trop humiliée par lui, fut vaincue une seconde fois en 1682 au sujet du droit de régale (1). Ce droit, jusqu'à Louis XIV, ne touchait pas les églises de quelques provinces longtemps étrangères au royaume, telles que la Guienne, la Provence et le Dauphiné; un édit du roi, rendu en 1673, y soumit toutes les églises de France. Le pape Innocent XI s'opposa à son exécution; la lutte fut longue, et enfin, en 1682, une assemblée du clergé de France rédigea, sous l'influence de Bossuet, les quatre fameux articles où fut exposée la doctrine de l'Église gallicane. Ils portent en substance : 1° que la puissance ecclésiastique n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes;

Bombardement d'Alger et Gênes. 1683-1684.

(1) On appelait de ce nom le droit que possédèrent les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étaient attachés, et de conférer encore divers bénéfices dépendant de ces siéges à des sujets qui n'étaient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands-vicaires.

Rédaction des quatre articles du clergé. 1682.

2° que le concile général est supérieur au pape, ainsi que l'a décidé le concile de Constance; 3° que l'exercice de la puissance apostolique doit être tempéré par les canons et par les usages reçus dans les églises particulières; 4° que le jugement du souverain pontife en matière de foi n'est infaillible qu'après le consentement de l'Église. Le roi fit aussitôt enregistrer ces quatre articles dans tous les parlements, et les professeurs des écoles de théologie furent tenus d'y souscrire. Le pape les condamna et refusa des bulles à tous ceux qui avait été membres de l'assemblée de 1682. Les évêques nommés par le roi continuèrent cependant d'administrer leurs diocèses, mais seulement en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres. Cet expédient, suggéré par Bossuet, prévint peut-être une scission complète entre l'Église de France et l'Église romaine.

Pouvoir et grandeur de Louis XIV. 1661-1683.

Louis XIV, redouté de l'Europe, était roi absolu dans son royaume et pouvait dire avec vérité : « L'État, c'est moi. » Il avait détruit le petit nombre de franchises nationales qui jusqu'à lui s'étaient conservées, plus par l'usage que par les lois. Tous les ordres et tous les corps de l'État rivalisaient devant le monarque de dévouement et d'obéissance. Le haut clergé, à qui Louis fermait son conseil et ne donnait plus de commandement dans les armées, avait perdu toute influence politique; ce corps s'estimait heureux de garder une ombre d'indépendance en acquittant, à titre de don gratuit, des subsides qu'il se croyait en droit de refuser comme impôt. La haute noblesse, considérablement diminuée par tant de guerres et attirée à la cour, était domptée par les habitudes d'un brillant servage auprès du monarque et par l'attrait des plaisirs et des fêtes. La nombreuse noblesse de province, presque toute disséminée dans les armées, apprit qu'elle ne conservait de l'autorité dans l'État que par ses grades et qu'elle n'avait plus aucune influence sérieuse par ses

Abaissement de la noblesse et des parlements.

priviléges héréditaires (1). Le parlement vit ses fonctions bornées à l'administration de la justice : tout pouvoir politique lui fut enlevé ; le roi ne lui conserva que la faculté dérisoire de lui adresser des remontrances sur ses édits huit jours après leur enregistrement. Le tiers-état perdit ses libertés municipales par l'établissement définitif des intendants et la vente des mairies perpétuelles. Les trois ordres furent enfin réduits à la nullité politique par les préventions du roi contre les états généraux et par son invincible résolution de ne les convoquer jamais. Les liens d'une administration centrale (2), le pouvoir occulte de la police, nouvellement créée (3), et l'entretien d'une nombreuse armée permanente, toujours sur pied, achevèrent de réduire le royaume à une obéissance passive. Le roi l'y maintint par l'éblouissant prestige de ses victoires et par les merveilleuses créations de son règne. Aspirant lui-même à toutes les renommées, il avait, au milieu de sa carrière, obtenu celle de conquérant, et la gloire, beaucoup plus pure, de protecteur des lettres, des sciences et du commerce. Secondé par Colbert, il pro-

Administration. Création de la police. 1667.

Travaux législatifs.

(1) Elle n'avait gardé qu'une faible partie de ses anciennes juridictions seigneuriales.

(2) Pour quelques détails sur l'administration de la France sous l'ancien régime, voir ci-après la réorganisation politique, administrative et judiciaire du royaume, par l'Assemblée constituante.

(3) Le roi nomma en 1667 un magistrat qui, sous le nom de lieutenant de police, fut chargé de veiller à la sûreté de Paris. Nicolas de la Reynie fut le premier lieutenant de police, et il eut pour successeur le marquis d'Argenson. Le guet et le corps de pompiers furent institués ; la police surveilla aussi les écrits, et multiplia l'emploi des *lettres de cachet*, qui, en supprimant les formes de la justice, enlevaient toute garantie à la liberté des citoyens. On appelait *lettre de cachet* une lettre écrite par ordre du roi et contresignée par un secrétaire d'État, en vertu de laquelle la police enlevait un particulier, de quelque rang qu'il fût, et le transportait dans une prison où il était détenu aussi longtemps qu'il plaisait au gouvernement.

mulgua de célèbres ordonnances sur les eaux et forêts, sur la marine et l'industrie, ainsi que sur les codes de procédure civile et d'instruction criminelle. Ces règlements sont entachés des erreurs et des préjugés barbares du temps; mais ils séparèrent, dans des cadres spéciaux, des matières jusqu'alors confondues emsemble, et c'est surtout sous ce rapport qu'ils furent admirés et en partie adoptés par l'Europe.

Commerce, colonies, constructions.

Le roi seconda les efforts de Colbert en donnant une activité prodigieuse à l'industrie et en mettant le premier en honneur à sa cour les produits des fabriques françaises. A sa voix les manufactures s'élèvent, nos vaisseaux couvrent l'Océan, et la France monte au premier rang des puissances maritimes. Elle n'avait point eu de colonies jusqu'alors; des Français avaient, il est vrai, depuis un siècle, fondé plusieurs établissements dans le Nouveau-Monde, aux Florides (1), au Canada, aux Antilles, dans la Guiane, au Sénégal et en Afrique; mais ceux-ci étaient demeurés indépendants de la France. Colbert acheta les établissements des Antilles au nom de Louis XIV, et mit sous la protection du gouvernement français une partie de la grande île de Saint-Domingue, enlevée par des flibustiers français aux Espagnols. Une compagnie des *Indes occidentales*, créée par ses soins en 1664, acquit les possessions françaises en Amérique depuis le Canada jusqu'aux Amazones, et en Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Une autre compagnie, celle des *Indes orientales*, fut également créée à cette époque; établie d'abord à Madagascar, elle quitta bientôt cette île et se dirigea vers les Indes; elle créa un comptoir à *Surate* et fonda *Pondichéry*, qui devint le centre de ses opérations dans l'Inde.

(1) Coligni, le premier, envoya aux Florides quelques vaisseaux montés par des calvinistes.

Le génie de Louis XIV s'associe à toutes les créations grandes et utiles. Ses soins embrassent nos places, nos ports, nos routes, nos canaux. Inspiré par Colbert et Vauban, il défend nos frontières de l'Est et du Nord par un triple rang de forteresses ; il commande d'importantes constructions à Brest, à Toulon, à Rochefort ; il adopte les plans de Riquet et fait creuser le canal de Languedoc, qui unit les deux mers ; il achève de paver la capitale et pourvoit à sa police et à son éclairage pendant la nuit ; il agrandit et enrichit le Jardin des Plantes, fait tracer les boulevards, élève l'hôtel des Invalides et l'Observatoire, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, et l'admirable façade du Louvre, construite sur les plans de Claude Perrault. Il s'entoure de l'élite des grands hommes de son siècle, emprunte d'eux une partie de leur gloire et s'honore lui-même en les récompensant. Ses bienfaits vont chercher les artistes et les savants étrangers ; il en appelle plusieurs en France, établit à Rome une école pour les peintres, et à Paris des académies de sculpture, de peinture et d'architecture. Sur la proposition de Colbert il fonde l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions, place la Bibliothèque royale dans un vaste local, et porte de seize mille à quarante mille le nombre de ses volumes; enfin il commande les voyages de Tournefort et fait mesurer la méridienne de Paris. Sa renommée s'étend jusqu'aux extrémités de l'Asie, et le roi de Siam envoie une ambassade solennelle pour féliciter le roi de France et traiter avec lui.

Encouragement aux sciences et aux arts. Académies.

Les créations de Colbert, de Louvois, de Vauban ; les conquêtes des Turenne et des Condé ; l'éclat de la gloire littéraire ; l'éloquence de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier et de Fénelon ; les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de La Fontaine et de tant d'autres hommes célèbres; les profonds écrits des grands penseurs et des moralistes, tels que Pascal, Des-

Grands hommes du siècle.

cartes, Malebranche, La Bruyère, La Rochefoucauld ; les prodiges des arts, cultivés par les sculpteurs Girardon, Puget, Coysevox et Coustou, par des peintres comme Lesueur, Nicolas Poussin, Claude Lorrain et Le Brun, par des architectes comme Perrault, les deux Mansard(1) et Le Nostre (2) ; les découvertes scientifiques des grands mathématiciens de cette époque (3), au premier rang desquels peut-être il faut placer Pierre Fermat ; les travaux enfin des astronomes Picard et Cassini pour la mesure du globe donnèrent un lustre incomparable à la partie de ce règne dont le tableau rapide vient d'être tracé, et contribuèrent à faire décerner au monarque par la postérité le nom de *Grand* (4) et au siècle où il régna celui de *Siècle de Louis XIV*.

Sous tant de grandeur cependant plusieurs vices et de nombreux périls étaient cachés. Louis XIV croyait posséder un droit absolu sur la vie et sur les biens de ses sujets et se disait lieutenant de Dieu sur la terre (5). Ébloui

(1) Il ne faut pas confondre François Mansard, auteur du Val-de-Grâce, avec son neveu Jules Hardouin Mansard, qui construisit Versailles, Marly, le grand Trianon, la place Vendôme, celle des Victoires et le dôme des Invalides.

(2) Le Nostre fut le créateur du genre français pour les jardins et dessina ceux de Versailles.

(3) Au nombre des grands géomètres qui s'illustrèrent par d'importantes découvertes dans les sciences mathématiques et physiques sont Descartes et Pascal. Un mécanicien dont le nom depuis peu est devenu célèbre, Denis Papin, vécut aussi à cette époque. Ce fut lui qui songea le premier à employer la vapeur d'eau condensée comme force motrice, et il fit sur une rivière d'Allemagne, la Fulda, des expériences avec un véritable *bateau à vapeur* qui remontait le courant. L'importance de cette découverte et de la machine dite *de Papin* n'a été appréciée que de nos jours et ses résultats sont incalculables.

(4) L'hôtel de ville de Paris lui avait déféré solennellement en 1680 le surnom de *Grand*, décidant que ce titre seul serait inscrit sur les monuments publics.

(5) *Mémoires et instructions de Louis XIV pour le Dauphin*, pages 93, 301, 336.

par les prodiges de son règne, enivré de mille louanges, vainqueur de toutes les résistances, il en vint presque au point de se croire d'une nature supérieure à l'humanité, de se persuader que sa gloire rendait légitime de sa part ce qui devant Dieu était coupable de la part des autres hommes. On le vit, au milieu des splendeurs de ses fêtes, promener dans le même char, à la face du peuple et de l'armée, sa femme Marie-Thérèse et deux de ses maîtresses, et les prestiges dont il couvrit ses amours adultères avec mesdemoiselles de la Vallière et de Fontange et madame de Montespan portèrent une atteinte presque aussi fatale aux mœurs nationales que les honteux désordres de son successeur.

Il attacha son orgueil à triompher des difficultés et à entreprendre des choses impossibles. Colbert, qui encouragea son goût pour les bâtiments, vit avec effroi la fortune publique s'engloutir à Versailles dans des constructions stériles et gigantesques. Il était facile de prévoir tous les malheurs dont serait menacée la France si la volonté du prince, sans contre-poids, cessait de s'inspirer des conseils du génie pour écouter ceux de l'ignorance et du fanastisme, si son orgueil indomptable pouvait s'accorder un jour avec les suggestions d'une dévotion étroite et mal entendue, si enfin ses préjugés, les intérêts de sa puissance et ceux de sa famille se trouvaient jamais en opposition avec les intérêts et les besoins de la France. Ces sombres prévisions des esprits supérieurs furent trop tôt justifiées. Colbert mourut en 1683, la même année que la reine Marie-Thérèse; dès lors s'arrêta le cours ascendant des prospérités du règne. Déjà les prodigalités du roi et les charges de la dernière guerre, entreprise malgré les conseils de Colbert, avaient obligé celui-ci à recourir aux emprunts, à la vente d'une multitude d'offices, à des impôts vexatoires, qui firent murmurer le peuple; après lui les finances retombèrent dans une ef-

Mort de Marie-Thérèse et de Colbert. 1683.

froyable anarchie, et l'on eût dit que ce grand ministre emportait dans la tombe la plus belle partie de la gloire et de la fortune de son maître.

CHAPITRE V.

Suite et fin du règne de Louis XIV.

1683 — 1715.

Influence prépondérante de Louvois et de madame de Maintenon.

La santé de Louis XIV éprouvait depuis 1682 une altération qui en aigrissant son caractère le disposa à s'abandonner sans réserve aux suggestions fatales de Louvois et de madame de Maintenon : celui-là, égoïste, orgueilleux, insensible, avait été l'ennemi personnel de Colbert ; celle-ci fit presque oublier aux Français, par la sécheresse de son cœur et par son ambition, les qualités rares qui distinguaient son esprit. Petite-fille catholique du chef protestant Agrippa d'Aubigné, veuve du poëte Scarron et gouvernante des enfants de Louis XIV et de madame de Montespan, elle s'éleva bientôt de ce poste obscur au rang le plus élevé ; il est hors de doute que le roi, écoutant des scrupules personnels autant que la voix de la morale publique, crut concilier sa passion avec le devoir en l'épousant secrètement ; l'année 1685 est celle qu'on assigne à la célébration de ce mariage clandestin. De ce moment Louis XIV parut s'être survécu à lui-même ; de grands talents brillèrent encore autour de lui et enfantèrent des chefs-d'œuvre ; d'éclatantes victoires interrompirent le cours de ses adversités ; mais ses résolutions furent surtout inspirées par l'orgueil ou la superstition ; la plupart précipitèrent la ruine de la monarchie, aucune ne fut conçue dans l'intérêt véritable de sa grandeur et de sa prospérité.

Révocation de l'édit de Nantes. 1685.

L'un des premiers et des plus funestes actes de la troisième époque de ce règne fut la révocation de l'édit de Nantes. Les protestants, depuis la prise de La Rochelle, vivaient paisibles et soumis au gouvernement ; ils se distinguaient par la pureté de leurs mœurs et par leur activité industrieuse; mais Louis XIV s'offensait qu'on professât publiquement dans son royaume des opinions qui n'étaient pas les siennes, et les cruelles persécutions contre les réformés furent suggérées par son orgueil encore plus que par sa dévotion. Depuis longtemps il avait médité la ruine de leurs églises ; de nombreuses conversions étaient obtenues par des menaces, par la violence, ou achetées au poids de l'or. Les malheureux protestants se virent successivement dépouillés de tous leurs droits et de tous leurs priviléges; on défendit à leurs ministres de porter l'habit ecclésiastique, d'entrer chez les malades, de visiter les prisons; à leurs professeurs d'enseigner les langues, la philosophie, la théologie ; on détruisit leurs écoles, et l'on transféra aux hôpitaux catholiques les dons faits aux consistoires; la ruse et la force furent employées pour leur enlever la surveillance de leurs enfants.

Repoussés des fonctions publiques ils s'étaient adonnés à l'industrie, qui leur dut ses plus rapides progrès; Colbert les protégea, mais à sa mort Louvois, son envieux rival, de concert avec Michel Le Tellier, son père, chancelier de France, et avec madame de Maintenon, exhorta Louis XIV à les sacrifier. Les coups nombreux que le roi avait déjà portés les avaient mis hors d'état de rien entreprendre pour leur défense, lorsque, le 22 octobre 1685, parut l'ordonnance qui supprimait l'édit de Nantes; elle interdisait dans tout le royaume l'exercice de la religion réformée, ordonnait à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine, enjoignait aux parents et aux tuteurs de faire élever leurs enfants et leurs pu-

pilles dans la religion catholique. L'émigration fut interdite sous peine des galères et de confiscation des biens; des prédicateurs catholiques parcoururent les villes peuplées de protestants, et dans les lieux où les missions furent impuissantes à convaincre par la persuasion on renouvela les dragonnades pour convertir par la force. Déjà plusieurs fois avant cette ordonnance le gouvernement avait envoyé des dragons chez les religionnaires obstinés, avec licence de se livrer envers eux à tous les excès jusqu'à ce que leur conversion eût été obtenue. D'atroces et d'innombrables violences furent commises; ceux qui résistaient à ces prescriptions barbares étaient condamnés au gibet et aux galères, les ministres étaient rompus vifs. Cent mille familles industrieuses s'échappèrent de France; les étrangers, qui les accueillirent à bras ouverts, s'enrichirent de leur industrie aux dépens de leur pays natal. Cette ordonnance odieuse redoubla la haine des peuples protestants contre le roi et accrut leurs ressources et leurs forces en affaiblissant celles du royaume; il se forma chez eux plusieurs régiments de réfugiés français, qui se montrèrent plus d'une fois terribles au monarque persécuteur.

La conduite de ce prince à l'égard des étrangers n'était ni plus juste ni plus prudente; il avait précédemment trouvé dans des médailles injurieuses un motif suffisant de guerre contre la Hollande, et lui-même souffrit que le maréchal de la Feuillade lui érigeât sur la place des Victoires, à Paris, un monument où un luminaire brûlait devant sa statue, au pied de laquelle les nations de l'Europe étaient représentées vaincues et enchaînées. Il maintint à Rome, malgré le pape, les franchises ou le droit d'asile à tous les vagabonds ou malfaiteurs qui chercheraient un asile à l'ambassade française. Les autres puissances, en possession du même privilége, avaient renoncé à ce droit scandaleux; pressé par le nonce de

les imiter en ce point, Louis XIV répondit avec hauteur « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple de personne, et que Dieu, l'avait au contraire, établi pour servir d'exemple aux autres. » Son ambassadeur fut excommunié par Innocent XI, qui en même temps refusa de nommer à l'électorat de Cologne le cardinal de Furstemberg, candidat protégé par le monarque français; Avignon, ancienne possession des papes, fut aussitôt saisi. Louis XIV croyait racheter ses offenses envers la cour romaine par les rigueurs exercées contre les calvinistes; mais ses usurpations récentes, appuyées par tant d'arrogance, révoltèrent toute l'Europe. Le prince d'Orange, contre l'aveu duquel la paix de Nimègue avait été conclue, était devenu l'âme d'une nouvelle ligue, qui prit le nom de *ligue d'Augsbourg*, ville où l'union des puissances fut résolue. L'empereur, l'empire, l'Espagne, la Hollande, la Savoie se coalisèrent contre la France, et Louis envoya en Allemagne une grande armée, qu'il mit sous les ordres du Dauphin. « Mon fils, lui dit le roi à son départ, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne l'occasion de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, lorsque je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Seconde coalition. Ligue d'Augsbourg; guerre contre l'Europe. 1688-1698.

Cette campagme s'ouvrit à l'époque de la seconde révolution d'Angleterre. Jacques II, frère et successeur de l'immoral Charles II, s'était ostensiblement fait reconnaître pour catholique et avait soulevé contre lui ses sujets en essayant de rétablir dans son royaume la religion romaine. Le prince d'Orange, son gendre, appelé par les vœux du peuple anglais, passe la mer à la tête d'une armée hollandaises. Jacques II abandonne le trône, qui est déclaré vacant par les Pairs et les Communes du royaume. Les deux Chambres rédigèrent ensuite un acte célèbre dans l'histoire sous le nom de la *Déclaration des*

Seconde révolution d'Angleterre. 1688.

Droits, et par lequel les anciens droits politiques et la liberté de l'Angleterre furent définis et solennellement sanctionnés; puis elles proclamèrent roi et reine d'Angleterre Guillaume d'Orange et Marie, fille de Jacques II. Ainsi fut accomplie la révolution qui maintint en Angleterre l'union de l'État et de la religion protestante, qui consacra de nouveau, d'une manière pacifique, les institutions libres existantes depuis des siècles dans le royaume, et qui prévint dans ce pays de nouvelles luttes de l'autorité royale contre la puissance parlementaire, en établissant d'une manière formelle et incontestable pour tous que la première tirait tous ses droits et toutes ses prérogatives du parlement et de la nation (1).

Après avoir quitté un trône qu'il ne pouvait plus défendre, Jacques II chercha un refuge en France. Louis XIV l'y reçut avec une magnificence royale, et il embrassa aussitôt sa cause, malgré tous les ennemis qui au nord, à l'est et au sud, menaçaient ses frontières. Déjà le Dauphin, secondé par Henri de Durfort, maréchal de Duras, et par Catinat et Vauban, s'était emparé de Philisbourg; cette place, abandonnée à ses forces, tombe au bout d'un mois devant l'armée française, et celle-ci, avant la fin de la campagne, s'empare encore de Mayence, de Trèves, de Spire, de Worms et d'une multitude d'autres places que lui livre le cardinal de Furstemberg dans l'électorat de Cologne. Ainsi, dès le début de la guerre, Louis XIV se voit maître des trois électorats eclésiastiques et d'une partie du Palatinat. Cette malheureuse province, sur un ordre de Louis, signé par Louvois, est alors une seconde fois inhumainement ravagée dans l'intention d'éloigner l'ennemi: quarante villes et une multitude de bourgs et de villages devinrent la proie des flammes; les cimetières eux-mêmes

Second incendie du Palatinat. 1689.

(1) Pour les considérations sur la révolution de 1688, voyez mon *Histoire d'Angleterre*, t. III, p. 583-598.

furent profanés; on livra aux vents la cendre des morts. L'Allemagne jeta un cri d'horreur; elle mit aussitôt sur pied trois grandes armées, dont le commandement fut confié au duc de Lorraine, Charles V, souverain sans États, mais doué de grands talents, au prince de Waldeck et à l'électeur de Brandebourg. Charles V reprit Bonn et Mayence, rejeta en France le maréchal de Duras, et mourut au milieu de ses succès. Waldeck battit en Flandre le maréchal d'Humières. Luxembourg fut alors nommé au commandement de la grande armée du Nord; ce grand capitaine, qui, par son génie ardent, par son coup d'œil juste et rapide, rappelait l'illustre Condé, dont il était l'élève, justifia le choix du roi d'une manière éclatante.

Campagne de Luxembourg en Flandre et de Catinat en Piémont. 1690.

Deux armées françaises couvraient la frontière du Nord; Luxembourg avec l'une occupait en partie le bassin de la Sambre; l'autre, sous le maréchal d'Humières, défendait celui de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures sur la Sambre, près de Fleurus, tenait Luxembourg en échec, et attendait l'électeur de Brandebourg pour attaquer et détruire successivement les deux armées. Luxembourg le devina et le prévint. Fortifié par un renfort secrètement tiré de l'armée de la Moselle, il présente tout à coup la bataille au prince; puis, marchant à découvert sur un front égal à celui des Allemands, il porte, par une inspiration soudaine, toute sa cavalerie à l'une de ses ailes, sur le flanc de l'ennemi auquel une légère éminence dérobe cette manœuvre. Waldeck, attaqué de front et en flanc, s'étonne de se voir débordé par une armée qu'il croyait inférieure, et le désordre qu'accompagne cette attaque imprévue devient une déroute; six mille morts, onze mille prisonniers sont les résultats de cette victoire, qui semblait devoir être décisive et qui n'eut aucune suite. Les restes de l'armée vaincue se réunirent à Bruxelles aux troupes de l'électeur,

Victoire de Luxembourg à Fleurus. 1690.

tandis que Louvois, jaloux du vainqueur, lui enlevait une partie de ses forces. L'ennemi reprit ainsi sa première supériorité, et Luxembourg fut réduit à la défensive.

Catinat gagnait alors en Piémont la bataille de Staffarde contre Victor-Amédée, duc de Savoie, dont les États furent perdus pour la France aussitôt que conquis. Le duc de Bavière et le prince Eugène (1), général au service de l'empereur, obligèrent Catinat à repasser les Alpes.

Jacques II s'était rendu l'année précédente en Irlande, dont la population catholique lui demeurait fidèle; il espérait recouvrer sa couronne avec l'aide de Louis XIV. Château-Renaud lui amena douze vaisseaux de ligne et huit mille soldats français, que le duc de Schomberg, protestant réfugié, tint en échec jusqu'a l'arrivée du prince d'Orange, déjà reconnu et proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Vainement l'amiral Tourville, avec quatre-vingts vaisseaux de ligne, vainquit à Beachy la flotte anglaise et hollandaise; dès le lendemain la bataille décisive de la Boyne ruina les espérances de Jacques II, et l'année suivante le succès de la journée d'Aghrim assura la couronne sur la tête de Guillaume.

Bataille de la Boyne. 1691.

Campagne de Louis XIV en Flandre. 1691.

Louis XIV fit en Flandre, avec Luxembourg et La Feuillade, la campagne de 1691, dont les seuls résultats de quelque importance furent la prise de Mons par le roi et le glorieux combat de Leuze, où Luxembourg, avec vingt-huit escadrons, mit en déroute cinquante-cinq escadrons ennemis, commandés par le prince de Waldeck. Ces succès ne donnèrent aucun avantage durable à la France.

La détresse du royaume était extrême; Claude Le Pelletier, puis Phélipeaux de Ponchartrain, successeur de

(1) Le prince Eugène était fils du comte de Soissons, de la maison de Savoie, et d'une nièce de Mazarin. Sur le refus que lui fit Louis XIV d'abord d'une abbaye, puis d'un régiment, il passa au service de l'empereur.

Colbert au contrôle général, essayèrent en vain de combler le vide effoyable du trésor, occasionné par les prodigalités du roi et par l'entretien de quatre cent cinquante mille hommes sous les armes. On ouvre des emprunts pour six millions de rentes; on crée une multitude de charges, en obligeant les financiers à en faire l'acquisition ; des dons considérables sont demandés aux villes; le roi fait porter à la monnaie les meubles d'argent de Versailles; il redouble d'efforts et fait d'immenses préparatifs de guerre. Il marche lui-même en Flandre à la tête de quatre-vingt mille hommes; Luxembourg et le marquis de Boufflers commandent sous ses ordres, tandis que Catinat continue la guerre en Piémont. Louis XIV rencontre devant lui son illustre adversaire le roi Guillaume, qui était revenu commander son armée en Flandre après avoir assuré la couronne d'Angleterre sur sa tête.

Victoires de Luxembourg et de Catinat. 1692-1693.

Le roi prit en personne l'importante place de Namur, tandis que Luxembourg, sur les bords de la Méhaigne, couvrait le siége et tenait tête à toutes les forces de Guillaume. Après cet exploit Louis XIV quitte l'armée et remet le commandement à Luxembourg, qui se couvre de gloire sur le champ de bataille de Steinkerque. Un espion avait été découvert dans le camp de Guillaume; on le force d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg, et celui-ci prend aussitôt des mesures qui le mettent en péril. Son armée, presque endormie, est attaquée à la pointe du jour, et une brigade est d'abord mise en fuite. Luxembourg était malade, mais le danger lui rend des forces. Il change rapidement de terrain, rallie trois fois ses troupes et charge à leur tête. Plusieurs princes du sang se signalent dans cette journée mémorable. Philippe duc d'Orléans, alors duc de Chartres et depuis régent du royaume, se distingue entre tous. A peine âgé de quinze ans il charge avec là maison du roi ; il est blessé et re-

Bataille de Steinkerque.

tourne au combat malgré sa blessure. Enfin les gardes anglaises du roi Guillaume cèdent le terrain; Boufflers accourt avec sa cavalerie et achève la victoire. Mais Guillaume se retire en bon ordre et continue à tenir la campagne : son génie, fécond en ressources, tirait plus d'avantage d'une défaite que les Français n'en obtenaient souvent d'une victoire. L'année suivante (1693), à Nerwinde, Luxembourg remporta encore sur ce prince une victoire signalée sans pouvoir en tirer de fruit. Guillaume fit de nouveau une admirable retraite, et Louis XIV, qui autrefois avait fait tant de conquêtes presque sans combat, pouvait à peine achever celle de la Flandre après tant de sanglantes victoires. Catinat, non moins heureux que Luxembourg, triomphait alors à la Marsaille, en Piémont; mais tous ces glorieux succès furent balancés par la désastreuse invasion de Victor-Amédée en Provence et par la fatale journée de la Hogue, où Tourville, obéissant à l'ordre formel du roi, attaqua l'amiral Russel avec des forces de moitié inférieures à celles des Anglais. Après d'héroïques efforts ses vaisseaux furent dispersés, plusieurs échouèrent, et Russel en brûla treize dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg.

Bataille navale de la Hogue.

Cette guerre ruineuse se prolongea encore trois années, pendant lesquelles l'Europe rendit à Louis XIV les maux qu'elle en avait reçus. Les Hollandais saisirent Pondichéry, colonie fondée à grands frais par Colbert, et ruinèrent le commerce français dans les Indes; les Anglais détruisirent nos plantations à Saint-Domingue; ils bombardèrent le Havre, Saint-Malo, Calais, Dunkerque; la ville de Dieppe fut réduite en cendres.

Duguay-Trouin et Jean Bart vengèrent ces désastres aux dépens du commerce maritime des ennemis, et le chef d'escadre Pointis alla surprendre, presque sous la ligne, la ville de Carthagène, entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Ces avantages réparèrent mal les gran-

des pertes supportées par la France. Louis XIV ordonna une refonte générale des monnaies, dont il changea le titre, portant de vingt-six livres quinze sous à vingt-neuf livres quatre sous la valeur du marc d'argent, opération qui rendit en quatre années quarante millions seulement au trésor; il établit l'impôt de la capitation sur tous les chefs de famille, partagés en vingt-deux classes selon leur fortune, et s'inscrivit lui-même au nombre des contribuables. Enfin, après les inutiles campagnes de Boufflers sur le Rhin et de Vendôme en Catalogne, Louis entama des négociations pacifiques. Il réussit d'abord, en 1696, à détacher de la ligue le duc de Savoie Victor-Amédée, qui donna sa fille en mariage au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Rassuré du côté de l'Italie le roi porta des forces considérables en Flandre, sous les maréchaux Catinat, Boufflers et Villeroi, et poussa la guerre activement en Catalogne, où Vendôme, après plusieurs succès, fit l'importante conquête de Barcelone. Ces derniers événements et surtout la défection du duc de Savoie hâtèrent les négociations pour la paix; elle fut signée à Ryswick le 20 septembre 1697. Par ce traité le roi d'Espagne rentra en possession d'un grand nombre de places dans les Pays-Bas; le prince d'Orange fut roi d'Angleterre, et Louis promit de ne point le troubler dans la possession de son royaume. La France fut confirmée dans celle de Strasbourg; elle abandonna Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach, s'obligea à raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace. L'électeur palatin rentra dans ses domaines, et le duc de Lorraine dans son duché, diminué de Longwy et de Sarrelouis, qui restèrent à la France. Enfin les Hollandais rendirent Pondichéry et signèrent un avantageux traité de commerce avec la France, qui garda ses colonies et conserva ses possessions à Saint-Domingue.

Paix de Ryswick. 1697.

1698-1700. La puissance de Louis XIV était tellement ébranlée par cette longue et sanglante guerre, qu'il ne put soutenir en Pologne son parent le prince de Conti, élu roi de ce royaume, contre Auguste, électeur de Saxe, son compétiteur au trône. L'Europe jouissait enfin de quelque repos. La bataille de Zenta, gagnée par le prince Eugène, à la tête des Impériaux, sur les Turcs et sur le grand-seigneur en personne, fut suivie de la paix de *Carlowitz*, humiliante pour la Turquie. Il y eut alors pendant deux années paix générale en Europe. Le roi de Suède, Charles XII, et Pierre Ier, czar de Russie, furent les premiers à la rompre au nord; le midi présentait aussi des signes de prochains désordres.

Testament de Charles II. 1698. Charles II, roi d'Espagne, languissait dans l'attente de la mort; il n'avait point d'enfants, et déjà les rois de France et d'Angleterre et l'empereur Léopold, convoitant ses vastes États, avaient fait secrètement entre eux une convention de partage, lorsque Charles, par un premier testament, institua, en 1698, pour son héritier le prince électoral de Bavière, âgé de six ans; ce jeune prince mourut l'année suivante. Le monarque expirant, après avoir longtemps consulté le pape, les universités d'Espagne et son propre conseil, nomma pour son successeur Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur aînée, Marie-Thérèse, et second fils du Dauphin de France. Si Philippe ne renonçait point à ses droits éventuels au trône de France, le duc de Berry, son frère cadet, lui était substitué, et ensuite l'archiduc Charles, second fils de l'empereur. Dans aucun cas le testateur ne permettait le démembrement de la monarchie espagnole. Il mourut en 1700.

Louis XIV savait qu'accepter ce testament c'était annuler la convention antérieure qu'il avait signée et exposer la France à une guerre nouvelle, en bravant l'Europe toujours prompte à lui reprocher d'aspirer à la

monarchie universelle. Il ne résista point cependant au désir de placer une brillante couronne sur la tête de son petit-fils; après quelque hésitation il accepta, reconnut roi le duc d'Anjou sous le nom de Philippe V, et l'envoya en Espagne en prononçant ce mot célèbre : *Il n'y a plus de Pyrénées*. L'empereur protesta sur-le-champ, et une année s'était à peine écoulée que déjà la Hollande, l'Angleterre et l'empire faisaient cause commune avec lui contre Louis XIV. Ce monarque avait commis deux fautes énormes, l'une en envoyant à Philippe V des lettres patentes par lesquelles ses droits à la couronne de France lui étaient conservés, contre l'expresse volonté du testateur; l'autre en reconnaissant pour roi d'Angleterre, à la mort de Jacques II, le prince de Galles, son fils, malgré une clause formelle du traité de Ryswick. Les larmes de la veuve de Jacques et les instances de madame de Maintenon l'emportèrent auprès du roi sur l'avis unanime de son conseil. Les puissances coalisées se disposèrent aussitôt à la guerre terrible connue dans l'histoire sous le nom de *guerre de la succession*, et à laquelle le nord de l'Europe seulement, partagé entre Pierre le Grand et Charles XII, demeura étranger. Louis XIV et Philippe V n'avaient pour alliés contre cette ligue formidable que le roi de Portugal, le duc de Savoie et les électeurs de Bavière et de Cologne, les ducs de Parme, de Modène et de Mantoue.

Troisième coalition.

Guerre de la succession d'Espagne. 1701-1713.

A l'intérieur de nombreux signes de décadence étaient déjà visibles. Le roi, sexagénaire, devenu plus retiré, voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon n'avait ni la force ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire de l'État. Les grands ministres et plusieurs illustres capitaines étaient morts, et Luxembourg, l'élève de Condé et que ses soldats réputaient invincible, avait suivi son

maitre au tombeau. Barbezieux, fils et successeur de Louvois, avait fléchi dans la dernière guerre sous le fardeau de son emploi ; il était mort à son tour, et madame de Maintenon fit réunir, en 1701, le ministère des finances et celui de la guerre dans les mains de Chamillart, sa créature, homme médiocre et qui devait l'origine de sa fortune au talent le plus frivole. Le roi, trop confiant en ses lumières et en ses forces, prétendait former ses ministres et tout conduire par lui-même ; il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations militaires, et plus d'une fois des occasions heureuses échappèrent ainsi à ses généraux.

Chamillart, ministre de la guerre et des finances. 1701.

Chamillart, inconnu aux armées, qu'il n'avait jamais vues, affaiblit la discipline militaire, si rigidement soutenue par Louvois, en prodiguant aveuglément les dignités et les récompenses. Un grand nombre de jeunes gens achetèrent des régiments, à peine au sortir de l'enfance, et la croix de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, fut vendue à vil prix dans les bureaux de la guerre. Le nombre des officiers et des soldats dans les corps cessa d'être au complet ; les approvisionnements, mal surveillés, furent faits avec négligence, et ces fautes, commises en face des plus grands généraux que l'Europe eût encore opposés à la fortune de Louis XIV, firent craindre les plus grand malheurs. Le roi fit cependant des efforts prodigieux ; il recruta promptement ses armées, répara les pertes de sa marine, et plusieurs chefs illustres, les Catinat, les Berwick, les Villars, les Vendôme, se montrèrent dignes de succéder aux Turenne, aux Condé, aux Luxembourg. Cette guerre désastreuse, commencée en Italie, s'étendit bientôt sur les deux continents, dans les îles, et partout enfin où les Français et les Espagnols avaient des établissements. Elle dura onze ans, avec des alternatives continuelles de succès et de revers.

Les premières hostilités éclatèrent dans la Lombardie,

où le prince Eugène commandait l'armée impériale, forte de trente mille hommes; le duc de Savoie, généralissime des troupes françaises, lui était opposé; il avait sous lui l'illustre Catinat et Villeroi, homme de cour plutôt que général et favori de Louis XIV. La défaite des Français à Chiari, sur l'Oglio, fut le premier événement de cette guerre; elle eut pour cause l'imprudence de Villeroi, qui donna l'ordre téméraire d'emporter des retranchements inabordables, sans que le succès pût procurer aucun avantage décisif. Catinat se fit répéter trois fois l'ordre d'attaquer; puis il dit aux officiers qu'il commandait : « Allons, Messieurs! il faut obéir. » On courut aux retranchements, et une multitude d'hommes périrent inutilement dans cette attaque téméraire. Catinat fut blessé; mais, voyant les soldats rebutés et Villeroi éperdu, il dirigea la retraite et ramena les Français en deçà de l'Adda. L'hiver sépara les deux armées.

Malheureuse campagne en Piémont. 1701.

Défaite des Français à Chiari. 1701.

L'année suivante Eugène surprit Crémone, où Villeroi, géneral en chef, fut fait prisonnier. Les Français reprirent aussitôt la ville, et le roi nomma le duc de Vendôme, adoré du soldat, au commandement de l'armée. Vendôme ranime le courage de ses troupes et signale son arrivée par la victoire de *Luzara*.

Surprise de Crémone par Eugène.

Victoire de Vendôme à Luzara.

Un redoutable ennemi de la France s'élevait alors en Angleterre : c'était Churchill, duc de Marlborough, favori de la reine Anne. Guillaume III était mort au commencement de l'année; Anne, sa belle-sœur, seconde fille de Jacques II et femme du prince de Danemark, avait été reconnue reine d'Angleterre; Marlborough la gouvernait, moins encore par la supériorité de ses talents que par l'ascendant qu'avait pris la duchesse sa femme sur cette reine. La France n'eut point d'ennemi plus terrible. Dans la campagne de 1702 il battit en Flandre le duc de Bourgogne, héritier présomptif de la couronne, et le maréchal de Boufflers, et affranchit le

Revers des armes françaises en Flandre. 1702-1703.

cours de la Meuse de la domination espagnole. Cette même année les flottes française et espagnole furent vaincues dans le port de Vigo, en Galice, par l'amiral Rooke et le duc d'Ormond, qui s'emparèrent des riches galions de la Havane. Villars, en Allemagne, balança en partie ces revers ; il commandait en qualité de lieutenant général un corps en Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau et faisait des progrès ; il avait l'avantage du nombre et pénétrait déjà dans les montagnes du Brisgaw, qui touchent à la forêt Noire. Cette immense forêt séparait les Impériaux des Français. Catinat commandait dans Strasbourg ; il n'osa se porter au-devant du prince de Bade ; car, au milieu de tant de circonstances désavantageuses, un mauvais succès eût décidé de la campagne et eût ouvert l'Alsace aux ennemis.

Victoires de Villars à Friedling et à Hochstett, et de Tallard à Spirbach. 1703.

Villars hasarda ce que Catinat n'osait faire : il marcha aux Impériaux avec des forces inférieures et livra la bataille de Friedling. Des manœuvres habiles et rapides firent abandonner la défense du Rhin au prince de Bade, qui se replia sur les montagnes auxquelles il était adossé. Les Français passèrent rapidement le fleuve ; leur infanterie escalada les hauteurs et chassa les Allemands dans la plaine. La bataille était gagnée lorsqu'une voix cria : « Nous sommes coupés ! » A ce mot les Français prennent la fuite. Villars court à ses régiments. La victoire est à nous? « s'écrie-t-il; vive le roi ! » Et il parvient enfin à rallier les vainqueurs. Une charge habile de cavalerie acheva la victoire, et Villars fut salué par ses soldats maréchal de France sur le champ de bataille. Le roi lui décerna cette haute récompense, que Villars justifia de nouveau par la victoire de Donawer, qu'il remporta sur les Impériaux dans les plaines d'Hochstett, de concert avec l'électeur de Bavière. Tallard fut presque en même temps vainqueur à Spirbach, et le chemin de Vienne pa-

rut ouvert aux Français. Là s'arrêtèrent nos succès.

Le duc de Savoie venait d'abandonner la France et soutenait contre Philippe V et le duc de Bourgogne, ses deux gendres, le parti de l'empereur. Villars semblait être, par son génie, l'homme le plus nécessaire à la tête des armées; sa mésintelligenee avec l'électeur de Bavière, dont les forces étaient réunies aux siennes, occasionna son rappel. Le comte de Marsin lui succéda, et Villars fut envoyé pour dompter les protestants réfugiés dans les Cévennes, poussés à la révolte par le désespoir. Le Portugal rompit alors son alliance avec Louis XIV pour s'attacher à l'Angleterre, et de cette époque data entre ces deux nations le fameux traité de commerce par lequel les vins de l'une et les laines de l'autre furent déclarés objets d'un échange perpétuel. Tant de disgrâces pour la France furent suivies d'un échec plus terrible. Le maréchal de Tallard avait conduit une armée en Allemagne, et s'était joint à l'électeur de Bavière et au comte de Marsin. Tous trois se trouvèrent à Hochstett en présence de l'armée ennemie, commandée par Eugène et Marlborough, et forte, comme la leur, d'environ quatre-vingt mille hommes. La bataille s'engagea presque à l'anniversaire de celle que Villars avait gagnée au même lieu l'année précédente, mais cette fois le destin fut fatal à la France. Tallard tomba dans les escardrons ennemis et demeura prisonnier; l'électeur et le comte de Marsin firent aussitôt retraite, oubliant dans le village de Blenheim un corps d'infanterie considérable et quatre régiments de cavalerie, qui mirent bas les armes. La retraite devint bientôt une affreuse déroute. Cette journée funeste coûta cinquante mille hommes à la France et cent lieues de pays; l'ennemi pénétra en Alsace, où il prit Traerbach et Landau.

Défaite de Tallard à Hochstett. 1704.

Les frontières étaient entamées et la guerre des Cévennes devenait chaque jour plus formidable à l'inté-

Guerre des Camisards. 1702-1704.

rieur ; les montagnards calvinistes s'y organisaient en régiments réguliers, sous le nom de *Camisards*. Louis XIV fit fléchir son orgueil jusqu'à traiter comme de puissance à puissance avec leurs chefs échappés aux bourreaux, et l'un deux, nommé Cavalier, célèbre par son invincible valeur et autrefois simple garçon boulanger, obtint du roi une pension et un brevet de colonel. Villars fut l'auteur de cette urgente pacification.

L'Espagne perdit à cette époque l'importante place de Gibraltar, dont les Anglais s'emparèrent et qui depuis est toujours restée en leur possession. Immédiatement après la prise de cette place la flotte anglo-hollandaise, maîtresse de la mer, attaque, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et amiral du royaume; celui-ci commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. La bataille fut indécise; mais l'année suivante la flotte française envoyée, sous le maréchal de Tessé, pour reprendre Gibraltar, fut détruite par les Anglais et par la tempête. Ce jour fut le dernier de la marine de Louis XIV, et, malgré les exploits de quelques vaillants chefs d'escadre, parmi lesquels Duguay-Trouin fut le plus illustre, elle retomba presque dans l'état d'où ce prince l'avait tirée (1).

Bataille navale de Malaga. Désastre sur mer. 1705 1706.

Capitulation de Barcelone.

L'année suivante, conduits par Péterborough, l'un des hommes les plus remarquables et les plus singuliers que la Grande-Bretagne ait produits, les Anglais débarquèrent en Catalogne, et, de concert avec le prince de Darmstadt, ils attaquèrent Barcelone. La capitulation de cette place fut marquée par une circonstance inouïe. Tandis que le gouverneur traite aux portes avec Péterborough, on entend ce cri dans la ville : « Vous nous trahissez,

(1) Entre autres actions étonnantes, Duguay-Trouin s'empara, après onze jours de siége seulement, de la place de Rio-Janeiro, l'une des plus fortes de l'Amérique.

« et, tandis que nous capitulons, vos Anglais égorgent « dans la place. — Non, répondit Péterborough, ce ne « peuvent être que les Allemands du prince de Darmstadt. Laissez-moi entrer avec mes Anglais, et je reviens traiter. » Le ton de vérité de Péterborough persuade le gouverneur; celui-ci ouvre la porte; les Anglais chassent les Allemands, et Péterborough, maître de la ville, en sort et revient signer la capitulation. L'archiduc Charles fut proclamé roi d'Espagne dans Barcelone. Vendôme, en Piémont, vainqueur d'Eugène au pont de Cassano, sur l'Adda, interrompit seul le cours des disgrâces de Louis XIV et de Philippe V.

Victoire de Vendôme à Cassano. 1705.

L'année 1706 devient plus fatale encore à ces deux monarques, et cependant la campagne s'était ouverte au nord et au midi sous d'heureux auspices. Vendôme avait gagné, en l'absence d'Eugène, la victoire de Calcinato sur les Impériaux, et marchait sur Turin, seule place importante qui fût demeurée au duc de Savoie. Villars repoussait devant lui le prince de Bade sur la frontière d'Allemagne, et Villeroi, en Flandre, à la tête de quatre-vingt mille hommes, se flattait de faire oublier ses anciens revers; mais ses disgrâces n'avaient point abattu sa confiance en lui-même, et il avait en tête Marlborough. Villeroi avait campé son armée près de la Méhaine, à Ramillies, dans une position désavantageuse, et voulut combattre malgré l'avis de ses généraux. Ses dispositions furent fatales; il mit au centre des troupes de recrue et mal disciplinées, et posta sa gauche derrière des marais infranchissables, Marlborough voit cette faute; il dégarnit aussitôt sa droite, qu'il ne craint plus de voir attaquée, pour se porter à Ramillies, sur le centre de l'armée française, avec des forces supérieures. Gassion, lieutenant général, supplie enfin Villeroi de changer son ordre de bataille; Villeroi s'obstine, et déjà Marlborough force ses lignes. La perte des Français est affreuse; vingt

Défaite de Villeroi à Ramillies. 1706.

mille hommes sont tués ou prisonniers. Toute la Flandre espagnole est perdue ; Marlborough entra victorieux dans Bruxelles, et Menin se rendit. « Monsieur le maréchal, « dit Louis XIV au maréchal vaincu, nous ne sommes « plus heureux à notre âge. » Il tira Vendôme d'Italie et l'envoya en Flandre, comme le seul homme capable de lutter contre Marlborough. Cette mesure, en privant l'armée du sud d'un bon général, entraîna un nouveau et terrible désastre. Déjà Eugène avait franchi le Pô, malgré l'armée française qui lui fermait le chemin de Turin, et il marchait au secours de cette place, que La Feuillade assiégeait avec des forces et un matériel considérables. Eugène opéra, auprès d'Asti, sa jonction avec le duc de Savoie. Le maréchal de Marsin avait succédé à Vendôme dans le commandement de l'armée, où se trouvait le duc d'Orléans, et, ne pouvant plus arrêter Eugène, il avait rejoint La Feuillade devant Turin. L'avis des généraux était de marcher à l'ennemi ; mais le maréchal ayant montré un ordre contraire du roi, rédigé par Chamillart, il fallut attendre l'attaque des Impériaux dans des lignes d'une défense difficile. Eugène prend l'offensive ; il fond sur les retranchements français, et les emporte. La déroute devient générale : le duc d'Orléans est blessé, le maréchal de Marsin est frappé à mort, soixante mille Français sont dispersés, la caisse militaire et cent quarante pièces de canon tombent au pouvoir de l'ennemi. Le Milanais, le Mantouan, et par suite le royaume de Naples, sont perdus pour Philippe V. Eugène marche sans obstacle sur la France, tandis que lord Galloway s'empare de Madrid, où il proclame l'archiduc.

Déroute des Français devant Turin. 1706.

L'empereur Léopold était mort l'année précédente ; Joseph Ier, son fils et son successeur, poursuivit la guerre avec vigueur. Fier, ambitieux et violent, il mit de son propre chef les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'empire et les dépouilla de leurs électorats. La

France n'avait plus d'alliés, elle était ouverte aux ennemis, quand Villars, remis à la tête de l'armée, enleva les lignes de Stolhoffen et pénétra en Allemagne; mais, faute de secours, il fut obligé de rétrograder et rentra en France. Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II et l'un des premiers tacticiens du siècle, gagnait alors en Espagne la bataille d'Almanza, qui rouvrit à Philippe V le chemin de sa capitale, et le maréchal de Tessé faisait lever le siége de Toulon au duc de Savoie et au prince Eugène.

Victoire de Berwick à Almanza. 1707.

Un nouvel effort fut tenté en 1708 par Louis XIV en faveur du fils de Jacques II; il fit embarquer six mille hommes sur huit vaisseaux de guerre et soixante-dix bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin-Janson commanda la flotte et Matignon les troupes. Les Anglais prévinrent la descente; le chevalier de Forbin parut à la hauteur des côtes d'Écosse sans voir les signaux convenus et ramena très-habilement la flotte à Dunkerque. Toutes les dépenses de l'entreprise furent perdues.

L'armée de Flandre, sous les ordres du duc de Vendôme, forte de cent mille hommes, était le dernier espoir de la France; Louis XIV y envoya son petit-fils le duc de Bourgogne, pour y commander conjointement avec Vendôme. Une funeste mésintelligence divisa les deux chefs; elle eut pour résultat la défaite d'*Oudenarde* et la prise de Lille, malgré la belle défense de Boufflers. L'armée, découragée, laissa prendre Gand et Bruges, puis successivement tous les postes militaires. Le chemin de Paris était libre, et un parti hollandais, s'avançant jusqu'auprès de Versailles, enleva sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, qu'il prit pour le Dauphin.

Défaite d'Oudenarde; prise de Lille. 1709.

La guerre avait épuisé toutes les ressources de la France; le crédit était anéanti, la dette publique s'élevait à deux milliards; il y avait pour cinq cents millions de billets

Détresse de la France. 1709.

échus, les dépenses annuelles en exigeaient deux cents, et le revenu montait seulement à cent vingt. Desmarets, successeur de Chamillart au contrôle général, eut en vain recours aux anticipations, aux emprunts, aux tontines et à l'impôt du dixième pour combler une partie de l'immense déficit. Quelques négociants apportèrent du Pérou trente millions, qu'ils prêtèrent au roi moyennant un intérêt de dix pour cent; ce fut un utile secours, mais le cruel hiver de 1709 mit le comble à la misère générale. Louis XIV et les grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle à la monnaie; plusieurs familles illustres, à Versailles, se nourrirent de pain d'avoine, et l'exemple en fut donné par madame de Maintenon. Le peuple, en plusieurs provinces, périssait, moissonné par la famine; des révoltes éclatèrent; les impôts furent refusés; la contrebande se fit à main armée par les troupes elles-mêmes; des bandes de paysans prirent d'assaut la ville de Cahors, et un grand nombre d'habitants du Périgord et du Quercy, rompant tout lien avec le gouvernement, qui taxait jusqu'aux actes de mariage et de baptême, tombèrent dans l'état de nature, se mariant sans formalités et baptisant eux-mêmes leurs enfants. Louis XIV demanda la paix aux Hollandais, qu'il avait jadis si cruellement humiliés, mais son négociateur, le président Rouillé, ne trouva en Hollande que hauteur et mépris. On refusa longtemps de l'entendre; enfin on lui signifia qu'il fallait que le roi contraignît lui-même son petit-fils à descendre du trône. Cette humiliante déclaration fut transmise à Versailles au conseil du roi, composé du Dauphin, du duc de Bourgogne, son fils, du chancelier Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torcy, de Chamillart et du contrôleur général Desmarets. Le chancelier opina pour la paix, à quelque prix que ce fût; les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources, et Beauvilliers

arracha des larmes au duc de Bourgogne en traçant le tableau de la misère publique.

Torcy, habile négociateur, s'offrit à partager la tâche cruelle du président Rouillé; il partit pour la Hollande, où Heinsius était alors grand-pensionnaire. Autrefois ministre de Guillaume en France, Heinsius avait essuyé plus d'un affront et s'était vu menacé de la Bastille par Louvois; il se souvint de ces outrages. Le prince Eugène et Marlborough, qui tous deux n'étaient puissants que par la guerre, formaient avec Heinsius un triumvirat pour la continuer; ils rejetèrent les propositions de Louis XIV, qui offrait d'abandonner la monarchie d'Espagne et d'accorder aux Hollandais une barrière qui les séparât de la France; ils exigèrent que Louis XIV rendît l'Alsace et une partie de la Flandre, et insistèrent pour qu'il se joignît à eux contre son petit-fils. Le président Rouillé eut ordre de porter ces dernières paroles à Louis XIV et de quitter la Hollande dans les vingt quatre-heures. « Puisqu'il faut faire la guerre, « dit le vieux monarque, j'aime mieux la faire à mes en- « nemis qu'à mes enfants. » Par son ordre les prétentions exorbitantes des ennemis furent publiées dans le royaume; l'indignation réveilla le patriotisme, et la France redoubla d'efforts; mais Villars perdit en Flandre, contre Eugène et Marlborough réunis, la sanglante bataille de Malplaquet, quoiqu'il eût tué vingt mille hommes aux ennemis et n'en eût perdu que huit mille. Plusieurs places tombèrent au pouvoir des alliés, tandis qu'en Espagne la défaite de Saragosse obligeait Philippe à quitter une seconde fois sa capitale et à parcourir son royaume en fugitif.

Défaite de Villars à Malplaquet. 1710.

Louis s'humilia de nouveau. Il avait nommé pour négociateurs en Hollande l'abbé de Polignac, l'un des plus beaux esprits de son siècle, et le maréchal d'Uxelles; il proposa par leur bouche, au congrès de Gertruydenberg, de ne donner aucun secours à son petit-fils, de rendre

Congrès de Gertruydenberg. 1710.

Strasbourg et Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, de combler le port de Dunkerque, enfin de laisser à la Hollande Lille, Tournay, Ypres et plusieurs autres places en Flandre; il fléchit même jusqu'à offrir un million par mois pour aider les alliés à détrôner son petit-fils. Tout fut vain; ils voulurent qu'il s'engageât seul à le chasser de l'Espagne.

Des événements imprévus sauvèrent la France. Vendôme reparut en Espagne, où son nom fit des prodiges; sa victoire de Villaviciosa détruisit l'armée de l'archiduc Charles et sauva la couronne de Philippe V. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, « je vais vous préparer le plus beau lit où jamais roi ait « couché. » Et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Victoire de Vendôme à Villaviciosa. 1711.

Une révolution survenue dans la cour d'Angleterre fit encore plus pour la France. La duchesse de Marlborough offensa la reine Anne, et sa disgrâce entraîna celle de son mari, chef du parti des whigs (1), alors tout-puissants. Les torys parvinrent au pouvoir, et, pour achever de ruiner le crédit de Marlborough, ils disposèrent la reine à la paix.

La mort de l'empereur Joseph seconda leurs desseins; l'archiduc Charles, son frère, compétiteur de Philippe V, obtint la couronne impériale et encourut à son tour le reproche d'aspirer à la monarchie universelle. L'Angleterre dès lors n'était plus intéressée à soutenir ses prétentions au trône d'Espagne et signa une suspension d'armes avec la France. Marlborough fut rappelé, et le duc

(1) Deux partis divisaient l'Angleterre, celui des whigs et celui des torys; les whigs étaient moins attachés que les torys aux prérogatives du trône et aux priviléges de l'Église anglicane; ils avaient eu la plus grande part à la révolution de 1688.

d'Ormond, son successeur, eut l'ordre de rester neutre. A la même époque Duguay-Trouin, sans grade dans la marine et à la tête d'une petite flotte équipée à ses frais, s'empara de Rio-Janeiro, capitale du Brésil. Eugène cependant faisait en Flandre de nouveaux progrès. Privé du secours des Anglais, mais encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française, il était maître de Bonchain et du Quesnoy; de là jusqu'à Paris il n'y avait plus de place forte. Louis vit sa capitale menacée, et des malheurs domestiques s'unirent, pour l'accabler, aux malheurs de son royaume. Il perdit, dans l'espace d'une année, le Dauphin, son fils, le duc et la duchesse de Bourgogne et leur fils aîné. La mort du duc de Bourgogne, élève de Fénelon, fut une calamité pour la France. Vendôme mourut en Espagne. La cour et le royaume étaient frappés de terreur. Ce fut alors que Louis XIV, à qui l'on donna le conseil de se retirer derrière la Loire, parla de se mettre à la tête de sa noblesse, de la conduire à l'ennemi malgré ses soixante-quatorze ans, et de périr à sa tête. Villars fut le sauveur de la France.

Prise de Rio-Janeiro par Duguay Trouin.

Malheurs domestiques de Louis XIV.

Il tenait la campagne en Flandre avec cent quarante bataillons contre Eugène, qui en commandait censoixante, et qui, après s'être emparé du Quesnoy, assiégeait Landrecies. L'Escaut, la Sambre et la Seille couvraient l'armée d'Eugène, et celui-ci avait en outre un camp retranché à Denain sur l'Escaut. Le duc d'Albemarle, général des Hollandais, gardait des lignes qui joignait ce camp au fleuve. Villars se décide à les attaquer, pour forcer ensuite le camp de Denain. Il masque ce projet par des simulations d'attaque sur la Sambre, tandis que le reste de son armée passe l'Escaut entre Bouchain et Denain et emporte rapidement les lignes d'Albemarle. Villars s'avance aussitôt contre lès redoutables retranchements de Denain; il y courait lorsqu'on

aperçoit la tête des colonnes du prince Eugène qui débouchent sur l'autre bord de l'Escaut. Le temps pressait, et une voix ayant demandé des fascines pour combler les retranchements de Denain : Nos fascines, répondit Villars, seront les corps des premiers qui tomberont dans le fossé. Marchons! » L'infanterie française reçoit sans plier un feu terrible; elle fond sur les redoutes et les emporte; Villars entre vainqueur à Denain. Il dirige aussitôt le comte de Broglie sur Machiennes, d'où l'ennemi tirait ses approvisionnements de bouche et de siége, tandis qu'il poursuit lui-même les vaincus sur l'Escaut. Les ponts se rompirent sous la multitude des fuyards; tout fut pris ou tué, et Eugène ne put franchir le fleuve. Marchiennes, Douai, Le Quesnoy se rendirent successivement, et les frontières furent en sûreté.

Victoire de Villars à Denain. 1712.

Ce grand succès hâta la conclusion de la paix; elle fut signée à Utrecht en 1713. Ses principaux articles décidèrent que Philippe V serait reconnu comme roi d'Espagne, mais que sa monarchie serait démembrée : la Sicile fut donnée au duc de Savoie avec le titre de roi; les Anglais eurent Minorque et Gibraltar; la France leur céda la baie d'Hudson, l'Acadie, Terre-Neuve et Saint-Christophe. Louis XIV garantit la succession au trône anglais dans la ligne protestante et promit de démolir le port de Dunkerque, qui lui avait coûté des sommes immenses; il abandonna une partie de ses anciennes conquêtes dans les Pays-Bas, et recouvra Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant. L'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse et obtint la haute Gueldre, la principauté de Neuchâtel et plusieurs autres terres. L'empereur Charles VI refusa d'abord de coopérer à cette paix; Villars l'y contraignit en passant le Rhin, tandis qu'Eugène se retranchait dans les lignes d'Etlingen, où il s'attendait à être attaqué. Une marche forcée de seize lieues en vingt heures au delà du fleuve livra aux Fran-

Paix d'Utrecht. 1713.

çais Spire, Worms et tous les passages du Rhin au-dessus de Mayence. Landau et Fribourg furent investis et tombèrent au pouvoir de la France. Eugène cependant avait déjà reçu l'ordre de négocier; un premier traité fut signé entre Villars et lui à Rastadt, et le 7 septembre suivant la paix définitive fut conclue à Bade entre la France, l'empereur et l'empire. L'empereur obtint les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, démembrés de la monarchie d'Espagne; il recouvra Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin; la France conserva Landau et la rive gauche du fleuve; l'électeur de Bavière fut rétabli dans ses droits et dignités; tous les princes souverains de l'empire rentrèrent dans leurs possessions. La Hollande obtint, par un troisième et dernier traité, qui fut signé en 1715, le droit de garnison dans plusieurs places des Pays-Bas, que la France rendit; mais elle retint la principauté d'*Orange*, sur laquelle la maison de Nassau avait cédé ses droits à celle de Brandebourg. Telle fut la fin de cette guerre désastreuse de douze années. La France conserva ses frontières par la paix d'Utrecht; mais ses immenses sacrifices avaient ouvert un abîme où la monarchie finit par s'engloutir.

Paix de Bade. 1714.

Les revers de la guerre et les cris de détresse de son peuple ne firent point renoncer Louis XIV aux rigueurs des persécutions religieuses, qui atteignirent même de zélés catholiques. Plusieurs de ceux qu'on nommait *jansénistes* refusaient de convenir que les cinq propositions attribuées à Jansénius et condamnées par le pape se trouvassent dans le livre de cet évêque; de ce nombre étaient les pieux solitaires de Port-Royal et les religieuses de cette maison célèbre. Le roi, s'irritant de voir sur ce point son opinion combattue, et cédant aux insinuations de son confesseur le P. La Chaise et de madame de Maintenon, chassa de leur retraite les paisibles habitants de Port-Royal, fit raser leur maison en 1709, et la charrue

Ruine de Port-Royal. 1709. passa sur ses fondements. Fénelon, l'illustre auteur du *Télémaque*, n'avait pas trouvé grâce devant lui. Bossuet lui reprocha de partager les erreurs de madame Guyon, dont les idées mystiques avaient donné naissance à la secte du quiétisme, et fit condamner à Rome son livre intitulé *Maximes des Saints*. Fénelon se soumit à la décision du pape, et depuis lors il vécut, disgracié du roi, dans son diocèse de Cambrai. Le règne de Louis s'éteignit au milieu des querelles théologiques. Le P. Quesnel avait publié un livre de *Réflexions morales* sur le nouveau Testament; son ouvrage excita la colère et la haine du P. Tellier, fougueux théologien, qui depuis la mort du P. La Chaise gouvernait la conscience de Louis XIV. Dirigé par lui, le roi demanda au pape Clément XI la condamnation de Quesnel, dont cent et une propositions furent censurées en 1713 par la fameuse bulle *Unigenitus*. Bulle Unigenitus. 1713. Cent dix évêques obéirent au roi en acceptant cette bulle; d'autres résistèrent, et avec eux le cardinal de Noailles. Louis combattit en vain leur opposition par des lettres de cachet et d'autres actes despotiques; ces disputes misérables, suscitées par lui-même, se prolongèrent au delà de son règne et troublèrent celui de son successeur.

Tandis que le roi signalait ainsi son zèle intolérant pour la religion, il mettait, dans l'intérêt de sa race, sa volonté personnelle au-dessus des lois du royaume et de toute considération morale. Déjà il avait fait épouser plusieurs de ses enfants naturels par des princes et des princesses de sa maison, et, entre autres, mademoiselle de Blois par le duc d'Orléans, son neveu, alors duc de Chartres; déjà ses fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, tous deux enfants de madame de Montespan et nés d'un double adultère, avaient, par son ordre, obtenu le pas sur les premiers seigneurs du royaume. Louis XIV fit plus encore; par un édit de 1714

il les appela à la couronne de France, eux et leurs descendants, à défaut de princes légitimes.

Cependant le roi s'affaiblissait rapidement; son arrière-petit-fils, qui devait lui succéder au trône, était âgé de cinq ans, et la régence allait appartenir à son neveu, Philippe d'Orléans. Inquiète sur l'avenir des deux princes qu'elle avait élevés, madame de Maintenon arracha au roi un testament qui bornait le pouvoir du régent par l'établissement d'un conseil où devaient entrer le duc du Maine et le comte de Toulouse. Louis XIV montra lui-même peu de confiance dans l'exécution de cet acte, qu'il remit au parlement avec défense de l'ouvrir avant sa mort.

Testament de Louis XIV.

Aveuglé par l'orgueil et par l'habitude du pouvoir absolu, il s'avançait au tombeau, la tête encore remplie de projets désastreux. La mort, en s'approchant, le trouva méditant d'assembler un concile national pour faire proscrire une partie de son clergé par l'autre, engloutissant des sommes immenses dans ses inutiles constructions de Marly, fomentant une révolte en Angleterre, et tentant, au mépris de sa parole, un dernier effort en faveur du fils de Jacques II. Vers la fin de sa vie, cependant, renonçant aux intérêts terrestres, il fit un retour sur lui-même, et, uniquement occupé de son néant, on l'entendit souvent s'écrier : « Quand j'étais roi! » Sa mort enfin, admirable par la résignation et la majesté qu'il déploya jusque au moment suprême, peut être regardée comme une grande leçon. Nous en emprunterons quelques détails à un témoin oculaire (1). « Vers le commencement d'août (1715) le roi se plaignit d'une sciatique à la jambe, qui se trouva être une plaie incurable. Le 14 la maladie se déclara. Il n'en continua pas moins à travailler au lit, se levant de temps en temps. Le 24

(1) *Mémoires* du duc de Saint-Simon.

août il se confessa au P. Tellier, et le lendemain, s'étant trouvé très-mal, il reçut du cardinal de Rohan l'Extrême-Onction. Puis, ayant fait entrer tous les grands officiers de sa maison : Messieurs, leur dit-il, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais voulu faire; les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera; il va gouverner le royaume; j'espère qu'il le fera bien; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que, si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi, je vous en demande pardon. Adieu, Messieurs; je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » Il reçut ensuite les princes et princesses du sang, et s'entretint séparément avec le maréchal de Villeroi, qu'il avait nommé gouverneur du petit Dauphin, avec le duc du Maine et le comte de Toulouse, et enfin avec le duc d'Orléans, futur régent. Quelque temps auparavant il avait mandé le jeune Dauphin; il le fit approcher et lui dit ces paroles (1) : « Mon enfant, vous allez être un grand roi; ne n'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments ni dans celui que j'ai eu pour la guerre; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnaissez les obligations que vous lui avez; faites le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de sou-

(1) Louis XV fit graver ces paroles au chevet de son lit.

lager le peuple, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Le roi languit encore quelques jours et vit approcher la mort avec calme. Il dit à ses officiers : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? » et à madame de Maintenon : « J'aurais cru qu'il était plus difficile de mourir; de restitution à faire, je n'en dois à personne comme particulier; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » Il mourut à Versailles le 1er septembre 1715, dans sa soixante-dix-septième année, après un règne de soixante-douze ans, le plus long entre tous ceux dont il soit fait mention dans l'histoire. Madame de Maintenon, âgée de quatre-vingt-deux ans, se retira dans la maison de Saint-Cyr (1), qu'elle avait fondée pour l'éducation de trois cents jeunes filles nobles peu favorisées de la fortune, et elle y resta jusqu'à sa mort (2).

Mort de Louis XIV. 1715.

(1) Cette maison célèbre ne fut transformée en école militaire que depuis la Révolution.

(2) L'union secrète de Louis XIV et de madame de Maintenon demeura stérile. Ce prince ne fut marié qu'une fois publiquement, et l'on a vu qu'en 1638 il avait épousé Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France. Le seul enfant né de ce mariage et qui ait vécu fut Louis, Dauphin, qui épousa une princesse de Bavière, dont il eut Louis, duc de Bourgogne (père de Louis XV), et deux autres fils, Philippe, duc d'Anjou, qui devint roi d'Espagne, et Charles, duc de Berry. Louis XIV eut de nombreux bâtards. Mademoiselle de La Vallière lui donna trois enfants, dont une fille, connue sous le nom de *mademoiselle de Blois*, épousa le prince de Conti. De Françoise de Rochechouart-Mortemart, femme du marquis de Montespan, il eut le *duc du Maine; le comte de Toulouse; mademoiselle de Nantes*, mariée au duc de Bourbon-Condé; la seconde *mademoiselle de Blois*, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France. Mademoiselle

Considérations sur ce règne.

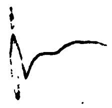
Beaucoup plus jaloux d'inspirer la crainte et de captiver l'admiration que sensible à l'amour de ses sujets et touché de leur bonheur, Louis XIV avait eu sa propre grandeur pour but dans la plupart de ses entreprises. Une faible partie seulement de l'édifice qu'il avait construit lui survécut; il vit lui-même, pendant la seconde moitié de son règne, la France descendre de la hauteur où il l'avait portée durant la première, et ses actes préparèrent pour l'avenir des résultats directement contraires à ceux que ses efforts persévérants tendaient à produire. C'est ainsi qu'en voulant affermir la religion catholique dans l'État, il l'ébranla par les violences qu'il commit en son nom et par les faveurs trop souvent prodiguées à l'hypocrisie. Il voulut, en encadrant les gentilshommes dans les régiments nouvellement disciplinés et dans les compagnies spéciales, aussi bien qu'en instituant l'ordre de Saint-Louis, faire de la noblesse le plus ferme rempart de la monarchie; mais il la déconsidéra par la servitude brillante qu'il imposait aux grands seigneurs et par la vente de charges ridicules, qui toutes avaient le privilége d'anoblir. Ennemi déclaré de l'autorité des parlements, il les maintint dans le silence pendant tout son règne, et lui-même, en remettant son testament à celui de Paris, ouvrit la voie par laquelle ils rentrèrent dans l'arène politique. Il crut, en transportant à sa cour l'étiquette espagnole, fortifier l'autorité royale et la grandir aux yeux de la multitude; il l'affaiblit, au contraire, en achevant de l'isoler. Enfin, plein de mépris pour le tiers-état, il contribua puissamment à l'émancipation po-

de Fontanges lui donna un fils qui mourut au berceau. Il eut encore d'une liaison obscure une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme des environs de Versailles, nommé le Quëue. Enfin on soupçonna avec beaucoup de vraisemblance une religieuse de l'abbaye de Moret d'être sa fille.

Louis XIV n'avait eu qu'un frère, le duc d'Orléans, père du régent.

litique de cet ordre et à ses grandes destinées, par les encouragements qu'il accorda à l'industrie et aux lettres. C'est par ce moyen qu'il déplaça en partie la source des richesses et des forces de l'État, en aidant à créer la propriété mobilière et en préparant l'essor de l'opinion publique, double puissance qui éleva rapidement le tiers-état au niveau des ordres privilégiés, et qui a aujourd'hui une si haute influence dans la destinée des peuples.

Malgré l'égoïsme qui inspira tant de résolutions funestes à Louis XIV et les fautes nombreuses de son règne, celui-ci brille encore d'un éclat qu'aucun autre n'a surpassé. Ce monarque, dit un homme célèbre, eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars; Château-Renaud, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin commandaient ses escadres; Colbert, Louvois, Torcy étaient appelés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui annonçaient ses devoirs; son premier parlement avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes; Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux; Perrault et Mansart construisaient ses palais; Puget, Girardon, Le Poussin, Lesueur et Le Brun les embellissaient; Le Nostre dessinait ses jardins; Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, l'abbé de Fleury élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV se présente aux regards de la postérité (1). Tant d'avantages sortirent sans doute d'un concours merveilleux de circonstances et d'un bonheur inouï qui rendit ce prince contemporain de tant



(1) Abbé Maury, *Discours de réception à l'Académie française.*

d'hommes éminents; mais le roi qui sut les distinguer, qui ouvrit son palais et son trésor au génie, sous quelque forme qu'il se présentât, et dont la volonté forte inspira pendant soixante ans tant de grandes choses, a un droit incontestable, sinon à l'amour de la France, du moins à son respect et à son admiration (1).

Parmi les travaux de Louis XIV, ceux dont les fruits répondirent à son espoir et qui lui survécurent le plus utilement pour la France datent presque tous de la plus belle époque de son règne, de celle où vivait Colbert; ce furent ses premières conquêtes, sa vigoureuse administration centrale, sa législation, quoique entachée de barbarie à plusieurs égards; l'organisation nouvelle de son armée, ses fondations académiques, ses canaux, ses constructions maritimes. « Ce monarque avait établi par lui-même un gouvernement que lui seul était capable de maintenir. Entouré de grands hommes qu'il savait intéresser à sa gloire; protecteur des lettres et des sciences, des beaux-arts et de l'industrie; guerrier longtemps heureux, magnifique dans ses fêtes, l'imposant Louis XIV semblait né pour se faire obéir. Mais il léguait à ses successeurs un fardeau difficile à porter; déjà même il en ressentit le poids, et la fin de son règne fut déplorable. Son génie s'affaiblit, la fortune abandonna ses armes, ses finances s'épuisèrent; la veuve de Scarron le domina, un cagotisme tracassier et cruel pénétra dans ses conseils et le rendit persécuteur; un débordement de mi-

(1) Un recueil d'un grand intérêt, intitulé *Œuvres de Louis XIV*, a été publié pour la première fois en l'année 1806. Il se compose d'une partie de la correspondance de ce prince et de pièces historiques et politiques, les unes extraites de ses paroles et de ses écrits, les autres dictées par lui ou rédigées de sa main, soit pour son propre usage, soit pour l'instruction du Dauphin et du roi d'Espagne Philippe V. Ce recueil a été apprécié avec beaucoup de talent et de sagacité par M. Dreyss, qui en a donné tout récemment une édition nouvelle.

sère inonda la France et poussa des flots de pauvres jusqu'aux portes de Versailles. Ce long règne ressemble à une journée qui pendant quelques heures brille d'une éclatante lumière et dont la fin s'écoule dans les ténèbres (1). »

C'est à tort que l'on fait un mérite à Louis XIV de la direction imprimée aux mœurs nationales par sa cour; celle-ci fit faire, il est vrai, de grands progrès à la civilisation en polissant le langage et les manières; mais elle se distinguait plus par l'élégance des formes extérieures que par la délicatesse des sentiments; les écrits de La Bruyère, de La Rochefoucauld, de Saint-Simon et des poëtes de cette époque, en font foi. Le mépris pour le mariage; l'avidité pour l'or, dans un temps où la plupart des distinctions étaient devenues vénales; l'indifférence pour la source des fortunes, quelque honteuse qu'elle pût être; la fureur du jeu; l'indulgence à l'égard des vices, enfin l'hypocrisie religieuse caractérisaient les courtisans à la fin de ce règne. Ces exemples déplorables, plus dangereux encore par le vernis brillant dont ils étaient colorés, exercèrent sur la nation une fâcheuse influence. Ces temps brillèrent cependant aussi de l'éclat de hautes vertus, là surtout où l'influence de la cour avait le moins pénétré. La noblesse de province, la magistrature et une partie du clergé donnèrent l'exemple de la pureté des mœurs, de l'intégrité et du mépris de l'argent; mais en vain un grand nombre d'hommes respectables résistèrent au torrent général, le règne suivant agrandit les plaies ouvertes sous celui du grand roi, et la corruption de la cour contribua autant que l'anarchie des finances à ébranler la monarchie dans ses fondements.

Le règne de Louis XIV fut une des grandes époques du système d'équilibre en Europe. Deux États, la Prusse — Situation de l'Europe.

(1) Joseph Droz.

et la Savoie, avaient doublé en importance : la première, érigée en royaume, devait balancer au nord de l'Allemagne l'influence qu'exerçait l'Autriche au sud de cette contrée ; la seconde, augmentée de la Sicile, était destinée à fermer l'Italie à l'Autriche et à la France. Celle-ci s'empara, sous Louis XIV, du rôle qu'avait rempli l'Espagne sous la période précédente : elle fut longtemps la puissance dominante par son étendue, par la force de son gouvernement, par l'ascendant de la civilisation et du merveilleux concours des supériorités intellectuelles qui l'illustrèrent.

C'est de l'avénement de Guillaume III, en 1688, que date réellement l'ère de la liberté anglaise. Depuis lors l'Angleterre n'a cessé de croître en population et en puissance. La reine Anne, qui dut toute sa gloire aux hommes célèbres de son règne, avait précédé de peu de jours Louis XIV au tombeau, et l'électeur de Hanovre succédait à cette reine sous le nom de George Ier (1). La Russie, dont le génie de Pierre le Grand faisait un nouvel empire, s'affermissait dans le Nord en écrasant la Suède, déchue, par les témérités belliqueuses de Charles XII, du haut rang où l'avait portée Gustave-Adolphe. L'Autriche languissait sous Charles VI, et l'Allemagne obéissait paisiblement à ses nombreux souverains. La monarchie espagnole, à qui la paix d'Utrecht avait enlevé un grand nombre d'États, continuait à pencher vers son déclin, tandis que la Hollande, illustrée par ses guerres contre Louis XIV et partageant avec l'Angleterre l'empire de l'Océan, atteignit le plus haut point de sa puissance et de sa richesse. Tel était l'état de l'Europe en 1715, à la mort de Louis XIV.

(1) Ce prince descendait de la fille de Jacques Ier, épouse de l'électeur palatin. Le fils de Jacques II étant exclu du trône comme catholique, et ses sœurs, Marie et Anne, n'ayant pas laissé d'enfants, George de Hanovre était le plus proche héritier.

LIVRE IV.

DE L'AVÉNEMENT DE LOUIS XV AU TRONE JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SOUS LOUIS XVI (1).

AFFAIBLISSEMENT DE TOUS LES POUVOIRS. — AGIOTAGE. — CORRUPTION DES MOEURS. — GUERRES RUINEUSES. — DESTRUCTION ET RÉTABLISSEMENT DES PARLEMENTS. — DISSOLUTION DE LA MONARCHIE. — INFLUENCE DES PHILOSOPHES.

1715 — 1789.

CHAPITRE PREMIER.

Régence du duc d'Orléans et ministère du duc de Bourbon.

1715 — 1729.

Louis XIV vivait encore, et déjà tous les regards se portaient sur le duc d'Oléans, son neveu, que sa naissance et les coutumes du royaume appelaient à exercer la régence pendant la minorité du duc d'Anjou. Philippe d'Orléans, doué de talents militaires auxquels la jalousie de Louis XIV donna rarement l'occasion de se produire, distingué par son esprit, par son commerce agréable et facile, par ses connaissances variées dans les langues et dans les sciences, affichait un cynisme d'irréligion et d'immoralité qui l'avait déjà plus d'une fois exposé à d'odieux soupçons. Héritier du trône après les descendants de Louis XIV, la voix publique le rendit

(1) Voyez, pour le tableau des guerres de la France et des principaux traités durant le règne de Louis XV, ma *Géographie historique*, et la carte n° 17.

responsable de la mortalité qui frappa la famille royale durant les dernières années du règne précédent, et trouva un motif d'accusation dans les études chimiques, encore peu répandues, auxquelles il s'adonnait .Sa conduite à l'égard du jeune roi offrit dans la suite le plus éclatant démenti à ces noires calomnies : Louis XIV les repoussa; cependant, préoccupé de l'intérêt de ses fils légitimés, il ne décerna par son testament à son neveu qu'un titre sans puissance réelle. Il sépara la régence de la tutelle du jeune monarque, et celle-ci fut confiée au duc du Maine ainsi que le commandement des troupes de la maison du roi; un conseil de régence, formé de courtisans et d'anciens ministres, et où le duc d'Orléans n'aurait eu que voix délibérative, devait exercer la plénitude de l'autorité souveraine.

Quel que fût l'égoïsme des motifs qui inspirèrent au roi ses dernières résolutions, les hommes graves et de mœurs austères n'auraient vu qu'avec inquiétude le pouvoir suprême passer sans contrôle aux mains d'un homme aussi décrié dans l'opinion que le duc d'Orléans. Mais ce prince nourrissait des prétentions plus hautes, et comptait avec raison, pour les soutenir, sur les courtisans, fatigués du masque de dévotion que leur imposait le vieux roi et pleins d'espoir dans la régence d'un homme de plaisir; sur les parlements, impatients de secouer l'interdiction politique qui pesait sur eux depuis cinquante années; enfin sur cette foule d'adorateurs de la fortune, sans principes et sans opinions, toujours prêts à changer avec elle, et habiles à deviner le parti du plus fort.

Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, après une nuit employée à négocier et à prodiguer des promesses, le duc d'Orléans se rendit au parlement, accompagné des princes, des pairs du royaume et d'un nombreux cortége de courtisans et d'officiers gagnés à son parti. Dans un discours plein d'adresse, le duc se montra jaloux de

tenir du parlement le titre auquel sa naissance lui donnait des droits; puis, après avoir fait entendre à cette compagnie qu'il s'éclairerait de ses remontrances, il donna lecture du testament. La plupart des magistrats, et entre autres les avocats généraux Guillaume de Lamoignon, Pierre Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau, depuis chancelier, et Joly de Fleury, procureur général, étaient dévoués au duc, et, malgré les efforts du premier président *de Mesmes*, qui défendait les intérêts des princes légitimés, le testament fut cassé tout d'une voix. Le parlement reconnut le duc pour régent du royaume, avec plein pouvoir et toute liberté de composer à son gré le conseil de régence. D'Orléans y appela ceux que Louis XIV avait choisis, et le composa des princes, du chancelier Voysin, des maréchaux de Villeroi, d'Harcourt, de Tallard et de Bezons, du duc de Saint-Simon et de Cheverny, ancien évêque de Troyes : les trois derniers seulement étaient des choix nouveaux du régent; le duc du Maine garda la surintendanue de l'éducation de Louis XV, élevé à Vincennes; mais il fut dépossédé du commandement des troupes de la maison du roi.

Le parlement casse le testament de Louis XIV. 1715. Conseil de régence.

Les ministères furent supprimés, et pour les remplacer le régent créa six conseils particuliers : celui de conscience, et ceux de la guerre, des finances, de la marine, des affaires étrangères et de l'intérieur du royaume; ils étaient présidés par le cardinal de Noailles, le maréchal de Villars, le duc de Noailles, le maréchal d'Uxelles et le duc d'Antin. On s'aperçut ensuite que les intérêts commerciaux avaient été oubliés dans l'établissement de ces six conseils, et il en fut créé un septième intitulé conseil du commerce. On remarquait dans leur composition des hommes très-différents par la naissance, par l'esprit et les mœurs : d'abord les grands seigneurs, habiles en intrigues et novices en affaires; ensuite les amis du régent, l'élite des roués, hommes ignorants,

spirituels et pervers ; enfin, au-dessous d'eux, on comptait des conseillers d'États et des membres du parlement, gens instruits et laborieux, destinés à réparer les fautes de leurs collègues. Le régent se réserva personnellement le soin de l'Académie des Sciences. Ses premières mesures furent généralement approuvées ; il rendit au parlement le droit de remontrances, dont il le priva dans la suite ; il fit payer exactement la solde des troupes, ordonna contre les financiers des poursuites judiciaires, fixa la valeur, jusqu'alors vacillante, des espèces d'or et d'argent, visita les prisons royales, exila le P. Tellier et quelques autres jésuites, et révoqua les arrêts arbitraires rendus par le feu roi contre leurs nombreuses victimes. Plusieurs évêques, une foule de prêtres et de laïques, proscrits pour de misérables querelles théologiques, furent rappelés ; enfin le régent ordonna l'impression du *Télémaque*. Ce fut sous ces heureux auspices que débuta son gouvernement.

Premiers actes de régence.

Les hommes influents étaient divisés en deux partis : les uns (à leur tête était le maréchal de Villeroi, gouverneur du jeune monarque), fidèles à la politique de Louis XIV, voulaient maintenir une étroite union avec l'Espagne, alors gouvernée par le fameux cardinal Albéroni, qui de simple curé de campagne s'était élevé au rang de premier ministre de Philippe V ; l'autre parti inclinait avec l'Angleterre. Dubois, soldé par cette puissance, homme cynique et habile intrigant, autrefois précepteur du régent, puis ministre de ses débauches et qui le dominait encore par le triple ascendant d'une volonté énergique, du vice et de l'habitude, était l'âme de ce parti, qu'il présentait, en cas de vacance du trône, comme la plus forte barrière contre les prétentions de Philippe V à la couronne de France, quoique ce prince y eût formellement renoncé en acceptant celle d'Espagne. Lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, compagnon des

plaisirs du régent, l'entraîna dans cette alliance, et la lui fit acheter par l'expulsion du prétendant, fils de Jacques II, et par la démolition du port de Mardick, que Louis XIV destinait à remplacer celui de Dunkerque. Une triple alliance fut conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande. L'année suivante ces trois puissances signèrent, conjointement avec l'empereur, un nouveau traité, connu sous le nom de traité de la *quadruple alliance*, et l'Espagne fut sommée d'y accéder sous trois mois.

Alliance avec l'Angleterre et la Hollande. 1717.

Quadruple alliance. 1719.

Le régent, toujours inquiété par les prétentions de Philippe V et par les intrigues d'Albéroni, comptait à l'intérieur du royaume un très-grand nombre d'ennemis, dont les uns lui étaient suscités par la force des circonstances, d'autres par les fautes de son gouvernement et sa conduite personnelle. Ses débauches et le scandale de ses orgies, où présidait la duchesse de Berri, sa fille; la honteuse élévation de Dubois et son immense crédit sur le prince blessaient toutes les âmes honnêtes et soulevaient contre le régent l'indignation publique. Sa partialité pour l'Angleterre et les mesures rigoureuses contre les princes légitimés, qu'il avait privés du titre de princes du sang, à la sollicitation des ducs et pairs, lui avaient aliéné leurs nombreux partisans, ainsi que ceux du système politique de Louis XIV; mais rien n'avait excité plus de ressentiments contre le régent que ses opérations financières.

Désordre des finances; expédients déplorables. 1716-1718.

La dette publique laissée par Louis XIV montait à près de cinq milliards de notre monnaie actuelle; les revenus de trois années étaient consommés d'avance et tout crédit anéanti. Le régent eut donc à lutter dès son début contre des difficultés immenses. Les seules voies connues et habituellement suivies par les gouvernements, pour sortir de gêne, étaient la banqueroute, l'altération de la valeur des monnaies et les poursuites contre les traitants. Le régent employa d'abord ce dernier moyen, nom-

mant une chambre de justice chargée de rechercher les coupables. Cette chambre, vue d'abord avec faveur, se rendit bientôt odieuse par l'atrocité des mesures prises pour seconder ses poursuites ; la délation fut encouragée par l'appât d'une part dans la confiscation, et la peine de mort prodiguée pour tous les délits des justiciables ; on admit les domestiques à déposer contre leurs maîtres sous des noms empruntés, et la médisance à l'égard des délateurs fut punie du dernier supplice. Les recherches remontèrent à vingt-sept années ; il suffit d'être riche pour être poursuivi, et quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille furent inscrits sur vingt rôles qui parurent successivement comme autant de tables de proscription. Une multitude de réclamations surgirent de toutes parts ; des solliciteurs de tout état et de tout rang assaillirent le régent, et, comme l'a dit un écrivain judicieux et spirituel (1), « l'indulgence eut ses tarifs comme « la vengeance avait ses rôles, » et la cour de France ne fut plus que le marché scandaleux d'un royaume mis au pillage. Chacun déguisa sa fortune, et le travail cessa en même temps que le luxe ; on finit par s'indigner en voyant les vols changer de main, et la chambre de justice tomba sous une réprobation universelle.

On eut recours à d'autres moyens également arbitraires et violents : les contrats d'affaires conclus avec l'ancien gouvernement furent en partie détruits ; on réduisit à la moitié les rentes, ainsi que les pensions au-dessus de six cents livres ; on supprima impitoyablement, sans en rembourser le prix, une multitude d'offices et de priviléges créés et vendus par le gouvernement précédent. Cette réforme rendit aux communes l'élection de leurs administrateurs. La refonte des monnaies semblait offrir au gouvernement d'immenses avanta-

(1) Lemontey, *Histoire de la Régence*.

ges, et elle fut ordonnée; mais cet acte, dont le prestige n'abuse la multitude qu'un moment, a des effets constamment funestes. La confiance se perd, la circulation s'arrête, et l'étranger tire d'immenses profits de la refonte qu'il fait lui-même des espèces décriées. Tel fut le sort de la refonte qu'entreprit le duc de Noailles : il comptait sur un milliard de fabrication, on n'apporta aux hôtels des monnaies que trois cent soixante-dix-huit millions; au lieu de deux cents millions de bénéfice qu'il espérait, il n'en obtint que soixante-douze, et l'or du royaume s'écoula rapidement chez l'étranger (1).

Une troisième opération financière eut pour objet la revue générale des effets publics, dont le nombre était inconnu : on résolut de les refrapper en une seule espèce de billets d'État, et l'on chargea de ce travail les quatre frères Pâris, doués d'une sagacité remarquable. Six cents millions furent présentés au *visa*; une loi les réduisit à deux cent cinquante millions de billets d'État portant intérêt à quatre pour cent, dont cent quatre-vingt-quinze seulement furent délivrés aux propriétaires des effets visés. Après les moyens violents le duc de Noailles en employa de corrupteurs : il eut recours aux loteries. Mais la crise n'en était pas moins imminente : l'équitable impôt du dixième sur tous les biens venait d'être supprimé; les caisses des receveurs étaient vides, et la solde des troupes ne se payait plus. Au milieu de ces grands bouleversements, l'Écossais Law commençait à élever sa fortune : cet aventurier, si fameux dans la suite et qui unissait de hautes conceptions financières à des erreurs fondées sur l'inexpérience pratique, séduisit le régent par la nouveauté de sa théorie, exposée avec une grande clarté. Cependant il ne put d'abord, en 1716, appliquer son génie qu'aux opérations d'une banque dont

(1) Ces détails sont extraits en partie de l'*Histoire de la Régence*, par Lemontey.

le fonds, partagé en douze cents actions, ne s'élevait qu'à six millions : Law en obtint le privilége pour vingt ans. Elle gérait les caisses des particuliers, escomptait des lettres de change, recevait les dépôts, et délivrait des billets payés à vue et en monnaie de banque invariable. Elle eut un succès prodigieux, et malgré, la juste défiance des gens sensés, la fixité de cette nouvelle monnaie rétablit les changes et rappela le commerce. Le régent, empressé de faire profiter le gouvernement des avantages de cette banque, fit recevoir ses billets en payement des impositions, et voulut lui-même en être l'un des directeurs. On vit alors une monnaie fictive émise par des particuliers, confiée, ainsi que les revenus de l'État, à la bonne foi d'une compagnie indépendante; et Law mérita dès lors le titre de fondateur de la science du crédit public en France.

Law cependant rencontrait une vive opposition surtout dans le parlement. Ses plus puissants adversaires, le chancelier d'Aguesseau et le duc de Noailles, avaient été destitués; l'ancien lieutenant de police d'Argenson et Dubois étaient à la tête des affaires, lorsque le régent résolut de frapper un coup décisif tout à la fois contre les ennemis du système de Law et contre les princes légitimés. Un lit de justice est indiqué pour le 26 août 1718, et les magistrats se rendent aux Tuileries au nombre de cent soixante-dix. Le régent invite le duc du Maine et son frère le comte de Toulouse à sortir; puis il donne lecture de lettres patentes qui cassent les derniers arrêts du parlement et lui enlèvent le droit de remontrances en matières de finances et de politique. On lit ensuite un édit par lequel les princes légitimés sont réduits au simple rang de leur pairie; enfin un arrêt enlève au duc du Maine la surintendance de l'éducation du roi et la donne à son neveu et à son ennemi le duc de Bourbon, prince de mœurs dépravées, singulièrement cupide et de l'esprit

Célèbre lit de justice. 26 août 1718.

le plus borné. Le premier président ayant demandé qu'il fût permis au parlement d'examiner l'édit qui le concernait, le garde des sceaux répondit : « Le roi veut être obéi, et sur-le-champ. » Trois jours plus tard des rigueurs signalèrent la victoire du régent : trois magistrats furent emprisonnés; plusieurs parlements, et entre autres celui de Bretagne, subirent de semblables violences.

Les conseils établis par le duc d'Orléans au commencement de la Régence furent supprimés, et remplacés par des départements à la tête desquels il mit des secrétaires d'État plus dépendants de lui. Le duc du Maine céda sans bruit à l'orage, mais la duchesse sa femme éclata en plaintes et en menaces; sa magnifique résidence de Sceaux devint le rendez-vous des mécontents et le foyer de toutes les intrigues. Un rapprochement intime existait depuis longtemps entre cette petite cour factieuse et l'ambassadeur espagnol, le prince de Cellamare. Celui-ci, fidèle aux instructions d'Albéroni, conspirait contre le régent et s'efforçait d'amener une révolution dans le gouvernement du royaume. Abusé lui-même, il exagérait dans ses rapports l'importance politique et le nombre des mécontents, et l'audacieux cardinal voulait que Philippe V engageât le jeune roi Louis XV, son neveu, à renoncer à la quadruple alliance, à enlever la régence au duc d'Orléans et à convoquer les états généraux; il méditait en même temps de rétablir les Stuarts en Angleterre, et de mettre le roi guerrier Charles XII à la tête de l'expédition. Il servait ainsi les désirs ambitieux d'Élisabeth Farnèse, seconde femme de Philippe V, et se maintenait dans sa faveur en la flattant de l'espoir de conquérir des trônes pour ses enfants; il avait jeté les yeux sur plusieurs États distraits de la monarchie espagnole par le traité d'Utrecht, et déjà une armée avait envahi et soumis la Sicile. Mais, en 1718, une flotte anglaise, composée de vingt voiles et commandée par l'amiral Byng, attaqua dans la Méditer-

Conspiration de Cellamare. 1718.

ranée la flotte espagnole,[1] forte de vingt-sept vaisseaux, dont elle prit ou détruisit vingt-trois. Albéroni, troublé par cet échec et sentant sa puissance chanceler, écrivit à Cellamare de « mettre le feu aux mines. » Cependant Dubois, déjà instruit par un copiste, tenait tous les fils de l'intrigue : il laissa les conspirateurs s'engager plus avant, et le 5 décembre il fit arrêter en route l'abbé Porto-Carréro, chargé des dépêches de l'imprudent Cellamare et des papiers relatifs à cette absurde intrigue, adressés à Albéroni. L'ambassadeur fut aussitôt transféré au château de Blois, pour y attendre les ordres de sa cour. Les conspirateurs étaient découverts. Le duc et la duchesse du Maine sont aussitôt arrêtés; le premier est envoyé au château de Dourlens et la duchesse à Dijon; on emprisonne en même temps un grand nombre de leurs complices. Après avoir fait imprimer les lettres du roi d'Espagne, le régent se montra indulgent pour ses ennemis : il exigea d'eux l'aveu de leur faute, fit signer une confession détaillée à la duchesse du Maine, et relâcha les prisonniers sans tirer d'eux aucune autre vengeance. Un magnanime oubli des injures était la plus noble qualité de son âme.

Complot français en Espagne. 1718.

Une intrigue semblable à celle de Cellamare se tramait à la même époque en Espagne par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur du régent; elle avait pour but de renverser Albéroni et de préparer à la maison d'Orléans la succession du valétudinaire Philippe V. Ces projets avortèrent sans éclat : Saint-Aignan quitta l'Espagne avant que la disgrâce de Cellamare y fût connue, et tandis que le régent recueillait tous les fruits qu'il pouvait souhaiter de l'imprudence téméraire de cet ambassadeur. Le parti de l'ancienne cour demeura consterné; il n'y eut qu'un cri en France et en Europe contre la déloyauté de l'ambassadeur espagnol, et la guerre contre Philippe V fut résolue.

Des troubles avaient éclaté dans la Bretagne, encore inculte en grande partie et où végétait une population ignorante et pauvre, dominée par cinq ou six mille gentilshommes. Ceux-ci, blessés des hauteurs du maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, firent difficulté d'accorder le don gratuit, et l'année suivante ils s'opposèrent à un édit du conseil relatif au droit d'entrée. Le parlement enregistra leur décision. Quelques lettres de cachet punirent ces tentatives d'indépendance. Albéroni entrevit dans ces étincelles de révolte l'espoir d'une puissante diversion en faveur de Philippe V; il entretint les chefs dans leurs projets factieux : la noblesse signa un acte de confédération armée et appela les troupes espagnoles; mais les classes inférieures, indifférentes à cette querelle absolument étrangère à leurs intérêts particuliers, refusèrent de la soutenir, et le gouvernement eut bientôt étouffé la révolte. Une chambre de justice fut établie à Nantes : quatre gentilshommes condamnés à mort y furent exécutés la nuit aux flambeaux, en grand appareil, et quand la flotte espagnole, commandée par le duc d'Ormond, se présenta en vue des côtes de Bretagne, elle les trouva hérissées de troupes et défendues par une population fidèle.

Troubles en Bretagne 1719.

Cependant une armée, sous les ordres du maréchal de Berwick, était entrée en Espagne, où Albéroni n'avait rien préparé que pour l'intrigue; un grand nombre de places tombèrent au pouvoir des Français, et la marine espagnole fut détruite dans ses ports. Vers le même temps seize mille Impériaux, conduits en Sicile par le général Mercy, firent évacuer l'île aux Espagnols. Écrasé par ces nombreux revers, Albéroni se vit perdu. La reine se tourna contre lui et ne vit plus dans ce ministre que l'obscurité de sa naissance. En vain fit-il encore trembler le gouvernement français en proposant de jeter l'Espagne dans l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche : sa dis-

Guerre entre la France et l'Espagne Disgrâce d'Albéroni. 1719.

grâce était résolue et exigée par le régent ; Philippe V signa, en décembre 1719, un décret qui lui ordonnait de quitter Madrid sous huit jours. Le peuple célébra sa fuite comme la délivrance d'un fléau, et la chute du cardinal fut le gage de la paix : Philippe envoya son adhésion au traité de la quadruple alliance, que son ministre signa en février 1720 à la Haye. Par ce traité l'empereur Charles VI avait renoncé à la monarchie espagnole, et Philippe V abandonnait tous les États que la paix de Rastadt avait distraits de cette monarchie ; l'empereur s'engageait à donner l'investiture de la Toscane à don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, après la mort, regardée comme prochaine, du dernier des Médicis. Par le même traité la Sicile avait été adjugée à la maison d'Autriche ; le duc de Savoie devait recevoir, en échange de cette île, celle de Sardaigne, qualifiée de royaume.

Adhésion de Philippe V à la quadruple alliance. Février 1720.

Création du royaume de Sardaigne. 1721.

Le régent employa ensuite sa médiation dans le Nord ; il avait secouru la Suède, épuisée par les ruineuses témérités de Charles XII, et où régnait Ulrique, sœur du monarque. Il hâta la conclusion de la paix entre elle et le czar Pierre, qui offrit sa fille au duc de Chartres, fils du régent, avec l'expectative du trône de Pologne, occupé par le roi Auguste. Le duc d'Orléans n'accepta point cette alliance et se vit un moment l'arbitre de l'Europe. Cette puissante influence était due en partie à l'éphémère et prodigieux succès du système de Law, qui, adopté par le régent, jouissait alors au plus haut degré de la faveur publique, et mettait d'immenses ressources pécuniaires aux mains du gouvernement.

Système de Law ; révolution financière. 1719-1720.

La banque de Law avait été déclarée la banque du roi à la fin de 1718 ; elle acquit le privilége de l'ancienne Compagnie des Indes, qui réunissait aux vastes possessions de la Louisiane le commerce exclusif de l'Afrique et de l'Asie : le gouvernement y joignit le monopole du tabac, les gabelles d'Alsace et de Franche-Comté, les bé-

néfices de la fabrication des monnaies, enfin les recettes et les fermes générales. Cette banque tenait ainsi en sa possession le dépôt des fortunes. Son premier soin fut de décrier les monnaies en les tourmentant par cinquante varitions consécutives, tandis que son papier seul paraissait invariable et supérieur à la valeur numéraire qu'il représentait. Séduite par les premiers succès de Law, une multitude crédule acheta des actions de la compagnie et échangea son or contre le papier de la banque. Cet or servit à rembourser les créanciers de l'État, qui, embarrassés de leurs capitaux et pleins d'une folle confiance, les échangèrent contre des actions, dont la valeur augmenta en proportion de la foule des acheteurs. L'aveuglement fut bientôt porté au comble, et on acquit ensuite au prix de dix-huit mille livres l'action dont la valeur primitive n'était que de cinq cents. La rue Quincampoix acquit alors une honteuse célébrité; elle était l'ignoble théâtre où se négociaient les actions de la banque. Là s'élevèrent Agiotage. de scandaleuses fortunes et s'anéantirent celles qui semblaient le mieux établies; là, depuis les caves jusqu'aux combles, étaient entasssés pêle-mêle des gens de tout âge, de toute condition, uniquement occupés à trafiquer de leurs billets et de leurs actions : on s'y transportait en foule des provinces les plus éloignées et des pays étrangers, et la nation tout entière parut transformée en un vaste camp d'agioteurs.

Cette fermentation si scandaleuse eut cependant aussi quelques heureux effets. La réhabilitation de tant de papiers décriés donna un immense mouvement au commerce et à l'industrie; le nombre des manufactures augmenta des trois cinquièmes; l'agriculture et le trésor s'enrichirent de l'affluence des étrangers et de l'accroissement des consommations. Tout fut facile au gouvernement avec l'or du royaume; la diplomatie de la France devint dominante, et sa marine, réduite naguère à quelques

vaisseaux et abandonnée au comte de Maurepas, âgé de dix-huit ans, fut remise en état de protéger notre commerce maritime. La Régence rattacha les colonies à la métropole et y joignit l'île de France, convoitée par les Anglais. La fondation de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Mississipi, date de cette époque. D'utiles travaux furent entrepris en France, tels que plusieurs routes royales d'une magnificence jusqu'alors inconnue et le canal de Montargis; enfin l'université de Paris donna gratuitement l'instruction. Law, dans le temps de sa plus grande faveur, reçut les hommages de toute l'Europe : le fils de Jacques II, connu sous le nom du *chevalier de Saint-George*, sollicita son amitié, et Law lui paya, de ses propres deniers, la pension que la France n'acquittait plus.

Au commencement de 1720 Law se vit au faîte de sa fortune, et, après avoir abjuré la religion protestante, il fut fait contrôleur général; mais il touchait alors à sa chute. Son erreur principale avait été de regarder le papier de banque comme l'équivalent parfait de la monnaie métallique. L'ignorance et la cupidité du gouvernement aggravèrent les fatales conséquences de cette erreur. Law ne fut pas libre de modérer les mouvements de son système; une masse effrayante de billets, hors de toute proportion avec le numéraire de la France, fut fabriquée et lancée malgré lui dans la circulation : elle montait à plusieurs milliards, et l'on reconnut bientôt avec effroi que l'échange contre des valeurs réelles devenait impossible. Le prestige excité par les déclarations qui montraient des mines d'or dans les champs de la Louisiane et sur les rivages du Mississipi se dissipa en même temps. Law eut alors recours, pour soutenir son système, à des moyens violents, qui achevèrent de le décrier : on défendit aux particuliers d'avoir chez eux plus de cinq cents livres d'argent comptant, de con-

Chute du système.

vertir leur or en perles et en diamants, et enfin, le 21 mai, parut un édit qui réduisait les actions de la Compagnie à la moitié de leur valeur. Dès lors toute illusion fut détruite ; en vain le duc d'Antin, beau-frère du régent, fit révoquer cet édit ; la confiance ne put renaître, et Law, arrêté, fut sommé de rendre ses comptes, ce qu'il fit avec une clarté admirable, qui confondit ses ennemis. La direction de la banque et de la Compagnie lui fut rendue ; Law refusa de reprendre le contrôle et proposa au régent, comme moyen de faire renaître la confiance publique, le rappel de son ancien adversaire, le chancelier d'Aguesseau. Il se rendit lui-même à Fresne, retraite de ce vénérable magistrat, et sollicita son retour. D'Aguesseau sacrifia son repos à son amour du bien public : ce jour fut le plus glorieux de sa noble vie. Mais cet homme illustre n'avait ni les lumières ni la force nécessaires pour conjurer l'orage, et les malheurs se succédaient rapidement. La peste qui éclata en France ferma la plupart des ports à nos vaisseaux et accabla la Compagnie de pertes énormes ; le discrédit où celle-ci tomba lui fut encore plus funeste ; enfin le parlement rejeta, presque sans délibération, les derniers édits qui pouvaient faire espérer la liquidation de la banque. Dubois alors, quoiqu'il fût ennemi de Law, vengea le gouvernement de cette attaque hardie en faisant exiler le parlement en masse à Pontoise, affront que ce corps n'avait point subi depuis son établissement.

Rappel de d'Aguesseau. 1720.

Exil du parlement.

L'agiotage fut défendu ; mais il continua avec fureur sous les sabres et les baïonnettes. Il y eut des scènes de violence et de meurtre, et une population menaçante se porta au Palais-Royal, dont, à son approche, le régent fit ouvrir les portes. Le théâtre de cet odieux trafic fut transféré de la rue Quincampoix à la place Vendôme, puis dans les jardins de l'hôtel de Soissons. C'est là que le papier perdit la qualité de monnaie, et qu'on acheta,

en septembre, pour un marc d'or, neuf actions, qui une année auparavant se fussent vendues cent soixante mille livres en argent. D'avides et adroits calculateurs négocièrent encore sur les ruines de fortunes anciennes et nouvelles, et l'on donna à leur affreux agiotage le nom de *Mississipi renversé*. Law offrit alors au régent de quitter la France et de lui abandonner tous ses biens, à la réserve de cinq cent mille écus qu'il avait apportés. Le prince ne le retint pas, et ce célèbre étranger, après s'être vu adoré comme un dieu, disparut du royaume en fugitif, et alla finir obscurément sa vie dans les jeux de Venise, ne laissant pour toute succession qu'un diamant de quarante mille livres, souvent mis en gage, et quelques tableaux.

Le gouvernement chercha, par une multitude d'édits violents, à rendre aux billets de la banque une valeur que le crédit seul aurait pu soutenir : tout fut inutile, et en 1721 le gouvernement eut de nouveau recours à l'opération du visa pour constater la véritable dette de l'État et les titres de ses créanciers. Elle fut encore confiée aux frères Pâris ; deux milliards deux cent millions de papier furent déposés à leurs bureaux ; un tiers fut annulé, et le reste réduit à un taux désavantageux. Les capitalistes qui s'obstinèrent à garder leurs effets en portefeuille sans les faire viser perdirent la totalité de leurs créances : les agioteurs de profession, qui avaient fait d'énormes bénéfices, furent violemment dépouillés de la plus grande partie de leur gain. Les créances à liquider montèrent à dix-sept cents millions, et l'État se trouva beaucoup plus endetté qu'à la mort de Louis XIV.

Nouveau visa. 1721.

Telle fut la fin du fameux système, dont l'ignorance et le despotisme du gouvernement, plus encore que les fautes de son fondateur, accélérèrent la chute. Il changea les mœurs publiques et la distribution des richesses, rendit le peuple âpre au gain, entreprenant et hardi dans ses spéculations, et donna, en l'initiant à l'usage des ban-

ques, une vie nouvelle au commerce, tandis qu'il affermit les préventions du gouvernement contre toute idée neuve et contre tout projet d'amélioration.

Peste de Provence. 1720 1721.

La peste exerçait alors ses affreux ravages en Provence. On ignore le nombre de ses victimes ; mais les quatre villes de Marseille, Arles, Aix et Toulon perdirent seules soixante-dix-neuf mille cinq cents de leurs habitants. Belzunce, évêque de Marseille, le chevalier Rose et les échevins Estelle et Moustier s'immortalisèrent par le dévouement le plus héroïque au milieu de cette affreuse calamité.

Disputes théologiques.

Les malheurs publics ne suspendirent point l'acharnement des disputes théologiques. Le cardinal de Noailles se montrait toujours à la tête des opposants à la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, la regardant comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane, et le parlement refusait de l'enregistrer : Dubois brisa ce double obstacle. Déjà ce cynique intrigant s'était fait nommer archevêque de Cambrai ; il ambitionnait encore la pourpre romaine, et voulut gagner le chapeau en faisant accepter la bulle dans le royaume. Il entoura le cardinal de Noailles d'adroits théologiens, et ceux-ci, par des raisons captieuses, obtinrent sa soumission, qui décida celle des nombreux évêques opposants. Il restait à soumettre le parlement, alors exilé à Pontoise ; Dubois effraya ce corps par la menace d'un nouvel exil à Blois, tandis que Law, encore au ministère, parlait de rembourser le prix des charges de la magistrature avec son papier décrié, et de reconstituer un corps de magistrats qui n'eût d'autres fonctions que celles d'administrer la justice. Le parlement ne résista plus et enregistra la bulle, sans prétendre porter atteinte aux *maximes du royaume sur les appels au futur concile ;* il fut rappelé à Paris l'année suivante.

Après de longues intrigues le pape Innocent XIII fit

Dubois cardinal ; le régent, qui méprisait cet homme sans pouvoir se passer de lui, mit le comble à sa fortune en le nommant premier ministre trois mois avant le sacre de Louis XV, qui fut déclaré majeur au parlement le 22 janvier 1723. La jeune infante d'Espagne, âgée de quatre ans, arrivait alors à la cour ; le régent la destinait au roi pour femme, tandis que sa propre fille se rendait en Espagne comme future épouse du prince des Asturies. En désignant Dubois pour premier ministre à l'époque de la majorité de Louis XV, le duc d'Orléans conservait l'entière direction des affaires ; mais la mort trompa ses espérances : Dubois, après avoir fait quelques sages règlements, expira dans le cours de l'année, laissant une immense fortune. Le duc d'Orléans lui succéda dans sa charge, et mourut lui-même presque aussitôt d'une attaque d'apoplexie. Le roi, naturellement froid et insensible, regretta cependant son tuteur, et se montra ému au souvenir des témoignages de l'intérêt tendre et respectueux qu'il n'avait cessé d'en recevoir (1). Fleury, évêque de Fréjus et précepteur du jeune monarque, exerçait sur lui un ascendant absolu ; d'accord avec le duc de Bourbon, il engagea son élève à nommer ce prince premier ministre : Louis XV consentit par un signe de tête, et le gouvernement passa ainsi de la maison d'Orléans dans celle de Condé.

Louis XV majeur. 1723.

Mort du duc d'Orléans. 1723.

Ministère du duc de Bourbon. 1724.

Trois personnes seulement composèrent le conseil du roi : ce furent le duc de Bourbon, l'évêque de Fréjus et le maréchal de Villars. Une femme de mœurs scandaleuses, la marquise de Prie, maîtresse du premier ministre, dominait son esprit borné, abruti par la débauche et par une insatiable cupidité. Duverney, le plus jeune des frères Pâris, fut choisi par elle pour ad-

(1) Voyez le remarquable portrait du régent dans l'*Histoire du dix-huitième siècle*, par Charles Lacretelle, livre IV.

ministrer les affaires, et le duc de Bourbon reçut directement de sa main ce ministre, auteur de quelques sages mesures, et qui fut aussi le complice et l'instrument d'odieuses violences. Les premières lois rendues sous le ministère ainsi composé sont insensées et atroces : la valeur légale des monnaies est diminuée de moitié, et l'intérêt de l'argent réduit au denier trente. Duverney veut que les habitudes de la nation changent aussi vite que les arrêts du conseil : les troupes font main basse dans Paris sur les ouvriers qui défendent leurs salaires ; les prisons se remplissent ; on mure les boutiques de ceux qui n'abaissent pas leur prix aux taux des lois monétaires. Dans la suite on s'aperçut des effets désastreux de cette mesure, et, après avoir mis le royaume en confusion, on rendit aux monnaies leur valeur primitive. La France fut encore frappée à cette époque, et pour la dernière fois, de l'onéreux impôt de *joyeux avénement,* qu'avait sagement rejeté le duc d'Orléans, et qui fut affermé vingt-trois millions ; elle paya, outre ses innombrables charges, le cinquantième denier imposé sur toutes les productions du sol.

Actes odieux du nouveau ministère. 1724.

Ce fut du sein de la débauche et au milieu des ruineuses fêtes de Chantilly, brillant séjour des Condés, que surgirent ces édits spoliateurs ; c'est aussi de là que sortirent des ordonnances barbares contre les protestants ; elles admettaient, comme les édits de Louis XIV, la supposition mensongère qu'il n'y avait plus de protestants en France, et traitaient en conséquence comme relaps tous ceux qui étaient convaincus d'hérésie ; elles flétrissaient les mariages entre calvinistes, autorisaient l'enlèvement des enfants, l'envahissement des successions, et punissaient de la mort et des galères la fuite, l'hospitalité et les actions les plus généreuses. Ces ordonnances dépassaient même en cruauté celles du feu roi; car elles rendaient inutile l'intervention d'un officier de justice et

abandonnaient les victimes à la discrétion de leurs ennemis.

Les deux mobiles des actes du duc de Bourbon étaient la cupidité et l'ambition. Ce fut dans l'intérêt de sa fortune qu'il soutint la Compagnie des Indes, fortement ébranlée à la chute du système de Law et dont il possédait un grand nombre d'actions ; ce fut par une haine jalouse pour la maison d'Orléans, et dans la crainte qu'elle n'héritât de la couronne, si le roi mourait sans hériter direct, qu'il rompit le mariage projeté entre le roi et une princesse en bas âge. Il renvoya l'infante en Espagne, appelant au trône, en sa place, Marie Leczinska, fille de Stanislas, autrefois couronné roi de Pologne par Charles XII, et qui, déchu des grandeurs royales, vivait dans une retraite obscure à Weissembourg.

Renvoi de l'infante. Louis XV épouse Marie Leczinska. 1725.

L'affront de cette disgrâce fut vivement senti en Espagne. Le faible Philippe V, victime des étroits scrupules de sa conscience et jouet de ses confesseurs, avait abdiqué le trône l'année précédente, cédant aux conseils de son confesseur, le jésuite Bermudez. Son fils, âgé de seize ans, lui succéda sous le nom de Louis Ier ; au bout de sept mois de règne il mourut de la petite vérole, et, si Philippe ne remontait sur son trône, sa couronne allait appartenir à son second fils, Ferdinand, âgé de dix ans, tandis qu'une régence composée des grands d'Espagne gouvernerait le royaume. La cour de France redoutait de semblables dispositions, et son ambassadeur, le maréchal de Tessé, employa toute son influence pour que le roi révoquât son abdication. Des théologiens, appelés par la reine Élisabeth pour combattre Bermudez, décidèrent que le roi devait reprendre le sceptre sous peine de péché mortel. Laura Pescatori, sa nourrice, leur porta un énergique secours par l'audace de son langage ; et enfin Philippe, le 5 septembre 1724, consentit à ressaisir son sceptre. Il apprit peu de mois après la rupture du mariage

Philippe V dépose, puis reprend sa couronne. 1724.

projeté entre Louis XV et sa fille. A cette nouvelle sa colère fut extrême ; il renvoya sur-le-champ les deux filles du régent, dont l'une était veuve du jeune Louis Ier, et dont l'autre, mademoiselle de Beaujolais, devait épouser l'infant don Carlos. C'était peu pour sa vengeance : un de ses émissaires, l'aventurier *Riperda*, conclut en son nom un traité avec l'empereur Charles VI, irrité des obstacles opposés par les puissances à l'établissement de la compagnie d'Ostende et à sa pragmatique, règlement par lequel il appelait à sa succession, à défaut d'enfants mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée. Alarmées de ce traité, la France, l'Angleterre et la Prusse signent, en 1725, celui de Hanovre, fondé sur la base d'une garantie et d'une alliance mutuelles.

Pragmatique de l'empereur Charles VI.

Traité de Hanovre. 1725.

Le moment approchait où Philippe allait être vengé de l'injure faite à sa famille. Le duc de Bourbon cherchait à se dérober à l'importune censure de l'évêque de Fréjus, et avait, à cet égard, entraîné la jeune reine à seconder ses desseins. Cependant la misère du peuple était au comble ; de toutes parts il s'élevait un cri réprobateur contre le gouvernement, et l'on suppliait Fleury de mettre un terme aux malheurs publics. La clameur publique fut entendue, et la révolution ministérielle s'opéra. Le 11 juin le roi, partant pour la chasse, dit au duc avec un gracieux sourire : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper ; » et peu d'instants après le duc de Charost lui remit de la part du monarque une lettre fort sèche, qui lui ordonnait de se retirer à Chantilly sous peine de désobéissance. Le prince obéit sur-le-champ. Les Parisiens apprirent sa chute avec des transports inexprimables. Les frères Pâris furent renvoyés ; Duverney fut renfermé à la Bastille, et la marquise de Prie exilée. Le roi déclara que désormais il n'aurait plus de premier ministre et qu'il gouvernerait lui-même. Ainsi se terminèrent les dix années pendant lesquelles nous avons vu se

Renvoi du duc de Bourbon. 1726

prolonger la tutelle de Louis XV sous les chefs des deux branches collatérales de sa famille.

Au milieu des violences, des scandales et des calamités qui signalèrent cette époque, on adopta quelques sages mesures, on entreprit plusieurs travaux utiles. Duverney fut le véritable fondateur de la milice nationale, établie par lui sur un excellent pied, et portée à soixante mille hommes désignés par la voie du sort; l'entretien du soldat ne pesa plus sur l'habitant, et près de cinq cents casernes furent construites dans cette courte période. La Régence conçut pour les routes un vaste et beau système dont elle confia l'exécution à une administration particulière; elle seconda enfin les vues philanthropiques de l'illustre Père Delasalle, fondateur des Écoles chrétiennes.

Milice nationale.

Écoles chrétiennes.

La moralité publique reçut une funeste atteinte des mœurs de la Régence : la fureur du jeu surtout, dont les princes donnèrent le fatal exemple, s'empara des cœurs et porta la ruine et le désespoir dans une multitude de familles.

Littérature.

Le régent, doué lui-même de nombreuses connaissances, s'honora comme protecteur des lettres et des sciences; celles-ci jetèrent peu d'éclat par leurs découvertes, celles-là comptèrent plusieurs noms illustres et quelques chefs-d'œuvre. Fontenelle et la Motte étaient alors les arbitres du goût en littérature; Rollin écrivait son excellent *Traité des Études;* Vertot, ses *Révolutions romaines;* Girard, ses *Synonymes.* Destouche, Marivaux et Boissy se distinguaient sur la scène comique; Crébillon et Jean-Baptiste Rousseau écrivaient encore, et Massillon s'immortalisait par la prédication de son *Petit Carême.* Mais déjà s'annonçaient Voltaire et Montesquieu; deux ouvrages célèbres, *la Henriade* et les *Lettres persanes*, n'avaient cependant fait pressentir qu'une très-faible partie de l'immense talent de ces deux auteurs et de la prodigieuse influence qu'ils exercèrent sur leur siècle.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XV, depuis le commencement du ministère de Fleury jusqu'à la guerre de Sept ans.

1726 — 1757.

Louis XV était né avec une forte antipathie pour la représentation et avait montré dès sa plus tendre enfance un goût exclusif pour les détails de la vie privée. Fleury, son précepteur, eut soin de gagner son affection par une extrême indulgence, tandis qu'il cherchait à s'assurer un long ascendant sur lui en l'éloignant de tout ce qui pouvait élever son esprit et son âme. Le genre d'études du jeune roi, ainsi que celui de ses divertissements (1), achevèrent de dessécher son cœur, et contribuèrent, autant que son naturel insouciant et froid, à en faire un maître insensible. Le régent, soigneux de garder sur son pupille une influence absolue après l'époque de sa majorité, avait écarté le maréchal de Villeroi, son gouverneur, homme violent et opiniâtre ; l'évêque de Fréjus, plus souple et plus adroit, inspirant moins d'ombrage au prince, était resté auprès du jeune monarque, qu'il instruisait à une dissimulation profonde, et il s'insinuait chaque jour plus avant dans ses bonnes grâces. Il l'avait amené à ne plus voir que par ses yeux, à ne plus agir que par lui ; aussi, lorsque Louis XV eut déclaré, après le renvoi du duc de Bourbon, qu'il n'aurait plus de

(1) Les divertissements favoris de Louis XV étaient les jeux de cartes et le spectacle de chasses cruelles dans de vastes salles, où des oiseaux de proie, lâchés au milieu de milliers de moineaux, en faisaient un hideux carnage. (Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

Le cardinal de Fleury, ministre. 1726.

premier ministre, et que Fleury eut été nommé cardinal, on put pressentir, malgré ses soixante-treize ans, que ce serait lui qui administrerait l'État et qui exercerait la plénitude de la puissance royale. Un de ses premiers soins fut de supprimer l'impôt du cinquantième et de fixer la valeur du marc d'argent, qu'il porta à cinquante et une livres, et qui depuis n'a subi que peu de variations. Fleury s'empressa aussi d'ordonner de sages économies; mais nullement versé dans la science financière, il porta une nouvelle et dangereuse atteinte au crédit public en diminuant arbitrairement les rentes viagères. Tous les efforts du cardinal-ministre furent employés au maintien de la paix. Un congrès général s'était ouvert avec beaucoup de solennité à Soissons en 1728 et s'était dissous l'année suivante sans avoir rien produit. Fleury négocia tandis que les députés des puissances discutaient: il rapprocha l'Espagne de la France, et, en 1731, de nouveaux traités négociés à Vienne entre la France, l'empereur, l'Espagne et la Hollande, garantirent à Charles VI l'exécution de sa pragmatique en faveur de sa fille, à don Carlos la possession des duchés de Parme et de plaissance et la succession de la Toscane; l'empereur promit de révoquer les priviléges de la Compagnie d'Ostende.

La France garantit l'exécution de la pragmatique de l'empereur. 1731.

Querelles religieuses. 1709-1732.

L'Europe était paisible, et la triste querelle entre les jansénistes et leurs adversaires les molinistes (1), continuait à scandaliser Paris et la France. Fleury fit assembler un concile à Embrun, où fut cité et condamné Jean Soanez, évêque de Senez, l'un des quatre derniers évêques opposants à la bulle *Unigenitus*. De nouveaux troubles furent excités par le zèle intolérant de M. de Vintimille, successeur du cardinal de Noailles à l'ar-

(1) On les nommait ainsi à cause du jésuite Louis Molina, théologien célèbre, dont ils adoptaient les opinions. Molina écrivait au seizième siècle.

chevêché de Paris. Une contestation s'éleva entre lui et le corps des avocats, qui prit alors le nom d'ordre, et que soutenait le parlement. Le roi refusa d'entendre les magistrats ; un grand nombre furent exilés et rappelés ensuite sans aucun résultat décisif pour les deux partis. Les jansénistes, dans cette petite guerre fatale à l'Église, présentèrent à l'appui de leur cause des scènes étranges, dont le cimetière Saint-Médard fut le théâtre. Un diacre janséniste, nommé Pâris, y avait été enterré en 1727 ; il fut préconisé comme saint, et le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles sur son tombeau. Une affluence considérable s'y porta, et un grand nombre de malades éprouvèrent en ce lieu des sensations extraordinaires ; on assure que la contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination produisirent des effets réels. « C'est l'œuvre de Dieu ! » disaient les uns ; « C'est l'œuvre du démon ! » criaient les autres. Les incrédules y puisèrent de nouvelles armes contre la foi. Enfin l'archevêque défendit d'adresser un hommage public au diacre Pâris, sous prétexte qu'il n'était pas canonisé ; des avocats appelèrent de cette sentence comme d'abus, et le parlement admit leur appel. Le délire fut porté au comble : le cimetière devint le rendez-vous général de la foule, qui s'y pressait à toute heure, jusqu'à ce que le gouvernement en eût fait défendre l'entrée.

Rupture de la paix. 1733.

Malgré les efforts du cardinal de Fleury la paix fut rompue par suite de la mort d'Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, survenue en 1733. Ce prince, fameux par ses prodigieuses débauches, avait été porté sur le trône de Pologne lorsque Charles XII avait cessé d'y soutenir Stanislas Leczinski. Celui-ci, beau-père de Louis XV, conçut l'espoir de recouvrer le sceptre qu'il avait perdu. Il se rend déguisé à Varsovie, où il est aussitôt proclamé roi, mais bientôt le comte Munich est envoyé en Pologne par la czarine Anne Ivanovna, nièce de

Pierre le Grand et héritière de son trône : Munich fait élire Frédéric-Auguste, fils d'Auguste Ier. Ce prince garantit la pragmatique de Charles VI, qui lui envoie des troupes; la France ne peut faire parvenir que quinze cents Français à Stanislas, assiégé par les Russes à Dantzig ; ils sont d'un secours inutile, malgré l'héroïsme du comte de Plélo, qui se fait tuer à leur tête : Dantzig capitule, et Stanislas, dont la tête est mise à prix, échappe à travers mille périls. Louis XV se venge de l'empereur en saisissant la Lorraine ; il s'allie avec l'Espagne et avec la Savoie, dont Victor-Amédée a abdiqué le trône et où règne son fils Charles-Emmanuel III. Berwick et Villars conduisent une armée, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Berwick prend le fort de Kehl, Milan tombe au pouvoir de Villars, et l'année suivante ces deux illustres généraux finissent presque en même temps leur glorieuse carrière.

Guerre pour la Pologne. 1733-1736.

Le duc de Noailles et le marquis d'Asfeld remplacent Berwick, tandis que le maréchal de Coigny et le comte de Broglie succèdent à Villars dans le commandement de l'armée d'Italie. Les deux Belle-Isle, petits-fils du fameux Fouquet, et le comte Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste Ier, roi de Pologne, servaient dans l'armée du duc de Noailles, qui avait pour adversaire le prince royal de Prusse, âgé de vingt et un ans, et qui devint le grand Frédéric. Don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, s'empare de Naples et de la Sicile, et les Français, commandés par le marquis d'Asfeld, prennent Philisbourg sous les yeux d'Eugène. Ces succès furent suivis de la journée de Parme, où Coigny fut vainqueur, et de celle de Guastalla, glorieuse pour le maréchal de Broglie. La paix proposée en 1735, époque de la mort d'Eugène, fut conclue aux conditions suivantes : Stanislas renonçait au trône de Pologne et recevait en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar, reversibles à la France

Journées de Parme et de Guastalla. Traité de Vienne. 1737-1738.

en pleine souveraineté. Le duc de Lorraine François-Étienne échangea ces duchés contre celui de Toscane; don Carlos, renonçant à Parme et à Plaisance, obtint de l'empereur la cession de Naples et de la Sicile, où il s'était fait couronner roi; Charles VI rentrait en possession de Milan et de Mantoue, et la France, par un article formel, accepta sa pragmatique, s'engageant solennellement à la maintenir envers et contre tous. Ce traité ne fut signé qu'en 1738, et l'Espagne n'y accéda qu'en 1739. Pendant les négociations à ce sujet de grands troubles éclatèrent dans l'île de Corse, possédée par Gênes, et préparèrent sa réunion à la France. La cruelle tyrannie des Génois souleva cette île, où un aventurier de Westphalie, le baron de Neuhoff, se fit proclamer souverain et régna quelques mois sous le nom de *roi Théodore!* Jeté par la tempête dans le golfe de Naples, il y fut fait prisonnier. Les Corses appelèrent alors à leur secours les Français, qui envahirent l'île et bientôt après l'évacuèrent, avant d'avoir tiré aucun profit de leur conquête.

La France acquiert la Lorraine et le duché de Bar. 1738.

Troubles en Corse. 1738.

L'empereur Charles VI mourut en 1740, dans la ferme espérance que sa fille Marie-Thérèse, reine de Hongrie, hériterait de ses États; mais à peine eut-il fermé les yeux qu'une foule de princes élevèrent des prétentions sur son vaste héritage et vérifièrent cette parole d'Eugène, que « la meilleure garantie, en pareil cas, serait une armée de cent mille hommes. » Parmi ces princes on distinguait en première ligne Charles-Albert, électeur de Bavière, et l'électeur de Saxe Auguste III, qui réclamaient l'héritage entier, celui-là comme descendant d'une fille de Ferdinand Ier, celui-ci comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph. Le roi d'Espagne Philippe V faisait revivre les droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, dans l'espoir d'obtenir, au moyen de transactions, des établissements en Italie pour les enfants qu'il avait eus de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse. Le roi

Guerre européenne pour la succession d'Autriche. 1740-1748.

Prétendants.

de Sardaigne Charles-Emmanuel réclamait le duché de Milan, et enfin l'illustre Frédéric II, roi de Prusse, convoitait la Silésie, qui appartenait, disait-il, par droit de réversion, aux électeurs de Brandebourg. Possesseur d'un riche trésor, chef d'une armée nombreuse et parfaitement disciplinée et fort de son génie, Frédéric lança d'abord ses bataillons sur cette province; puis il enjoignit à Marie-Thérèse de la lui céder, lui promettant son appui en échange de son consentement. Marie-Thérèse refusa. Frédéric poursuivit ses avantages, prit Breslau, gagna en 1741 la bataille de Molwitz, et soumit la majeure partie de la Silésie.

Frédéric II s'empare de la Silésie.

Bataille de Molwitz. 1741.

La France ne se déclarait pas encore; elle s'était solennellement engagée à exécuter la pragmatique de Charles VI; mais Louis XV, entièrement occupé de ses plaisirs, et le cardinal de Fleury, accablé par l'âge et d'ailleurs fort peu scrupuleux sur la foi due aux traités, avaient laissé l'ambitieux comte de Belle-Isle prendre la plus grande influence dans le conseil. Celui-ci allégua pour prétexte l'éternelle crainte que la puissance autrichienne ne devînt trop redoutable, et le conseil du roi, par un honteux détour, crut concilier ses engagements avec ses projets hostiles : il ne déclara pas directement la guerre à la fille de Charles VI, mais il conclut un traité avec l'électeur de Bavière, principal prétendant à la succession de Charles et à la couronne impériale. L'Espagne, qui convoitait les possessions autrichiennes d'Italie, entra dans cette alliance, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse, de Sardaigne et de Pologne. Les partages étaient ainsi réglés : à Charles, électeur de Bavière, la couronne impériale, le royaume de Bohême, la haute Autriche et le Tyrol; à l'électeur de Saxe la Moravie et la haute Silésie; le reste de cette dernière province au roi de Prusse; enfin les possessions autrichiennes d'Italie au roi d'Espagne, pour y former un établissement à l'in-

fant don Philippe. On laissait à Marie-Thérèse, qui avait épousé François de Lorraine, grand-duc de Toscane, la Hongrie, les Pays-Bas et la basse Autriche. Cette princesse n'avait d'autre allié que George II, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre. Deux armées françaises, fortes chacune de quarante mille hommes, entrent en Allemagne. Le comte de Belle-Isle, devenu maréchal, en commande une; l'autre est confiée au maréchal de Maillebois, qui force dans cette campagne l'Angleterre à la neutralité, en l'inquiétant à l'égard du Hanovre. De grands succès pour les puissances alliées marquent les débuts de cette guerre : l'électeur de Bavière et les Français menaçent Vienne; Maurice de Saxe, alors lieutenant général au service de France, et le célèbre Chevert s'emparent de Prague, où l'électeur de Bavière est proclamé roi de Bohême; un mois après il est élu empereur à Francfort sous le nom de Charles VII.

Premières hostilités de la France. 1740.

Cependant Marie-Thérèse, délaissée par tous, ne s'abandonne pas elle-même : elle convoque les états de Hongrie, s'y présente en tenant dans ses bras son fils, âgé seulement de quelques mois, et demande leur secours. « Je remets en vos mains, dit-elle, la fille et le fils « de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » Son discours, qu'elle prononce en latin, idiome des états, électrise tous les cœurs; les nobles hongrois tirent leurs sabres et s'écrient : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » De prompts effets suivent ces paroles; une armée se lève pour elle, reprend l'Autriche, envahit la Bavière, force le marquis de Ségur à capituler à Lintz, et l'électeur est dépouillé de tous ses États. Déjà le roi de Sardaigne s'était détaché de la ligue et déclaré défenseur de Marie; le roi de Prusse traite à son tour avec elle, en obtenant la cession de la Silésie, et les Français se voient réduits en Bohême à trente mille hommes, serrés entre deux armées Prague est bloquée par les Autrichiens. Le

Marie-Thérèse aux états de Hongrie. — Succès de ses armes.

maréchal de Maillebois, envoyé au secours de cette ville, ne peut pénétrer jusqu'à elle ; il est destitué et remplacé par le duc de Broglie, qui s'échappe seul de Prague pour aller prendre le commandement de l'armée. La défense de cette capitale est confiée au maréchal de Belle-Isle ; celui-ci, hors d'état de la conserver, l'évacue à la tête de douze mille fantassins et de trois mille cavaliers, et opère une brillante retraite sur Égra, au cœur d'un hiver rigoureux. Chevert, demeuré à Prague avec six cents malades, dérobe sa faiblesse à l'ennemi et obtient une honorable capitulation.

Le maréchal de Noailles reçut l'ordre de surveiller sur le Mein l'armée anglaise et hanovrienne, commandée par lord Stair, et où s'étaient rendus le roi d'Angleterre George II et son fils le duc de Cumberland. Les Anglais s'étaient enfoncés jusqu'à Aschaffenbourg, au-dessus de Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours, en amont et en aval, était au pouvoir des Français. Leur armée, déjà tourmentée par la disette et sur le point d'être enveloppée de toutes parts, revient sur ses pas ; le maréchal de Noailles l'observe de l'autre côté du Mein, où il se trouve, et suit tous ses mouvements. Il fait passer la rivière à des corps nombreux, en face du village de Dettingen et d'un étroit défilé que l'ennemi doit traverser ; là le duc de Gramont, neveu du maréchal, caché avec toute la maison du roi dans un ravin profond, où il fallait que l'armée anglaise descendît, devait l'y attendre et lui fermer le passage, tandis que des batteries étaient disposées sur l'autre rive de manière à foudroyer le corps de bataille. L'armée anglaise allait être détruite ; la témérité de Gramont la sauva : avant qu'elle fût complétement cernée et que le maréchaI eût ordonné l'attaque, Gramont quitte son poste, fond sur les Anglais, qui l'écrasent par leur artillerie, avantageusement postée sur une colline ; il s'élance pour s'en emparer, mais en vain, et masque

l'ennemi aux batteries françaises, qu'il oblige à cesser leur feu. Tant de fautes sont irréparables : le maréchal emploie pour dégager son neveu les ressources qu'il avait réservées pour anéantir l'ennemi et fait passer son armée de l'autre côté du Mein, dans un champ resserré, incapable de la contenir. Enfin, après trois heures d'une mêlée sanglante et sans résultat, il ordonne la retraite, et le champ de bataille reste aux Anglais.

Défaite du maréchal de Noailles à Dettingen. 1743.

Cependant le maréchal de Broglie n'avait pu se soutenir sur le Danube devant le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc François; la Bavière fut évacuée, et il fut impossible au maréchal de Noailles, après la retraite de Broglie, de se maintenir dans la Franconie, où il avait, pendant deux mois, contenu l'armée des alliés. Telle fut la fin malheureuse de la campagne de 1743, qui reporta la guerre sur les frontières de la France. L'empereur Charles VII n'avait plus d'États, et cet infortuné prince signa un traité par lequel il renonçait à toutes ses prétentions sur l'Autriche, s'engageant, ainsi que l'empire, à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissant jusqu'à la paix générale ses États héréditaires de Bavière entre les mains de Marie-Thérèse, qu'il s'était promis de dépouiller et qui, par le traité de Worms, resserra son alliance avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne.

La France avait perdu tous ses alliés dans une lutte dont elle n'avait aucun avantage à attendre. Fleury venait de mourir âgé de plus de quatre-vingt-dix ans; il s'était opposé à cette guerre onéreuse, et avait eu la faiblesse de rester en apparence à la tête du gouvernement après avoir perdu le pouvoir de maitenir la paix.

L'année 1744 vit toute l'Europe prendre part à la guerre : l'Espagne, qui était déjà en lutte avec l'Angleterre pour des intérêts de commerce, unit sa marine à celle de la France, et les deux flottes réunies, fortes de

Campagne de 1744.

trente vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Court et de Joseph de Navaro, attaquèrent l'amiral Matthews, qui, avec trente-quatre vaisseaux, bloquait le port de Toulon : la victoire fut balancée. Vers le même temps vingt quatre vaisseaux français sortaient de Brest pour transporter en Angleterre vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Édouard, héritier des Stuart : une tempête dispersa cette flotte, et l'expédition n'eut aucun succès.

Gênes, spoliée par le traité de Worms, se déclara contre l'Autriche, et Frédéric II, inquiété pour la possession de la Silésie, promit de reprendre les armes. D'après le plan de campagne adopté par la France, le prince de Conti devait commander dans les Alpes et y seconder don Philippe et les Espagnols, le maréchal de Coigny demeurer sur la défensive en Alsace, et tout l'effort de la guerre être porté sur les Pays-Bas, où le maréchal de Noailles avait ordre d'assiéger les places fortes tandis que ses opérations seraient couvertes par le comte Maurice de Saxe, récemment nommé maréchal de France. Le roi se rendit à l'armée; cent mille Français fondirent sur les Pays-Bas, et déjà une grande partie de la Flandre était conquise lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avait passé le Rhin à Spire, qu'il s'était emparé des lignes de Wissembourg et avait repoussé le maréchal de Coigny, trop faible pour lui résister. Il fallut changer de plan de campagne, porter les principales forces en Alsace, et se tenir en Flandre sur la défensive. Maurice de Saxe n'y conserva que quarante-cinq mille hommes, tandis qu'avec le reste de l'armée le maréchal de Noailles se dirigea sur le Rhin. Le roi voulut l'y suivre ; mais une maladie dangereuse le retint à Metz.

Maladie de Louis XV. 1745.

Déjà, depuis plusieurs années, Louis XV, cédant à ses penchants déréglés et aux perfides conseils de ceux qui spéculaient sur ses vices, s'abandonnait sans frein aux

voluptés : quatre sœurs, du nom de Nesle, furent successivement ses maitresses; la dernière de cette famille reçut de lui le titre de duchesse de Châtauroux, et avait accompagné la cour à Metz, où le roi tomba gravement malade. Tandis qu'il était en danger et que le peuple, qui l'affectionnait et le nommait encore *le Bien-Aimé,* adressait au ciel dans les temples des vœux fervents pour son retour à la santé, l'évêque de Fitz-James, exerçant dignement son ministère, exigea et obtint l'éloignement de la duchesse. Le roi se rétablit, l'évêque fut disgracié, la favorite rappelée, et Louis, plus surpris que touché de l'allégresse de la France, demanda avec raison ce qu'il avait fait pour être autant aimé. Il lui échappa toute fois de nobles paroles, durant sa maladie, dont il fit informer le maréchal de Noailles, opposé au prince Charles. « Écri« vez-lui, dit le roi, que, pendant qu'on portait Louis XIII « au tombeau, le prince de Condé gagnait une ba« taille. »

Frédéric entrait alors de nouveau en Bohême et en Moravie, et en douze jours il fit capituler à Prague une garnison de dix-huit mille hommes. Le prince Charles quitta le Rhin en toute hâte et fut secondé par une diversion que fit le roi de Pologne sur les derrières de l'armée prussienne; mais leurs efforts réunis ne purent empêcher l'évacuation de la Bavière par les Autrichiens et l'envahissement du Piémont par le prince de Conti et don Philippe, après d'héroïques exploits dans des défilés impraticables. L'empereur Charles VII était rentré pour la troisième fois dans Munich, sa capitale, consumé par le chagrin et les maladies; il y mourut l'année suivante, âgé de quarante-sept ans, laissant cette leçon au monde, dit Voltaire, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être aussi le comble de la calamité. Son fils Maximilien-Joseph, instruit par les malheurs de son père, trompa l'espoir de ceux qui se flattaient de l'opposer à

Mort de l'empereur Charles VII. 1745.

Marie-Thérèse; il traita avec elle, et lui promit sa voix pour le grand-duc François, son époux, qu'elle espérait faire élever au trône impérial. Louis XV, irrité de cette prétention, continua la guerre.

Campagne de 1745. C'était en Flandre et en Italie qu'il résolut de porter les plus grands coups; son armée devait se tenir sur la défensive en Allemagne. Le maréchal de Saxe investit Tournay, défendu par une garnison hollandaise; l'armée anglaise, sous les ordres du duc de Cumberland, s'ébranla pour secourir cette place. Le comte de Saxe se forme aussitôt en ligne de bataille au delà de l'Escaut; le village de Fontenoy est devant son centre, celui d'Antoing à sa droite, et le bois de Bari à sa gauche. Tous ces postes sont défendus par de formidables batteries. Le 11 mai l'armée ennemie se porte en avant pour attaquer les Français dans cette forte position; les Anglais occupent le centre, les Autrichiens tiennent la droite sous le comte de Kœnigsberg, et les Hollandais forment la gauche sous le prince de Waldeck. Les deux armées comptent chacune environ quarante-cinq mille hommes; mais le maréchal de Saxe est malade, incapable de monter à cheval, et se fait porter en litière dans les lignes. Louis XV est à l'armée avec le Daupbin, et son quartier général est établi dans le village d'Antoing. Après une longue canonnade sans résultat les Anglais marchent en avant et s'élancent pour emporter le village de Fontenoy sous le feu terrible qui leprotége. Mal secondés par leurs auxiliaires, ils changent de direction et s'avancent seuls contre les lignes françaises, qui s'étendent entre Fontenoy et le bois de Bari; il se resserrent, pour offrir moins de prise à l'artillerie, en une formidable colonne, qui renverse les faibles corps qui lui sont opposés. Deux lignes d'infanterie française étaient percées; encore quelques moments, et la colonne, hors de la portée des batteries, pouvait tourner sur la gauche et emporter An-

toing, occupé par le roi, à qui déjà l'on conseillait la retraite ; mais il s'y refuse, et le maréchal qui survient garantit la victoire. La colonne ennemie, sillonnée par nos boulets, avait fait des pertes énormes ; quatre pièces de réserve sont pointées contre elle et font dans ses rangs un vide affreux ; la cavalerie française s'y précipite au galop, entoure la colonne de toutes parts et en balaye les débris devant elle. Neuf mille Anglais, tués ou blessés, demeurent sur le champ de bataille. Quelques jours après, Tournay est pris, presque toute la Flandre est occupée, et ses principales places deviennent le prix de cette importante victoire.

Victoires du maréchal de Saxe à Fontenoy. 1745.

Les armes françaises n'étaient pas moins heureuses alors en Italie sous le maréchal de Noailles et l'infant don Philippe ; toutes les possessions autrichiennes d'Italie furent conquises, à l'exception de quelques forteresses, et le roi de Sardaigne se vit réduit à sa capitale. Mais en Allemagne les Autrichiens tinrent tête aux Français et couvrirent Francfort, où, le 15 septembre, le grand-duc François fut proclamé empereur. Le roi de Prusse avait, trois mois auparavant, remporté une grande victoire à Friedberg ; la cession du comté de Glatz, qui fut joint à la Silésie, rendit ce monarque à la neutralité.

Charles-Édouard, débarqué en Écosse, proclamé régent par son père, et vainqueur à Prestonpans et à Falkirk, faisait, à la même époque, trembler George II. La défaite du Prétendant à Culloden, par le duc Cumberland, ruina ses espérances et celles des soutiens de sa cause. Après des maux inouïs il revint en France, abandonnant pour toujours l'Angleterre, où sa redoutable apparition fut la cause et le prétexte d'horribles cruautés à l'égard de ses malheureux partisans.

Succès et défaite du Prétendant. 1745-1746.

L'Allemagne, la Flandre, l'Italie et la France étaient toujours le théâtre d'une guerre acharnée. Les Autrichiens chassèrent les Français du Piémont, s'emparèrent

de Gênes, et envahirent la Provence. Gênes, soumise par eux à un joug de fer, le secoua héroïquement; assiégée de nouveau, Boufflers et ensuite Richelieu volèrent à son secours et assurèrent son salut. Le maréchal de Belle-Isle força les Autrichiens à évacuer la Provence, et Maurice de Saxe, vainqueur du prince Charles à Rocoux, fit la conquête du Brabant.

Bataille de Rocoux. Maurice de Saxe envahit le Brabant. 1747.

Opérations militaires de Dupleix et de la Bourdonnais dans l'Inde.

L'Orient était ébranlé des contre-coups de cette guerre sanglante. La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, entreprit de porter une atteinte aux intérêts commerciaux de l'Angleterre dans les Indes : il arme, sans le secours du gouvernement, neuf bâtiments avec lesquels il bat une division de la flotte anglaise; il tient le reste à distance et débarque audacieusement quelques milliers d'hommes en face de Madras, où les Anglais avaient un de leurs principaux comptoirs. La ville fut assiégée et capitula; mais des instructions contradictoires avaient été données par le ministre de France à La Bourdonnais et au fameux Dupleix, gouverneur général des établissements français de la compagnie dans l'Inde. Celui-ci, animé de sentiments jaloux à l'égard de son brillant collègue et s'autorisant de ses ordres secrets, refusa de reconnaître la capitulation qu'il avait signée, et le chassa de sa conquête, dont il prit lui-même possession. Dénoncé par Dupleix, La Bourdonnais, de retour en France, reçut des fers au lieu de la récompense méritée pour ses glorieux services, et fut jeté à la Bastille. Dupleix cependant, malgré ses faiblesses et ses erreurs, était un grand homme; il conçut le premier et mit en pratique le système continué depuis avec une infatigable persévérance par les Anglais, et qui leur a donné l'empire des Indes. Ce système avait de l'analogie avec celui que mirent en œuvre Cortez et Pizarre pour la conquête du Mexique et du Pérou : il consistait à tirer avantage des rivalités des princes du pays en prenant parti dans leurs querelles et

Prise de Madras.

Habile politique de Dupleix dans les Indes.

en se déclarant pour ceux qui semblaient plus propres à servir dans les Indes les intérêts de la compagnie. L'état politique de ces contrées était alors très-propice au succès d'un pareil plan. L'empire du Mogol n'était plus qu'un fantôme : l'invasion de Thamas Kouli-Kan avait enlevé tout son prestige à la cour de Dehli; une sorte de féodalité s'était établie dans les Indes; où les nababs ou gouverneurs vivaient presque aussi indépendants des soubadars ou vice-rois que ceux-ci l'étaient du Grand Mogol lui-même, dont ils recevaient l'investiture. Le succès avait légitimé une foule d'usurpations; de là des prétentions sans bornes et des conflits sans nombre. L'usurpation était partout, le droit positif nulle part; Dupleix en profita; il résolut de transformer de simples factoreries, des possessions faibles et précaires, en un vaste et puissant empire, et jeta ainsi dans les Indes les fondements d'un empire français; mais il ne fut soutenu ni par sa compagnie ni par son gouvernement, et succomba quelques années plus tard dans une lutte inégale après une héroïque résistance.

La guerre continentale absorbait alors toute l'attention et toutes les ressources du gouvernement français.

Combat du col d'Exilles 1747.

Le déplorable combat du col d'Exilles en Dauphiné, où le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, fut tué avec quatre mille hommes, en voulant forcer une position imprenable, fut balancé par la nouvelle et brillante victoire remportée à Lawfeld par Maurice de Saxe sur le duc de Cumberland, et qui ouvrit à ce grand général le chemin de la Hollande. La conquête de plusieurs villes, entre autres celle de Berg-op-Zoom, fut le fruit de cette glorieuse journée : le général Lowendahl emporta cette dernière place, qui avait résisté au duc de Parme et à Spinola. Mais les Anglais portèrent alors des coups terribles à notre marine : la flotte française, dans une lutte héroïque, fut écrasée en vue du cap Finistère. Quelques mois plus tard une seconde

Bataille de Lawfeld. 1747.

Combats du cap Finistère, de Belle Isle. 1747.

escadre, la dernière que possédât la France dans l'Océan, succomba à son tour dans une lutte inégale près de Belle-Isle, contre une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, commandée par l'amiral Hawkes, et fut prise presque tout entière. La France soupirait pour la paix, et Maurice de Saxe n'en voyait la conclusion possible que dans la ville de Maestricht; il se hâta de l'investir, et presque aussitôt les préliminaires de cette paix tant désirée furent signés à Aix-la-Chapelle. Le roi de Prusse demeura en possession de ses conquêtes. Don Philippe, frère de don Carlos, obtint les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; enfin les Anglais furent rétablis en Asie et en Amérique sur le pied où ils se trouvaient avant la guerre : ils recouvrèrent Madras dans l'Inde; ils restituèrent, dans le nouveau monde, Louisbourg et le cap Breton, et se firent accorder toute l'Acadie. La France rendit la Savoie au roi de Sardaigne, les Pays-Bas à l'impératrice Marie-Thérèse, et aux Hollandais toutes les places conquises sur eux; un article secret interdit son territoire à Charles-Édouard, qui en fut expulsé par ordre du gouvernement, et le dernier résultat qu'eut pour elle cette guerre sanglante et injuste, qui avait duré tant d'années, fut l'énorme charge de douze cents millions dont elle accrut sa dette. La Prusse seule gagna dans cette guerre un considérable accroissement de territoire et d'influence, et prit rang tout à coup parmi les grandes puissances du continent.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748.

Édits royaux. 1748-1756.

Quelques édits salutaires parurent dans les années qui suivirent la paix d'Aix-la Chapelle. De ce nombre est l'édit de *mainmorte*, qui interdit au clergé la faculté d'accumuler de nouveaux biens : ce fut le dernier que scella l'illustre d'Aguesseau. D'Argenson, ministre de la guerre, fils de l'ancien garde des sceaux de ce nom, institua, en 1751, l'École militaire pour cinq cents gentilshommes sans fortune, et Machault, contrôleur général, fit rendre la fameuse ordonnance pour la liberté du commerce intérieur

des grains, jusque-là soumis à mille entraves funestes à l'agriculture. Machault, homme intègre et habile administrateur, fut sans contredit le plus grand entre les quatorze contrôleurs généraux qui se succédèrent sous le règne de Louis XV. Ce fut lui qui établit l'impôt d'un vingtième, destiné à fonder une caisse d'amortissement. Vivement frappé de tous les maux qui résultaient de l'inégale répartition des impôts et des priviléges abusifs des deux premiers ordres, il se proposait de rendre perpétuel l'impôt du vingtième, et de le substituer, en lui donnant une grande extension, à la taille et aux autres perceptions inégales et onéreuses. Machault avait déjà vaincu d'énergiques résistances opposées à des vues si sages par les parlements, les pays d'états et le clergé, lorsque la maîtresse du roi, la marquise de Pompadour, dont Machault n'avait point su ménager l'amour-propre dans une circonstance importante, le fit renvoyer. Le clergé conserva le privilége dont il jouissait de discuter ses charges, et se maintint dans la liberté de n'acquitter sa part des impôts que sous forme de *don gratuit*.

Projets de Machault pour l'égale répartition de l'impôt.

Louis XV, presque uniquement occupé de ses plaisirs scandaleux, n'eut qu'une faible part aux sages dispositions de son conseil. Madame de Pompadour exerçait sur lui une influence souveraine; ce fut elle qui, en flattant ses honteux caprices, composa en partie l'infâme sérail flétri sous le nom de Parc-aux-Cerfs et dont les dépenses absorbèrent des sommes énormes. Louis XV cependant se montrait scrupuleux dans l'accomplissement des pratiques extérieures de la dévotion, et prenait une part active aux querelles religieuses qui agitaient la France. Elles se renouvelèrent avec scandale par l'intolérance de M. de Beaumont, archevêque de Paris : ce prélat poussa la haine du jansénisme jusqu'à ordonner que l'Extrême-Onction fût refusée aux mourants, non-seulement convaincus, mais simplement soupçonnés d'adhérer aux opi-

nions condamnées par la bulle *Unigenitus*. On exigea des billets de confession des malades, et leur orthodoxie fut estimée d'après le nom de leurs directeurs. Le parlement, soutenu par l'opinion publique, protesta contre ces mesures; il déclara qu'il y avait lieu d'interjeter appel comme d'abus, et décréta d'accusation le curé de Saint-Étienne du Mont pour refus de sacrements. Le conseil du roi cassa ces arrêts et enjoignit de respecter la bulle comme loi de l'Église et de l'État. De violentes discussions s'ensuivirent entre le parlement et l'archevêque, et, sur le refus de sacrement à une religieuse, le temporel du prélat fut saisi, lui-même cité à comparaître, et la cour des Pairs convoquée; le roi défendit aux Pairs de se rendre à cet appel, ordonna au parlement de surseoir à toute poursuite, refusa d'entendre ses remontrances, et l'exila. On établit, pour remplacer le parlement proscrit, une chambre royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes; mais le Châtelet ne reconnut point sa juridiction; les avocats, les procureurs, les greffiers refusèrent leur service, et le cours de la justice fut ainsi interrompu pendant quatorze mois.

Querelles entre le clergé de Paris et le parlement. 1748-1756.

Exil du parlement. 1753.

Le roi sentit qu'il fallait transiger, et, le 23 mai 1754, au milieu des réjouissances occasionnées par la naissance du duc de Berri, qui fut l'infortuné Louis XVI, le parlement rappelé à Paris y rentra aux acclamations des jansénistes, des philosophes et du peuple. L'archevêque et plusieurs curés signalèrent alors avec plus de violence encore leur zèle inquisiteur. Admonestés par le conseil, ils se firent gloire d'appeler sur eux le martyre, et l'archevêque, à son tour, fut exilé avec deux autres prélats et le fougueux curé de Saint-Étienne du Mont. Le procureur général appela comme d'abus de la bulle *Unigenitus* elle-même, et le conseil du roi censura de nouveau le parlement. Celui-ci osa supprimer un bref modérateur du pape Benoît XIV; sa hardiesse croissant avec son ir-

Son rappel. 1754.

ritation, il refusa d'enregistrer les édits pour de nouveaux impôts au début d'une guerre avec les Anglais ; puis il se ligua avec les autres parlements du royaume contre les atteinte du grand conseil, cherchant à former de toutes les cours supérieures de la magistrature française un seul corps, partagé en différentes classes, imposant par sa force et en état de résister aux entreprises arbitraires de la cour. Le chancelier de Lamoignon insista, dans le conseil du roi, sur le danger de ces résolutions hardies, et le 13 décembre 1756, dans un lit de justice, le roi fit enregistrer trois édits dont les dispositions principales renouvelaient l'injonction de respect à la bulle, privaient de voix délibérative tout magistrat avant dix ans de service, ordonnaient l'enregistrement des édits après les remontrances permises, défendaient d'interrompre le cours de la justice sous peine de désobéissance, et supprimaient la majeure partie des chambres des enquêtes et requêtes, foyers ordinaires des résolutions les plus violentes.

Ces actes du pouvoir royal, et surtout les derniers, frappèrent le parlement de stupeur. Le peuple, que les remontrances contre les impôts intéressaient fortement à la résistance des magistrats, encourageait leur opposition par les bruyants témoignages de sa faveur. Il s'enflammait pour la cause du parlement, se répandait en invectives contre les prodigalités et les scandaleux désordres du roi, et son exaspération fut portée au comble lorsqu'il apprit que tous les magistrats, à l'exception de trente et un membres de la grand'chambre, avaient donné leur démission. Telle était la situation des esprits dans la capitale lorsque, le 5 janvier 1757, un malheureux, nommé Damiens, assassina le roi aux portes du palais de Versailles. La blessure était fort légère, mais on craignit que le fer régicide ne fût empoisonné ; le roi lui-même, saisi d'effroi, crut toucher à son dernier moment. L'opinion de la cour attribuait ce crime à l'effervescence allumée

Assassinat du roi. 1757.

dans le peuple par la violente opposition du parlement : les magistrats frémirent de leur péril ; la plupart des démissionnaires coururent offrir leurs services à Versailles et protestèrent de leur dévouement. Les débats du procès donnèrent lieu de penser que l'assassin n'avait pas de complices. La cour des Pairs, formée des Pairs du royaume et des magistrats qui étaient restés sur leurs siéges, jugea le coupable et le condamna à l'effroyable peine des régicides : il eut le poing droit brûlé au feu de soufre, on le tenailla avec un fer ardent, on versa du plomb fondu sur ses plaies ; puis enfin il fut tiré vivant à quatre chevaux ; les lambeaux de son corps furent consumés, et leurs cendres jetées au vent.

Louis XV, à la suite de cet affreux procès, s'efforça de concilier les esprits : la plupart des magistrats furent rappelés, et le parlement reprit ses fonctions habituelles.

La marquise de Pompadour rentre en faveur.

La marquise de Pompadour, éloignée du palais pendant que le roi s'était cru en danger, y revint triomphante. Le ministre Machault, qui avait contribué à sa disgrâce momentanée, et d'Argenson, qui s'en était hautement réjoui, furent sacrifiés. Ces deux ministres étaient les plus capables du conseil, qui demeura, privé de talents et de forces, sous l'influence directe de la marquise.

Guerre dans les Indes entre les Compagnies anglaise et française.

Déjà à cette époque une guerre générale avait éclaté dans les deux mondes. Depuis longtemps les gouvernements de France et d'Angleterre continuaient à se donner des assurances pacifiques lorsque leurs agents se disputaient, en Asie et en Amérique, d'immenses territoires. Dupleix avait rempli de son nom l'Inde entière. La France, par son génie et son courage, dominait avec lui, dans le Deccan, sur trente millions d'hommes, du fleuve Khrisna au cap Comorin. Les Anglais, dans toute l'étendue de ce magnifique territoire, ne possédaient alors que la ville de Madras avec ses environs et quelques forteresses, dont la principale était le fort Saint-David. Chanda-Saëb,

créature de Dupleix, était, sous son autorité, reconnu pour nabab du Carnatic; une seule ville, Trichinopoly, tenait encore pour son rival Mahomet-Aly, protégé des Anglais et réfugié dans ses murs. Chanda-Saëb vint l'assiéger avec son armée. La place investie résista, et là vint se briser la fortune de Dupleix et de la France : elle tomba devant le génie d'un seul homme, né pour donner un empire à l'Angleterre : il se nommait Robert Clive. Cet homme extraordinaire, après de premiers et brillants exploits, marcha au secours de Trichinopoly, qu'assiégeait une armée indienne et française; par ses habiles manœuvres les assiégeants se trouvèrent eux-mêmes assiégés dans l'île de Séringham, sur le fleuve Cavory, et furent contraints à mettre bas les armes. Le nabab Chanda-Saëb se rendit à un chef indou et fut poignardé; son rival Mahomet-Aly reçut sa tête; Trichinopoly fut délivré.

Dupleix et Clive.

Là s'arrête la première période de la brillante carrière de Clive. Les fatigues avaient gravement altéré sa santé, et, après quelques autres opérations également heureuses, il revint en Angleterre (1753), où il reçut l'accueil qu'il méritait. Bien différente fut en France la conduite des ministres et de la Compagnie des Indes à l'égard de Dupleix. Celui-ci, malgré les rudes échecs portés par les victoires de Clive à l'influence française dans le Carnatic, avait courageusement poursuivi sa politique habile et commençait à réparer ses pertes. Il profita d'une lutte survenue entre Mahomet-Aly et les chefs mahrattes et mysoriens, et fit, avec une activité infatigable et une générosité sans bornes, des efforts prodigieux. Son mobile n'était point l'amour des richesses; il aspirait à une grande renommée; il voulait pour son pays la puissance et la gloire, et prodigua, dans ce noble but, les restes de sa fortune. Il forme et discipline une nouvelle armée, nomme et soutient un second nabab du Carnatic; il in-

vestit de nouveau Trichinopoly et assiége Arcote, tandis que le plus illustre compagnon de ses travaux, l'héroïque Bussy, continuait à combattre et à vaincre pour la France.

Si, dans ces circonstances, le gouvernement français et la Compagnie des Indes eussent donné à Dupleix quelque sérieuse assistance, la France aurait encore pu régner de la côte du Malabar à celle de Coromandel; mais Dupleix fut abandonné; la Compagnie, voyant diminuer ses dividendes par suite des troubles du Carnatic et des victoires de Clive, n'accueillit plus ses rapports avec confiance et se montra moins résolue à le soutenir; d'autre part l'opinion publique, exaltée d'abord jusqu'à l'ivresse au bruit de ses succès presque fabuleux, subit une réaction instantanée en apprenant ses premiers revers; elle prêta l'oreille aux plaintes éloquentes de La Bourdonnais, prisonnier à la Bastille; elle ne vit plus en Dupleix, qui avait contribué à sa ruine, qu'un tyran jaloux et cruel. Enfin le faible gouvernement de Louis XV craignit de voir dans les Indes la lutte entre les compagnies rivales amener des hostilités entre les gouvernements des deux nations, et d'être ainsi entraîné malgré lui dans une guerre avec les Anglais : il voulait la paix, il se flattait de la conserver par de timides concessions, et il était entretenu par le cabinet de Londres dans cette fausse espérance (1). Dupleix l'inquiétait par son ambition, par son génie, par ses succès; il avait peur de la merveilleuse puissance de cet homme et de la terreur qu'il inspirait aux Anglais, ceux-ci voyaient en lui le principal obstacle à leurs progrès; ils voulaient que la France le sacrifiât, et ils l'obtinrent. Il fut entendu entre les deux gouvernements, malgré les énergiques réclamations de la

Disgrâce de Dupleix.

(1) Ce fait est parfaitement éclairci dans le remarquable article déjà cité : *La perte de l'Inde sous Louis XV*, par M. de Saint-Priest.

Compagnie des Indes, que tout en Orient serait remis sur le même pied qu'avant les derniers troubles, et que les acquisitions réciproques de territoire, faites depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, seraient restituées, quoique les Anglais n'eussent presque rien acquis et que les conquêtes des Français, et surtout les concessions qu'ils avaient obtenues, fussent très-considérables. A ce prix l'Angleterre fit espérer le maintien de la paix, et déjà cependant une escadre de guerre avait appareillé et faisait voile pour les Indes.

Il était temps encore de maintenir Dupleix dans ces contrées; il suffisait pour cela que le gouvernement français permît à la Compagnie de soutenir son gouverneur avec ses propres ressources, et rien n'eût été définitivement compromis ni perdu. Clive était retenu à Londres, et nous avons vu Dupleix prodiguer toutes ses ressources avec une générosité incomparable et redoubler d'énergie et d'efforts pour réparer ses échecs. Trichinopoly, de nouveau assiégé, allait tomber en son pouvoir, et pour l'emporter il n'attendait qu'un renfort de douze cents hommes recrutés et soldés par la Compagnie et depuis longtemps annoncés. Ils arrivèrent enfin; mais avec eux vint un commissaire du gouvernement nommé Godeheu, chargé de traiter définitivement avec les Anglais, de remplacer Dupleix et de le renvoyer en France. Dupleix depuis longtemps pressentait sa chute; il obéit, résigna ses pouvoirs, et quitta pour jamais le théâtre d'une fortune inouïe comme sa disgrâce. Après avoir possédé d'innombrables trésors, étendu sa domination sur trente millions d'hommes et sur de vastes contrées, il revint en France dépouillé par ses propres mains, pour avoir voulu donner un empire à son pays. Il rappela en vain ses glorieux services, ses droits, ses sacrifices immenses, et après peu d'années il mourut pauvre et délaissé, comme La Bourdonnais, son rival et sa victime.

Convention de Madras. Perte des conquêtes de Dupleix. 1754.

A peine eut-il quitté le sol des Indes qu'un traité ignominieux, ratifié plus tard en Europe, fut conclu à Madras par les commissaires des deux gouvernements (octobre 1754) (1). Les principales clauses stipulaient : 1° que les deux compagnies s'interdiraient à jamais d'intervenir dans la politique intérieure de l'Inde ; 2° que leurs agents n'accepteraient des gouvernements du pays ni dignités, ni charges, ni honneurs ; 3° que toutes les places et territoires occupés par elles seraient restitués au Grand Mogol, à l'exception des possessions qu'elles avaient avant cette dernière guerre ; 4° que les deux compagnies partageraient entre elles l'important district de Mazulipatam et que toutes leurs possessions seraient mises sur un pied d'égalité parfaite. Ainsi furent perdus en quelques jours les fruits de tant d'exploits, d'une si profonde politique et des étonnants efforts d'un grand homme. L'Angleterre hérita dans les Indes de toute l'influence dont la France s'était elle-même dépouillée, et elle put librement et sans crainte jeter en Orient les fondements de sa grandeur future (2).

Situation mutuelle des Anglais et des Français dans l'Amérique du Nord. 1753-1754.

L'état des choses n'était pas plus satisfaisant pour le maintien de la paix dans l'Amérique septentrionale, où, depuis cent cinquante ans, la France et l'Angleterre avaient fondé des établissements considérables. D'une part les limites de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, étaient mal définies; d'autre part, les Français, possesseurs du Canada, avaient remonté le Saint-Laurent jusqu'aux lacs Érié et Ontario, et voulaient maintenant, au moyen d'une chaîne de postes fortifiés, sur les bords de l'Ohio et du Mississipi, faire communiquer leurs établissements du

(1) Berchou de Penhoën, *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, t. I, 485-486.

(2) Voyez, pour la première période de la domination anglaise dans les Indes, mon *Histoire d'Angleterre*, t. IV, p. 372-396.

Canada avec ceux qu'ils avaient dans la Lousiane, tandis que les colons de la Virginie ou Nouvelle-Angleterre réclamaient, comme une dépendance de leur territoire, le vaste espace au sud du Saint-Laurent, depuis les monts Alléghanys ou montagnes Bleues jusqu'aux rives de l'Ohio. De ces prétentions opposées surgissaient des rixes perpétuelles entre les colons des deux nations. Déjà en l'année 1753 un major virginien, chargé de déloger les Français du fort Duquesne, sur l'Ohio, s'était vu enveloppé par une force supérieure, dans un lieu nommé la Grande-Prairie (Great Meadows), et avait été contraint à capituler ; ce major était George Washington, et cette première scène, où il apparaît dans l'histoire, devait être l'une des principales causes de la guerre qui mit bientôt le monde en feu.

Premières hostilités. 1753-1754.

L'année suivante, un officier français, M. de Jumonville, porteur d'une sommation pour l'évacuation d'un fort occupé par les Anglais, périt dans sa mission avec les trente hommes sous ses ordres, et cette catastrophe fut considérée en France comme une odieuse violation des lois de la guerre et du droit des gens.

Les colons français, alliés avec les sauvages indigènes, prirent bientôt une sanglante revanche contre un corps de douze cents hommes envoyés par le gouvernement anglais, sous les ordres du général Braddock, au secours de la Virginie. Braddock, téméraire et hautain, dédaignant les avertissements les plus nécessaires dans une guerre d'escarmouches, qu'il ne connaissait pas, fut assailli dans sa marche pour s'emparer du fort Duquesne, au milieu d'un défilé couvert de bois, par une troupe de Français et de sauvages. Ceux-ci, ennemis invisibles, firent feu de toutes parts sur sa troupe, exposée sans défense à leurs coups meurtriers. Braddock lui-même avec sept cents des siens fut tué dans cette embuscade.

Défaite et mort du général Braddock. 1755.

La mer fut moins propice aux Français. L'escadre de

l'amiral Boscaven attaqua une division française à la hauteur de Terre-Neuve et lui enleva deux vaisseaux. Peu de temps après, et sur un ordre de l'amirauté, fidèle à un système odieux, la marine anglaise fondit sur la marine marchande de France et enleva trois cents bâtiments de commerce sans aucune déclaration de guerre préalable.

Ainsi les espérances pacifiques de la cour de France se trouvaient partout déçues; le bandeau tombait des yeux du roi en voyant s'évanouir une à une les illusions auxquelles il avait sacrifié, dans les Indes, l'espoir d'un empire, en rappelant Dupleix et en abandonnant l'œuvre immense de ce grand homme. Son gouvernement demanda compte au cabinet anglais des actes de violence dont la marine d'Angleterre s'était rendue coupable par l'enlèvement de nos bâtiments de commerce; ses plaintes furent méconnues, et la guerre fut bientôt après ouvertement déclarée.

CHAPITRE III.

Depuis le commencement de la guerre de Sept ans jusqu'à la mort de Louis XV.

La guerre qui éclata en 1756 entre l'Angleterre et la France embrasa bientôt toute l'Europe, et ses ravages s'étendirent dans le monde entier. Marie-Thérèse regrettait la Silésie, cédée à la Prusse, et, dans l'espoir de recouvrer cette province, elle s'unit à Élisabeth Pétrowna, impératrice de Russie, à Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et au roi de Suède Frédéric-Adolphe. Louis XV, longtemps allié du roi de Prusse

contre Marie-Thérèse, n'avait à l'égard de ce prince aucun motif de ressentiment; mais c'était surtout l'appui de la France qu'espérait la reine de Hongrie; elle sut flatter madame de Pompadour, qu'offensait les railleries de Frédéric, et qu'elle traitait en amie. Sa conduite habile décida l'alliance des deux couronnes. Elles s'engageaient à se fournir réciproquement un secours de vingt-quatre mille hommes, pour repousser les attaques dont chacune pourrait être menacée. Bientôt toutes les forces du royaume furent mises à la disposition de l'Autriche.

Engagement mutuel de la France et de l'Autriche. 1756.

Guerre de Sept ans. 1756-1763.

Cette guerre funeste et déplorable, connue sous le nom de guerre de Sept ans, s'ouvrit sous d'heureux auspices pour la France; le duc de Richelieu, qui jusque-là n'avait été célèbre que par ses galanteries, fit un moment oublier ses scandales et ses vices par la conquête de Minorque, île de la Méditerranée, dont les Anglais s'étaient emparés pendant la guerre de la succession d'Espagne. Le gouvernement français préparait à Toulon un armement formidable destiné en apparence pour l'Amérique, mais en réalité pour Minorque. Au commencement d'avril tout fut prêt; le maréchal de Richelieu eut le commandement de l'expédition; l'amiral de La Galissonière, avec douze vaisseaux, devait escorter les transports, protéger le débarquement et couvrir l'attaque. Le ministère anglais avait inutilement reçu de nombreux avertissements. Eclairé trop tard, il fit à la hâte d'insuffisants préparatifs de défense et envoya l'amiral Byng au secours de l'île déjà envahie. Lorsque Byng parut enfin, devant Minorque les Français assiégeaient la redoutable citadelle de Saint-Philippe, qui domine Mahon, la capitale de l'île, et son magnifique port. La garnison était d'environ trois mille hommes, et en l'absence du gouverneur, son lieutenant, le vieux général Blakney, fit malgré son âge et ses infirmités, une opiniâtre défense. L'espérance des assiégés était dans la flotte de Byng,

égale à peu près en nombre et en force à la flotte française. Elles furent en présence le 20 mai et engagèrent le combat. L'aile gauche des Anglais, sous l'amiral West, eut d'abord l'avantage, mais fut mal soutenue. La ligne française, un moment rompue, se reforma, obéissant à une tactique supérieure, et soutint victorieusement tous les efforts de Byng. Celui-ci, perdant l'espoir de porter secours à la place investie, abandonna Minorque à sa destinée et fit voile avec son escadre pour Gibraltar (1).

Victoire navale des Français devant Minorque.

Les Français redoublèrent d'ardeur et d'efforts. Richelieu ordonna l'assaut, et, animant les assiégeants de son exemple sous le feu le plus meurtrier, il emporta, l'épée à la main, tous les ouvrages extérieurs, fit capituler la forteresse, et donna Minorque à la France. La victoire de la flotte française devant Mahon coûta plus tard la vie à l'amiral Byng ; les Anglais imputèrent à tort sa défaite à la trahison : l'amiral fut déclaré coupable et fusillé.

Prise de Port-Mathon par Richelieu.

Frédéric II n'attendit point l'attaque de ses ennemis; à la nouvelle de la ligue formée contre lui, il se hâte d'envahir la Saxe, et prend Dresde, d'où fuit le roi de Pologne. Il rencontre presque aussitôt, à Lowositz, le maréchal Brown à la tête de cinquante mille Autrichiens, et, avec des forces inférieures de moitié, il le contraint à repasser l'Éger; il vole ensuite à Pirna, où l'armée saxonne était bloquée, et l'oblige à capituler. Outre les vingt-quatre mille hommes promis à l'Autriche et com-

Opérations savantes de Frédéric II. 1756.

(1) L'amiral français suivit la flotte anglaise jusqu'à la hauteur de l'île de Laire; il revint le 21 reprendre son poste à l'entrée du port pour barrer les secours qui auraient pu, en son absence, chercher à entrer dans la place. Il écrivit au maréchal de Richelieu : « J'ai préféré votre gloire à la mienne, et le principal objet de notre mission à l'honneur particulier que j'aurais pu retirer en poursuivant quelques vaisseaux ennemis qui m'ont paru très-maltraités. » (*Mémoires de Rochambeau*, t. Ier.)

mandés par le prince de Soubise, soixante mille Français entraient en Allemagne sous le maréchal d'Estrées et menaçaient l'électorat de Hanovre, province du roi d'Angleterre. D'Estrées bat Cumberland à Hastemberg, au moment où une cabale de cour lui donnait pour successeur le maréchal de Richelieu, qui suit ses plans de campagne, accule les Hanovriens près de Stade sur l'Elbe, et force Cumberland à signer la capitulation de Closterseven, qui renvoie une partie de l'armée dans ses foyers, condamne l'autre à l'inaction, et met l'électorat de Hanovre sous la main de la France.

Capitulation de Closterseven. 1757.

Frédéric, vainqueur du prince Charles de Lorraine à la sanglante bataille de Prague, venait d'être battu ensuite par le maréchal Daun à Chotzemitz, et de perdre vingt-cinq mille hommes, lorsqu'il apprit plusieurs défaites consécutives de ses généraux, et enfin la fatale capitulation de Closterseven. Mais un échec était pour lui le prélude d'une victoire; il multipliait en quelque sorte ses troupes en les faisant voler d'une extrémité de ses États à l'autre; vaincu et poursuivi, il se représentait en force là où il était le moins attendu. Cette guerre mémorable mit le sceau à sa renommée; il eut à combattre à la fois, et seul, les Français, les Autrichiens et les Russes, commandés par d'habiles généraux; il vit des armées deux fois plus fortes que les siennes envahir et percer ses États; il perdit sa capitale et fut lui-même souvent enveloppé; mais, puisant dans les périls ses plus étonnantes inspirations, il sortit vainqueur de toutes ces épreuves, et sa puissance se trouva mieux établie après une lutte où elle aurait dû, selon les prévisions humaines, être détruite.

Accablé par les revers de ses généraux dans cette terrible campagne de 1757, et encore plus par la capitulation des Anglais à Closterseven, cerné dans la Saxe par plusieurs armées et tenu en échec par le maréchal Daun,

Frédéric paraissait sans ressources et lui-même se crut un moment perdu ; mais son génie ramena la fortune. Il échappe au maréchal avec un art admirable, et va audacieusement reconnaître l'armée française, commandée par Soubise, et celle des Impériaux, qui, réunies, avançaient pour l'envelopper ; il manœuvre habilement devant elles en paraissant vouloir les éviter, et va camper dans une position avantageuse à Rosbach. Soubise tente de le surprendre et veut tourner son camp ; mais tous ses mouvements sont devinés : Frédéric change de front à l'insu de l'ennemi, dont il laisse approcher les colonnes, et, lorsque les Français et les Impériaux arrivent à la portée du canon, les tentes de Frédéric s'abaissent, et l'armée prussienne apparaît en ordre de bataille entre deux collines d'où part un feu meurtrier. Les assaillants sont frappés de stupeur, et les troupes impériales s'enfuient sans combattre; leur exemple entraîne l'infanterie française, qui se retire en désordre devant six bataillons prussiens, laissant derrière elle trois mille morts et sept mille prisonniers. Le marquis de Castries, à la tête de la cavalerie, et deux régiments suisses firent seuls leur devoir dans cette journée, presque inouïe dans les fastes militaires de la France.

Victoire de Frédéric à Rosbach. 1757.

Frédéric ne prend aucun repos après cette victoire inespérée ; il vole dans la Silésie presque perdue et gagne sur le prince Charles et sur Daun la sanglante bataille de Lissa, près de Breslau. Les Anglais rompent alors la capitulation de Closterseven, et l'armée hanovrienne reparaît sous Ferdinand de Brunswick, son nouveau chef, qui se dit étranger à cette convention militaire. Tels furent sur le continent les principaux résultats de cette première campagne, pendant laquelle le maître d'un royaume qui comptait à peine un demi-siècle d'existence soutint presque seul le choc de la France et de l'Autriche et mérita le surnom de Grand en battant les ar-

mées des deux plus redoutables puissances du continent.

Le comte de Clermont perdit, l'année suivante, la bataille de Crevelt contre Ferdinand de Brunswick; le comte fut remplacé par le marquis de Contades. Soubise et sous lui le duc de Broglie réparèrent en partie, à Sundershausen et à Lutzelberg, les malheurs de cette sanglante journée. Les Français rentrèrent en Hanovre; mais, en 1759, Brunswick, battu par le duc de Broglie à Berghen, battit à son tour le maréchal de Contades à Minden en Westphalie. Frédéric luttait alors avec des succès variés contre les Autrichiens et les Russes; l'action la plus meurtrière de la campagne précédente fut celle de Zorndorf, où trente-trois mille hommes, dont vingt-deux mille Russes et onze mille Prussiens, restèrent sur le champ de bataille.

Bataille de Crevelt. 1758.

Batailles de Berghen et de Minden. 1759.

Pitt, depuis lord Chatham, ministre de George II, dirigeait le cabinet anglais. Il porta son attention sur les colonies et donna une vigueur nouvelle aux opérations maritimes. L'Acadie, malgré les efforts du marquis de Montcalm, demeura au pouvoir de l'Angleterre; Québec fut pris après la bataille livrée sous ses murs, où périrent les deux généraux en chef, Wolf et Montcalm, et les Anglais enlevèrent en 1760 le Canada tout entier à la France. Nos armes n'avaient pas été plus heureuses en Afrique, où nous perdions le Sénégal, et en Asie, où les Anglais s'étaient rendus maîtres, en 1757, de l'établissement français de Chandernagor, sur le Gange. Le comte de Lally, Irlandais d'origine, homme de talent, mais d'un caractère violent et despotique, reçut de Louis XV la mission de venger nos défaites en Orient. Il s'empara, pour premier exploit, du fort Saint-David, sur la côte de Coromandel, et en fit raser les défenses. Des différends survenus entre lui et son chef d'escadre, le comte d'Aché, devinrent funestes aux intérêts de la France.

Pertes de la France en Amérique et en Asie. 1757-1759.

L'Angleterre était alors menacée d'une descente par deux armées françaises sous Chevert et le duc d'Aiguillon ; deux escadres devaient protéger cette expédition : la première, sous M. de La Clue, fut détruite par l'amiral Boscawen, à la hauteur du cap Saint-Vincent, et, deux mois plus tard, la seconde, commandée par le maréchal de Conflans, subit le même sort en vue des côtes de la Bretagne. Une division de cette flotte, ayant pris la fuite, entra dans la rivière de Vilaine, d'où elle ne put sortir : l'ignominie marqua sa défaite, et cette journée fut honteusement connue sous le nom de *la bataille de M. de Conflans*.

Désastres sur mer.

Ministère du duc de Choiseul.

Le duc de Choiseul, ami des gens de lettres et des philosophes, qu'il protégeait, et soutenu par madame de Pompadour, était entré dans le ministère comme successeur de l'abbé de Bernis aux affaires étrangères ; M. de Silhouette avait le contrôle général. Ce dernier débuta par quelques mesures utiles ; l'une d'elles donne à connaître les prodigieux profits des fermiers généraux : M. de Silhouette en retrancha la moitié, et créa soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles il attribua le bénéfice de l'autre moitié ; toutes furent enlevées sur-le-champ, et le contrôleur général obtint soixante-douze millions en vingt-quatre heures. Comblé d'éloges par toutes les bouches, bientôt il fut décrié lorsqu'en 1759 ses réformes attaquèrent les droits des classes élevées. Il fit enregistrer en lit de justice, le 22 septembre, un édit de *subvention territoriale*, qui soumettait à l'impôt, sans exception, tous les corps qui avaient eu jusque-là le privilége de s'y soustraire. La réprobation fut générale, et la magistrature réclama la première avec une telle violence que ce sage édit ne put être exécuté. M. de Silhouette fit alors suspendre une partie des payements exigibles sur le trésor et invita les citoyens à porter leur argenterie à la monnaie. L'An-

gleterre, instruite de cette pénurie, crut la France sans ressources et refusa de traiter avec elle.

La campagne de 1760 fut glorieuse en Allemagne pour le maréchal de Broglie; il battit le prince héréditaire de Brunswick à Corbach, près de Cassel, dont il prépara la prise. Un des corps de son armée, commandé par le marquis de Castries, s'établit à Clostercamp, près de Rimberg, sur la rive du fleuve; attaqué par le prince, il remporta une victoire qui délivra Vesel. Un dévouement sublime immortalisa cette journée. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, envoyé pendant la nuit à la découverte, est surpris à portée de voix de son camp par les Hanovriens; vingt baïonnettes sont aussitôt sur sa poitrine. S'il parle, il est mort. « A moi, Auvergne! » s'écrie-t-il, c'est l'ennemi. » Il tombe aussitôt percé de coups; mais le camp français ne fut pas surpris. Frédéric échappait alors, dans la Saxe, à plusieurs armées qui le cernaient; il bat tour à tour Lauddon à Ligntz, Daun à Torgan, et reprend la Silésie.

Campagne de 1760.

Dévouement de d'Assas.

Pondichéry tomba cette année aux mains de l'Angleterre; cette ville comptait quatre-vingt mille habitants, que le gouverneur Lally s'était aliénés par sa hauteur et son despotisme. Le comte d'Aché, appelé avec son escadre au secours de la place, ne parut point, et sept cents soldats seulement restèrent chargés de sa défense: la ville fut prise, et ses fortifications rasées. Lally revint en France, et, accusé à tort de trahison, paya sa défaite de sa vie; le parlement le condamna, et on poussa l'outrage envers lui jusqu'à le conduire bâillonné au supplice. Il laissa un fils, digne vengeur de sa mémoire.

1760-1761. Prise de Pondichéry.

Jugement et supplice du général Lally. 1760.

Choiseul, ministre de la guerre après la mort du maréchal de Belle-Isle, offrit la paix à Georges III, qui venait de succéder à George II sur le trône anglais. Lord Bute, premier ministre, adhérait à ses vœux; Pitt

s'y opposa, et son avis prévalut. Le duc de Choiseul, après avoir en vain essayé de ranimer l'enthousiasme de la nation, chercha l'appui de l'Espagne, où régnait Charles III, et le 16 août 1761 fut signé par ses soins le célèbre pacte de famille. Ce traité, négocié en secret, stipulait des secours respectifs entre les diverses branches de la maison de Bourbon, et déclarait ennemi de toutes quiconque à l'avenir le deviendrait de l'une d'entre elles. La France avait perdu, dans le cours de la dernière guerre, trente-sept vaisseaux et cinquante-six frégates; le secours de la marine espagnole, alors florissante, balança faiblement ces énormes pertes.

Pacte de famille. 1761.

Le 16 juillet, quelques jours avant la signature du pacte de famille, les maréchaux de Broglie et de Soubise, ayant opéré leur jonction, menacèrent ensemble le prince de Brunswick, dont ils rencontrèrent l'armée à Filingshausen, près de la Lippe; le défaut de concert entre les deux généraux français leur enleva la victoire. Il s'ensuivit entre eux un grave différend, dont la maîtresse du prince se constitua l'arbitre. Les courtisans les plus empressés de madame de Pompadour étaient à ses yeux les meilleurs généraux, et l'on peut juger par ce seul exemple combien la déplorable faiblesse de Louis XV portait atteinte à l'autorité du trône. Soubise adulait la favorite : il gagna sa cause : le vaincu de Rosbach triompha, dans le royal boudoir, du vainqueur de Berghen; le duc de Broglie, cher à l'armée, à la France par ses talents et ses victoires, fut banni, et remplacé par le vieux maréchal d'Estrées.

Intrigues de cour.

Disgrâce du duc de Broglie.

Cependant, pressé par l'armée impériale et par les Russes, Frédéric était aux abois; la mort de l'impératrice Pétrowna, survenue le 2 janvier 1762, le tira de péril. Élisabeth laissait le trône à Pierre III, son neveu, admirateur passionné du roi de Prusse, dont il se déclara sur-le-champ le défenseur et l'ami; mais, s'abandonnant

sans réserve à son goût pour les innovations, il blessa les préjugés ainsi que les habitudes de ses peuples, et fut détrôné, après six mois de règne, par sa propre femme, Catherine d'Anhalt-Zerbst, qui monta sur le trône sous le nom de *Catherine II*, et, quelques jours après, le malheureux Pierre III périt assassiné. L'impératrice se déclara neutre entre les divers partis. Des avantages balancés marquèrent le cours de la campagne de 1762, la dernière de cette guerre sanglante. L'Angleterre, la France et le Portugal signèrent alors des conventions préliminaires converties en une paix définitive, le 10 février 1763, par le traité de Paris, honteux pour la France. Cette puissance céda à l'Angleterre une partie de la Louisiane (1), le Canada et ses dépendances, ainsi que l'île du cap Breton et toutes les autres îles dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent; l'Angleterre gardait en Afrique le Sénégal; les possessions des deux nations dans les Indes orientales étaient remises à ceux qui les occupaient avant la guerre à condition que les Français n'y enverraient pas de troupes; l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe furent restitués à l'Angleterre, et la France rendit encore au roi George son électorat de Hanovre. Les Anglais, qui, un siècle auparavant, ne possédaient hors des îles Britanniques que Jersey et Guernesey, se trouvèrent, à la suite du dernier traité de Paris, maîtres dans toutes les mers d'une multitude d'îles et des plus fortes stations navales; la marine française était presque anéantie, et dès lors l'empire de l'Océan fut acquis à l'Angleterre. La paix fut également signée entre l'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'électeur de Saxe et le roi de Prusse, et, après sept campagnes sanglantes, tout fut rétabli entre les trois puissances sur le même pied

Paix de Paris. Abandon de presque toutes les colonies de la France en Amérique. 1763.

(1) Le reste de la Louisiane fut cédé par la France à l'Espagne, pour la dédommager de la cession de la Floride à l'Angleterre.

qu'avant la guerre. Frédéric conserva la Silésie et le comté de Glatz, en promettant sa voix au fils de Marie-Thérèse, l'archiduc Joseph, qui fut élu roi des Romains et succéda à l'empire le 18 août 1765.

Abolition de l'ordre des jésuites dans le royaume. 1764.

Les dernières années de cette guerre furent marquées par l'abolition de l'ordre des jésuites dans le royaume. Ils avaient pour ennemis les philosophes et les parlements, qui épiaient une occasion de leur porter une mortelle atteinte et qui la trouvèrent dans la banqueroute du jésuite Lavalette, évaluée à plusieurs millions. La société, légalement sommée de répondre pour lui, s'y refusa. Les procureurs généraux, et surtout La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, lancèrent de foudroyants réquisitoires contre les membres de l'ordre; ceux-ci se défendirent faiblement. On ordonna de nombreux séquestres, et leur constitution, examinée en détail, fut vivement attaquée sur tous les points. Une assemblée d'évêques, convoquée par le roi, se prononça pour le maintien de cette société, que les parlements sécularisèrent en 1763. Le duc de Choiseul soutint avec vigueur la magistrature, et Louis sacrifia les jésuites à son repos. Leur ordre fut aboli dans le royaume par un édit de 1763, qui leur accorda la permission de vivre en France comme simples particuliers. Toutes les cours des Bourbons se déclarèrent à la même époque contre cette société fameuse : les jésuites furent successivement chassés de Portugal, d'Espagne, de Naples et de Parme, et l'abolition totale de l'ordre fut vivement sollicitée à Rome par le duc de Choiseul, qui promit à cette condition la restitution du comtat Venaissin au saint-siége.

Destruction totale de l'ordre. 1773.

Refusé par Clément XIII, ce bref fut accordé en 1773 par le célèbre Ganganelli, pape sous le nom de Clément XIV; il détruisit en cet ordre le plus ferme soutien des droits de la cour de Rome. Deux souverains non catholiques, Frédéric II en Prusse et Catherine en

Russie, furent les seuls qui offrirent à la société des jésuites asile et protection dans leurs États.

Madame de Pompadour avait été cause de la funeste part que prit la France à la guerre de Sept ans; elle mourut dans l'année qui suivit la conclusion du traité de Paris et fut bientôt après remplacée auprès de Louis XV par une courtisane de bas étage, qu'une alliance infâme décora du nom de comtesse du Barry, et que le roi introduisit avec impudeur dans sa cour et au sein de sa famille. Il perdit durant les quatre années suivantes le Dauphin, son beau-père Stanislas Leczinski, bienfaiteur des Lorrains, et qui périt par accident dans un âge avancé; la reine Marie Leczinska ne survécut que deux années à son père.

Par la mort de Stanislas, la Lorraine avait été incorporée à la France. La Corse, deux ans plus tard, fut également réunie à la couronne. Gafforrio avait chassé les Génois de l'île; il mourut assassiné en 1763. L'intrépide Pascal Paoli lui succéda à la tête du parti de l'indépendance. Les Français, descendus en Corse dès l'année 1756 sous prétexte de prévenir les projets de l'Angleterre sur cette île, obtinrent d'en garder comme médiateurs les places maritimes; Gênes céda, en 1768, tous ses droits sur la Corse à la France, et M. de Chauvelin y proclama aussitôt Louis XV roi. Les habitants, indignés, coururent aux armes à la voix de Paoli; mais leur courage fut impuissant contre une armée française commandée par le comte de Vaux. Paoli s'exila, et la Corse se soumit; elle obtint d'être érigée en pays d'états et conserva le droit de régler ses subsides.

Réunion définitive de la Lorraine à la France. 1766.

Réunion de la Corse. 1768.

La guerre de Sept ans avait ajouté trente-quatre millions de rentes annuelles à la dette publique. Tous les ans les dépenses excédaient les recettes de trente-huit millions et les impôts, prodigieusement accrus pendant la guerre, n'avaient point été diminués à la paix. Le parle-

Débats entre la cour et les parlements. 1763-1771.

ment de Paris négocia pour obtenir un allégement des charges publiques ; celui de Besançon refusa d'enregistrer les édits royaux ; plusieurs magistrats opposants furent exilés. Bientôt tous les parlements du royaume prirent fait et cause pour celui de Besançon, et le parlement de Paris soutint énergiquement, au grand déplaisir de la cour, que toute la magistrature du royaume ne formait qu'un seul corps, divisé en plusieurs classes. Louis XV, dans une séance royale tenue en 1766, interdit aux parlements l'association qu'ils prétendaient former, et proclama ces maximes : *Nous ne tenons notre couronne que de Dieu ; au roi seul appartient la puissance législative, sans dépendance et sans partage.* Il résulte de ces faits que le roi voulait établir en droit la monarchie absolue, et que les grands corps judiciaires, avec des idées plus ou moins vagues sur le but de leurs efforts, tendaient à faire reconnaître une monarchie parlementaire, dans laquelle ils auraient tenu le roi et la nation en tutelle.

Troubles en Bretagne.

Des troubles éclatèrent dans plusieurs provinces, et surtout en Bretagne, où le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, se rendait odieux par son administration dure et despotique. Le parlement de Rennes prit connaissance des plaintes élevées contre lui, et, n'obtenant aucune satisfaction de la cour, la plupart de ses membres donnèrent leur démission. Le procureur général La Chalotais, qui s'était prononcé avec véhémence contre le gouverneur, fut arrêté et conduit avec son fils et trois conseillers dans la citadelle de Saint-Malo. On forma une commission pour juger les prisonniers, qu'on accusait d'avoir tenu des assemblées illicites, répandu des libelles diffamatoires contre le gouvernement, et porté l'audace jusqu'à faire parvenir au roi lui-même des billets anonymes injurieux à sa personne. On répétait à Louis XV que les Bretons étaient une race turbulente et rebelle, et qu'il faillait un exemple pour les conte-

Persécution et exil de La Chalotais. 1765-1766.

nir. Cependant le parlement de Paris agissait avec énergie en faveur des accusés, et le duc de Choiseul, qui se déclarait le protecteur de la magistrature, se hâta de suspendre les pouvoirs de la commission de Saint-Malo et de renvoyer l'affaire devant ses juges naturels. Les accusés récusèrent le parlement de Bretagne, sous prétexte qu'il n'était plus assez nombreux, et furent transférés à la Bastille. Enfin, en décembre 1766, on interdit toute poursuite contre eux et on les reconnut innocents ; néanmoins ils furent exilés. Le parlement réclama contre ce châtiment arbitraire, qui assurait le triomphe du duc d'Aiguillon, et celui-ci redoubla de violence ; il poussa la hardiesse jusqu'à présenter à l'approbation des états de Bretagne un règlement qui leur enlevait le droit de fixer et de lever les impôts. On se récria de toutes parts, et un rapport adressé au roi provoqua le rappel du duc d'Aiguillon et le rétablissement du parlement de Bretagne dans son intégrité, sauf La Chalotais, qui ne fut pas rendu à ses fonctions.

Procès du duc d'Aiguillon. Caractère et projets du chancelier Maupeou.

Le premier soin du parlement rétabli fut de faire son procès au duc d'Aiguilllon, accusé d'abus de pouvoir et de crimes énormes. Le roi avait récemment élevé à la dignité de chancelier Maupeou, premier président du parlement de Paris. Cet homme, audacieux et souple, était capable de prendre des résolutions hasardeuses et d'en assurer le succès par une fermeté inébranlable, unie à la finesse qu'exigent les détours de l'intrigue. Après avoir montré du caractère dans un exil de sa compagnie, il préféra bientôt le chemin de la fortune à tout autre, et s'attira le mépris des magistrats, qui le regardaient comme vendu à la cour. Dévoré à la fois par l'ambition et par le désir de la vengeance, il avait résolu d'humilier, de soumettre la magistrature, et les circonstances secondèrent ses projets. Le roi, guidé par lui, ordonna que le duc d'Aiguillon serait jugé par la cour des Pairs, et que les

séances, auxquelles il voulait assister, se tiendraient à Versailles; puis il convertit la séance des Pairs en lit de justice, et, justifiant le duc d'Aiguillon, il ordonna que toute la procédure fût anéantie. Il s'ensuivit un arrêt du parlement qui entacha le duc d'Aiguillon dans son honneur; le roi cassa, fit enlever du greffe toutes les pièces du procès, et, dans un autre lit de justice (7 décembre), il défendit au parlement de se servir du nom de classe en parlant des autres corps de la magistrature, de suspendre le service pour quelque cause que ce fût, et enfin de donner sa démission. Les remontrances faites au sujet de cet édit rigoureux furent méprisées et le parlement cessa ses fonctions. Une révolution de cour lui enleva tout à coup son plus puissant protecteur. Le duc de Choiseul ne s'était jamais abaissé jusqu'à fléchir devant la nouvelle favorite, madame du Barry; irritée de ces mépris, elle perdit le ministre dans l'esprit du roi, en lui reprochant surtout de vouloir entraîner la France dans une guerre contre l'Angleterre en faveur des colonies américaines, disposées à l'insurrection. Louis XV, idolâtre d'un repos plein de scandales, céda aux exigences de la favorite : le duc de Choiseul fut disgracié avec son parent, M. de Praslin, et exilé dans sa terre de Chanteloup. C'est alors que, pour la première fois depuis la Fronde, une partie de la cour et de la haute société manifesta publiquement une redoutable opposition au gouvernement. Tout ce qu'il y avait de plus grand en France se fit honneur d'aller féliciter le duc de Choiseul dans sa retraite, et donna l'apparence d'un triomphe à sa disgrâce. Le renvoi de M. de Choiseul fut suivi de la nomination du duc d'Aiguillon aux affaires étrangères, et peu après de l'abbé Terray au contrôle général des finances. Ces deux hommes formèrent, avec le chancelier Maupeou, un triumvirat célèbre par la révolution qu'il opéra dans l'ordre judiciaire.

Disgrâce et destitution de M. de Choiseul. 1771.

Ministère et triumvirat de Maupeou, de d'Aiguillon et de Terray. 1771.

Le 19 janvier 1771 tous les membres du parlement sont réveillés par deux mousquetaires qui leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions et de signer leur consentement ou leur refus par un seul mot, *oui* ou *non*. La plupart refusent et le petit nombre de ceux que l'étonnement ou la crainte a fait consentir se rétractent le lendemain. La nuit suivante ils reçoivent notification par huissier que leurs charges sont confisquées; des lettres de cachet les exilent chacun dans un lieu différent. Maupeou nomme à leur place des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, qu'il installe lui-même en traversant une foule irritée. Le chancelier s'occupa ensuite de former une compagnie qui parût moins semblable à une commission judiciaire; il la composa des membres du grand conseil et d'hommes pris dans différents corps, dans différentes classes. Ce sont eux qui formeront désormais le parlement. Maupeou les convoque le 13 avril 1771 dans un lit de justice préparé en secret, et là sont enregistrés deux édits qui abolissent l'ancien parlement et créent le nouveau. La colère publique éclata contre un ministre qui enlevait à la France, dans la personne de magistrats indépendants, les dernières garanties contre l'arbitraire. Lambert, doyen du grand conseil, s'honora entre tous par son courage. Contraint par lettre de cachet à venir siéger dans le nouveau parlement, il vint; mais il dit : « Je ne puis faire ici aucun acte de magistrature; j'abandonne au roi ma fortune, ma liberté, ma vie; mais je garde ma conscience. Je ne reparaîtrai point dans cette enceinte. » Le soir même il fut exilé. Tous les princes du sang, à l'exception d'un seul, et treize Pairs du royaume protestèrent par écrit contre des actes où ils voyaient le renversement des lois de l'État. Les parlements de province firent des remontrances courageuses; un grand nombre de bailliages, dont les membres n'avaient que leurs places pour subsister, refusèrent obéissance aux

Destruction des anciens parlements. 1771.

Formation et convocation d'un nouveau parlement. 1771.

remplaçants des anciens magistrats. A l'instant où le conseil d'État siégea dans la salle du parlement, les avocats cessèrent de paraître au barreau, et la plupart des plaideurs refusèrent d'être jugés. Les remontrances les plus remarquables furent celles de la cour des aides; elles étaient l'ouvrage du vertueux Malesherbes, et cette compagnie fut cassée. On réorganisa le Châtelet à Paris; les parlements de province et la noblesse, surtout celle de Normandie et de Bretagne, élevèrent des plaintes, auxquelles Maupeou répondit par des lettres de cachet pour l'exil ou pour la Bastille. Un grand nombre de voix demandèrent alors les états généraux. Cependant Maupeou triompha de toutes ces résistances; les anciens magistrats s'étaient aliéné les philosophes par plusieurs arrrêts empreints de fanatisme et d'une révoltante barbarie, tels que ceux de Calas et du chevalier de la Barre. Maupeou rappela ces jugements iniques et cruels, et s'efforça d'atténuer les ressentiments de l'opinion en promettant la réduction de l'immense ressort du parlement de Paris, l'administration gratuite de la justice, l'abolition de la vénalité des charges et la refonte des lois criminelles. Il assura ainsi l'exécution de son vaste projet, et obtint de beaucoup de membres des parlements de province l'enregistrement des édits qui les supprimaient avec remboursement de leurs charges, et de ceux qui les réinstallaient ensuite dans leurs fonctions avec gages et appointements. A la fin de 1771, dans l'espace de moins d'une année, le nouvel ordre judiciaire fut en activité sur toute la surface du royaume, et Maupeou se vanta d'avoir *retiré la couronne du greffe*.

Finances. Mauvaise administration de l'abbé Terray.

Tandis que Maupeou renouvelait si violemment la magistrature française, l'abbé Terray procédait en finance d'une manière non moins arbitraire et despotique. Jamais il ne conçut un plan de finances; il cherchait seulement à se dispenser de payer, à se procurer des res-

sources, et ses moyens d'exécution étaient la mauvaise foi et la rapacité. Aucune économie ne porta sur le luxe de la cour, et Louis XV ne cessa d'épuiser le trésor par ses prodigalités; les réformes frappèrent les rentes sur l'État et furent une véritable et honteuse banqueroute. Le taux des contributions fut en même temps élevé outre mesure, et Terray détruisit l'œuvre la plus glorieuse de Machault, le règlement pour la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume. Terray l'abolit pour se livrer à d'infâmes spéculations, dont les alarmes et la misère du peuple garantissaient le succès (1).

Affaires étrangères.

Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères et troisième membre de ce triumvirat, laissait alors trois puissances porter une grave atteinte aux droits des peuples et à l'équilibre européen. Le dernier électeur de Saxe, roi de Pologne, était mort en 1763. Les dissensions des Polonais donnèrent à Catherine II et au roi de Prusse une grande influence dans l'élection suivante. Les querelles religieuses entre les catholiques et les dissidents se joignirent aux discordes politiques pour hâter la ruine de ce malheureux pays, et Stanislas-Auguste Poniatowski, l'un des anciens favoris de l'impératrice, fut élu roi sous les baïonnettes russes. Les deux souverains étrangers avaient écarté de concert tous les concurrents les plus indépendants et les plus redoutables; quelques sénateurs opposés au vœu de Catherine furent enlevés et transportés en Sibérie. Indigné de ces violences, un parti polonais s'empara de Cracovie et de Bar, et dans cette dernière ville une confédération se forma en 1768 pour délivrer la patrie du joug de l'étranger. Les confédérés implorèrent l'appui de la France, qui ne leur envoya qu'un insignifiant secours de quinze cents hommes,

Situation de la Pologne.

Confédération de Bar. 1768.

(1) Terray défendait l'exportation dans telle province : les blés y tombaient de prix; il en achetait et en revendait dans telle autre province qu'il avait affamée en y excitant l'exportation.

commandés par Dumouriez, si célèbre par la suite. A la même époque, et à l'instigation de l'ambassadeur français, comte de Vergennes, la Porte ottomane fit à la Russie une guerre malheureuse, dont les résultats furent la destruction de la flotte turque, la prise de Bender et la conquête de la Crimée par les armées russes. Forte de ces succès, de son accord avec Frédéric II et Marie-Thérèse et de l'apathique indolence de Louis XV, Catherine II signa, en 1772, avec les cours de Prusse et de Vienne, un traité pour le démembrement du royaume de Pologne. Ce premier partage enlevait un tiers de cette contrée, et amena d'autres traités qui effacèrent la Pologne du nombre des nations indépendantes. Cette même année le roi Gustave III opéra en Suède la révolution qui substituait la volonté propre du monarque a l'autorité souveraine des états.

Premier partage de la Pologne, 1772.

Louis XV, insensible au milieu de ces graves événements, continuait à donner à tous le spectacle de ses honteuses débauches et l'exemple plus dangereux encore de n'en pas rougir. Cependant, lorsqu'il apprit le partage de la Pologne, il s'indigna un instant de n'être compté pour rien en Europe. « Ah! dit-il, si Choiseul eût été « ici, les choses se seraient passées autrement. » Puis il alla oublier sa honte et sa colère dans de nouvelles orgies au milieu de scandales jusque-là sans exemple. Il fit publiquement présenter madame du Barry à la cour, et lui donna une place distinguée à la table où il réunit, pour la première fois après leur mariage, son petit-fils le Dauphin et sa jeune épouse, Marie-Antoinette d'Autriche. Il joignait une avarice sordide à ses goûts dépravés et se faisait un trésor particulier, qu'il grossissait par des moyens coupables. Enfin, dévoré d'ennui, blasé sur les plaisirs, dégoûté de toutes choses, il mourut de la petite vérole, le 10 mai 1774, dans la soixante-cinquième année de sa vie et après un règne de cinquante-neuf ans, l'un des

Mort de Louis XV. 1774.

plus déplorables dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Considérations générales.

L'ancien ordre de choses croulait de toutes parts autour d'un trône avili par des scandales que ne rachetaient aucun éclat, aucune vertu. On voyait s'éclipser et dépérir ensemble les grands corps qui pendant si longtemps firent la force de la monarchie et contribuèrent à sa splendeur : le clergé avait soulevé contre lui les murmures des gens éclairés et l'indignation de la classe moyenne par ses violences contre le jansénisme, par ses cruelles rigueurs au sujet de la bulle *Unigenitus* et par les vices d'un grand nombre de ses membres; la haute noblesse perdait de plus en plus son prestige aux yeux de la nation par son état de servitude dans une cour que l'opinion flétrissait, tandis que le honteux trafic des lettres d'anoblissement contribuait à déconsidérer la noblesse de province; enfin les anciens parlements, qui avaient si longtemps défendu avec bonheur les droits de la couronne, et qui jadis fortifiaient le trône lors même qu'ils résistaient momentanément au monarque, venaient d'être détruits par l'autorité royale. Les finances du royaume étaient dans un état déplorable, et le trésor présentait un déficit de quarante millions; la misère du peuple, accablé d'impôts et de vexations, était excessive; une foule d'habitants des campagnes abandonnaient la culture pour se livrer à la contrebande, et la France semblait reportée à cette époque de spoliation et de ruine dont elle avait été délivrée par Henri IV et son ministre.

Philosophe, littérature; agitation des esprits.

Au milieu de tant de calamités et de signes de dissolution grandissait, non sans danger, l'esprit d'examen et d'analyse. Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, chefs d'une puissante école, flétrissaient, avec la magie d'un talent redoutable, les excès du pouvoir arbitraire, et appelaient les Français à la jouissance des droits politiques. Une foule d'hommes distingués surgirent tout à coup des rangs populaires, et combattirent sous le

même drapeau : d'Alembert, Diderot, Helvétius, Condillac, Mably et beaucoup d'autres ébranlèrent tous l'ordre, de choses existant. La plupart, à l'exemple de Voltaire, confondirent trop souvent le bien et le mal dans leur, attaques audacieuses, et c'est ainsi qu'après avoir dénoncé les abus du pouvoir clérical, ils tentèrent d'ébranler le christianisme dans ses plus nobles fondements.

La critique domina toute cette époque ; on la retrouve dans les productions des genres les plus divers, sous la plume des poëtes comme sous celle des philosophes, et jusque dans les chefs-d'œuvre de la scène, où régnait Voltaire. Les arts comptèrent peu d'hommes illustres ; parmi ceux-ci les plus célèbres sont les compositeurs Grétry et Monsigny, les peintres Watteau, Boucher et Joseph Vernet, et l'architecte Soufflot, qui éleva l'Hôtel-Dieu et le Panthéon. Mais ces temps furent féconds en découvertes de la science : Buffon et Saussure s'immortalisaient dans les sciences naturelles : le premier réunissait en lui au même degré le génie du grand naturaliste et celui du grand écrivain ; Lavoisier créait la nouvelle chimie ; Haüy allait mettre au jour la véritable théorie de la composition des cristaux. Plusieurs savants et philosophes projetèrent de recueillir toutes les connaissances humaines dans un immense ouvrage qu'ils entreprirent sous le nom d'*Encyclopédie ;* Diderot et le mathématicien d'Alembert prirent la part la plus étendue à ce vaste travail, conçu dans un esprit de haine pour les anciennes croyances. Depuis plusieurs siècles la France n'avait pas vu de règne aussi funeste que celui de Louis XV, et jamais plus de lumières ne parurent à la fois pour éclairer les vices d'un gouvernement. Une révolution sociale et politique était imminente et s'annonçait par des présages infaillibles.

Beaux-arts.

Sciences.

CHAPITRE IV.

De l'avénement de Louis XVI au trône jusqu'à la réunion des états généraux.

1774 — 1789.

Louis XVI prit possession du trône le 11 mai 1774, à l'âge de vingt ans ; ses mœurs étaient pures, ses intentions droites et généreuses ; mais à une complète inexpérience des affaires il joignait une grande indécision de volonté. Jamais prince cependant n'eut plus que lui besoin de force et de persévérance. Il trouva, lors de son avénement, les finances en désordre, le pouvoir déconsidéré, l'opinion publique exigeante et soulevée contre les abus, enfin des corps privilégiés ligués contre toute réforme. Le roi accrut encore les difficultés de sa situation en choisissant pour guide le vieux Maurepas, en butte sous le règne précédent à la haine de madame de Pompadour, qu'il avait offensée : Louis XVI espéra trouver en lui un sage, et ne rencontra qu'un courtisan frivole. Ce ministre crut se rendre populaire en rappelant les anciens parlements ; mais il ne sut point user de son pouvoir pour les soumettre à des réformes utiles et suffisantes. Ils furent réinstallés le 12 novembre ; et Maurepas, en procurant un jour de popularité à l'autorité royale, lui prépara dans l'avenir de fâcheux obstacles.

Rappel des anciens parlements. 1774.

Maupeou et l'abbé Terray étaient tombés aux acclamations du peuple ; Maurpeas, qui cherchait alors un appui dans l'opinion publique, eut recours, pour remplacer les ministres déchus, à des hommes désignés par

elle. Son choix s'arrêta sur Turgot, doué d'un esprit ferme et judicieux et déjà célèbre par ses grandes vues politiques; il avait été précédemment admis dans le conseil du roi comme ministre de la marine; Maurepas lui fit donner le contrôle général des finances. L'entrée du conseil fut ouverte l'année suivante à Lamoignon de Malesherbes, magistrat du plus haut mérite et ami de Turgot, qu'il secondait dans ses vastes opérations; il eut pour département la maison du roi et disposa des lettres de cachet, dont l'abus n'était plus à craindre dans ses mains. Les autres membres influents du conseil étaient Huë de Miromesnil, garde des sceaux; le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, et de Vergennes, ministre des affaires étrangères.

Louis XVI en montant sur le trône avait supprimé le droit de joyeux avénement; cédant aux inspirations de son cœur autant qu'aux conseils des sages ministres, il abolit la torture et la loi qui rendait solidaires les taillables pour l'impôt. Mais Turgot méditait des réformes plus étendues; donnant tous ses soins au bonheur du peuple, il entreprit la suppression d'un grand nombre de servitudes et de priviléges onéreux; c'était de lui que Malesherbes disait: *Il a la tête de Bacon et le cœur de L'Hospital.* Il désirait faire contribuer la noblesse aux impôts dans la même proportion que le tiers état; il voulait encore, par le moyen des assemblées provinciales, accoutumer la nation à la discussion des intérêts publics; il combinait avec Malesherbes un système d'administration qui eût ramené la France à l'unité en détruisant tous les abus, et fit rendre, dans cet esprit, des édits qui remplaçaient les corvées pour les routes par une contribution également répartie entre tous, proclamaient de nouveau le commerce des grains libre à l'intérieur, et abolissaient les jurandes et communautés de commerce. Les privilégiés éclatent aussitôt en plaintes et en murmures, les par-

Opérations de Turgot. 1774-1776.

lements refusent d'enregistrer ces sages édits, et un lit de justice devient nécessaire pour les y contraindre. Les philosophes et les économistes triomphaient; mais il s'était formé à la cour une ligue redoutable contre les ministres réformateurs. Placé entre un jeune roi dépourvu de lumières et un vieux ministre courtisan, Turgot se trouvait dans la situation la plus difficile. S'il se fût hâté d'expliquer ses projets, il n'eût pas été compris et eût inutilement compromis son crédit. Jamais il n'osa dévoiler son vaste plan sur l'administration générale ; il se bornait à préparer Louis XVI à l'entendre plus tard, et réformait les abus les plus graves, en avertissant le roi des orages qui menaçaient son règne si des institutions tutélaires n'affermissaient son pouvoir. Le vice du plan de Turgot est qu'il demandait pour être mis à exécution vingt années de la vie d'un ministre, et de la part du prince une volonté de fer pour maintenir l'auteur dans ses conseils malgré le vœu de sa famille, de sa cour, et les cris des ordres privilégiés. Le succès était donc impossible sous un monarque aussi facilement accessible que l'était Louis XVI à des influences diverses et contraires. Malesherbes lui-même, malgré les meilleures intentions, n'était point parvenu à faire abolir les lettres de cachet, qui disposaient sans jugement de la liberté des citoyens ; il n'avait pu détruire l'abus monstrueux des lettres de *surséance* accordées pour sursis de payement aux débiteurs en crédit ; à peine avait-il été libre de réduire faiblement le luxe ruineux de la maison du roi, et déjà de toutes parts ses actes les plus justes soulevaient mille réclamations.

Bientôt, jaloux de la popularité de Turgot et de son ascendant sur le roi, Maurepas lui-même excita les ennemis des deux sages ministres, et alarma le roi sur les dangers de l'esprit de système. Malesherbes pressentit la révolution qui s'opérait dans l'esprit du faible prince, et donna sa démission ; Turgot attendit sa disgrâce. Chute du ministère.

Louis XVI avait dit de lui : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » et il le congédia. Aux ministres populaires succédèrent des ministres courtisans; l'administration changea de système, et les réformes furent abandonnées (1). Clugny, ancien intendant de Saint-Domingue, puis Taboureau remplacèrent tour à tour et sans succès ce grand ministre; après eux le contrôle général tomba de nouveau dans les mains d'un homme intègre et d'une haute capacité financière. Neker, banquier génevois, décoré du titre d'envoyé de sa république, avait été adjoint à Taboureau et lui succéda en 1777. Louis XVI venait, suivant l'ancien usage, de prononcer le serment d'exterminer les hérétiques, et Necker appartenait à la communion protestante; cependant telles étaient sa réputation et l'imminence du péril, qu'il fut placé par Maurepas lui-même à la tête des finances, avec le titre de directeur général.

Opérations de Necker. 1777.

Necker faisait de la bonne foi et de la probité la base de son système, qui consistait à réduire les dépenses pour les mettre au niveau des recettes, à se servir des impôts en temps ordinaire, à recourir aux emprunts lorsque des circonstances impérieuses l'exigeraient, à faire répartir l'impôt par les assemblées provinciales, et enfin à créer

(1) Aussitôt que le renvoi de Turgot fut connu il y eut une explosion de joie à la cour et dans de nombreuses sociétés de Versailles et de la capitale. On voyait dans les promenades des gens s'aborder en se félicitant. La plupart des hommes éclairés gardaient un morne silence, et tous portaient vers l'avenir des regards inquiets. Le 12 mai 1776, jour du renvoi de Turgot, est une des époques les plus fatales pour la France. Ce ministre, supérieur à son siècle, voulait faire sans secousse, par la puissance d'un roi législateur, les changements qui pouvaient seuls nous garantir des révolutions. Ses contemporains, égoïstes et superficiels, ne le comprirent point, et nous avons expié par de longues calamités leur dédain pour les vertus et les lumières de cet homme d'État.

(Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI.*)

la reddition des comptes pour la facilité des emprunts, dont les intérêts seraient assurés par des économies. Ces idées étaient sages; les capitalistes avaient conçu une si haute opinion des talents et de la probité de Necker que son nom seul offrit à leurs yeux une garantie suffisante et rétablit la confiance des prêteurs.

Necker mit la France en état de soutenir une guerre qui exerça une grande influence sur les destinées de ce royaume en accélérant le mouvement des esprits et le progrès des idées libérales; cette guerre était celle des colonies de l'Amérique du Nord, révoltées contre leur métropole. L'Angleterre, écrasée de dettes après la paix de 1763, avait voulu faire contribuer à ses charges ses colonies d'Amérique; celles-ci, accoutumées à se taxer elles-mêmes et à voir se consommer sur leur sol des sommes prélevées pour les frais de l'administration, opposèrent une résistance énergique aux nouvelles prétentions de la métropole. La lutte s'engagea en 1773, à l'occasion d'un droit considérable mis par le parlement anglais sur le thé, dont il se faisait une énorme consommation en Amérique. Les habitants de Boston, capitale du Massachusets, refusèrent de recevoir dans leur port les ballots frappés de cette taxe, et la multitude, irritée, les jeta dans la mer. L'Angleterre interdit aussitôt le port de Boston et le général Gages eut ordre de le tenir bloqué. Mais l'impulsion était donnée aux esprits; des députés de tous les points principaux des colonies s'assemblèrent à Philadelphie en congrès général, et là fut rédigée et acceptée, en décembre 1774, la célèbre *déclaration des droits*, qui servit de type à toutes celles qui furent faites bientôt après en Europe. Le congrès annula les pouvoirs de tous les employés anglais, et ordonna la levée des milices nationales; George Washington fut proclamé généralisme. Les premiers succès des milices américaines enflammèrent tous les cœurs; l'insurrection devint géné-

Insurrection des colonies américaines. 1773.

rale, et la prise de Boston par les insurgés mit le comble à l'enthousiasme. Enfin le congrès publia, en 1776, l'*acte d'indépendance*, par lequel il se constituait puissance libre et affranchie de la domination anglaise. Des agents diplomatiques furent aussitôt envoyés dans les cours de l'Europe, pour obtenir que l'indépendance des colonies américaines y fût reconnue, et Benjamin Franklin, célèbre par ses découvertes dans les sciences autant que par les services qu'il avait rendus à son pays, fut choisi par le congrès pour plaider la cause nationale à la cour de Versailles et demander l'appui de la France contre l'Angleterre. La simplicité de son costume et de ses mœurs fit une vive sensation à Paris, et l'engouement général dont sa personne fut l'objet hâta la conclusion des négociations entre la France et les colonies insurgées.

Dévouement de La Fayette pour la cause de l'indépendance américaine.

La jeunesse française, avide de gloire, brûlait, en touchant le sol américain, de réparer les affronts de la dernière guerre, et La Fayette, âgé de vingt ans, signala dès lors son dévouement généreux, quoique souvent aveugle, pour la cause de l'affranchissement des peuples. Il renonça aux douceurs de l'existence la plus brillante et la plus enviée, équipa un bâtiment à ses frais, et offrit son épée aux Américains, accablés de plusieurs revers; il voulait servir comme simple volontaire dans leurs rangs, mais il reçut le grade de major général et obtint l'amitié de Washington. Plusieurs Français des familles les plus distinguées suivirent l'exemple de La Fayette. Le gouvernement anglais, dirigé par lord North, se plaignit, et pour se venger il commit quelques actes d'agression contre la France. Louis XVI hésitait toujours à commencer les hostilités. Cependant, en 1778, après la mémorable journée de Saratoga, où le général anglais Burgoyne fut contraint de déposer les armes avec un corps de six mille hommes, la France conclut un traité d'alliance et de commerce avec les Américains. L'Angleterre

rappela aussitôt son ambassadeur, et la guerre fut résolue.

Une escadre de douze vaisseaux de ligne, commandée par le comte d'Estaing, appareilla de Toulon pour l'Amérique et entreprit inutilement, avec la coopération de l'armée de Washington, le siége de New-Port, dans Rhode-Island, l'une des places d'armes des Anglais. Le 27 juillet de la même année l'amiral français d'Orvilliers rencontra l'amiral Keppel à l'entrée de la Manche, en vue de l'île d'Ouessant; les deux flottes étaient chacune de trente vaisseaux; elles engagèrent une bataille qui dura tout un jour et se séparèrent pour se radouber, sans avoir perdu un seul bâtiment. On célébra d'abord ce combat en France comme une victoire éclatante. Le duc de Chartres, fameux plus tard sous le nom de duc d'Orléans, commandait l'arrière-garde de la flotte; sa conduite, après avoir été l'objet d'éloges exagérés, fut ensuite dénigrée avec injustice, et le roi l'éloigna du service de la marine en le nommant colonnel général des hussards : le don de cette charge était une insulte dans la circonstance où elle lui fut conférée. Ce prince eut d'autres affronts plus cruels encore à subir, et parut voué dès lors par une espèce de fatalité à une célébrité malheureuse.

Guerre entre l'Angleterre et la France, dite *guerre de l'Indépendance*. 1778-1783.

Combat d'Ouessant. 1779.

La France conclut, l'année suivante, avec l'Espagne une alliance qui doubla ses forces navales. Les amiraux d'Orvilliers et don Louis Cordova joignirent leurs flottes et menacèrent, sans résultat, l'Angleterre d'une descente, tandis que le comte d'Estaing, secondé par le comte de Grasse et La Motte-Piquet, s'emparait dans les Antilles des îles Saint-Vincent et de la Grenade. Ces succès retardèrent son arrivée aux États-Unis, et la malheureuse expédition de Géorgie termina la campagne. Le comte d'Estaing, de concert avec le général Lincoln, attaqua témérairement Savannah, capitale de cette province, et

Alliance avec l'Espagne. Opérations militaires. 1779.

fût repoussé avec perte, malgré des prodiges de valeur; il leva le siége, revint en France, et fut remplacé par le comte de Guichen, qui soutint honorablement la lutte contre le célèbre amiral anglais George Rodney.

Conquêtes des Français en Afrique.

La guerre ensanglantait les quatre parties du monde : les Français, sous Vaudreuil et Lauzun, s'étaient emparés du Sénégal, de la Gambie et de Sierra-Leone, mais la France avait subi de nouveaux désastres dans l'Inde; ses établissements au Bengale étaient tombés au pouvoir des Anglais, et Pondichéry avait succombé après quarante jours de tranchée ouverte. Tels furent, durant deux années (1778-1779), dans les deux hémisphères, les principaux événements de cette grande lutte prolongée jusqu'alors sans résultats décisifs, mais aussi désastreuse, par ses charges et par sa durée, pour l'Angleterre que pour ses anciennes colonies.

Leurs revers dans l'Inde. Perte de Pondichéry. 1778-1779.

Déclaration de la neutralité armée. 1780.

L'Angleterre vit, l'année suivante (1780), s'accroître encore le nombre de ses adversaires. Les puissances du Nord, l'impératrice de Russie, les rois de Suède et de Danemark, se liguèrent ensemble pour résister à ses prétentions touchant la domination des mers, et signèrent une déclaration de *neutralité armée*. Dans cet acte il fut convenu que les neutres pourraient naviguer de port en port et sur les côtes des nations belligérantes; que les marchandises appartenant à celles-ci seraient libres sous pavillon neutre, sauf les marchandises de contrebande et celles que l'on voudrait faire entrer dans un port réellement bloqué. Les puissances du Nord annoncèrent qu'elles feraient respecter leur déclaration par les armes. L'Angleterre tenta inutilement d'obtenir pour alliée la Hollande, où le parti républicain l'emportait sur celui du stathouder, favorable aux Anglais, et elle eut à lutter contre les flottes combinées de la France, des Provinces-Unies et de l'Espagne.

La majorité du ministère français était alors composée

d'hommes recommandables par leur mérite et leurs talents : Vergennes faisait respecter le royaume à l'étranger ; Ségur et Castries, guerriers dignes d'une haute estime, poussaient activement la guerre, tandis que Necker donnait au roi les moyens de la continuer. Son célèbre compte rendu du mois de janvier 1781 offrait, pour la première fois, un excédant de dix millions de recette sur la dépense ; il produisit une sensation profonde et fut accueilli par l'opinion avec une faveur qui inspira une inquiétude jalouse à Maurepas. Offensé d'être oublié dans le concert de louanges prodiguées à un ministre qu'il regardait comme sa créature, Maurepas montra au roi un danger dans la discussion publique des actes de son gouvernement, soulevée par le compte rendu de Necker : de ce moment tous les plans de cet homme d'État furent accueillis avec défaveur ; le conseil les combattit, et les privilégiés luttèrent contre ses utiles réformes. Il parvint cependant encore, par la seule autorité de son nom, à faire couvrir deux emprunts, qui s'élevaient à quatre-ving-dix millions, mais bientôt il sentit qu'il n'avait plus la confiance du monarque et donna sa démission, qui fut acceptée le 23 mai. Sous son ministère la guerre d'Amérique avait accru de quarante-cinq millions le passif du trésor, dont le déficit était en partie couvert par d'utiles opérations et de nombreuses économies. Necker laissa en caisse les fonds nécessaires pour achever la campagne décisive de 1781, et sa retraite fut considérée comme une calamité publique.

Actes ministériels 1781.

Retraite de Necker. 1781.

Les secours que la France accordait aux États-Unis avaient été bornés jusqu'alors à des armements maritimes. Le 11 juillet 1780 une première division française, forte de six mille hommes, débarqua à Rhode-Island, sous les ordres du comte de Rochambeau (1). L'arrivée de ce

(1) Louis XVI, pour donner de l'unité aux opérations militaires, avait subordonné dans le commandement Rochambeau à Washington.

puissant renfort, depuis longtemps espéré, ranima le courage et l'enthousiasme des Américains; les Anglais cependant réussirent à bloquer le port où les Français avaient débarqué; ils rendirent ainsi, jusqu'à la fin de l'année, leur assistance à peu près inutile, et cette campagne ne fut marquée pour les colons que par des déceptions ou des revers. Le vainqueur de Saratoga, le général Gates, fut battu à Camden, dans la Caroline du Sud, par lord Cornwallis, et toute la province fut à peu près perdue. Dans le Nord la trahison enleva aux Américains un de leurs plus habiles généraux, Bénédict Arnold, qui fut entraîné au crime par les besoins d'une vie déréglée.

Progrès des Anglais dans la Caroline du Sud. 1780.

La France enfin vint à leur aide avec une générosité plus magnanime que prudente dans la situation où étaient ses propres finances, et elle avança aux États-Unis sur la seule parole du congrès, la somme énorme de seize millions de francs. Vers le même temps une nouvelle flotte française de vingt-deux vaisseaux, sous l'amiral de Grasse, fit voile pour les Antilles (mars 1781). Washington était alors retenu, par les rigueurs de la saison, presque inactif dans le nord, où l'avait rejoint Rochambeau, tandis que les Anglais au sud, dans les deux Carolines, poursuivaient leurs avantages et leurs vengeances. Les puissants secours de la France permirent à Washington d'arrêter le plan qui décida de la campagne et de la guerre.

Habiles manœuvres du général Greene. 1781.

Le général Greene, l'un des plus habiles capitaines qu'eussent les Américains, harcelait sans relâche l'armée victorieuse de lord Cornwallis. Les Anglais avaient l'avantage dans la plupart de ces engagements sans pouvoir en profiter; ils étaient affaiblis par cette suite de combats sans trêve et de succès sans résultats, et Greene parvint à couper leurs communications avec la Caroline du Nord. Cornwallis prit alors la résolution d'abandonner la Caroline et de combiner ses opérations

avec celles du traître Arnold pour soumettre la Virginie. Il marcha au nord, fit sa jonction avec le corps d'Arnold, et, réunissant son armée à York-Town, petite ville à l'entrée de la rivière d'York, il s'y retrancha dans l'attente d'une occasion favorable. Ce fut sa perte.

Washington, de son camp devant New-York, suivait tous les mouvements des divers corps ennemis, et, en apprenant la situation de Cornwallis et de son armée dans York-Town, il conçut aussitôt l'espoir de les y enlever et de frapper un coup d'éclat. Il se concerte avec Rochambeau et l'amiral de Grasse, et, afin de mieux tromper l'ennemi sur ses projets, il investit New-York et en commence le siége ; puis tout à coup il se dérobe avec le gros de son armée, ne laissant devant cette place qu'une division pour contenir l'ennemi. Il traverse Philadelphie à la tête des forces de France et d'Amérique, s'embarque au cap d'Elk, et gagne Williamsbourg, où il rejoint La Fayette et son armée. Washington comptait alors seize mille hommes sous son commandement, y compris le corps français de Rochambeau, et, le 28 septembre 1780, les armées alliées parurent sous les remparts de York-Town et investirent la place, tandis que la flotte de l'amiral de Grasse fermait la mer aux Anglais. Ceux-ci, au nombre de huit mille, firent une défense acharnée, mais une généreuse émulation s'était emparée des Français et des Américains et leur fit faire des prodiges. Deux redoutes, par un feu meurtrier, arrêtaient l'attaque; il fallut les enlever. Une colonne américaine, sous les généraux La Fayette et Lincoln, enleva à l'arme blanche l'une de ces redoutes, où le colonel Hamilton s'élança le premier ; les Français, guidés par Vioménil et le chevalier de Lameth, emportèrent la seconde. La prise de ces redoutes entraînait la chute de la place. Cornwallis aux abois dans ses fortifications en ruines, tenta de faire échapper son armée sur la rivière d'York; une tempête

Siége de York-Town par les Américains et les Français. 1781.

Capitulation de lord Cornwallis à York-Town. Octobre 1781.

brisa ou dispersa ses faibles embarcations; il fallut se rendre, et le 19 octobre Cornwallis capitula et mit bas les armes avec ses huit mille hommes, entre les deux armées de France et d'Amérique, l'une remarquable par sa belle tenue et l'éclat des uniformes, l'autre non moins martiale, aguerrie dans les épreuves et les périls, offrant aux regards, avec un juste orgueil, sur ses vêtements en lambeaux, les glorieuses traces des souffrances endurées pour la patrie. Washington ordonna qu'un service solennel fût célébré le lendemain dans toutes les brigades et les divisions de son armée pour remercier la Providence de la victoire obtenue. Celle-ci fut en effet décisive. Les hostilités continuèrent encore quelque temps entre les puissances belligérantes et ensanglantèrent d'autres parties du globe, mais la guerre d'Amérique put être considérée comme finie, et lord Cornwallis, en signant la capitulation de York-Town, signa réellement l'indépendance des États-Unis.

Prise de Mahon. 1781.

Siége de Gibraltar. 1782.

Le duc de Crillon s'était emparé de l'île de Minorque et de la ville de Mahon; il entreprit, l'année suivante, en 1782, le siége de Gibraltar, dont les flottes de la France et de l'Espagne, réunies sous don Louis Cordova, fermaient l'approche à l'amiral Howe. Des batteries flottantes, de l'invention du chevalier d'Arcon, furent construites pour battre la ville, que défendait le brave général Eliot; mais elles prirent feu sous une grêle de bombes et de boulets rouges, et l'incendie amena un affreux désastre. Peu de jours après, profitant d'un coup de vent qui dispersa la flotte française, l'amiral Howe, par de savantes manœuvres, entra dans le port et ravitailla la place, dont le siége fut abandonné.

Cette même année un combat naval funeste pour la France avait été livré sur le grand Océan. Il ne restait plus aux Anglais dans les Petites-Antilles que deux îles; la Jamaïque elle-même était menacée, et elle aurait suc-

combé si Rodney, avec douze vaisseaux, ne fût accouru dans ses parages. Il réussit, malgré les efforts de l'amiral français de Grasse, à opérer, dans la mer des Antilles, sa jonction avec Hood, et les deux escadres anglaises réunies formèrent, sous Rodney, une flotte formidable de trente-six vaisseaux De Grasse n'en avait que trente-trois; il attendait la flotte espagnole pour opposer soixante voiles à l'ennemi; Rodney prévint habilement la jonction des deux flottes; il rencontra près de l'île Sainte-Lucie de Grasse faisant route pour Saint-Domingue et le contraignit à accepter le combat. Hood commandait l'avant-garde anglaise et Drake l'arrière-garde; l'amiral de Grasse avait pour seconds Bougainville et Vaudreuil. Le combat s'engagea le 12 avril 1782 et dura dix heures. Rodney, secondé par le vent, coupa hardiment la ligne française, et cette habile manœuvre décida la victoire; elle mit en désordre la flotte française, qui cependant continua la lutte longtemps encore avec un héroïsme admirable; plusieurs bâtiments coulèrent plutôt que de se rendre. Sept vaisseaux anglais attaquèrent ensemble le magnifique vaisseau amiral français *la Ville de Paris*, de 120 canons, et lorsque enfin, après la lutte la plus acharnée, il ne resta plus à bord que trois hommes sans blessures, de Grasse amena son pavillon. Il avait perdu six vaisseaux dans l'action, deux autres périrent le lendemain, et ceux qui furent pris par l'ennemi avaient tant souffert que plusieurs coulèrent bas avant d'atteindre les ports britanniques; de ce nombre fut *la Ville de Paris*.

Bataille des Saintes. 1782.

L'Inde était depuis quatre ans le théâtre d'une guerre sanglante. Les Anglais, dès 1778, avaient pris Pondichéry aux Français et fait souffrir des pertes immenses aux Hollandais, leurs alliés. Haïder-Ali-Kan, sultan de Mysore, et son fils Tippoo-Saëb soutenaient les Français dans ces contrées; ces deux chefs redoutés accouru-

Campagnes dans l'Inde. 1778-1783.

rent trop tard au secours de Pondichéry; mais, à la tête de quatre-vingt-six mille hommes disciplinés en partie à l'européenne, ils remportèrent de nombreux avantages. Quatre fois vaincus cependant par sir Eyre Coote, ils battirent en retraite et évacuèrent le Carnate, après avoir ravagé toutes les possessions anglaises.

Jamais la puissance britannique en Orient n'avait été plus en péril qu'à cette époque. La flotte française, depuis longtemps annoncée, parut enfin au commencement de 1782 sur la côte de Coromandel. Elle avait pour amiral le bailli de l'ordre de Malte, Suffren, l'un des plus grands hommes de mer dont la France puisse s'enorgueillir. Suffren, dans ses marches rapides avait déjà pourvu à la défense de la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance, et trois batailles glorieuses, quoique indécises, livrées à son digne rival sir Édouard Hughes, avaient rendu son nom fameux. Sa présence ranima l'espoir d'Haïder-Ali, qui méditait encore, au moyen d'une ligue des princes indigènes, d'expulser les Anglais de toute la péninsule hindoustanique. Sa mort confondit subitement ses projets : le redoutable sultan de Mysore expira dans les derniers jours de l'année (1782), laissant à son fils Tippoo-Saëb son trône, son armée, son courage, tout, hormis son génie.

Succès du bailli de Suffren.

Suffren cependant poursuivit ses glorieux exploits sur la côte de Coromandel; Tippoo-Saëb seconda sur terre ses opérations. Il battit le général anglais Matthews, fameux par ses atrocités, et qui dans la ville d'Ouampore avait signalé sa victoire par le massacre de tous les habitants et des quatre cents femmes d'Haïder et de Tippoo. Gondelour était assiégée par les Anglais; le balli de Suffren accourut pour la protéger, et rencontra, en vue de cette ville, la flotte de sir Édouard Hughes; il n'avait que quinze vaisseaux contre dix-huit et remporta l'avantage : Gondelour fut sauvée.

Les préliminaires de la paix venaient d'être signés en Europe. Les whigs succédaient aux torys dans le ministère anglais. Lord North, le plus ardent à poursuivre cette guerre sanglante, avait, en tombant, fait place à Buckingham, à Charles Fox et à Burke ; peu de mois après, le fils de lord Chatham, William Pitt, fut mis à la tête des finances. L'administration nouvelle décida George III à la paix, qui fut signée à Versailles, le 3 septembre 1783, entre l'Angleterre d'une part, et de l'autre la France, l'Espagne et les États-Unis; ceux-ci furent reconnus indépendants. La France retira peu de fruit pour elle-même de ses immenses sacrifices. L'Angleterre lui restitua, en Amérique, les îles de Sainte-Lucie et de Tabago, et dans l'Inde Pondichéry; elle lui garantit en Afrique la possession de la rivière du Sénégal et de ses dépendances, et sur la côte du Malabar la conservation de Mahé et d'un comptoir à Surate; les deux nations signèrent en outre un traité de commerce. L'Angleterre ne conclut que l'année suivante la paix avec Tippoo-Saëb et la Hollande. La France était redevable d'importants secours à cette dernière puissance, et surtout au parti républicain; elle paya ses services par un honteux abandon lorsqu'en 1788 l'ardent Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, neveu du grand Frédéric et beau-frère du prince d'Orange, rendit l'avantage au parti orangiste et rétablit le stathouder par les armes. Depuis lors l'influence de la Prusse et de l'Angleterre fut substituée en Hollande à l'influence française.

Paix signée à Versailles. 1783.

Maurepas était mort peu après la disgrâce de Necker; la France et son gouvernement donnaient alors l'étrange spectacle de contradictions choquantes et du désaccord le plus complet entre les lois et les mœurs. Ainsi, lorsqu'une armée française allait secourir une république dont la constitution était fondée sur le principe de l'égalité, une ordonnance était rendue pour n'admettre au grade d'officier que ceux qui feraient preuve de quatre degrés de

chefs du parlement et les magistrats les plus modérés, qui se flattaient de ramener les autres à leur opinion.

Séance royale. 19 novembre. Enregistrement forcé des édits pour emprunts. 1787.

Une séance royale fut indiquée pour le 19 novembre. Le roi l'ouvrit par un discours conciliant; mais le nouveau garde des sceaux, Lamoignon, laissa échapper quelques phrases imprudentes et proclama des doctrines en contraste avec la situation présente. « Au monarque seul, dit-il, appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage. » On alla aux voix, et les plus anciens magistrats opinèrent pour l'enregistrement. L'abbé Sabatier ouvrit un avis différent, avec des formes respectueuses; il proposa d'enregistrer seulement le premier emprunt et de supplier le roi d'accorder une convocation plus prompte des états généraux. Freteau parla dans le même sens; Robert de Saint-Vincent fit entendre des paroles véhémentes; d'Éprémesnil n'aspira qu'à toucher le cœur du roi : il appuya l'enregistrement des édits et supplia Louis XVI de promettre la convocation des états généraux. Tout annonçait une majorité de suffrages en faveur des édits, lorsque Lamoignon, fidèle au système qui établit que, lorsque le roi est dans son parlement, sa volonté est la loi suprême, s'approcha du trône. Le monarque, après l'avoir écouté, ordonna d'enregistrer les édits avec la seule forme usitée dans les lits de justice. Un murmure général de surprise se fit entendre. Le duc d'Orléans se leva et dit en hésitant : « Sire... cet enregistrement paraît illégal... Il faudrait exprimer que l'enregistrement est par l'exprès commandement de Votre Majesté. » Le prince était troublé. Louis XVI, également ému et agité, répondit, après quelques mots entrecoupés : « Si, c'est légal, parce que je le veux. » Il fit lire un autre édit qui rendait aux non-catholiques un moyen légal de constater leurs naissances, leurs mariages et leurs décès; puis il se retira.

Après le départ du roi l'agitation de l'assemblée devint

extrême ; en vain Malesherbes et le duc de Nivernais tentèrent d'y ramener le calme ; la séance fut terminée par une délibération portant que le parlement ne prenait aucune part à l'enregistrement illégal des édits relatifs aux emprunts. Le roi ordonna que cette délibération fût rayée des registres ; le duc d'Orléans fut exilé dans une de ses terres ; l'abbé Sabatier et Freteau furent arrêtés et conduits dans des prisons d'État. Le parlement protesta contre les lettres de cachet, et demanda, par un arrêt, le rappel de ses membres et du prince ; l'arrêt fut cassé par le roi et maintenu par le parlement, que l'opinion publique et toute la magistrature de France appuyaient dans sa lutte imprudente contre le pouvoir.

Projet de cour plénière. 1788.

Brienne comprit que, pour vaincre la résistance du parlement, il fallait l'annuler, et, de concert avec M. de Lamoignon, nouveau garde des sceaux, il fit agréer au roi un plan qui détruisait l'autorité politique de la magistrature. Le plus profond secret était nécessaire pour assurer l'exécution de ce plan ; il fut deviné avant d'être mûr. L'un des membres les plus ardents de l'opposition parlementaire prodigua l'or et se procura une des épreuves du projet ministériel ; il en fut aussitôt donné lecture aux chambres. Le papier soustrait contenait des édits portant création d'une assemblée composée des princes, des pairs, des maréchaux de France et d'un certain nombre de personnages distingués, choisis dans le clergé, la noblesse et la magistrature, avec toute l'autorité dont jouissaient les cours plénières sous Charlemagne. Cette cour devait enregistrer les lois de police générale et les édits, qui ne seraient plus soumis à l'autorité des parlements, désormais bornés aux fonctions judiciaires. Le parlement de Paris serait ainsi dépouillé de son titre de cour de pairs ; quatre conseils souverains, nommés grands bailliages, devaient être établis dans l'étendue de son ressort et circonscrire étroitement toutes ses attributions.

Les magistrats entendent avec indignation la lecture de ce projet menaçant; ils invoquent les lois fondamentales du royaume, dont le code cependant n'était écrit nulle part; ils demandent la convocation régulière des états généraux, s'élèvent contre les détentions arbitraires et décrètent leur propre inviolabilité. Brienne obtient aussitôt du roi l'ordre de faire arrêter deux magistrats dont l'opposition est la plus énergique, Duval d'Éprémesnil et Montsabert. Le 5 mai d'Agout, capitaine des gardes, se présente au parlement et les réclame l'un et l'autre, au nom du roi. « Nous sommes tous Montsabert et d'Éprémesnil, » répondent les magistrats indignés. Mais alors, pour ne point compromettre leurs confrères, les deux conseillers désignés se lèvent et se présentent eux-mêmes; ils sont conduits, l'un à Pierre-en-Cise près de Lyon, l'autre aux îles Sainte-Marguerite. Le bruit de leur arrestation se répand et soulève la colère du peuple; la multitude accourt près du lieu des séances et accueille les magistrats par ses acclamations. Cependant le 8 mai les édits en question sont enregistrés, et un simulacre de cour plénière est établi; mais l'opinion s'irrite, le Châtelet proteste et le peuple s'agite. On se représentait, en effet, chaque membre de la nouvelle cour comme un courtisan; accorder à cette cour le droit d'enregistrement, c'était laisser la fortune publique à la libre disposition des ministres.

Arrestation de d'Éprémesnil et de Montsabert. 1788.

Entre toutes les provinces la Bretagne, le Béarn et le Dauphiné se firent remarquer par l'énergie de leur résistance. Le parlement de Rennes protesta et se vit menacé d'être dissous par la force; une foule de gentilshommes, suivis de la populace, accoururent à sa défense, et la plupart des nobles présents à Rennes signèrent une déclaration conçue en ces termes : « Nous, membres de la noblesse de Bretagne, déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelque place, soit

Troubles dans les provinces. 1788.

dans la nouvelle administration de la justice, soit dans l'administration des états, qui ne serait pas avouée par les lois et les constitutions de la province. » Une dénonciation fut ensuite rédigée contre les ministres, et les députés chargés de la présenter au roi furent jetés à la Bastille : la guerre civile paraissait imminente en Bretagne. Les troubles du Béarn ne furent pas moins graves : les montagnards descendirent avec l'appareil militaire dans la ville de Pau ; ils enfoncèrent les portes du palais de justice, fermées par l'ordre du roi, et, cédant à leurs cris menaçants, le gouverneur lui-même supplia le parlement de s'assembler. La noblesse et la magistrature firent des protestations véhémentes. En Dauphiné les désordres furent plus grands encore ; le parlement résista, et le duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province, signifia aux magistrats l'ordre d'exil par des lettres de cachet remises d'avance entre ses mains. Une populace furieuse se répandit dans les rues de Grenoble, retint les magistrats exilés, courut chez le gouverneur au bruit du tocsin, et le força, la hache sur la tête, à convoquer le parlement. Un grand nombre de membres de la noblesse, du clergé et du tiers état, fixèrent au 21 juillet la réunion des états particuliers du Dauphiné. Le maréchal de Vaux, nouveau gouverneur de la province, avec vingt mille hommes sous ses ordres, n'osa résister au vœu général, et les états s'assemblèrent au château de Vizille, ancienne résidence des dauphins. Là, d'un commun accord, les trois ordres frappèrent de réprobation les hommes qui accepteraient des fonctions créées par les nouveaux édits ; ils arrêtèrent que l'impôt pour remplacer la corvée serait en Dauphiné acquitté par les trois ordres, et donnèrent dans leurs états particuliers la double représentation au tiers. Avant de se séparer ils supplièrent le roi de retirer ses édits, d'abolir les lettres de ca-

chet et de convoquer les états généraux. Toutes les provinces s'émurent, et presque partout, dans l'intérêt de leurs priviléges, les ordres privilégiés donnèrent aux classes nombreuses le dangereux exemple de la résistance et de l'insurrection.

C'est ainsi que, par les fautes accumulées du pouvoir, la nation se familiarisa avec les idées d'examen et de lutte et fut comme exercée d'avance à la guerre civile.

Assemblée du clergé. 1788.

Brienne, ne sachant que résoudre, convoque une assemblée du clergé et lui demande un secours pécuniaire; il n'en obtient que des refus et une déclaration foudroyante contre la cour plénière. Voyant alors le déficit grandir chaque jour, sans aucun moyen pour le combler, il essaya de séduire les Français par des promesses et voulut acquérir des droits à leur reconnaissance. Un arrêt annonça (8 août 1788) que les états généraux s'assembleraient le 1er mai 1789, et suspendit jusqu'à cette époque le rétablissement de la cour plénière.

Brienne n'obtint de cet arrêt aucun avantage pour lui-même; il arriva ce qui arrive toujours lorsque le gouvernement, au lieu de saisir le moment opportun pour des réformes ou des mesures populaires, ne les accorde qu'à la dernière extrémité, d'une manière incomplète et comme autant de concessions forcées : on ne lui sut aucun gré de sa condescendance, et ce qu'il donnait accrut l'exigence pour ce qu'il refusait encore. Le ministre descendit, pour se soutenir, aux plus vils expédients : il s'empara de la caisse d'épargne des invalides et de l'argent d'une loterie de bienfaisance ouverte pour les victimes d'une grêle effroyable; il créa enfin un papier-monnaie pour les payements de l'État, et essaya vainement de cacher une banqueroute sous cette mesure désastreuse. Brienne, à tout prix, voulait rester ministre; les malheurs publics, si fort accrus par son impéritie,

n'avaient point ébranlé son crédit; une intrigue de la cour le renversa : jalouse de son influence sur la reine, madame de Polignac se déclara son ennemie, et le comte d'Artois, second frère du roi, demanda son renvoi. Brienne s'éloigna en invitant Louis XVI à rappeler Necker dans son conseil, comme le seul homme capable de relever les finances. Son renvoi fut accueilli du public avec transport; mais, lorsqu'on sut qu'en le congédiant on demandait pour lui le chapeau de cardinal, et qu'il partait comblé de faveurs, on ne tint plus compte au faible roi du sacrifice qu'il venait de faire; on ne vit plus que les honneurs dont il chargeait un homme qui était l'objet de l'animadversion générale. Louis XVI suivit le conseil de Brienne, il rappela Necker au ministère; les parlements reprirent leurs fonctions, et les édits furent abolis. Le peuple à ces nouvelles fait éclater une joie sauvage. Une troupe de jeunes gens brûle le cardinal en effigie sur la place Dauphine, s'empare du Pont-Neuf, et force tous les passants à s'incliner devant la statue de Henri IV. La multitude se porte sur la maison du frère de l'archevêque, dans l'intention de l'incendier; arrêtée par des soldats, elle tourne sa fureur contre le commandant du guet et marche à son domicile pour le livrer aux flammes et au pillage. Là se livre un combat sanglant, et au lieu de sévir, comme c'était son devoir, contre les auteurs du désordre, le parlement informe contre les militaires qui l'ont réprimé.

Chute de Brienne. 1788.

Rappel et second ministère de Necker. 1788.

Necker avait repris la direction des affaires; il trouva dans la confiance des capitalistes des fonds suffisants jusqu'à l'ouverture des états généraux; mais ce ministre, si habile comme financier, n'était pas, comme personnage politique, à la hauteur des circonstances périlleuses où se trouvait la France. Il ne sut pas, pour le mode de convocation des délégués de la nation française, prendre l'initiative d'une mesure réclamée par

l'état des mœurs et par l'opinion publique; il ne sut pas davantage concevoir et annoncer un plan de réformes indispensables et suffisantes; il hésita longtemps avant d'accorder au tiers état la double représentation, c'est-à-dire un nombre de députés égal à ceux des deux ordres privilégiés réunis. Cette question immense, non résolue, devint sur tous les points du royaume l'objet des plus vives discussions. La bourgeoisie, qui n'avait pris qu'une assez faible part dans les querelles de la magistrature et de la cour, comprit cette fois que la cause en litige était la sienne, que toutes les réformes seraient illusoires si le tiers état, dont elle faisait partie, ne luttait à nombre égal contre les premiers ordres. Ce vœu trouvait de l'écho dans la noblesse; la question d'État se transformait ainsi, non sans péril, en une question de chiffres et de nombre; l'on se demandait de toutes parts si vingt-quatre millions de Français montraient des prétentions exagérées en réclamant un nombre de représentants égal à celui de quatre à cinq cent mille de leurs compatriotes. L'incertitude à ce sujet devenait chaque jour plus dangereuse; elle faisait fermenter toutes les têtes, enflammait les passions des classes moyennes, et ceux qui avaient le plus grand intérêt à obtenir la double représentation du tiers exerçaient ainsi par leurs lumières la plus haute influence sur l'opinion publique.

Édit de convocation des états généraux. 27 septembre 1788.

Tel était l'état des choses en France lorsque, le 27 septembre 1788, le parlement enregistra l'édit qui convoquait les états généraux; mais il parut alors redouter son propre ouvrage et reculer devant une mesure qu'il avait énergiquement réclamée lui-même; il vit l'ancienne monarchie chancelante sur ses bases et crut devoir lui prêter son appui; il décida, dans cette vue, que l'on observerait pour la convocation des états généraux la forme usitée lors de leur dernière réunion, en 1614. Les députés à cette époque étaient en nombre égal dans

chaque ordre; ils donnaient leurs suffrages en commun, non par tête, mais par ordre, et le résultat des votes était ainsi nécessairement toujours favorable aux privilégiés. Le système de Necker était de faire contribuer ceux-ci, en proportion de leur fortune, aux charges de l'État; il fallait, pour qu'il fût adopté, doubler la représentation du tiers et voter par tête les résolutions définitives. Cette opinion était devenue presque générale, et la clause ajoutée par le parlement à l'édit du 27 septembre fit perdre sur-le-champ à ce corps toute sa popularité. Maintenant, disait-on, il résistait au vœu du peuple par égoïsme; il n'avait donc lutté d'abord contre la cour que pour obtenir le pouvoir ou pour conserver celui qu'il avait usurpé. Bientôt il se vit abandonné des hommes de loi, qui avaient fait sa force et ses succès.

Agitation croissante des esprits. Graves désordres.

La noblesse elle-même se divisa en deux partis, dont l'un embrassa avec chaleur la cause du tiers état; ce parti comptait dans ses rangs le duc d'Orléans et la plupart des gentilshommes qui avaient combattu en Amérique. Il se formait dans les principales villes des associations où l'on s'engageait à faire triompher cette cause; un grand nombre d'écrits incendiaires circulaient dans les provinces; des brigands soldés parcoururent les campagnes; une multitude d'hommes sans frein se portèrent dans Paris à de graves excès, et quelques mois plus tard ils y jetèrent l'épouvante par l'incendie et le pillage de la manufacture de Réveillon. Tandis que les chefs cachés d'une faction violente et démagogique cherchaient à soulever la populace et à dominer la cour par la terreur, la bourgeoisie et une grande partie de la jeune noblesse saisissaient toute occasion d'applaudir les maximes les plus populaires. Beaucoup d'écrivains, à l'exemple de Condorcet, vantaient dans leurs ouvrages, avidement lus, un ordre social basé sur l'égalité des droits et sur la liberté. Une multitude de pamphlets, et parmi eux la cé-

lèbre brochure de l'abbé Sieyès intitulée : *Qu'est-ce que le tiers état?* ajoutaient à la fermentation des esprits. Le moment de la crise approchait, lorsque le roi convoqua la seconde assemblée des notables, à laquelle fut soumise la question du mode de convocation des états généraux. Elle s'ouvrit le 9 novembre 1788 et se partagea en six bureaux, comme la précédente; un seul d'entre eux, celui que présidait *Monsieur* (1), frère du roi, se déclara en faveur de la double représentation du tiers. Necker ne suivit pas l'avis des notables; il espérait, en engageant la lutte entre les privilégiés et le tiers état, rester le maître de la diriger, et, d'après un rapport adressé par lui au souverain, il parut, le 27 décembre 1788, une déclaration royale, nommée *résultat du conseil*, où la question, si longtemps débattue, n'était encore résolue qu'à demi. Louis XVI décidait que les députés du tiers état seraient égaux en nombre aux députés des deux autres ordres réunis ; il gardait le silence sur le mode de délibération générale. Cette déclaration fut reçue avec faveur, quoiqu'elle laissât indécise une question de la plus haute importance. Le tiers état sentait sa force ; il comptait avec raison sur la défection d'une partie de la noblesse et du clergé : il comprit qu'il serait le maître de la forme des délibérations, et dès lors la révolution fut inévitable.

Seconde assemblée des notables. 1788.

Les philosophes du siècle avaient puissamment contribué à produire ce résultat. Les plus fameux, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, d'Alembert, n'étaient plus, mais leur école florissait ; son œuvre était la destruction des abus et des priviléges, et elle sapait sans distinction, sans relâche, nos vieilles institutions, les choses les plus respectables comme les plus justement décriées. Les lettres étaient cultivées avec succès : l'abbé Barthélemy publiait son savant *Voyage d'Anacharsis*, et Ber-

Philosophie, littérature, arts, sciences.

(1) Le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

nardin de Saint-Pierre ses belles *Études de la Nature ;* Lebrun, Roucher, André Chénier, alors à peine connu, et Delille, soutenaient l'honneur de la poésie française. Ducis, plus remarquable encore par son noble caractère que par son talent, s'illustrait sur la scène, enrichie par les chefs-d'œuvre de Voltaire, où déjà s'annonçait Marie-Joseph Chénier, et où Beaumarchais avait donné, par son *Mariage de Figaro*, une forte et dangereuse impulsion au mouvement révolutionnaire des esprits. Le génie des arts, après avoir sommeillé pendant le dernier règne, renaissait sous les ciseaux de Houdon et de Chaudet, comme sous les pinceaux vigoureux de Vien, de David et de sa brillante école. Jamais un plus grand nombre de talents distingués ne se produisirent à la fois au théâtre, où Talma débutait, et où les Contat, les Fleury, les Molé, les Bizard portèrent au plus haut degré l'art de la diction dramatique. Les sciences comptaient plusieurs noms illustres, et au premier rang les mathématiciens Monge, Lagrange et La Place ; les chimistes Lavoisier, Fourcroy, Vauquelin, Berthollet, et Guyton de Morveau, devenu l'un des bienfaiteurs de l'humanité par ses procédés sur la désinfection de l'air ; le physicien Coulomb, immortalisé par ses recherches sur l'aimant ; le naturaliste Daubenton, collaborateur et successeur de Buffon ; le savant médecin Vicq-d'Azyr ; enfin l'astronome Delambre, l'un des hommes à qui la France doit l'adoption du système métrique, et Sylvain Bailly, auteur de l'*Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne*. L'esprit public était attentif aux voyages et aux découvertes du comte de Choiseul en Grèce, de Bougainville et du malheureux La Pérouse, et rêvait d'importantes améliorations dans les destinées humaines au moyen des théories de Mesmer sur le magnétisme et de la récente invention des ballons par Mongolfier. Les hommes de lettres, les philosophes étaient admis dans l'intimité des grands, et ceux-ci se montraient

avides de connaissances universelles. Jamais les mœurs des classes supérieures et éclairées n'avaient été plus douces qu'à cette époque; la politesse française, vantée dans toute l'Europe, faisait alors le plus grand charme de la vie sociale et avait acquis une perfection noble et gracieuse dont il ne restera bientôt plus que le souvenir. Mais un gouffre se creusait, par le deficit du trésor et par les vices du gouvernement, sous les pas de cette société brillante; derrière elle s'agitait une classe moyenne mécontente et dont la voix couvrait à peine les sourdes rumeurs d'une multitude ignorante et misérable. De ce côté bientôt gronda l'orage; des vents furieux abattirent un édifice déjà miné dans ses fondements, et il disparut au souffle de l'ouragan populaire.

NOTA. J'ai dû m'abstenir, par de graves considérations, de donner au delà du dix-huitième siècle un aperçu de l'état de la littérature et des sciences. Je n'ai prétendu en tracer le tableau complet à aucune époque de notre histoire. Obligé de restreindre mon travail en d'étroites limites, j'ai seulement indiqué les noms les plus célèbres; les deux derniers siècles, sous le rapport scientifique et littéraire, demandent une étude particulière et approfondie.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

L'histoire de la Révolution est celle de la France en révolte contre les vices d'un régime traditionnel et séculaire, et s'efforçant d'établir, au milieu des ruines, un ordre de choses idéal et rationnel, un régime nouveau à la fois civil et politique fondé sur des principes d'humanité, de liberté, de droit commun et d'équité naturelle (1). La France s'offre alors à nos regards, durant un demi-siècle, sous quatre phases principales et très-diverses.

Dans la première nous voyons la lutte que soutient le tiers état pour abolir les servitudes féodales et les priviléges des deux premiers ordres, lutte imposante et terrible, dans laquelle le but fut de beaucoup dépassé, et qui se termina par le triomphe de la multitude et par la chute du trône. La seconde nous présente, avec le fléau de la guerre étrangère, celui du règne de la populace et de ses chefs sanguinaires, auxquels succède un gouvernement violent et incapable : c'est l'époque pendant laquelle la France est en proie à la terreur, puis à l'anarchie ; c'est celle de la Convention et du Directoire jusqu'au 18 brumaire. La Révolution, dans sa troisième phase, nous fait voir la nation, épuisée par tant de maux, lasse de tant d'excès, cherchant aux pieds d'un grand capitaine un refuge dans le despotime militaire ; elle semble alors transformée en un vaste camp, et signale

(1) Il suffit pour en être convaincu de relire les cahiers rédigés par les trois ordres au début de la Révolution.

pendant douze années, par une suite non interrompue de triomphes, sa réaction contre l'Europe : c'est l'époque du Consulat et de l'Empire. Enfin, lorsque l'application de quelques-uns des principes au nom desquels la Révolution s'est opérée a reçu du temps une espèce de consécration, lorsque tant d'hommes, agités par des vœux contraires, ont appris à vivre ensemble et en paix sous la main de fer du conquérant, celui-ci tombe à son tour, et la restauration des Bourbons s'accomplit sous la condition de doter la France de libertés politiques et de respecter les intérêts généraux inhérents au nouvel ordre de choses. Il y avait lieu d'espérer que cette dernière époque aurait pour résultat l'établissement d'un gouvernement nouveau, capable, plus que tout autre, d'assurer aux Français la possession durable de tous les fruits obtenus après de si longs orages.

Si, au début du règne de Louis XVI, la voix des Turgot, des Malesherbes, des hommes également distingués par leur patriotisme et par leurs lumières, eût été entendue, la France aurait peut-être joui dès lors des avantages qu'elle a payés par tant de trésors, de larmes et de sang. Mais il en est, hélas! des peuples comme des individus : leur expérience est toujours chèrement acquise, et ils ont besoin d'épreuves douloureuses avant de consentir à suivre les conseils de la sagesse. Tous les partis en France ne voulurent écouter que leurs passions égoïstes, tous périrent successivement, victimes de leurs propres excès et de leurs fureurs; et, dans la période sanglante dont nous allons esquisser le tableau rapide, la nation française, par ses affreuses saturnales et par ses étonnantes victoires, par ses progrès en population et en richessses, à travers d'épouvantables convulsions, et aussi par l'adoption définitive d'une partie des grands principes que la Révolution a introduits, fut tour à tour pour l'univers un objet d'horreur et d'envie, d'effroi et d'admiration.

LIVRE PREMIER.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — CHUTE DE LA MONARCHIE.

5 mai 1789 — 1er septembre 1792.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture des états généraux jusqu'à la dissolution de l'Assemblée constituante.

5 mai 1789 — 20 octobre 1791.

Ouverture des états généraux. 5 mai 1789.

Les états généraux s'ouvrirent le 5 mai 1789 dans la salle des Menus-Plaisirs, à Versailles. Les députés furent appelés à la séance royale et introduits suivant l'ordre établi en 1614; mais le temps n'était plus où le tiers état, parlant à genoux et découvert, reconnaissait son humiliante infériorité en présence des autres ordres; il se hâta de témoigner qu'il se regardait comme leur égal, et lorsque, à l'exemple du roi, les députés des deux premiers ordres se furent couverts, ceux du troisième, contre l'usage des anciens états, imitèrent sur-le-champ la noblesse et le clergé. Ce geste faisait suffisamment comprendre qu'une révolution s'était accomplie dans les esprits et dans les mœurs. Les députés du tiers état auraient peu gagné cependant à se proclamer eux-mêmes les égaux des députés des autres ordres s'ils n'avaient pu faire reconnaître cette égalité en l'établissant sur des faits. La première et la plus importante question à résoudre était de savoir si les votes seraient recueillis par ordre ou par

tête; dans le premier cas les députés du tiers état auraient perdu l'avantage que leur donnait leur nombre, double de celui des députés de chaque ordre privilégié. La cour, la majorité de la noblesse et une grande partie du clergé attachaient la plus haute importance à ce que les votes eussent lieu par ordre dans toutes les questions politiques; mais la noblesse comptait parmi ses membres quelques dissidents populaires; les curés formaient une partie considérable des députés du clergé; leurs opinions se rapprochaient de celles des députés du tiers, auxquels l'unanimité de sentiment et la force numérique donnaient un immense avantage. Ceux-ci procédèrent à la vérification de leurs pouvoirs, après avoir invité la noblesse et le clergé à vérifier en commun les pouvoirs de tous; puis, de l'avis de Sieyès, ils se constituèrent, le 17 juin, en Assemblée nationale. Cette grave décision fut soutenue aussitôt par des actes de souveraineté; l'Assemblée, formée des députés du tiers état et des membres dissidents de la noblessse et du clergé, vota la perception provisoire des impôts tant qu'elle serait réunie et la cessation de ceux qu'elle n'aurait pas établis; elle consolida la dette publique, nomma un comité de subsistances, et proclama l'inviolabilité de ses membres.

Formation de l'Assemblée nationale. 17 juin.

L'agitation des esprits était extrême lorsqu'une séance royale fut annoncée, et, sous prétexte des préparatifs qu'elle exigeait, l'autorité fit fermer la salle des états. Bailly, premier député de Paris, présidait alors l'Assemblée; estimé pour ses travaux littéraires et scientifiques, il s'était acquis l'estime de tous les partis par la noblesse et la fermeté de son caractère. Il se présenta le 20 juin 1789, avec un grand nombre de ses collègues, à la porte des états, et la trouva fermée. Les projets violents de la cour n'étant plus un mystère, les députés résolurent d'en prévenir l'exécution; ils suivirent leur président au Jeu de Paume, et là, les mains levées, ils jurèrent tous, hors

Serment du Jeu de Paume. 20 juin. 1789.

un seul, de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. Deux jours après, la majorité du clergé se réunit aux députés des communes dans l'église Saint-Louis, où ceux-ci s'étaient provisoirement rassemblés.

Necker avait conçu un plan qui devait tendre au rapprochement des ordres et à la conciliation des esprits; le roi avait promis de l'adopter et d'en faire mention dans son discours à l'Assemblée : l'influence de la cour l'emporta sur la prudence du ministre. Effrayé de l'immense ascendant que prenait le tiers état, par ses premiers actes, sur l'opinion publique, le parti opposé à Necker, celui des princes, communiqua ses alarmes à Louis XVI, et obtint de lui qu'il ferait intervenir son pouvoir en cassant les arrêtés de l'Assemblée, en ordonnant la séparation des ordres et en fixant lui-même toutes les réformes qui devaient être opérées par les états généraux.

Séance royale. 23 juin.

Tels furent les préludes de la séance royale, qui se tint le 23 juin. Le roi y vint avec tout l'appareil de la puissance souveraine, et fut reçu d'une partie des députés avec un silence glacial; il ne reconnut l'Assemblée que comme l'ordre du tiers état, et lui ordonna de se dissoudre. Les membres présents de la noblesse et du clergé obéirent aussitôt après le départ de Louis XVI; ceux des communes ne quittèrent point leurs siéges. Le grand maître des cérémonies vint leur rappeler l'ordre du roi. « Allez dire à « votre maître, s'écria Mirabeau, que nous sommes ici par « l'ordre du peuple, et que nous n'en sortirons que par « la puissance des baïonnettes. » Sieyès, s'adressant alors à ses collègues, leur dit avec sang-froid : « Vous êtes « aujourd'hui ce que vous étiez hier : délibérons. » L'Assemblée persista dans tous ses arrêtés, et, sur la motion de Mirabeau, décréta l'inviolabilité de ses membres. Dès lors la puissance royale fut perdue. La majorité des membres du clergé siégea de nouveau dans l'Assemblee dès sa

Résistance de la noblesse.

première séance. L'ordre de la noblesse persita dans son refus, malgré les instances du comte de Clermont-Tonnerre et les exhortations plus vives de Lally-Tollendal, fils de l'infortuné général Lally et déjà célèbre par le talent qu'il avait déployé pour faire réhabiliter la mémoire de son père. « Songez, Messieurs, dit-il, que dans la « marche des révolutions politiques il est une force des « choses qui l'emporte sur celle des hommes. Il a été « une époque où il a fallu que la servitude fût abolie, et « elle l'a été ; une autre où il a fallu que le tiers état en- « trât dans les assemblées nationales, et il y est entré. « En voici une où les progrès de la raison, où les droits « de l'humanité, trop longtemps méconnus, où le respect « que doit inspirer cette masse imposante de vingt-quatre « millions d'hommes veut donner à ce même tiers l'éga- « lité d'influence, la juste proportion de droits qui doi- « vent lui appartenir. Cette troisième révolution est « commencée ; rien ne l'empêchera. Je crois fermement « qu'il ne tient qu'à la noblesse de s'y assigner une « place d'honneur, de s'y couvrir d'une gloire plus bril- « lante peut-être que toutes celles qu'elle a jadis recueil- « lies, de s'y inscrire pour jamais comme bienfaitrice de « la nation. C'est à ce titre, Messieurs, c'est par vos plus « chers intérêts que je vous presse d'acquiescer à la « motion de M. de Clermont-Tonnerre. » Les efforts de Lally furent vivement combattus par d'Éprémesnil et Cazalès, et la motion fut rejetée ; mais le lendemain quarante-sept membres de la noblesse, ayant à leur tête le duc d'Orléans, se réunirent au tiers état et à la majorité du clergé : ils furent accueillis avec enthousiasme.

Réunion de la noblesse et du clergé au tiers état.

Cependant la fusion des ordres en une seule assemblée n'était pas complète, et, cette dissidence entretenant au dehors une extrême agitation, Necker conseilla de nouveau la réunion des trois ordres ; la reine et plusieurs personnages influents unirent leurs intances aux siennes ;

Louis XVI céda, et annula sa déclaration du 23 juin aussi facilement qu'il avait abandonné les idées de Necker pour celle des courtisans. Il manda auprès de lui le duc de Luxembourg, président de la noblesse, et lui exprima son nouveau désir. Luxembourg combattit ce vœu; il montra au monarque la désunion entre les ordres comme le dernier moyen qui lui restât de conserver le pouvoir. « Votre fidèle noblesse, dit le duc en terminant, a le choix d'aller, comme Votre Majesté l'y invite, partager avec ses codéputés l'exercice de la puissance législative ou de mourir pour défendre les prérogatives du trône. Son choix n'est pas douteux. — Monsieur de Luxembourg, répondit le roi d'une voix ferme, mes réflexions sont faites; je suis déterminé à tous les sacrifices : je ne veux pas qu'il périsse un seul homme pour ma querelle. Dites donc à l'ordre de la noblesse que je le prie de se réunir aux deux autres. Si ce n'est pas assez, je le lui ordonne; comme son roi, je le veux. » Le roi fut obéi; après le 27 juin le clergé, la noblesse et le tiers état ne formèrent plus qu'une assemblée, qui fut indistinctement nommée *nationale* et *constituante;* la délibération devint générale, et la distinction établie entre les ordres cessa d'exister.

Exil de Necker.

Toute l'autorité morale ayant passé du monarque à l'Assemblée, les conseillers de Louis XVI l'engagent trop tard et imprudemment à recourir à la force. Des troupes sont appelées en grand nombre autour de Versailles; Necker est exilé; le maréchal de Broglie, La Galissonnière, le duc de La Vauguyon, le baron de Breteuil et l'intendant Foulon sont désignés pour le ministère : tous partageaient plus ou moins l'opinion de la cour. L'approche des troupes et l'exil de Necker excitent une fermentation dans Paris. Camille Desmoulins, jeune et fougueux démagogue, harangue le peuple dans le jardin du Palais-Royal et l'invite à courir aux armes. Le

Camille Desmoulins au Palais-Royal.

pistolet à la main, il s'élance debout sur une table et dénonce le projet de la cour contre les patriotes. « Ce soir même, s'écrie-t-il, les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger! Une seule ressource nous reste : courons aux armes! » La foule lui répond par ses acclamations; il propose alors d'adopter une couleur pour signe de ralliement; le vert, symbole de l'espérance, est choisi. L'orateur arrache une feuille d'arbre qu'il attache à son chapeau; chacun l'imite, et les arbres du jardin sont presque dépouillés. On court de là chez un sculpteur prendre les bustes de Necker et du duc d'Orléans (1); on les voile d'un crêpe, et ils sont promenés dans Paris. Le prince de Lambesc, colonel du Royal-Allemand, trouble cette ovation en faisant charger les troupes; mais les gardes françaises prennent parti pour le peuple; les troupes refusent de tirer sur leurs compagnons d'armes et battent en retraite. Cependant le tumulte et le désordre augmentent dans la capitale; les barrières sont incendiées, des malfaiteurs pillent plusieurs maisons : la populace était sans pain, et l'on prévoyait les plus grands malheurs. Pour les prévenir, quelques électeurs réunis à l'hôtel de ville prennent en main l'autorité et rendent de grands services dans ces premiers moments, par leur conduite à la fois ferme, active et prudente. L'Assemblée nationale, après avoir vainement tenté une conciliation entre elle et la cour, décrète à l'unanimité la responsabilité des ministres et de tous les conseillers du roi, de quelque rang qu'ils puissent être; elle vote des regrets à Necker et aux ministres disgraciés, place la dette publique sous la sauvegarde de la loyauté française, et s'établit en permanence; l'archevêque de Vienne la préside, et la Fayette est élu vice-président.

Formation du comité des électeurs.

(1) Le bruit s'était répandu que le duc d'Orléans venait d'être exilé.

Le peuple de Paris, enflammé par l'attitude hostile de la cour, veut poursuivre ses premiers avantages et demande des armes ; le comité des électeurs, siégeant à l'hôtel de ville, organise la garde nationale, qu'il porte à quarante-huit mille hommes, et à laquelle, sur la proposition de La Fayette, il donne la cocarde tricolore (1) ; chaque district a son bataillon. Cinquante mille piques sont forgées ; on pille l'arsenal des Invalides. *A la Bastille ! à la Bastille !* devient le cri de la multitude déchaînée. Le siége de la Bastille est aussitôt entrepris. Les gardes françaises se révoltent, accourent à l'aide du peuple avec du canon, et décident la prise de la citadelle, dont la faible garnison rend les armes. Le peuple, élevant dans ses mains de sanglants trophées de son triomphe, revient en rugissant à l'hôtel de ville, et bientôt des assassinats accompagnent sa victoire. L'infortuné Delaunay, gouverneur de la Bastille et prisonnier de la multitude, est égorgé par elle. Une lettre trouvée sur lui fait accuser de trahison Flesselle, prévôt des marchands ; la populace veut le massacrer, puis ordonne qu'il soit traduit en jugement devant elle : il est assassiné d'un coup de pistolet. L'effervescence est au comble, partout l'autorité est insultée, la loi méconnue ; le sang coule, et la guerre civile est imminente.

Prise de la Bastille. 14 juillet 1789.

La cour ne voit qu'une émeute dans le mouvement de Paris ; le roi se proposait de dissoudre l'Assemblée, et avait donné au maréchal de Broglie, commandant de l'armée, un pouvoir sans limites. Instruit, au milieu de la nuit, par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, de la prise de la Bastille et des autres événements du 14 juillet : « C'est une révolte, » dit le roi. « Sire, c'est une révolution, » répond le duc. La résolution du roi fléchit

(1) Cette cocarde unit au blanc, ancienne couleur de la France, le rouge et le bleu, couleurs de la ville de Paris.

sans frein, en ne mettant d'autres bornes à leurs espérances que celles qu'ils reconnaîtraient eux-mêmes à leurs mérites.

Les partis dans l'Assemblée.

Trois partis principaux divisaient à cette époque l'Assemblée : celui de la cour et des privilégiés, formé de la majorité de la noblesse et du clergé, et dont les orateurs les plus remarquables étaient l'abbé Maury et Cazalès, officier de cavalerie; celui qui désirait une constitution sur le modèle de la constitution d'Angleterre : Necker, Mounier, Lally-Tollendal et Malouet étaient à la tête de ce second parti, composé principalement de la minorité de la noblesse; enfin le reste de l'Assemblée formait le parti ennemi de toute distinction aristocratique entre les différentes classes de la nation; ce parti se divisait lui-même en plusieurs fractions, fort peu d'accord entre elles : dans l'une on remarquait Bailly et La Fayette; dans une autre on distinguait les membres d'un triumvirat célèbre, toujours ardent à soutenir les propositions les plus populaires, et formé de Duport, conseiller au parlement et auteur de la confédération des clubs, du colonel Alexandre de Lameth et de l'éloquent Barnave. Enfin quelques membres de ce troisième parti se signalaient par leur violence révolutionnaire; mais leur crédit était faible encore; parmi leurs noms figurait un nom sinistre, obscur alors et depuis trop fameux, celui de Robespierrre. On pouvait compter encore un quatrième parti dans l'Assemblée, le parti d'Orléans; mais il était vague et indécis, et, s'il existait réellement, il ne se composait que de quelques membres particulièrement attachés au prince, et auxquels on supposait le dessein de transférer la couronne sur sa tête. Les principaux chefs de l'Assemblée étaient deux hommes étrangers au tiers état et adoptés par lui, l'abbé Sieyès et le marquis de Mirabeau. Le premier la dominait par la puissance d'une tête philosophique et abondante en idées neuves et séduisantes, mais abstraites, absolues, d'une application

L'abbé Sieyès et Mirabeau.

difficile, parfois chimériques et trop souvent suggérées par une haine implacable contre les ordres privilégiés : il gouvernait dans les comités. Le second régnait à la tribune; abandonné de bonne heure aux passions les plus fougueuses, victime de ses désordres et habitué à lutter contre l'arbitraire, dévoré par le besoin d'une activité prodigieuse en harmonie avec ses puissants moyens, aussi audacieux qu'éloquent, les révolutions étaient son élément. Repoussé par la noblesse de Provence, il se jeta dans les bras du peuple, qui l'accueillit avec transport; il domina quelque temps au-dessus de tous les partis, et il exerça dans l'Assemblée la souveraineté du génie.

Actes de l'Assemblée constituante. Déclaration des Droits.

Le pouvoir royal, suspendu de fait, était alors remplacé par celui de l'Assemblée nationale, qui nomma différents comités chargés de pourvoir à toutes les branches du service public. Elle adopta ensuite, sur la proposition de La Fayette, une déclaration des droits de l'homme, rédigée dans l'esprit de la célèbre déclaration du congrès américain, et qui servit de base à la constitution. Louis XVI hésita avant de l'accepter et n'y donna son adhésion qu'à regret. L'Assemblée décréta la permanence du corps législatif, et, après une discussion très-animée, dans laquelle Necker, Mounier et Lally-Tollendal insistèrent pour le partage de ce corps en un sénat et une chambre de représentants, il fut décidé qu'il serait indivisible et composé d'une chambre unique.

Il s'agissait ensuite de déterminer l'action du monarque dans la confection des lois; les uns voulaient que le roi pût s'opposer d'une manière absolue aux décrets de l'Assemblée, et les autres que son *véto* ne fût que suspensif. Cette question excita les plus violents débats. Paris était encore dans une grande agitation, suite naturelle de la victoire du 14 juillet. L'assemblée des électeurs, qui avait tenu lieu de municipalité provisoire,

Commune de Paris. venait d'être remplacée. Cent quatre-vingts membres, nommés par les districts, s'étaient constitués en législateurs et en représentants de la commune, tandis que les comités des soixante districts de Paris, dont ils tenaient le pouvoir, s'attribuaient également un pouvoir législatif et supérieur à celui de leurs mandataires. La manie des discussions publiques était devenue générale; il se formait dans la ville des assemblées de toute espèce: les soldats, les garçons tailleurs, les perruquiers, les domestiques avaient tous un lieu spécial de réunion. Les délibérations les plus animées avaient lieu au Palais-Royal, où le peuple contrôlait celles de l'Assemblée nationale; ce fut là que la discussion sur le *véto royal* excita la plus violente irritation. La classe moyenne, qui composait la garde nationale, n'avait pas encore à Paris toute l'autorité en main, et le ministère, effrayé des démonstrations menaçantes de la multitude, décida le roi à abandonner le *véto illimité* pour se réduire au *véto suspensif*. L'Assemblée décida que le refus de sanction du monarque ne se prolongerait pas au delà de deux législatures. C'était dépouiller la royauté du peu de force qui lui restait et de son dernier prestige. Ceux qui jugeaient ainsi voulaient que le roi cherchât un refuge au milieu de son armée. Louis XVI résistait à ces suggestions; des troupes néanmoins furent appelées à Versailles; on y fit venir des dragons et le régiment de Flandre; et les adversaires du régime nouveau reprirent courage.

Discussion sur le *véto royal*.

Banquet du 1er octobre.

Les officiers des régiments récemment venus furent fêtés par leurs camarades dans la salle de spectacle du château, réservée aux grandes solennités; le roi et la reine, tenant le Dauphin dans ses bras, parurent dans cette réunion bruyante; leur vue excita des cris d'enthousiasme; des cocardes blanches furent distribuées, et l'on foula aux pieds les emblèmes tricolores. Tel fut le fameux repas du 1er octobre, dont les suites devaient

être si funestes à la famille royale. La nouvelle s'en répandit bientôt dans Paris et produisit la plus grande fermentation ; l'arrivée des régiments, leurs dispositions hostiles, la crainte des complots, et surtout la disette firent éclater un soulèvement redoutable. Une fille sans mœurs donne le signal, le 5 octobre, en parcourant les rues avec un tambour ; une horde de femmes la suit, demandant du pain et poussant d'affreuses vociférations. Autour d'elles accourt de toutes parts une multitude furieuse ; c'est sur Versailles que veut marcher cette foule désordonnée, et un nommé Maillard offre de l'y conduire. Retenue pendant sept heures par La Fayette, elle part enfin et jette l'épouvante dans Versailles. Un premier engagement avait eu lieu entre elle et les gardes du corps quand La Fayette arrive, pour la contenir, à la tête de la garde nationale parisienne ; sa présence ramène la sécurité, et le calme se rétablit. Tandis que chacun se livre au sommeil, quelques hommes du peuple trouvent pendant la nuit une des grilles du château ouverte ; ils entrent en appelant leurs camarades ; l'alerte est donnée, et le combat s'engage dans les appartements entre le peuple et les gardes du corps de service, dont plusieurs se font tuer héroïquement à leur poste en criant : *Sauvez la reine!* Marie-Antoinette, avertie du péril, s'enfuit, à demi vêtue auprès du roi. La Fayette accourt ; déjà les gardes françaises avaient pris parti pour les gardes du corps ; La Fayette achève de dégager le château et expose sa vie pour repousser le peuple des appartements. La multitude demande à grands cris que le roi paraisse ; Louis XVI cède à ses exigences et se montre sur le grand balcon du château. Mais la reine surtout était en butte à la fureur populaire : La Fayette paraît avec elle auprès du roi et baise sa main avec respect. La foule applaudit, mais elle exige avec violence que le roi parte pour Paris. Louis XVI cède encore et s'y rend le jour même avec sa

Le peuple à Versailles. 5 octobre.

famille, escorté de ses gardes et accompagné d'un sanglant et hideux cortége. Cet événement eut pour principal résultat de mettre la cour dans la dépendance de la multitude; il remplit d'horreur et d'effroi tous ceux qui redoutaient avec raison l'intervention populaire, et détermina plusieurs membres de l'Assemblée à l'abandonner, Lally-Tollendal et Mounier furent de ce nombre, et celui-ci essaya, mais sans succès, de soulever le Dauphiné, sa province, contre l'Assemblée nationale.

Cette tentative de Mounier, quoique sans résultat, fit craindre les dangers de l'organisation provinciale. Plusieurs provinces, irritées de perdre, avec leurs priviléges, les garanties qu'elles avaient, depuis leur réunion, contre le pouvoir arbitraire de la couronne et de l'administration centrale, formaient, dans l'opinion de l'Assemblée, des États trop vastes et trop indépendants; elle voulut réduire l'étendue des anciennes circonscriptions territoriales et soumettre les provinces à un régime uniforme. Elle adopta dans ce but, en décembre 1789, un projet dont les résultats, utiles sans doute pour prévenir la guerre civile, eurent, à beaucoup d'autres égards, des conséquences très-funestes.

Division de la France en départements et nouveau système électoral.

Ce projet, qui eut pour auteur le métaphysicien Sieyès, divisait la France en quatre-vingt-trois départements d'une surface à peu près égale (1); le département fut divisé en districts et le district en cantons. On régla leur administration d'une manière hiérarchique et uniforme : le département et le district eurent chacun un conseil administratif et un directoire exécutif; ceux du district relevaient du conseil et du directoire supérieurs. Le canton, composé de cinq ou six communes, fut une simple division électorale. L'administration de

(1) Pour la division de la France en département, voyez ma *Géographie de la France* et la carte n° 18.

la commune fut confiée à une municipalité composée d'un nombre de membres en proportion avec la population. Tout dans le nouveau plan fut soumis à l'élection, mais elle eut plusieurs degrés : les citoyens payant une contribution équivalant à trois journées de travail furent déclarés citoyens actifs, et se réunissaient au canton en assemblées primaires pour désigner les *électeurs;* ceux-ci, qui devaient être choisis parmi les citoyens imposés à une somme représentant dix journées de travail, désignaient les députés à l'Assemblée nationale, les administrateurs du département et ceux du district. Les élections municipales étaient faites d'après le même principe. Cette division de la France en petites fractions nommées départements contribua dans la suite, plus que tous les actes des rois et des ministres les plus absolus, à accroître la puissance qui, sous le nom de centralisation administrative, menace de se substituer aujourd'hui à tous les droits et de faire intervenir l'État dans tous les intérêts (1). Ce fut elle qui rompit véritablement dans toute la France la chaîne des souvenirs et des traditions, ~~et qui~~, en détruisant partout en France les prestiges d'un passé historique et les influences tirées des localités mêmes, rendit Paris le foyer incandescent de toutes les ambitions et de toute les intrigues, comme il était celui de la toute-puissance. Il n'y eut plus nulle part aucun centre d'action assez fort pour faire équilibre au despotisme de la capitale; la vie se retira de plus en plus des extrémités pour affluer au cœur, et Paris absorba la France.

Graves conséquences de la nouvelle division territoriale.

Quelques grandes provinces essayèrent d'abord de repousser une organisation si contraire à leurs intérêts et destructive de leurs priviléges; les états provinciaux et les parlemens protestèrent, mais vainement, et furent

(1) Ce résultat devint manifeste surtout après l'établissement des préfectures, sous le Consulat.

supprimés. A leur résistance se joignit celle du clergé, que l'Assemblée, par une autre mesure non moins violente et spoliatrice, dépouilla de ses biens; elle y fut poussée par cette nécessité qui, dans les temps de révolution, est trop souvent considérée, au mépris de la morale, comme la loi suprême des peuples. Le déficit en effet était immense, les impôts presque réduits à rien, et les emprunts mal couverts. Necker, après plusieurs expédients peu productifs, avait demandé que l'Assembtée votât un impôt extraordinaire du quart du revenu, que chacun devait évaluer lui-même, et Mirabeau, entraînant ses collègues par le tableau hideux de la banqueroute prête à devorer la France, les avait spontanément déterminés à sanctionner cette utile mesure; mais elle était loin de suffire pour combler le vide du trésor, et dès lors les biens immenses du clergé furent convoités comme l'unique ressource susceptible de faire face à tous les besoins. Déjà les dîmes, d'abord rache tables, avaient été supprimées, lorsque Talleyrand, évêque d'Autun, proposa au clergé de renoncer à ses biens, évalués à plusieurs centaines de millions, en faveur de la nation, qui les emploierait au payement de sa dette et à l'entretien du culte; le clergé refusa. L'Assemblée alors déclara qu'il n'était point propriétaire, mais dépositaire des biens consacrés aux autels, et que la nation, en acquittant les frais du culte, devait rentrer dans sa propriété. Les dépenses publiques exigeaient quatre cents millions pour cette première année; on créa, pour une valeur égale, des billets d'État auxquels on donna un cours forcé, avec hypothèque sur les biens du clergé. Telle fut la naissance des assignats, qui, d'abord émis avec prudence, facilitèrent à la Révolution l'accomplissement de choses considérables, et qui furent discrédités plus tard par l'odieux abus qu'on en fit.

Le clergé est dépossédé de ses biens.

Premiers assignats.

La dépossession violente du clergé, contraire à toute justice, fut bientôt suivie de la suppression des ordres re-

ligieux, irrita profondément ce grand corps, et l'Assemblée rendit son opposition plus vive et plus inflexible en portant une atteinte imprudente à sa discipline comme à la conscience de ses membres par le vote fatal de la constitution civile du clergé (1). Celle-ci établissait le siége d'un évêché dans chaque département, accordait au peuple l'élection des évêques et des curés, et allouait aux ecclésiastiques un salaire qui devait remplacer les biens possédés auparavant par le clergé et dont la nation s'emparait. Il se fit dès lors une scission dans cet ordre; un grand nombre de ses députés abandonnèrent aussitôt l'Assemblée et se liguèrent avec la noblesse dissidente.

Constitution civile du clergé. 12 juillet. 1790.

L'Assemblée nationale persévérait avec suite, mais sans mesure, dans la voie des réformes et dans la nouvelle organisation du corps social et politique; elle attacha l'armée à la Révolution en déclarant les grades et l'avancement indépendants des titres nobiliaires; elle abolit tous ces titres d'après la proposition des membres populaires de la noblesse, et organisa sur une base nouvelle le corps judiciaire (2). Elle établit un tribunal criminel pour tout le département, un tribunal civil pour chaque district et un tribunal de paix pour chaque canton. Il y eut deux degrés de juridiction et une cour de cassation; le jury, à l'exemple de ce qui avait lieu en Angleterre, fut introduit dans les causes criminelles; toutes les charges de la magistrature furent temporaires et conférées par l'élection, comme les fonctions politiques et administratives; enfin la législation de cette époque découla tout entière du principe de la souveraineté du peuple. Cependant le roi conserva l'initiative dans les questions de paix et de guerre : le droit de les résoudre fut réservé au corps législatif.

Organisation du corps judiciaire.

(1) Voir l'appendice sur l'état du clergé avant 1789.
(2) Voir l'appendice.

L'anniversaire de la prise de la Bastille approchait ; on résolut de le célébrer avec un éclat extraordinaire. Des députés envoyés à Paris par les quatre-vingt-trois départements formèrent une nombreuse confédération au Champ de Mars. Là, en leur présence comme en celle de l'Assemblée nationale, de la garde parisienne, des députés de l'armée, d'un peuple immense, Talleyrand, évêque d'Autun, célébra une messe solennelle sur un vaste autel, décoré selon l'usage antique, et dont quatre cents prêtres, revêtus d'aubes blanches et de ceintures tricolores, occupaient les extrémités. La Fayette, en sa qualité de commandant général des gardes nationales du royaume, s'avança le premier pour prêter le serment civique ; après lui tous les députés le répétèrent, au bruit de l'artillerie et des cris prolongés de *Vive le roi! vive la nation!* Louis XVI se leva alors, et dit : « Moi, roi des « Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est « délégué par l'acte constitutionnel de l'État à maintenir « la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et « acceptée par moi. — Voilà mon fils ! » dit la reine émue, en élevant le Dauphin dans ses bras et le montrant au peuple, « voilà mon fils ; il s'unit à moi dans les « mêmes sentiments. » Les bruyantes acclamations du peuple se firent entendre de nouveau, et un cantique d'actions de grâces termina cette fête, dernier jour d'espérance pour Louis XVI et pour sa famille, si toutefois le roi pouvait espérer encore quand déjà son pouvoir n'était plus qu'une ombre.

Fête de la Fédération. 14 juillet.

Les intrigues des partis recommencèrent le lendemain. Necker, dont les idées méthodiques et absolues étaient sans cesse en opposition avec la marche violente et précipitée de l'Assemblée, donna sa démission le 4 septembre ; un grand nombre de nobles émigrèrent à la même époque, et l'esprit d'insurrection fit chaque jour des progrès dans le peuple et dans l'armée. Trois régiments en

garnison à Nancy se révoltèrent et furent soumis avec peine par le général Bouillé, qui désirait attirer le roi dans l'armée qu'il commandait en chef sur la frontière du Nord.

Le roi avait sanctionné, après une lutte violente avec lui-même, la constitution civile du clergé; le pape refusa son adhésion ; dès lors les archevêques et les évêques formèrent une ligue que l'Assemblée fortifia imprudemment en exigeant de tous les prêtres en exercice le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la constitution civile : ceux qui refuseraient devaient être frappés de destitution. Cette mesure fatale attaquait les consciences et créa un schisme : il y eut deux clergés dans le royaume, l'un constitutionnel et *assermenté*, l'autre réfractaire et *non assermenté*. Les membres de ce dernier refusèrent d'abandonner leurs fonctions et fulminèrent contre les successeurs que leur donnait la loi ; ils employèrent toute leur puissance sur les populations, que leur soumettaient l'habitude et la foi, pour les attacher à leur cause. Ce fut ainsi qu'une lutte violente se prépara sur plusieurs points du royaume, et que, sous un calme apparent, tout espoir d'ordre et de conciliation s'évanouit.

La création des clubs multiplia les semences d'agitation et précipita la France vers l'anarchie; les clubs étaient d'abord des réunions privées, sans autorité politique, où l'on discutait sur les affaires de l'État; le premier formé dans cette vue le fut par les députés bretons, à l'ancien couvent des Jacobins, d'où il reçut son nom; mais bientôt ce club s'étendit et voulut agir sur l'Assemblée, sur la municipalité, sur la multitude; ses premiers membres l'abandonnèrent et furent remplacés par des hommes violents, ambitieux et amis du désordre, membres de la Commune ou simples citoyens. Ils formèrent des affiliations dans les provinces, et élevèrent, à côté de la puissance légale, une autre puissance,

Fondation des clubs. 12 juillet 1790.

plus redoutable, qui ne tarda point à conduire la première et à la subjuguer.

L'émigration continuait; les tantes du roi sortirent de France; Louis XVI, qu'on soupçonnait de vouloir les rejoindre, fut arrêté par le peuple et retenu dans Paris avec sa famille au moment où il se préparait à quitter la capitale pour Saint-Cloud; l'Assemblée, en proclamant l'inviolabilité du monarque, déclara que sa fuite hors du royaume entraînerait sa déchéance. Cependant les députés, après avoir détruit tous les priviléges et achevé la Constitution, s'effrayèrent du vide immense qu'ils avaient fait autour du trône et manifestèrent dans leurs actes une tendance plus monarchique.

Mirabeau se rapproche de la cour.

Cette réaction favorable au pouvoir était due en grande partie à Mirabeau, dont la cour avait acheté les services et qui voulait en même temps consolider le trône et maintenir tous les utiles résultats de la Révolution. Mais pour que sa voix fût respectée il aurait fallu que son caractère personnel fût respectable; l'or coupable qu'il recevait pour ses folles dépenses écartait de lui cette considération sans laquelle les hommes politiques sont le plus souvent condamnés à une douloureuse impuissance. On refusait à son caractère la confiance que commandait son génie : le roi reconnaissait la justesse de ses conseils, et il tremblait de s'y abandonner. Nul ne déplora plus que Mirabeau lui-même cette situation fatale qu'il s'était faite. « Je paye bien cher, disait-il souvent, les fautes de ma jeunesse!... Pauvre prince, on te les fait payer aussi!... » « Regardez autour de vous, dit-il un jour à un des Crillon avec l'accent d'une conviction profonde; il n'y a que moi, moi seul, qui puisse combattre l'anarchie qui va dévorer vous, vos amis, le trône, le prince; il faut qu'on m'écoute, qu'on me suive, ou nous périssons tous... » S'entretenant une autre fois avec Cabanis, il jeta des regards tristes et prophétiques sur l'avenir de la pa-

trie et rompit un solennel silence par ces paroles : « Oh ! si j'eusse apporté dans la Révolution une réputation semblable à celle de Malesherbes, quelles destinées j'assurais à mon pays ! quelle gloire j'attachais à mon nom ! » Malgré ses fautes, son génie dominait encore l'Assemblée nationale ; il parvint à faire rejeter, comme portant atteinte à la liberté individuelle, un décret violent proposé contre les émigrés ; ce fut son dernier triomphe. Quoiqu'il n'eût que quarante-deux ans, sa constitution était détruite par des excès de tout genre ; il attendit et appela la mort au milieu d'atroces douleurs. Dans son agonie il s'entretint encore de la France, de l'état où il la laissait. « J'emporte dans mon cœur, dit-il, le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie des factieux (1). » Peu d'instants après il mourut. L'Assemblée nationale assista en corps à ses obsèques et fit porter ses restes dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève, destinée, sous le nom de Panthéon, à recevoir les dépouilles mortelles des grands hommes. Mirabeau, après avoir trop puissamment concouru à déchaîner le torrent révolutionnaire, eût seul peu-être été capable d'en modérer quelque temps la violence ; sa mort fut à cet égard une calamité publique, et la nation porta son deuil.

Mort de Mirabeau 1791.

Déjà l'orage grondait sourdement sur les frontières. Les émigrés sollicitaient toute l'Europe contre la France ; ils formaient deux corps, l'un organisé sous Condé à Worms, l'autre sous le comte d'Artois à Coblentz. Ce prince se rendit avec Calonne, son ministre, auprès de l'empereur Léopold, et la déclaration secrète de Mantoue, signée le 20 mai 1791, fut le résultat de leur conférence ; elle promettait à Louis XVI les secours d'une coalition où devaient entrer l'Autriche, les cercles d'Allemagne, la Suisse et les rois de Sardaigne, d'Espa-

Déclaration de Mantoue. Mai 1791.

(1) Joseph Droz, *Hist. du règne de Louis XVI.*

gne et de Prusse. Mais Louis essaya d'abord de relever seul la monarchie ; il tenta de se rendre à Montmédy, au milieu de l'armée que commandait Bouillé ; son plan d'évasion fut concerté avec ce général, qui plaça de distance en distance des détachements sur la route que le roi devait suivre. Le 20 juin, dans la nuit, la famille royale sort déguisée du château des Tuileries, trompe la surveillance des gardes, franchit les barrières de Paris sans obstacles, et prend sur-le-champ la route de Châlons et de Montmédy. A cette nouvelle la stupeur règne d'abord dans Paris et dans l'Assemblée ; mais celle-ci s'empare aussitôt du pouvoir exécutif, annonce ses résolutions pacifiques aux puissances, et envoie des commissaires aux troupes pour recevoir leur serment en son propre nom. Bientôt le bruit de l'arrestation du roi se répand : l'infortuné Louis XVI avait été reconnu et arrêté à Varennes ; toutes les gardes nationales des environs prennent les armes ; les détachements de troupes postés sur la route sont repoussés ou craignent d'agir ; Bouillé accourt lui-même à la tête d'un régiment, mais il arrive trop tard : déjà, depuis plusieurs heures, le roi était en route pour Paris. L'Assemblée avait envoyé trois de ses membres au-devant de lui, à l'effet d'assurer son retour : c'étaient le comte de Latour-Maubourg, Pétion et le jeune Barnave. Ce dernier, depuis lors, touché des prévenances et du triste sort de la famille royale, résolut de lui prêter ses conseils et son appui.

Fuite de la famille royale. 20 juin 1791.

Arrestation du roi à Varennes, et son retour à Paris.

Le roi fut accueilli dans Paris par un silence de sinistre augure ; l'Assemblée le suspendit provisoirement de ses fonctions, nomma des commissaires pour l'interroger, et le soumit dans son palais à une rigoureuse surveillance. Il s'agit ensuite de décider si Louis XVI continuerait à régner ou si sa déchéance serait prononcée. Les Lameth et Barnave, dans l'intention de défendre le roi, s'unirent au parti modéré et créèrent le club des Feuillants, pour

l'opposer à celui des Jacobins, dont la direction fut saisie par Pétion et Robespierre, chefs du parti républicain. L'Assemblée, de l'avis de Barnave, déclara qu'il n'y avait pas lieu à traduire Louis XVI en jugement ou à prononcer sa déchéance; mais en même temps, pour calmer l'effervescence populaire, elle décréta que le roi aurait abdiqué de fait et cesserait d'être inviolable s'il faisait la guerre à la nation ou souffrait qu'elle lui fût faite en son nom. Cette déclaration de l'Assemblée irrita la multitude. Les agitateurs préparèrent une pétition dans laquelle ils en appelaient à la souveraineté du peuple et considéraient Louis XVI comme déchu depuis sa fuite. Brissot la rédigea; elle fut portée, le 17 juillet, au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, où les démagogues Danton et Camille Desmoulins haranguèrent une foule immense, en l'excitant à l'insurrection. Le péril devenait menaçant, et l'Assemblée enjoignit à la municipalité de veiller à la sûreté publique. La Fayette et Bailly se transportèrent au Champ de Mars à la tête d'une troupe nombreuse de gardes nationaux; Bailly prononça les sommations légales, et fit déployer le drapeau rouge; la multitude répondit à ce signal par une grêle de pierres. Alors, toute voie de conciliation étant fermée, il fallut recourir à la force, et La Fayette commanda le feu; la seconde décharge fut meurtrière et dissipa l'attroupement. La multitude prit la fuite, et ne pardonna ni à La Fayette ni à Bailly d'avoir rempli leur devoir dans cette fatale journée.

Pétition du Champ de Mars. 17 juillet 1791.

Ces déplorables dissensions entraînèrent à des actes imprudents les adversaires de la Révolution, et les émigrés ne songèrent plus qu'à l'étouffer par l'effort de toute l'Europe : *Monsieur* prit à Bruxelles le titre de régent; Bouillé écrivit une lettre foudroyante à l'Assemblée; l'empereur, le roi de Prusse et le comte d'Artois se réunirent à Pilnitz, où ils signèrent, aux risques de compro-

Première coalition. 1791.

mettre le roi qu'ils voulaient défendre, le traité du 27 juillet. Ils considéraient, dans cette déclaration, la cause de Louis XVI comme la leur, exigeaient qu'on le remît sur son trône et que l'Assemblée fût dissoute; sinon ils menaçaient la France des plus effroyables calamités. L'Assemblée, irritée, répondit à ces menaces en levant cent mille gardes nationaux et en armant ses frontières. Cependant elle touchait au terme de son mandat, et la convocation des colléges électoraux fut fixée par elle au 5 août; un décret funeste, rendu avant le départ du roi pour Varennes, interdisait à tous ses membres de faire partie de l'assemblée suivante. En vain Duport s'était écrié: « Depuis qu'on nous rassasie de principes, comment n'a-« t-on pas reconnu que la stabilité est aussi un prin-« cipe de gouvernement? » Le décret fut rendu, et, la manie de désintéressement devenant contagieuse, Bailly se démit de la mairie et La Fayette du commandement des gardes nationales. C'est ainsi que la conduite de la Révolution fut abandonnée à des hommes nouveaux, qui en recommencèrent une autre pour se faire un nom et une fortune.

Traité de Pilnitz. 27 juillet 1791.

Avant de se dissoudre l'Assemblée réunit ses decrets constitutionnels en un même corps, déclarant que la France avait le droit de revoir sa constitution, mais qu'il était prudent de n'en pas user avant trente ans. Le roi accepta sans restriction l'acte constitutionnel; il fit, le 29 septembre, la clôture de l'Assemblée, et prononça dans son sein de touchantes paroles, qu'elle accueillit avec des acclamations et des témoignages de respect et d'amour. Alors Thouret, s'adressant au peuple, prononça ces paroles : « L'Assem-« blée constituante déclare que sa mission est achevée et « qu'elle termine en ce moment ses séances. »

Clôture de l'Assemblée onstituante. 29 septembre 1795.

Ainsi finit cette assemblée célèbre, après avoir accompli dans l'espace de deux années les choses les plus considérables avec un grand mélange de bien et de mal; elle

apporta dans l'exécution de son œuvre des intentions louables et beaucoup d'illusions, sans être guidée par les lumières de l'expérience et d'un sens moral suffisamment pur. Entraînée par la passion du nivellement et des réformes plus que par un sentiment toujours vrai de la justice et de la liberté, elle confondit trop souvent des droits respectables avec des priviléges abusifs, et des garanties nécessaires avec des institutions oppressives ; elle renversa un passé traditionnel et séculaire avec une précipitation aveugle, et, en édifiant sur des ruines, elle eut le malheur d'oublier ou de méconnaître ce qui pouvait donner à son œuvre la vie et la durée. Les plus grands vices de la constitution qu'elle rédigea furent la réunion des membres du corps législatif en une seule chambre et la subordination complète de l'autorité royale à la puissance populaire. Cependant, tout en reconnaissant le peuple comme la source des pouvoirs, l'Assemblée constituante avait espéré soustraire la France aux conséquences dangereuses de ce principe en conservant l'élection à deux degrés, et son œuvre périt moins encore par ses défauts, qui étaient grands et nombreux, que par la fureur des factions, qui soulevèrent l'Europe contre la Révolution et amenèrent l'intervention directe de la multitude dans le gouvernement de l'État

---

CHAPITRE II.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.

La cour, la noblesse et le clergé n'eurent aucun pouvoir dans les nouvelles élections; elles furent faites sous une influence toute populaire, et l'Assemblée ouvrit ses

Ouverture de l'Assemblée législative. 1er octobre 1791.

Composition de l'Assemblée. séances le 1er octobre 1791. Elle se déclara sur-le-champ Assemblée nationale législative, et prêta sur l'acte constitutionnel, aux applaudissements du peuple des tribunes, le serment de *vivre libre* ou de *mourir*. La minorité de la dernière Assemblée était devenue la majorité de celle-ci, et les partis qui la divisèrent ne tarderent point à se montrer. Le côté droit, composé d'hommes fermement attachés à la Constitution, forma le parti *feuillant*, qui s'appuyait sur le club de ce nom, sur la garde nationale et l'armée; mais il ne dominait plus dans l'Assemblée, et il céda bientôt le poste important de la municipalité à ses adversaires de la gauche, qui composaient le parti girondin, à la tête duquel brillaient les célèbres orateurs de la Gironde, dont il reçut son nom, Vergniaux, Guadet, Gensonné, et avec eux Brissot, Condorcet et le fougueux Isnard. Ce parti était diposé à recourir aux moyens les plus violents et à appeler la multitude en aide aux progrès de la Révolution, différant sur ce point des constitutionnels, qui rejetaient tout autre appui que celui de la loi. Le centre de la Législative était attaché à l'ordre nouveau; mais le défaut de concert et la crainte soumirent ses résolutions aux décisions violentes de la gauche. En dehors de l'Assemblée, la faction démocratique soutenait les girondins et disposait des clubs et de la multitude : Robespierre régnait aux Jacobins; Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine au club des Cordeliers, plus exalté encore que le précédent, et le brasseur Santerre dans les faubourgs. Tels étaient les principaux chefs du parti populaire, et leur pouvoir s'accrut rapidement par les audacieuses et coupables entreprises des meneurs de la Révolution.

L'émigration augmentait chaque jour les deux frères du roi et les princes avaient protesté contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI; à leur appel les nobles quittèrent leurs châteaux et les officiers leurs ré-

giments ; on envoyait des quenouilles aux retardataires ; des rassemblements hostiles se formèrent dans les Pays-Bas autrichiens et dans les électorats limitrophes ; la contre-révolution était préparée à Bruxelles, à Worms et à Coblentz, sous la protection des cours étrangères (1). Tandis que la noblesse émigrée disposait tout, à l'extérieur, pour la guerre, les prêtres tendaient à soulever le peuple ; les évêques firent défense de s'adresser, pour les sacrements, aux prêtres constitutionnels, qualifiés d'*intrus;* des circulaires foudroyantes contre ceux qui y participaient furent répandues dans les campagnes, et des soulèvements redoutables éclatèrent dans le Calvados, dans le Gévaudan et la Vendée. L'Assemblée, irritée, adopta, le 30 octobre, un décret qui déclarait Louis-Stanislas-Xavier, frère du roi, déchu de ses droits à la régence s'il ne rentrait en France dans deux mois ; elle décida ensuite que les Français rassemblés au delà des fron-

Scission dans le clergé. 1791.

(1) « Cette noblesse avait patiemment supporté les abaissements et les dépouillements personnels de titres et de fortune que l'Assemblée constituante lui avait imposés par la destruction des derniers vestiges de la féodalité, ou plutôt elle avait généreusement fait elle-même un sacrifice à la patrie dans la nuit du 4 août ; mais les outrages au roi lui avaient paru plus intolérables que ses propres outrages. Le délivrer de sa captivité, l'arracher à ses périls, sauver la reine et ses enfants, rétablir la royauté dans sa plénitude ou mourir en combattant pour cette cause, lui paraissait le devoir de sa situation et de son rang. L'honneur d'un côté, la patrie de l'autre, elle n'avait pas hésité, elle avait suivi l'honneur. Il se sanctifiait encore à ses yeux par le mot magique de dévouement. Il y avait un dévouement réel à ces jeunes gens, à ces vieillards, d'abandonner leurs grades dans l'armée, leurs biens, leur patrie, leurs familles, et d'aller se jeter sur la terre étrangère autour du drapeau blanc pour y faire le métier de simple soldat et pour y affronter l'exil éternel, la spoliation prononcée contre eux par les lois de leur pays, les fatigues du corps ou la mort sur les champs de bataille... Dans les guerres civiles il faut juger chacun des partis avec ses propres idées, et elles sont presque toujours l'expression de deux devoirs en opposition l'un contre l'autre. » (Lamartine, *Hist. des Girondins,* t. II.)

tières étaient suspects de conjuration contre la patrie; que, si au 1er janvier 1792 ils étaient encore en état de rassemblement hostile, ils seraient traités en conspirateurs et punissables de mort; enfin elle arrêta que les ecclésiastiques réfractaires seraient tenus de prêter le serment civique sous peine d'être privés de leurs pensions, et passibles d'une détention dans le cas où des troubles religieux surviendraient dans leurs communes. Le roi sanctionna le premier décret; il opposa son *véto* aux deux autres. Il se prononça néanmoins avec force contre l'émigration; mais la cour mettait tout son espoir dans l'Europe, et fut le foyer des intrigues ourdies contre l'Assemblée. Mal inspirée par sa haine pour la constitution et ses principaux auteurs, elle eut le tort de retirer toute sa confiance aux constitutionnels, lorsque seuls ils se dévouaient pour la défendre; c'est ainsi qu'elle porta le girondin Pétion à la mairie, de préférence à La Fayette, et qu'elle ouvrit l'entrée de la commune de Paris aux hommes de la multitude.

Décret sur l'obligation du serment civique. 30 octobre 1791.

L'irritation nationale était alors particulièrement excitée par la conduite des princes des États limitrophes, qui accueillaient avec faveur les émigrés et favorisaient les attroupements militaires. On voulait faire prendre à Louis XVI contre eux un engagement solennel, et Isnard termina un discours, prononcé dans ce but à la tribune, par ces paroles emphatiques et fougueuses : « Disons à l'Europe que, si les cabinets engagent les « rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre à mort contre les « rois; disons-lui que tous les combats que se livrent « les peuples par ordre des despotes ressemblent aux « coups que deux amis, excités par un instigateur perfide, se portent dans l'obscurité. Si la clarté du jour « vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'embrassent, « et châtient celui qui les trompait; de même si, au

« moment où les armées ennemies lutteront avec les « nôtres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, « les peuples s'embrasseront à la face des tyrans dé- « trônés, de la terre consolée et du Ciel satisfait. » La mesure proposée fut décrétée avec transport et à l'unanimité; Louis XVI l'approuva. « Si mes représentations « ne sont pas écoutées, dit-il, il ne me restera qu'à proposer la guerre. » L'Assemblée vota vingt millions pour cet objet; cent cinquante mille hommes furent levés; on forma trois armées, établies sur les frontières du Nord et de l'Est, et on leur donna pour chefs Rochambeau, Lukner et La Fayette. Les princes émigrés furent en même temps décrétés d'accusation, et Monsieur déclaré déchu de ses droits à la régence. L'Autriche, gouvernée alors par le prince de Kaunitz, principal ministre, répondit à ce décret en ordonnant au maréchal de Bender de soutenir l'électeur de Trèves s'il était attaqué, et exigea la réintégration des princes allemands autrefois *possessionnés* en Alsace : elle voulait le rétablissement de la féodalité dans cette province, ou la guerre.

Préparatifs pour la guerre et formation de trois armées.

L'Assemblée législative accusait alors le ministère de faiblesse et de mauvaise volonté, et une intrigue ayant fait sacrifier à Bertrand de Molleville, ministre de la marine, justement suspect, le ministre de la guerre Narbonne, sincèrement attaché à la Constitution, il s'ensuivit une dissolution totale du conseil et le renvoi du ministre des affaires étrangères Delessart devant la haute cour d'Orléans. Le roi, pressé par les circonstances, forma un ministère girondin, dont les membres les plus remarquables furent le général Dumouriez et Roland. Le premier, habitué dès sa jeunesse à l'intrigue, voulait parvenir à tout prix; il était audacieux, léger, sans conviction politique, mais doué d'un coup d'œil rapide et sûr, d'un génie actif et fécond en ressources. Le second

Ministère girondin. Mars 1792.

joignait l'austérité des mœurs à une grande simplicité dans les manières; mais il avait peu d'étendue dans l'esprit et se laissait dominer par sa femme : celle-ci obéissait elle-même à un dangereux enthousiasme; elle fut l'âme et le conseil de la Gironde.

La première mesure du nouveau ministère fut relative à la guerre. L'empereur Léopold était mort; François II, roi de Bohême et de Hongrie, allait lui succéder à l'empire, et son élévation ne changea rien à la politique autrichienne par rapport à la France. Le prince de Kaunitz exigea, au nom de sa cour, la restitution des biens de l'Église au clergé, des terres de l'Alsace aux princes allemands, et du comtat Venaissin au pape. Tel était l'ultimatum de l'Autriche. Louis XVI y répondit en proposant la guerre, et l'Assemblée la décida. L'invasion de la Belgique, occupée par les Prussiens, fut résolue, et Rochambeau eut ordre de l'entreprendre; mais les deux premières colonnes d'invasion furent saisies de terreur panique à l'aspect de l'armée prussienne et prirent la fuite. Rochambeau se démit du commandement, et la guerre prit un caractère défensif. Deux armées couvraient nos frontières du Nord et de l'Est sous La Fayette et Lukner; l'armée de La Fayette s'étendait de la mer à Longwy, celle de Lukner de la Moselle au Jura.

Guerre déclarée contre l'Autriche. Avril 1792.

Premiers revers.

Le premier revers de nos armes excita de vives inquiétudes et souleva de violents mécontentements. La cour fut accusée de complicité avec l'ennemi, et l'Assemblée se mit en permanence; elle ordonna le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, portée par lui de dix-huit cents hommes à six mille, et rendit deux décrets contraires aux vœux du roi : l'un exilait les prêtres qui refusaient le serment, l'autre établissait un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Les ministres supplient le roi d'ôter toute espérance au clergé opposant

en admettant auprès de lui des prêtres assermentés ; leurs efforts sont inutiles, et une scission éclate à ce sujet dans le ministère. Roland écrit à Louis XVI une lettre inconvenante et dure sur ses devoirs constitutionnels, et l'exhorte à se faire franchement le roi de la Révolution ; cette lettre blesse le monarque et décide la dissolution du cabinet ; les ministres girondins sont renvoyés, et peu de jours après, les deux décrets sont rejetés par le roi. L'Assemblée déclare aussitôt que trois membres du ministère, Roland, Servan et Clavière, emportent les regrets de la nation. Lettre de Roland au roi.

Le nouveau ministère est choisi parmi les feuillants, qui ne comptaient dans leurs rangs que des hommes suspects à la multitude par la modération de leurs principes et odieux à la cour par leur attachement à la Constitution ; ils manquaient de force, et le roi, qui reconnaissait leur faiblesse et leur impuissance, n'espérant plus que dans l'intervention de l'Europe, chargea Mallet-Dupan d'une mission secrète auprès des princes coalisés. Les partisans de la monarchie constitutionnelle, à la tête desquels étaient Lally et Malouet, tentent un dernier effort pour arrêter le flot révolutionnaire ; Duport, Lameth, Barnave et La Fayette essayent de rétablir l'autorité du roi ; La Fayette écrit à l'Assemblée, lui dénonce les jacobins comme les fauteurs de tous les désordres, et la conjure de ne prendre pour le salut public que des mesures légales : cette lettre n'a d'autre effet que d'ébranler le crédit du général. Les partis se divisent de plus en plus, tout espoir de conciliation s'évanouit ; chacun d'eux cherche à vaincre par des voies funestes : la cour compte sur l'Europe pour ressaisir la puissance, et la Gironde a recours à la multitude pour établir la sienne. Chabot, Santerre et le marquis de Saint-Hurugue excitent les faubourgs ; l'anniversaire du Jeu de Paume approche, et une formidable insurrection se prépare. Ce jour-là, 20 juin, trente Ministère feuillant. Juin 1792.

Le peuple aux Tuileries. 20 juin 1792

mille hommes armés de piques descendent des faubourgs et marchent vers le lieu des séances de l'Assemblée où leur chef prononce un discours menaçant; son hideux cortége défile ensuite dans la salle, en chantant le sanguinaire refrain *Ça ira* et au cri de *Vivent les sans-culottes, à bas le veto!* Santerre et Saint-Hurugue le conduisent ensuite aux Tuileries, dont la populace ébranle les portes : le roi les fait ouvrir, et se présente presque seul aux insurgés. Sommé par eux de sanctionner les deux décrets, il résiste avec un admirable courage; mais il n'ose refuser le bonnet rouge qu'on lui présente au bout d'une pique, et il le met sur sa tête, aux applaudissements de la populace. Pétion, maire de Paris, n'avait rien fait pour prévenir l'insurrection : il feignait de l'ignorer lorsque déjà depuis plusieurs heures Louis XVI et sa famille étaient exposés dans leur palais aux plus indignes traitements : il arrive enfin, et harangue la multitude, qui s'écoule sans résistance, satisfaite pour cette fois d'avoir impunément outragé la majesté royale.

Les constitutionnels, indignés, supplient le roi de leur accorder sa confiance et d'accepter leur appui; le duc de La Rochefoucauld-Liancourt lui propose de le conduire à Rouen, où il commande, et La Fayette le conjure de venir se mettre à la tête de son armée; mais la fatalité aveugle l'infortuné monarque : il refuse. La Fayette accourt à Paris; il demande à l'Assemblée la destruction de la secte jacobine et la punition des auteurs du 20 juin; mais l'Assemblée ne l'invite aux honneurs de la scéance qu'après avoir délibéré si elle ne le traduirait pas en accusation comme déserteur de son poste. La Fayette compte sur la garde nationale pour fermer les clubs, et les gardes nationaux ne répondent point à son appel; il retourne alors à son armée après avoir perdu son influence et sa popularité.

Les souverains étrangers rassemblaient toujours des

masses formidables sur nos frontières, et la division des partis à l'intérieur rendait la situation du royaume de plus en plus alarmante : le roi était en butte, dans les débats de l'Assemblée, aux plus violentes invectives; déjà la question de la déchéance était agitée, lorsque le 5 juillet l'Assemblée déclare *la patrie en danger :* tous les citoyens en état de porter les armes sont mis en activité; on distribue des piques; on enrôle des bataillons de volontaires; un camp se forme à Soissons; l'exaltation révolutionnaire est à son comble, et s'accroît encore par l'arrivée des fédérés marseillais à Paris. Pétion devient l'objet de l'adoration du peuple, et à l'anniversaire du 14 juillet le seul cri de la fédération est : *Pétion ou la mort!* Le club des Feuillants est fermé ; on casse les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, qui faisaient la force de la bourgeoisie; la ligne et les Suisses sont éloignés : tout se prépare pour une catastrophe.

Manifeste du duc de Brunswick.

L'armée ennemie s'était ébranlée; le duc de Brunswick, précédé d'un foudroyant manifeste, s'avançait à la tête de soixante-dix mille Prussiens et de soixante-huit mille Autrichiens, Hessois ou émigrés. Ce manifeste renfermait d'effroyables menaces contre Paris et contre toutes les villes qui auraient l'audace de se défendre; il irrite les populations, et produit un soulèvement général. Dans Paris, le parti populaire veut sur-le-champ annuler l'autorité du roi : Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine et l'infâme Marat haranguent la multitude, et échauffent son délire; le 3 août le maire Pétion se présente à l'Assemblée, et demande la déchéance du roi au nom de la commune et des sections. Cette pétition est renvoyée à une commission de douze membres. On discute, peu de jours après, la mise en accusation de La Fayette ; il est absous à une faible majorité. Le peuple insulte ceux qui ont voté en sa faveur; les scènes de désordre se multiplient, et les insur-

gés fixent l'attaque des Tuileries au matin du 10 août.

Agitation populaire. Attaque des Tuileries. Chute de la monarchie. 10 août 1792.

Le faubourg Saint-Antoine, où les jacobins se rendent en cortége, est le centre de l'insurrection ; là on décide de consigner Pétion, pour le soustraire à toute responsabilité, et de substituer au conseil de la commune une municipalité insurrectionnelle : les agitateurs se rendent en même temps dans les casernes des fédéres marseillais et bretons. Instruite de ces dispositions menaçantes, la cour avait mis le château en état de défense ; l'intérieur était gardé par huit à neuf cents Suisses et par une troupe de gentilshommes armés d'épées et de pistolets ; plusieurs bataillons de gardes nationaux, et entre autres ceux des quartiers des Filles-Saint-Thomas et des Petits-Pères, connus par leurs sentiments royalistes, occupaient les cours et les postes extérieurs ; mais un coup funeste ébranle leur résolution : Mandat, leur commandant général, est appelé devant le nouveau conseil de la commune pour rendre compte de sa conduite, et la multitude l'égorge sur les degrés de l'hôtel de ville. Le brasseur Santerre lui succède aussitôt dans son commandement, et la cour se voit privée d'un de ses plus fermes défenseurs. Les insurgés, excités surtout par le redoutable Danton, s'avançaient en plusieurs colonnes, et tournaient leurs canons contre le château ; le roi, avec la douleur empreinte sur le visage, passe les troupes en revue ; mais dans les rangs de la garde nationale les cris de *Vive le roi !* sont couverts par ceux de *Vive Pétion ! à bas le veto, à bas le traître !* Le procureur syndic Rœderer s'avance alors vers les insurgés, et leur lit l'article de la loi qui enjoignait de repouser la force par la force ; la garde nationale le seconde faiblement, et les insurgés redoublent d'audace. Rœderer rentre au château, et déclare à la famille royale qu'il n'y a plus de sûreté pour elle que dans le sein de l'Assemblée législative : « Allons, monsieur », dit la reine au roi en lui présentant un pistolet, « voici

le moment de vous montrer. » Louis XVI garde le silence ; peu de moments après il donne le signal du départ, et se rend à la salle de l'Assemblée au milieu des vociférations de la populace. Vergniaud présidait ; le roi prend place à côté de lui ; mais Chabot ayant rappelé que l'Assemblée ne pouvait délibérer en présence du roi, Louis XVI et toute sa famille passèrent derrière le président, dans la loge obscure du *Logographe*.

La cause du combat ne subsistait plus depuis le départ du roi pour l'Assemblée ; il s'engagea cependant une lutte furieuse entre les Suisses et les assaillants, dont les Marseillais et les Bretons formaient l'avant-garde : l'audacieux Westermann, ancien adjudant-sous-officier, dirige l'attaque. Les Suisses, qu'une première décharge rend maîtres du Carrousel, sont refoulés par la multitude, dispersés et exterminés. Ce fut là le dernier jour de la monarchie. La nouvelle municipalité vint faire reconnaître ses pouvoirs dans l'Assemblée, et termina sa harangue en demandant la déchéance du roi et une Convention nationale. Vergniaud répondit en proposant la convocation d'une assemblée extraordinaire, la destitution des ministres et la suspension du roi. Ces mesures furent approuvées : on rappela au pouvoir les ministres girondins. L'infortuné Louis XVI fut conduit au Temple avec sa famille, et l'on désigna le 20 septembre pour l'ouverture de l'Assemblée qui devait prononcer sur les destinées de la nation.

La famille royale au Temple.

L'armée ennemie approchait, et la guerre civile était à craindre. La Fayette aima mieux renoncer à son commandement que soutenir à l'intérieur des luttes sanglantes ; il quitta son armée, et passa la frontière avec Bureau de Pusy, Latour-Maubourg et Alexandre de Lameth : reconnu par des postes autrichiens, il fut arrêté, et l'empereur le fit enfermer à Magdebourg, puis à Olmutz, au mépris du droit des gens. Là il déploya un noble cou-

Captivité de La Fayette à Olmutz.

rage pendant quatre années d'une captivité cruelle : sa délivrance fut mise au prix de quelques rétractations; il resta dans les fers plutôt que de renier les principes au triomphe desquels il avait voué sa fortune et sa vie.

Le parti vainqueur au 10 août procédait dans Paris à l'établissement de ses pouvoirs par les moyens les plus violents : il fit abattre toutes les statues des rois, abrogea le directoire départemental, abolit les conditions exigées par la loi pour devenir citoyen actif, et ouvrit ainsi un dangereux accès à la multitude dans le gouvernement; enfin le même parti demanda à l'Assemblée l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour juger ceux qu'il nommait les conspirateurs du 10 août. Ce tribunal fut établi; mais sa justice parut trop lente à la terrible commune, docile aux inspirations de Marat, Panis, Sergent, Jourdeuil, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Talien, et dominée surtout par le fougueux et formidable Danton, récemment appelé au ministère de la justice et surnommé le *Mirabeau* de la populace.

Invasion étrangère. Août 1792. Les Prussiens, soutenus par trente-six mille Autrichiens et dix mille Hessois, menaçaient la frontière du nord; six mille émigrés français, sous le prince de Condé, marchaient de concert avec eux contre la France. L'armée de Sedan était sans chef, et l'invasion des ennemis fut rapide. Longwy, investi par eux, capitule; Verdun est bombardé; de là le chemin est ouvert jusqu'à Paris : l'effroi règne dans la capitale, et déjà dans le conseil exécutif il est question de se replier derrière la Loire. Danton soutient avec raison que la France est dans Paris qu'il faut s'y maintenir à tout prix, et il termine par ces paroles sinistres : « Mon avis est que, pour confondre les « agitateurs et pour arrêter l'ennemi, il *faut faire peur* « *aux royalistes.* »

De nombreuses incarcérations sont sur-le-champ ordonnées et faites par la commune; les prisonniers sont choisis

dans les classes dissidentes de la noblesse et du clergé ; des régiments partent pour la frontière. Des bruits sourds glacent les esprits : la commune s'agite, et des mesures y sont prises sur-le-champ pour la levée en masse des citoyens. Vergniaud s'y présente, et prononce ces paroles : « Il paraît que le plan de l'ennemi est de marcher « droit sur la capitale, en laissant les places fortes der- « rière lui. Eh bien ! ce projet fera notre salut et sa « perte. Nos armées, trop faibles pour lui résister, se- « ront assez fortes pour le harceler sur ses derrières ; et « tandis qu'il arrivera poursuivi par nos bataillons, il « trouvera en sa présence l'armée parisienne rangée en « bataille sous les murs de la capitale ; et, enveloppé de « toutes parts, il sera dévoré par cette terre qu'il aura pro- « fanée... Parisiens, c'est aujourd'hui qu'il faut déployer « une grande énergie ! Pourquoi les retranchements du « camp ne sont-ils pas plus avancés ? où sont la bêche, « la pioche qui ont élevé l'autel de la fédération et ni- « velé le Champ de Mars ? Vous avez chanté et célébré « la liberté ; il faut la défendre ! Nous n'avons plus à « renverser des rois de bronze, mais des rois vivants et « armés de leur puissance. Je demande donc que l'As- « semblée nationale donne le premier exemple, et en- « voie douze commissaires, non pour faire des exhorta- « tions, mais pour travailler eux-mêmes et piocher de « leurs mains à la face de tous. » Cette proposition est adoptée tout d'une voix. Danton succède à Vergniaud, et propose de nouvelles mesures : tandis qu'il parle, la générale se fait entendre, on tire le canon. « Ce canon « que vous entendez, » s'écrie le fougueux orateur, « ce « n'est point le canon d'alarme, c'est le pas de charge sur « nos ennemis. Que faut-il pour les vaincre et les atter- « rer ? de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'au- « dace. »

La nouvelle de la prise de Verdun arrive à Paris dans

la nuit du 1er au 2 septembre, et y répand la stupeur. La commune saisit cet instant pour accomplir ses exécrables projets ; le tocsin sonne, les barrières se ferment, et les massacres des prisons commencent. Pendant trois jours, les nobles et les prêtres, récemment enfermés à l'Abbaye, à la Conciergerie, aux Carmes et à la Force, sont égorgés par trois cents meurtriers, au milieu d'une hideuse parodie des formes juridiques. Là se multiplient, de la part des victimes, des traits d'une noble résignation et du plus héroïque dévouement, et, de la part des bourreaux les actes du plus atroce délire. Habiles à inventer des tortures morales pour ceux même que leurs bras ne peuvent atteindre, ils font d'horribles saturnales autour du Temple, et présentent aux fenêtres de cette prison royale, sous les yeux de la reine, la tête sanglante de son amie, l'infortunée princesse de Lamballe. L'Assemblée veut arrêter les massacres, mais elle est impuissante. Le maire Pétion est suspendu de ses fonctions ; les bons citoyens gémissent épouvantés, et la commune seule règne dans Paris. Ces horribles scènes firent un tort immense à la cause de la révolution ; le châtiment en retomba plus tard sur leurs auteurs féroces, et parmi eux l'on reconnut avec horreur le ministre gardien spécial de la justice et des lois, le démagogue Danton !

Massacre des prisons, 2 septembre 1792.

Les Prussiens avançaient toujours : Dumouriez, nommé au commandement de l'armée sur la Moselle, se jette, par une inspiration de génie, dans la forêt de l'Argonne, seule position où il pût arrêter l'ennemi ; là il établit ses principales forces à Grand-Pré et aux Islettes, et il écrit à l'Assemblée : *J'attends les Prussiens ; le camp de Grand-Pré et celui des Islettes sont les Thermopyles de la France ; mais je serai plus heureux que Léonidas.* Les Prussiens sont en effet obligés de suspendre leur marche ; mais une faute commise par Dumouriez le contraint lui-même d'abandonner sa position et de se replier dans le

Dumouriez arrête les Prussiens dans l'Argonne.

camp de Sainte-Menehould, où il concentre ses forces et reçoit les renforts que lui amènent Beurnonville et Kellermann ; son armée s'élève à soixante-dix mille hommes. Le 20 septembre l'armée prussienne attaque Kellermann à Valmy, dans l'intention de couper la retraite à l'armée française, dont la contenance belliqueuse intimide le duc de Brunswick ; l'action se réduit à une vive canonnade qui se prolonge jusqu'au soir, et l'honneur de la journée reste aux Français. Ce premier succès, peu important d'ailleurs, anime notre armée, et lui donne confiance en elle-même ; il étonne l'ennemi, à qui les émigrés avaient parlé de cette campagne comme d'une promenade militaire. Le duc de Brunswick était sans magasins, et la saison devenait mauvaise : il promet de se retirer si les Français rétablissent le roi constitutionnel sur son trône. Le conseil exécutif répond qu'il ne peut écouter aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient évacué le territoire de la France. Brunswick ordonne la retraite ; elle commence à s'effectuer le 30 septembre. Les Français rentrent dans Verdun et Longwy, et l'ennemi repasse le Rhin à Coblentz. D'autres succès, sur différents points, avaient marqué cette campagne. Custine, sur le Rhin, s'était emparé de Trèves, de Spire et de Mayence ; Montesquiou avait envahi la Savoie, Anselme le comté de Nice : nos armées reprenaient partout l'offensive, et ramenaient la victoire.

Bataille de Valmy. 20 septembre 1792.

Retraite de l'armée prussienne. 30 septembre 1792.

LIVRE II.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE JUSQU'AU CONSULAT.

CONVENTION NATIONALE. — RÈGNE DE LA TERREUR. — VICTOIRES DES ARMÉES FRANÇAISES. — CONQUÊTE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE, DE LA SUISSE ET DE L'ITALIE. — RÉACTION DU PARTI MODÉDÉ ET ROYALISTE. — GOUVERNEMENT DIRECTORIAL. — ANARCHIE. — DÉFAITES. — EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — CHUTE DU DIRECTOIRE.

20 septembre 1792 — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture de la Convention nationale à la chute des girondins. 20 septembre 1792 — 2 juin 1793.

Ouverture de la Convention nationale.

L'Assemblé législative s'était dissoute elle-même ; celle qui lui succéda ouvrit ses séances le 20 septembre 1792, et prit le nom de *Convention nationale :* son premier acte fut d'abolir la royauté et de proclamer la république; elle déclara ensuite qu'elle daterait de l'an 1er de la république française. Ces mesures furent décrétées par un vote unanime ; mais bientôt les deux partis qui s'étaient divisés à la fin de la législative recommencèrent une guerre acharnée dont l'issue fut mortelle à l'un et à l'autre. Ces partis étaient celui des *girondins*, qui siégeaient à droite dans l'Assemblée, et celui des *montagnards*, qui occupaient la crête de la gauche, d'où leur vint le nom sous lequel ils furent désignés. Les premiers auraient désiré un régime légal et les formes d'un gouvernement constitutionnel dans la république, objet

La république est proclamée. 20 septembre 1792. Partis dans l'Assemblée.

de leurs vœux, et qu'ils avaient établie : ils mesuraient avec inquiétude l'abîme ouvert devant eux, et après avoir eux-mêmes déchaîné la multitude contre le trône, ils s'efforçaient de la contenir ; ils auraient voulu, vaine espérance ! qu'elle désarmât et qu'elle abdiquât entre leurs mains. Les montagnards, moins éclairés, moins éloquents que les girondins, étaient plus audacieux, et nullement scrupuleux sur le choix des moyens ; la démocratie la plus extrême leur semblait le meilleur des gouvernements : ils avaient pour chefs principaux Danton, Robespierre et Marat. Ces deux derniers surtout étaient particulièrement et avec raison en horreur aux girondins : Robespierre, doué de talents médiocres, mais dévoré d'envie et d'ambition, s'était jusque-là tenu à part, se prononçant soit dans la Constituante soit aux Jacobins, où il régnait, soit enfin à la Convention, contre tous ceux qui tour à tour y avaient obtenu l'ascendant ; il aspirait au premier rang, et, associant la cause de sa vanité aux passions populaires, il triomphait de toute supériorité en la frappant du nom, odieux alors, d'aristocratie et de privilége ; il se distinguait aux yeux de la multitude par les apparences d'un patriotisme austère, et la captivait en lui prodiguant les biens des vaincus et leur sang. Marat, fanatique furieux, s'était fait l'apôtre du meurtre dans ses discours et dans son infâme journal *l'Ami du peuple :* il prêchait le recours à la dictature, pour combattre les ennemis de la révolution, et l'extermination en masse pour s'en défaire. Ces deux chefs, dignes l'un de l'autre, laissaient déjà loin derrière eux Danton et ses partisans, qui auraient préféré, dans la carrière du meurtre, s'arrêter aux massacres de septembre. Les girondins l'emportaient dans l'Assemblée sur leurs rivaux, et les départements leur étaient favorables ; mais la commune de Paris était dévouée aux montagnards, qui disposaient par elle et par les jacobins des sections et des faubourgs.

Un troisième parti, sans opinion prononcée et sans système, flottait entre les deux autres : c'était celui de la *plaine* ou du *marais*. Il était composé d'hommes pour la plupart bien intentionnés, mais dépourvus de caractère; ils votèrent pour la Gironde, et lui donnèrent la majorité aussi longtemps qu'ils furent sans alarmes pour eux-mêmes; la peur les jeta ensuite dans les rangs opposés.

Les girondins, et entre autres le marseillais Barbaroux, accusèrent Robespierre de viser à la tyrannie; cette accusation, mal soutenue, retomba sur Marat, qui chaque jour préconisait les massacres : il voulut se justifier; son aspect à la tribune excita un mouvement d'horreur; et lorsque cet homme atroce, restant imperturbable, eut dit : « J'ai dans cette assemblée un grand nombre d'ennemis personnels, » — *Tous! tous!* fut le cri général; et cependant cette attaque n'eut pas de suite. Elle fut reprise quelques jours plus tard contre Robespierre. *Personne*, avait-il dit, *n'osera m'accuser en face!* — *Moi!* s'écria Louvet; et, courant à la tribune, il foudroya Robespierre par l'improvisation la plus éloquente, faisant précéder chaque nouvelle énumération de griefs par cette redoutable formule : *Robespierre, je t'accuse*. Le tyran futur eût été vaincu ce jour-là; mais il demanda une semaine pour préparer sa défense, et l'ordre du jour termina cette lutte. C'est ainsi que les girondins, par leurs attaques, grandissaient eux-mêmes l'importance de leurs adversaires; ils ne sentaient pas qu'ils devaient les vaincre et les écraser, sous peine de périr eux-mêmes. Impuissants contre la commune, ils abandonnèrent encore à leurs ennemis le club des Jacobins, et irritèrent la population de Paris en demandant que la garde de l'Assemblée fût confiée à un corps tiré des départements. De là leur vint le nom de *fédéralistes*, avec le reproche de vouloir soulever la province contre la capitale, tandis que les mon-

tagnards faisaient décréter l'unité et l'indivisibilité de la république.

Nos armes triomphaient en Belgique. Le général Clairfait avait rejoint l'archiduc Albert devant Mons, et leurs armées réunies couvraient les hauteurs qui portent les villages de Jemmapes, Cuesmes et Berlaimont. La position des Autrichiens, défendue par de nombreux abatis, des pentes rapides, des bois, quatorze redoutes et une artillerie puissante, semblait inexpugnable; leur cavalerie, postée dans l'intervalle des coteaux, surtout entre Jemmapes et Cuesmes, se tenait prête à fondre sur nos colonnes aussitôt que le feu des batteries les aurait ébranlées. Dumouriez forme son armée en demi-cercle parallèlement à l'ennemi : les généraux Ferrand et Beurnonville commencent l'attaque par les ailes. La gauche des Français fait fléchir l'ennemi, et aussitôt Dumouriez porte le centre en avant contre Jemmapes. Son infanterie s'avance en colonnes serrées sous un feu meurtrier; mais alors la cavalerie autrichienne s'ébranle : à ce mouvement une brigade française recule, et découvre, sur la droite, le flanc de nos colonnes. L'attaque allait échouer lorsque le jeune Baptiste Renard, simple domestique de Dumouriez, s'élance, signale le danger, et ramène la brigade à l'ennemi. Déjà l'alarme avait gagné les bataillons de l'attaque du centre, et ils tourbillonnaient sous le feu des batteries; mais le duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans, les rallie, il forme autour de lui une troupe d'élite, et rétablit le combat. Dumouriez court à la droite au moment où l'intrépide Dampierre s'élançait dans une redoute autrichienne; il rassemble quelques bataillons épars, repousse la cavalerie ennemie, et, entonnant *la Marseillaise* à la tête de ses bataillons, il fond sur les retranchements des Autrichiens, les renverse, et enlève le village du Cuesme. La bataille était gagnée; les Autrichiens furent rejetés au delà de la Roër, et le général vainqueur

Victoire de Dumouriez à Jemmapes. 6 novembre 1792.

Conquête de la Belgique.

entra le 14 à Bruxelles, tandis que ses lieutenants s'emparaient de Namur et d'Anvers : la Belgique entière fut soumise.

Dès lors commencèrent les divisions entre Dumouriez vainqueur et les jacobins. Ceux-ci fondirent sur les provinces conquises comme sur leur proie. Les Flamands, las du joug des Autrichiens, avaient reçu les Français avec enthousiasme et comme des libérateurs : les jacobins les aliénèrent en les frappant de réquisitions et en les livrant à une odieuse anarchie. Dumouriez, indigné, se rendit à Paris dans le double but de réprimer leurs violences et de sauver Louis XVI : ses efforts furent impuissants.

L'infortuné monarque languissait depuis quatre mois dans la tour du Temple, avec la reine, ses deux enfants, et sa vertueuse sœur madame Élisabeth, partageant ses moments entre la lecture et l'éducation du Dauphin. La commune exerçait sur ces captifs une surveillance cruelle, et les abreuvait d'amertume. La discussion sur le procès du roi s'ouvrit dans la Convention le 23 novembre ; les principales charges contre Louis XVI résultaient de papiers trouvés aux Tuileries, dans une armoire de fer, dont le secret avait été indiqué au ministre Roland. Là furent découverts les complots de la cour contre la révolution, ainsi que les arrangements avec Mirabeau et le général Bouillé. Enfin d'autres papiers, trouvés dans les bureaux de la liste civile, semblaient établir que Louis n'était pas resté toujours étranger aux mouvements tentés par l'Europe en sa faveur. Mais, comme roi, la Constitution le déclarait inviolable ; d'ailleurs il était déchu, et n'aurait pu être condamné qu'au mépris de toutes les lois, pour des actes antérieurs à sa déchéance. Les montagnards sentaient eux-mêmes l'illégalité de la procédure dirigée contre lui. Robespierre, en demandant sa mort, repoussa les formes comme mensongères, et ne fit valoir, avec Saint-Just, que la raison d'État : « Que ne doivent pas craindre

« parmi nous, dit ce dernier, les bons citoyens amis « de la liberté, en voyant la hache trembler dans vos « mains, et un peuple dès le premier jour de sa liberté « respecter le souvenir de ses fers! »

La Montagne (1), en poursuivant avec acharnement la condamnation du roi, voulait abattre la Gironde, qui avait hautement manisfesté le désir de le sauver. La grande majorité de l'Assemblée persista dans l'intention de soumettre ce grand procès à des formes juridiques; et Louis XVI, déjà séparé de sa famille, parut en accusé devant la Convention, qu'il ne récusa point. Sa contenance fut ferme et noble, ses réponses précises, touchantes et presque toujours victorieuses. Reconduit au Temple, il demanda un défenseur, et indiqua Target et Tronchet. Le premier refusa; le vénérable Malesherbes s'offrit à sa place, et écrivit à la Convention ces paroles mémorables : « J'ai été appelé deux fois au conseil de celui « qui fut mon maître dans le temps que cette fonction était « ambitionnée par tout le monde; je lui dois le même « service lorsque c'est une fonction que bien des gens « trouvent dangereuse. » On lui accorda sa demande, dont Louis XVI fut profondément touché. Lorsqu'il le vit, il le serra dans ses bras, et lui dit, les larmes aux yeux : « Vous exposez votre vie, et vous ne sauvez « pas la mienne. » Malesherbes, tenant les mains du roi pressées sur ses lèvres et les baignant de larmes, se dit heureux encore de pouvoir lui consacrer un reste de vie; puis il essaya de rendre à l'auguste captif l'espérance dans la justice de ses juges et dans la pitié de ses persécuteurs. « Non, non, répondit le roi, il me feront mourir, « j'en suis sûr; ils en ont le pouvoir et la volonté; n'im- « porte, occupons-nous de mon procès comme si je de-

Procès de Louis XVI.

(1) On appelait *la Montagne* le parti des montagnards, et *la Gironde* celui des girondins. Voyez ci-dessus page 276.

« vais le gagner ; et je le gagnerai en effet, puisque la mé-
« moire que je laisserai sera sans tache. »

Tronchet et Malesherbes s'occupèrent aussitôt de sa défense, et s'adjoignirent Desèze, avocat de Bordeaux établi à Paris.

Depuis que son procès était commencé, Louis XVI, séparé de sa famille par l'ordre de la Convention, et tenu au secret, ne pouvait plus communiquer avec aucun des êtres qui lui étaient si chers. Leurs souffrances, leurs périls et leur amour étaient sans cesse présents à sa pensée. Le 19 décembre il dit, à l'heure du déjeuner, à Cléry, son unique serviteur, devant les quatre municipaux de garde : « Il y a quatorze ans, vous fûtes plus matinal qu'aujourd'hui. » Un sourire triste révéla à Cléry le sens de ces paroles. « C'est le jour, poursuivit le
« roi, où naquit ma fille ! Aujourd'hui, son jour de
« naissance, être privé de la voir ! » Des larmes mouillèrent ses yeux : les municipaux gardèrent le silence, et semblèrent respecter ce souvenir des jours heureux, qui traversait sa prison pour le rendre plus sombre (1).

Le lendemain, Louis XVI écrivit un testament, pages sublimes d'une âme chrétienne prête à paraître devant son Dieu : il y léguait sa reconnaissance à ses serviteurs, son pardon à ses ennemis. « Je pardonne, dit-il, de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun motif, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui, par un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal... Je le prie de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfants, ma sœur, qui souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce s'ils viennent à me perdre et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable... Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi,

(1) Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. V.

de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi... »

Le roi fut conduit une seconde fois à la Convention, et parut à la barre accompagné de ses défenseurs. Desèze lut la défense, et termina son plaidoyer pathétique par ces paroles solennelles et vraies : « Louis, monté sur le « trône à vingt ans, y porta l'exemple des mœurs, la jus-« tice et l'économie ; il n'y porta aucune passion corrup-« trice ; il fut l'ami constant du peuple. Le peuple voulut « qu'un impôt désastreux fût détruit, Louis le détruisit ; le « peuple voulut l'abolition de la servitude, Louis l'abolit ; « le peuple sollicita des réformes, il les fit ; le peuple vou-« lut changer ses lois, il y consentit ; le peuple voulut que « des millions de Français recouvrassent leurs droits, il « les leur rendit ; le peuple voulut la liberté, il la lui don-« na. On ne peut pas disputer à Louis la gloire d'avoir été « au-devant du peuple par ses sacrifices ; et c'est lui « qu'on vous a proposé... Citoyens, je n'achève pas, je « m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre « jugement et que le sien sera celui des siècles. »

Louis XVI sortit avec ses défenseurs, et aussitôt un violent orage s'élève dans l'assemblée. Lanjuinais, indigné, s'élance à la tribune, et demande l'annulation de la procédure ; il s'écrie que le temps des hommes féroces est passé ; qu'il ne faut pas déshonorer l'Assemblée, en lui faisant juger Louis XVI ; que personne n'en a le droit en France ; que si l'Assemblée veut agir comme corps politique elle ne peut prendre que des mesures de sûreté contre le ci-devant roi ; mais que si elle agit comme tribunal elle est hors de tous les principes ; car c'est faire juger le vaincu par le vainqueur lui-même, puisque la plupart des

membres présents se sont déclarés les conspirateurs du 10 août. A ce mot, il s'élève un tumulte épouvantable; de toutes parts on crie : « A l'ordre ! à l'Abbaye ! » Lanjuinais intrépide et calme, ajoute : « Plutôt mourir mille fois « que de condamner contre toutes les lois le tyran même « le plus abominable ! » Une foule d'orateurs succèdent à Lanjuinais. Saint-Just enflamme la haine des ennemis de l'infortuné prince en le représentant, avec une douceur hypocrite, sous les plus odieuses couleurs. Rabaud-Saint-Étienne, ministre protestant, qui déjà s'était honorablement distingué comme membre de la Constituante, s'indigne à son tour de l'accumulation de pouvoirs qu'exerce la Convention. « Quant à moi, dit-il, je suis las de ma « portion de despotisme ; je suis bourrelé de la tyrannie « que j'exerce pour ma part, et je soupire après le mo- « ment où vous aurez créé un tribunal qui me fasse per- « dre les formes et la contenance d'un tyran... Vous « cherchez des raisons politiques ; ces raisons sont dans « l'histoire... Le peuple de Londres, qui avait tant pressé « le supplice du roi, fut le premier à maudire ses juges et « à se prosterner devant son successeur... Il courut as- « sister à leur supplice... Peuple de Paris, parlement de « France, m'avez-vous entendu ? » Le sombre Robespierre parut alors, et dit, plein de fiel et de colère : « La dernière preuve de dévouement que nous devons à la « patrie, c'est d'étouffer en nos cœurs tout mouvement « de sensibilité. » Il se répand en invectives et en perfides insinuations contre les députés de la Gironde, qui dans ce moment critique gardent un prudent silence; pour lui, il dira toute sa pensée : il demande que Louis XVI soit condamné, il veut que son sang soit répandu.

Ces débats orageux se prolongent trois jours; enfin Vergniaud prend la parole, Vergniaud, le plus grand orateur du parti girondin : on l'écoute dans un profond

silence. Il se prononce pour l'appel au peuple; il repousse avec énergie les perfides insinuations de Robespierre; il prédit tous les dangers qui résulteront pour la France d'une condamnation précipitée : « Les puissances, dit-il, « n'attendent que ce dernier prétexte pour fondre toutes « ensemble sur la France : on les vaincra sans doute, « l'héroïsme des soldats français en est un sûr garant; « mais la victoire même demandera un surcroît de dé- « penses et d'efforts... Quelle reconnaissance vous devra « la patrie pour avoir fait couler des flots de sang de « plus sur le continent et sur les mers, et pour avoir exercé « en son nom un acte de vengeance devenu la cause « de tant de calamités. Le corps social, fatigué des as- « sauts que lui livreront au dehors les ennemis armés, au « dedans les factions soulevées, tombera dans une lan- « gueur mortelle. Craignez qu'au milieu de ses triom- « phes la France ne ressemble à ces monuments fameux « qui dans l'Égypte ont vaincu le temps : l'étranger qui « passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, « qu'y trouve-t-il? Des cendres inanimées et le silence « des tombeaux. » Vergniaud demande s'il n'est pas à craindre que le peuple n'attribue alors tous ses maux à la Convention : « Qui me garantira, poursuit-il, « qu'aux cris séditieux de la turbulence anarchique ne « viendraient pas se rallier l'aristocratie avide de ven- « geance, la misère avide de changement, et jusqu'à la « pitié que des préjugés invétérés auront excitée sur le « sort de Louis? Qui me garantira que, de cette tempête « où l'on verra sortir de leurs repaires les tueurs du 2 « septembre, on ne vous présentera pas tout couvert de « sang, et comme un libérateur, ce *défenseur*, ce chef « qu'on dit être si nécessaire? Un chef! Ah! si telle était « leur audace, il ne paraîtrait que pour être à l'instant « percé de mille coups. Mais à quelles horreurs ne serait « pas livré Paris!... Qui pourrait habiter une cité où

« régneraient la terreur et la mort? Quelles mains « essuieraient vos larmes et porteraient des secours à vos « familles désespérées? Iriez-vous trouver ces faux amis, « ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans « l'abîme? Ah! fuyez-les plutôt : redoutez leur réponse! « Je vais vous l'apprendre. Vous leur demanderiez du « pain, ils vous diraient : Allez dans les carrières dispu- « ter à la terre quelques lambeaux sanglants des vic- « times que vous avez égorgées! ou : Voulez-vous du « sang? prenez, en voici! du sang et des cadavres : « nous n'avons pas d'autre nourriture à vous offrir!... « Vous frémissez, citoyens! O ma patrie! je demande « acte, à mon tour, des efforts que je fais pour te sauver « de cette crise déplorable. »

L'impression produite par ce discours prophétique fut profonde, et l'Assemblée hésitait, divisée en deux parts. Brissot, Gensonné, Pétion soutinrent l'appel au peuple; Barière le combattit : sa souplesse cauteleuse, sa froide et cruelle logique, abondante en raisons spécieuses, triompha de l'éloquence de Vergniaud. La clôture de la discussion fut prononcée, et un décret fixa l'appel nominal au 14 janvier. Trois questions furent soumises au vote : la *culpabilité*, l'*appel au peuple* et la *peine*. Les passions étaient aveugles, implacables, et un vote unanime déclara Louis coupable. L'appel au peuple fut écarté; il restait à résoudre quelle peine serait infligée. L'agitation était au comble dans Paris; une multitude furieuse proférait à la porte de l'Assemblée d'effroyables menaces contre ceux qui inclinaient à la clémence. Un grand nombre parurent intimidés; Vergniaud lui-même, qui présidait, sentit fléchir le courage qu'il avait montré les jours précédents, et opina lâchement pour la mort. Enfin, après quarante heures d'appel nominal, il prononça, d'une voix émue, le résultat du scutin. Sur sept cent vingt et un votants, la mort fut prononcée à la

majorité de vingt-six voix. Les défenseurs de Louis XVI, Desèze et Tronchet, protestent contre l'arrêt; Malesherbes veut parler, et les sanglots étouffent sa voix. La proposition d'un sursis est rejetée, deux jours plus tard, à la majorité de trois cent quatre-vingt-dix contre trois cent dix, et l'exécution de la sentence est fixée au lendemain 21 janvier.

Louis avait demandé un prêtre, en désignant l'abbé Edgeworth de Firmont. Cette demande fut accordée. M. Edgeworth vint au Temple, et aussitôt qu'il vit le roi, il voulut se jeter à ses pieds : Louis le releva, et le reçut dans ses bras. Une dernière entrevue avec sa famille avait été permise à l'infortuné prince; les officiers municipaux, ne voulant point le perdre de vue un seul instant, décidèrent que l'entrevue aurait lieu dans une salle dont une porte était vitrée et laissait voir ce qui se passait à l'intérieur. Louis XVI y entra à huit heures, et s'y promena quelque temps avec anxiété, dans l'attente des êtres qui lui étaient si chers. A huit heures et demie une porte s'ouvrit : la reine parut, tenant le jeune Dauphin par la main; sa fille et madame Élisabeth la suivaient : elles se jetèrent ensemble dans les bras du roi avec de douloureux gémissements. Après un long et déchirant entretien, le roi se leva et mit un terme à cette cruelle scène en promettant de revoir sa famille le lendemain. Malgré cette promesse, qui ne devait point s'accomplir, les adieux furent des sanglots et des cris. Louis XVI s'arracha enfin à ces poignantes émotions; il rejoignit seul l'abbé Edgeworth, et retrouva auprès de lui de la résignation et du calme. Il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Vers minuit il se coucha, et s'endormit. Cléry, son fidèle et unique serviteur, demeura debout auprès de lui, contemplant le sommeil paisible de son maître à la veille du supplice. A cinq heures du matin le roi s'éveilla. Cléry alluma du feu, fit d'une

Dernière entrevue de Louis XVI avec sa famille.

commode un autel. L'abbé Edgeworth dit la messe : Louis XVI reçut à genoux la communion des mains du prêtre, et se releva avec le courage du chrétien et du juste.

Déjà le tambour battait dans Paris, et les sections prenaient les armes. A huit heures Santerre, avec une députation de la commune, du département et du tribunal criminel, se rend au Temple. Le roi se dispose à partir ; il épargne à sa famille et à lui-même une nouvelle séparation, plus horrible que celle du jour précédent ; il charge Cléry de transmettre ses adieux à sa femme, à sa sœur et à ses enfants ; il lui remet pour eux des cheveux, quelques bijoux, et présente son testament à un officier municipal; puis il donne avec calme le signal du départ. Deux lignes d'hommes armés bordaient le chemin jusqu'à la place de la Révolution, et partout au passage de la fatale voiture il se fait un profond silence. A dix heures et demie Louis XVI arrive à la place de la Révolution. Là autour de l'échaufaud un vaste espace était laissé vide, des canons étaient braqués alentour, et des fédérés en armes contenaient les flots de la populace, qui à la vue de la victime poussa quelques cris féroces. Le roi se déshabille lui-même ; et comme il refusait de se laisser lier les mains par ses bourreaux, l'abbé Edgeworth le regarde, et lui dit. « Souffrez cet outrage, comme une « dernière ressemblance avec le Dieu qui va être votre « récompense. » Louis se résigne : il se laisse lier et conduire sur l'échafaud. Là, se séparant tout d'un coup des bourreaux, et s'adressant à la multitude : « Je meurs « innocent, dit-il ; je pardonne à mes ennemis ; et vous, « peuple infortuné.... » Un roulement de tambours couvrit sa voix ; les bourreaux le saisirent : « Fils de saint « Louis, montez au ciel ! » dit l'abbé Edgeworth : déjà Louis XVI avait cessé de vivre.

Mort de Louis XVI. 21 janvier 1793.

Ainsi périt, le 21 janvier, après dix-huit ans de règne,

un des rois qui ont le plus honoré le trône par leurs vertus, il eut la droiture d'intentions nécessaire pour commencer d'utiles réformes; il lui manqua la force de caractère indispensable pour les maintenir, pour diriger la révolution et la conduire au port. Sa mort est un grand crime, dont la France ne fut pas complice et dont pourtant elle porta la peine. Elle décupla les périls de la révolution, irrita la fureur des partis, et les premiers châtiments tombèrent sur ses principaux auteurs. Les girondins, au 10 août, avaient précipité le roi du trône : ils auraient voulu sauver sa vie; mais la plupart n'osèrent prendre sa défense : ils redoutaient le nom de contre-révolutionnaires et de complices des tyrans, sous lequel leurs ennemis les désignaient; et plusieurs même, entre autres Vergniaud, donnèrent malgré eux un gage criminel de leur dévouement à la révolution en votant la mort du roi : ils furent victimes de leur lâcheté. L'iniquité du supplice de Louis XVI, en multipliant les dangers autour de la Convention, l'entraînait dans une voie nouvelle de fureurs et de violences, où il devenait impossible de l'arrêter. Nous verrons ainsi chaque nouveau crime de cette assemblée fameuse enfanter autour d'elle de nouveaux ennemis et la contraindre à redoubler de mesures cruelles et tyraniques pour les combattre : c'est seulement de cette manière que doit être admise et entendue la fatalité historique des événements de la révolution. Si après Jemmapes la vie de Louis XVI eût été le gage de la paix entre la France et l'Europe, qui oserait dire que l'atroce dictature du comité de Salut public fût devenue indispensable pour sauver la patrie?

Considérations générales sur la mort du roi.

Après l'attentat du 21 janvier, l'Europe indignée prit les armes d'un accord unanime. La Révolution dès lors compta pour ennemis déclarés l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, toute la Confédération germanique, Naples et

Soulèvement général de l'Europe contre la France. 1793.

le saint-siége, puis la Russie; et presque en même temps la Vendée se leva menaçante et redoutable : il fallut combattre, outre l'ennemi intérieur, trois cent cinquante mille hommes des meilleures troupes de l'Europe qui s'avançaient sur toutes les frontières de la république. Pour faire face à tant de périls, Danton et les montagnards, qui l'avaient pris pour chef, excitèrent d'abord, par des discours et des insurrections, l'enthousiasme et le fanatisme du peuple, au nom de la *liberté*, de l'*égalité*, de la *fraternité*, et le maintinrent dans cet état de crise violente, afin de disposer de ses passions et de ses fureurs. Ce fut Danton qui fit établir le despotisme de la multitude, sous le nom de gouvernement révolutionnaire. Une levée de trois cent mille hommes fut ordonnée, et l'on créa un tribunal extraordinaire de neuf membres, destiné à punir les ennemis de la révolution à l'intérieur, et dont les arrêts devaient être sans appel. Les girondins combattirent une institution si arbitraire et si redoutable; leur résistance fut inutile : flétris sous le nom d'*intrigants* et d'ennemis du peuple, déjà leur perte était résolue; Marat, Robespierre poussaient contre eux la multitude aux dernières violences, et le projet de les assassiner tous dans une insurrection nocturne fut conçu aux Jacobins et aux Cordeliers, mais il avorta. Vergniaud monta le lendemain à la tribune, où il dénonça ces projets de meurtre. « Nous marchons, s'écria-t-il, de crimes en amnisties, et d'amnisties en « crimes. Un grand nombre de citoyens en sont venus au point de confondre les insurrections séditieuses avec la grande insurrection de la liberté, de « regarder les provocations des brigands comme des « explosions d'âmes énergiques !... Citoyens, il est à « craindre que la Révolution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses enfants, et n'engendre « enfin le despotisme avec les calamités qui l'accom-

Création du tribunal révolutionnaire. 20 mars 1793.

pagnent. » Paroles prophétiques, mais impuissantes !

L'insurrection de la Vendée redoubla les fureurs des jacobins. Déjà des troubles partiels avaient éclaté dans cette partie de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, presque toute boisée, sans routes, sans commerce, et où le défaut d'industrie, en arrêtant le développement de la classe moyenne, fermait tout accès aux idées nouvelles. Là les anciennes mœurs s'étaient maintenues avec les coutumes de la féodalité; là les populations des campagnes demeuraient soumises aux prêtres et aux nobles : ceux-ci n'avaient point émigré. La réquisition des trois cent mille hommes fit éclater en Vendée l'insurrection générale, dont les premiers chefs furent le voiturier Cathelineau, l'officier de marine Charette et le garde-chasse Stofflet. Neuf cents communes se soulevèrent au son du tocsin, et les chefs nobles Bonchamps, Lescure, La Rochejaquelein, d'Elbée, Talmont se joignirent aux autres, et secondèrent le mouvement avec énergie. Ils battirent les troupes de ligne et les bataillons de la garde nationale qui marchèrent contre eux. Tout pliait devant la fougue intrépide des paysans vendéens : sans armes ils s'emparaient de l'artillerie en se précipitant sur les canons qui les foudroyaient. C'est ainsi que les généraux républicains Marcé, Gauvilliers, Guétineau, Ligonnier furent culbutés tour à tour. Les Vendéens, vainqueurs et maîtres de plusieurs places, formèrent trois corps de dix ou douze mille hommes chacun : le premier, sous Bonchamps, occupa les bords de la Loire, et reçut le nom d'*armée d'Anjou;* le second, sous d'Elbée, au centre, fut appelé *la grande armée;* le troisième forma l'armée dite *des Marais*, sous Charette, et occupa la basse Vendée. Un conseil d'opérations fut établi et Cathelinau proclamé généralissime. Ce formidable soulèvement provoqua au sein de la Convention des mesures encore plus terribles contre les prêtres et les nobles; tous ceux

Guerre de la Vendée. 1793-1794.

qui participeraient à un attroupement furent mis hors la loi; on confisqua les biens des émigrés, et le tribunal révolutionnaire commença ses effroyables fonctions.

Un autre ennemi se déclarait alors. Dumouriez, après une invasion malheureuse en Hollande, venait de perdre la bataille de Nerwinde contre le prince de Cobourg, commandant en chef des Autrichiens, et avait été obligé d'évacuer la Belgique. Depuis longtemps en guerre ouverte avec les jacobins, il songeait à les renverser et à rétablir la monarchie constitutionnelle : après la défaite de Nerwinde, en butte plus que jamais à leurs attaques furieuses, il médita une défection et projeta de marcher sur Paris, de concert avec les Autrichiens. On présuma que son intention était d'y faire couronner le jeune duc de Chartres, alors dans son camp et qui s'était distingué aux journées de Valmy et de Jemmapes. Il promit aux Autrichiens plusieurs places fortes comme garantie; mais il échoua dans ses tentatives pour s'en emparer, et acheva de se dévoiler aux yeux de la Convention. Celle-ci, instruite de ses projets, le manda sur-le-champ à sa barre, et, sur son refus, envoya le ministre de la guerre Beurnonville et quatre députés, Camus, Quinette, Lamarque et Bancal, chargés de le traduire devant elle, ou de l'arrêter au milieu de son armée. Dumouriez les livra aux Autrichiens; mais il avait trop présumé de l'affection que ses troupes lui portaient : la fièvre révolutionnaire gagnait les soldats, et Dumouriez, abandonné par les siens, passa dans le camp ennemi.

Bataille de Nerwinde. 18 mars 1793.

Défection de Dumouriez. Avril 1793.

Les girondins, en flétrissant sa conduite, montrèrent autant d'énergie que les montagnards; ils furent néanmoins accusés de complicité avec lui. Vergniaud, Brissot, Guadet, Gensonné, Pétion devinrent particulièrement l'objet des poursuites de Robespierre et de Marat. Ils eurent un moment de vigueur, et traduisirent Marat

devant le tribunal révolutionnaire : il fut acquitté, et porté en triomphe dans l'Assemblée. Dès lors les *sans-culottes* occupèrent les avenues de la salle et les tribunes. Guadet, pour soustraire l'Assemblée à la tyrannie des jacobins et de la commune, proposa des mesures hardies, telles que la dissolution de la municipalité et la réunion de la Convention à Bourges. Barière fit adopter un moyen terme; et l'Assemblée créa un comité de douze membres, chargé de surveiller la commune et d'arrêter les auteurs des complots ourdis contre la représentation nationale.

Une guerre à mort, fatale à la Gironde, s'engage aussitôt entre elle et la municipalité. La commission des Douze épouvante d'abord ses ennemis par l'arrestation de l'infâme Hébert, substitut du procureur de la commune, auteur de l'exécrable feuille du *père Duchesne*, et qu'on saisit au sein de la municipalité. Les jacobins, les cordeliers, les sections se mettent en permanence, et organisent une insurrection formidable; Danton les dirige. Une multitude immense marche sur l'Assemblée; les députés introduits demandent audacieusement la liberté d'Hébert et la suppression des Douze. Les girondins résistent; mais les montagnards et les sans-culottes des tribunes éclatent contre eux en vociférations et en menaces; la séance se prolonge dans un désordre effroyable; enfin, au milieu de la nuit, des cris et du tumulte, les pétitionnaires, confondus avec les montagnards sur les mêmes bancs, votent la destitution des Douze et l'élargissement des prisonniers.

Cet arrêt est révoqué le lendemain. La commune, les jacobins, les sections s'agitent de nouveau : Robespierre, Marat, Danton, Chaumette et Pache, maire de Paris, se réunissent pour conduire cette seconde insurrection, plus formidable que la précédente. Henriot, commande la force armée : quarante sous par jour sont promis aux

Insurrection contre les girondins. 31 mai 1793.

sans-culottes pour le temps qu'ils seront sous les armes : le canon d'alarme est tiré, le tocsin sonne; on marche sur la Convention. Les Tuileries, où elle siégeait, sont bloquées; toute délibération libre est impossible. Barrère alors et le comité de Salut public demandent la suppression du comité des Douze, et elle est définitivement prononcée. C'était assez pour Danton; c'était peu pour Robespierre, pour Marat et la commune : « Il ne faut pas, « dit un député du club des Jacobins, laisser le peuple « se refroidir. » Henriot met la force armée à la disposition du club; l'arrestation des députés girondins est résolue. Marat sonne lui-même le tocsin, Henriot commande le mouvement; et le 2 juin soixante mille hommes en armes entourent la Convention. L'intrépide Lanjuinais s'élance à la tribune; interrompu par des vociférations furieuses, il dénonce le projet des factieux. « Paris est « pur, s'écrie-t-il, Paris est bon, mais Paris est opprimé « par des tyrans qui veulent du sang et de la domina- « tion. » Il conclut à ce que toutes les autorités révolutionnaires de la capitale soient cassées. Les pétitionnaires insurgés entrent au même instant, et demandent son arrestation et celle de ses collègues du comité des Douze. Un violent débat s'engageait, lorsque le député Lacroix se précipite dans la salle, se plaint des outrages qu'il a reçus de la multitude, et déclare que la Convention n'est pas libre. Les montagnards eux-mêmes s'indignent : Danton s'écrie qu'il faut venger la majesté nationale outragée ; la Convention se lève tout entière, et se met en marche ayant en tête son président. Elle rencontre sur la place du Carrousel Henriot à cheval et le sabre à la main : « Que de- « mande le peuple? lui dit le président Hérault de Sé- « chelles; la Convention n'est occupée que de son bon- « heur. — Le peuple ne s'est pas levé pour entendre des « phrases, répond Henriot; il veut qu'on lui livre vingt- « quatre coupables. — Qu'on nous livre tous! » s'é-

Chute des girondins. 2 juin.

crièrent les députés. Henriot fait pointer ses canons contre eux, et la Convention recule. Cernée de toutes parts, elle rentre découragée dans la salle des séances, elle ne s'oppose plus à l'arrestation des proscrits, et Marat décide en dictateur du sort de ses membres. Vingt-quatre girondins sont mis en arrestation chez eux par l'Assemblée; la multitude, satisfaite, s'écoule. Dès ce jour le parti de la Gironde fut abattu, et il n'y eut plus de Convention libre.

CHAPITRE II.

De la chute des girondins à celle de Robespierre.

2 juin 1793 — 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).

Les girondins Pétion, Barbaroux, Guadet, Louvet, Buzot, Lanjuinais réussirent à s'échapper, et mirent à profit l'indignation excitée en France par les événements du 31 mai et du 2 juin; ils tentèrent de soulever les départements. Caen devint au nord le centre de l'insurrection : la Bretagne y prit part, et les insurgés, sous le nom d'*Assemblée des départements, réunis à Caen*, formèrent une armée commandée par le général Wimpfen, et disposèrent tout pour marcher sur Paris. C'est de là que partit l'héroïque Charlotte Corday, jeune fille douée d'une âme ardente, aussi intrépide qu'exaltée. Indignée du mal que quelques monstres faisaient à la France et à la cause de la liberté, elle avait cru rendre un service immense à son pays en le délivrant de Marat, le plus atroce de tous; elle le poignarda dans son bain, et mourut sur l'échafaud avec un noble courage. Mais l'horrible système de Marat ne périt pas avec lui : la situation violente de la république

Mort de Marat. 13 juillet 1793.

avait mis en fermentation les passions sanguinaires de la multitude ; Marat assassiné devint un dieu pour elle ; ses restes furent portés en triomphe au Panthéon, et dans toutes les sociétés populaires son buste fut placé à côté de celui du conventionnel Lepelletier Saint-Fargeau, qu'un garde du corps nommé Pâris avait puni de son vote régicide en l'assassinant.

Soulèvement de Lyon et des principales villes du Midi. Juin 1793.

Cependant les dangers de la Convention redoublaient chaque jour : les principales villes du royaume et plus de soixante départements s'étaient soulevés. Un scélérat fanatique nommé Châlier, émule de Marat, avait voulu renouveler à Lyon les proscriptions de la commune de Paris ; un combat s'était engagé ; la municipalité avait été prise d'assaut par les sections, et Châlier décapité. Lyon cependant obéissait encore à la Convention ; mais après le 2 juin il se déclara contre elle : vingt mille hommes prirent les armes dans ses murs. Marseille se souleva en même temps ; Toulon, Nîmes, Montauban suivirent cet exemple, et partout dans ces villes les royalistes s'emparèrent du mouvement : ils appelèrent les Anglais à Toulon, où l'amiral Hood entra en proclamant roi le jeune Dauphin, fils de Louis XVI, sous le nom de Louis XVII. Bordeaux, également révolté, demeura favorable aux proscrits du 2 juin.

Progrès de l'insurrection vendéenne.

L'insurrection s'étendait dans l'Ouest ; les Vendéens étaient maîtres de Bressuire, d'Argentan et de Thouars : quarante mille hommes, sous Cathelineau, Lescure, Stofflet, la Rochejaquelein, enlèvent Saumur et Angers, et se jettent sur Nantes. La situation de la république n'était pas plus rassurante en face de l'étranger : l'accord avait cessé entre les généraux, la plupart girondins, et les montagnards vainqueurs de la Convention.

Succès des coalisés.

En vain Custine fut appelé à l'armée du Nord : Mayence capitula après une résistance admirable, qui valut à ses défenseurs le glorieux surnom de *Mayençais;* l'ennemi prit Valenciennes et Condé ; la frontière fut en-

tamée, et l'armée, découragée, se retira derrière la Scarpe, dernière position défensive jusqu'à Paris.

Retraite de l'armée française sur la Scarpe.

La Convention résolut de faire face à tant de périls, que ses propres excès avaient suscités à la France : elle vota en quelques heures une constitution qui établissait le pur régime de la multitude, et qui, reconnue impraticable par ses auteurs mêmes dans un temps de guerre générale, fut suspendue jusqu'à la paix. Elle renouvela en même temps un comité redoutable de création récente et dont le but était de pourvoir, par des mesures violentes, aux besoins du moment. Ce comité, exclusivement composé depuis le 2 juin de montagnards extrêmes, est fameux dans l'histoire sous le nom de *Comité de Salut public*. Ses principaux membres furent Robespierre, Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Carnot, Cambon et Barrère. Celui-ci fut l'orateur officiel du comité; Cambon surveilla les finances; Carnot s'occupa de la guerre.

Constitution de l'an II. 1793.

L'agitation du peuple était extrême : les députés des municipalités, entendus à la barre de la Convention, demandèrent l'arrestation de tous les suspects et la levée en masse de la nation. « Répondons à leur vœu, s'écria « Danton. C'est à coups de canon qu'il faut signifier la « constitution à nos ennemis ! Voici l'instant de jurer que « nous nous vouons tous à la mort ou que nous anéanti- « rons les tyrans ! » Le serment fut prêté, et bientôt Barrère, au nom du comité de Salut public, proposa des mesures urgentes, qui furent soutenues par des moyens odieux. Tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans furent appelés sous les drapeaux, et bientôt la France eut sur pied quatorze armées et douze cent mille soldats. Mais la terreur fut mise en œuvre pour subvenir à leur entretien et à leur subsistance; des réquisitions violentes et multipliées frappèrent la classe moyenne; deux lois abominables furent votées : la loi du *maximum*, qui obli-

Odieuses lois du maximum et des suspects.

geait, sous peine de mort, les propriétaires et les marchands à fournir à un prix indiqué comme *maximum* les denrées nécessaires, et la loi des *suspects*, qui autorisait l'emprisonnement préalable et illimité de toute personne soupçonnée de conspirer contre la Révolution. La France, transformée en un camp pour les uns, devint une prison pour les autres. Le commerce et la bourgeoisie fournirent les prisonniers, et furent mis, ainsi que les autorités, sous la surveillance de la multitude, représentée par les clubs, et que la Convention voulut à tout prix attacher à sa cause. Chaque indigent reçut quarante sous par jour pour assister aux assemblées de sa section; on délivra des certificats de civisme, et chaque section eut ses comités révolutionnaires.

Organisation révolutionnaire du pays.

Succès militaires de la Convention à l'intérieur.

Par ces moyens violents la Convention obtint des ressources temporaires suffisantes pour triompher de ses ennemis; l'armée du Calvados fut mise en fuite à Vernon, et il y eut à Caen, de la part des insurgés, rétractation solennelle. Bordeaux se soumit; Toulon et Lyon, après une lutte acharnée, tombèrent successivement devant les armes de la république. La Vendée seule, au nom de l'autel et du trône, continua longtemps encore une lutte héroïque et terrible. Repoussés à l'attaque de Nantes, où ils perdirent l'intrépide Cathelineau, les Vendéens se replièrent derrière la Loire et battirent successivement les généraux républicains Biron, Rossignol et Canclaux. Enfin dix-sept mille hommes de l'ancienne garnison de Mayence, réputés l'élite de l'armée, furent transportés en Vendée; Kléber les commandait sous l'incapable Léchelle, nommé généralissime des armées de la république. Les royalistes vainquirent dans une bataille Kléber et les Mayençais; mais ils éprouvèrent quatre défaites consécutives à Châtillon et à Chollet, et leurs principaux chefs, Lescure, Bonchamps, d'Elbée, reçurent des blessures mortelles dans ces sanglantes journées. Cernés de

Guerre de Vendée. 1793.

toute part dans la Vendée, les insurgés demandèrent du secours à l'Angleterre, qui, avant de les seconder, exigea qu'ils s'emparassent d'un port de mer. Quatre-vingt mille Vendéens sortirent de leur pays dévasté et se dirigèrent sur Granville; repoussés devant cette place, faute d'artillerie, mis en déroute au Mans, ils furent détruits en essayant de repasser la Loire à Savenay. Charette continua la guerre, mais l'île de Noirmoutiers lui fut enlevée. L'Achille de la Vendée, l'héroïque Henri de La Rochejaquelein, fut tué par un soldat qu'il avait épargné; sa mort acheva de rendre les républicains maîtres du pays, où commença aussitôt un affreux système d'extermination. La Vendée, vaincue, fut entourée par le général Thureau de seize camps retranchés, et douze colonnes mobiles, connues sous le nom de *colonnes infernales*, parcoururent cette malheureuse contrée, portant partout le fer et la flamme.

Désastreuse entreprise des Vendéens sur Granville. Leur déroute au Mans et à Savenay. 1793.

La république triomphait en même temps aux frontières. Celle du Nord était la plus fortement menacée : le duc d'York assiégeait Dunkerque avec trente-trois mille hommes; Freytag, le long de l'Yser, couvrait le siége avec une autre armée, et le prince d'Orange commandait quinze mille Hollandais à Menin. Cent mille soldats de l'armée coalisée, répandus du Quesnoy à la Moselle, assiégeaient des places ou gardaient des passages (1). Il s'agissait d'empêcher l'invasion de la France, en coupant cette ligne formidable, et de faire lever le siége de Dunkerque. Houchard, commandant de l'armée du Nord, se rapprocha tout à coup de cette place avec des forces très-inférieures, après une sanglante attaque sur Menin, et

Campagne de 1793.

Opérations de l'armée du Nord.

(1) Pour lire avec fruit l'exposé des principales opérations militaires pendant la Révolution, il faut les suivre sur de bonnes cartes de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. J'ai résumé les plus importants résultats des six coalitions contre la France, durant la Révolution et l'Empire, dans ma *Géographie historique*, p. 79-84.

marcha d'abord contre le corps d'observation de Freytag. Au premier choc Freytag recule et son centre repasse l'Yser ; puis il revient à la charge pour dégager son aile droite. Un second et furieux combat s'engage, et l'ennemi se retire en masse sur le chemin de Furnes, quartier général du duc d'York : il s'arrête au village d'Hondschoote, où il occupe une position redoutable. Houchard le suit, et le lendemain une attaque de front s'engage sur toute la ligne. D'épais taillis qui couvrent l'ennemi deviennent le point central de l'action ; enfin ses positions sont enlevées ; les Français triomphent, et Freytag se replie en désordre sur Furnes. La levée du siége de Dunkerque fut un des résultats de cette victoire, dont Paris reçut la nouvelle avec enthousiasme.

Victoire d'Houchard à Hondschoote.

Levée du siége de Dunkerque. Septembre 1793.

Cependant les coalisés s'étaient repliés vers le milieu de leur ligne d'opérations et formaient encore une masse imposante entre l'Escaut et la Meuse. Valenciennes, Condé, le Quesnoy, tombés en leur pouvoir, leur donnaient une importante position sur l'Escaut ; ils en voulaient une également sur la Sambre, afin de se porter ensuite en avant. La prise de Maubeuge pouvait les rendre maîtres non-seulement du bassin de la Sambre, mais encore de tout l'espace compris entre cette rivière et la Meuse ; ils investirent cette place. Le prince de Cobourg, commandant en chef, partagea son armée en deux corps : l'un, de trente-cinq mille hommes, entoura Maubeuge, tandis qu'avec l'autre corps, de force à peu près égale, Cobourg couvrait le siége en occupant les positions de Dourlens et de Wattignies. Houchard, le vainqueur d'Hondschoote, venait d'être remplacé à l'armée du Nord par Jourdan : Carnot, de concert avec ce général, dirigeait les opérations. L'attaque sur Wattignies fut résolue, et, après une vigoureuse résistance, le village fut emporté. Cet heureux succès fit lever le siége de Maubeuge, concentra l'armée coalisée entre l'Escaut et la

Investissement de Maubeuge par les Autrichiens.

Victoire de Jourdan à Wattignies. Levée du siége de Maubeuge. Octobre 1793.

Sambre, et permit à Jourdan de reprendre l'offensive. Kellermann, à la même époque, rejetait les Piémontais au delà des Alpes. La France perdit aux Pyrénées les lignes du Tech, et son armée fut obligée de se replier en avant de Perpignan. Les lignes de Weissembourg avaient aussi été forcées à l'est par les Prussiens réunis aux Autrichiens sous Brunswick et Wurmser; mais le jeune et intrépide Hoche, à la tête de l'armée de la Moselle, se porta par une marche habile sur le flanc de Wurmser, et, l'ayant fait reculer, opéra sa jonction avec l'armée du Rhin. Brunswick suivit le mouvement rétrograde de Wurmser; dès lors les deux armées françaises combinées se portèrent en avant et campèrent dans le Palatinat. La France, dans sa lutte contre l'Europe, avait recouvré tout ce qu'elle avait perdu, hormis Condé, Valenciennes et quelques forts dans le Roussillon. Les puissances coalisées n'avaient rien obtenu et s'accusaient réciproquement de leurs défaites.

La France perd les lignes du Tech au sud et à l'est celles de Weissembourg.

Jonction des armées du Rhin et de la Moselle. Retraite des coalisés. 1793.

La gloire de la France était alors tout entière dans les armées, qui semblaient rivaliser d'efforts pour effacer l'opprobre dont un atroce gouvernement flétrissait la république aux yeux de l'Europe. Le comité de Salut public poursuivait le cours de ses impitoyables exécutions. « Il faut », avait dit l'exécrable Saint-Just en faisant décréter le pouvoir décemviral jusqu'à la paix, « il faut que le glaive des lois se promène partout avec « rapidité et que partout votre bras soit présent. » Ainsi fut créée cette puissance terrible qui finit par se dévorer elle-même. L'autorité exécutive était concentrée dans les mains de ce comité, qui disposait de toutes les existences et de toutes les fortunes. Il avait pour appui la multitude, qu'il nourrissait avec le *maximum* et qui délibérait dans les clubs et gouvernait dans les comités révolutionnaires. Après chaque victoire de la république sur ses ennemis de l'intérieur il ordonnait des exécu-

Comité de Salut public. Mars 1793.

Règne de la Terreur. 1793-1794.

tions atroces ou d'horribles massacres. Barère fit prononcer un effroyable anathème contre la ville de Lyon, dont le nom même dut disparaître et être remplacé par celui de *Commune-Affranchie*. Collot d'Herbois, Fouché, Couthon furent les barbares exécuteurs des arrêts du comité contre cette cité malheureuse; l'échafaud était trop lent pour leur vengeance, et la mitraille foudroya, sur les places publiques, les insurgés vaincus.

Atroces vengeances de la Convention

Toulon, Caen, Marseille et Bordeaux devinrent le théâtre de scènes horribles. A Paris les plus illustres victimes et les chefs de tous les partis abattus portent leur tête sur l'échafaud : la reine, la noble Marie-Antoinette, et Bailly meurent ainsi à peu de jours l'un de l'autre, et d'abominables circonstances ajoutent à l'horreur de leur condamnation et de leur supplice. Les girondins, proscrits au 2 juin, les suivent de près, au nombre de vingt-deux, et marchent à la mort avec un stoïque courage. Le duc d'Orléans n'est pas épargné; Barnave, Duport-Dutertre sont immolés, et avec eux les généraux Houchard, Custine, Biron, Beauharnais et nombre d'autres. Pétion et Buzot se frappent eux-mêmes : on trouve leurs cadavres à demi dévorés par des loups. Madame Roland meurt sur l'échafaud; son mari, à cette nouvelle, se tue sur un grand chemin. Tous les girondins fugitifs sont mis hors la loi. Deux cent mille suspects sont incarcérés; le sang coule dans toutes les villes; on détruit les châteaux, les couvents, les églises; les monuments des arts sont abattus; la terre manque de bras pour la féconder, et la disette ajoute aux fléaux qui dévorent la France. Le crédit public était anéanti; on suppléait à toutes les dépenses par la vente des biens des proscrits et par des mesures despotiques appuyées de la terreur. On voulut consacrer par une ère nouvelle une révolution sans exemple dans l'histoire; on changea les divisions de l'année, les noms des mois et des jours, et le calendrier chrétien fut remplacé par le

Supplice de la reine Marie-Antoinette. 16 octobre 1793. Supplice des girondins.

calendrier républicain. L'ère nouvelle data du 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république. Il y eut douze mois égaux de trente jours : *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne ; *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, pour l'hiver ; *germinal*, *floréal*, *prairial*, pour le printemps ; enfin, *messidor*, *thermidor* et *fructidor*, pour l'été. Les cinq jours complémentaires de l'année reçurent l'odieux nom de *sans-culottides*. C'était peu encore pour la Commune de Paris, dirigée par l'infâme Chaumette, par son substitut Hébert, plus infâme encore ; par Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, et par l'athée Anacharsis Clootz : elle obligea l'évêque constitutionnel de Paris et son vicaire à abjurer le christianisme à la barre de la Convention, fit décréter pour culte celui de *la Raison*, et instituer des fêtes qui devinrent de scandaleuses scènes de débauche et d'athéisme. C'est là seulement, au dernier terme du crime et de la folie, que fut arrêté le mouvement révolutionnaire de la Commune. Parvenue à ce point de démence, le comité de Salut public se déclara contre elle, et Robespierre fit interdire par la Convention toute mesure contraire à la liberté des cultes.

Calendrier républicain.

Culte de la Raison. Fêtes impies.

Danton et ses amis, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Fabre d'Églantine, Westermann, demandaient beaucoup plus : ils désiraient rétablir l'ordre légal, et, pour y parvenir, ils voulurent arrêter l'action du tribunal révolutionnaire, vider les prisons remplies de suspects et dissoudre les comités. Camille Desmoulins rédigea, dans ce but, sous le nom de *Vieux Cordelier*, un journal foudroyant contre le despotisme des dictateurs. Robespierre était parmi eux le plus redoutable : Camille et ses amis cherchent à le gagner ; mais Robespierre les joue, et, affectant la neutralité entre les partis, il médite d'abattre leurs chefs les uns après les autres. Ses collègues au comité de Salut public étaient furieux contre Camille et les dantonistes ; il leur livre ceux-ci, et obtient, en retour des

premiers, la tête d'Hébert, de Clootz, de Chaumette, de Ronsin et des principaux anarchistes de la Commune. Puis, ce pacte conclu, il monte à la tribune, et dénonce à la Convention, comme ennemis de la république, d'une part les ultra-révolutionnaires et d'autre part les dantonistes, qu'il désigne sous le nom de *modérés*. Saint-Just parle dans le même sens, il tonne contre ceux qu'il nomme les ennemis de la vertu et de la terreur, et fait donner au gouvernement, pour les punir, les pouvoirs les plus étendus. Les anarchistes de la Commune, Hébert, Clootz, Ronsin et leurs complices, sont les premiers saisis et condamnés; la plupart meurent en lâches. L'armée révolutionnaire est cassée, et la Convention oblige la Commune à venir lui rendre grâces, à sa barre, des actes mêmes qui annulaient son pouvoir.

Chute de la Commune. 24 mars 1794.

Le tour de Danton et de ses amis était venu; représentants fameux de l'ancienne Montagne, leurs noms, celui du chef surtout, semblaient encore tout-puissants. Averti des projets d'attaque de ses ennemis, Danton répondit, comme autrefois le duc de Guise : *Ils n'oseraient!* Mais le comité comptait avec raison sur la terreur de l'Assemblée. Les dantonistes sont arrêtés le 10 germinal; Robespierre empêche qu'ils ne soiententendus dans l'Assemblée. « Nous verrons en ce jour, dit-il, si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis « longtemps, ou si cette idole, dans sa chute, écrasera « la Convention et le peuple français. » Saint-Just lit le rapport contre les prévenus, et l'Assemblée, en proie à un effroi stupide, décrète leur accusation. Traduits devant le tribunal révolutionnaire, ils se signalent par leur mépris pour les juges; ils sont condamnés. « On nous im« mole, s'écrie Danton, à l'ambition de quelques lâches « brigands; mais ils ne jouiront pas longtemps de leur « victoire... J'entraîne Robespierre... Robespierre me « suit. » Ils marchèrent avec assurance au supplice au

Arrestation des dantonistes.

milieu d'une foule silencieuse. Depuis lors aucune voix ne s'éleva plus de quelque temps contre les décemvirs, et la Convention décréta que *la terreur* et *toutes les vertus* étaient à l'ordre du jour.

Leur supplice, 5 avril 1794.

Pendant quatre mois le pouvoir des deux redoutables comités, l'un de Salut public, l'autre de Sûreté générale, s'exerça sans retenue, et la mort devint le seul moyen de gouvernement. On inventa les conspirations des prisons, et les envoyés du comité de Salut public remplacèrent dans les départements ceux de la Montagne. Ce fut alors que les proconsuls Carrier dans la ville de Nantes, Joseph Lebon dans celle d'Arras, Maignet à Orange, se signalèrent par des atrocités inouïes. A Orléans les principaux habitants furent égorgés; dix-sept jeunes filles de Verdun, accusées d'avoir dansé à un bal donné par les Prussiens, moururent le même jour sur l'échafaud; à Paris, parmi les plus illustres victimes de cette époque, on cite les maréchaux octogénaires de Noailles et de Maillé, les ministres Machault et Laverdi, le savant Lavoisier, le vénérable Lamoignon de Malesherbes, et avec eux d'Éprémesnil, Thouret et Chapelier, tous trois membres de l'Assemblée constituante; enfin l'angélique madame Élisabeth, dont Billaud-Varennes demanda le sang. « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas ! » disait Barrère. — « Plus le corps social transpire, répétait « Collot d'Herbois, plus il devient sain ! » Par ce régime infernal Robespierre et le fanatique Saint-Just annonçaient vouloir établir le règne de la vertu ; ils s'associèrent le paralytique et impitoyable Couthon, et formèrent ensemble, au sein même du comité, un redoutable triumvirat qui, en s'isolant, se perdit; mais, avant de se désunir, les décemvirs tentèrent de jeter les fondements de nouvelles mœurs et de nouvelles institutions. Robespierre, qui régnait par le meurtre, sentait néanmoins que l'ordre social, sous peine de dissolution, doit reposer sur une base re-

Sanguinaires fureurs des envoyés du comité de Salut public dans les départements. 1794.

ligieuse; il avait, en conséquence, fait décréter par la Convention que le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; il fit ensuite dédier des fêtes à l'*Être suprême*, à la *Vérité*, à la *Justice*, à la *Pudeur*, à l'*Amitié*, à la *Frugalité*, à la *Bonne foi*, au *Malheur*. Considéré par ses fanatiques admirateurs comme le principal fondateur d'une démocratie morale et comme le nouveau pontife de l'Éternel, il parvint au plus haut degré de la puissance.

Fête de l'Être suprême. 20 prairial (8 juin 1794).

Le 20 prairial, jour consacré à la fête de l'Être suprême, fut pour Robespierre un jour de triomphe. Président de la Convention, il marche à sa tête, seul et à vingt pas en avant d'elle ; il est l'objet de l'attention générale; sa figure rayonne d'orgueil et de joie; il porte dans ses mains des fleurs et des épis, et s'avance ainsi vers l'autel; là il harangue le peuple en grand prêtre. On espérait désormais un régime plus doux, mais il termina son discours par ces paroles : « Peuple, livrons-nous « aujourd'hui aux transports d'une pure allégresse; de- « main nous combattrons encore les vices et les tyrans. » Les exécutions recommencèrent, et le lendemain, 21 prairial, Robespierre fait présenter par Couthon un exécrable projet de loi dont les dispositions sanguinaires sont au besoin applicables à tous les Français. Ce projet refuse des défenseurs aux accusés, les fait juger en masse, et ne donne d'autres règles aux jurés que leur conscience : il est adopté. Fouquier-Tinville, accusateur public, et les juges ses complices, membres du tribunal révolutionnaire, peuvent à peine suffire à la condamnation des proscrits; cinquante victimes, à Paris, sont traînées par jour au supplice; l'échafaud est transporté dans le faubourg Saint-Antoine, et un aqueduc est construit pour recevoir et rouler le sang humain.

Campagne de 1794.

L'immortelle campagne de 1794 avait commencé sous cet exécrable régime. La frontière du Nord était encore,

cette année, le grand théâtre de la guerre. Les Français occupaient, comme positions principales, Lille, Guise et Maubeuge; Pichegru les commandait, Jourdan ayant quitté le commandement en chef de l'armée du Nord pour celui de la Moselle. Le prince de Cobourg, chef des coalisés, commença les opérations par le blocus de Landrecies, avec une masse d'environ cent mille hommes; les Anglais, sous le duc d'York, couvrirent le blocus vers Cambrai, et Cobourg lui-même, avec un corps nombreux, s'établit en observation du côté de Guise, tandis que le général autrichien Clairfait étendait ses forces en avant de Menin et de Courtray. Telle était la disposition des deux armées lorsque l'invasion de Flandre par l'aile gauche de l'armée française fut résolue. Les généraux Souham et Moreau se portèrent rapidement de Lille sur la droite des ennemis, remportèrent à Mouscron une première victoire sur Clairfait. Jourdan, alors, reçut l'ordre de détacher quarante-cinq mille hommes de l'armée de la Moselle et de se porter à marches forcées sur la Sambre et la Meuse, pour écraser la gauche des coalisés. Ce plan assura le succès de la campagne. En vain ceux-ci essayèrent-ils de couper l'armée française par une marche hardie sur Turcoing, entre Lille et Courtray; le général Souham remporta une victoire complète sur le duc d'York à Turcoing. L'ennemi se rallia devant Tournay; il arrêta notre armée victorieuse, et Landrecies succomba. Mais Jourdan arrivait avec l'armée du Nord: quatre-vingt-dix mille hommes allaient prendre l'offensive avec succès; la victoire de Turcoing nous en présageait d'autres, et nos deux ailes menaçaient d'envelopper l'ennemi. Pichegru se porta en avant sur la gauche des Autrichiens et assiégea Ypres, attirant à dessein Clairfait au secours de la ville; il le vainquit à Hooglede, tandis que Jourdan investissait Charleroi et occupait déjà les bords de la Sambre.

Opérations en Flandre.

Blocus de Landrecies.

Victoires de Souham et de Moreau à Mouscron et Turcoing.

Jonction d'une partie de l'armée de la Moselle avec l'armée du Nord. Pichegru vainqueur à Hooglede.

Le prince d'Orange, puis Cobourg marchèrent à la délivrance de cette place importante. Jourdan, repoussé plusieurs fois, franchit de nouveau la rivière et s'empara des hauteurs qui bordent les plaines de Fleurus, déjà glorieuses pour la France sous Louis XIV. Là se livra, le 16 juin 1794, une nouvelle bataille. Les deux armées étaient à peu près égales, et quatre-vingt mille hommes de chaque côté prirent part à l'action. Charleroi venait de tomber au pouvoir des Français; les ennemis ignoraient ce revers, et les forces combinées du prince d'Orange et de Cobourg fondirent sur Jourdan, dans le but de délivrer la place. Kléber, Championnet, Lefèvre, Marceau commandaient nos divisions ; Kléber, par une charge vigoureuse, repousse la droite des coalisés ; Jourdan fait fléchir le centre et la gauche. L'ennemi, déjà ébranlé, reconnaît enfin que Charleroi, qu'il vient défendre, a succombé ; il hésite, recule, et la victoire est gagnée. Cobourg ordonne la retraite et se décide à concentrer toutes ses forces vers Bruxelles, pour couvrir cette capitale. Pichegru le gagne de vitesse, et bientôt Bruxelles est occupé par l'armée du Nord, sous ses ordres, et par celle de Jourdan, qui reçoit le nom d'armée de Sambre-et-Meuse. Les ennemis, dispersés, reculent vers la Meuse et le Rhin; la France recouvre toutes les places qu'elle avait perdues et fait de nouvelles conquêtes.

Bataille de Fleurus. Victoire de Jourdan. 16 juin 1794.

Invasion de la Belgique par Pichegru et Jourdan. Retraite des ennemis.

Jamais nos armées, en Belgique, n'avaient été plus nombreuses et plus redoutables : Pichegru commandait soixante-dix mille hommes présents sous les armes, Jourdan cent seize mille. L'administration, épuisée par tant d'efforts, ne pouvait suffire ni à l'entretien ni à l'équipement des troupes ; mais les soldats savaient se passer des objets les plus nécessaires : ils ne campaient plus sous les tentes, ils bivouaquaient sous des branches d'arbres; les officiers, sans appointements, vivaient comme le soldat, mangeaient le même pain, marchaient à pied comme

lui et le sac sur le dos : l'enthousiasme de la victoire soutenait ces armées immortelles.

Pichegru poursuivit sa marche vers l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse, acculant à la mer le duc d'York et les Anglais, tandis que Jourdan occupait la Meuse entre Liége et Maëstricht, en face de Clairfait et des Autrichiens. Il s'agissait, pour Jourdan, de franchir ce fleuve, afin de gagner la rive du Rhin, et pour réussir il fallait forcer les lignes de l'Ourthe et de la Roër, affluents de la Meuse. Il livre successivement deux batailles sur ces deux rivières, remporte deux victoires, poursuit Clairfait jusqu'au Rhin, s'empare de Cologne et assiége Maëstricht. L'armée du Nord gagnait aussi la ligne de ce fleuve; Bois-le-Duc et Vanloo avaient succombé devant elle. Le duc d'York, inhabile et malheureux dans toutes ses opérations, évacuait le terrain compris entre la Meuse et le Wahal, l'une des branches du Rhin, et se repliait vers Nimègue sur le Wahal, où Pichegru vint bientôt le braver; le 8 novembre enfin cette place tombe au pouvoir des Français. Ce dernier et brillant succès terminait au nord une si glorieuse campagne; l'armée entra dans ses cantonnements, et le débordement des eaux à l'approche de l'hiver fit suspendre jusqu'au printemps l'invasion de la Hollande.

Victoires de Jourdan sur l'Ourthe et la Roër. Conquête de la rive du Rhin.

Évacuation de la rive gauche du Wahal par le duc d'York. Pichegru prend Nimègue.

Le contre-coup de ces heureux événements se fit sentir aux armées de la Moselle et du Haut-Rhin, commandées par le général Michaud. Les Prussiens, qu'elle avaient en face, n'étant plus soutenus par les Autrichiens au nord, n'osèrent tenir devant ces armées dans les Vosges; ils repassèrent le Rhin, et il ne resta aux coalisés, sur la rive gauche du fleuve, que Luxembourg et Mayence, dont le comité de Salut public ordonna le blocus. Nos armes triomphaient à la fois au nord, à l'est et au midi; Dugommier et Moncey réparèrent promptement de premiers revers sur les frontières d'Espagne;

Succès de Michaud à l'est, de Dugommier et de Moncey au sud.

ils chassèrent les Espagnols de France, et pénétrèrent dans la Péninsule, où Moncey s'empara de Saint-Sébastien et de Fontarabie.

Conjuration contre Robespierre.

Tel était l'état prospère de la France à l'extérieur, lorsque, las et dégoûtés des atrocités qui la souillaient à l'intérieur, un certain nombre de montagnards résolurent d'y mettre un terme et de venger Danton, Camille Desmoulins et leurs amis égorgés. A leur tête étaient les conventionnels Tallien, Bourdon de l'Oise et Legendre; ils avaient pour appuis, dans le comité de Salut public, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, tous deux jaloux de l'autorité des triumvirs, et dans celui de Sûreté générale Vadier, Voulant, Amar, qui tenaient tous à la faction renversée de la Commune. Robespierre, irrité de leur sourde résistance, voulut les abattre et les immoler; ceux-ci sentirent qu'il fallait le devancer, sous peine de devenir ses victimes. Ils l'accusèrent d'abord de tyrannie dans les comités et le désignèrent sous le nom de pisistrate ; puis ils lui reprochèrent l'intention de se faire passer pour un envoyé de Dieu en favorisant de mystérieuses assemblées tenues par l'ancien chartreux dom Guerle et une fanatique ridicule, nommée Catherine Théot, qu'ils envoyèrent à la mort malgré lui. Robespierre, de ce moment, ne parut plus que rarement dans les comités et établit le centre de son empire aux jacobins ; ce fut là qu'il dénonça ceux qu'il nommait les dantonistes. Tout-puissant dans ce club, maître du bas peuple, soutenu par le maire Fleuriot, par Henriot, commandant de la force armée, par le tribunal révolutionnaire, dont tous les membres étaient ses créatures, il crut pouvoir entreprendre l'attaque au sein même de la Convention, et le 8 thermidor il y dénonce les comités. On l'écoute en silence, puis il éprouve un premier échec : son discours est renvoyé à l'examen de ces mêmes comités qu'il accuse. Il se rend le soir aux jacobins, où il exhale

sa colère : il est reçu avec enthousiasme; tout s'y prépare pendant la nuit pour une insurrection, tandis qu'une ligue se forme, parmi les conventionnels, entre les dantonistes, la droite et le Marais.

La séance du 9 thermidor s'ouvre sous ces auspices menaçants. Saint-Just monte à la tribune; en face de lui est assis Robespierre. Tallien et Billaud interrompent Saint-Just et commencent l'attaque; Robespierre s'élance pour leur répondre. *A bas le tyran !* s'écrie-t-on de toutes parts. Tallien agite un poignard et menace d'en percer le cœur de celui qu'il nomme *un nouveau Cromwell;* il obtient l'arrestation d'Henriot et la permanence de l'assemblée. Barrère la fait placer sous la garde des sections armées. Occupons-nous du « tyran, » reprend Tallien. Mille cris menaçants empêchent Robespierre d'être entendu; il fait encore un effort et s'écrie : « Président des assassins, pour la dernière fois me donneras-tu la parole? » Il ne peut l'obtenir; il s'agite comme un furieux, parcourt les bancs de l'assemblée, s'adresse en suppliant aux membres de la droite, qui le rejettent avec horreur; enfin il retombe à sa place, sans force et sans parole. « Malheu- « reux ! lui dit un membre, le sang de Danton t'étouffe. » Son arrestation est aussitôt proposée; son frère et Lebas demandent à partager son sort; l'assemblée ordonne à l'unanimité qu'ils soient saisis avec Robespierre, Couthon et Saint-Just, et livrés aux gendarmes. « La république est perdue ! dit Robespierre; les brigands triom- « phent ! »

Chute de Robespierre. 9 thermidor (27 juillet 1794).

La victoire cependant demeurait indécise; les jacobins aussi s'étaient mis en permanence, jurant de mourir, disaient-ils, plutôt que de vivre sous le crime. Les députés municipaux se rendaient dans leur club; Henriot courait les rues, le sabre à la main, criant : *Aux armes !* mais il est arrêté avec l'agent national Payan, et chargé de liens. Les sections prennent les armes; la Con-

vention les appelle à sa défense; pendant le jour elles sont victorieuses, et le soir les insurgés reprennent l'avantage; ils marchent en masse sur les prisons et délivrent Robespierre, Henriot et leurs complices. Henriot fait aussitôt cerner la Convention et pointer sur elle les canons; l'effroi règne dans l'Assemblée, à laquelle l'imminence du péril inspire une résolution énergique : Henriot est mis hors la loi; ses canonniers refusent de faire feu et se replient avec lui sur l'hôtel de ville : ce refus décide du succès de la journée. La Convention prend à son tour l'offensive; elle attaque la Commune et met les membres rebelles *hors la loi*. Barras est nommé commandant en chef de la force armée; les bataillons des sections jurent de défendre l'Assemblée et défilent dans son sein, animés par Fréron. « Partez, leur dit le président, afin « que le jour ne paraisse point que la tête des conspira« teurs ne soit tombée. » Il était minuit : on marche sur la Commune, où Robespierre, porté en triomphe, restait immobile et comme paralysé par la terreur. On lit sur la place de Grève la proclamation de l'Assemblée qui met la commune *hors la loi;* les groupes se dispersent aussitôt et laissent la place déserte. L'hôtel de ville est investi aux cris de *Vive la Convention!* Le désespoir et la rage s'emparent des proscrits : Lebas se tue, Robespierre jeune se précipite d'un troisième étage et survit à sa chute; Couthon se frappe d'une main mal assurée; Coffinhal accable Henriot d'imprécations et le jette d'une fenêtre dans un égout; Robespierre demeure toujours immobile et pétrifié par l'irrésolution et l'épouvante. Les assaillants forcent les portes et montent rapidement; un gendarme ajuste Robespierre et lui fracasse la mâchoire d'un coup de pistolet (1). On le saisit, ainsi que ses col-

(1) On a cru généralement que Robespierre avait tenté un suicide; M. de Lamartine (*Histoire des Girondins*) a beaucoup contribué à détruire cette erreur.

lègues et les principaux membres de la Commune. Ils sont jugés le lendemain par ce même tribunal révolutionnaire qu'ils ont alimenté si longtemps de victimes et qui à leur tour les envoie au supplice. Une foule immense se presse autour de la charrette où Robespierre, la tête enveloppée d'un linge sanglant, était placé entre Henriot et Couthon, mutilés comme lui. On se félicite, on s'embrasse à ses yeux, on le maudit, et, au moment où sa tête tombe sous le couteau, de longues salves d'applaudissements se font entendre. La France respire, et le règne de la Terreur est fini.

CHAPITRE III.

De la chute de Robespierre à l'établissement du Directoire exécutif.

27 juillet 1794 (9 thermidor an III) — 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV).

Réaction contre les terroristes.

Le mouvement révolutionnaire était arrivé à sa plus grande puissance au 9 thermidor, et celui de réaction commença le même jour. Les comités s'étaient vaincus eux-mêmes en abattant Robespierre. Deux nouveaux partis se formèrent, celui des comités et celui des montagnards, qui avaient contribués avec Tallien à la victoire de thermidor, et qui, recevant d'elle leur nom, furent appelés *thermidoriens*. Le premier parti s'appuyait sur le club des Jacobins et sur les faubourgs, le second sur la majorité de la Convention et sur la garde nationale ou les sections armées.

Un très-grand nombre de prisonniers furent délivrés dans les jours qui suivirent le 9 thermidor; soixante-douze membres de la Commune insurgée périrent sur l'échafaud. On renouvela les membres du tribunal révolutionnaire;

on diminua les attributions des comités; l'odieuse loi du 22 prairial relative à la procédure criminelle fut abolie; il n'y eut plus que trois assemblées de section par mois, et l'on supprima l'indemnité de quarante sous par jour donnée aux citoyens pauvres qui y assistaient; enfin, l'affiliation de la société mère des Jacobins de Paris avec toutes celles de la république fut interdite. Fréron appelait en même temps la jeunesse aux armes contre les terroristes, dans sa feuille de *l'Orateur du peuple*. Son appel fut entendu : une foule de jeunes gens appartenant à la classe riche et à la classe moyenne, et auxquels on donna le nom de *jeunesse dorée*, parcoururent les rues en groupes nombreux, armés de bâtons plombés et livrant aux jacobins une guerre à outrance. Le club de ces derniers fut attaqué et pris après une très-vive résistance; la jeunesse en ferma les portes, et Paris tout entier ne fut qu'un champ de bataille. La Convention secondait tous ces actes réactionnaires; elle mit en jugement l'atroce Fouquier-Tinville, accusateur public, ainsi que Joseph Lebon et Carrier, qui avaient rempli leur mission, l'un à Arras, l'autre à Nantes, en démons exterminateurs. Tous trois payèrent leurs crimes de leur tête, et leurs atrocités, publiquement dévoilées, ajoutèrent encore à l'horreur qu'inspiraient leurs anciens complices.

Rappel des Girondins proscrits.

La Convention rappela dans son sein soixante-treize députés proscrits pour avoir protesté contre la condamnation des Girondins; elle révoqua les décrets d'expulsion contre les prêtres et contre les nobles; les cultes furent rétablis; on supprima le *maximum*, et le buste de Marat fut brisé dans la salle des séances.

Banqueroute des assignats.

Mais d'autres fléaux furent produits par cette réaction rapide; huit milliards d'assignats avaient été mis en circulation, et, lorsqu'il n'y eut plus de lois violentes pour les soutenir, ils tombèrent sur-le-champ quinze fois au-dessous de leur première valeur; le numéraire disparut, et cette baisse

prodigieuse enfanta un agiotage effréné, qui précipita la ruine d'une multitude de familles. Le monopole succéda à la terrible loi du *maximum*, et les fermiers se vengèrent de leur longue et cruelle oppression en accaparant les subsistances. La famine parut; le bas peuple des faubourgs regretta le régime qui lui donnait du pain et du pouvoir, et eut de nouveau recours aux émeutes.

Agiotage.

Famine.

Plusieurs des plus fameux terroristes, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barrère et Vadier, avaient été condamnés à la déportation et conduits au château de Ham, avec dix-sept membres de la crête qui s'étaient montrés favorables à une première insurrection tentée pour les sauver; une seconde insurrection n'eut pas plus de succès au 12 germinal; enfin une troisième fut organisée le 1er prairial sur un plan redoutable. Les conjurés décrétèrent ce jour-là, entre autres mesures, *au nom du peuple insurgé pour obtenir du pain et reprendre ses droits*, l'établissement de la constitution de 93, la mise en liberté des patriotes et la suspension de toute autorité non émanée du peuple. Ils décidèrent de créer une nouvelle municipalité, de s'emparer des barrières, du télégraphe et du tocsin, et de ne s'arrêter qu'après avoir assuré la subsistance, le repos et le bonheur de tous les Français. Ils invitèrent toutes les troupes à entrer dans leurs rangs, et marchèrent rapidement sur la Convention, qui, surprise par eux, se hâta d'appeler les sections aux armes. Les portes furent enfoncées, la multitude et une foule de femmes furieuses envahirent les tribunes, criant: *Du pain et la constitution* de 93! L'enceinte de l'assemblée devint bientôt un champ de bataille. Le député Auguis, le sabre à la main, à la tête des vétérans et des gendarmes, repousse d'abord les assaillants; ils reviennent au pas de charge. Le président Boissy d'Anglas est couché en joue; le député Féraud s'élance et le couvre de son corps; il est blessé lui-même, entraîné par la foule

Le peuple à la Convention. 1er prairial (20 avril 1795).

Courage de Boissy d'Anglas.

et décapité. La plupart des députés conventionnels prennent la fuite. Boissy d'Anglas demeure au fauteuil, calme et le front couvert; il proteste contre ces violences de la populace. Les insurgés furieux, l'entourent, et, appuyant leurs armes sur sa poitrine, ils veulent le contraindre à mettre leurs propositions aux voix, il résiste; on lui présente au bout d'une pique la tête sanglante de Féraud; il se découvre et s'incline devant elle. Les députés de la crête, favorables à l'émeute, terminent cette scène terrible en s'emparant des bureaux, et en décrétant seuls, aux applaudissements de la multitude, les articles contenus dans le manifeste des insurgés. Mais les bataillons des sections arrivent, ils s'emparent du Carrousel et entrent, la baïonnette en avant, dans la salle des séances; la foule se retire devant eux. Les membres reviennent en masse; la Convention annule les mesures adoptées pendant le tumulte, et fait arrêter quatorze de ses membres complices des insurgés. Le lendemain les faubourgs en armes tentent inutilement une nouvelle attaque, et enfin, le 4 prairial, à la suite d'un dernier mouvement qui avait pour but la délivrance de l'assassin du député Féraud, les faubourgs furent cernés et désarmés. La Convention détruisit les comités révolutionnaires et abolit la constitution de 1793. Ainsi finit le régime de la multitude, et depuis lors l'ancien parti girondin domina dans l'assemblée.

Abolition de la constitution de 1793.

Campagnes de 1794 et de 1795.

La réaction commencée en thermidor n'arrêta point les succès de nos armées, dont un hiver rigoureux seconda l'audace. Dans les derniers jours de 1794 le froid devint excessif, et les glaces rendirent possible sur plusieurs points le passage de la Meuse et du Wahal, barrières défensives de l'armée ennemie. Nos soldats étaient à peine entrés depuis un mois dans leurs cantonnements d'hiver; dénués d'habits et de chaussures, accablés des fatigues de

tant de brillants faits d'armes, jamais le repos ne leur eût été plus nécessaire; et pourtant à la vue des fleuves enchaînés et durcis par la glace, leur ardeur, excitée par la consternation de l'ennemi autant que par les vœux des patriotes hollandais, ne connaît plus d'obstacles. Pichegru les guide : ils pénètrent en Hollande sur plusieurs points; York et son armée se retirent sur Deventer en désordre; le prince d'Orange, frappé de stupeur, demeure immobile à Gorcum; les patriotes, ennemis du stathouder, secondent nos efforts, et en peu de temps la Hollande entière est conquise. Le sthathouder se réfugie en Angleterre, et les états généraux gouvernent la république, qui s'unit étroitement à la France. La Prusse, menacée, conclut la paix à Bâle, et l'Espagne, où les Français étaient maîtres d'un grand nombre de places, suivit bientôt l'exemple de cette puissance en signant un traité dont la condition principale fut l'échange de nos conquêtes dans la Péninsule contre la partie espagnole de Saint-Domingue.

Conquête de la Hollande par Pichegru. Janvier 1795.

Paix de Bâle. 5 avril 1795.

La France fut moins heureuse, dans le cours de cette année, sur la frontière de l'est. Pichegru avait quitté le commandement de l'armée du Nord pour prendre celui de l'armée du Rhin; il occupait la rive gauche de ce fleuve depuis Mayence jusqu'à Strasbourg; Jourdan, avec l'armée de Sambre-et-Meuse, était cantonné sur le Rhin, vers Cologne. Les coalisés avaient perdu toute la rive gauche, hormis Luxembourg et Mayence. La première de ces places fut prise par famine le 24 juin, et dès lors les Français devaient songer à passer le fleuve, dont la rive droite était défendue par les Autrichiens, sous Clairfait et Wurmser. Mais nos armées, dénuées du nécessaire, manquaient de matériel et d'équipages de ponts; il fallut attendre plusieurs mois, et enfin, le 6 septembre, Jourdan effectua le passage sur trois points, aux environs de Dusseldorf; Pichegru passa le fleuve

presque en même temps, à la hauteur de la forte place de Manheim, qui se rendit presque aussitôt. Les deux armées, en combinant leurs manœuvres et se réunissant dans la vallée du Mein, auraient pu repousser Clairfait et Wurmser et les battre successivement l'un et l'autre; mais ce plan ne fut pas suivi. Pichegru avait des intelligences avec le prince de Condé, chef de l'émigration; il méditait déjà de trahir la république, et il compromit son armée et celle de Jourdan par la faiblesse de ses manœuvres. Il donna le temps à Clairfait de fondre sur lui avec des forces supérieures, se laissa honteusement battre à Heidelberg, et se renferma dans Manheim. Clairfait se porta ensuite contre Jourdan, qui, séparé de Pichegru, serré entre le Rhin et le terrain neutre de la Prusse et manquant de subsistances, fut contraint à la retraite et repassa le fleuve. Trente mille Français continuaient d'investir Mayence; Clairfait, par une manœuvre habile et hardie, força leurs lignes et refoula nos armées jusqu'au pied des Vosges sur la rive gauche du Rhin. Les places de Manheim, Dusseldorf et Neuwied nous restaient seules sur la rive droite. Un armistice suivit ces revers, et les troupes entrèrent dans leurs cantonnements.

Passage du Rhin par l'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan, et par l'armée du Rhin sous Pichegru. Septembre 1795.

Défaite de Pichegru à Heidelberg.

Retraite des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Perte des lignes de Mayence. 1795.

De brillants succès en Piémont balancèrent l'échec des armées du Rhin. L'important traité conclu avec l'Espagne avait permis de réunir les deux armées des Pyrénées à celle des Alpes maritimes, commandée par Kellermann. La jonction de ces forces autorisait à prendre l'offensive; il s'agissait, par une victoire éclatante, de forcer les passages des Apennins et de contraindre le Piémont à la neutralité. Kellerman fut remplacé par Schérer, dont l'armée, resserrée entre la mer et la chaîne de l'Apennin, avait en face l'armée piémontaise sous Colli et l'armée autrichienne; celle-ci s'étendait de la crête de l'Apennin au bassin de Loano, jusqu'à la mer;

Jonction des armées des Pyrénées et des Alpes maritimes.

celle-là occupait le revers opposé des montagnes vers le Pô, fortement retranchée dans le camp de la Céva. Schérer tenta un coup hardi; Masséna, par son ordre, franchit la crête des Apennins et sépara les deux armées ennemies, tandis que Serrurier trompait Colli par une fausse attaque et qu'Augereau refoulait les Autrichiens dans le bassin de Loano. Une victoire complète fut le fruit de cette savante manœuvre; les ennemis furent forcés et mis en fuite; une tempête accompagnée d'une neige épaisse couvrit leur retraite précipitée; vingt pièces de canon et d'immenses magasins tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et l'Italie fut ouverte aux Français.

Victoire de Schérer à Loano. Novembre 1795.

Les armes de la république n'étaient pas moins heureuses en Vendée, où la mésintelligence des deux principaux chefs, Charette et Stofflet, affaiblit les forces des insurgés. Le marquis de Puisaye, actif agent du parti royaliste en Bretagne, demanda le secours de l'Angleterre et l'obtint; l'amiral Bridport mit à la voile avec les deux premières divisions d'émigrés, commandées l'une par le comte d'Hervilly, l'autre par M. de Sombreuil; une troisième division suivait, sous les ordres du comte d'Artois. Un engagement eut lieu, à la hauteur de Belle-Isle, entre la flotte de l'amiral Bridport et celle de l'amiral républicain Villaret-Joyeuse; Bridport, vainqueur, opéra le débarquement des deux premières divisions dans la baie de Quiberon, près de Vannes; l'une d'elles s'empara sur-le-champ du fort Penthièvre, qui dominait l'étroite presqu'île de Quiberon, sur laquelle s'était opéré le débarquement. Les émigrés marchent aussitôt contre l'armée républicaine, en l'absence de Hoche qui la commandait. A la nouvelle de cette attaque soudaine il accourt, et les royalistes sont repoussés et moissonnés par la mitraille; Sombreuil, avec sa division, arrive trop tard pour soutenir un combat inégal; la tempête éloigne la flotte et rend la retraite impossible. Les

Expédition de Quiberon. Destruction de l'armée royaliste. Juin 1795.

républicains s'emparent par trahison du fort Penthièvre; il faisait nuit, un affreux massacre commence. D'Hervilly est tué; Sombreuil et huit cents des siens, après une résistance héroïque, sont réduits par Hoche à capituler; mais le représentant Tallien arrive sur le champ de bataille et s'empare de tous les pouvoirs; il ne reconnaît point de capitulation; les émigrés vaincus sont jetés dans les prisons au mépris des engagements pris envers eux, puis militairement jugés et fusillés. Avec eux périt l'élite de notre ancienne marine, et, au bruit de cet affreux massacre, la France put se croire revenue aux jours les plus sombres de la Terreur.

L'Angleterre tenta un nouvel effort pour soutenir la guerre civile dans l'Ouest; la flotte anglaise portait un prince français, le comte d'Artois, et plusieurs régiments. A la voix de l'intrépide Charette tout le littoral de la Bretagne avait repris les armes dans l'attente du débarquement du prince, et ce grand mouvement pouvait changer, dans ces contrées, la face de la guerre. Mais, après un séjour de quelques semaines à l'Ile-Dieu, le comte d'Artois retourna en Angleterre sans toucher le continent; la flotte anglaise, contrariée par les vents, ne fut d'aucun secours aux chouans (1), et tout le fruit espéré de cette expédition fut perdu.

Le comte d'Artois à l'Ile-Dieu. 1795.

Ainsi donc, à l'exception de l'échec qui avait fait reculer nos armées à l'est, la république n'avait eu que des succès dans le cours de 1795. Elle avait conquis au nord toute la Hollande et au sud le passage de l'Apennin, porte de l'Italie; l'espoir que la Bretagne et la Vendée fondaient sur l'Angleterre s'était évanoui à Quiberon; trois puis-

(1) On nommait *chouans* les paysans qui composaient les principales forces des royalistes dans l'Anjou et dans la Basse-Bretagne. On a donné à ce nom diverses origines; l'opinion la plus probable est qu'il vient d'une famille nommée *Chouan*, qui, la première, s'insurgea dans l'Anjou.

sances enfin avaient déposé les armes : la Prusse, la Hollande et l'Espagne. La cause royale semblait désespérée, et elle perdit encore cette même année le Dauphin, fils de Louis XVI, proclamé roi France par les royalistes après le 21 janvier et nommé Louis XVII. Ce prince, âgé de huit ans seulement à la mort de son père, avait été arraché des bras de sa mère, de sa tante et de sa sœur, et confié à la garde d'un misérable, appelé Simon, cordonnier de profession et républicain forcené, qui, sous prétexte de donner à l'enfant royal une éducation républicaine, l'accablait d'outrages et de violences brutales. La mort précoce du jeune prince fut attribuée aux indignes traitements qu'il reçut de cet homme affreux; il mourut au mois de juin 1795. Ses droits au trône passèrent à son oncle, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, que les émigrés et les puissances étrangères reconnurent dès lors pour roi de France sous le nom de Louis XVIII.

Mort de Louis XVII. Juin 1795.

Après le désastre de Quiberon toutes les espérances des royalistes se portèrent sur le mouvement réactionnaire de l'intérieur; ce mouvement, dirigé d'abord par des républicains modérés, devint bientôt très-violent et se mesura sur la fureur des passions révolutionnaires. Trop de crimes avaient été commis au nom de la Convention pour que cette assemblée, malgré ses derniers actes, n'excitât point de profonds ressentiments et ne fût pas en butte à l'indignation et à la haine d'une foule d'âmes généreuses. Cette disposition des esprits fut puissamment secondée par les journalistes; ceux-ci formèrent contre elle une confédération redoutable, dont les principaux organes furent Charles Lacretelle, La Harpe, Richer de Sérisy, Tronçon du Coudray. La jeunesse dorée abandonna la Convention, et la bourgeoisie manifesta également des dispositions hostiles; on s'assemblait sur les boulevards au chant du *Réveil du peuple;* on poursuivait à outrance les jacobins en criant : *Haro sur les terroristes!* et de

Réaction contre la Convention

grands excès furent commis. La Convention mit des bornes à ces vengeances dans la capitale; mais dans les provinces son autorité fut impuissante pour les prévenir. Dans le Midi surtout ses ennemis se livrèrent à d'affreuses violences; il se forma des compagnies de *Jésus* et du *Soleil* qui exercèrent de sanglantes représailles; les prisons se remplirent d'hommes accusés d'avoir pris une part active au régime de la Terreur; à Lyon, à Aix, à Tarascon, à Marseille, ils furent impitoyablement égorgés. Cette disposition réactionnaire des esprits produisit de graves commotions, qui mirent à l'intérieur la Convention en péril, tandis qu'elle triomphait aux frontières. L'émigration, perdant l'espoir de la renverser par la force des armes, recourut aux sections de Paris, et tenta de faire la contre-révolution au moyen de la constitution nouvelle de l'an III.

Constitution de l'an III. 1795.

Cette constitution était la moins défectueuse de celles qui avaient été établies ou projetées depuis 1789. Elle plaçait le pouvoir législatif dans deux conseils, celui des *Cinq-Cents* et celui des *Anciens;* le pouvoir exécutif dans un *Directoire* de cinq membres. Elle rétablit les deux degrés, et fixa certaines conditions de propriété pour devenir membre des assemblées primaires et des assemblées électorales. L'initiative dans la présentation des projets de loi et leur discussion appartenaient au conseil des Cinq-Cents; leur admission ou leur rejet était décidé par le conseil des Anciens. Le premier se composait de cinq cents membres âgés de trente ans au moins, et le second de deux cent cinquante, qui comptaient quarante ans accomplis; ceux-ci nommaient les *cinq directeurs,* sur la présentation du conseil des Cinq-Cents; chacun des directeurs était président pendant trois mois et avait alors la signature et les sceaux. Tous les ans le Directoire se renouvelait par cinquième; il eut une garde, et pour demeure le palais du Luxembourg. Les affreux souvenirs

du régime de la Terreur, qui enflammaient l'opinion réactionnaire de la classe moyenne et mettaient la Convention dans la nécessité de se défendre, devinrent funestes à la constitution nouvelle, qui périt surtout par la haine et par l'horreur auxquelles ses auteurs étaient en butte. Ceux-ci comprirent quels seraient les dangers de leur position si le choix des nouveaux conseils était dicté par l'opinion dominante, et, afin de s'assurer la majorité pour la nomination des directeurs, ils décidèrent, par les décrets du 5 et du 13 fructidor, que les deux tiers des membres de la Convention seraient maintenus.

Décrets du 5 et du 13 fructidor. Août 1795.

Ces décrets, ainsi que l'acte constitutionnel, furent soumis aux assemblées primaires et adoptés par les départements. Paris, sous l'influence directe des journalistes, accepta la constitution nouvelle et rejeta les décrets, dont l'adoption par la majorité des assemblées primaires de la république fut proclamée le 1er vendémiaire. Ce fut le signal d'une agitation menaçante; les journalistes et les chefs royalistes des sections s'agitèrent et crièrent à la tyrannie; la bougeoisie armée nomma un collége d'électeurs et jura de le défendre jusqu'à la mort; ce collége fut constitué le 11 vendémiaire. La Convention, justement alarmée, se mit en permanence; elle appela autour d'elle le camp des Sablons, arma dix-huit cents patriotes et cassa le collége des électeurs. La section Lepeletier éclata la première contre ces mesures et anima les autres sections contre la Convention en leur faisant craindre le retour de la Terreur. Une première attaque des conventionnels fut mal conduite par le général Menou, et les insurgés se crurent vainqueurs; quarante mille hommes de la bourgeoisie furent bientôt sous les armes, prêts à marcher sur la Convention. Celle-ci nomma Barras commandant en chef; Barras demanda et obtint pour second un jeune général qui s'était particulièrement distingué au siége de Toulon : c'était Napoléon Bonarparte. Ce fut lui qui en

Révolte des sections de Paris.

vendémiaire disposa tout pour la défense de la Convention. Il étendit sa ligne de défense du pont Louis XV au Pont-Neuf, braquant des canons sur tous les principaux points d'attaque. Les insurgés s'avancèrent en plusieurs colonnes, que commandaient les généraux Danican, Duboux, et l'ex-garde du corps Lafon. Le général Danican, introduit en parlementaire dans l'assemblée, somma la Convention de faire retirer ses troupes et de désarmer les *terroristes*. On délibérait encore sur cette demande lorsqu'on entendit le bruit de la mousqueterie et du canon; toute discussion cessa; on apporta sept cents fusils, et les conventionnels s'armèrent en corps de réserve. L'action la plus meurtrière eut lieu au Pont-Royal et dans la rue Saint-Honoré; l'artillerie, sur ces deux points principaux, foudroya les insurgés et les mit en fuite. A sept heures du soir les troupes conventionnelles prirent l'offensive; elles étaient partout victorieuses; le lendemain elles désarmèrent la section Lepeletier et firent rentrer les autres dans l'ordre.

La Convention victorieuse des sections. 13 vendém. (5 octobre 1795).

Telle fut la journée du 13 vendémiaire, dont le succès tout entier est attribué à Bonaparte. Cette victoire permit à la Convention de s'occuper sur-le-champ de la formation de ses conseils, dont les deux tiers des membres furent tirés par elle de son sein ; le premier tiers, librement élu, avait été nommé par l'opinion réactionnaire. Les membres du Directoire furent choisis, et les conventionels crurent, dans l'intérêt de la cause révolutionnaire et de leur propre sécurité, devoir ne porter à la tête du gouvernement que des régicides : ils nommèrent directeurs La Réveillère-Lépeaux, Sieyès, Rewbell, Le Tourneur et Barras. Sieyès refusa ; Carnot fut élu à sa place. Aussitôt après, la Convention déclara sa session terminée : elle avait eu trois années d'existence, du 21 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV). Les hommes qui cherchent à justifier cette assemblée allèguent en sa faveur les dangers de la patrie et l'inflexible néces-

Élection des directeurs.

Clôture de la Convention. 26 octobre 1795.

sité du moment ; mais, lorsqu'elle ouvrit ses séances, la campagne de l'Argonne et la canonnade de Valmy avaient sauvé la Révolution, les Prussiens étaient en fuite et nos armes victorieuses sur toutes les frontières ; la journée de Jemmapes enfin précéda de deux mois le 21 janvier. La Convention fut le plus tyrannique et le plus cruel de tous les pouvoirs qui ont pesé sur la France ; elle eut à vaincre sans doute d'innombrables ennemis, mais elle les avait armés contre elle par ses attentats, et, si elle dut recourir à la terreur pour les abattre, c'est que les actes criminels qu'elle toléra ou dont elle permit l'exécution avaient soulevé l'indignation générale et compromis la Révolution aux yeux mêmes de ses plus enthousiastes partisans.

CHAPITRE IV.

De l'établissement du Directoire exécutif à la paix de Campo-Formio.

27 octobre 1795 (4 brumaire an IV) — 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI) (1).

Installation du Directoire. 27 octobre 1795. Détresse du gouvernement.

Les directeurs étaient tous, à l'exception de Carnot, d'une capacité médiocre, et tout concourait à rendre leur situation fort difficile. Il n'y avait à cette époque, dans la république, aucun élément d'ordre et d'administration : l'anarchie et le malaise étaient partout ; la famine se prolongeait ; les armées manquaient d'habits, d'approvisionnements et de chevaux ; la Convention avait consommé un immense capital représenté par les assignats, et avait

(1) Nous avons donné par anticipation, dans le chapitre précédent, le tableau des opérations militaires jusqu'à la fin de 1795, pour ne point interrompre le récit de cette campagne.

vendu près de la moitié du territoire de la république, appartenant aux classes proscrites, afin de subvenir à l'entretien des troupes et du peuple ; le papier monnaie, arrivé au dernier degré de discrédit, après l'émission prodigieuse de trente-huit milliards, detruisait toute confiance et tout commerce ; le trésor était vide ; les courriers souvent ne pouvaient partir faute d'argent ; enfin telle était la pénurie générale que, lorsque les directeurs entrèrent dans le palais qui leur avait été assigné pour demeure, ils n'y trouvèrent pas un meuble; ils empruntèrent au concierge quelques chaises de paille et une table boiteuse, sur laquelle ils rédigèrent l'acte par lequel ils se déclarèrent constitués (1).

Premiers actes des directeurs.

Leur premier soin fut d'établir leur pouvoir, et ils réussirent en suivant d'abord avec franchise la voie constitutionnelle. On vit renaître en peu de temps le travail et le commerce; la circulation des subsistances fut assurée, et l'on abandonna les clubs pour les ateliers et les champs. Le Directoire seconda de tout son pouvoir le retour vers l'agriculture, l'industrie et les arts; il rétablit les expositions publiques, créa l'Institut national et des écoles primaires, centrales, normales. L'un de ses membres, La Réveillère-Lépeaux, chargé de la partie morale du gouvernement, voulut alors fonder le culte déiste, sous le nom de *théophilanthropie*, mais ses efforts prêtèrent au ridicule et furent impuissants. La licence des mœurs signala cette époque ; les classes riches, si longtemps comprimées par la terreur, s'adonnèrent sans mesure aux plaisirs, et un luxe effréné parut tout à coup dans les bals, les festins, les costumes et les équipages. Le voluptueux Barras favorisa le premier cette réaction dangereuse : chargé de la représentation du Directoire, son palais était le rendez-vous de la société la plus frivole et la

Théophilanthropie.

(1) Charles Bailleul.

plus corrompue. Cependant les riches furent encore victimes, sous le Directoire, de mesures violentes et spoliatrices : les besoins de la république étaient si vastes et si impérieux que pour y subvenir le gouvernement eut recours à un *emprunt forcé;* il créa ensuite des *mandats territoriaux*, qui devaient être employés à retirer les assignats en circulation, sur le pied de trente pour un, et à faire fonction de monnaie : ils eurent l'avantage de pouvoir être échangés sur-le-champ contre les domaines nationaux qu'ils représentaient, et fournirent à l'État une ressource momentanée; puis ils se discréditèrent, et leur chute conduisit à la prodigieuse banqueroute de trente-trois milliards.

Emprunt forcé. Mandats territoriaux.

La guerre n'était plus soutenue, dans l'Ouest, que par quelques chefs, dont les principaux étaient Charette et Stofflet, affaiblis par leurs divisions. Hoche déploya dans cette nouvelle campagne une habileté profonde; il changea de système : séparant la cause royaliste de la cause religieuse, il neutralisa ainsi l'influence des prêtres, et les masses de la population ne répondirent plus à l'appel des chefs militaires. Hoche battit Charette et le fit prisonnier; Stofflet, trahi bientôt après, fut livré aux républicains. L'héroïque constance de l'un et de l'autre ne se démentit pas au moment du supplice; ils furent fusillés, le premier à Nantes et le second à Angers. Georges Cadoudal se maintenait encore dans le Morbihan : Hoche tourna contre lui toutes ses forces; il étouffa ce nouveau foyer d'insurrection; la plupart des chefs quittèrent les armes et cherchèrent un refuge en Angleterre.

Seconde guerre de la Vendée. 1795-1796.

Succès de Hoche. Mort de Charette et de Stofflet.

Le Directoire était alors à Paris en butte aux violentes attaques des démocrates et des royalistes. Ses membres, après avoir participé aux excès de la Convention et aux événements de thermidor, étaient également en horreur aux deux partis contraires et en opposition directe avec l'opinion réactionnaire, qui éclatait de toutes parts. Ils

frappèrent d'abord les démocrates, qui avaient rouvert leur club au Panthéon. Un fanatique, émule de Robespierre, nommé Gracchus Babeuf, et qui se proclamait lui-même tribun du peuple, tenta de soulever la population en demandant la loi agraire, et en promettant d'établir le *bonheur commun* par la liberté, l'égalité et la constitution de 1793. Les conjurés gagnèrent la légion de police, pratiquèrent des intelligences avec les troupes du camp de Grenelle, et allaient marcher sur les Conseils et sur le Directoire lorsqu'ils furent trahis et saisis dans leur conciliabule. Gracchus Babeuf paya de sa vie son audacieuse entreprise. Un mouvement avait eu lieu en même temps sur le camp de Grenelle et fut arrêté par le commandant Malo; ses dragons sabrèrent les insurgés, dont le Directoire fit traduire les chefs devant des commissions militaires. Une conspiration royaliste s'ourdissait en même temps, conduite par l'abbé Brothier et Lavilleheurnois : elle échoua, et ses auteurs, reconnus coupables, furent condamnés avec indulgence par les juges, élus sous l'influence du mouvement insurrectionnel de vendémiaire. La lutte s'engagea dès lors entre le Directoire et les autorités librement nommées par les sections : le premier, se voyant vaincu par le pouvoir électoral, eut recours à la force militaire, et donna le dangereux exemple de provoquer son intervention dans les affaires de l'État.

Complot de Babeuf.

Conspiration royaliste.

Immortelles campagnes de 1796 et 1797. Plan de Carnot.

Cette année encore la gloire de la France appartint tout entière à ses armées. Carnot avait conçu un plan de campagne par lequel les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et d'Italie devaient marcher sur Vienne d'un commun accord, en s'échelonnant et se soutenant l'une l'autre. Les deux premières étaient commandées par deux généraux déjà célèbres, Moreau et Jourdan; la troisième fut donnée au jeune vainqueur de Toulon, au défenseur de la Convention en vendémiaire, à Napoléon Bonaparte.

Cette armée, privée de matériel, d'habits, de subsistances, n'avait pu profiter de la victoire de Loano, et se trouvait, au printemps de 1796, en face des Autrichiens sous Beaulieu et des Piémontais sous Colli, dans une situation à peu près semblable à celle où elle s'était vue l'année précédente avant sa victoire. Colli occupait, au camp retranché de la Céva, le revers de l'Apennin du côté du Pô; Beaulieu s'étendait de la vallée de la Bormida et du col de Montenotte jusqu'à la mer, et interceptait la route de Gênes.

Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie. 27 mars 1796.

Bonaparte arriva le 27 mars à son quartier général à Nice; il trouva l'armée dénuée de toute ressource en matériel, mais forte en courage et en expérience. Ses soldats s'étaient aguerris dans des combats de géants aux Alpes et aux Pyrénées; ils avaient pour chefs Masséna, Augereau, La Harpe, Serrurier, Murat, Joubert. Les premières paroles du jeune général promettaient la victoire. « Soldats, dit-il, vous êtes mal nourris et presque nus. « Le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut « rien pour vous. Votre patience, votre courage vous « honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. « Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du « monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches « provinces; vous y trouverez honneur, gloire et ri« chesse. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? » Bonaparte, qui n'avait que trente-six mille hommes contre soixante mille, comprit d'abord qu'il fallait, comme son prédécesseur, séparer les Piémontais des Autrichiens, pour les écraser tour à tour. Il transporte son quartier général à Savone, et dirige la division La Harpe le long de la mer, attirant de ce côté l'attention et tous les efforts de l'ennemi; mais, tandis que la gauche des Autrichiens s'avance contre La Harpe, leur centre se dispose à fondre sur l'armée française par le col de Montenotte. Douze cents hommes seulement, sous le colonel Rampon, oc-

rhétiques pour tomber dans l'Adriatique, et qui protégeait la Lombardie contre l'Autriche. Le moment est venu pour lui de faire sentir sa puissance aux gouvernements de l'Italie sans d'ailleurs se préoccuper de leur conduite envers la France ou de leurs droits : il revient sur ses pas, reçoit les soumissions de la ville de Gênes et d'Hercule d'Este, duc de Modène : ce prince donne dix millions et se retire à Venise. Le général Vaubois s'empare de Livourne, où six cents Corses étaient réfugiés; Bonaparte les envoie dans leur île pour l'insurger contre les Anglais, et ceux-ci en sont chassés. La cour de Naples, dominée par la reine Caroline, sœur de l'infortunée Marie-Antoinette et agitée d'une haine ardente contre la France, avait annoncé un armement formidable ; mais elle tremble au bruit des victoires de Bonaparte et se résigne à la neutralité. Le pape lui-même est réduit à se soumettre : Bonaparte lui impose pour conditions de paix vingt et un millions et cent chefs-d'œuvre de ses musées.

Soumission de Gênes, de Modène, de Naples et de Rome. Insurrection de la Corse.

Cependant les Autrichiens avaient fait un nouvel effort, et l'archiduc Charles, frère de l'empereur, s'avançait vers le Rhin à la tête de soixante-dix mille hommes. Alors, en exécution du plan de Carnot, les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, sous Moreau et Jourdan, s'ébranlèrent d'un commun accord et franchirent le fleuve, dans le but d'envelopper l'ennemi et de marcher ensuite, de concert avec l'armée d'Italie, au centre de la monarchie autrichienne. L'énorme distance qui séparait les deux armées, dont l'une effectua le passage à Dusseldorf et l'autre à Strasbourg, l'éloignement où elles allaient se trouver chacune de leur base d'opérations et les obstacles qu'elles rencontreraient dans un pays difficile et ennemi rendaient ce plan fort hasardeux ; pourtant il parut d'abord réussir. Moreau livra bataille à l'archiduc Charles à Rastadt, entre le Rhin et les montagnes Noires : la victoire fut vivement disputée; mais enfin, les Français

Mouvements des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en Allemagne. 1796.

Victoire de Moreau à Rastadt.

étant parvenus à s'emparer des hauteurs et des débouchés dans la vallée du Necker, l'archiduc craignit de se voir séparer des États héréditaires de la monarchie autrichienne, et pour les couvrir il se replia rapidement sur le Danube, entre Ulm et Ratisbonne, laissant Moreau s'avancer sur lui par la vallée du Necker et Jourdan par celle du Mein. Ainsi, vers le milieu de l'année 1796, nos armées, maîtresses de l'Italie et d'une moitié de l'Allemagne jusqu'au Danube, menaçaient d'en envahir le reste.

Retraite de l'archiduc Charles jusqu'à la ligne du Danube.

Le vieux maréchal autrichien Wurmser rentrait alors dans le Tyrol à la tête d'une nouvelle et formidable armée de soixante mille hommes, et s'apprêtait à forcer les lignes de l'Adige, à débloquer Mantoue, et à écraser notre armée d'Italie, de moitié inférieure à la sienne et enfermée dans un étroit espace entre le lac de Garde au nord, l'Adige à l'orient et le Pô au midi. Trois routes s'offraient à Wurmser : la première franchissait l'Adige à Rovérédo, au-dessus du lac de Garde, et tournait derrière ce lac en suivant sa rive occidentale, où le seu obstacle qu'elle eût à franchir était la position militaire de Salo; la seconde route passait entre le lac et l'Adige, en longeant les hauteurs de Montébaldo, qui les séparent et que défendent les importantes positions de la Corona et de Rivoli; la troisième enfin, suivant la rive gauche de l'Adige, débouchait dans la plaine vers Vérone et aboutissait sur le front de notre ligne défensive. Jamais l'armée d'Italie ne s'était vue dans un péril si imminent, et déjà tous les partisans et sujets de Venise ou de l'Autriche, qui voyaient avec douleur notre drapeau national en Lombardie, répétaient cet ancien et redoutable adage : *L'Italie est le tombeau des Français.*

Rentrée des Autrichiens sous Wurmser dans le Tyrol et la Lombardie. 1796.

Wurmser fait filer vingt mille hommes, sous Quasdanovitch, sur les derrières du lac de Garde, et lui-même s'avance avec quarante mille hommes entre le lac et

Wurmser partage son armée en deux colonnes d'attaque. Leur marche respective.

l'Adige. Bonaparte, dont le quartier général est à Castel-Novo, à la pointe méridionale du lac, apprend bientôt que les positions de Salo, de la Corona et de Rivoli, qui en défendent les deux rives, sont forcées et qu'il va être enveloppé. Tous ses généraux, Augereau seul excepté, opinent pour une prompte retraite ; Bonaparte résiste, il s'inspire de son génie et voit un coup décisif à frapper avant que les deux colonnes ennemies aient pu se rejoindre ; mais il doit agir sur-le-champ et avec toutes ses forces : il sacrifie donc Mantoue, qui, faute de vivres, allait se rendre, et rappelle à lui en toute hâte la division Serrurier, employée au blocus de la place. Il importe d'abord d'arrêter Quasdanovitch, prêt à entrer dans la plaine à l'ouest du lac pour fermer aux nôtres la retraite de Milan. De ce côté se dirige Bonaparte : il franchit le Mincio et se transporte avec le gros de ses forces à Lonato, où débouchaient les colonnes autrichiennes ; un combat sanglant s'engage, l'ennemi est repoussé ; les Français reprennent l'importante position de Salo à l'ouest du lac. Quasdanovitch s'arrête, et une division suffit pour le contenir. Bonaparte fait aussitôt changer de front à son armée et revient sur les divisions qui ont tourné le lac par l'autre rive ; il fond sur elles comme la foudre et les disperse ; mais, quoique vainqueur, sa tâche n'est pas achevée : Wurmser, qui avec vingt mille hommes a débloqué Mantoue, rallie ses soldats et s'apprête à nous accabler. Les deux armées appuient une aile chacune au lac de Garde et l'autre aux hauteurs de Castiglione. C'est dans les célèbres plaines de ce nom que va se décider le sort de l'Italie. Bonaparte devine que Wurmser, dont la droite touche au lac, fera effort de ce côté pour se rapprocher de Quasdanovitch, toujours contenu à Salo, et il ordonne à la division Serrurier de faire un détour et d'ouvrir l'attaque sur les derrières de l'ennemi. L'action commence, le 4 août, dès la pointe du

Victoire de Bonaparte à Lonato et à Castiglione.

jour ; Bonaparte laisse Wurmser affaiblir sa ligne en s'étendant par sa droite, et à peine a-t-il entendu le canon de Serrurier derrière les Autrichiens qu'il lance sur leur centre les divisions Augereau et Masséna. Les ennemis, pris entre deux feux, reculent, et Wurmser ordonne la retraite : il rentre dans le Tyrol après avoir perdu vingt mille hommes et l'Italie.

Retraite des Autrichiens.

Peu satisfait d'avoir vaincu Wurmser, Bonaparte veut le détruire et s'attache à sa poursuite. Vingt jours de repos suffisent à son armée, qui entre aussitôt après dans les montagnes du Tyrol ; mais Wurmser a reçu des renforts et reprend l'offensive. Les deux armées se rencontrent à Rovérédo, et Bonaparte triomphe encore ; toute l'artillerie autrichienne et quatre mille prisonniers tombent en son pouvoir. Wurmser se dérobe avec trente mille hommes et descend la vallée de la Brenta pour forcer l'Adige et se jeter entre l'armée française, engagée dans le Tyrol, et Mantoue de nouveau bloquée. Bonaparte devine son dessein : il laisse dix mille hommes, sous Vaubois, à la garde du Tyrol ; il en prend vingt mille avec lui, suit l'ennemi dans le bassin de la Brenta, l'attaque à l'improviste, et remporte une nouvelle victoire à Bassano avec les divisions Augereau et Masséna. Wurmser, qu'il espère réduire aux abois entre la Brenta et l'Adige, passe ce fleuve à Legnago, force la division de blocus devant Mantoue et s'enferme dans cette place avec quinze mille hommes. Bonaparte avait de nouveau tué ou pris en quelques jours vingt mille Autrichiens ; c'était la troisième armée qu'il détruisait ; Colli, Beaulieu, Wurmser avaient tour à tour été vaincus, écrasés par lui depuis quatre mois ; un immense matériel était tombé en ses mains, et son nom était répété partout avec admiration et terreur.

Bonaparte vainqueur à Rovérédo et à Bassano.

Wurmser s'enferme dans Mantoue.

Bonaparte pressentant dès lors sa fortune inouïe ne négligeait aucun moyen de succès et de renommée. Dans

Conduite politique de Bonaparte.

l'intervalle des batailles il s'entretenait avec les savants et avec les hommes célèbres dans les lettres et dans les arts ; il s'occupait des détails de la politique et de l'administration, développait sur tous les sujets des vues profondes, et déjà tout annonçait en lui le futur dominateur de l'Europe. Affable avec ses lieutenants et ses soldats, il témoignait aux directeurs une réserve hautaine et triomphait de leur jalousie en se montrant indispensable à la tête de son armée victorieuse. S'appuyant des sympathies et des passions populaires contre les gouvernements, il imposa la forme républicaine à ses conquêtes. Il déclara le duc de Modène, qui s'était allié à l'Autriche, déchu de sa souveraineté ; il réunit ses États aux territoires de Reggio et des légations de Bologne et de Ferrare, dont il forma au sud du Pô la république cispadane ; il constitua au nord de ce fleuve la Lombardie en république transpadane. Ces deux républiques, l'année suivante, n'en formèrent qu'une sous le nom de République cisalpine. Toute l'Italie tremblait devant le vainqueur de l'Autriche ; ses princes, malgré les plus justes griefs, observaient scrupuleusement les traités avec la république française, et, à la suite de la dernière campagne, la cour de Naples signa en frémissant une paix trop tôt rompue (octobre 1796).

Fondation des républiques cispadane et transpadane.

L'Allemagne était alors le théâtre d'événements presque aussi considérables, mais funestes pour nos armes, et il était à craindre que les revers des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ne fissent perdre à la France les résultats inouïs de la campagne d'Italie.

Moreau était arrivé sur les bords du Danube dans les premiers jours du mois d'août, et Jourdan suivait la Naab, affluent de ce fleuve. L'archiduc Charles, après s'être fait battre par Moreau à Néresheim, concentra toutes ses forces sur le Danube et conçut un plan qui lui assurait le gain de la campagne. Il résolut d'empê-

cher la jonction de Jourdan et de Moreau, et de les accabler l'un après l'autre avec des forces supérieures. L'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan, était la plus faible. L'archiduc se porte d'abord au-devant d'elle, repousse son avant-garde, commandée par Bernadotte, et l'oblige à la retraite. Jourdan s'arrête et livre bataille à Wurtzbourg; mais il est vaincu, et l'archiduc le ramène en désordre sur le Rhin, à son point de départ. Toutes ses forces se portent alors sur Moreau, qui avait continué une marche savante sur le Danube. Ce général approchait de Munich et occupait un immense terrain, lorsqu'il apprit les derniers revers de Jourdan, qui seul aurait pu l'aider à s'y maintenir. L'archiduc revenait sur lui à marches forcées; l'armée du Rhin, privée d'appui, était en péril et devait se retirer à son tour. Moreau ordonna la retraite, et se couvrit de gloire en l'exécutant; il traversa plus de cent lieues de terrain en présence d'une armée formidable, au milieu d'une population ennemie, et rentra en France après avoir gagné, dans les montagnes Noires, la bataille de Biberach et sans s'être une seule fois laissé entamer.

Belle manœuvre de l'archiduc Charles. Échec des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en Allemagne. 1796. Défaite de Jourdan à Wurtzbourg.

Célèbre retraite de Moreau.

Victoire de Moreau à Biberach.

Cette retraite laissait l'armée d'Italie seule en butte aux efforts des Autrichiens et l'exposait à un grand danger. Davidovitch avait réuni environ vingt mille hommes dans le Tyrol, et Alvinzi s'avançait avec quarante mille sur la Piave. Bonarpate, pour résister à leurs soixante mille soldats, n'en avait que trente-six mille, dont douze mille dans le Tyrol, sous Vaubois, dix mille sur la Brenta et l'Adige sous Masséna et Augereau, et le reste autour de Mantoue. Tous ces corps, accablés des fatigues d'une campagne si laborieuse, étaient en quelque sorte épuisés par leurs propres victoires. Les renforts promis par le Directoire et impatiemment attendus n'arrivaient pas, et Alvinzi approchait.

Le plan des Autrichiens était d'attaquer à la fois par

Nouveau plan de campagne des Autrichiens. 1796.

les montagnes du Tyrol et par la plaine. Davidovitch avait ordre de chasser Vaubois de ses positions et de descendre le long des deux rives de l'Adige jusqu'à Vérone; Alvinzi devait, de son côté, passer la Piave et la Brenta, puis se réunir à Vérone avec Davidovitch, pour marcher de concert à la délivrance de Mantoue et de Wurmser. Ce plan réussit d'abord : Vaubois, battu par Davidovitch, avait reculé jusqu'aux positions de la Corona et de Rivoli, et ce revers avait forcé Bonaparte, quoique vainqueur d'Alvinzi sur la Brenta, à se replier dans Vérone. Alvinzi se hâta d'occuper en face de Caldiéro une position redoutable. Bonaparte pour l'emporter livre sans succès la sanglante et malheureuse bataille de Caldiéro, et son armée, réduite à quatorze mille hommes contre quarante mille, est de nouveau ramenée dans Vérone. Ses braves soldats murmurent : Quel fruit leur revient-il de toutes leurs victoires? Quelle perspective pour eux que d'être ramenés en fugitifs sur les Alpes! Bonaparte partage leur douleur; il écrit au Directoire : « Tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat; l'armée d'Italie, réduite à une poignée d'hommes, est épuisée. Les héros de Millésimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano, sont morts pour leur patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Victor, Murat, Rampon, sont blessés; nous sommes abandonnés au fond de l'Italie; ce qui reste de braves voit la mort infaillible avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna est près de sonner : alors, alors que deviendront ces braves gens? Cette idée me rend réservé; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement pour ceux qui sont l'objet de mes sollicitudes... » Bonaparte demanda de nouveau des renforts; il terminait par ces mots: « Au-

Échec des Français à Caldiéro.

« jourd'hui repos aux troupes, demain nous agirons. »

Tandis qu'il considérait sa position comme désespérée, son génie tout à coup se réveille et lui inspire une de ces pensées fécondes d'où dépendent l'issue de toute une campagne et le sort des États. Des marais environnent la place de Vérone au delà de l'Adige, et ils sont traversés par deux chaussées qui aboutissent de Ronco, à quelques lieues au sud de Vérone, sur les positions occupées par l'ennemi. En combattant sur ces chaussées, le nombre ne peut rien, le courage et l'audace peuvent tout : ce champ de bataille est le seul où une poignée de braves puisse vaincre une armée ; c'est celui que choisit Bonaparte. Il sort de Vérone le 14 novembre, par la porte du Sud, passe l'Adige à Ronco, revient au nord par les chaussées, et ses colonnes s'apprêtent à déboucher sur les derrières de l'ennemi ; mais elles sont arrêtées au pont d'Arcole sur l'Alpon, et Bonaparte voit en frémissant une partie des résultats de son habile manœuvre lui échapper. L'ennemi, averti par une vive fusillade, accourt de Caldiéro ; une formidable artillerie défend la rive opposée : Augereau saisit un drapeau, le porte sur le pont à la tête de ses braves ; mais une décharge épouvantable le ramène en arrière. Bonaparte voit toute la ligne ennemie s'ébranler ; il faut, à tout prix, enlever le passage : il s'élance au galop, se jette à bas de son cheval, et, s'adressant aux soldats tapis sur le bord de la chaussée, il s'écrie : « Êtes-vous encore les vainqueurs de Lodi? » Puis, saisissant lui-même un drapeau, il ajoute : « Suivez votre général! » Et il se précipite sur le pont, au milieu d'une grêle de balles et de boulets. Ses généraux l'entourent : Lannes reçoit sa troisième blessure en le couvrant de son corps ; Muiron, aide de camp de Bonaparte, tombe mort à ses pieds. Une nouvelle décharge foudroie le pont ; les soldats emportent leur général dans leurs bras : il faut renoncer à surprendre l'armée ennemie avant qu'elle

Victoire de Bonaparte à Arcole.

soit tout entière en ligne dans la plaine. Cependant le général Guyeux a trouvé un gué au-dessous d'Arcole; il passe l'Alpon et emporte le village par l'autre rive : alors le pont est franchi, et aussitôt commence une terrible bataille de deux jours, Masséna, Augereau et l'immortelle trente-deuxième demi-brigade rivalisent d'audace et d'efforts : les Autrichiens, à demi détruits, sont mis en fuite. Bonaparte les fait poursuivre et rentre à Vérone en triomphe. Il court sur-le-champ au-devant de Quasdanovitch, qui a enlevé les positions de la Corona et de Rivoli et poussé Vaubois jusqu'à Castel-Novo; il l'attaque de toutes parts et le ramène en désordre dans les gorges du Tyrol. La France, l'Italie furent de nouveau saisies d'admiration à la nouvelle de ces exploits presque fabuleux, et les deux Conseils, en déclarant, selon l'usage, que l'armée d'Italie avait encore une fois bien mérité de la patrie, décernèrent à Bonaparte et à Augereau une récompense digne d'un âge héroïque : ils leur donnèrent, pour être conservés dans leurs familles, les drapeaux portés par eux au pont d'Arcole.

Cette immortelle campagne, qui en comprenait déjà quatre, à les compter par le nombre des armées détruites, n'était pas encore terminée : l'Autriche savait que Wurmser était sans ressource dans Mantoue, et livrer cette place c'était abandonner la Lombardie à la France. Enhardie par les succès du prince Charles contre les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, elle résolut de disputer encore une fois l'Italie à Bonaparte. Tandis qu'elle rendait une autre armée au général Alvinzi, elle pressa le pape d'envoyer la sienne au secours de Mantoue et lui donna Colli pour la commander. Bonaparte avait donc, vers la fin de 1796, à se défendre à la fois contre l'armée du pape, contre le mauvais vouloir de Venise, qui ne gardait qu'à regret la neutralité, et contre soixante-cinq mille hommes conduits par Alvinzi et Provéra. Mais lui-

même avait enfin reçu les renforts depuis si longtemps attendus et comptait environ quarante-cinq mille hommes sous les armes. Il s'avance d'abord de sa personne jusqu'à Bologne et prend les mesures nécessaires pour arrêter les troupes des États romains; puis il remonte aussitôt vers l'Adige et rentre sur le théâtre d'une lutte acharnée, qu'il allait terminer par des coups décisifs. Vingt mille hommes s'avançaient sous Provéra par le bas Adige, dans le but de communiquer avec l'armée du pape et Mantoue; Alvinzi, avec quarante-cinq mille soldats, descendait du Tyrol par la route qui passe au pied du Montébaldo, dont la chaîne sépare le lac de Garde de l'Adige; un corps peu nombreux suivait la rive opposée. La célèbre position de Rivoli était la seule qui pût arrêter l'ennemi entre le lac et le fleuve. Cette position, formée par un plateau demi-circulaire qui domine la route, est dominée elle-même par les hauteurs du Montébaldo, qui s'étendent autour en amphithéâtre, mais où il est impossible de conduire de l'artillerie, l'Adige baigne le pied du plateau, et la route le traverse en s'y élevant par divers replis qu'elle fait sur elle-même.

Marche d'Alvinzi avec une nouvelle armée sur l'Adige. Position de Rivoli.

Bonaparte, pénétré de l'importance de cette position, y plaça Joubert, qui eut à soutenir le premier choc de l'armée autrichienne et résista héroïquement avec dix mille hommes contre quarante-cinq mille. Des nuées d'ennemis avaient gravi les hauteurs du Montébaldo, qui domine le plateau en demi-cercle, et ils descendaient de cet amphithéâtre en colonnes serrées. Une masse formidable de cavalerie et d'artillerie s'avançait par la route sur le plateau; un autre corps, sous les ordres de Lusignan, le tournait pour fondre sur les derrières de l'armée française, et du bord opposé Vukassovitch faisait tomber sur elle une pluie de feu. Mais ce plateau était le seul point où Bonaparte pût empêcher la jonction des divers corps de l'armée ennemie. Il ranime par sa présence les

Victoires de Bonaparte à Rivoli et à Saint-George. Janvier 1797.

soldats de Joubert, épuisés par quarante-huit heures de combat, pointe ses canons sur les colonnes qui descendent du Montébaldo et les renverse. Notre gauche fléchit; mais la 14e demi-brigade et l'invincible 32e, Masséna en tête, refoulent l'ennemi. Leclerc, Lasalle se précipitent avec leurs escadrons sur la formidable colonne d'artillerie et de cavalerie qui déjà débouchait par la route sur la droite du plateau; une brigade d'artillerie légère tire à mitraille et renverse pêle-mêle sur la pente rapide chevaux et canons. Bonaparte et Joubert retombent alors sur le demi-cercle de l'infanterie autrichienne, dont les masses ralliées revenaient fondre sur le plateau envahi; ils les chargent, les mitraillent, les foudroient : cette infanterie fuit dans les montagnes. Le corps autrichien de Lusignan, qui devait couper les Français, est coupé lui-même et met bas les armes. La bataille est gagnée. Bonaparte et Masséna courent aussitôt au-devant de Provéra, qui avec ses vingt mille hommes avait passé l'Adige et marchait sur Mantoue pour la délivrer; une seconde bataille se livre en face du faubourg Saint-George tandis que Serrurier repousse une attaque furieuse tentée par Wurmser pour forcer ses lignes, et le rejette dans Mantoue. Provéra, cerné par Victor, Masséna et Augereau, dépose les armes avec six mille hommes. Ces journées prodigieuses après tant de prodiges décidèrent du sort de l'Italie. Wurmser, réduit à l'extrémité dans Mantoue, rendit au jeune vainqueur la ville et son épée (1).

Capitulation de Mantoue. 2 Février 1797.

Le pape cependant avait rompu l'armistice conclu l'année précédente avec la France, et il avait envoyé une division de son armée sous les murs de Mantoue; Bonaparte marcha au-devant d'elle et la rencontra près d'Imola, à Castel-Bolognèse : elle essaya de combattre et fut aussitôt

(1) Bonaparte ne voulut pas la recevoir, et, en rédigeant les articles de la capitulation de Mantoue, il se montra plein de considération et de courtoisie à l'égard du maréchal Wurmser

mise en déroute. Le reste de la petite armée pontificale, sous les ordres du général autrichien Colli, défendait Ancône ; à l'approche d'une division française commandée par le général Victor cette faible troupe se rendit ; Ancône ouvrit ses portes, sa citadelle et ses arsenaux tombèrent au pouvoir des Français. Bonaparte et son armée marchaient sur Rome, et déjà il était arrivé à Tolentino lorsque le pape offrit de négocier. La paix fut signée dans cette ville entre le saint-père et la république française. Par ce traité le pape cédait à la France Avignon et le comtat Venaissin, ainsi que le territoire connu sous le nom de légations de Bologne, de Ferrare et de Romagne ; il s'engageait à payer une nouvelle contribution de guerre de quinze millions et à renoncer à toute alliance avec les ennemis de la république.

Traité de Tolentino entre la France et le pape. 1797.

Bonaparte réunit ensuite ses conquêtes au sud et au nord du Pô, dont il avait fait la république *cispadane* et *transpadane*, en un même État, formé de la Lombardie, du territoire de Modène et de Reggio et des Légations : il nomme ce nouvel État République *cisalpine* et lui donne Milan pour capitale. Libre d'autres soucis, il médite de vaincre l'archiduc Charles, généralissime des armées impériales, comme il a vaincu déjà Beaulieu, Alvinzi et Wurmser. De nombreux renforts lui étaient arrivés de France, et il se dirige sur la capitale de l'Autriche, ayant en tête l'archiduc. Masséna commande son avant-garde et s'immortalise par les victoires de la Piave et du Tagliamento. La Carinthie, la Styrie, le Frioul sont rapidement conquis ; la terreur règne à Vienne, et Bonaparte, pour pénétrer plus avant, attend les mouvements des autres armées. Hoche commandait celle de Sambre-et-Meuse ; Moreau avait gardé l'armée du Rhin ; leur marche est tardive, et Joubert, laissé en arrière par Bonaparte avec trois divisions pour défendre le Tyrol, est battu par le prince Charles et contraint à la retraite. Bo-

Formation de la république cisalpine. 1797.

naparte, instruit de ce revers, envoie à Vienne pour traiter de la paix ; un armistice est conclu à Léoben. Le général français cédait à l'Autriche Mantoue et une partie de la Lombardie vénitienne, qu'il avait conquise, en échange de la république cisalpine, qu'il avait fondée.

Armistice de Léoben. Avril 1797.

Le Directoire rejeta ces préliminaires, et Bonaparte montra Venise à l'Autriche comme dédommagement de Mantoue. Le sort de cette république fut décidé. Les émissaires français soulevaient partout le peuple vénitien contre le sénat ; mais à Vérone, ville dépendante de Venise, la garnison française fut égorgée dans une révolte populaire. Bonaparte, qui ne cherchait qu'un prétexte pour légitimer un acte spoliateur, éclate avec fureur contre la république vénitienne et demande vengeance du massacre de Vérone ; rien ne peut le fléchir. Le général Baraguay-d'Illiers marche sur Venise ; le sénat, épouvanté à son approche, vote une constitution pour apaiser la France et se dissout : les Français prennent possession de cette ville fameuse, qui sera livrée par eux à l'Autriche en échange des États belges et lombards. Bonaparte signe enfin avec cette puissance (17 octobre 1797), à Campo-Formio, une paix avantageuse et célèbre dont il dicte les principales conditions. Par ce traité l'empereur abandonne à la France la Belgique et Mayence, et consent à ce qu'elle entre en possession des îles Ioniennes, ancienne dépendance de Venise ; il reconnaît la République cisalpine, à laquelle sont ajoutées au nord la Valteline et à l'est une partie du territoire lombard-vénitien. La France, en retour, livre à l'Autriche, à l'est de l'Adige, Venise avec plusieurs des possessions vénitiennes, l'Istrie, la Dalmatie et les bouches du Cattaro. La délivrance du général La Fayette et de ses trois compagnons d'infortune, exigée par Bonaparte, fut un des articles de la paix de Campo-Formio. Toutes les puissances confédérées, excepté l'Angleterre, avaient mis bas les armes, et

Chute de Venise, cédée à l'Autriche. 1797.

Paix de Campo-Formio. 1797.

la France étendit son système en Europe : une grande partie de ses frontières était couverte par des États républicains, depuis la mer du Nord jusqu'au golfe de Gênes. Un congrès s'ouvrit à Rastadt aussitôt après la signature de la paix avec l'Autriche pour en négocier une autre avec l'empire germanique.

La France apprit avec enthousiasme le glorieux traité de Campo-Formio; mais déjà dans son sein la dissidence inévitable entre le pouvoir exécutif et le pouvoir électoral avait éclaté avec violence à la suite des élections de l'an V. Elles furent faites, la plupart, sous l'influence du parti réactionnaire, qui, sans conspirer au renversement de la constitution nouvelle, voyait cependant avec effroi le pouvoir entre les mains d'hommes qui avaient participé aux excès et aux crimes de la Convention. Pichegru, dont les intrigues avec les princes de la maison de Bourbon n'étaient pas encore divulguées, fut porté avec enthousiasme à la présidence du conseil des Cinq-Cents et Barbé-Marbois à celle des Anciens. Le sort ayant désigné Le Tourneur comme membre sortant du Directoire. Barthélemy, homme probe et modéré, le remplaça. Il était, ainsi que son collègue Carnot, opposé aux mesures violentes; mais ils ne formaient dans le gouvernement directorial qu'une minorité impuissante à côté des triumvirs Barras, Rewbel et La Réveillère, qui entrèrent bientôt en lutte avec les deux Conseils. Ceux-ci votèrent des lettres de grâce pour plusieurs catégories de proscrits. Un député lyonnais, Camille Jordan, plaida ensuite avec une grande éloquence, au conseil des Cinq-Cents, pour la liberté des cultes et pour leur rétablissement dans la république; sa proposition fut accueillie et votée malgré la vive opposition du parti révolutionnaire. Le même député demanda l'abolition du serment civique qu'une loi fatale avait exigé des prêtres : la loi fut maintenue, mais à une très-faible majorité. Cette dernière question était aux yeux des direc-

Élections de l'an V. 1797.

Lutte des Conseils et du Directoire.

teurs d'une importance capitale; ils comprirent que les élections nouvelles donneraient inévitablement la majorité à leurs adversaires. Il y avait sans doute parmi ceux-ci, dans les deux Conseils, quelques royalistes, des réactionnaires ardents, qui appelaient de tous leurs vœux le retour des Bourbons; mais il est constaté par les témoignages les plus dignes de foi que l'immense majorité des hommes dont les noms étaient sortis de l'urne électorale depuis la promulgation de la Constition de l'an III, étaient étrangers au parti royaliste. « Ils désiraient, a dit de nos jours un éminent et impartial historien, non pas une contre-révolution, mais l'abolition des lois révolutionnaires encore en vigueur; ils voulaient la paix, une liberté réelle et l'épuration successive d'un Directoire héritier de la Convention.... Mais le Directoire se reconnaissait incompatible avec les modérés comme avec les royalistes (1). » Il affecta de les confondre; il les présenta tous, indistinctement et faussement, comme conspirant au renversement de la république et au rétablissement de la monarchie; il se posa enfin comme le défenseur et le vengeur des principes de 1789 et des intérêts nés de la Révolution, tandis qu'il ne songeait qu'à se défendre lui-même au mépris de la justice et de l'ordre légal, et qu'à perpétuer le pouvoir aux mains des hommes de la Convention et des héritiers de leur politique violente et révolutionnaire.

S'il y avait peu de royalistes dans les deux Conseils, on y rencontrait également peu d'hommes déterminés à provoquer de la part des directeurs contre leurs collègues un recours à la violence; mais un grand nombre de leurs membres avaient siégé dans la Convention; il était na-

(1) De Barante, *Vie de Royer-Collard*, t. 1er, p. 42, M. Royer-Collard, membre alors des Cinq-Cents, témoigne aussi de ce fait. Il n'avait fait encore lui-même aucune alliance avec les royalistes; mais ce fut l'odieux coup d'État de fructidor qui le jeta dans leur parti.

turel qu'ils craignissent une réaction trop complète; ils affectaient un grand zèle pour la constitution, et ils fondèrent à l'hôtel de *Salm*, sous le nom de club constitutionnel, une réunion très-opposée par son esprit et sa tendance à celle de l'hôtel de *Clichy*, où se réunissaient les députés les plus ardents du parti réactionnaire. Ces derniers furent les auteurs de quelques résolutions hardies, moins blessantes pour les directeurs que pour les chefs des armées et surtout pour le jeune vainqueur de l'Italie.

Club de Salm. Réunion de Clichy.

Les Conseils voyaient avec inquiétude les généraux révolutionner l'Europe, soulever partout chez les peuples voisins la démocratie contre les classes supérieures, fonder ainsi des républiques en créant à l'étranger un état de choses incompatible avec l'esprit des vieilles monarchies et qui menaçait de rendre avec les puissances la guerre perpétuelle. Les Cinq-Cents, sur la proposition d'un membre de la réunion de Clichy, réclamèrent avec vivacité, pour le pouvoir législatif, le droit d'intervenir dans la question de guerre et de paix. Aucun chef d'armée n'avait eu, à cet égard, une conduite plus arbitraire que le général Bonaparte, qui avait négocié de son autorité privée plusieurs traités et les préliminaires de la paix de Campo-Formio. Il s'offensa des prétentions des Cinq-Cents et exhorta le gouvernement à chercher au besoin sa force dans l'armée contre les Conseils et contre la presse réactionnaire. Il envoya même à Paris pour servir d'instrument passif à la politique du Directoire le général Augereau, l'un des hommes les plus braves de son armée, mais nullement scrupuleux sur l'emploi des moyens violents et disposé à voir dans l'épée la raison suprême des États, au dedans comme au dehors. Le Directoire lui donna le commandement de la division militaire de Paris. La crise approchait du dénoûment. « Quelques membres influents des deux Conseils, Portalis

Intervention de l'armée dans la politique intérieure.

Siméon, Matthieu Dumas, négocièrent pour obtenir le changement de plusieurs ministres comme garantie que le Directoire tiendrait une conduite plus conforme aux disposition de la majorité. Tout au contraire le Directoire appela au ministère des hommes hostiles au parti modéré : dès lors un coup d'État paraissait inévitable (1). »

Les directeurs firent approcher plusieurs régiments de la capitale, au mépris de la constitution, qui voulait que les troupes ne fussent appelées qu'en vertu d'une loi dans Paris, ou près de Paris, à une distance de moins de douze lieues. Les Conseils éclatèrent en reproches et en menaces contre le Directoire, qui produisit pour y répondre des adresses foudroyantes des armées aux Anciens et aux Cinq-Cents. En vain les directeurs Carnot et Barthélemy tentèrent d'apaiser l'orage près d'éclater; leurs trois collègues refusèrent de les entendre et fixèrent le 18 fructidor pour l'exécution de leurs projets coupables. Pendant la nuit qui précéda cette journée Augereau fit entrer douze mille hommes dans Paris, et dès le matin, sous son commandement, ces troupes, avec quarante pièces de canon, cernèrent les Tuileries, où siégeaient les Conseils. Les grenadiers de la garde des Conseils se joignirent à Augereau, qui arrêta de sa main le brave Ramel, commandant de cette garde, et le général Pichegru, président des Cinq-cents. Un grand nombre de membres des Conseils furent éconduits ou saisis par la force armée, au moment où ils se rendaient aux Tuileries. Les directeurs fixèrent l'Odéon et l'École de Médecine pour le nouveau lieu de rassemblement des Conseils mutilés ; ils publièrent en même temps une lettre de Moreau, qui révélait la trahison de Pichegru, et ils firent nommer une commission chargée de présenter une loi de salut public. Par cette loi votée d'urgence, quarante-

Coup d'État du 18 fructidor (an V) 1797.

(1) De Barante, *Vie de Royer-Collard*, le 18 fructidor, t. Ier, p. 43.

deux membres du conseil des Cinq-Cents, onze membres de celui des Anciens et deux directeurs, Carnot et Barthélemy, furent condamnés à être déportés sur le sol meurtrier de Sinnamari. Parmi ceux qu'atteignait cette odieuse mesure on distinguait Pichegru, Boissy d'Anglas, Camille Jordan, Pastoret, Siméon, Barbé-Marbois, Lafon-Ladébat, Portalis et Tronçon du Coudray (1). Les directeurs sacrifièrent en outre les rédacteurs de trente-cinq journaux à leurs ressentiments; ils firent rapporter les lois votées en faveur des prêtres et des émigrés, et cassèrent les élections de quarante-huit départements. Merlin de Douai et François de Neufchâteau furent désignés pour successeurs de Carnot et de Barthélemy, destitués par leurs collègues et proscrits. Proscriptions.

La journée de fructidor ruina le parti constitutionnel et modéré et releva le parti révolutionnaire; elle fit avorter pour longtemps les espérances d'un retour aux formes régulières du gouvernement représentatif et du régime légal; elle rétablit la dictature et arma le Directoire d'un pouvoir absolu; mais elle fit reposer celui-ci sur la force brutale et le dépouilla de toute l'autorité morale du droit et de la justice. Cet odieux attentat fut une révolution véritable; il apprit à l'armée à intervenir par la violence dans la politique intérieure; il établit contre les directeurs un précédent redoutable en préparant l'opinion à sanctionner plus tard pour les perdre l'emploi des moyens violents auxquels ils avaient eu recours pour s'affermir, et le 18 fructidor porta ainsi dans ses flancs le 18 brumaire. Considérations sur le 18 fructidor.

Cette révolution précéda de peu de jours seulement le

(1) Les directeurs, par les instructions qu'ils donnèrent soit aux officiers chargés de les conduire jusqu'au lieu de leur destination, soit à ceux qui les y reçurent, firent voir que leur intention, en les déportant, avait été de les vouer à la mort. (Voy. De Barante, *Hist. du Directoire*, t. II, passim.)

traité de Campo-Formio, qui avait été signé par Bonaparte contre le vœu formel du Directoire. Ceux-ci ne virent pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix ; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le Directoire, n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire en lui accordant à Paris des honneurs qui n'avaient jusqu'alors été rendus à aucun général.

Fête triomphale au Luxembourg. An VI.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxembourg. Les directeurs, revêtus du costume romain, siégeaient, au fond de la cour, sur une estrade, au pied de l'autel de la Patrie. Autour d'eux étaient assis les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux Conseils, les chefs des administrations, et sur leurs têtes flottaient d'innombrables drapeaux enlevés à l'ennemi. Tous les cœurs étaient dans l'attente, lorsque, au son d'une musique guerrière, au bruit répété du canon et des acclamations de la foule, s'avança celui qui avait signé cette paix glorieuse après l'avoir conquise. Bonaparte parut accompagné de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. La taille grêle et délicate du jeune vainqueur offrait un contraste avec l'idée que ses exploits gigantesques avaient fait concevoir de sa personne ; mais son œil ardent, son visage pâle et romain, dont tous les traits portaient l'empreinte d'une volonté forte et du génie, produisirent, dit-on, sur l'assemblée une sensation indéfinissable. A sa vue les cris de *Vive la république! Vive Bonaparte!* se confondirent. Talleyrand, dans un discours concis, loua la modestie du vainqueur, qui rapportait toute sa gloire non à lui, mais à la Révolution, aux armées, à la France. Bonaparte prit ensuite la parole. « Citoyens, dit-il, vous êtes parvenus à « organiser la grande nation, dont le vaste territoire

« n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-« même les limites.... J'ai l'honneur de vous remettre « le traité signé à Campo-Formio et ratifié par l'empe-« reur. La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire « de la république. Lorsque le bonheur du peuple fran-« çais sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Eu-« rope entière deviendra libre. » Des acclamations unanimes suivirent ce discours; Barras y répondit : il montra l'Angleterre au jeune héros comme un champ fécond en nouveaux lauriers. Un hymne patriotique du poëte Chénier fut ensuite chanté en chœur, avec accompagnement d'un magnifique orchestre et du canon; puis Joubert et Andréossy s'avancèrent, portant un drapeau, hommage de la république à l'armée d'Italie. Ses exploits et ses conquêtes y étaient gravés. Là étaient rappelés en lettres d'or les cent cinquante mille prisonniers, les soixante-six drapeaux, les onze cent pièces d'artillerie enlevés à l'ennemi, les nombreux traités imposés aux souverains de l'Italie, le tribut des chefs-d'œuvre de ses grands maîtres, enfin soixante-sept combats glorieux et dix-huit victoires en bataille rangée.

CHAPITRE V.

De la paix de Campo-Formio à l'établissement du Consulat.

17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI) 10 novembre 1799 (10 brumaire an VIII).

Le traité de Campo-Formio et le coup d'État de fructidor élevèrent pour peu de temps à son apogée le gouvernement du Directoire, dans lequel Treilhard succéda bientôt à François de Neufchâteau; mais sa force, plus apparente que réelle, reposait tout entière sur l'armée, et

cette position fausse et dangereuse faisait aux directeurs une obligation de maintenir les troupes sous les drapeaux et de continuer la guerre. Barras, en haranguant Bonaparte, lui avait montré l'Angleterre comme une nouvelle conquête pour ses armes ; un projet de descente avait été médité ; mais il fut bientôt abandonné, et l'invasion de l'Égypte résolue au mépris de la neutralité gardée par la Porte Ottomane. Bonaparte eut le commandement de cette expédition aventureuse, qui rassurait le Directoire en éloignant l'homme qu'il redoutait le plus, tandis qu'elle convenait également au jeune conquérant de l'Italie, en lui offrant une occasion heureuse d'occuper de lui la renommée et d'ajouter encore à l'idée immense que la France avait conçue de ses talents. Il partit de Toulon avec une flotte de quatre cents voiles et une partie des troupes d'Italie. Plusieurs savants célèbres l'accompagnèrent dans cette expedition. La flotte mit à la voile le 19 mai 1798, sous le commandement de l'amiral Brueys, et s'empara d'abord, contre le droit des gens et sans aucun prétexte sérieux, de l'île de Malte, qui appartenait encore à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; puis elle cingla vers l'Égypte.

Bonaparte reçoit le commandement de l'expédition d'Égypte.

Départ de la flotte. 1798.

Prise de Malte.

L'île de Malte était le troisième État violemment envahi par les armées françaises depuis la paix de Campo-Formio. La politique du Directoire, oppressive à l'intérieur, agressive et révolutionnaire au dehors, le conduisait à une guerre perpétuelle, tandis que l'anarchie, les troubles civils, les banqueroutes successives, les réquisitions forcées, la stagnation du commerce et la ruine du crédit public avaient tari toutes les ressources de la France. Le gouvernement était aux abois et ne pouvait subvenir par des voies légitimes aux dépenses de l'État et à l'entretien des armées ; il eut recours à des moyens illégaux et violents, à des procédés injustes et spoliateurs envers les nations étrangères. Il convoita le trésor de la

Politique agressive et révolutionnaire du Directoire.

ville de Berne, évalué à plus de trente millions, et les richessses renfermées dans la ville de Rome, ainsi que toutes les ressources, soit en numéraire, soit en matériel de guerre, que possédait le Piémont. Ces trois États étaient alliés de la France; le directoire trouva des prétextes pour s'en rendre maître. Depuis longtemps il avait soulevé, dans la Suisse, l'esprit révolutionnaire. « La liberté cependant ne manquait pas aux Suisses, dit un auteur déjà cité; mais, dans la plupart des cantons, c'était à l'aristocratie qu'étaient confiées l'autorité supérieure, l'administration et la garantie des droits..... Malgré cette inégalité dans la répartition des droits politiques la Suisse avait toujours conservé l'amour de la vraie liberté, c'est-à-dire de la justice, le respect de la religion, de l'autorité de famille et de la propriété, une certaine modération, un sentiment d'humanité, des mœurs bonnes et douces, et surtout un grand amour de la patrie, un souvenir fier de son antique gloire et des combats livrés pour défendre son indépendance.... L'aristocratie avait dépouillé son ancien caractère féodal, même dans les cantons où elle était la plus puissante, et n'exerçait d'autorité que par les magistratures qu'elle occupait (1). » La révolution française néanmoins éveilla en Suisse le désir de l'égalité, non-seulement dans les cantons où l'aristocratie dominait, mais surtout au sein des populations dont les territoires avaient été conquis ou cédés à diverses époques, et qui, pour cette cause, étaient considérés comme populations sujettes et ne jouissaient pas des mêmes droits que les cantons où elles se trouvaient incorporées. C'est ainsi que le pays de Vaud était sujet du canton de Berne, et les Vaudois, comme tous les peuples sujets des autres cantons, s'indignaient de leur infériorité politique.

État intérieur de la Suisse.

Le Directoire offrit ouvertement (janvier 1798) sa pro-

(1) De Barante, *Histoire du Directoire*, t. III, p. 29 et 30.

nacée et declare la guerre à la France (novembre 1798).

Le Directoire dirige aussitôt sur Naples l'armée d'Italie; mais, avant d'envahir le sud de la Péninsule, il veut affermir sa puissance dans l'Italie du Nord et se décide à enlever le Piémont à un prince inoffensif, à Charles-Emmanuel IV, fils et successeur de Victor-Amédée III, et fidèle observateur des traités conclus par son père avec la France. Le Directoire met en œuvre tout ce que peut imaginer l'esprit de ruse et de violence pour réduire ce prince au désespoir. Antérieurement déjà il avait excité aux portes du Piémont, dans la ville de Gênes, un mouvement révolutionnaire qui livra le pouvoir aux démocrates, et l'État de Gênes était devenu, sous la protection de la France, la république ligurienne. Une révolution semblable fut provoquée dans le Piémont par les agents français. Le Directoire y fomenta partout la rébellion, soutint les révoltés, défendit au roi de les soumettre et de les punir, le força de livrer la ville de Turin, la cidadelle et les arsenaux, puis s'empara sous divers prétextes de ses places fortes (décembre 1798). Charles-Emmanuel enfin, déjà dépouillé de son pouvoir, fut réduit à abdiquer le trône du Piémont; il abandonna ses États du continent à l'armée française, commandée par Joubert, et se retira avec sa famille dans l'île de Sardaigne, dernier débris de sa couronne, où il protesta contre l'indigne violence qu'il avait subie.

Envahissement du Piémont et du royaume des Deux-Siciles par les Français. 1797-1799. Abdication du roi du Piémont, qui se retire en Sardaigne. 1798.

Une armée française commandée par Championnet marchait alors sur Naples; elle entra dans cette capitale après un combat acharné contre les lazzaroni, dont elle fit un grand carnage. Championnet vainqueur déclara les Bourbons de Naples déchus du trône, et contraignit le roi à se retirer en Sicile. Le royaume de Naples devint une république comme les autres États de la péninsule; il reçut le nom de République parthénopéenne, et toute l'Italie fut pour quelque temps au pouvoir des armées françaises.

Expulsion du roi des Deux-Siciles.

Le gouvernement directorial, quoique victorieux au dehors et armé en apparence d'un pouvoir arbitraire, était fort ébranlé à l'intérieur. Le coup d'État de fructidor avait comprimé la réaction des royalistes et des hommes modérés, en excitant de nouveau les espérances des démagogues et des jacobins. Les élections de l'an VI se firent sous leur influence, dans un sens contraire à celles de l'année précédente, et ne furent par moins hostiles au Directoire. Il les annula en grande partie, aspirant à maintenir l'équilibre entre les factions, et, mettant en œuvre des procédés despotiques, il choisit arbitrairement dans beaucoup de départements les élus de la minorité électorale. Il ne put cependant empêcher beaucoup de démocrates exaltés de siéger aux Cinq-Cents et d'y rendre leur parti dominant. S'étant lui-même placé en dehors de la légalité au 18 fructidor, il était impuissant à réprimer les violences autrement que par d'autres violences, et il acheva de soulever contre lui l'opinion. Déjà il s'était aliéné la classe nombreuse des rentiers par la dernière banqueroute, qui réduisit les intérêts de la dette nationale au *tiers consolidé*, et bientôt, comme il arrive toujours à un gouvernement faible et décrié, on le rendit responsable de toutes les disgrâces et de tous les malheurs de l'État. Sa situation devenait de plus en plus périlleuse, et, si les ressources du gouvernement paraissaient immenses, les obstacles contre lesquels il lui fallait lutter étaient plus grands encore. Il avait à administrer, outre la France, la Hollande (1), la Suisse, toute l'Italie, partagées en autant de républiques, et, par défaut d'organisation, il n'en pouvait tirer que peu de secours, soit en hommes, soit en argent. Il fal-

Élections démagogiques de l'an VI.

Nouvelles violences du Directoire.

Difficultés périls du Directoire.

(1) Une révolution s'était accomplie en Hollande par le parti démocrate ou patriote, comme dans les autres pays qu'occupaient nos armées. La stathoudérat avait été aboli, et les Provinces-Unies, devenues la *République batave*, avaient un gouvernement à peu près semblable à celui de la république française.

lait pourtant les défendre, et pour cela combattre sur une ligne qui s'étendait sans interruption du Texel à l'Adriatique, et qui, attaquée de front par l'Autriche et la Russie, était prise à revers par les flottes anglaises. C'était de la France seulement qu'il était possible de tirer les forces nécessaires à la défense d'un si vaste territoire. Quarante mille de nos meilleurs soldats et le plus grand capitaine étaient en Égypte; les autres armées étaient diminuées de moitié par l'effet des maladies et des désertions; la conscription, mise alors pour la première fois en usage, n'avait point comblé les vides et rempli les cadres; les rentrées du trésor se faisaient attendre et le déficit augmentait sans cesse; des luttes d'amour-propre et de déplorables conflits entre les autorités civiles et militaires des pays conquis rendaient fort lente et difficile l'exécution des ordres du gouvernement; l'insubordination des troupes, qui se sentaient nécessaires, la rapacité d'une multitude d'agents, les principes incendiaires d'une foule de démocrates disséminés dans les nouvelles républiques, tout faisait craindre, en cas d'échec ou de revers, l'insurrection de leurs populations irritées. Néanmoins le rétablissement de la paix était impossible; car l'Autriche et l'Angleterre redoutaient encore plus les doctrines révolutionnaires de la France que ses armes, et il était hors de doute que les bataillons russes et autrichiens allaient bientôt déboucher en Hollande, en Suisse et en Italie.

Dispositions militaires.

Le Directoire résolut de les prévenir. Il dissémina nos armées des bouches du Rhin au golfe de Tarente; mais, au lieu de concentrer des masses imposantes sur un point principal, il voulut prendre l'offensive sur tous les points à la fois, avec deux cent mille hommes contre trois cent mille, et il ne put résister nulle part. Dix mille hommes gardèrent la Hollande sous le général Brune; l'armée du Rhin fut donnée à Bernadotte; celle du Danube,

Défectueux plan de campagne. 1799.

forte de quarante mille hommes, à Jourdan; Masséna occupa la Suisse avec trente mille soldats; Schérer reçut l'armée d'Italie, portée à cinquante mille hommes; Macdonald eut celle de Naples. C'était sur le Danube et sur l'Adige qu'allait tomber l'effort principal des Autrichiens; car ils voulaient, avant tout, arracher la chaîne des Alpes aux Français. Le Directoire n'attendit point l'ennemi, et Jourdan reçut l'ordre de se porter en avant, de traverser le Rhin et de s'avancer par la forêt Noire jusqu'aux sources du Danube. Il fut en même temps enjoint à Schérer de franchir l'Adige et les défilés du Tyrol. Tous deux obéirent en présence d'ennemis fort supérieurs en nombre, et bientôt les désastres des armées mirent à découvert les vices du plan de campagne. L'archiduc Charles, avec soixante mille hommes, arrêta Jourdan au moment où il s'avançait entre le Danube et le lac de Constance, et lui fit subir un échec; peu de jours après Jourdan livra bataille à Stockach, auprès de la rivière de ce nom et au point stratégique où se croisent les routes de Souabe et de Suisse : le prince Charles fut vainqueur, et l'armée française se replia sur le Rhin, à l'entrée de la forêt Noire.

Défaite de Jourdan à Stockach. Mars 1799.

Schérer commençait alors son mouvement sur l'Adige; il opérait avec cinquante mille hommes environ contre soixante mille Autrichiens; vingt-cinq mille hommes de renfort allaient rejoindre l'ennemi, et déjà le redoutable Souvarow approchait avec soixante mille Russes. Le baron de Kray, excellent général, commandait l'armée autrichienne dans la haute Italie, en attendant Mélas et Souvarow. Schérer, à l'armée d'Italie, succédant au vainqueur d'Arcole et de Rivoli, avait une tâche doublement difficile à remplir, et apportait dans le commandement les défauts qui faisaient contraste avec les brillantes qualités de son prédécesseur : il n'avait su captiver ni l'affection ni la confiance du soldat, et le sentiment de

Revers de l'armée d'Italie. 1799.

son impopularité ajoutait encore à l'irrésolution naturelle de son esprit. Après avoir longtemps hésité, il tenta de franchir l'Adige avant de s'être emparé de Vérone, mais il fut battu dans les champs de Magnano, perdit successivement, dans une multitude de combats malheureux, les lignes de l'Adige, du Mincio et de l'Adda, et enfin, poursuivi par les malédictions de son armée, réduite à vingt mille hommes, il remit le commandement à Moreau.

Défaite de Schérer à Magnano. Avril 1799.

Cet illustre général, en disgrâce auprès du Directoire, avait été nommé simple général de division sous Schérer, et plusieurs fois il avait seul, dans cette funeste campagne, préservé l'armée d'une totale destruction. Il fit preuve de dévouement et de patriotisme en acceptant le commandement lorsqu'elle était réduite à une poignée d'hommes, et que les Russes, réunis aux Autrichiens, semblaient n'avoir plus qu'un seul coup à porter pour l'anéantir. Jamais Moreau ne déploya plus de talents, ne montra plus de sang-froid, de présence d'esprit et de force d'âme, que dans la situation terrible où l'impéritie de Schérer avait jeté l'armée. Avec vingt mille hommes seulement contre quatre-vingt-dix mille, il ne se laissa point ébranler et fut d'un sang-froid imperturbable. « Ce calme, a dit de nos jours l'historien de la Révolution, était autrement méritoire que celui qu'il déploya lorsqu'il revint d'Allemagne avec une armée de soixante mille hommes victorieux; et pourtant il a été beaucoup moins célébré : tant les passions influent sur les jugements contemporains (1)! » Moreau couvrit d'abord Milan, puis se mit en marche sur deux colonnes pour repasser le Pô, gardant à chaque station une attitude imposante. Il réunit ses forces au-dessous d'Alexandrie, au confluent du Pô et du Tanaro ; là, au pied des montagnes de Gênes,

Belle retraite de l'armée sous Moreau. 1799.

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

il s'arrêta dans une position admirable. Il occupait les places de Casal, Valence, Alexandrie, et avait une chaîne de postes sur les deux fleuves; d'une part il gardait ses communications libres avec la France, d'autre part il touchait à la Toscane, par où devait déboucher l'armée française de Rome et de Naples, que Macdonald ramenait à marches forcées sur les Alpes. La jonction des deux armées, sous deux chefs tels que Macdonald et Moreau, permettait d'affronter l'ennemi et pouvait changer encore les destinées de la campagne.

Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. 1799.

Le jour même où Moreau commençait sa belle retraite fut marqué par une exécrable violation du droit des gens contre les plénipotentiaires français à Rastadt. Le congrès rassemblé dans cette ville ne s'était pas dissous; car la France, alors en guerre avec l'empereur, était encore en paix avec les princes de l'empire germanique; cependant un grand nombre de ceux-ci cédaient déjà à l'influence de l'Autriche et avaient rappelé leurs députés, lorsque le Directoire crut devoir aussi rappeler les siens, et donna l'ordre aux plénipotentiaires Roberjot, Bonnie et Jean Debry, de quitter Rastadt. A leur sortie de la ville ils furent suivis par des hussards autrichiens et massacrés. Jean Debry seul, couvert de blessures, échappa à la mort. Cet attentat demeura impuni, et le Directoire décréta la vengeance; mais elle devait être pour longtemps ajournée, et la campagne s'achevait en Italie, comme elle avait commencé, par de sanglants revers. Macdonald, impatiemment attendu, était enfin arrivé le 18 juin en face de Souvarow, dans le bassin de la Trébie, et, par malheur, il n'attendit point pour combattre sa complète jonction avec Moreau. Les bords de cette rivière furent le théâtre d'une terrible bataille, disputée trois jours par les seules forces de Macdonald contre l'armée de Souvarow. Les Français, après des prodiges de valeur, furent rejetés au delà de l'Apennin sur la Nova,

Défaite de la Trébie 18 juin 1799.

au moment où Moreau, forçant tous les obstacles qui avaient retardé sa marche, débouchait de Novi; il accourut pour soutenir son collègue malheureux et ne put couvrir que sa retraite. Les deux batailles de Magnano et de la Trébie nous firent perdre l'Italie, comme celle de la Stockach nous avait enlevé l'Allemagne. Les confédérés, sous l'archiduc Charles, tentèrent alors de franchir la barrière de la Suisse, défendue par Masséna, pendant que le duc d'York débarquait en Hollande avec quarante mille hommes.

Perte de l'Italie. 1799.

Telle était, à l'époque des élections de floréal an VII, la situation extérieure de la France; ces élections furent démocratiques, et en même temps Sieyès, le plus grand antagoniste du Directoire, entra dans ce gouvernement comme successeur de Rewbel. Les Conseils se mirent en permanence et demandèrent compte aux directeurs de l'état de la république; ils se déchaînèrent surtout contre Treilhard, Merlin de Douai et La Réveillère. Treilhard fut destitué sur un prétexte frivole, et Gohier, ex-ministre de la justice, lui succéda. Merlin et La Révellière demeurèrent en butte aux attaques des Conseils; Barras les abandonna, et le 30 prairial ils furent contraints à se démettre de l'autorité directoriale; le général Moulins et Roger-Ducos les remplacèrent. Cette journée acheva de désorganiser le gouvernement de l'an III; Sieyès travailla dès lors à en détruire les restes, s'appuyant dans le Directoire sur Roger-Ducos, dans la législature sur le conseil des Anciens, et au dehors sur l'armée et sur la classe moyenne. Le parti de la constitution était soutenu par les directeurs Moulins et Gohier, par le conseil des Cinq-Cents et le club du Manége, formé des débris des clubs de Salm, du Panthéon et des Jacobins. C'était par l'armée seulement et par un chef militaire d'un grand nom que les plans de Sieyès pouvaient réussir: Bonaparte s'offrit à lui pour les exécuter.

Décomposition violente du Directoire, 30 prairial an VII (18 juin 1799).

L'expédition d'Égypte avait été brillante : les mameluks, milice de cavalerie indépendante de la Porte et souveraine en Égypte, opprimaient cette malheureuse contrée au moment où Bonaparte y aborda. Eux seuls résistèrent intrépidement. La première lutte eut lieu au village de Chébréiss ; les Français furent vainqueurs, et cette première victoire fut bientôt suivie d'une seconde, au pied même des Pyramides. Bonaparte, les montrant à son armée avant d'engager le combat, prononça ces belles paroles : « Soldats, du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. » Il vainquit encore ; le Caire ouvrit ses portes ; Rosette et Damiette se soumirent. Mourad-Bey, chef des mamelucks, se retira dans la haute Égypte, où Desaix, chargé de le poursuivre, déploya les plus grand talents et fit bénir sa justice et sa modération. L'amiral anglais Nelson portait alors un coup mortel à notre marine. L'amiral Brueys avait imprudemment embossé la flotte française dans la rade d'Aboukir ; Nelson fondit sur elle et la détruisit presque tout entière.

Campagne d'Egypte. 1798-1799.

Batailles de Chébreiss et des Pyramides. 1798.

Désastre de la flotte française au combat d'Aboukir. 21 juillet 1798.

Bonaparte, malgré ce grand désastre, acheva de soumettre l'Égypte et mit tous ses soins à gagner l'affection des habitants en se conformant à leurs usages et en citant l'Alcoran à l'appui de ses décrets ; il releva en même temps d'une oppression héréditaire les chrétiens nommés *Cophtes*, regardés comme les descendants des vieux Égyptiens. Les sciences l'occupèrent à la suite des combats et il fonda un institut au Caire ; puis, après avoir étouffé une révolte redoutable excitée dans cette ville contre son armée par la Porte Ottomane, il s'éloigna de sa conquête et entreprit celle de la Syrie, dans l'espoir de pénétrer jusque dans l'Inde et d'y frapper les Anglais à la source de leur puissance. Son armée traversa soixante lieues d'un désert aride et marcha sur Gaza, qui ouvrit ses portes. Jaffa et Caïfa furent emportés, et Saint-Jean

Expédition de Syrie. Siége de Saint-Jean d'Acre.

d'Acre investi ; mais Bonaparte manquait d'artillerie de siége, et livra en vain dix-sept assauts furieux à cette place, défendue par les talents de l'ingénieur français Phélippeaux et du commodore anglais sir Sidney-Smith. Les Turcs cernèrent son armée. Junot triompha d'eux à Nazareth, et Bonaparte, secondé par Kléber et Murat, remporta la célèbre victoire du mont Thabor, après laquelle il leva le siége de Saint-Jean d'Acre et revint au Caire, où il apprit, par des journaux, les événements du 30 prairial et la situation fâcheuse de la république.

Victoires de Junot Nazareth et de Bonaparte au mont Thabor. Avril 1799.

L'anarchie régnait en France : un second emprunt forcé avait soulevé l'indignation des classes aisées, tandis que l'odieuse loi des otages, qui rendait les parents des émigrés responsables des violences commises par les chouans, armait de nouveau les royalistes de l'Ouest et du Midi contre le Directoire. L'Italie, à l'exception de Gênes, était perdue ; Joubert avait été tué à la sanglante bataille de Novi, gagnée par Souvarow, et les alliés s'avançaient sur nos frontières à travers la Hollande et la Suisse, où ils furent arrêtés par Brune et par Masséna. Bonaparte, instruit de l'état des choses et des esprits, résolut aussitôt de passer en France et de renverser le gouvernement directorial ; il y fut précédé par le bruit d'une nouvelle et éclatante victoire. Dix-huit mille Turcs avaient abordé dans la rade d'Aboukir : Bonaparte, soutenu par Murat, Lannes et Bessières, foudroie cette armée et l'anéantit ; il part aussitôt après ; laissant à Kléber le commandement de l'armée d'Égypte ; il traverse la Méditerranée sur la frégate *Muiron*, échappe comme par miracle à la flotte anglaise, et débarque dans le golfe de Fréjus le 9 octobre 1799, peu de jours après les célèbres victoires de Zurich et de Berghen, remportées, la première par Masséna sur les Russes, et la seconde en Hollande par le général Brune sur le duc d'York.

Défaite des Français à Novi. Victoire de Souvarow, 18 août 1799.

Bonaparte vainqueur des Turcs à Aboukir. 25 juillet 1799.

Retour de Bonaparte. 9 octobre 1799.

Victoires de Masséna à Zurich et de Brune Berghen. Septembre 1799.

Bonaparte traversa la France en triomphateur, et les modérés l'accueillirent à Paris avec enthousiasme. Il ne s'était fait l'homme d'aucun système ; affectant une grande simplicité, logé dans un modeste appartement de la rue Chantereine, il vit venir à lui les chefs de chaque parti et les abusa tous sur ses projets. Sieyès le redoutait; mais il lui fallait l'appui d'un chef militaire pour l'exécution de ses desseins : Bonaparte était en mesure de le seconder, et Sieyès s'entendit avec lui. Il s'agissait de renverser la Constitution : les généraux, à l'exception de Bernadotte, furent gagnés, ainsi que la garnison de Paris, et le 18 brumaire, sur la demande de Regnier (de la Meurthe), l'un des conjurés, le conseil des Anciens décida qu'en vertu du droit qu'il tenait de la Constitution il transférait le Corps législatif à Saint-Cloud, afin, disait-il, que ses délibérations fussent plus libres. Bonaparte est chargé de l'exécution de cette mesure et obtient le commandement militaire de la division de Paris. Il attaque aussitôt le Directoire dans ses proclamations et dans ses paroles. « Qu'avez-vous fait, demandait-il, de cette France que je vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers. Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je connaissais tous, mes compagnons de gloire? Ils sont morts.... » C'est ainsi qu'il se grandissait lui-même en accusant ses adversaires. Sieyès et Roger-Ducos se rendirent aux Tuileries le jour même et se démirent de leur autorité. Leurs trois collègues voulurent résister, mais leur garde refusa d'obéir : Barras, perdant tout espoir, envoya sa démission; Moulins et Gohier furent retenus prisonniers : la lutte allait s'engager entre Bonaparte et le conseil des Cinq-Cents.

Conspiration de Sieyès et de Bonaparte contre le Directoire.

Le 19 brumaire le Corps législatif se rend à Saint-Cloud, où une imposante force armée l'accompagne. Bo-

naparte se présente d'abord aux Anciens ; là, sommé de prêter serment à la Constitution, il déclare qu'elle est vicieuse, que le Directoire est inhabile, et il en appelle à ses compagnons d'armes. Il se rend ensuite au conseil des Cinq-Cents, qui siégeait dans l'Orangerie, et où déjà l'agitation était au comble. Sa présence y excite une tempête furieuse, et de tous côtés l'on entend les cris menaçants de : *Hors la loi! à bas le dictateur!* Bonaparte, plus accoutumé à braver le feu de l'ennemi que les menaces d'une assemblée délibérante, pâlit, se trouble, et est enlevé par les grenadiers qui lui servaient d'escorte. Le tumulte continue dans la salle; Lucien, frère de Bonaparte, présidait l'assemblée, qui demande de toutes parts la mise hors la loi du tyran et somme Lucien de la mettre aux voix. Lucien essaye de défendre son frère; mais, voyant ses efforts inutiles, il quitte le fauteuil et se dépouille des insignes de sa magistrature. Bonaparte le fait enlever de la salle; tous deux montent à cheval et haranguent les soldats, l'un comme le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, l'autre comme le président d'une assemblée factieuse. L'enthousiasme des troupes éclate. « Soldats! s'écrie Bonaparte, puis-je compter sur vous? — Oui! oui! » répondent-ils d'une voix unanime. Bonaparte donne aussitôt l'ordre de faire évacuer le conseil des Cinq-Cents : une troupe de grenadiers entre dans la salle; Murat la commande et dit : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous; que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant! » Les tambours étouffent les cris d'une juste indignation qui s'élèvent de toutes parts; les grenadiers s'avancent, et tous les députés sortent devant eux par les fenêtres, au cri de *Vive la république!* Il n'y eut plus de représentation libre, et il ne resta de la république française que le nom.

LIVRE III.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE ET IMPÉRIAL.

ÉTABLISSEMENT DU CONSULAT. — CAMPAGNES DE 1800 EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE. — VICTOIRES. — PAIX D'AMIENS. — CONSPIRATIONS. — ÉLÉVATION DE NAPOLÉON BONAPARTE A L'EMPIRE. — TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITION. — CAMPAGNES DE 1805, 1806, 1807, EN AUTRICHE, EN PRUSSE, EN POLOGNE. — TRIOMPHES MILITAIRES. — CONQUÊTES. — GUERRE FUNESTE D'ESPAGNE. — CINQUIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE 1809 EN AUTRICHE. — NOUVELLES VICTOIRES. — SYSTÈME CONTINENTAL. — SIXIÈME COALITION. — GUERRE DE RUSSIE. — DÉSASTRES. — CAMPAGNES DE 1813 ET DE 1814 EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE. — ABDICATION DE NAPOLÉON. — SON DÉPART POUR L'ILE D'ELBE.

(10 novembre 1799 — 20 avril 1814.)

CHAPITRE PREMIER.

Consulat.

(10 novembre 1799 — 18 mai 1804.)

La révolution de brumaire fut un attentat contre les lois ; mais, après de si fortes secousses et de si cruels déchirements, la France, épuisée, sans crédit et en proie à l'anarchie, sentait le besoin d'un pouvoir central fortement constitué et exercé par une main habile : elle pardonna beaucoup à celui dont elle attendait tout. Chacun d'ailleurs espérait trouver en Bonaparte l'homme de son propre parti : les royalistes l'exaltaient comme un nouveau Monk, comme le restaurateur futur de la monarchie ; les républicains modérés aimaient en lui le héros

Établissement du consulat. 10 nov. 1799.

né de la Révolution, et se flattaient que par lui la liberté s'établirait sur des fondements solides et durables. Toutes ces causes aveuglèrent les esprits, et, quoique Bonaparte eût fait voir ce que son ambition pouvait entreprendre, on était, en général, peu en garde contre elle ; la licence effrayait plus alors que le despotisme, et l'on ne soupçonnait pas encore à quel point il subordonnerait l'intérêt de la liberté à celui de sa propre grandeur. Cette illusion fut de courte durée.

Ceux des membres des deux Conseils qui étaient complices de Bonaparte ou favorables à la révolution de brumaire se hâtèrent d'établir le nouveau gouvernement. Trois consuls furent nommés provisoirement, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos ; on nomma en même temps deux commissions législatives chargées de préparer la constitution et un ordre de choses définitif. Les premiers actes du gouvernement provisoire et consulaire furent l'abolition de l'odieuse loi des otages et de celle de l'emprunt forcé. La première rendait les parents des Vendéens et des chouans responsables des actes commis dans les provinces révoltées ; elle frappait les uns de détention, les autres de déportation. Bonaparte vint lui-même à la prison du Temple, où un grand nombre étaient détenus, et il les rendit à la liberté. Les prêtres et un grand nombre d'émigrés furent autorisés à rentrer en France, et, dans le même temps, des mesures arbitraires et très-rigoureuses furent prises à l'égard de cinquante-huit républicains ardents ; mais elles furent adoucies, puis révoquées.

Projet de constitution rédigé par Sieyès.

Le caractère absolu de Bonaparte se révéla dans la discussion de la constitution nouvelle, dont Sieyès avait rédigé le plan. Le principe de Sieyès était que *la confiance vient d'en bas et le pouvoir d'en haut :* il connaissait d'une part les graves inconvénients et les dangers inséparables du suffrage universel ou des votes de la multi-

tude, toujours aveugle ou passionnée; d'autre part il sentait aussi le besoin de donner une large base à la hiérarchie des grands pouvoirs publics, et, en appelant tous les citoyens actifs à concourir, dans une certaine mesure, à la désignation de ceux qui en seraient revêtus, il eut recours à l'élection à plusieurs degrés pour la formation des listes supérieures des candidats aux hautes fonctions de l'État. Il y eut ainsi trois listes de candidature. La première, nommée liste de la *notabilité communale*, était formée d'un dixième des citoyens actifs : ce dixième était élu par le suffrage de tous. La seconde liste, dite liste de la *notabilité départementale*, était formée par le vote de tous les membres de la liste précédente, dont elle ne comprenait qu'un dixième; enfin les candidats portés sur la liste départementale choisissaient sur cette liste un dernier dixième qui devenait la liste de la *notabilité nationale* (1).

Grands pouvoirs publics.

Les grands pouvoirs chargés de la rédaction et du maintien des lois étaient le conseil d'État, le Tribunat, le Corps législatif et le Sénat. Le conseil d'État, origine de celui qui existe aujourd'hui, rédigeait les projets de loi, les présentait au Corps législatif et envoyait trois de ses membres pour les discuter et les soutenir devant cette assemblée. Le Tribunat, formé de cent membres, discutait en public les projets de loi, puis il émettait un vote uniquement pour savoir s'il en poursuivrait l'adoption ou le rejet, et dans ce dernier cas il députait trois de ses membres devant le Corps législatif pour y discuter les projets de loi contradictoirement avec les envoyés du conseil d'État. Le Corps législatif, composé de trois cents membres, entendait discuter les lois, ne pre-

(1) En admettant qu'il y eût en France à cette époque cinq millions de citoyens actifs, la première liste aurait compris cinq cent mille noms, la seconde cinquante mille et la troisième cinq mille seulement.

gleterre ; mais cette puissance refusa. C'était surtout et presque uniquement dans l'intérêt de son commerce qu'elle crut devoir prolonger la lutte : elle voulait, dans le monde entier, un monopole pour ses produits ; elle voyait avec crainte et jalousie la France maîtresse de la Belgique, et redoutait la concurrence de l'industrie et du commerce de cette contrée. Abusant de la supériorité de ses flottes, l'Angleterre exerçait une véritable tyrannie sur l'Océan et violait impunément toutes les maximes du droit des gens ; à ses yeux le pavillon des puissances neutres ne couvrait point les marchandises sorties d'un port ennemi, et elle s'en emparait de vive force, exerçant sans limites, contre les neutres mêmes, le droit de blocus et de confiscation. C'est ainsi que, régnant sur les mers par le droit du plus fort et comprimant par la terreur le commerce des puissances rivales, elle croyait trouver dans l'extension du sien un ample dédommagement aux immenses charges d'une guerre européenne soldée par son gouvernement. L'Angleterre avait alors pour premier ministre le célèbre William Pitt, qui, portant toute l'énergie d'une volonté inflexible dans son animosité contre la France, persévérait avec acharnement dans cette politique violente ; il entretenait avec habileté la haine et la crainte qu'inspirait le premier consul aux rois du continent ; il leur montrait un danger perpétuel pour leurs couronnes dans une république qui chaque jour croissait en force et en étendue sur leurs frontières ; il les séduisait enfin par l'appât de subsides énormes dont il soldait leur dévouement à son système exterminateur contre la France. C'est ainsi qu'il s'assura longtemps l'appui de la Russie et de l'Autriche. Cependant la première de ces puissances, indignée de voir l'Angleterre ne reconnaître sur l'Océan d'autre droit que celui de la force, l'abandonna dans la campagne de 1800, et vers la fin de la même année Paul Ier, touché d'un procédé généreux de Bona-

Tyrannie de l'Angleterre sur l'Océan.

Politique de William Pitt.

parte, qui lui avait renvoyé ses prisonniers sans rançon, et entraîné d'ailleurs par son admiration chevaleresque pour les talents guerriers du premier consul, se déclara son allié contre l'Angleterre. Profondément irrité des nombreux actes de piraterie commis par les flottes anglaises, il se fit le chef d'une *confédération maritime* où entrèrent la Suède, le Danemark et la Prusse. Ces puissances agirent de concert avec la France et les États-Unis et renouvelèrent la célèbre déclaration de la *neutralité armée*, signée en 1780 (1) dans le but de défendre la liberté du commerce et d'affranchir l'Océan de la tyrannie des Anglais. L'Autriche seule persévéra, sur le continent, dans la lutte contre la France, et l'or anglais soudoya son armée.

Confédération maritime. 1800.

Bonaparte porta toutes les forces de la république sur le Rhin et aux Alpes. Moreau eut l'armée du Rhin; le premier consul se réserva celle d'Italie. La campagne avait pour but de conquérir les deux bassins du Danube et du Pô, et, au lieu de chercher à déborder l'ennemi en prenant l'offensive sur tous les points à la fois, Bonaparte concentra les mouvements de ses armées. Ses premiers efforts tendent à séparer le baron Kray, chef de l'armée autrichienne d'Allemagne, du feld-maréchal Mélas, qui commande en Italie cent trente mille hommes, contre lesquels l'intrépide Masséna défend Gênes et les Alpes maritimes avec une poignée de braves. Moreau reçoit l'ordre d'envahir les défilés de la fôret Noire; il enlève l'importante position de la Stockach, récemment perdue par Jourdan, et remporte successivement plusieurs victoires. Le baron Kray, trompé par la vigueur et la savante tactique de ses manœuvres, se persuade que le principal point d'attaque des Français est sur le Danube, que c'est là que se porteront les coups décisifs, et, réunis-

Nouveau plan de Campagne en Italie et en Allemagne. 1800.

(1) Voyez ci-dessus, page 212.

sant toutes ses forces, il se met dans l'impuissance de secourir l'armée autrichienne en Italie. Alors Bonaparte, qui a tout mis en œuvre pour abuser l'ennemi en désignant Dijon pour le point de réunion d'une armée de réserve, exécute un projet gigantesque : il quitte Paris et court prendre le commandement des troupes réunies à l'improviste sur le Pô, entre Milan, Gênes et Turin : la base de ses opérations sera sur les revers du Simplon et du Saint-Gothard ; il veut surprendre les défilés des Alpes pour tomber sur les derrières de Mélas, dont les forces sont disséminées de Gênes aux bords du Var. Le passage de l'armée et de sa formidable artillerie s'effectuera par la crête des Alpes, à plus de douze cents toises au-dessus du niveau de la mer. Les cartouches, les munitions de toutes sortes sont portées à dos de mulet ; on démonte les affûts, on creuse des troncs d'arbre pour les canons ; cent hommes s'attellent à chaque pièce, et le signal du départ est donné. Le 17 mai, trente-cinq mille Français, conduits par Bonaparte, abordent le Saint-Bernard. Moncey marche vers le Saint-Gothard avec quinze mille hommes, pour descendre à Bellinzona ; deux autres corps sont dirigés, l'un sur le Simplon, l'autre sur le mont Cenis. Lannes conduit l'avant-garde. Nos soldats déploient sur le bord des précipices, au milieu des glaciers et des neiges éternelles, une constance héroïque ; tous s'excitent par des chants belliqueux, et, lorsqu'un obstacle presque insurmontable se présente, on bat la charge, et l'obstacle est vaincu. Enfin, après des efforts inouïs, l'infanterie, la cavalerie, les bagages, les canons atteignent les sommets des Alpes, et bientôt l'armée se trouve réunie au pied du Saint-Bernard, sur le revers opposé, tandis que Mélas, sans défiance, occupe avec une partie de ses forces la ligne du Pô. Dix-sept mille Autrichiens sont sur le Var, en France, et le général Ott, avec vint-cinq mille hommes, presse le siége de Gênes, qui tient encore, intré-

Passage des Alpes par l'armée française.

pidement défendue par la faible armée des Alpes maritimes, sous Masséna, Soult et Suchet.

Le pas de Suse est bientôt franchi par l'armée française, et Bonaparte se dirige rapidement vers le Pô, entre l'embouchure du Tésin et le confluent du Tanaro et de la Bormida. Il culbute divers corps ennemis qu'il rencontre sur son passage, s'empare de Bergame et franchit l'Adda. Instruit enfin par les revers de ses généraux de l'orage prêt à fondre sur lui, Mélas appelle en hâte sur le Tanaro ses lieutenants, au moment même où la famine oblige Gênes à capituler. Mais Bonaparte poursuit sa marche, et, sans attendre que toute son armée ait franchi le Pô, il attaque à Montébello le général Ott avant sa jonction avec Mélas et remporte une première victoire. Lannes eut la plus grande part au succès de cette journée, dont le nom glorieux fut dans la suite attaché au sien.

Victoire de Bonaparte à Marengo. 18 juin 1800.

Le 13 juin les Français traversent les plaines de San-Giuliano et prennent position entre la Bormida et le village de Marengo, qu'ils allaient rendre si célèbre. Le lendemain, dès l'aurore, les Autrichiens débouchent par le pont de la Bormida et fondent sur les deux ailes de l'armée française, où commandent Lannes et Victor ; elles pliaient déjà l'une et l'autre sous le choc impétueux de quarante mille hommes, lorsque le premier consul lance dans la plaine, vers la droite, huit cents grenadiers de la garde consulaire : ils se forment en carré, arrêtent seuls les colonnes ennemies, qui se brisent contre eux, et méritent le glorieux nom de *redoute de granit*, que leur décerna le vainqueur. Leur résistance admirable donna le temps à d'autres divisions d'entrer en ligne. Desaix, récemment revenu d'Égypte et détaché la veille sur un autre point, avait été rappelé en toute hâte sur le champ de bataille ; il se montre enfin, il accourt avec sa division et quinze pièces de canon, et une action nouvelle s'engage avec furie sur toute la ligne. Cependant cinq mille Au-

trichiens se détachent en colonne serrée pour écraser la gauche des Français et lui fermer la retraite : Desaix s'élance pour les prévenir, il tombe frappé d'une balle ; ses soldats, pour le venger, se précipitent sur la redoutable colonne et l'ébranlent, tandis que le général Kellermann la prend à revers avec sa cavalerie, la brise et la disperse. Électrisée par ce succès, toute la ligne française se porte en avant et refoule l'ennemi au delà de la Bormida ; en vain Mélas tente de défendre Marengo ; le village est emporté et donne son nom à cette célèbre victoire, qui nous rend l'Italie. Mélas consterné demande à traiter, et bientôt la convention d'Alexandrie restitue à la France tout ce qu'elle a perdu depuis quinze mois, à l'exception de Mantoue.

Convention d'Alexandrie. 1800.

Ce traité n'était qu'une convention militaire ; il fallait que l'armée du Danube contraignît par ses triomphes l'Autriche à le ratifier. Moreau force le passage du Lech, s'empare d'Augsbourg, rétablit, après un siècle, la gloire de nos armes dans les plaines célèbres d'Hochstedt, et remporte à Neubourg (1) une nouvelle victoire. L'Autriche appelle aux armes toute sa population virile ; l'Angleterre la soudoie encore et ne lui permet pas de signer la convention d'Alexandrie. Plusieurs armées sont en mouvement : l'archiduc Jean marche avec cent vingt mille hommes au-devant de l'armée triomphante de Moreau et la rencontre entre l'Inn et l'Iser. Il s'avance sur Hohenlinden, et cherche à arrêter les Français dans les vastes plaines d'Anzing, où son armée, très-supérieure en forces, pourra les envelopper. Moreau, pénètre sa pensée, et, par une suite de belles manœuvres, il resserre l'ennemi sur un théâtre plus étroit, entre les défilés du Tyrol, le vil-

Victoires de Moreau à Hochstedt, à Neubourg, à Hohenlinden. Novembre et décembre 1800.

(1) *La Tour d'Auvergne*, proclamé par Bonaparte le premier grenadier de la république, périt au combat de Neubourg. Jusqu'en 1814, La Tour d'Auvergne fut nommé chaque jour à l'appel de son régiment, et une voix répondait : *Mort au champ d'honneur*.

lage et la forêt de Hohenlinden; puis il s'assure la victoire en faisant tourner les Autrichiens par la division Richepanse, de manière à les prendre entre deux feux dans les défilés, sans qu'ils puissent se déployer et tirer avantage du nombre. Le 6 décembre la bataille s'engage; au plus fort de l'action Richepanse s'élance de la forêt avec la quarante-huitième demi-brigade et porte le désordre et la terreur sur les derrières de l'ennemi; trois bataillons hongrois se rallient et veulent l'arrêter. « Grenadiers de la quarante-huitième, dit Richepanse en montrant les Hongrois, que dites-vous de ces gens-là? — Ils sont morts! » répondent les grenadiers; et ils les culbutent, tandis que Ney enfonce les Autrichiens dans Hohenlinden : leur centre et une partie de leur gauche sont détruits; onze mille prisonniers et cent pièces de canon tombent au pouvoir des Français.

Cette brillante victoire et la prise de Saltzbourg ouvraient à Moreau la route de Vienne; le vainqueur poursuit sa marche et remporte une nouvelle victoire à Schwanstadt; les lignes de l'Inn, de la Salza, de la Traun sont franchies; la place de Lintz est enlevée; les Français ne sont plus qu'à quelques marches de Vienne. Dans ce péril extrême l'archiduc Charles, en disgrâce depuis le traité de Campo-Formio, est rappelé à la tête des armées impériales; mais il est trop tard : déjà la ligne de l'Ens, dernier rempart de la capitale, est menacée. Le prince demande une trêve, et ne l'obtient qu'à condition que l'Autriche séparera sa cause de l'Angleterre. Telle fut cette mémorable campagne de 1800, où la gloire de Moreau fit presque pâlir celle du vainqueur de Marengo : en vingt-cinq jours il avait conquis quatre-vingt-dix lieues de terrain, forcé quatre ligne formidables, battu deux fois cent mille hommes, pris cent pièces de canon et fait vingt-cinq mille prisonniers; il avait réduit l'empereur à demander merci dans sa capitale menacée, et l'Autriche était contrainte

Nouveaux succès de Moreau en Allemagne. 1800.

à répudier l'alliance de l'Angleterre. La paix fut le résultat des journées de Marengo et de Hohenlinden.

Paix de Luneville. Févr. 1801. Cette paix, signée à Lunéville le 9 février 1801, entre la France, l'Autriche et l'Empire, assurait à la France la possession de la Belgique et celle des provinces allemandes de la rive gauche du Rhin. Le thalweg de ce fleuve, depuis sa sortie du territoire helvétique jusqu'à son entrée sur le territoire batave, formait la limite de la France et de l'Allemagne, et il fut dit que les princes héréditaires qui auraient fait des pertes sur la rive gauche du Rhin seraient ultérieurement indemnisés. L'empereur abandonnait le Milanais à la république cisalpine, il conservait les États vénitiens jusqu'à l'Adige, et perdait la Toscane, érigée en royaume d'Étrurie pour la branche espagnole de Parme. Des traités particuliers furent signés ensuite par la France avec les cours d'Espagne et de Naples, qui s'engagèrent à exclure de leurs ports les bâtiments anglais; celle d'Espagne promit en outre de leur interdire par la force les côtes du Portugal, et elle accueillit dans ce but une armée française, que le premier consul mit aux ordres du gouvernement espagnol.

L'Angleterre se vit ainsi seule en armes contre toute les puissances maritimes; mais, tandis que l'Italie et l'Allemagne étaient de nouveau les théâtres glorieux de nos victoires, les plus rudes coups étaient portés à notre influence en Égypte. Kléber et Desaix s'y étaient d'abord maintenus en maîtres, et le second, estimé pour sa justice, comme pour son courage, avait achevé la conquête de la haute Égypte; mais l'armée, décimée par les maladies, ne recevait de France ni approvisionnements ni renforts. Kléber adressa des plaintes énergiques au gouvernement et peignit sa situation et celle de ses soldats sous des couleurs sombres et exagérées; il témoigna enfin l'intention d'évacuer l'Égypte. Cette lettre tomba aux mains des Anglais, qui crurent la situation de l'armée française

Situation des Français en Égypte. 1800.

désespérée. Un traité fut alors conclu entre Kléber et le grand vizir : le négociateur du côté de la France fut Desaix, surnommé le *Sultan juste* en Égypte : il signa, par la convention d'*El-Arisch*, l'évacuation de l'Égypte, mais à des conditions honorables pour l'armée : celle-ci rentrerait en France avec ses armes, bagages et effets ; les places et positions qu'occupaient les troupes françaises seraient successivement remises dans des délais déterminés. L'armée n'abandonnait qu'à regret sa conquête ; cependant Kléber, fidèle à sa promesse, fait exécuter la convention : il désarme plusieurs forts et remet les autres à l'ennemi.

Convention d'El-Arish. 24 janvier 1800.

Le bruit se répand alors qu'une flotte anglaise bloque les ports de l'Égypte, et bientôt l'amiral Keith écrit à Kléber que l'Angleterre refuse de reconnaître la convention d'El-Arish, conclue sous ses auspices, et qu'elle ne consentira à aucune capitulation si l'armée française ne met bas les armes et ne se rend prisonnière. A cette nouvelle Kléber recouvre sa brûlante énergie et redevient un héros ; son ordre du jour est la lettre même de l'amiral, à laquelle il ajoute : « Soldats, on ne répond à de telles insolences que par des victoires ; préparez-vous à combattre. » Le grand vizir Joussef-Pacha s'avançait, au mépris du traité, à la tête de quatre-vingt mille hommes ; Kléber en compte à peine dix mille ; c'est assez, il saura vaincre. Il rencontre l'ennemi sur les ruines d'Héliopolis : la bataille dure vingt-quatre heures ; l'armée turque est détruite et poursuivie jusqu'aux limites du désert. Le Caire s'est révolté ; un corps nombreux de mameluks y exalte le fanatisme d'une populace furieuse : la ville est le théâtre de nouveaux exploits ; Kléber s'en empare après un affreux carnage. Il recouvre bientôt en Égypte tout le terrain et toute l'influence qu'il a perdus, et déploie une activité merveilleuse pour organiser le pays reconquis et s'y créer des ressources nouvelles. Mourad-Bey

Victoire de Kléber à Héliopolis. 20 mars.

admire son vainqueur; il traite avec lui, et Kléber fait partout aimer son administration et sa justice. S'il eût vécu, l'Égypte aurait pu devenir un établissement stable pour la France, et sa mort fit perdre tout le fruit de la victoire d'Héliopolis : Kléber tomba sous le poignard d'un fanatique le jour même où Desaix, son rival de gloire, expirait à Marengo. Le général Menou hérita du commandement en chef; mais, dépourvu de talent et de force, il ne sut faire que des fautes sans jamais en réparer aucune, et se laissa cerner par une armée anglaise.

Bataille de Canope. Avril 1801.

Après la malheureuse bataille de Canope, le Caire capitula; Alexandrie, où Menou s'était renfermé, eut bientôt

Évacuation de l'Égypte.

après le même sort, et l'Égypte entière fut perdue. L'armée française obtint un libre retour en France avec armes et bagages. Les savants qui avaient accompagné Bonaparte en Égypte conservèrent, malgré le vœu des Anglais, leurs manuscrits et leurs collections précieuses, et l'expédition d'Égypte ne fut féconde en heureux résultats que pour la science.

L'Angleterre avait remporté d'autres victoires en Asie, où elle avait achevé la conquête des Indes. Ses flottes s'étaient emparées des belles colonies hollandaises de Sinnamari, de la Guiane, du Cap de Bonne-Espérance et de Ceylan, et de nos propres colonies : Malte enfin était tombée en son pouvoir; l'amiral Nelson avait porté un coup terrible à la ligue maritime des puissances neutres

Passage du Sund et attaque de Copenhague par Nelson. 1801.

en franchissant le passage du Sund avec sa flotte pour attaquer Copenhague, et en incendiant avec une prodigieuse audace les batteries flottantes des Danois, auxquels il dicta une suspension d'armes. Un événement aussi tragique qu'imprévu acheva de ruiner la ligue des

Assassinat du czar Paul Ier. 1801.

neutres; le czar Paul Ier, son plus puissant soutien, périt assassiné, et son jeune successeur Alexandre adopta une politique différente. La ligue fut ainsi dissoute par la force des choses, et l'Angleterre demeura souveraine sur

l'Océan, quoique la marine française commençât à renaître sous la puissante impulsion du premier consul et fît respecter son pavillon dans la Méditerranée, où l'amiral Linois, avec trois vaisseaux seulement, en avait battu six au glorieux combat d'Algésiras. De puissants motifs néanmoins portèrent l'Angleterre à désirer la paix : elle souffrait depuis deux ans d'une cruelle disette, elle était écrasée sous le poids des taxes : déjà sa dette s'élevait à plus de douze milliards de francs; elle se voyait enfin, avec une inquiétude extrême, menacée d'une invasion formidable. Le premier consul avait réuni dans ce but à Boulogne une immense flottille de chaloupes canonnières que Nelson avait attaquée sans avoir pu ni la détruire ni la disperser; une armée française enfin se préparait à franchir le détroit. Toutes ces causes rendaient la paix aussi désirable pour l'Angleterre qu'elle l'était pour la France, et la démission de William Pitt, remplacé à la tête du cabinet anglais par Addington, permit de la négocier : l'Angleterre l'offrit et le premier consul l'accepta.

Combat d'Algésiras. 1801.

Formidables préparatifs à Boulogne pour une invasion en Angleterre.

Les préliminaires en furent signés en septembre 1801 par les deux gouvernements. Il fut convenu que l'Angleterre reconnaîtrait les limites continentales de la France telles qu'elles avaient été reconnues par les traités de Lunéville, et qu'elle restituerait toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur la France et sur ses alliées, l'Espagne et la Hollande, à l'exception des îles de Ceylan et de la Trinité, qui lui demeuraient acquises. L'Angleterre restituait ainsi aux Hollandais la colonie de Sinnamari, du Cap et des Antilles; aux Français la Guadeloupe et la Martinique; aux Espagnols Minorque; Malte enfin à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle conservait le vaste continent de l'Inde et l'île de Ceylan, son appendice naturel. L'Égypte enfin devait être abandonnée par les troupes des deux nations et rendue à la Porte. L'in-

Paix d'Amiens. Mars 1802. dépendance du Portugal demeurait garantie. Cette paix glorieuse pour la France fut définitivement signée le 25 mars 1802 à Amiens par les plénipotentiaires de l'Angleterre et de la France, lord Cornwallis et Joseph Bonaparte, frère du premier consul. Des traités particuliers, conséquences naturelles de la paix d'Amiens, furent signés par la France avec le Portugal, la Bavière, la Russie, la Porte Ottomane, Alger et Tunis, et l'univers, pour un temps trop court, hélas ! fut ainsi pacifié.

Expédition de Saint-Domingue. 1802. Affranchi de tout autre soin à l'extérieur, Bonaparte tenta de soumettre l'île de Saint-Domingue, révoltée contre les blancs et gouvernée par des noirs, à la tête desquels était le célèbre Toussaint Louverture. Quarante mille hommes, sous le général Leclerc, furent envoyés à cette conquête. Après de premiers succès la fièvre jaune les décima, et Saint-Domingue fut perdue sans retour.

Le premier consul avait mis tous ses soins à étouffer les factions à l'intérieur ; il fit révoquer par un décret Amnistie. 1800. d'amnistie la loi qui fermait la France à cent cinquante mille émigrés ; il gagna plusieurs chefs royalistes, et confia d'importantes fonctions à plusieurs proscrits de fructidor, à Siméon, à Portalis, à Barbé-Marbois. Quelques chefs vendéens, Châtillon, d'Autichamp, Suzannet Fin de la guerre civile en Vendée. Janvier 1800. et le fameux abbé Bernier, curé de Saint-Lô, avaient déjà signé leur soumission par le traité de Montluçon. La Prévalaye et Bourmont suivirent leur exemple ; Frotté fut pris et fusillé ; Georges Cadoudal capitula, et la guerre de l'Ouest fut terminée.

A la guerre succédèrent les conspirations : Bonaparte avait rallié à son gouvernement les modérés de tous les partis ; mais ceux-ci comptaient encore beaucoup d'hommes exaltés, violents et implacables, qui, n'espérant plus renverser le premier consul à force ouverte, eurent recours à des voies cachées et plus redoutables. Conspiration d'Aréna. Quelques républicains exaltés tramèrent un complot dont

le Corse Aréna était le principal auteur : les conjurés devaient frapper le premier consul dans sa loge, au théâtre. L'entreprise fut arrêtée avant l'exécution, et les coupables furent punis de mort. Un autre complot plus dangereux fut ourdi par le parti royaliste, et Bonaparte échappa comme par miracle aux assassins. Le 3 nivôse ils mirent un baril de poudre sur une charrette qu'ils firent stationner dans la rue Saint-Nicaise, au moment où le premier consul devait la traverser pour se rendre à l'Opéra. Il dut la vie à l'habileté de son cocher et à la rapidité de sa course : il avait dépassé l'endroit fatal lorsque la machine fit explosion ! Beaucoup de personnes périrent, mais Bonaparte n'eut aucun mal. Ce complot est fameux sous le nom de la *Machine infernale*, et il causa une irritation profonde contre les hommes extrêmes des deux partis. Il fut d'abord attribué aux républicains, et le gouvernement proposa d'en déporter cent trente-deux d'une manière arbitraire; on eut recours, pour autoriser cette mesure, à un expédient dangereux emprunté au sénat romain à l'époque de la décadence de Rome, et un simple *sénatus consulte* ordonna, sans jugement préalable, la déportation des cent trente-deux suspects (1). Après cet acte de violence, plusieurs des véritables conjurés furent découverts, et l'on reconnut en eux des émissaires du parti royaliste, agents de Georges Cadoudal. Fouché, ministre de la police, avait deviné la vérité; cependant il ne s'opposa point aux mesures violentes prises à cette occasion contre les républicains, et le décret qui condamnait ceux-ci ne fut point rapporté après la découverte des vrais coupables. Un tel fait suffit pour caractériser une époque où le gouverne-

Machine infernale. 24 décembre 1800.

Actes arbitraires.

(1) Il est à remarquer que la violation des formes légales par un *sénatus consulte*, à laquelle Bonaparte eut alors recours pour affermir son pouvoir, fut renouvelée quatorze ans plus tard pour décréter sa déchéance. (Bignon, *Histoire de France*.)

ment, dans le but de rétablir l'ordre et la sécurité, ne se faisait point scrupule de recourir à des moyens aussi peu conformes à la justice qu'à la loi. Bonaparte dès lors révéla dans plusieurs actes son caractère inflexible et despotique, et un parti hostile à son gouvernement se forma dans les grands corps de l'État ; ce parti avait à sa tête, dans le Sénat, Lanjuinais, Grégoire, Garat, Cabanis, et, au Tribunat, Isnard, Daunou, Andrieux, Chénier, Benjamin Constant. Ceux-ci eurent tort de faire une opposition systématique au premier consul, de fermer les yeux à quelques-unes des plus belles conceptions de son génie, et de ne point reconnaître en lui le seul homme dont la France ne pût se passer.

Travaux et gouvernement de Bonaparte, premier consul.

Les circonstances si difficiles au milieu desquelles s'élevait son autorité rendirent quelque temps presque indispensable en ses mains l'exercice de la dictature, dont il fit en général, à cette époque, un salutaire et glorieux usage. L'anarchie régnait partout, et partout il rétablit l'ordre, appliquant à toute chose sa volonté forte, son intelligence active et féconde. Il rétablit la régularité dans l'administration civile et militaire : le Code civil, dont il conçut dès lors le projet, fut un monument de génie et devint un modèle de législation pour l'Europe. Bonaparte reconstitua sur des bases nouvelles l'ordre judiciaire ; il remplaça les quatre cent dix-sept tribunaux correctionnels et les quatre-vingt-dix-huit tribunaux civils par un tribunal de première instance pour chaque arrondissement : ce tribunal devait connaître à la fois des matières de police correctionnelle et des affaires civiles ; l'accès de la justice était ainsi plus facile à tous les citoyens. Au-dessus des tribunaux de première instance furent créées vingt-neuf cours d'appel ; chaque département eut un tribunal criminel, et le tribunal de cassation reçut quelques nouvelles attributions. La France fut administrée d'après un mode meilleur : un préfet, ayant sous lui des sous-préfets, rem-

Code civil.

Tribunaux et préfectures.

plaça avec avantage les administrateurs des départements. L'instruction publique, l'Institut, le commerce, l'industrie, les routes, les ports, les arsenaux attirent aussi l'attention et les soins du premier consul; il donne, secondé par Monge et Berthollet, une organisation meilleure à l'École polytechnique, créée sous le règne de la Convention; il divise le Prytanée français en quatre colléges, conserve l'un à Paris, et transfère les trois autres à Fontainebleau, à Saint-Germain et à Versailles; dans chacun d'eux il destine cent places gratuites aux enfants des hommes qui ont bien mérité de la patrie, soit dans la carrière des armes, soit dans les fonctions civiles. Secondé par l'habile ministre Gaudin, il rétablit l'ordre dans les finances; il crée une caisse d'amortissement et de cautionnements, confiée à l'intelligente direction de M. Mollien : cette création a une heureuse influence sur le crédit public. Regardant le clergé comme un auxiliaire indispensable du pouvoir, Bonaparte s'efforce de le gagner à sa cause; convaincu d'ailleurs que la religion est le plus sûr appui de la morale, il rétablit le culte en France, et signe avec le pape Pie VII un concordat par lequel la religion catholique est reconnue pour celle de la majorité des Français; les cent cinquante-huit siéges épiscopaux qui existaient avant la Révolution furent réduits à soixante, dont dix archevêchés et cinquante évêchés. Ceux qui en seraient pourvus devaient être désignés par le premier consul et confirmés par le pape. Après ce grand acte réparateur Bonaparte institua un même mode de récompenses pour les services éclatants, pour les belles actions et pour le mérite, dans quelque rang qu'il se rencontrât, et il fonda, pour cet objet, l'ordre hiérarchique de la Légion d'honneur, dont il se déclara le chef. Cette création, qui blessait le sentiment de l'égalité, rencontra une vive opposition dans le Corps législatif et dans le Tribunat, qui cependant l'adoptèrent.

Instruction publique.

Finances.

Concordat. Août 1801.

Légion d'honneur. Mai 1802.

Le premier consul, en s'occupant d'une manière si active des intérêts nationaux, ne négligeait rien pour l'affermissement de son autorité; on a vu par quels actes arbitraires il crut devoir dompter ou prévenir les conspirateurs; il fit plus, il fit éliminer par le Sénat les tribuns les plus énergiques, et, après avoir obtenu pour son consulat dix ans de prolongation, il fut nommé consul à vie; il obtint en même temps le droit de grâce et le droit suprême de se choisir un successeur. Deux jours plus tard, la constitution de l'an X fut décrétée par un sénatus-consulte organique : les électeurs furent à vie; le premier consul put augmenter leur nombre; le sénat eut le pouvoir de changer les institutions, de suspendre les fonctions du jury, de mettre les départements hors de la constitution, d'annuler les jugements des tribunaux, de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat. Le nombre des tribuns, déjà restreint une première fois, fut réduit à cinquante, et Bonaparte se choisit en dehors du conseil d'État un conseil privé, peu nombreux, dont le but principal était la délibération des affaires qui exigent le secret. Tous les citoyens avaient été invités à donner leur opinion sur le consulat à vie. Les registres publics constatèrent 3,577,259 suffrages, et sur ce nombre il n'y eut que 8,000 opposants.

Constitution du 16 thermidor an X. Consulat à vie. Août 1802.

La France alors présentait un spectacle, jusque-là inconnu, de puissance et de gloire, et si l'Angleterre avait conquis, dans ces dix années, l'empire des Indes, la France avait changé la face du continent à son profit : elle avait conquis toute la rive gauche du Rhin, depuis l'endroit où ce fleuve sort de la Suisse jusqu'à son entrée en Hollande, et la ligne des Alpes, y compris le Piémont; elle avait d'ailleurs considérablement abaissé l'Autriche en lui enlevant, outre les Pays-Bas, plusieurs belles provinces, au nord de l'Italie, dont elle avait formé la République cisalpine; son influence était dominante en Hollande, en Espagne, en Suisse, en Allemagne et dans

Limites de la France sous le consulat.

toute l'Italie du Nord, et fut rendue trop manifeste peut-être à cette époque par plusieurs actes politiques de la plus haute importance.

Réunion d'une consulte de la République cisalpine à Lyon. Janvier 1802.

En janvier 1802 le premier consul convoqua les députés de la Cisalpine, formée de la Lombardie jusqu'à l'Adige, des Légations et de l'État de Modène; il les réunit à Lyon en assemblée constituante, nommée *consulte*, à laquelle il présenta une constitution nouvelle qui fut adoptée. Il reçut pour lui-même de cette assemblée le titre de président de la République italienne, nouveau nom qu'elle substitua à celui de République cisalpine. Dans le cours de cette même année 1802, Bonaparte intervint comme pacificateur et médiateur dans la Suisse déchirée en factions et où dominaient tour à tour le parti unitaire et le parti oligarchique (1). Il fit accepter aux cantons l'acte célèbre de médiation, où prévalurent les principes de 1789 touchant l'égalité des droits, non-seulement entre les diverses classes des citoyens, mais aussi entre les différentes portions du territoire helvétique (2). L'acte de médiation conservait la souveraineté des cantons, tout en établissant une diète nationale pour régler les intérêts généraux de la confédération, et il constitua celle-ci à peu près comme elle est demeurée jusqu'à nos jours. Il fut malheureusement nécessaire qu'une armée française de 30,000 hommes in-

Médiation du premier consul en Suisse. 1802.

(1) Le parti unitaire ou démocratique tendait à supprimer toutes les constitutions particulières des cantons suisses pour faire de ceux-ci un seul État compacte. Le parti oligarchique, au contraire, était le parti fédéral.

(2) Le territoire de la Suisse se partageait auparavant, comme on l'a dit ci-dessus, en cantons souverains et en pays subordonnés ou sujets; l'acte de médiation forma de ceux-ci des cantons nouveaux. Le nombre des cantons, qui n'était que de treize en 1789, fut porté à dix-neuf par l'acte de médiation. Depuis cette époque les pouvoirs de la diète cantonale ont été fort étendus, et trois nouveaux cantons, y compris celui de Genève, ont été ajoutés à la confédération.

tervînt pour imposer à la Suisse, par la force, les avantages qu'elle retira de cet acte célèbre, et le premier consul se donna, aux yeux de l'Europe alarmée, les apparences d'un vainqueur disposant de la Suisse comme d'un pays conquis. Mais ce fut surtout par son habile intervention dans les affaires d'Allemagne que le premier consul fit voir à quelle hauteur il avait élevé la France en Europe.

Par suite de la conquête, faite sur la rive gauche du Rhin, de beaucoup d'États dont la possession avait été assurée à la république française par la paix d'Amiens, une foule de princes s'étaient vus dépossédés, et parmi eux trois électeurs ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le principe des indemnités territoriales avait été admis par les puissances contractantes, et il n'était possible d'en donner qu'au moyen de la sécularisation d'un grand nombre d'États ecclésiastiques.

Sécularisation des États de l'Allemagne.

Ceux-ci formaient environ un sixième de la surface totale de l'Allemagne. Déjà nos conquêtes avaient eu pour résultat naturel la sécularisation d'importants territoires; il s'agissait maintenant d'en séculariser beaucoup d'autres et de les répartir entre les souverains grands et petits dépossédés par la guerre, soit en Allemagne soit en Italie; il s'agissait en outre de remanier dans son ensemble la constitution de l'empire germanique, qui reposait tout entière sur les anciennes divisions géographiques de l'Allemagne, pour la plupart détruites ou gravement altérées. Ce double travail présentait d'innombrables difficultés, soit pour mettre d'accord ou pour contenir des prétentions innombrables, soit pour maintenir l'équilibre entre la Prusse et l'Autriche dans les partages à effectuer, soit enfin pour faire respecter les intérêts de la France victorieuse. Le premier consul était le seul homme en état d'accomplir cette tâche laborieuse et d'intervenir avec autorité suffisante entre les puissances

rivales. Il obtint que la diète réunie à Ratisbonne acceptât pour ces grands objets la médiation de la France et de la Russie, et il réussit, après une longue série de négociations difficiles, à faire voter par la diète l'acte ou recez de janvier 1803, qui, en réglant les indemnités à accorder aux princes, donnait une nouvelle constitution à l'empire germanique et modifiait d'une manière favorable aux intérêts de la France la composition de la diète et celle du corps des électeurs pour l'empire. Le plus grand résultat de ce recez célèbre fut de faire pencher davantage du côté de la Prusse et du parti protestant la balance trop fortement inclinée jusque-là du côté de l'Autriche et du parti catholique.

Recez célèbre de la diète pour une nouvelle constitution de l'empire germanique. 1803.

La politique du premier consul embrassait déjà le monde entier, et il se crut assez fort pour prendre, à l'égard de la plus importante des colonies que la France avait conservées en Amérique, la Louisiane, une décision dont aucun des gouvernements précédents n'eût accepté la responsabilité. Jugeant avec raison sa possession trop onéreuse à la France et craignant qu'elle ne tombât prochainement aux mains des Anglais, il la céda pour 80 millions à la république des États-Unis. Bonaparte intervenait ainsi dans les deux mondes par les actes de la paix aussi puissamment qu'il l'avait fait par ses victoires, et il semblait alors, aux regards jaloux des nations étrangères comme aux yeux éblouis de la France, avoir atteint l'apogée de sa fortune..... A cette époque, dit l'historien de son règne, il pouvait encore faire illusion à la France et au monde. Seulement quelques-uns des conseillers qui l'approchaient et qui étaient capables d'entrevoir l'avenir dans le présent, étaient saisis d'inquiétude autant que d'admiration en voyant l'activité infatigable de son esprit et de son corps, l'énergie de sa volonté, l'impétuosité de ses désirs. Ils tremblaient même à lui voir faire le bien comme il le faisait, tant il était

Cession de la Louisiane aux États-Unis. 1803.

pressé de le faire vite et de le faire immense. Le sage Tronchet, qui l'admirait et qui l'aimait tout à la fois, qui le regardait comme le sauveur de la France, disait cependant un jour avec chagrin au consul Cambacérès : « Ce jeune homme commence comme César ; j'ai peur qu'il ne finisse comme lui (1). »

Déjà il nourrissait dans son cœur, à son insu peut-être, les germes d'une ambition sans mesure ; son orgueil s'était accru en proportion des humiliations que l'Europe continentale avait subies, et la facilité même avec laquelle il la ployait à ses desseins lui donnait dans sa force une confiance immodérée, cause première des malheurs du monde durant dix années et de sa propre ruine. Pour faire accepter avec résignation par l'Angleterre les changements considérables introduits dans l'état du continent depuis la signature des préliminaires de la paix d'Amiens, et qui pouvait affecter d'une manière grave les intérêts du commerce britannique, il importait que le premier consul mît beaucoup de modération dans ses rapports avec le gouvernement anglais et ménageât avec soin la susceptibilité jalouse de la nation. Il n'en fut pas ainsi, et il se plaignit avec hauteur et menaces des attaques auxquelles son gouvernement et sa personne étaient en butte dans la presse anglaise. Celle-ci, libre et audacieuse comme toujours dans son langage, habituée à caresser les passions populaires et à envenimer les actes qu'elle dénonce, se répandait, non sans raison, en récriminations ameres contre la politique envahissante de la France en Europe, tandis que les journaux rédigés à Londres par des émigrés français se montraient aussi injurieux qu'agressifs à l'égard du premier consul. L'opposition enfin blâmait avec force au sein du Parlement la conduite du ministère, qui, disait-elle, avait négocié du-

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

rant plusieurs mois la paix à Amiens, sans avoir élevé une seule réclamation sérieuse, soit contre les prétentions de la politique française, soit contre ses envahissements en Suisse, en Italie et en Allemagne.

L'Angleterre cependant avait alors exécuté toutes les clauses du traité d'Amiens, à l'exception d'une seule. L'île de Malte n'était pas encore évacuée, et ce fatal retard avait pour cause l'omission par le gouvernement français d'une formalité nécessaire, et non un manque de foi prémédité de la part du gouvernement britannique (1). A tous les motifs de jalousie et d'irritation que le premier consul avait récemment donnés à l'Angleterre par son intrusion presque souveraine dans toutes les affaires du continent, il en joignit un autre en réunissant brusquement à la France le Piémont, conquis et occupé depuis deux ans par nos troupes, sans vouloir accorder aucune compensation au roi Charles-Emmanuel, allié de l'Angleterre et dépouillé pour être resté fidèle à cette alliance. Un acte si arbitraire porta au comble l'exaspération du peuple anglais, et bientôt les clameurs des journaux et celles de l'opposition parlementaire, conduite par Granville et Canning, ne permirent pas au gouvernement britannique d'évacuer Malte avant d'avoir obtenu du premier consul des explications au sujet de ses actes si agressifs et de ses empiétements en Europe. Mais déjà celui-ci était monté à ce faîte où le vertige est à redouter, où l'obstacle que la passion rencontre, loin de la contenir, l'accroît et l'enflamme. Après avoir complétement étouffé la liberté de la presse en France, Bonaparte ne la comprenait déjà plus dans un pays voisin

Réunion du Piémont à la France. 1802.

Griefs mutuels de la France et de l'Angleterre.

(1) Il était dit, dans le traité d'Amiens, que la Russie et la Prusse seraient invitées à en garantir l'exécution avant que l'île de Malte fût évacuée par les Anglais. Le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, avait oublié de solliciter cette garantie. Voyez l'*Histoire du Consulat et de l'empire*, par M. Thiers, livre XVI.

et libre; il ne se disait pas qu'un gouvernement qui, par sa nature même, est en butte, dans les journaux, à des outrages souvent très-coupables qu'il est impuissant à réprimer, ne saurait être considéré comme responsable de leurs attaques contre les gouvernements étrangers (1), tandis que, dans les contrées où la presse est asservie ou contrôlée, l'administration est toujours complice des violences qu'elle tolère. Il blessa au vif les justes susceptibilités du peuple anglais en faisant insérer au *Moniteur* des articles pleins d'invectives et de menaces, et somma le gouvernement britannique de châtier les pamphlétaires, de retirer les pensions données aux chouans et aux émigrés vivant en Angleterre, et d'expulser les Bourbons d'un sol où le peuple anglais tient à honneur, depuis des siècles, d'offrir un asile à tous les proscrits; il fit, dans son propre palais, une scène violente à l'ambassadeur anglais, lord Witworth, et il dicta enfin à son ministre à Londres des notes d'un style impérieux et le plus propre à envenimer les rapports et à rendre fort difficile, en ce qui touchait l'île de Malte, l'exécution de la clause qu'il était en droit d'exiger (2). Trop faible pour braver la clameur populaire si imprudemment provoquée, le ministère Addington voulut temporiser et tenta d'obtenir la concession de Malte en échange de nouveaux avantages accordés à la « France. Le traité, rien que le traité, » répondit le premier consul. A cette parole le gouvernement anglais répondit: « L'état de l'Europe avant le traité; rien de plus, rien de moins. » Il fit cependant un dernier effort et proposa, pour satisfaire l'opinion irritée, d'accepter, en échange

Rupture de la paix d'Amiens. 1803.

(1) Ces vérités ont été de nos jours beaucoup mieux comprises par notre gouvernement. C'est un important progrès qu'il importe de constater.

(2) Voyez à cet égard, dans l'ouvrage de M. Thiers, Tome IV, les dépêches transmises à M. Otto, ministre de France à Londres, par l'ordre du premier consul.

de Malte, un îlot dans la Méditerranée, en demandant, par un article secret, d'être autorisé à garder Malte pour deux ans à titre provisoire, offrant ensuite de l'évacuer. Bonaparte demeura inflexible. L'honneur de la France, qu'il confondait déjà avec les exigences de son propre orgueil, ne permettait pas, disait-il, la plus légère concession. Il consentit de la sorte, pour la possession immédiate d'un rocher dans la Méditerranée, à déchirer le plus glorieux traité qu'ait signé la France, et l'Europe fut replongée dans les horreurs d'une guerre sans terme (1).

Ainsi fut rompue la paix d'Amiens, en juin 1803, événement désastreux d'où sortirent, durant douze années, tant d'effroyables tempêtes, et dont la responsabilité est partagée entre les deux peuples. Si l'Angleterre en supporte sa part pour n'avoir point exécuté une des clauses du traité, il convient de reconnaître que le gouvernement français rendit, par ses actes, l'immédiate exécution de cette clause à peu près impossible. Ce n'est pas cependant sur la France, prosternée alors aux pieds d'un maître, que retombe le plus grand poids de cette responsabilité terrible; c'est sur ce maître lui-même, enivré de la toute-puissance, né pour la guerre, incapable, comme l'avait été Louis XIV, de s'élever jusqu'au

(1) En rapportant les faits qui ont précédé la rupture de la paix d'Amiens, j'ai été amené, par l'importance qu'ils ont eue pour l'histoire ultérieure de l'Europe, à entrer dans plus de détails que ne le comportaient les limites de cet ouvrage. On trouvera un exposé lumineux de ces faits dans le quatrième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'empire;* cependant, pour bien comprendre l'agitation extrême causée en Angleterre par les empiétements du gouvernement français en Europe et par le langage violent et hautain du premier consul et de ses agents, il faut lire le récit des séances du parlement anglais à cette époque. J'invite aussi le lecteur à parcourir, dans l'*Annual Register* de 1803, p. 220-260, les extraits des papiers d'État (*State papers*) touchant les négociations des deux pays, et les fautes mutuelles de leurs gouvernements.

dédain de pamphlets injurieux, dans l'âme duquel tous les avantages de la paix étaient plus que balancés par de trop funestes illusions, et qui déjà enfin rêvait pour lui-même et pour sa race la résurrection fabuleuse de l'empire des Gaules et de Charlemagne (1).

La guerre commença des deux côtés par des actes sauvages, tout à fait indignes de nations civilisées. La marine anglaise, d'une part, fondit spontanément, dans divers parages, sur les bâtiments du commerce français, avant que les hostilités eussent été ouvertement déclarées, et le premier consul, d'autre part, ordonna, par représailles, l'arrestation de tous les Anglais en voyage sur le continent, et dont un grand nombre demeurèrent prisonniers jusqu'à la fin de cette longue et effroyable guerre.

C'était sur le sol anglais que Bonaparte avait résolu de vaincre l'Angleterre; il médita de nouveau d'y faire une descente, et rassembla dans ce but à Boulogne l'armement le plus formidable.

Conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal.

Une redoutable conspiration fut ourdie, à la même époque, contre la vie du premier consul et pour le rétablissement des Bourbons, par des chefs chouans et royalistes. A leur tête étaient Pichegru et Georges Cadoudal; Moreau fut leur confident, mais non leur complice. La conjuration fut découverte en février 1804. Moreau et ensuite Pichegru et Cadoudal furent arrêtés. Cet événement agitait les esprits, quand tout à coup un bruit sinistre se répandit dans Paris : le sang d'un Bourbon avait coulé ; un prince français, le duc d'Enghien,

(1) L'opinion que j'exprime sur la rupture de la paix d'Amiens ne se rapproche des conclusions de M. Thiers que dans l'aperçu rétrospectif qu'il fait du gouvernement consulaire et impérial, à la fin du tome XVII de son bel ouvrage. Dans ce tableau rapide, les appréciations plus réfléchies et plus calmes du célèbre historien diffèrent sur plusieurs points essentiels des jugements qu'il a émis dans les volumes écrits à une date très-antérieure.

venait d'être immolé à la vengeance du premier consul. Abusé par de faux rapports sur les projets du prince, instruit en outre qu'un rassemblement d'émigrés se formait sur la frontière du Rhin, dans le pays de Bade, Bonaparte résolut d'effrayer ses ennemis par un coup terrible : il viola, au mépris du droit des gens, le territoire badois, en y envoyant deux détachements de cavalerie; il leur prescrivit, par des ordres détaillés et rédigés de sa main, une marche rapide sur Ettenheim, où résidait le prince, qu'il fit enlever et transporter en France. Le duc d'Enghien, arrivé à Paris le 20 mars, fut conduit à Vincennes, où, dans la nuit, une commission militaire le jugea et le condamna à mort : la sentence fut à l'instant exécutée. Bonaparte creusa, dans le fossé de Vincennes, la tombe du dernier des Condé : toute sa gloire n'a pu le faire oublier, et il faut reconnaître dans cette sanglante catastrophe la principale cause de la troisième guerre générale (1).

Enlèvement et exécution du duc d'Enghien. 1804.

Paris, la France, l'Europe était encore émue d'un si grand attentat lorsque s'ouvrit le procès de Pichegru et de Moreau. Le conquérant de la Hollande, infidèle à sa renommée, était descendu au rôle de conspirateur; les preuves étaient accablantes; il prévit son sort. Son

Procès des conspirateurs. 1804.

(1) L'Europe, offensée et enhardie à la fois, regarda d'un œil nouveau la France et son chef. Au bruit de la fusillade de Vincennes, la Prusse, qui allait nouer avec nous une alliance formelle, recula, garda le silence et renonça à une intimité qui cessait d'être honorable. L'Autriche, plus calculée, ne manifesta rien, mais profita de l'occasion pour ne plus observer de mesure dans l'exécution du recez de 1803. Le jeune empereur de Russie, Alexandre, honnête et plein d'honneur, osa seul, comme garant de la constitution germanique, demander une explication pour la violation du territoire badois. Napoléon lui répondit par une allusion injurieuse à la mort de Paul Ier. Le czar se tut, blessé au cœur, avec la résolution de venger son outrage. (Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 848.)

âme forte, dit Bonaparte lui-même (1), ne put envisager l'infamie du supplice. Pichegru désespéra de la clémence du premier consul ou la dédaigna : il s'étrangla dans sa prison. Georges Cadoudal parut intrépidement devant ses juges et les étonna par l'énergique concision de ses réponses. « Où logeait-il? — Nulle part — Quel était son dessein en venant à Paris? — D'attaquer Bonaparte. — Par quels moyens? — Par la force ouverte. — Avec le poignard? — Non, à armes égales contre l'escorte du premier consul. » Mais celui qui alors attirait tous les regards était le vainqueur de Hohenlinden, l'illustre Moreau, qui, soit par ambition, soit par jalousie, avait prêté l'oreille aux conspirateurs. Il se flattait de succéder au premier consul, et, s'il eût conspiré, il l'eût fait pour lui-même, et non pour les Bourbons (2). Il avoua qu'il avait connu les conjurés; mais l'honneur, disait-il, ne lui permettait pas de les nommer, et il retrouva devant le tribunal la force d'âme qui ne lui fit jamais défaut sur les champs de bataille. Bonaparte désirait sans doute une condamnation capitale, afin d'accabler Moreau de sa clémence, et l'on eut soit d'insinuer aux juges qu'ils pouvaient aggraver la sentence sans aucun risque pour l'accusé, le premier consul ayant l'intention de lui faire grâce. « Et qui nous fera grâce, à nous? » demanda l'un des juges. Cette belle réponse était faite par le savant Clavier. Moreau fut condamné à deux années d'emprisonnement. Bonaparte commua la peine en celle d'un exil aux États-Unis. Sur quarante-cinq prévenus, dix-sept furent condamnés à mort, et parmi eux Georges Cadoudal, Charles de Rivière et Armand de Polignac : la peine des deux derniers fut commuée; le premier mourut comme il avait vécu, sans donner un signe de faiblesse.

Mort de Pichegru.

Procès du général Moreau.

Sentence des accusés.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.*
(2) Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XVIII.

La guerre contre la Grande-Bretagne et la conspiration de Pichegru aidèrent Bonaparte à s'élever du consulat à l'empire; mais d'abord il ajouta aux attributions du Sénat, déjà si étendues. Ce corps n'était qu'un instrument docile entre ses mains, et toute l'autorité qu'il acquérait en apparence était un gain réel pour le pouvoir du premier consul. A cette époque néanmoins, comme dans les premiers temps de son gouvernement, Bonaparte ne négligea rien pour adoucir son joug en répondant aux intérêts nationaux : il récompensait toutes les découvertes utiles, tous les services, tous les talents; sa vaste pensée embrassait à la fois les objets les plus divers; le jour même où il distribuait quelques pensions à d'anciens ouvriers, il instituait les prix décennaux comme encouragements à toutes les connaissances, à tous les arts qui embellissent et enrichissent les États. Il favorisa de tout son pouvoir la propagation de la vaccine, récemment introduite en France par le respectable duc de La Rochefoucauld-Liancourt, l'un des bienfaiteurs de l'humanité, et il n'y eut presque aucune branche de l'administration civile ou militaire où son génie ne développât quelque germe heureux d'amélioration. La France n'opposa aucune résistance à Bonaparte, parce qu'en lui l'ambition de la grandeur personnelle s'allia longtemps avec l'intérêt de la gloire et de la prospérité nationales, et il obtint les suffrages de ses concitoyens par ses travaux pacifiques autant que par ses exploits.

Actes louables et utiles travaux du gouvernement consulaire.

Lorsqu'il eut ainsi triomphé de toute résistance, il se fit prier par le Sénat de gouverner la république sous le nom de *Napoléon Bonaparte* et avec le titre d'*empereur héréditaire*. Carnot, fidèle à la cause républicaine, s'opposa vainement, dans le Tribunat, aux vœux de la plupart de ses collègues; l'empire fut proclamé le 2 floreal an XII. La constitution subit de nouvelles modifications, et, tandis que le trône se relevait, quelques

Établissement de l'empire et constitution de l'an XII. 1804.

garanties furent accordées aux citoyens en dédommagement de la perte qu'un grand nombre croyait faire d'un reste de liberté publique par la chute du gouvernement républicain. Le Sénat fut constitué gardien de la liberté individuelle et de la liberté de la presse non périodique (1); la parole fut rendue au Corps législatif dans les comités secrets, où six membres furent autorisés à discuter chaque projet de loi; les membres du Tribunat virent leurs pouvoirs prorogés de cinq à dix ans; mais ce dernier corps fut divisé en trois sections, et il lui fut interdit de délibérer en assemblée générale. Enfin une haute cour impériale fut créée, dans le but d'ajouter à la sûreté des citoyens comme à celle du gouvernement. Cette cour possédait la plupart des attributions juridiques qu'eut dans la suite la Cour des pairs; elle donnait une garantie au gouvernement contre les auteurs de complots et aux citoyens contre les agents de l'autorité publique. Elle était composée de cent vingt membres : princes, grands dignitaires, sénateurs, magistrats et conseillers d'État. La nouvelle constitution reconnut les frères de l'empereur Louis et Joseph, princes français et aptes à lui succéder. On créa six grands dignitaires : le grand électeur, l'archichancelier d'Empire, l'archichancelier d'État, l'architrésorier, le connétable et le grand amiral. Ils pouvaient remplacer l'empereur absent, soit au Sénat, soit dans les conseils, soit à l'armée; ils formaient avec lui le grand conseil de l'Empire. Enfin, dans le cas d'extinction de sa descendance naturelle et légitime, ils devaient élire l'empereur, et former, si le souverain était mineur, le conseil de régence. Les frères de Napoléon, Joseph et Louis, furent nommés, celui-là grand électeur, celui-ci

Haute cour impériale.

Grands dignitaires de l'Empire.

(1) Les garanties qui furent ainsi données à ces libertés auraient eu de la valeur dans un autre temps, mais elles étaient absolument nulles sous un despotisme accepté de tous. Voyez pour les détails à cet égard l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. V, p. 107-109.

connétable. Les charges d'archichancelier de l'Empire et d'architrésorier furent données au second et au troisième consul, Cambacérès et Lebrun. Au-dessous des six grands dignitaires on nomma cinquante grands officiers, soit militaires, soit civils, et à leur tête dix-huit maréchaux d'Empire, qui furent Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Angereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Sérurier. Maréchaux.

Napoléon désira que son règne eût, avec l'assentiment du peuple, celui du clergé; il obtint l'un et l'autre : le nouvel empereur fut accepté par l'immense majorité des Français, et, à son instante requête, le pape Pie VII vint à Paris donner à sa fortune inouïe le sceau de la consécration religieuse. Le 2 décembre 1804, dans l'église de Notre-Dame, Napoléon, accompagné de son épouse, Joséphine, entouré des grands corps de l'État et des dignitaires de l'Église, fut sacré empereur des Français par le souverain pontife; mais il ne reçut point la couronne de ses mains; il la prit sur l'autel et se couronna lui-même, en prononçant ce serment solennel : « Je jure « de maintenir l'intégrité du territoire de la république; « de respecter et faire respecter les lois du concordat et « la liberté des cultes; de respecter et faire respecter l'é« galité des droits, la liberté politique et civile, l'irré« vocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever « aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de « la loi; de maintenir l'institution de la Légion d'hon« neur; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du « bonheur et de la gloire du peuple français. »

Sacre de Napoléon par le pape Pie VII Déc. 1804.

Tandis qu'en France un prince nouveau pensait fonder pour sa dynastie un trône impérissable, un prince fugitif, héritier des anciens rois, négligé par les souverains de l'Europe et oublié des serviteurs de sa maison, protestait à la face du Ciel et du monde contre les décrets

Protestation et serment du chef de la maison de Bourbon.

de la fortune. Voici le serment que prononçait alors, dans une ville obscure de la Suède, celui qui devait régner plus tard sous le nom de Louis XVIII : « Au sein de « la Baltique, en face et sous la protection du Ciel, fort « de la présence de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, et de l'assentiment des autres « princes de notre sang, attestant et les royales victimes « et celles que la fidélité, l'honneur, la piété, l'innocence, le patriotisme, le dévouement offrirent à la « fureur révolutionnaire ou à la soif et à la jalousie des « tyrans ; invoquant les mânes du jeune héros que des « mains impies viennent de ravir à la patrie et à la « gloire ; offrant à nos peuples, comme gage de réconciliation, les vertus de l'ange consolateur que la Providence, pour nous donner un grand exemple, a voulu « arracher à de nouvelles adversités en l'arrachant aux « bourreaux et aux fers, nous le jurons, Français, jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit « inséparablement nos destinées aux vôtres, qui nous « lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères ; jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français, nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de « saint Louis, celui qui juge les justices. »

Ce serment d'une âme toute royale fut alors à peine entendu, et le faible écho qui le porta en France vint expirer au milieu des pompes bruyantes du couronnement et de mille clameurs adulatrices. Non-seulement le trône, vide depuis douze années, était enfin occupé ; celui qui s'y était assis voulut encore combler en apparence autour de lui l'intervalle qui séparait les temps nouveaux de ceux de l'ancienne monarchie : il voulut ressusciter en France les vieux usages des autres cours du continent ; il s'entoura de leurs pompes fastueuses, il eut des chambellans et des pages. Mais, tout en cherchant à rajeunir

autour du trône les formes de l'ancien régime, et en suspendant les libertés publiques, il avait respecté les résultats réels de la Révolution, qui étaient la division des propriétés, l'acquittement uniforme de l'impôt par tous les citoyens, sans distinction de classes, l'égalité devant la loi, la faculté donnée à tous de remplir les emplois publics, la liberté des cultes et l'enlèvement de l'état civil au clergé. Il avait également fait reconnaître, dans un grand nombre d'États soumis à ses armes, en Allemagne et en Italie, plusieurs de ces principes qui sont les bases sur lesquelles se fondent de nos jours les constitutions politiques. C'est de leur maintien que devaient naître plus tard les institutions libérales du peuple français, à une époque où le despotisme ne pourrait plus lui être imposé au nom de la gloire.

CHAPITRE II.

De l'avénement de Napoléon au trône jusqu'à la prise de possession de l'Espagne.

1804 — 1808.

Si Napoléon, après la paix d'Amiens, eût préféré les intérêts de la France à ceux de son ambition, il aurait pu lui assurer les fruits de douze années de déchirements et de guerre et devenir le modérateur de l'Europe; mais il préféra en être le dominateur, et, tenant les yeux fixés sur la grande image de Charlemagne, il se crut appelé aux mêmes destinées. Il voulut d'abord joindre au titre d'empereur des Français celui de roi d'Italie, et les représentants de la république italienne décidèrent que cette contrée serait érigée en royaume séparé. Napoléon partit aussitôt pour Milan, où il ceignit lui-même la

couronne de fer des rois lombards, déclarant qu'il ne la joignait que temporairement à la sienne, et il nomma Eugène de Beauharnais, son beau-fils, vice-roi d'Italie. L'établissement de ce royaume, la réunion violente et soudaine de la ville de Gênes et de la principauté de Lucques à l'empire, au moment où il venait de protester solennellement contre toute nouvelle adjonction de territoire; enfin les efforts inouïs du cabinet anglais, dirigé une seconde fois par le ministre Pitt, soulevèrent l'Autriche, réveillèrent le profond ressentiment excité en Europe par la mort du duc d'Enghien, et achevèrent de réunir contre la France, dans une troisième coalition, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. La Bavière fit cause commune avec la France; la Prusse demeura d'abord neutre. L'Espagne ne se joignit pas non plus aux ennemis de la France : l'Angleterre voulut voir une infraction à la neutralité dans le refuge que cette puissance donnait à quelques-uns de nos vaisseaux bloqués dans les ports du Ferrol et de Cadix; elle somma le gouvernement espagnol de les expulser. Sur son refus, elle lui déclara la guerre, et commença les hostilités par la saisie de riches gallions chargés de piastres du Mexique. Elle jeta ainsi l'Espagne dans l'alliance de la France, et la réunion de la flotte espagnole à la flotte française accrut la confiance de l'empereur dans le succès d'une descente en Angleterre.

Troisième coalition. 1804.

Premières hostilités.

Napoléon avait suscité la coalition nouvelle, non-seulement en soulevant un sentiment universel de réprobation et d'horreur par l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien, mais surtout par la téméraire usurpation de la couronne d'Italie et par la violente réunion de Gênes et de Lucques à son empire dans le temps même où il méditait d'accomplir sa gigantesque entreprise contre l'Angleterre. Il s'était rendu de nouveau dans ce but au camp de Boulogne, et il y achevait ses formidables pré-

paratifs. Ses ordres avaient réuni sur cette côte cent mille hommes de la meilleure infanterie de l'Europe, quinze mille de cavalerie et cinquante mille matelots; deux mille bâtiments légers, nommés chaloupes canonnières, avaient été construits et armés d'une masse énorme de bouches à feu. Cette flottille innombrable devait porter l'immense armée d'invasion et la débarquer sur la côte opposée. Mais une flotte anglaise défendait le détroit, et plusieurs de ses divisions bloquaient nos escadres dans les ports de Brest et du Ferrol : une seconde flotte ennemie, sous les ordres de Nelson, croisait dans la Méditerranée et observait la nôtre, enfermée dans le port de Toulon. Pour que le passage de la Manche fût libre ou pût être tenté sans la certitude d'un désastre, il était indispensable qu'il se fît sous la protection d'une flotte française; celle de Brest, commandée par l'amiral Ganteaume, était bloquée par les Anglais et trop faible pour défendre seule le passage. Napoléon conçut la pensée de transporter dans la Manche la flotte de Toulon, à laquelle celle de Brest, profitant d'un vent favorable devait auparavant se réunir. La première eut l'ordre, après avoir franchi le détroit de Gibraltar, de rallier les bâtiments français et espagnols renfermés dans le port de Cadix, puis de se diriger sur la Martinique pour tromper l'ennemi sur sa direction véritable. Elle devait y attendre la flotte de l'amiral Ganteaume, revenir avec elle en Europe, débloquer le Ferrol, sur la côte d'Espagne, et rentrer enfin dans la Manche, en présentant aux Anglais une force imposante de soixante vaisseaux de guerre et supérieure en nombre à la leur. Napoléon, en espérance, se voit ainsi maître du détroit durant au moins vingt-quatre heures : c'était assez, dit-il, pour jeter son armée sur la côte opposée, et dès lors l'Angleterre serait sa conquête.

Camp de Boulogne. 1805.

Projet de descente en Angleterre.

Ce plan, quel que fût d'ailleurs le succès, était une conception de génie : un concours étonnant de circons-

Concours extraordinaire de circonstances qui font avorter ce projet.

tances, dans lesquelles il est permis de reconnaître la main de la Providence, le fit échouer. Il fallait pour l'exécuter un excellent amiral, ferme, actif et audacieux. Napoléon avait trouvé cet homme dans La Touche-Tréville, qu'il désigna pour commander la flotte de Toulon et pour la conduire dans la Méditerranée. Cet amiral mourut la veille de mettre à la voile, et bientôt après expira l'amiral Brueys, chargé du commandement de nos opérations dans la Manche. Une fatalité étrange fit remplacer La Touche-Tréville par l'amiral Villeneuve, homme plein d'honneur, de science et de bravoure, mais dépourvu des qualités les plus indispensables pour une semblable entreprise, le sang-froid, la résolution, et la confiance. Villeneuve exécuta cependant avec bonheur la première et la plus difficile partie de sa grande mission : il échappa à Nelson dans la Méditerranée et rallia dans Cadix l'amiral Gravina et l'escadre espagnole. Les flottes combinées touchèrent aux Antilles, où elles attendirent en vain l'amiral Ganteaume; elles revinrent ensemble en Europe, livrèrent un combat glorieux en face du Ferrol à la flotte anglaise commandée par l'amiral Calder, et rallièrent enfin deux nouvelles divisions, l'une française et l'autre espagnole. Là s'arrêta la fortune de Villeneuve, et il se montra comme frappé de vertige au moment essentiel et si ardemment attendu par Napoléon. Une circonstance imprévue, inouïe même (1), avait retenu la flotte de l'amiral Ganteaume dans la rade de Brest; il avait attendu un coup de vent de l'équinoxe qui forçât la flotte anglaise à s'éloigner de ces parages : le temps,

(1) Ganteaume, par une sorte de phénomène dans la saison, n'avait pu trouver un seul jour pour sortir du port de Brest. Il ne s'était jamais vu, de mémoire d'homme, que l'équinoxe ne se fût pas manifesté par quelque coup de vent. (Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XXI.)... La Providence sans doute ne voulait pas qu'il réussît. (Le même, p. 468.)

pour la première fois, de mémoire d'homme, fut toujours calme et serein. La sortie était devenue impossible, et Villeneuve avait reçu l'ordre de cingler sur Brest, de débloquer le port et de dégager la flotte : sans cette manœuvre, toutes celles qui avaient précédé devenaient inutiles; seule, dans l'opinion de Napoléon, elle assurait le succès de sa gigantesque entreprise, car elle donnait aux Français, pour quelques jours du moins, une supériorité de force dans le détroit. « Arrivez avec toutes vos forces réunies dans la Manche, » écrivait l'empereur à Villeneuve; « livrez bataille; perdez la moitié de la flotte, s'il le faut, et avec le reste assurez mon passage. » Villeneuve ne comprit pas qu'à tout prix il fallait obéir; inquiet du mauvais état des équipages et du matériel de la flotte espagnole, troublé par la conviction de l'infériorité de nos marins dans la manœuvre, par suite du défaut d'exercice et d'habitude suffisante, persuadé enfin de la réunion des escadres ennemies dans la Manche, et voyant, dans l'événement d'une bataille, beaucoup plus la ruine de la marine française que la conquête possible de l'Angleterre, il perdit toute confiance : au lieu de se diriger sur Brest et de là dans la Manche, il gagna la haute mer, et, tandis que l'œil ardent de Napoléon, dévorant l'étendue, brûlait de découvrir sa flotte accourant à l'horizon, Villeneuve la ramenait en arrière et faisait voile vers Cadix. A cette nouvelle, qui fait avorter la plus redoutable et peut-être la plus téméraire de ses conceptions, la colère de Napoléon fut égale à sa douleur, et elle éclata contre Villeneuve en expressions véhémentes et terribles. Jamais entreprise n'avait été conçue avec plus de suite, de profondeur et d'ensemble, et dans aucune la destinée ne se plut davantage à confondre les vains projets de l'homme et son génie.

C'était à Londres que Napoléon avait espéré vaincre la nouvelle coalition de la Russie et de l'Autriche, sou-

doyée par l'Angleterre, et à laquelle la Prusse, peu de temps après, allait aussi s'unir par un traité secret signé à Potsdam entre Alexandre et Fredéric-Guillaume (1) : maintenant que le chemin de Londres lui était fermé, il fallait marcher aux Russes et aux Autrichiens. Cent vingt mille Autrichiens s'avançaient en trois corps, sous les archiducs Ferdinand, Jean et Charles, vers le Rhin et l'Adige, et deux armées russes étaient en marche pour les joindre. Napoléon, encore au camp de Boulogne, devine les mouvements combinés des ennemis ; son génie lui révèle les manœuvres nécessaires pour les vaincre, et il dicte sur-le-champ le plan d'une campagne immortelle. En vingt jours l'armée française passe des bords de l'Océan aux rives du Rhin. Napoléon franchit ce fleuve en octobre 1805 avec 160,000 hommes, divisés en six corps d'armée, et s'avance par les Alpes et la Souabe à travers l'Allemagne. Le Danube à son tour est franchi, et les lieutenants de Napoléon livrent une suite de glorieux combats. Murat triomphe à Wertingen et à Günzburg ; le général Dupont, si malheureux plus tard, arrête avec 5,000 hommes 25,000 Autrichiens au combat de Hasslach et leur fait 5,000 prisonniers ; Ney est vainqueur à Elchingen, et l'armée autrichienne du général Mack est refoulée dans la ville d'Ulm, où Napoléon l'investit, et le 20 octobre Mack capitule et met bas les armes avec 30,000 hommes. Cette capitulation ouvre à Napoléon le chemin de Vienne, occupée par des forces trop inférieures pour l'arrêter

Traité secret entre la Russie et la Prusse. 1805.

Campagne de 1805.

Capitulation d'Ulm.

(1) Par ce traité il fut stipulé entre les deux souverains que la Prusse offrirait en décembre sa médiation aux parties belligérantes à des conditions que l'on savait inacceptables par Napoléon, et que, s'il les rejetait, la Prusse se joindrait aussitôt aux coalisés en alléguant la violation de son territoire par l'armée française. L'habile ministre de la Prusse, M. d'Haugwitz, partit à regret avec ses instructions pour le quartier général de Napoléon.

longtemps. Cependant une autre armée autrichienne sous l'archiduc Charles occupait la Lombardie et pouvait se rapprocher de l'armée française et l'attaquer avec succès en lui interceptant le chemin de la capitale. Le prince Charles avait en face de lui Masséna, qui, pour l'arrêter, lui livra la sanglante bataille de Caldiéro. La victoire demeura incertaine, mais l'archiduc fut contenu, rejeté au sud par Masséna, et il ne put arrêter la marche précipitée de Napoléon sur Vienne. La grande armée, après la reddition d'Ulm, traverse la Bavière, franchit l'Inn, puis le Traun, en refoulant devant elle les faibles corps que l'Autriche lui oppose : le 12 novembre enfin Napoléon, après s'être emparé des ponts du Danube, fait son entrée à Vienne.

Bataille de Caldiéro.

Entrée des Français à Vienne.

Les Russes entraient alors en Moravie, où ils rallièrent les débris de l'armée autrichienne. Napoléon, marcha au-devant d'eux et les rencontra aux environs de Brunn, dans la plaine d'Austerlitz, où l'attendait un nouveau triomphe. Il établit, le 1er décembre, sa ligne de bataille entre Austerlitz et Brunn ; il appuie sa droite au lac de Ménitz et sa gauche aux montagnes, entre les bassins de la Schwartza et de la Marche : devant cette ligne est la colline de Santon, d'où Napoléon surveille tous les mouvements de son armée. Les Russes et les Autrichiens débouchent par Wischnaw et s'établissent entre la ligne française et le village d'Austerlitz. Napoléon les voit avec joie dégarnir leur droite, qui couronne les montagnes, et agglomérer toutes leurs forces à gauche pour couvrir la plaine et déborder son flanc droit : il a tout combiné pour les écraser s'ils abandonnent les hauteurs auxquelles chacune des deux armées appuie une de ses ailes, et, lorsqu'il voit leurs premiers mouvements vers la gauche, il s'écrie : « Avant demain soir toute cette armée est à moi. » Aux approches de la nuit l'empereur visite, sans être annoncé, les bivouacs de ses soldats ; ils le

reconnaissent, le saluent de leurs acclamations ; toute la ligne étincelle de feux : c'est l'anniversaire du couronnement que ses soldats célèbrent, et ce grand jour lui apporte un présage de victoire. Napoléon rentre dans sa tente et achève ses dispositions pour le lendemain. Bernadotte commandera le centre, Soult la droite, où l'effort doit être décisif; Lannes défendra la gauche et la forte position de Santon, armée d'une batterie de dix-huit pièces. Davoust enfin contiendra l'aile gauche des alliés. Toute la cavalerie est sous les ordres de Murat; vingt des meilleurs bataillons formeront la réserve.

Bataille d'Austerlitz. 2 déc. 1805.

Le 2 décembre, au moment où le soleil se lève sur cette plaine fameuse, dans laquelle vont se heurter trois cent mille hommes et où doit se décider le sort de la monarchie autrichienne, Napoléon parcourt le front de ses régiments et dit : « Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre. » Des cris d'enthousiasme lui répondent, et la bataille s'engage. Les ennemis, toujours résolus à tourner la droite de l'armée française, abandonnent, au centre de leur nouvelle ligne, les hauteurs de Pratzen. Soult reçoit l'ordre de s'en saisir et s'y porte aussitôt ; Kutusoff, général de l'armée russe, comprend sa faute et veut la réparer ; mais tous ses efforts sont impuissants ; les Français occupent ces hauteurs, qui partagent la ligne ennemie, et, tandis que Davoust arrête les coalisés à droite dans la plaine, Murat, Lannes et Bernadotte emportent à gauche leurs principales positions. Mais alors la cavalerie de la garde impériale russe s'élance sur le champ de bataille, renverse plusieurs bataillons des plus braves et rétablit le combat. Napoléon voit le danger; il détache l'intrépide Rapp à la tête de la cavalerie de sa garde : après un choc terrible les Russes sont rompus et dispersés, et Rapp, le sabre brisé, le cheval tout sanglant, accourt au galop annoncer la vic-

toire. Les restes de l'armée ennemie sont acculés au lac, dans un bas-fond, et cernés au milieu d'un cercle de feu; écrasés par la mitraille, ils veulent fuir sur la glace, qui se brise et les engloutit : quinze mille Autrichiens et Russes ont péri, vingt mille demeurent prisonniers, quarante drapeaux et deux cent pièces de canon sont les trophées de cette mémorable victoire.

Triomphante sur le continent, la France avait éprouvé sur mer de cruels désastres. Sa flotte, réunie à la flotte espagnole, sous le commandement de l'amiral Villeneuve, après avoir été battue au cap Finistère, perdit le 21 octobre la célèbre bataille de *Trafalgar*. Trente-trois vaisseaux franco-espagnols et sept frégates furent battus par vingt-sept vaisseaux anglais et quatre frégates sous les ordres de Nelson : treize vaisseaux seulement échappèrent au désastre de la flotte combinée. Cette immense victoire, qui coûta la vie à l'amiral anglais assura la souveraineté des mers de l'Angleterre, et ce ne fut plus sur cet élément que Napoléon tenta d'ébranler sa puissance.

Bataille navale de Trafalgar. 21 oct. 1805.

La victoire des anglais à Trafalgar eut les plus graves conséquences pour la cour de Naples, qui obéissait à l'impulsion violente et vindicative de la reine Caroline, femme de Ferdinand Ier. Cette cour, intimidée par Napoléon, avait stipulé avec lui un traité récent de neutralité, et elle ne connaissait encore ni la journée d'Austerlitz ni la capitulation de l'armée autrichienne à Ulm : elle apprit tout à la fois, pour son malheur, que la Prusse allait s'unir à la coalition et que la marine française avait été détruite à Trafalgar. Elle en conclut que Napoléon courait à sa perte, et appelant aussitôt dans le royaume les soldats de la coalition, elle y reçut 12,000 Anglais et 6,000 Russes, auxquels devaient se joindre 40,000 Napolitains, avec le projet arrêté de soulever l'Italie sur les derrières de l'armée française engagée en Autriche. Cette

conduite provocatrice et téméraire causa la chute des Bourbons de Naples, qui furent abandonnés par la Prusse, par la Russie et l'Autriche dans les négociations pour la paix que l'empereur François II vint en personne demander à son vainqueur après la journée d'Austerlitz.

Napoléon accorde une armistice aux Autrichiens et aux Russes et vient d'abord traiter pour la paix avec la Prusse. Il avait appris le traité conclu par cette puissance avec Alexandre au début de cette campagne, et, pour la punir en la brouillant avec l'Angleterre, il résolut de l'humilier à ses propres yeux en la forçant d'accepter les dépouilles de son ancienne alliée. C'est ainsi que fut signé le 14 décembre, à Schœnbrunn, le traité d'alliance offensive et défensive par lequel la France, considérant le Hanovre comme sa conquête, le cédait à la Prusse en échange du duché de Clèves, de la principauté de Neuchâtel et du marquisat d'Anspach, que Napoléon échangea bientôt avec la Bavière contre le duché de Berg.

Traité de Schœnbrunn entre la France et la Prusse.

Dix jours plus tard, le 25 décembre, Napoléon imposa à l'empereur François II l'onéreux traité de Presbourg, par lequel l'Autriche perdit l'État de Venise, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, territoires dans lesquels étaient enclavés Trieste et les bouches du Cattaro, si importantes pour la navigation et le commerce. Il fut stipulé que tous ces États seraient réunis au royaume d'Italie, dont Napoléon portait la couronne. Celle-ci devait être en principe séparée de la couronne de France; mais aucune époque ne fut fixée pour effectuer cette séparation.

Paix de Presbourg entre la France et l'Autriche. 1805.

L'Autriche cédait le Tyrol à la Bavière et recevait en échange pour l'archiduc Ferdinand la principauté ecclésiastique de Wurtzbourg; elle obtenait aussi, au profit d'un autre archiduc, la sécularisation des biens de l'ordre Teutonique, évalués à 150,000 florins de

revenu. Les deux électorats de Bavière et de Wurtemberg furent érigés en royaume, et l'empereur François abandonna aux trois souverains de ces deux états et au grand duc de Bade les anciens droits de l'empire germanique sur la noblesse immédiate de leurs territoires. L'Autriche enfin eut à solder pour les frais de la guerre une contribution de cent millions, qui fut réduite plus tard à la moitié de cette somme.

Les électorats de Bavière et de Wurtemberg, érigés en royaumes. 1805.

Le traité de Presbourg, si glorieux à tant d'égards pour la France, ne fut cependant, comme la plupart des traités que signa Napoléon, qu'une halte dans la guerre. Il était impossible que l'état de choses qu'il créa sur la continent fût jamais regardé comme définitif par la Prusse, beaucoup plus humiliée que satisfaite d'avoir reçu le Hanovre en échange d'une de ses provinces; par l'Autriche, qu'il exaspérait en lui imposant des sacrifices immenses; par l'Angleterre enfin, qui restait en armes ainsi que la Russie, et qui perdait, avec le Hanovre, le patrimoine de ses rois. Napoléon se crut alors le maître de l'Europe, et, ne voyant point de limite à sa puissance, il n'en mit aucune à son ambition.

De retour à Paris après sa brillante campagne de trois mois, Napoléon y excite un enthousiasme universel. Enivré de sa fortune, il s'occupe d'abattre les derniers vestiges des institutions révolutionnaires. Le calendrier républicain est définitivement remplacé par le calendrier grégorien, qu'un décret dote d'un nouveau saint en ordonnant que, le 15 août, la Saint-Napoléon sera célébrée dans l'empire; un autre décret destine la basilique de Saint-Denis à la sépulture des empereurs, le Panthéon est rendu au culte catholique, et le Tribunat cesse d'exister. Napoléon, qui vient de créer, par la paix de Presbourg, les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, déclare que la maison de Naples a perdu la cou-

Napoléon proclame la déchéance des Bourbons de Naples. Il couronne ses frères : Joseph Bonaparte est fait roi de Naples, et Louis Bonaparte roi de Hollande. 1806.

ronne en châtiment de la part qu'elle a prise dans la dernière coalition, et il transmet le sceptre napolitain à son frère Joseph : il érige en royaume la république des Provinces-Unies en faveur de son frère Louis, et nomme le prince Murat, son beau-frère, grand-duc de Clèves et de Berg. Une seule république restait encore de toutes celles qui, sous le Directoire, avaient entouré la France; c'était la Suisse; et Napoléon s'en déclare le médiateur. Il cherche à rétablir le régime militaire hiérarchique des temps féodaux, et transforme diverses provinces et principautés en grands fiefs de l'empire, qu'il donne en récompense à ses ministres et à ses généraux les plus illustres. Ainsi furent érigés en duchés la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo, et en principautés Neufchâtel, Bénévent et Guastalla. Deux ans plus tard Napoléon porte le dernier coup aux institutions républicaines en créant une nouvelle noblesse héréditaire, dans laquelle les anciennes illustrations prirent rang pour la plupart après les célébrités du jour. C'était se poser soi-même comme principe et source d'un nouvel ordre social, revêtu néanmoins de formes anciennes, et ne point tenir compte de la consécration que les noms illustres ont reçue du temps et de l'histoire; mais alors le blâme était muet, toute liberté de la presse était étouffée; Napoléon n'avait à craindre que ses adulateurs, et les lauriers, en couvrant ses fautes, les faisaient pardonner.

Grands fiefs de l'empire.

Nouvelle noblesse héréditaire.

De grands travaux furent exécutés ou commencés à cette époque, durant laquelle l'empereur fit aussi quelques utiles créations et d'importantes améliorations dans les diverses branches de l'administration générale et des services publics. Il donna une organisation nouvelle à la Banque et à la Trésorerie; il modifia les attributions du conseil d'État et le compléta par l'utile adjonction des maîtres des requêtes; il créa, sous le nom d'Université

impériale, un corps enseignant chargé de l'éducation publique dans tout l'empire ; il fit enfin voter par le pouvoir législatif un code de procédure civile rempli de dispositions excellentes, en harmonie avec les lois simplifiées et avec la nouvelle forme des tribunaux

Création de l'Université impériale. 1806. Nouveau Code de Procédure civile.

Tout sourit aux vœux de l'empereur dans l'année 1806 : Pitt, son irréconciliable ennemi, était mort, et Fox, chef de l'opposition parlementaire, lui avait succédé. Des négociations pacifiques furent aussitôt entamées entre les deux puissances et activement suivies par le ministre Talleyrand. Mais l'orgueil aveuglait déjà Napoléon : il voulut achever la ruine des Bourbons de Naples, qui, chassés du continent, régnaient encore en Sicile ; il exigea que cette île fût réunie aux États de son frère Joseph, et, pour que l'Angleterre ne s'opposât point à cette nouvelle conquête, il lui offrit en échange la restitution du Hanovre, cédé à la Prusse. Cette prétention, que rien ne justifiait, était trop contraire aux intérêts commerciaux et à l'honneur de l'Angleterre pour être acceptée. Fox lui-même, malgré son penchant pour la paix, n'aurait pu, en la signant à ce prix, compter sur l'aveu du parlement, et bientôt les négociations furent suspendues.

Cependant Napoléon, poursuivant ses projets illimités de domination en Europe, achevait d'organiser son empire militaire en plaçant sous sa dépendance l'ancien corps germanique. Le 12 juillet 1806 quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne se réunissent en *confédération du Rhin* et reconnaissent Napoléon pour *protecteur*. L'acte de confédération établissait qu'il y aurait, entre l'empire français et les États confédérés, une alliance en vertu de laquelle toute guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir deviendrait immédiatement commune à toutes les autres ; il conférait aux princes signataires les droits de la souveraineté sur la multitude de princes et de comtes que nour-

Confédération du Rhin. 1806.

rissait le territoire germanique, et qui, en qualité de membres de la *noblesse immédiate*, ne relevaient auparavant que de l'empereur d'Allemagne. La confédération affaiblit la Prusse et l'Autriche autant qu'elle ajoutait, en apparence du moins, à la puissance de Napoléon : il crut fortifier son empire en le couvrant, sur la rive droite du Rhin, d'une ceinture d'États dont les chefs seraient d'autant plus dévoués à ses intérêts que lui seul pouvait leur garantir la conservation de ce que seul il leur avait donné, et il oublia qu'il blessait profondément et soulevait d'avance contre lui, de la manière la plus dangereuse, le sentiment national de leurs peuples, Allemands de cœur, en les faisant entrer malgré eux dans une confédération toute française. L'empereur François II était, entre les souverains de l'Allemagne, celui dont les droits étaient le plus lésés par la formation de la confédération du Rhin ; mais il était dans l'impuissance d'y mettre obstacle : il se soumit à la destinée qui avait prononcé à Austerlitz; il abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, et conserva sous le nom de François Ier, le titre d'empereur d'Autriche, qu'il avait pris en 1804. Ainsi finit l'empire germanique, après mille ans d'existence. Napoléon vit alors la plus belle partie de l'Europe continentale ou enclavée dans la France ou vassale de son trône : il crut avoir réalisé son rêve et fut, à ses propres yeux, empereur de l'Occident et le véritable successeur de Charlemagne.

Fin de l'empire germanique. 1806.

Cependant le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, irrité contre Napoléon, qui, après lui avoir garanti la possession du Hanovre, avait songé à restituer cet électorat à l'Angleterre, était en outre alarmé avec raison des envahissements de la France et de son ascendant toujours croissant en Europe : il se décide à former en Allemagne une *confédération des États du Nord*, afin de l'opposer à la *confédération du Rhin*, et il envoie à l'empereur un ultimatum où il pose comme condition première du main-

Confédération des États du Nord.

tien de la paix la retraite en deçà du Rhin de toutes les troupes françaises cantonnées en Allemagne. Napoléon s'indigne d'une condition où il voit une insulte; il ne permettra point que la Saxe et les villes hanséatiques entrent dans la ligue du Nord; il rejette l'ultimatum de la Prusse, et Frédéric-Guillaume se décide à la guerre. Ce prince envahit la Saxe; l'ambassadeur français est insulté dans Berlin, et la jeune et belle reine de Prusse parcourt cette ville à cheval, en costume militaire, pour exciter l'enthousiasme belliqueux de la population. « Il « semble, dit Napoléon en parlant d'elle, voir Armide, « dans son égarement, mettant le feu à son palais. » Ces paroles sont prophétiques. La France écrasera cette quatrième coalition, formée par la Russie, la Prusse, la Suède et l'Angleterre. La mort de Fox, survenue peu après celle de Pitt, avait détruit tout espoir de conciliation entre cette dernière puissance et l'empire français.

Quatrième coalition. 1806.

Napoléon entre en campagne, le 28 septembre, à la tête de cent quatre-vingt-dix mille hommes, et marche à la rencontre de l'armée prussienne, qui avait déjà envahi la Saxe. Cette armée, à laquelle se joignirent les troupes saxonnes (1), était forte d'environ cent quatre-vingt mille soldats, qui la plupart se croyaient invincibles, comme héritiers de la tactique et de la gloire du grand Frédéric : elle était commandée par le vieux duc de Brunswick, célèbre dans la guerre de Sept-Ans : une grande partie des troupes obéissait au jeune prince d'Hohenlohe, que le roi avait rendu presque indépendant du général en chef.

Campagne de 1806.

Napoléon manœuvra avec une extrême célérité, de façon à envelopper l'ennemi, à couper ses communications et à lui fermer sa ligne de retraite. Les Prussiens sont

(1) Les Saxons formaient dans l'armée prussienne un corps de vingt mille hommes.

vivement repoussés d'abord à Schleitz et à Saalfeld. Le dernier de ces deux combats coûte la vie au jeune prince Louis de Prusse, l'un des plus ardents instigateurs de cette guerre si désastreuse pour son pays. Peu de jours après, l'armée française, prête à franchir la Saale sur trois ponts, rencontre à Iéna une grande partie de l'armée prussienne et saxonne sous les ordres du prince d'Hohenlohe, à qui Brunswick a prescrit d'éviter une action générale et de se retirer sur l'Elbe. Il est trop tard pour exécuter cet ordre : Napoléon commande l'attaque et engage la bataille. Sa victoire est aussi grande que rapide ; les Prussiens perdent, en peu d'heures, douze mille hommes tués ou blessés, quinze mille prisonniers, une multitude de drapeaux et deux cents pièces de canon. Le même jour, à quatre heures d'intervalle, le maréchal Davoust, occupant une forte position à Averstadt, eut à soutenir, avec vingt-cinq mille hommes et quelques batteries, l'effort de soixante mille Prussiens commandés par Brunswick. Il se défendit avec héroïsme, battit complétement l'ennemi, enleva presque toute son artillerie et mit dix mille hommes hors de combat. Ces deux grandes journées décidèrent de la campagne. Une partie de l'armée victorieuse marcha rapidement sur Erfurt, qui capitula, et où les Français recueillirent six mille blessés et neuf mille prisonniers. Un corps de réserve, sous le prince de Wurtemberg, fut surpris et complétement battu à Hall par le général Dupont. La désorganisation de l'armée prussienne était déjà complète ; ses différents corps marchaient comme au hasard et dans des directions diverses sous leurs principaux chefs, le duc de Weimar, Blucher et Kalkreuth. Le roi, après la journée d'Averstadt, où le duc de Brunswick reçut une blessure mortelle, avait donné le commandement suprême au prince d'Hohenlohe; mais celui-ci avait vu son armée dispersée ou détruite : il en dirigea de faibles débris sur Magdebourg.

Batailles d'Iéna et d'Averstadt.

Rien n'arrêta plus Napoléon dans sa marche offensive et victorieuse : il occupa successivement Leipzig, Wittemberg et Dessau, franchit l'Elbe sur trois points, et le 28 octobre, à la tête de l'armée, entre les maréchaux Berthier, Duroc, Augerau et Davoust, il fit son entrée triomphale à Berlin (1). La ligne de l'Oder fut promptement occupée. Murat avec sa cavalerie, Soult, Lannes, Bernadotte, avec leur infanterie invincible, achevèrent la conquête de la Prusse occidentale et septentrionale jusqu'aux rivages de la Baltique. Le prince d'Hohenlohe capitula et mit bas les armes avec seize mille hommes à Prenzlow ; Blucher chercha un refuge dans la ville libre de Lubeck, qui fut emportée de vive force, et se rendit à Murat avec son corps d'armée ; les places de Stettin, de Custrin et de Magdebourg ouvrirent leurs portes. Les restes de la grande armée prussienne y furent pris avec un immense matériel de guerre, et, des cent soixante mille hommes qui composèrent cette armée au début de la campagne, aucun ne repassa l'Oder. L'infortuné Frédéric-Guillaume s'était retiré à Kœnigsberg, où il rassemblait ses dernières réserves, et la monarchie despotique et militaire du grand Frédéric parut ainsi en un mois aux trois quarts anéantie.

Entrée de Napoléon à Berlin. Oct. 1806.

Conquête de toute la Prusse occidentale et septentrionale.

(1) Il respecta la ville de Berlin et eut les plus grands égards pour les habitants de cette ville, où il s'honora par un grand acte de clémence. Il avait laissé l'autorité municipale aux mains des magistrats prussiens, à la tête desquels était le prince de Hazfeld, gouverneur civil de Berlin. Celui-ci transmit par écrit au général Blucher quelques renseignements sur la situation des troupes françaises. Sa lettre fut interceptée, et le prince, par l'ordre de Napoléon, fut livré à une commission militaire pour crime d'espionnage et de trahison. Sa mort semblait certaine, lorsque sa femme, la princesse de Hazfeld, informée du péril, accourut et se jeta aux genoux de l'empereur. « Reconnaissez-vous l'écriture de votre mari? » lui demanda Napoléon en lui présentant la lettre; et comme elle gardait le silence et semblait anéantie... « Jetez au feu cette pièce, lui dit l'empereur, et la commission, faute de preuve, ne pourra condamner. »

Napoléon partout victorieux parcourut le champ de bataille de Rosbach, où sa présence effaça l'affront subi par les armes de la France dans le dernier siècle ; il visita à Potsdam le tombeau de Frédéric et s'empara de sa glorieuse épée ; puis il usa des droits du vainqueur, et ses décrets disposèrent des couronnes. L'électeur de Hesse, avant la guerre, avait refusé de désarmer à sa demande, et, sans se déclarer ouvertement contre Napoléon, il n'avait attendu qu'un revers des armes impériales pour joindre ses troupes aux armées prussiennes : Napoléon le punit en le dépossédant. L'électeur de Saxe, prince digne d'estime, et dont les États étaient en quelque sorte dépendants de la Prusse, avait été forcé de suivre la fortune de cette monarchie : c'est à regret qu'il avait pris les armes contre la France, et après la guerre il adhéra à la confédération du Rhin ; l'empereur déclara ses États indépendants de la Prusse et les érigea en royaume.

La Saxe érigée en royaume.

C'était peu de soumettre le continent à sa puissance ; sa victoire, quelque glorieuse qu'elle fût, ne pouvait avoir de résultats durables qu'autant que l'Angleterre serait contrainte à recevoir la paix : cette puissance l'eût acceptée si Napoléon eût sincèrement voulu imposer quelques sacrifices à lui-même ou aux princes de sa famille, et céder des territoires dont la possession, sans offrir aucun avantage réel pour la France, était en ses mains une cause perpétuelle d'humiliation et d'outrage pour les souverains de l'Europe : il préféra recourir à un despotisme nouveau, à une conception inouïe, pour réduire l'Angleterre. Le 21 novembre parut à Berlin le décret fameux sur le blocus des Iles Britanniques. Ce décret établit d'abord la violation du droit des gens par l'Angleterre, l'abus du droit de conquête qu'elle étend sur mer aux bâtiments et marchandises de commerce, celui du droit de blocus par lequel cette puissance empêche à

Décret du blocus continental. Nov. 1806.

son gré les communications maritimes entre les peuples ; puis, dans ses dispositions principales, il déclare les Iles Britanniques elles-mêmes en états de blocus ; il interdit avec elles tout commerce, toute correspondance ; il ordonne la saisie des personnes et des marchandises anglaises qui seront trouvées dans les pays occupés par la France ou par ses alliés. Toute nation qui n'adhérait point au système établi par le décret de blocus était considérée comme ennemie de l'empire français. Ainsi fut établi le système nommé *continental*, parce que les obligations qu'il imposait devaient peser sur le continent tout entier. Il froissait les intérêts de tous les peuples, et cachait un vice profond que Napoléon ne sut point assez reconnaître : prétendre, en effet, repousser les marchandises anglaises de tous les ports de l'Europe, c'était obliger les Anglais à fermer, par représailles, la mer dont ils étaient les maîtres, aux vaisseaux de toutes les nations ; c'était vouer à la misère les populations du Nord et du Midi, pour lesquelles le commerce avec l'Angleterre était une nécessité vitale ; c'était enfin semer les germes d'une résistance opiniâtre et d'une haine implacable. Ce système fit sans doute un tort immense à l'Angleterre ; il la jeta dans des dépenses qui grossirent outre mesure sa dette, déjà prodigieuse ; mais il ne mit point cette puissance à la discrétion de sa rivale, comme l'espérait Napoléon, et il entraîna, au contraire, celui-ci à une suite de mesures violentes et d'opérations gigantesques qui précipitèrent sa chute.

Considération sur ce décret.

Frédéric-Guillaume, quoique vaincu et presque entièrement dépossédé, n'avait point perdu toute espérance. Il avait rassemblé, entre Thorn et Kœnigsberg, sous le général Lestocq, environ trente mille hommes, ses dernières ressources, et les Russes, commandés par le vieux général Kranninski, arrivaient à son secours à travers la Pologne. Divisés en deux grands corps sous les généraux

Benningsen et Buntofden, ils approchaient de la Vistule, et ils auraient attaqué les Français de concert avec l'armée prussienne s'ils n'eussent été prévenus par leurs mouvement rapides. Vainqueurs aux champs d'Iéna et d'Averstadt, Napoléon avait résolu d'aller à la rencontre des Russes dans les plaines de la Pologne. Accueilli avec enthousiasme par les Polonais, surtout dans le duché de Posen, il méditait de réparer la grande iniquité du dernier siècle et de rétablir l'antique royaume de Pologne: il ne se dissimulait pas néanmoins les nombreux périls de cette entreprise, trois puissances, la Russie, la Prusse et l'Autriche, étant intéressées au maintien de l'acte de partage et de l'ordre existant. Les Polonais eux-mêmes paraissaient divisés ; la haute noblesse de Varsovie semblait peu d'accord avec la noblesse des provinces et ne se fiait qu'avec crainte et réserve à la durée des dispositions de Napoléon ou au succès de ses efforts ; elle voulait, avant de s'engager et de provoquer un mouvement populaire, que l'empereur consentît à proclamer l'affranchissement de la Pologne et qu'il lui donnât un roi de sa famille ; l'empereur, au contraire, exigeait que l'insurrection en masse de la population précédât la déclaration qu'il ferait de son indépendance : n'ayant pu l'obtenir, il crut prudent de renvoyer à d'autres temps l'accomplissement de ses desseins sur cet ancien royaume.

Napoléon entre en Pologne.

Deux armées françaises, fortes chacune d'environ quatre-vingt mille hommes et divisées en neuf corps principaux, marchent sur la Vistule dans les premiers jours de novembre. Murat, Davoust, Augereau, Lannes commandent la première ; Napoléon dirige en personne la seconde, formée des corps de Ney, de Soult, de Bernadotte, de la garde et des réserves. Et le 2 décembre, anniversaire du couronnement, il adresse ces paroles à son armée : « Soldats, il y « au aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous étiez « sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons

« russes, épouvantés, fuyaient en déroute, ou, envelop-
« pés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le lende-
« main ils firent entendre des paroles de paix ; mais elles
« étaient trompeuses. A peine échappés aux désastres de
« la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième ;
« mais l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur
« principale espérance n'est déjà plus. Ses places fortes,
« ses capitales, ses magasins, ses arsenaux, deux cent
« quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille,
« cinq grandes places de guerre sont en notre pouvoir...
« Tout a fui à votre approche. C'est en vain que les Russes
« ont voulu défendre les capitales de cette ancienne
« et illustre Pologne : l'aigle française plane sur la Vis-
« tule... Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder les
« établissements anglais des Indes, le cap de Bonne-
« Espérance et les colonies espagnoles. Qui donnerait
« le droit aux Russes de renverser de si justes destins ?
« Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Aus-
« terlitz ? » Cette proclamation si fière annonçait qu'entre l'Angleterre et Napoléon aucune paix n'était possible.

Une multitude de combats partiels, où les Français eurent presque toujours l'avantage, marquèrent les premiers jours de cette campagne. Et le 6 décembre ils remportèrent une victoire signalée à Putulsk, où le maréchal Lannes, avec vingt-trois mille hommes et quelques pièces de canon, battit et repoussa le corps d'armée de Benningzen, deux fois plus nombreux. Les rigueurs de la saison et la nature fangeuse du sol, que les pluies et les neiges rendent impraticables pour l'armée, forcent Napoléon à s'arrêter en Pologne, où il prend ses quartiers d'hiver. Il établit et échelonne ses différents corps en avant de la Vistule, entre Elbing, près de la Baltique, jusqu'à Varsovie. Il fait en même temps attaquer les principales forteresses de la Silésie, qui tombent successivement en son pouvoir, tandis

Cantonnements de l'armée française en Pologne.

qu'un dixième corps sous les ordres du maréchal Lefebvre doit investir Dantzick.

Campagne de 1807. Marche des Russes pour tourner les positions de l'armée française.

Le général russe Benningzen par sa hardiesse et son activité trompa l'attente de l'empereur : il osa poursuivre une campagne d'hiver et tenta de surprendre l'armée française dans ses cantonnements en tournant ses positions sur le littoral de la Baltique et en franchissant la Vistule avec le corps prussien du général Lestocq, entre Thorn et Marienbourg. Son projet est deviné et confondu. Ney découvre les Russes et Bernadotte bat leur avant-garde à Mohrungen. Benningzen hésite alors et concentre ses forces à Lubstadt; puis il se porte en arrière d'Allenstein, dans la forte position de Jonkorvo, où il se retranche, tandis que Napoléon lève ses camps et reprend l'offensive avec cent mille hommes. L'empereur remonte la Narew et se dirige ensuite à travers les affreux marécages de la Pologne sur Allenstein, afin de tourner à son tour la gauche des Prussiens et des Russes et de les refouler dans la mer. Il atteint l'ennemi dans ses retranchements redoutables à Jonkorvo. Mais Benningzen n'ose l'y attendre et se retire devant les Français, qui descendent le cours de l'Alle à sa poursuite et livrent à l'armée russe et prussienne plusieurs combats sanglants. Benningzen s'arrête au delà d'Eylau et prend position, résolu à attendre le général Lestocq et les Prussiens et à livrer bataille.

Napoléon reprend l'offensive.

L'action s'engagea devant le front des deux armées par une effroyable canonnade, et l'artillerie française surtout fit d'affreux ravages dans l'armée russe, qui présentait en face d'Eylau une masse formidable et compacte. Napoléon, ayant le corps de Soult à sa gauche, dans la ville même d'Eylau, et Davoust à sa droite, tenait avec sa garde le centre de la position et occupait de sa personne un cimetière défendu par quelques bataillons. Davoust tournait déjà la gauche de l'ennemi, lorsqu'une masse

Bataille d'Eylau. Févr. 1807.

énorme d'infanterie russe se détacha du corps de bataille et se porta sur le centre des Français. Napoléon prescrit à Saint-Hilaire et à Augereau d'arrêter cette redoutable colonne avec leurs divisions. Mais la neige tombait à flots; ses rafales aveuglent les soldats d'Augereau : ceux-ci s'égarent et s'écartent des divisions qui doivent les soutenir. Les Russes se précipitent dans les intervalles et démasquent soudain quatre-vingt-dix bouches à feu, qui, tirant à mitraille et à bout portant, couchent à terre la moitié du corps d'Augereau. La colonne ennemie avance en masses serrées, et une courte distance la sépare du cimetière où se tient Napoléon. L'empereur, toujours calme dans cet instant critique, lance sur les Russes toute sa cavalerie, commandée par Murat et sous lui par Grouchy, d'Hautpoul et Lepic. Murat, à la tête de quatre-vingts escadrons, fond sur l'ennemi avec fureur et enfonce les premiers régiments; ceux qui suivent sont refoulés sur le corps de bataille et dans les bois voisins avec un carnage affreux.

Le péril des Français est ainsi conjuré. Leur aile gauche, sous Davoust, achevait de tourner les Russes quand les Prussiens se montrent et l'arrêtent. La nuit approchait : Benningzen avait perdu le tiers de son armée et il hésitait encore à se retirer; mais Ney, qui suivait les Prussiens, parut à son tour sur le derrière de l'armée russe, et celle-ci aussitôt opéra sa retraite. Elle emmena avec elle quinze mille blessés, laissant plus de douze mille hommes couchés sur le terrain et plusieurs milliers de prisonniers aux mains du vainqueur. La perte des Français, outre leurs blessés, était d'environ dix mille hommes.

La plaine d'Eylau, sur laquelle l'incendie des hameaux et des villages voisins projetait de sombres lueurs, demeura jonchée d'une infinité d'armes, de projectiles, de débris de toute sorte, épars au milieu d'une immense

multitude d'hommes et de chevaux morts ou agonisants dans une neige sanglante ; et le lendemain, quand le jour se leva sur ce champ funèbre, il éclaira un spectacle d'une incomparable horreur et dont l'âme même du conquérant parut s'émouvoir.

Napoléon poursuivit les Russes jusqu'à Kœnigsberg et au delà de la Pregel; puis il revint prendre ses quartiers d'hiver en avant de la basse Vistule, entre Elbing et Thorn, afin de couvrir le siége de Dantzick, qu'il fit pousser avec la plus grande vigueur. Cette place, la plus importante de la monarchie prussienne, fut assiégée durant près de quatre mois, et malgré tous les efforts de Benningzen pour la délivrer, elle capitula et se rendit le 24 mai 1807 au maréchal Lefebvre, que Napoléon créa duc de Dantzick.

Siége et capitulation de Dantzick. 1807.

La Turquie était alors le théâtre de graves événements. L'ambassadeur français à Constantinople, le général Sébastiani, s'efforçait d'entraîner dans l'alliance française le sultan Sélim, sur lequel la puissance et la gloire de Napoléon exerçaient un grand prestige, lorsque les Russes, au nombre de quarante mille, franchirent tout à coup le Dniester, frontière turque, sous prétexte d'assurer l'exécution des traités, mais avec l'intention de donner la main aux Serviens révoltés contre la Porte. Cette subite invasion de la Turquie avait été résolue d'accord avec le gouvernement anglais, qui méditait lui-même de faire franchir à sa flotte le détroit des Dardanelles, et, le sultan ayant donné l'ordre au représentant de la Russie de quitter Constantinople, le représentant de l'Angleterre protesta et menaça de faire bombarder Constantinople par la flotte anglaise si cet ordre n'était révoqué, et si le sultan, en expulsant l'ambassadeur Sébastiani, ne s'unissait sur-le-champ à la Russie et à l'Angleterre contre la France. Cette menace indigna le sultan ; mais il hésitait à affronter un si grand péril, lorsque Sébastiani ranima son courage

Péril de l'empire turc menacé par les Russes et les Anglais. 1807.

et déploya une activité prodigieuse pour armer Constantinople de batteries formidables : et lorsqu'en mars 1807 la flotte anglaise, après avoir franchi les Dardanelles, se présenta devant Constantinople, un feu terrible la contraignit à repasser le détroit, fortement endommagée. La France néanmoins tira peu d'avantages de ce succès et des dispositions favorables du sultan : une révolte des janissaires éclata peu de mois après à Constantinople; elle fut secondée par les ulémas, et Sélim fut déposé.

Défense de Constantinople par l'ambassadeur français. Sébastiani. 1807.

La guerre continuait en Pologne et dans la Prusse orientale, où les Russes, sous les généraux Benningzen et Bagration, ouvrirent de nouveau la campagne au printemps avec cent trente mille hommes, et Napoléon, après la chute de Dantzick, reprit encore l'offensive. Il marche sur Kœnigsberg; ses généraux culbutent l'ennemi aux combats de Gudstadt et de Spanden; à Heilsberg sur l'Alle trente mille Français commandés par Murat et par Soult soutiennent sans reculer l'effort de quatre-vingt-dix mille Russes. Benningzen bat en retraite pour couvrir Kœnigsberg : Napoléon le suit, et le 14 juin, anniversaire de Marengo, l'armée russe débouche par le pont de Friedland sur l'Alle et présente la bataille. Napoléon l'accepte; il assigne leur place à ses lieutenants et aux divers corps de son armée : à la droite est le maréchal Ney, soutenu par la cavalerie de Latour-Maubourg, au centre le maréchal Lannes, à la gauche Mortier et la cavalerie de Grouchy : la garde impériale et le corps de Victor forment la réserve. Les Russes appuyaient leur gauche à Friedland, et leur droite se prolongeait au loin dans la plaine. Napoléon ordonne d'enlever la ville : ce succès permettra d'écraser les Russes de front et de flanc; la prise de Friedland sera le gain de la bataille. Le corps de Ney, à l'aile droite, s'ébranle le premier, culbute la cavalerie ennemie et pénètre, à la suite des Russes, dans Friedland, où l'incendie annonce son succès.

Marche des Français sur Kœnigsberg.

Bataille de Friedland. Juin 1807.

Lannes, Mortier, Victor chargent alors avec vigueur; l'ennemi, attaqué par eux de front, est enveloppé à sa gauche par la division victorieuse du maréchal Ney; il fuit en désordre, et une multitude d'hommes, rejetés sur les bords de l'Alle, périssent dans les flots. L'armée russe perdit à Friedland quatre-vingts bouches à feu et vingt-cinq mille hommes tués, ou noyés, et dont les corps couvraient les deux rives de l'Alle. Kœnigsberg, après cette sanglante journée, ouvrit ses portes, et il ne resta plus rien de la monarchie prussienne.

Entrevue de Napoléon et d'Alexandre à Tilsitt. 1807.

Napoléon se dirigea vers le Niémen à la poursuite des Russes, et le 19 juin il les rencontra sur les bords de ce fleuve, qui coulait entre les deux armées. Là s'arrêta sa marche victorieuse. Alexandre, vaincu, demanda la paix et exprima le désir de voir son vainqueur. Un radeau fut construit près de Tilsitt, sur le Niémen, pour l'entrevue solennelle du czar et de l'empereur, et celle-ci eut lieu en présence des armées en bataille sur les rives du fleuve. Les deux souverains s'abordèrent avec les marques d'une estime mutuelle; ils convinrent d'arrêter les bases d'un traité de paix et de séjourner à cet effet quelque temps ensemble à Tilsitt. Le roi et la reine de Prusse y sont appelés; mais Napoléon se montre peu touché de leur infortune; tous ses efforts tendent à amener à ses vues le jeune Alexandre, dont il stimule l'ambition, et qu'il fascine par le triple ascendant de son génie, de sa gloire, et par l'appât de quelques provinces depuis longtemps convoitées. Alexandre, ébloui, sacrifie tout autre intérêt au désir de voir Napoléon sanctionner un jour l'incorporation à la Russie de la Finlande (1), pro-

(1) M. Charles Lacretelle, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a flétri en ces termes l'accord secret des deux souverains au sujet de la Finlande : « En échange de la Poméranie, qui ne lui appartenait pas, Alexandre demanda la Finlande...... La morale ne pouvait être plus grièvement offensée. Ainsi Alexandre s'adjugeait

vince suédoise, de la Moldavie et de la Valachie, provinces de l'empire turc (1); il défend faiblement la cause le son malheureux allié le roi Frédéric-Guillaume, et Napoléon tient rigueur à ce prince, qu'il regarde comme le provocateur de cette guerre sanglante; il ne lui rend que la moitié de ses États, et frappe les contrés qu'il lui laisse d'une énorme contribution de guerre. La paix est enfin conclue à Tilsitt par des traités signés entre la France, la Russie et la Prusse. Les principales clauses de ces traités étaient : la restitution à la Prusse, en considération de l'empereur de Russie, de la vieille Prusse, de la Poméranie, du Brandebourg et de la Silésie; la cession à la France de toutes les provinces à la gauche de l'Elbe pour en composer, avec le grand-duché de Hesse, un royaume de Westphalie; l'abandon du district de Posen et de Varsovie pour en former un État polonais qui, sous le titre de grand-duché de Varsovie, serait donné au roi de Saxe et ferait aussi partie de la confédération du Rhin; la reconnaissance de cette confédération par la Russie et la Prusse; celle des frères de Napoléon, Louis, Joseph et Jérôme, en qualité de rois de Hollande, de Naples et de Westphalie. Quelques clauses secrètes furent ajoutées au traité conclu avec la Russie; elles stipulaient, entre autres choses, la restitution des bouches du Cattaro à l'empire français, et l'engagement formel, de la part de la Russie et de la France, de faire cause commune contre la Porte si celle-ci n'acceptait pas la médiation de la France, et de réduire, dans ce cas, l'empire ottoman en Europe à Cons-

Paix de Tilsitt 1807.

Articles secrets.

déjà l'un des joyaux les plus précieux d'un royaume infertile..... la dépouille d'un roi son allié, son ami... Une transaction diplomatique de cette sorte trouve à peine un modèle dans celles de la France et de l'Italie au quinzième siècle.

(Chap. xv, t. IV, p. 45.)

(1) Napoléon apprit le 24 juin à Tisitt la révolte des janissaires et la déposition de son allié, le sultan Sélim. Il se crut dès lors en droit de disposer d'une partie des provinces de l'empire ottoman.

tantinople et à la Roumélie, et enfin de sommer en commun toutes les puissances européennes d'adhérer au blocus continental, c'est-à-dire de fermer leurs ports à l'Angleterre et de lui déclarer la guerre.

Considération sur les traités de Tilsitt.

Tels furent les célèbres traités de Tilsitt, qui créèrent en Europe et au profit de la famille Bonaparte trois royaumes vassaux de l'empire et portèrent la confédération du Rhin jusqu'à la Vistule, aux dépens de la Prusse et de l'Autriche. Napoléon, en s'obstinant à créer ainsi une Allemagne nouvelle où n'entrait aucune de ces deux puissances et qui serait subordonnée à son propre empire, abandonna la sage politique du Consulat, qui avait consisté à balancer en Allemagne l'influence de l'Autriche par celle de la Prusse, en respectant les intérets des peuples et des princes séculiers, et il blessa profondément le sentiment national de toutes les populations allemandes, qu'il réunit contre lui dans une haine irréconciliable et commune. L'édifice qu'il élevait ne reposait que sur l'alliance de la Russie et sur l'amitié de son jeune souverain. Mais il était difficile que celle-ci fût durable, n'ayant pour base qu'un état de choses qui stimulait l'ambition d'Alexandre sans la satisfaire. Les deux grandes parties contractantes ne s'étaient expliqué qu'à demi sur leurs projets ultérieurs, et chacune était intérieurement résolue à ne point permettre ce que l'autre méditait d'accomplir, savoir : d'une part la chute de Constantinople et d'autre part l'entier rétablissement de la Pologne. Mais les écueils dangereux pour l'alliance formée à Tilsitt furent alors à peine entrevus. Alexandre, en quittant Napoléon, parut entièrement fasciné par son génie et par ses caresses, et l'empereur revint à Paris enivré d'une gloire immense et de sa prodigieuse fortune.

L'Angleterre vit avec douleur la Russie échapper à son influence. Voulant garder à tout prix un pied sur la

mer Baltique, elle exigea du Danemark une alliance offensive et défensive, et, pour garantie, la remise de sa flotte ainsi que de sa capitale ; le roi refusa, et Copenhague subit, le 2 septembre 1807, un effroyable bombardement, qui mit en cendres trois cents maisons : la flotte danoise, composée de cinquante-trois bâtiments de guerre, tomba au pouvoir des Anglais. Victime de cet acte de violence inique et barbare, le Danemark se vengea en adhérant sur-le-champ au système continental, à l'exemple de la Russie. La Suède, seule dans le Nord, avait gardé les armes après le traité de Tilsitt ; son faible roi, Gustave IV, se déclarait le vengeur de l'Europe contre Napoléon ; mais, dépouillé par la Russie, naguère son alliée, il vit enlever sous ses yeux Stralsund et l'île de Rugen, et s'aliéna, par son fol orgueil, l'affection de ses sujets. Tout le littoral de la Baltique subit le joug de la France. Bombardement de Copenhague par les Anglais. 1807.

Il ne restait, à la fin de 1807, sur le continent, qu'un seul État qui fût soumis à l'influence directe de la Grande-Bretagne : c'était le Portugal ; et Napoléon, qui, par le décret du blocus continental, s'était arrogé le droit de disposer à son gré du sort de tous les peuples, signa le 27 septembre 1807, à Fontainebleau, un inique traité avec l'Espagne, par lequel le Portugal, en châtiment de son alliance avec l'Angleterre, devait être partagé presque tout entier entre le roi d'Étrurie et Godoï, prince de la Paix, qui gouvernait la monarchie espagnole. Ce traité reconnaissait le roi d'Espagne Charles IV pour suzerain les deux États formés par le démembrement du Portugal. Une proclamation annonça, le 13 décembre 1807, que la maison de Bragance avait cessé de régner. Vingt-huit mille Français, sous les ordres de Junot, furent chargés d'exécuter cette sentence, et avant leur arrivée à Lisbonne le prince régent de Portugal s'embarqua pour le Brésil, abandonnant à l'armée d'invasion sa capitale et sa flotte. Traité de Fontainebleau. Partage du Portugal. Sept. 1807. Embarquement du prince régent de Portugal. Les Français à Lisbonne.

Dissensions dans la famille royale d'Espagne.

Ce rapide succès et les scandaleuses divisions des membres de la famille royale d'Espagne enflamment l'ambition de Napoléon, et il s'habitue à regarder la Péninsule comme sa conquête. Le faible Charles IV, entièrement subjugué par Godoï, prince de la Paix, favori de la reine, s'était rendu méprisable aux yeux de tous ses sujets, dont Ferdinand, son fils, prince des Asturies, était devenu l'idole en se déclarant l'adversaire de l'odieux favori. Napoléon, au faîte de sa fortune, objet de l'admiration et des respects de Charles IV et de son fils, avait déjà été pris pour arbitre de leurs différends, et le prince des Asturies avait sollicité l'honneur de s'allier à sa famille : l'empereur pouvait exercer sur l'Espagne, par des voies pacifiques, une influence souveraine, et profiter avantageusement pour son système de la haine que de nombreux désastres maritimes avaient inspirée aux Espagnols contre les Anglais ; il voulut davantage, et, tandis que tous les regards de la famille royale espagnole sont tournés vers lui avec espérance, une armée française passe les Pyrénées sous Murat, grand-duc de Berg, et tout à coup le bruit se répand à Madrid que les places de Barcelone, Figuières, Pampelune et Saint-Sébastien sont occupées militairement par les Français. Bientôt après, Napoléon, oubliant le traité de Fontainebleau, demande la réunion à l'empire des provinces de la rive gauche de l'Èbre. Charles IV et la reine sont frappés de stupeur ; Godoï leur conseille d'imiter le prince régent de Portugal et de s'embarquer pour aller régner en Amérique; Son avis est écouté : tout se dispose pour le départ; mais Ferdinand y met obstacle, il appelle aux armes la population d'Aranjuez, lui dénonce comme de nouvelles perfidies les lâches conseils de Godoï. Un soulèvement éclate, les troupes y participent, et Ferdinand le dirige; il fait arrêter Godoï, tient son père captif, et le contraint à abdiquer ; puis il fait dans Madrid une entrée

Entrée des Français en Espagne. 1808.

Soulèvement populaire à Aranjuez.

triomphale en qualité de roi des Espagnes. Mais le lendemain, 23 mars, Murat, sans attendre l'ordre de l'empereur, entre dans cette capitale avec son armée. Charles IV proteste contre son abdication forcée, et Murat refuse de reconnaître la royauté de Ferdinand; Napoléon seul prononcera entre eux. L'empereur vient à Bayonne, où il invite le roi Charles et son fils à se rendre, afin qu'il décide comme arbitre suprême de leurs différends et de leurs destinées. Ils arrivent; Napoléon, maître de leur personne, se prononce pour le roi; il contraint Ferdinand à renoncer au trône, à rendre sa couronne à son père, et il obtient que celui-ci la lui cède à lui-même. Charles IV reçoit pour habitation le château de Compiègne, et son fils est retenu captif dans celui de Valencay. Ainsi fut consommé, au moyen d'une ruse perfide, un acte odieux d'usurpation, dont les résultats devinrent funestes à son auteur et portèrent la première atteinte à sa fortune. Murat cependant tenait Madrid en son pouvoir, et, dominé par l'influence française, le conseil de Castille demanda pour roi d'Espagne Joseph, frère aîné de Napoléon.

Napoléon, arbitre entre Charles IV et son fils, s'empare de la couronne d'Espagne. 1808.

Une assemblée de notables espagnols fut aussitôt convoquée à Bayonne, où l'empereur organise une junte chargée du gouvernement provisoire. Joseph cède à Joachim Murat la couronne de Naples; il quitte sur-le-champ cette capitale, arrive le 7 juin à Bayonne, et est reconnu roi d'Espagne par le duc de l'Infantado et par une députation des grands et des divers corps de l'État. L'assemblée de Bayonne vote une constitution, à laquelle Joseph prête serment, et le 9 juillet il est en marche pour l'Espagne. Mais déjà les Espagnols, indignés et furieux, avaient pris les armes : le clergé donnait l'exemple de la révolte, montrant le Ciel intéressé dans la cause de Ferdinand et désignant Napoléon comme l'Antechrist; l'armée tout entière s'était soulevée; une junte provisoire

Joseph Bonaparte reçoit la couronne d'Espagne et Joachim Murat devient roi de Naples. 1808.

du gouvernement, assemblée à Séville, combat et annule les actes de la junte de Bayonne. Le jour de la Saint-Ferdinand de nouvelles Vêpres siciliennes sonnent contre les Français dans toute l'Espagne; leur escadre est prise à Cadix, les équipages sont égorgés : les Espagnols signalent leur vengeance, dans un grand nombre de places, par des massacres et des atrocités; ils déclarent une guerre à mort aux Français, et les Portugais suivent leur exemple. Cependant Bessières est vainqueur à Medina de Rio-Secco : sa victoire ouvre les portes de Madrid au roi Joseph, qui fait son entrée dans cette capitale le 20 juillet; presque aussitôt le général Dupont capitule honteusement à Baylen et met bas les armes avec vingt-six mille soldats. Ce terrible échec ébranle l'autorité des Français dans la Péninsule et redouble l'audace des Espagnols; Joseph est obligé de quitter Madrid huit jours après son entrée solennelle.

Soulèvement des Espagnols qui proclament Ferdinand VII.

Capitulation du général Dupont à Baylen.

Le Portugal aussi se soulevait; une armée Anglaise y débarque sous le commandement de sir Arthur Wellesley, qui fut depuis lord Wellington. Junot, avec dix mille hommes seulement, risque la bataille de Vimeiro contre vingt-six mille Anglais et Portugais; il est vaincu, et bientôt après il signe la capitulation de Cintra, qui du moins lui permet de rentrer en France avec honneur. Le Portugal est évacué; Joseph n'a déjà plus en Espagne que Barcelone, la Navarre et la Biscaye; les Anglais, naguère, les ennemis des Espagnols, sont accueillis par eux à bras ouverts. Napoléon frémit en apprenant les revers de ses armes dans la Péninsule; il ressent avec une douloureuse colère ce premier affront qu'aient subi ses aigles; il veut que ses meilleurs lieutenants, que ses légions d'Allemagne et d'Italie franchissent les Pyrénées pour effacer la honte de Baylen, pour étouffer dans son berceau une insurrection si menaçante et si imprévue; il les rappelle des bords du Niémen, de la Sprée, de

Soulèvement du Portugal où débarque une armée anglaise.

Capitulation de Junot à Cintra.

l'Elbe et du Danube, et, dans une proclamation adressée à ses braves, il fait entendre ce cri de guerre et de vengèance : « Soldats, j'ai besoin de vous... Portons « nos aigles triomphantes jusqu'aux colonnes d'Her- « cule : là aussi nous avons des outrages à venger. « Vous avez surpassé la renommée des armées moder- « nes; mais avez-vous égalé la gloire des armées de « Rome, qui, dans une même campagne, triomphèrent « sur le Rhin, et sur l'Euphrate, et sur le Tage? Une « longue paix, une prospérité durable seront le prix de « vos travaux. Un vrai Français ne peut, ne doit pas « prendre de repos jusqu'à ce que les mers soient ou- « vertes et affranchies. Soldats, tout ce que vous avez « fait, tout ce que vous ferez encore pour le bonheur « du peuple français et pour ma gloire sera éternelle- « ment dans mon cœur. »

Quoiqu'un but d'intérêt général soit invoqué dans ces fières paroles comme l'unique prétexte de cette guerre, il est trop évident qu'un autre motif l'a suscitée et qu'elle est née d'une ambition toute personnelle. Si Napoléon, en effet, n'avait voulu que fermer l'Espagne au commerce anglais, il y serait parvenu, soit qu'il eût laissé Ferdinand régner sous sa tutelle, soit qu'il eût affermi le sceptre dans les mains débiles de Charles IV. En les dépouillant l'un et l'autre il souleva contre lui les passions ardentes d'un peuple enthousiaste, il raviva l'animosité des cabinets européens, qui s'alarmaient avec raison de cette usurpation inouïe et ne voyaient plus de terme à ses envahissements. Napoléon allait se lancer au hasard dans une carrière sans limites où il s'égara et rencontra un précipice; dejà, au point de son histoire où nous sommes parvenus, son astre commence à pâlir, et le prestige de l'invincibilité de ses armes est détruit.

CHAPITRE III.

Depuis l'entrevue d'Erfurt jusqu'à l'abdication de Napoléon, à Fontainebleau.

1808 — 1814.

Convention entre Napoléon et Alexandre à Erfurt. 1808.

Napoléon, résolu à dompter l'Espagne, affermit à Erfurt, en septembre et en octobre 1808, son alliance avec Alexandre, et les deux empereurs parurent à cette entrevue célèbre d'autant plus portés à s'entendre qu'ils avaient à obtenir l'un de l'autre une haute et mutuelle garantie pour des usurpations récentes, impatiemment supportées par le reste de l'Europe. Les troupes d'Alexandre avaient conquis la Finlande, au nord, sur la Suède, et avaient envahi au sud les provinces turques de la Moldavie et de la Valachie, tandis que les troupes françaises occupaient l'Espagne. Les deux souverains conclurent un traité par lequel Napoléon reconnut les trois provinces envahies par la Russie comme partie intégrante de cet empire; Alexandre, en retour, reconnut la dynastie napoléonienne en Espagne, et, en cas de guerre avec l'Autriche, ils s'engagèrent à prendre de concert les armes contre cette puissance. Ce traité, à la rédaction duquel toute considération morale était étrangère, ne reposait que sur les intérêts de l'ambition des monarques signataires et ne pouvait subsister qu'autant que ces intérêts ne changeraient point; il était difficile qu'il subsistât longtemps. Néanmoins, assuré des dispositions pacifiques d'Alexandre, Napoléon rejoignit lui-même ses légions en Espagne.

Palafox, Castanos, Blake commandaient l'armée ennemie, forte de cent quatre-vingt mille hommes, et qui

s'étendait depuis les côtes de Biscaye jusqu'à Saragosse; mais Napoléon marche accompagné de ses grands capitaines, à la tête de ses vétérans : la victoire est assurée. Soult triomphe le 10 novembre à Burgos, où il enfonce le centre des ennemis; le lendemain Victor écrase leur gauche à Espinosa, sous le général Blake; leur droite est enfin mise en fuite par le maréchal Lannes à Tudéla. Le passage étroit de la Sommo-Sierra est désormais pour l'armée française le seul obstacle jusqu'à Madrid : seize pièces d'artillerie foudroyaient ce défilé, qui semblait inexpugnable; Napoléon fait charger ses lanciers polonais, et la batterie est enlevée au galop. Le 3 décembre l'armée française fait son entrée dans Madrid. Un corps de l'armée anglaise de Portugal, sous les ordres de sir John Moore, était en marche pour couvrir cette capitale; mais, à la nouvelle des désastres des armées espagnoles, il battit en retraite, devant Napoléon, sur Astorga et la Corogne. Le maréchal Soult eut ordre de le poursuivre jusqu'au lieu de son embarquement, et, selon les paroles de Napoléon, « de le jeter dans la mer, l'épée dans les « reins. » Il le chassa devant lui jusqu'à la Corogne; là, occupant une position forte, sir John Moore livra bataille, fut vaincu et mourut en héros : son armée s'embarqua le lendemain. L'Espagne, hormis quelques villes, foyers principaux d'insurrection, paraissait soumise; Napoléon avait ramené son frère, le roi Joseph, à Madrid, et il crut gagner les Espagnols en abolissant l'Inquisition, en leur parlant de franchises, en leur promettant l'abolition de la féodalité; mais il s'adressait à un peuple qui le comprenait à peine, qui n'écoutait que la voix de ses prêtres, et dont l'héroïsme frémissait sous le joug de l'étranger; ce peuple répondra bientôt aux promesses libérales de l'usurpateur par des cris de rage et par une nouvelle et plus redoutable insurrection.

Guerre d'Espagne, premiers succès. 1808.

Cependant l'Autriche s'est enhardie par l'absence de

Napoléon, par l'éloignement de ses vieilles troupes et par l'insurrection des Tyroliens contre les Bavarois, nouveaux maitres que la France leur a donnés; elle forme avec l'Angleterre une cinquième coalition. L'archiduc Charles accepte le commandement des troupes, qui s'élèvent à cinq cent mille hommes, divisés en huit corps : l'un deux, sous l'archiduc Ferdinand, doit envahir la Pologne ; trois autres, sous l'archiduc Jean, marcheront en Italie et dans le Tyrol, dont ils soutiendront l'insurrection ; les autres corps, rassemblés sur la frontière de Bohême, se dirigeront sur le Rhin en soulevant toute l'Allemagne, où plusieurs sociétés secrètes, dont la plus célèbre est celle du *Tungenbund,* en Prusse, n'attendent qu'un signal pour courir aux armes et affranchir leur pays. Les troupes françaises dans ces contrées ne s'élevaient alors qu'à cent trente mille hommes, disséminés de la Baltique au Danube, sous le commandement de Bernadotte, Davoust et Oudinot : Eugène occupait, avec quelques divisions, le Piémont et l'Italie.

Cinquième coalition contre la France. 1809.

Au premier bruit des projets de l'Autriche et du mouvement de ses armées, Napoléon quitte l'Espagne et arrive à Paris; de là il dirige des forces nombreuses en Italie et en Allemagne. Le vaste terrain de ses opérations s'étend de la Pologne, où commande Poniatowski, jusqu'en Italie, où Eugène compte soixante mille soldats sous ses ordres. Napoléon quitte Paris le 10 avril ; il est sur le Danube le 17 ; mais ses ordres pour la concentration de ses forces, mal compris par le maréchal Berthier, major général, n'avaient pas été exécutés : l'empereur, en arrivant, trouve son armée divisée en plusieurs masses, dont les deux principales sont à trente lieues l'une de l'autre : la première, sous Davoust, à Ratisbonne ; la seconde, à Augsbourg, sous Masséna. Entre ces deux points, au centre, stationnent nos alliés les Bavarois, les Wurtembergeois et le reste de l'armée de la confédération

Campagne de 1809. en Allemagne.

du Rhin; mais ces troupes auxiliaires sont faibles, insuffisantes et incapables de résister au choc de l'ennemi, qui s'apprête à fondre sur elles après avoir débouché par Landshut, à droite du Danube. L'intention de l'archiduc est de forcer le centre de l'armée française en passant entre les corps de Davoust et de Masséna. Napoléon voit le péril et déploie toutes les ressources de son génie; il profite de l'hésitation que montre l'ennemi à son arrivée, et le tient deux jours presque immobile, en lui cachant la faiblesse des forces dont il dispose, au centre, en face de lui; il ordonne à Davoust et à Masséna de se rapprocher en hâte, et de s'unir à l'armée de la confédération, aux environs de Neustadt, de manière à menacer le front et le flanc gauche de l'archiduc Charles, qui, étonné de ces rapides et savantes manœuvres, n'ose se hasarder plus avant et se rapproche de la rive droite du Danube, vers Ratisbonne, que Davoust vient d'abandonner et dont l'ennemi s'empare. Vainqueur au combat de Thann, Davoust opère sa jonction avec le centre, et le 19 avril Napoléon voit toute son armée rassemblée sous sa main. Les quatre jours suivants sont marqués par quatre nouvelles victoires : à la bataille d'Abensberg l'empereur rompt la ligne de l'archiduc; à Landshut il occupe sa base d'opérations, met sa gauche en fuite, enlève ses parcs et ses magasins; à Eckmühl, le 22 avril, il bat toute l'armée et la refoule entre l'Iser et le Danube; les Autrichiens s'échappent par Ratisbonne, que Napoléon emporte le lendemain après une sanglante bataille, où il reçut une blessure légère au talon. Le prince Charles se retire sur la frontière de la Bohême, et les Français se dirigent sur Vienne.

Combats d'Abensberg, de Landshut et d'Eckmühl.

Bataille de Ratisbonne.

Un jour, durant cette marche rapide, tandis que Napoléon s'entretenait avec Lannes et Berthier, un guide leur montra le château de Dirsteim, où Richard Cœur de Lion avait été renfermé à son retour de la terre-sainte :

l'empereur s'arrêta ; il considéra longtemps ces ruines célèbres, et dit en poursuivant sa route : « Celui-là aussi « avait été guerroyer dans la Palestine et la Syrie ; il « avait été plus heureux que nous à Saint-Jean d'Acre, « mais non plus vaillant que toi, mon brave Lannes. Il « avait battu le grand Saladin... et cependant, à peine « rentré sur les rivages d'Europe, il tombe entre les « mains de gens qui ne le valaient pas ; il est vendu par « un duc d'Autriche à un empereur d'Allemagne... Le « dernier de sa cour, Blondel, seul lui resta fidèle ; mais « sa nation fit beaucoup de sacrifices pour sa déli- « vrance (1). » Napoléon tourna de nouveau les yeux vers ces tours gothiques, et, rappelant ses procédés généreux envers les rois qu'il avait vaincus, il ajouta qu'un souverain dans les temps modernes échapperait à la destinée du roi Richard ; puis il tomba tout à coup dans une mélancolie profonde et silencieuse. Peut-être, réfléchissant à la haine de ses ennemis, révoquait-il secrètement en doute ce qu'il venait d'affirmer ; peut-être il pressentit que le sort de Richard pourrait un jour devenir le sien, et qu'un nouveau Blondel ne l'y soustrairait pas. Mais son heure était loin encore ; de nouveaux triomphes lui étaient réservés ; et le 13 mai, un mois après l'ouverture de cette brillante campagne, il entra pour la seconde fois dans la capitale de l'Autriche. La guerre cependant n'était pas finie : l'empereur François s'était retiré à Znaïm avec des forces imposantes, et l'archiduc Charles se rapprochait de la capitale, en longeant avec son armée la rive gauche du Danube ; bientôt il prit position en face de Vienne, dans les fameuses plaines de Wagram. Napoléon, pour terminer la guerre, pour dicter la paix, devait écraser cette armée ; mais les ponts du Danube avaient été détruits ; le fleuve, divisé en plusieurs bras,

Seconde entrée de Napoléon à Vienne. 1809.

(1) *Mémoires sur la guerre* de 1809, par M. le général Pelet.

roulait ses larges ondes entre les deux armées, et pour atteindre l'ennemi il fallait d'immenses travaux, de grands et périlleux efforts.

Des îles nombreuses partagent le Danube aux environs de Vienne; la plus grande est l'île de Lobau, de quatre lieues de tour, presque en face de la ville, dont deux branches du fleuve la séparent; la première a trois cents mètres de largeur, la seconde environ cinq cents. En face de cette île, sur l'autre rive, sont les villages d'Aspern et d'Essling; le Danube entre eux et l'île de Lobau n'a plus qu'environ cent mètres de large : c'est à travers cette grande île que Napoléon ordonne le passage. Le 19 les ponts sont jetés à Ebersdorf, le 20 l'île est emportée : là Napoléon réunit ses troupes et surveille les derniers travaux des ponts. A peine trente mille hommes, sous Lannes et Masséna, ont-ils passé sur la rive gauche du fleuve qu'ils s'emparent des villages d'Essling et d'Aspern, où ils soutiennent pendant deux jours le choc de cent mille Autrichiens; les villages sont cinq fois pris et repris, et donnent leurs noms à ces terribles journées. Enfin une autre partie de l'armée franchit le fleuve et rejoint les corps intrépides de Lannes et de Masséna. Celui de Davoust va les suivre; Napoléon ne l'attend point, et, dans son ardeur impétueuse, il prend l'offensive contre un ennemi deux fois plus nombreux. Sa parole et son exemple électrisent ses braves; il se précipite, comme autrefois aux journées d'Arcole et de Lodi, sur les Autrichiens, qui s'ébranlent et reculent; l'intrépide Lannes enfonce leur centre; déjà l'archiduc est en pleine retraite, et Napoléon poursuit sa victoire. Tout à coup il apprend que le corps de Davoust, qui doit l'assurer, n'a pu effectuer le passage et que les ponts du Danube sont rompus : il se voit, avec un tiers de ses forces, compromis par sa victoire même, qui l'a emporté trop loin et séparé du gros de son armée; il s'arrête et ordonne la retraite. Les

Bataille d'Essling.

Autrichiens se rallient et reviennent avec des masses formidables sur les nôtres, qu'ils veulent enfermer dans un demi-cercle de feu et rejeter dans le fleuve; mais nos communications ne sont point coupées avec l'île de Lobau : c'est là que Napoléon dirige la retraite. Il voit succomber autour de lui des milliers de braves; il perd l'héroïque d'Espagne, le brave Saint-Hilaire, et Lannes, duc de Montebello, son ami, qui tombe, les deux genoux fracassés par un boulet, et expire dans ses bras. Cependant Masséna, ferme comme un roc, fait face à l'archiduc, le contient et couvre cette retraite périlleuse : Napoléon et tous les corps qui avaient franchi le fleuve rentrent dans la grande île de Lobau, qui devient la place d'armes des Français.

Marche de l'armée d'Italie sous Eugène.

Eugène, commandant en chef l'armée d'Italie, est en marche avec elle pour rejoindre Napoléon sur le Danube. Macdonald, Grenier, Baraguay-d'Hilliers commandent sous lui, avec gloire; cette armée est victorieuse à la bataille de la Piave, aux combats de Tarwitz et de Goritz : elle chasse devant elle, dans ces diverses rencontres, quatre-vingt mille Autrichiens sous l'archiduc Jean, dont elle empêche la jonction avec l'armée du prince Charles; enfin le 14 juin, anniversaire de Marengo et de Friedland, elle achève de les vaincre à la bataille de Raab, s'empare de cette place, et rejoint l'empereur dans l'île de Lobau. Cette victoire permet à Napoléon de reprendre l'offensive.

Jonction de l'armée d'Eugène avec celle de Napoléon.

Après quarante jours de travaux, trois grands ponts parallèles, jetés sur le Danube, unissent les îles, auxquelles l'empereur donne les noms de Lannes, d'Espagne et de Saint-Hilaire, tués à Essling, et ouvrent un passage à cent cinquante mille combattants et cinq cents pièces de canon. L'armée franchit le fleuve dans la nuit orageuse du 4 au 5 juillet, où les éclats de la foudre se confondent avec le tonnerre de cent bouches à feu qui proté-

gent le passage. Elle traverse le fleuve à l'ouest de l'île de Lobau ; le lendemain elle se présente en bataille sur la gauche de l'ennemi, et emporte, en les attaquant de revers, les retranchements formidables élevés en face de l'île, entre Eberssdorf, Esling et Aspern. Une vaste plaine s'étend au delà, devant l'armée française ; les coteaux qui l'environnent à l'ouest et à l'est sont occupés par l'armée autrichienne, qui défend une position redoutable sur la rive gauche du Rhussbach ; Wagram est au centre de l'armée ennemie. L'attaque des hauteurs est inutilement tentée le premier jour par Davoust, Lamarque et Oudinot : les deux armées couchent sur le champ de bataille où le lendemain s'agiteront les destins de l'Europe.

Au point du jour trois cent mille hommes sont en présence sur une ligne de deux lieues d'étendue. Napoléon la parcourt au galop et indique du geste à son armée les coteaux de Wagram et la tour de Neusiedel, sur les bords escarpés du Russbach : là est le plus grand péril, mais là aussi sera la victoire. Davoust et Oudinot, sur la droite, ont l'ordre de les emporter ; Eugène et l'armée d'Italie, Bernadotte et les Saxons sont au centre ; Masséna commande la gauche vers le Danube. La droite de l'archiduc s'ébranle, précédée de soixante pièces ; elle prend à revers l'armée française, qu'elle sépare du Danube : les Saxons de Bernadotte sont mis en fuite. Napoléon ordonne un changement de front à gauche, et lance contre la colonne ennemie les divisions de Masséna, de Macdonald et la cavalerie de sa garde, sous le brave Bessières : cent pièces de canon la foudroient ; mais l'artillerie autrichienne répond à ce feu terrible, et la redoutable colonne avance toujours. Un aide de camp annonce à Napoléon que l'ennemi est déjà sur les derrières de son armée ; mais lui garde le silence : son regard d'aigle s'arrête à droite, sur les hauteurs du Russbach ; tout à coup le feu de Davoust, en avant de la tour

Bataille de Wagram 1809.

de Neusiedel, lui annonce le succès de son aile droite et le danger de l'ennemi. « Courez, dit-il à l'aide de camp; dites à Masséna qu'il attaque vivement, et que la bataille est gagnée. » Il donne l'ordre aussitôt à Macdonald de se précipiter sur le centre des Autrichiens, à Oudinot d'enlever la position de Russbach, à Davoust de presser ses attaques; l'héroïque Macdonald fond comme la tempête sur le milieu de la ligne ennemie et l'enfonce, tandis que Masséna, le long du fleuve, contient la colonne autrichienne et la refoule en arrière. Sur toute leur ligne les Autrichiens sont en fuite : Davoust emporte Wagram, Macdonald se porte en avant jusqu'à Brunn, et Napoléon fait dresser ses tentes victorieuses sur le champ de bataille. Il embrasse Macdonald et le crée maréchal, ainsi qu'Oudinot et Marmont. La victoire fut chèrement disputée : vingt-cinq mille hommes des deux parts avaient été tués ou mis hors de combat (1).

Cette sanglante journée décida du sort de l'Autriche; les archiducs Jean et Ferdinand ayant échoué l'un et l'autre, le premier en Lombardie, le second en Pologne et en Gallicie, François Ier souscrivit, pour obtenir la paix, aux sacrifices les plus douloureux. Il céda sur les diverses frontières de ses États, à l'Italie, à la Bavière et à la Russie, plusieurs cercles et provinces avec trois millions de sujets; il promit d'acquitter une lourde contribution de guerre et adhéra au blocus continental. Ce traité, si onéreux pour l'Autriche, fut signé à Vienne le 12 octobre 1809, et, tandis qu'on en discutait encore les conditions, Napoléon faillit être assassiné à Schœnbrunn par un jeune fanatique, nommé Staps. Ce jeune homme fut saisi, armé d'un poignard, au moment où il demandait à pénétrer près de Napoléon, et il préten-

Paix de Vienne. Octobre 1809.

(1) J'ai suivi, pour ce tableau rapide de la campagne de 1809, l'excellent ouvrage du général *Pelet*, qui a écrit ces grandes journées après y avoir pris lui-même une part glorieuse.

dit avoir reçu de Dieu une mission pour délivrer l'Allemagne et pour la venger en frappant l'oppresseur de sa patrie et du monde.

Les Anglais, pendant cette campagne, avaient fait d'immenses armements, et cent bâtiments de guerre avaient descendu, en Hollande, près de 45,000 hommes dans les îles de Walcheren et de Sud Beveland : Flessingue, après une vaillante résistance, était tombée au pouvoir des Anglais, et déjà ils menaçaient Anvers. Une levée de gardes nationales du département du Nord et l'approche du corps de Bernadotte couvrirent cette place importante, tandis que les fièvres moissonnaient les Anglais par milliers dans les marais de l'île de Walcheren, et ils furent contraints par ce fléau à évacuer la Zélande, où la seule ville de Flessingue demeura en leur pouvoir. Napoléon apprit l'avortement de cette expédition formidable peu de jours avant de signer la paix de Vienne : la fortune lui demeurait fidèle, et il revint triomphant à Paris, où l'attendaient de graves démêlés avec la cour de Rome. Malheureuse expédition des Anglais en Zélande. 1809.

Le pape Pie VII n'avait pas fermé ses ports aux Anglais, et, justement mécontent des empiétements de Napoléon sur son territoire, il avait cru devoir refuser l'envoi des bulles pontificales aux nouveaux évêques français. L'empereur, irrité, le détrôna comme souverain temporel et fut excommunié. L'effervescence de la multitude, excitée par la présence du pontife, mit à Rome les troupes françaises dans le plus grand péril. Le général Miollis, gouverneur de la ville, jugea l'éloignement du pape nécessaire, et Pie VII, violemment arraché du palais pontifical, fut conduit d'abord à Savonne, puis à Fontainebleau : il y subit, avec une constance admirable et toute chrétienne, une captivité de quatre années, et l'ancienne capitale du monde fut transformée en chef-lieu de département français. Enlèvement et captivité du pape Pie VII.

Suite de la guerre d'Espagne. 1809-1810.

L'insurrection espagnole s'était réveillée plus terrible aussitôt après le départ de l'empereur; bientôt le bruit se répand que Napoléon exige de nouveau la réunion à la France de la rive gauche de l'Èbre, et ce bruit, trop fondé, redouble l'indignation et la fureur populaires : les insurgés s'organisent en guérillas et font retrouver à nos soldats une seconde Vendée en Espagne; de toutes parts on se lève, on court aux armes, et le vœu de l'union et de l'indépendance nationale est le lien qui réunit tous les partis contre la France. En vain les lieutenants de Napoléon remportent dans la Péninsule de nombreuses victoires : Sébastiani triomphe à Ciudad-Réal, Victor à Médelin, Soult à Oporto, où des milliers de Portugais restent sur le champ de bataille; mais l'exemple de Palafox, défenseur de Saragosse, et l'héroïsme des habitants de cette ville, qui s'ensevelirent sous ses décombres plutôt que de se rendre au vainqueur, excitaient l'enthousiasme et le patriotisme des Espagnols : les Anglais, accueillis par eux, secondèrent avec succès leurs efforts. Le 28 juillet Joseph livra à sir Arthur Wellesley la bataille indécise de Talaveyra, que l'Angleterre célébra comme une victoire; Sébastiani fut vainqueur, le 21 août, à Almonacid; Mortier, avec vingt-cinq mille hommes, en écrasa cinquante mille à Ocana, le 19 novembre, et l'Andalousie fut ouverte aux Français.

L'Espagne cependant n'était point conquise, et en 1810 commence une nouvelle campagne aussi meurtrière que la précédente. Elle est dirigée, au nord, par le maréchal Suchet, qui investira les places de l'Aragon et contiendra cette province tandis que le maréchal Soult achèvera de soumettre l'Andalousie. Celui-ci occupe successivement Grenade, Séville, Malaga, et oblige la junte provisoire de Séville à se transporter à Cadix, dont les Français font le siége. Une troisième armée, sous les ordres de Masséna, prince d'Essling, était en même temps dirigée sur

le Portugal et avait à lutter contre l'armée anglo-portugaise de Wellington, très-supérieure en nombre et qui cependant battit en retraite devant elle. Une grave mésintelligence entre Masséna et Ney compromit le succès de cette campagne. Masséna suit l'armée anglaise qui se retire vers Lisbonne. Il est battu par elle dans la sanglante journée de Busaco et arrêté par Wellington devant les lignes de Torrès-Védras, qui protégent la capitale et qui reçoivent, le 10 octobre, toute l'armée anglaise. Le plan de ces lignes avait été tracé par Wellington, et, depuis plus d'une année, des milliers d'hommes travaillaient à élever leurs formidables retranchements (1). Masséna les jugeant inexpugnables établit son armée en observation sur le Tage, entre Alhandra, Santarem et Abrantès, et attendit pour agir les ordres de l'empereur.

Marche de Masséna en Portugal à la suite de l'armée anglaise.

Il est arrêté devant les lignes de Torrès-Védras. 1810.

Tandis que la Péninsule dévorait l'élite des armées françaises, Napoléon atteignait au plus haut point de ses prodigieuses destinées. Également séduit par le désir d'obtenir un héritier et par l'ambition de s'allier aux vieilles dynasties de l'Europe, il répudia Joséphine de Beauharnais (2), sa première femme, et épousa, le 30 mars 1810, Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François.

Divorce de Napoléon. Il épouse une archiduchesse d'Autriche. 1810.

La Hollande fut dans le cours de cette année réunie à la France; Napoléon détrôna son frère Louis, dont le royaume était devenu un entrepôt de marchandises anglaises. *Le Moniteur*, à cette occasion, proclama la politique de l'empereur à l'égard de ceux qu'il couronnait.

Réunion de la Hollande à la France. 1810.

(1) Ils s'étendaient sur trois lignes, dans un espace de plusieurs lieues, entre le Tage et la mer, ils étaient formés de 152 redoutes qui se soutenaient les unes les autres et que défendaient 900 bouches à feu et 100,000 hommes, dont 90,000 Anglais, sous Wellington.

(2) Joséphine, dit Charles Lacretelle, avait depuis longtemps pressenti son malheur, et l'article du divorce, inséré avec autorité dans le Code civil par Napoléon, était pour elle un sujet de perpétuelle inquiétude.

« Sachez, disait-il aux rois ses frères, que vos premiers « devoirs sont envers moi et la France. » Cette politique, révélée à l'Europe, contribua puissamment à la soulever contre lui. Un de ses lieutenants fut appelé, à la même époque, à la succession de la couronne de Suède : l'imprudent et fougueux Gustave IV avait été renversé du trône, où, en 1809, son oncle, le duc de Sudermanie, lui avait succédé sous le nom de Charles XIII ; ce prince, n'ayant point d'enfants, adopta pour fils, en 1810, Bernadotte, prince de Ponté-Corvo, élu par les états généraux prince royal de Suède. Napoléon vit dans cette élection un événement qui achèverait de soumettre le Nord à son système; il ne devina point que son lieutenant, autrefois son ennemi, préférerait un jour l'intérêt de son peuple, à celui de sa première patrie, et il lui permit d'accepter ses royales destinées. La Suède depuis l'avénement de Charles XIII adhérait au système continental, et le blocus fut un moment observé dans toute l'Europe.

Bernadotte élu prince royal de Suède 1810.

Considérations générales sur Napoléon et son règne.

C'est ici qu'il convient de s'arrêter un moment pour embrasser d'un regard les travaux immenses de Napoléon et mesurer sa puissance colossale, en examinant quelques-unes des causes de son élévation et de sa chute. Il fut porté au faîte des grandeurs par son génie, par ses victoires, par le vœu d'un peuple qu'éblouissait le prestige d'un nom nouveau décoré d'une glorieuse auréole, et qui soupirait pour l'ordre et le repos après de longs orages; il y fut porté surtout par cette Providence cachée qui produit sur la scène du monde les hommes nécessaires lorsque leur temps est venu, et qui, méconnue trop souvent par eux-mêmes, les élève, les dirige et les soutient jusqu'à ce que leur œuvre soit accomplie. La France applaudit à la haute fortune de Napoléon, parce qu'elle avait besoin de lui et parce qu'après avoir assuré sa puissance au dehors et beaucoup fait pour sa gloire il sut encore deviner ses besoins et contribuer à sa

prospérité intérieure. Nous avons raconté ses exploits, ses conquêtes, ses travaux administratifs et législatifs ; l'espace nous manque pour exposer ceux d'un intérêt particulier et spécial. Sa vaste intelligence embrassait toutes choses ; il passait sans efforts, avec une facilité merveilleuse, d'un sujet à un autre, et aucun détail n'était au-dessous de sa vigilante sollicitude : tantôt, combinant les besoins d'une nombreuse jeunesse avec les intérêts de son empire guerrier, il créait des écoles pour l'armée, pour la marine, donnait une organisation militaire aux prytanées et aux lycées, ouvrait gratuitement ces établissements aux fils des braves morts sur le champ de bataille et fondait plusieurs maisons spéciales pour leurs filles ; tantôt, préoccupé des intérêts commerciaux et industriels du pays, il créait le conseil général des fabriques et manufactures, accordait d'honorables récompenses aux auteurs des découvertes utiles, proposait des prix pour diverses inventions ou améliorations d'une haute importance, donnait cent mille francs au chimiste Proust pour sa découverte du sucre de raisin, décorait Ternaux de la Légion d'honneur pour la fabrication supérieure de ses draps, et promettait un million à l'inventeur de la machine à filer le lin. L'industrie des laines et des soieries recevait de lui d'immenses encouragements, et la culture du coton était essayée par ses ordres en Corse et en Italie. D'autres soins importants occupaient son attention tour à tour : c'étaient l'approvisionnement des villes et des armées, l'habillement des troupes, l'assainissement de la capitale, la destruction de la mendicité.

Travaux intérieurs.

Écoles.

Commerce, industrie.

Outre l'intelligence des intérêts matériels du pays, Napoléon avait encore le sentiment des grandes choses, et la France lui doit l'exécution, l'embellissement ou la pensée première d'autant de monuments impérissables que d'établissements utiles. Partout où le besoin s'en faisait sentir il ouvrait des routes, creusait des canaux, jetait des ponts,

Monuments.

élevait des fontaines, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers réunis à son vaste empire : l'admirable route du Simplon, le canal de Saint-Quentin, les bassins d'Anvers et de Cherbourg, attestent en ce genre ce qu'il savait entreprendre. La Bourse, la Madeleine, la colonne de la place Vendôme, l'arc de triomphe de l'Étoile, les ponts d'Austerlitz et d'Iéna furent, à Paris, exécutés ou conçus sous son règne. Napoléon enrichit la Bibliothèque nationale, fit continuer les travaux du Panthéon, commanda pour décorer le pont de la Concorde les statues de ses plus grands généraux morts au champ d'honneur, et eut l'idée de consacrer à Saint-Denis trois autels expiatoires pour les trois races royales qui se sont succédé sur le trône de France.

Embrassant tout ensemble la politique extérieure, l'administration, les fiances, la guerre, il trouvait encore, au milieu de ses immenses travaux, du temps pour tous les détails ; il se faisait rendre de tout un compte exact et demandait à ses ministres des rapports minutieux et fidèles sur l'immense personnel de leurs administrations respectives. Il possédait à un degré éminent le don de juger du caractère et de la capacité de ceux qui le servaient ; c'est à cette faculté précieuse qu'il fut redevable de voir ses pensées presque toujours bien comprises et bien exécutées, et de changer rarement de ministres, d'administrateurs ou de conseillers.

Ministres et administrateurs.

Les hommes qui, hors des rangs de l'armée, eurent la part la plus honorable dans les plus grandes choses accomplies sous sa direction furent : pour les affaires extérieures, Talleyrand et Champagny, duc de Cadore ; pour les finances, Gaudin, duc de Gaëte, Mollien et Barbé-Marbois, dont l'intégrité égalait les lumières ; pour l'intérieur, le comte de Montalivet, d'abord directeur général des ponts et chaussées, puis ministre, et qui portait dans l'exercice des affaires la supériorité d'un sens droit et d'une âme élevée ; pour

l'instruction publique, Fontanes, grand maître de l'Université, poëte distingué, nourri dans l'ancienne école des lettres et des mœurs, et prodigue envers le représentant des temps nouveaux d'hommages ingénieux et trop souvent adulateurs; ce furent encore, dans de hautes dignités ou de grands emplois : Lebrun, duc de Plaisance; Regnier, duc de Massa; Maret, duc de Bassano; Daru enfin, qui unissait à une merveilleuse aptitude au travail un courage à toute épreuve. Le conseil d'État, auquel Napoléon donna une organisation justement admirée, s'illustra sous son règne par de grands talents; là brillèrent les jurisconsultes Portalis et Tronchet, rédacteurs du Code civil; Joubert, Allent, Regnault de Saint-Jean d'Angély et l'immortel Cuvier. La plupart de ces hommes ont laissé des souvenirs durables de leurs travaux. Napoléon, par la vigueur de son génie, par l'ensemble de ses facultés éminentes, savait demeurer supérieur avec tous, et c'est en s'appuyant sur leurs talents, c'est en s'entourant de toutes les illustrations de la France qu'il était parvenu, en 1810, au plus haut degré d'éclat et de pouvoir qu'aucun souverain ait jamais atteint en Europe. Son empire, après les dernières réunions, comptait une population de cinquante millions, répartie dans cent trente départements. Conseil d'État.

Cependant, sous tant de grandeurs et de prospérités, un mal profond creusait graduellement un abîme, et ce mal était l'ambition démesurée de l'empereur. S'il n'eût jamais séparé ses intérêts personnnels de ceux de la France, il est à croire qu'il eût fini par triompher de toutes les résistances; mais, dans les derniers temps, ses envahissements perpétuels, soit pour lui, soit pour sa famille, redoublèrent les alarmes et la jalousie des princes étrangers, sans autre résultat pour la France qu'un perpétuel sacrifice d'hommes et d'argent. Les haines des partis se réveillèrent alors avec plus de force à l'intérieur, Causes de décadence. A l'intérieur.

et trouvèrent de l'écho dans les classes qui avaient aidé à l'élévation et au maintien du trône impérial. Les ressentiments, d'ailleurs, de l'aristocratie et des amis de la liberté ne manquait ni de prétextes ni de causes véritables : l'ancienne aristocratie voyait toujours dans Napoléon un parvenu, né d'une révolution qu'elle avait en horreur, oubliant qu'il l'avait en partie étouffée; les démocrates maudissaient en lui l'homme qui avait renié tous leurs principes après avoir puisé sa force dans l'ordre de choses qu'ils avaient fondé. La création d'une nouvelle noblesse était également odieuse aux anciens nobles et aux patriotes; la destruction de toute liberté de la presse rendait l'irritation plus vive en la refoulant dans les cœurs, et, quoique Napoléon n'eût pas encore cessé de vaincre, il n'imposait plus silence à ses ennemis par ses victoires, dont le nombre affaiblissait le prestige. Le vide affreux que faisait la guerre dans les rangs des jeunes générations s'apercevait chaque jour davantage; la consommation d'hommes était effrayante; après chaque grande bataille gagnée on se préoccupait déjà moins du territoire conquis que du sang versé, et le cri désespéré des mères s'élevait au-dessus des acclamations triomphales.

A l'extérieur.

A l'extérieur, la puissance de Napoléon, plus apparente que réelle, ne reposait sur aucun fondement solide : ses frères mêmes, couronnés de sa main, s'indignèrent de n'être considérés par lui que comme ses lieutenants; ils comprirent qu'en leur accordant le titre de roi sans leur en donner le pouvoir il avait rendu leur règne impossible : l'un d'eux abdiqua, les autres hésitèrent entre l'abdication et la révolte. Les peuples des pays réunis étaient accablés du fardeau des conscriptions, des impositions de guerre et du logement des troupes. En vain l'empereur comptait dans son alliance les plus grands souverains, ceux-ci n'oubliaient point qu'il la leur avait imposée par

des victoires, et leur honneur blessé rendait pour eux une revanche désirable; l'Autriche et la Prusse avaient de cruels affronts à effacer, de nombreuses provinces à reconquérir. Une grande fermentation agitait en Allemagne toutes les universités, toutes les sociétés secrètes, d'où partaient des cris d'indépendance et de rage contre l'oppresseur de l'Europe, et déjà Napoléon, durant son séjour à Schœnbrunn, en 1809, avait failli périr, comme on l'a vu, sous le poignard d'un jeune fanatique. L'Espagne, dont il voulait détacher la rive gauche de l'Èbre pour la réunir à la France, le Portugal, qu'il prétendait partager au gré de son caprice, repoussaient son joug; ces deux États, soutenus par l'Angleterre, opposaient une résistance invincible à Napoléon, qui s'épuisait en efforts pour y maintenir trois armées sur un pied formidable. Le funeste système continental enfin soulevait contre lui tous les intérêts commerciaux et l'aveuglaient lui-même, en donnant un prétexte apparent à ses usurpations continuelles. Il comprit que ce système gigantesque imposait un fardeau si lourd, une gêne si cruelle aux peuples et aux souverains qu'il ne pouvait se reposer partout que sur lui seul du soin de son exécution. Après avoir, dans ce but, réuni à la France la Hollande et les États romains, et s'être fait, du pape et du clergé, d'irréconciliables ennemis, il hasarde davantage, et le 13 décembre 1810, négligeant comme superflu tout avertissement préliminaire, il réunit, par un sénatus-consulte, à son empire le Valais, les villes hanséatiques et les côtes de la Baltique depuis l'Ems jusqu'à l'Elbe. *Les circonstances*, disait l'empereur, commandent une telle mesure; et il promettait vaguement des indemnités aux princes dépouillés par cette usurpation nouvelle. Avec une semblable politique il n'y avait plus en Europe de sécurité pour aucun souverain, de gararantie pour aucun traité; Napoléon se précipitait sur une pente fatale : il fallait ou que la France fût vaincue par l'Europe, ou

Sénatus-consulte du 13 décembre 1810. Réunion à l'empire du Valais et d'une partie des côtes de la Baltique.

que l'Europe tout entière devînt France. Une ambition sans mesure condamnait l'empereur à combattre sans cesse la ligue des dynasties, des peuples, du sacerdoce et du commerce, et, lorsqu'il crut avoir tout gagné à ses vues parce qu'il voyait tout soumis, il se trouva qu'il avait semé partout des germes d'une opposition qui devait éclater d'une manière terrible au jour des premiers revers.

Entre tous les souverains de l'Europe, c'était Alexandre qui pouvait, à cette époque, donner la plus grande inquiétude à Napoléon ; ce prince, en effet, était à la fois le plus puissant par ses armées et le plus difficile à soumettre, à cause de la situation géographique de son empire. Depuis longtemps, pour maintenir la bonne intelligence entre lui et Napoléon, Alexandre avait eu à lutter contre les sollicitations du gouvernement anglais et de ses anciens alliés du continent, et à combattre l'aristocratie russe, qui, depuis l'adhésion du czar au système continental, ne trouvait plus de débouchés pour les produits de ses terres. Alexandre avait obtenu la Finlande, la Moldavie et la Valachie, si longtemps convoitées ; il aurait voulu encore que l'empereur des Français se prononçât d'une manière formelle contre toute éventualité d'un rétablissement futur du royaume de Pologne ; il se plaignait déjà du refus de Napoléon lorsque le sénatus-consulte du 13 décembre 1810 ajouta un grief sérieux à de premiers sujets de plainte. Parmi les princes dépossédés se trouvait son oncle, le grand-duc d'Oldenbourg. Alexandre vit dans les décrets qui dépouillaient violemment un membre de sa famille un affront à sa personne ; il prêta l'oreille à ceux de ses proches et de ses courtisans qui l'excitaient le plus vivement contre la France, et répondit le 31 décembre au sénatus-consulte du 13 par un ukase commercial qui fermait la Russie à un grand nombre de produits français et ouvrait ses

Refroidissement d'Alexandre pour Napoléon.

ports aux produits coloniaux de l'Angleterre sous pavillons neutres. De nouvelles levées furent ordonnées dans ses États; ses armées se rapprochèrent du Niémen, et l'Europe fut dans l'attente de nouveaux et sinistres événements.

Suite de la guerre en Espagne et en Portugal. 1811.

Tandis que Napoléon, sourd aux conseils de la prudence, provoquait ainsi une guerre nouvelle avec la Russie par des envahissements successifs et téméraires, la Péninsule, à l'autre extrémité de l'Europe, dévorait les armées et les trésors de la France. Suchet conservait l'avantage dans l'Aragon et dans la Catalogne; il avait pris Tortose, Tarragone allait succomber, et il assiégeait Sagonte; mais dans l'Estramadure, en Andalousie et en Portugal, les armées de Soult et de Masséna enduraient de grandes souffrances et luttaient avec peine contre d'immenses obstacles. Soult, après un siége long et meurtrier, avait pris Badajoz et de là s'était porté sur Cadix pour hâter la reddition de cette place importante investie par Victor; mais bientôt les Anglais assiégèrent à leur tour Badajoz et rappelèrent Soult dans l'Estramadure. Masséna, n'ayant pu forcer les redoutables lignes de Torrès-Védras, après avoir campé plusieurs mois sur la rive du Tage, en face de l'armée anglaise, s'était vu contraint de rentrer en Espagne, et il avait rétrogradé jusqu'à Salamanque, suivi dans sa retraite par Wellington. A la fin d'avril 1811 il reçut le renfort de quelques milliers d'hommes de la garde impériale, commandés par le maréchal Bessières, duc d'Istrie; il voulut alors reprendre l'offensive et fit un effort pour délivrer Alméida, ville importante sur la frontière du Portugal, et qu'assiégeaient les Anglais. Il marcha au secours de cette place avec quarante mille vétérans, débris héroïques de plusieurs armées, et rencontra l'ennemi le 3 mai au village de Fuentès d'Onoro, à mi-chemin d'Alméida et de Ciudad-Rodrigo. Là Masséna engagea con-

Retraite de Masséna devant l'armée anglaise.

Bataille de Fuentès d'Onoro. 1811.

tre Wellington une terrible bataille de trois jours qui demeura indécise et qu'il eût gagnée, selon toute apparence, si les munitions ne lui eussent fait défaut et s'il eût été mieux obéi de ses lieutenants. Les Anglais conservèrent leurs positions, et Masséna, fort affaibli, après avoir occupé plusieurs jours le champ de bataille, ordonna la retraite et se replia de nouveau sur Salamanque. Napoléon lui reprocha de n'avoir pas su vaincre et le remplaça dans son commandement par le maréchal Marmont.

Naissance du roi de Rome. 1811.

L'empire était sur son déclin; la destinée cependant accorda encore à l'empereur une faveur éclatante et ardemment désirée : il eut un fils en mars 1811, et la naissance de cet enfant, proclamé roi de Rome au berceau, parut, en lui assurant un successeur, avoir consolidé sa fortune. Napoléon aspirait à terminer de long différends avec la cour de Rome, et il voulut réunir à Paris un concile national, le jour où son fils y recevrait le baptême, afin de régler, de concert avec cette assemblée, les affaires ecclésiastiques de son empire.

Démêlés entre le pape captif et l'empereur.

Le souverain pontife, dépouillé de son temporel, était encore retenu au lieu de sa première captivité, à Savone, où il persistait dans son refus d'instituer les évêques français nommés par l'empereur et dont le nombre s'élevait alors à vingt-sept (1). Napoléon voulait que le pape acceptât, aux frais de la France, un établissement pompeux, mais dépendant, à Rome, à Paris ou à Avignon (2), et renonçât ainsi à la puissance temporelle; il deman-

(1) Napoléon avait exigé que les chapitres conférassent la qualité de *vicaires capitulaires* aux évêques nommés, ce qui permettait à ceux-ci de gouverner leurs diocèses au moins comme administrateurs. Le cardinal Maury, nommé archevêque de Paris, administrait ainsi son diocèse.

(2) A Avignon cependant Napoléon consentait à laisser le pape indépendant pourvu qu'il acceptât la célèbre déclaration de 1682, qui consacrait les libertés de l'Église gallicane.

dait en outre, en alléguant les besoins des diocèses, que les évêques fussent canoniquement institués, et cherchait un moyen légal de pourvoir à leur institution dans le cas où le pape refuserait de la leur donner.

Concile tenu à Paris. 1811.

Pie VII, en acceptant la première proposition de l'empereur, aurait cru trahir son devoir et sacrifier les droits du saint-siége qu'il avait juré de maintenir; il refusa noblement de souscrire à sa propre déchéance au prix d'un établissement magnifique. « Ce n'est pas, dit-il, le Vatican que je réclame, ce sont les catacombes : qu'on me permettre d'y retourner avec quelques vieux prêtres pour m'éclairer de leurs conseils, et de là je continuerai mes fonctions pontificales en me soumettant à l'autorité de César comme les premiers apôtres. » Il se montra plus conciliant sur le second point, sur l'institution des évêques, et parut, du moins verbalement, ne pas vouloir s'opposer à ce que les évêques nommés fussent institués, après un délai de six mois, par le métropolitain.

Telle était la grave question que l'empereur avait pour objet de régler d'une manière définitive en convoquant à Paris, en concile national, tous les prélats français. Le concile s'ouvrit à Paris le 19 juin (1), et, voulant débuter par un acte de déférence envers l'empereur, il nomma pour son président le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, archevêque de Lyon et primat des Gaules. Mais bientôt s'élevèrent, dans le sein du concile, de violents débats sur sa propre compétence et sur son droit de décision relativement à la grande question qui lui était soumise. Une commission nommée par l'assemblée fit un rapport contraire aux vues de l'empereur, et la lecture de ce rapport souleva un orage; quelques voix protestèrent avec indignation contre l'odieux traitement infligé au pape, et la bulle pontificale

(1) Le concile n'ayant pu être réuni, comme l'avait voulu l'empereur, le jour du baptême de son fils, il ne s'ouvrit que la semaine suivante.

qui excommuniait Napoléon fut imprudemment rappelée. A cette nouvelle si inattendue, l'empereur, n'écoutant que sa colère, prononça la dissolution du concile, fit jeter à Vincennes trois prélats, les évêques de Troyes, de Tournay et de Gand, et terrifia la plupart des autres. Puis, par le conseil du cardinal Maury, il les convoqua tous séparément, et fit aussi demander leur adhésion individuelle à la déclaration antérieurement approuvée, de vive voix, par le pape, et qui autorisait le métropolitain à donner l'institution aux évêques nommés par l'empereur, si, après six mois révolus, ceux-ci ne l'avaient obtenue de la cour de Rome. Quatre-vingt-cinq évêques sur cent quinze ayant approuvé le projet, l'empereur réunit de nouveau le concile, dont il obtint alors un vote presque unanime. Le concile, toutefois, sans réveiller la question de compétence, exprima le vœu que le souverain pontife fût invité à approuver son décret. Une commission formée de cardinaux et d'évêques alla porter au pape, à Savone, le décret du concile, en le priant d'y souscrire. Le pape, craignant de susciter de plus grands périls à l'Église s'il répondait par un refus, promit d'instituer les vingt-sept évêques et accepta le décret par un bref, mais en l'appuyant de considérations contraires aux principes reconnus dans l'Église gallicane (1). Napoléon publia le dispositif du bref pontifical sans les considérations qui le motivaient; il soumit celles-ci à l'examen du conseil d'État, et fit procéder en hâte aux dernières formalités nécessaires pour obtenir l'institution promise par le pape aux prélats nommés. Le concile fut ensuite dissous. D'autres soins absorbaient alors les pensées de l'empereur: il allait de nouveau saisir pour une gigantesque lutte sa redoutable épée, et il marchait avec une aveugle confiance

Dissolution du concile.

(1) J'ai extrait de l'ouvrage de M. Thiers le rapide exposé que je donne des faits relatifs aux actes du concile de 1811.

au-devant de l'orage que son ambition insensée avait soulevé en Orient.

En insistant, avec une hauteur offensante, pour qu'Alexandre rapportât son ukase du 31 décembre, Napoléon méconnaissait le tort beaucoup plus grave qu'il s'était donné vis-à-vis du czar en réunissant à son empire le grand-duché d'Oldenbourg sans accorder aucune indemnité au grand-duc. Son orgueil vit une injure pour la France et pour lui-même dans le refus d'Alexandre; il pensait que son œuvre ne serait accomplie que lorsqu'il aurait mis tous les souverains de l'Europe, même les plus grands, dans une condition dépendante de sa volonté, et pour satisfaire à d'odieuses exigences, il attira d'innombrables calamités sur la France et sur lui-même.

Excursion de l'empereur en Belgique et en Hollande.

Avant de déclarer la guerre, néanmoins, il voulut assurer, sur tous les points, la défense de son vaste empire. Il visita la Belgique, où il avait ordonné de magnifiques travaux, puis la Hollande, récemment réunie, où il mit plusieurs places importantes en état de soutenir un long siége, et il fit de toutes parts des armements immenses. La France souffrait alors de la rareté des grains et du renchérissement excessif d'une foule d'objets de consommation qu'elle tirait jadis des colonies; le commerce maritime était nul, et à ces causes de désaffection se joignait la plus cruelle de toutes, l'impôt du sang, d'immenses sacrifices d'hommes sans limites et sans terme. Sourd à toutes les représentations, Napoléon ajouta aux maux de la disette et rendit les grains plus rares encore sur le marché en les faisant taxer par ses préfets, et, tout entier à ses projets belliqueux, il forma des cohortes de garde nationale mobile du petit nombre d'hommes qui avaient échappé aux conscriptions des dernière années, et il fit poursuivre sans pitié, par les moyens en usage sous la Terreur, 60,000 réfractaires qui n'avaient pas rejoint leurs drapeaux. Leurs malheureuses familles, dans toute

Souffrances extrêmes de la France et de l'Europe.

Odieuses rigueurs du régime impérial.

la France, furent rendues responsables de leur absence ou de leur fuite et soumises dans leur intérieur à de cruelles exactions. On les força de nourrir et d'entretenir à leurs frais des soldats, objets de la haine publique, sous le nom détesté de garnisaires. Il y eut, sur plusieurs points du territoire, des révoltes sévèrement réprimées. Paris même proféra des plaintes, et l'empereur se retira à Saint-Cloud pour ne point entendre les murmures de la population sur son passage. Si de pareils maux étaient intolérables en France, ils étaient plus douloureux encore dans les nombreux pays conquis ou soumis par Napoléon, écrasés d'impôts et dévastés par le passage continuel des armées; le nom français était devenu odieux aux peuples qui subissaient avec désespoir la domination de la France ou son ascendant oppresseur. C'était cependant sur eux et sur leurs souverains que Napoléon crut témérairement pouvoir s'appuyer dans son entreprise contre la Russie, et c'est ainsi qu'il imposa son alliance à l'Autriche à la Prusse, avec lesquelles il conclut de nouveaux traités. Il rassemblait alors son armée derrière la Vistule, et, dans le but de la grossir, il tira d'Espagne une partie des forces à peine suffisantes pour y soutenir son frère Joseph sur le trône. De tous les point de l'Europe, depuis les bords de l'Océan et de la Méditerranée jusqu'à ceux de la Baltique, des troupes innombrables furent dirigées sur la Pologne, et l'empereur voulut surveiller lui-même leurs mouvements. Il confia ses pouvoirs au prince archichancelier Cambacérès, et, sur l'invitation du roi de Saxe, il quitta Paris en mai 1812 et vint s'établir avec toute sa cour à Dresde, sous prétexte de se réunir en congrès aux autres souverains, mais en réalité pour se rapprocher de son armée et se mettre en mesure de surprendre l'ennemi par une attaque soudaine au début de la prochaine campagne. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et un grand nombre de souverains de l'Eu-

Congrès de Dresde. 1812.

rope se rendirent à Dresde auprès de Napoléon ; là, au faîte de la puissance, il goûta encore une fois le triomphe le plus doux à l'orgueil ; il vit des rois parmi ses courtisans et plusieurs têtes couronnées s'incliner devant la sienne.

Napoléon avait résolu d'attendre le mois de juin pour entrer en campagne ; il lui importait jusque-là d'abuser Alexandre afin de le prévenir en franchissant le Niémen, et il lui fit transmettre, par son envoyé M. de Narbonne, des assurances constamment amicales, tandis qu'il poursuivait ses immenses préparatifs avec la volonté inflexible de lui déclarer la guerre (1). Il était enfin parvenu à réunir derrière la Vistule son immense armée, forte de quatre cent vingt-trois mille hommes, dont trois cent mille fantassins, soixante-dix mille cavaliers et trente mille artilleurs, traînant à leur suite mille bouches à feu de campagne, six équipages de pont et des vivres pour un mois. Cette armée, composée d'hommes de presque toutes les nations de l'Europe, Français, Autrichiens, Prussiens, Wurtembergeois, Bavarois, Hollandais, Polonais, Italiens, était divisée en huit grands corps et soutenue par deux cent mille hommes de réserve disséminés entre l'Elbe et la Vistule. Ce rassemblement formidable avait excité, depuis plusieurs mois, les justes alarmes de l'empereur Alexandre ; prévoyant le péril dont il était menacé, malgré tous les efforts de Napoléon pour le maintenir dans une trompeuse sécurité, il se rapprocha de l'Angleterre, afin de résister à l'orage prêt à fondre sur ses États. Il forma avec cette puissance, comme avec l'Espagne et le Portugal, une nouvelle coalition dans laquelle il réussit à entraîner la Suède, gouvernée, sous Charles XIII, par le nouveau prince royal Bernadotte. Celui-

Rassemblement de l'armée française en Pologne. 1812.

Sixième coalition contre la France. 1812.

(1) Ceci résulte des instructions précises et connues données par Napoléon à M. de Narbonne.

meurtrier et abandonnée aux flammes. Les Russes se replient encore ; Napoléon les suit et se dirige sur Moscou. Les champs de Valoutina, de Gorodrezna, de Polotzk, sont le théâtre de combats acharnés où nos armes triomphent ; mais les Russes n'engagent aucune action décisive ; ils se dérobent après chaque défaite, ils reculent toujours ; les Français avancent et s'enfoncent à leur suite au cœur de la vieille Russie.

L'armée arrive enfin, le 5 septembre, dans les champs de Borodino, à quelques lieues de Moscou, près des bords de la Moskowa, et découvre en face toute l'armée russe, dont le vieux Kutusof a pris le commandement. Une bataille générale est résolue pour le surlendemain, et dans la matinée de ce jour mémorable, Napoléon, sortant de sa tente, dit à ses officiers : *Voilà un beau soleil ; c'est le soleil d'Austerlitz !* puis, dans une proclamation à ses soldats, il leur dit : « Voilà la bataille que « vous avez tant désirée ; Conduisez-vous comme à Aus« terlitz, à Friedland, à Witepsk, à Smolensk, et que « la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre con« duite dans cette journée ; que l'on dise de vous : Il « était à cette grande bataille dans les plaines de Mos« cou ! » L'action s'engage presque aussitôt, elle est terrible ; Ney, Murat, Eugène, Davoust, Gérard, Poniatowski font des prodiges d'héroïsme : Auguste Caulaincourt est frappé à mort en s'emparant au galop, à la tête de ses cuirassiers, d'une redoute formidable ; les Russes fléchissent enfin après la lutte la plus acharnée. Napoléon retient sa garde et laisse échapper l'ennemi, qu'il pouvait écraser : vingt deux mille Russes sont tués ou blessés dans cette journée meurtrière ; un grand nombre de nos généraux y périssent ; mais la victoire nous reste, et le maréchal Ney est proclamé prince de la Moskowa sur le champ de bataille. Un nouveau combat se livre à Mojaïsk, à une demi-lieue de Moscou ; les Russes

Bataille de la Moskowa.

sont encore vaincus, et leur armée n'entre dans cette ancienne capitale de leur empire que pour l'abandonner. Des hauteurs du mont du Salut, qui domine Moscou, les Français aperçoivent cette ville fameuse, moitié européenne, avec ses huit cents églises, ses mille clochers, ses coupoles dorées, qui étincellent au soleil. A cette vue nos soldats sont saisis d'étonnement et d'admiration. Moscou ! Moscou ! s'écrient-ils, et Napoléon cède un moment à cet enthousiasme ; un éclair de joie illumine son front ; un cri de bonheur lui échappe : Moscou ! voilà le prix de tant de travaux glorieux, le terme de tant de fatigues ! On arrive enfin : les Français pénètrent dans les rues silencieuses de la ville immense et s'étonnent de la solitude qu'ils rencontrent ; ses murs sont déserts, leurs habitants les ont évacués ; Napoléon entre sans résistance dans la citadelle du Kremlin. Moscou, dans sa pensée, sera le terme des fatigues et des souffrances de son armée : il y trouve de très-grande ressources ; c'est là qu'il établira ses quartiers d'hiver, et il jouit en espoir de sa conquête. Mais pendant la nuit un affreux incendie éclate. Rostopchin, gouverneur de la ville, s'était décidé, en l'évacuant, à un immense sacrifice pour sauver sa patrie. La Russie est perdue si les Français trouvent un refuge dans Moscou ; à un signal convenu, et sur l'ordre de Rostopchin, des forçats se répandent dans la ville, la flamme à la main, et mettent le feu en mille endroits. Moscou embrasé s'écroule, et n'est bientôt plus qu'un vaste monceau de cendres et de débris.

Entrée de l'armée française à Moscou. 1812.

Incendie de Moscou.

L'hiver approche, et les Français n'ont plus d'asile contre ses rigueurs. Napoléon se flatte encore de l'espérance de la paix ; Alexandre prolonge à dessein les négociations pour endormir son ennemi dans les ruines de Moscou, tandis qu'il signe un traité à Bucharest, avec le sultan Mahmoud, successeur de Sélim, égorgé par

les janissaires; ce traité rendait toutes les forces de la Russie disponibles contre la France. Tout est rompu enfin ; Napoléon ordonne la retraite, et quitte la ville à la tête de cent mille combattants, après quarante jours d'inutile attente. « Votre guerre est finie, avait dit le vieux « Kutusof aux Français, et la nôtre commence. » Son armée interceptait la vieille route de Kalouga, sur laquelle se dirigeait Napoléon, et, cinq jours après l'évacuation de Moscou, le 24 octobre, elle livra aux Français à Malojaroslawetz une bataille très-sanglante et indécise, à la suite de laquelle l'empereur faillit être enlevé par une bande de cosaques au milieu de son état-major (1). Une seconde bataille eût été nécessaire pour s'ouvrir le passage vers Kalouga; Napoléon inclinait à la livrer; il tint conseil, et, cédant à l'avis presque unanime de ses généraux, il dirigea la retraite sur Smolensk. L'hiver arriva subitement avec une rigueur peu commune, même au cœur de la Russie. Nos soldats, que le froid paralyse, sont poursuivis et harcelés dans leur retraite par d'innombrables ennemis, et couvrent les routes de leurs cadavres glacés.

Retraite des Français en Russie. 1812.

Passage de la Bérésina.

Cependant l'armée marche en assez bon ordre jusqu'à la Bérésina, qu'elle doit traverser en présence de Kutusof, de Wittgenstein, de Tchitchagof et de leurs trois armées, qui occupent et défendent tous les passages. Le fleuve est dégelé, il charrie; il faut construire des ponts sous le feu de l'ennemi et se battre sans relâche. Victor et Oudinot protégent le passage; là sont encore accomplis des prodiges d'héroïsme; mais nos forces, trop inférieures, fléchissent sur la rive droite devant l'armée de Wittgenstein; une batterie russe foudroie les ponts, et

(1) C'est après cette rencontre que, pour échapper au malheur de tomber vivant aux mains des Russes, Napoléon se fit donner par son médecin un poison fort actif, qu'il porta constamment sur lui renfermé dans une bague.

bat en brèche un mur vivant formé d'une masse compacte de traîneurs et de malheureux désarmés qui encombrent le passage. Victor fait enfin reculer cette terrible batterie; mais lui-même, enveloppé de toutes parts, est presque écrasé. Alors s'élancent à la tête de la cavalerie Fournier et Latour-Maubourg; ils enfoncent le centre ennemi et dégagent Victor. Cependant les ponts sont obstrués par une innombrable multitude de soldats de toute arme et par un matériel immense; ils cèdent, et la Bérésina engloutit des milliers d'hommes dans ses flots. Enfin, après des efforts inouïs, l'armée franchit cette redoutable barrière; mais l'énergie morale de la plupart de nos soldats est abattue comme leurs forces physiques : le froid sévit de nouveau avec fureur, et la retraite n'est plus qu'une vaste et effroyable déroute.

Paris était resté vingt et un jours sans nouvelles de l'empereur et de la grand armée; et un prisonnier politique, le général Mallet, supposant dans cette capitale la mort de Napoléon, avait failli par un audacieux coup de main y suspendre son gouvernement. L'empereur comprend que sa présence est indispensable à Paris pour déjouer les complots et créer de nouvelles ressources militaires. Il quitte, le 5 décembre, son armée défaillante, dont il donne le commandement au roi de Naples, et qui arrive dénuée de tout à Wilna. Ney cherche à la ranimer par son héroïque exemple; il prodigue sa vie pour elle et se retire le dernier, faisant face à l'ennemi, tour à tour soldat et général. Conspiration de Mallet à Paris.

Mais avec nos revers les défections commencent. Les Prussiens, qui couvraient la droit de l'armée française en retraite, abandonnent Macdonald à Tilsitt; les Autrichiens, commandés par Schwartzenberg, suivent cet exemple et laissent notre gauche à découvert; Murat lui-même, chef de l'armée, abandonne son poste et déserte. Défection des Prussiens et des Autrichiens.

Eugène prend le commandement et rétablit l'ordre. La France fait un suprême effort, et, anticipant d'une année sur l'âge légal pour la conscription, elle donne une nouvelle armée à Napoléon, qui marche avec elle à la rencontre d'Eugène. L'Autriche, saisie de crainte, renouvelle ses protestations de fidélité, pendant que la Prusse traite à Kalisch avec la Russie, et que l'Angleterre, promettant la Norwége à la Suède, obtient l'active coopération de Bernadotte contre la France. Napoléon, menacé de toutes part, retrouve à Lutzen, le 30 avril 1813, Eugène et les débris de sa grande armée; il remporte avec des conscrits, contre les vieilles troupes de l'Europe, les brillantes victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen; puis il négocie de nouveau pour la paix. Un congrès est indiqué à Prague pour le 14 juin, et Napoléon accepte la médiation de l'Autriche, qui met à prix le maintien de son alliance et demande que Napoléon lui cède les provinces Illyriennes; que le duché de Varsovie soit dissous et réparti entre la Russie, l'Autriche et la Prusse; que le royaume de Prusse soit reconstruit avec une frontière tenable sur l'Elbe; que l'Allemagne recouvre son indépendance par l'abolition de la confédération du Rhin, et que les villes de de Hambourg et de Lubeck soient rétablies comme villes libres hanséatiques (1). Ces conditions sont proposées à l'empereur par M. de Metternich dans une entrevue célèbre. Ces conditions n'enlevaient presque rien à la France; Napoléon cependant hésite à les accepter, son orgueil s'en indigne, et il laisse écouler le délai fatal. Le congrès est alors subitement dissous sans résultat, et l'Autriche déclare la guerre à la France. Les alliés ont cinq cent mille hommes sous Schwartzenberg, Blücher et Bernadotte, prince royal de Suède; Napoléon n'a que trois cent mille soldats, formant onze corps d'armée, qui obéissent à

Campagne de 1813 en Allemagne; premiers succès.

Propositions du congrès de Prague. Juin 1813.

Hésitations de Napoléon. Dissolution du congrès.

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, L. XLIX.

Vandamme, Victor, Bertrand, Ney, Lauriston, Marmont, Reynier, Poniatowski, Macdonald, Oudinot, Saint-Cyr; la cavalerie est commandée par le roi de Naples, par Latour-Maubourg, Sébastiani et Kellermann; Mortier et Nansouty conduisent la garde : ces forces sont le dernier espoir de la France. Partout où Napoléon combat en personne il est vainqueur; il livre bataille sous les murs de Dresde et triomphe; le général Moreau, son ancien rival de gloire, est blessé à mort dans les rangs ennemis. Mais Vandamme éprouve un échec terrible à Kulm; il est fait prisonnier et perd dix mille hommes. Les trois souverains, Alexandre, François et Frédéric-Guillaume négocient à Tœplitz une triple alliance, et l'empereur d'Autriche donne lui-même rendez-vous dans le camp de son gendre, qu'il nomme l'ennemi commun. Les armées alliées grossissent chaque jour; plusieurs combats malheureux se livrent à forces inégales : Oudinot est battu à Grosberen, Ney à Dennewitz, Macdonald à la Katzbach; le roi de Bavière déclare la guerre à Napoléon, et les Français cernés de toutes parts se retirent sur Leipsick. L'empereur subissait ainsi les funestes conséquences de son système oppresseur : victorieux, l'Europe, comprimée par la crainte, s'était tue quelque temps devant lui; vaincu, elle se soulevait en masse et se préparait à l'écraser.

Bataille de Dresde; mort du général Moreau.

Revers des armées françaises.

Une terrible bataille de deux jours, la plus grande et la plus meurtrière du siècle, s'engage sous les murs de Leipsick : cent trente mille Français y luttent contre trois cent mille ennemis; ils sont abandonnés et trahis par les Saxons, dont le vieux roi demeure seul fidèle à la France. Cette défection compromet le salut de l'armée : Napoléon ordonne la retraite, qui s'effectue par l'unique pont de l'Elster. Tout à coup un ordre mal compris et trop tôt exécuté fait sauter le pont avant que l'armée ait achevé son passage : ce désastre décide du sort de la campagne. Cinquante mille hommes avaient péri de chaque côté

Bataille de Leipsick. Immense désastre.

dans ces effroyables journées; vingt mille Français sont faits prisonniers après la destruction du pont de l'Elster, deux cents pièces de canon et un matériel immense tombent au pouvoir des alliés; une multitude de braves et l'héroïque Poniatowski trouvent la mort dans les flots.

Napoléon se retire sur le Rhin, serré de près par les armées alliées. Un corps de soixante mille hommes, Autrichiens et Bavarois, sous les ordres du général de Wrede, tente d'intercepter la route aux Français près d'Hanau. Napoléon remporta là une glorieuse victoire; il culbute l'ennemi, le détruit en partie et force le passage; puis il établit son armée sur le Rhin (1), tandis que les alliés prennent leurs cantonnements en face et choisissent Francfort pour leur quartier général.

Glorieux combat d'Hanau.

L'Espagne nous échappait. Deux grandes batailles perdues, celles des Arapyles par Marmont en 1812, et celle de Vittoria par le roi Joseph en 1813, portaient Wellington, à la tête de cent mille Anglais, Portugais et Espagnols, sur les Pyrénées occidentales, et là le maréchal Soult, après avoir glorieusement lutté dans Péninsule avec des forces trop inégales, n'avait plus à opposer à l'ennemis que cinquante mille soldats éprouvés et aguerris, mais fatigués par de longs revers. Suchet, avec vingt-cinq mille hommes de l'armée d'Aragon, défendait les Pyrénées orientales contre des forces trois fois supérieures.

Suites malheureuses de la guerre d'Espagne. 1812-1813.

A la fin de 1813 l'Espagne tout entière était perdue pour nous, à l'exception de quelques places encore occupées par des garnisons françaises, et Joseph Bonaparte n'était plus

(1) Napoléon rentra sur le Rhin avec quarante mille hommes armés et soixante mille désarmés, laissant sur la Vistule, l'Oder, l'Elbe, cent soixante-dix mille Français condamnés à défendre sans profit des murailles étrangères, tandis que les murailles de leur patrie n'avaient pour la défendre que des bras impuissants de jeunesse ou de vieillesse.

(Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 683.)

roi que de nom. Napoléon, dans cette extrémité, n'hésita point à sacrifier la couronne de son frère, acquise au prix de tant d'injustices et de sang, et, dans l'espoir douteux (1) d'arrêter les Anglo-Espagnols aux Pyrénées, il s'engagea, par un traité signé à Valençay, où il retenait captif Ferdinand VII, à le reconnaître pour le roi de l'Espagne et des Indes, et à lui ouvrir les portes de sa prison aussitôt que ce traité serait accepté par la régence de Cadix et par les Cortès.

Traité de Valençay.

Le prince Eugène, fidèle à la France et au malheur (2), luttait encore à cette époque en Italie et défendait héroïquement le cours de l'Adige; mais son armée était réduite à trente-six mille hommes; cent mille Autrichiens et Allemands fondaient sur l'Italie, et le faible Murat lui-même, pour sauver sa couronne, allait bientôt se déclarer contre Napoléon.

Belle défense du cours de l'Adige par le prince Eugène.

La France au nord et à l'est se voyait menacée dans ses anciennes limites, comme en 1789; mais sa population n'avait plus cet élan, cet enthousiasme qui suffirent pour affranchir son territoire, et déjà ceux qui avait applaudi ou consenti à l'élévation de l'empereur se séparaient de lui. L'historien célèbre souvent cité décrit en ces termes la situation du pays à cette époque malheureuse. « La France, dit-il, dégoûtée de la liberté par dix années de révolution, était dégoûtée maintenant du despotisme par

Déplorable situation de l'empire.

(1) L'Espagne et l'Angleterre, liées par des traités, ne pouvaient traiter l'une sans l'autre; il était peu probable que le gouvernement anglais et la régence espagnole renonçassent à profiter de leurs avantages et reconnussent pour valide le traité de Valençay, arraché à un prince captif.

(2) Eugène avait épousé une fille du roi de Bavière. Sollicité d'abandonner la cause de Napoléon par son beau-père, qui lui garantissait une principauté en Italie, il répondit noblement qu'il était possible qu'il fût bientôt réduit à chercher un asile à Munich, mais qu'il était convaincu que le roi de Bavière préférerait y recevoir un gendre sans couronne plutôt qu'un gendre sans honneur.

quinze années de gouvernement militaire et d'effusion de sang humain d'un bout de l'Europe à l'autre. Les violences des préfets enlevant les enfants du peuple par la conscription, ceux des classes élevées par la création de gardes d'honneur (1), torturant par des garnisaires les familles dont les fils ne répondaient point à l'appel, employant les colonnes mobiles contre les réfractaire qui couraient la campage, traitant souvent les provinces françaises comme des provinces conquises, convertissant en impôts obligatoires de prétendus dons volontaires proposés et consentis par leur affidés, prenant à la fois denrées, chevaux, bétail, par la voie des réquisitions; une police soupçonneuse recueillant les moindres propos, enfermant arbitrairement ceux qui étaient accusés de les tenir, et toujours supposée présente là même où elle n'était point; une misère profonde dans les ports, résultant de la clôture absolue des mers; sur les frontières de terre, ouvertes naguère à notre industrie, des milliers de baïonnettes étrangères ne laissant pas passer un ballot de marchandises; enfin une terreur indicible et universelle de l'invasion, tous ces maux , provenant d'une seule volonté non contredite, étaient une cruelle leçon qui avait infirmé celle qu'on avait reçue des malheurs de la Révolution, et qui, sans rendre la France républicaine, la ramenait à désirer une monarchie libéralement constituée. Tous les partis longtemps oubliés se montraient de nouveau, et les royalistes, partisans de la maison de Bourbon, ranimés par l'espérance, excités par les prêtres, bien plus nombreux, bien plus hardis en ce moment que les révolutionnaires, com-

(1) Les gardes d'honneur étaient des jeunes gens qui, pour la plupart, avaient déjà été rachetés de la conscription au prix de sacrifices énormes. Napoléon les arracha violemment à leurs familles en leur promettant dans l'armée une situation à peu près analogue à celle des anciens cadets. Le plus grand nombre périt dans la première campagne.

mençaient à élever la voix et à se faire écouter (1). »

Les fonctionnaires d'un ordre élevé, menacés dans leur fortune, osaient retrouver quelque indépendance; les courtisans, les vieux généraux, les plus illustres même, Ney, Marmont, Macdonald, parlaient hautement de la paix comme indispensable et pressaient l'empereur de la conclure. Une dernière occasion s'offrit d'en établir une très-avantageuse encore pour la France. Les ministres d'Angleterre, de Russie et d'Autriche, lord Aberdeen, Nesselrode et Metternich, réunis à Francfort, firent de concert proposer à l'empereur Napoléon, le 13 novembre, la convocation immédiate à Manheim d'un congrès où la paix serait votée sur les bases du rétablissement de la France dans ses limites naturelles, des Pyrénées, des Alpes et du Rhin, telles qu'elles lui avait été garanties en 1801 par la glorieuse paix de Lunéville.

Propositions des puissances à Francfort. 1813.

Ces conditions étaient plus avantageuses que Napoléon, après tant de désastres, n'avait lieu de les espérer de l'Europe irritée et victorieuse; son orgueil néanmoins ne put se résoudre à fléchir et à se dompter en temps opportun. Il fit aux propositions des ministres étrangers une réponse ambiguë, et, après trois semaines de délai, lorsque, mieux éclairé sur sa détresse et les dispositions de la France, il envoya son adhésion à Francfort, il n'était plus temps. Le cri des populations limitrophes si longtemps opprimées s'élevait contre lui et poussait à des résolutions violentes; la Hollande s'était soulevée et avait acclamé pour son roi le chef de la maison d'Orange; d'autre part Murat en Italie détachait sa fortune de celle de Napoléon, et d'autre part le comte Pozzo di Borgo, l'ennemi personnel le plus redoutable

Après un long délai Napoléon les accepte. Il est trop tard.

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 39, 40.

comme le plus acharné de l'empereur, avait éclairé les souverains et leurs ministres sur le véritable état des esprits et des choses, dans l'empire épuisé, et avait fait prédominer l'opinion que l'Europe ne retrouverait quelque repos qu'après avoir renversé Napoléon du trône. L'Angleterre enfin, voyant la Hollande si facilement affranchie, conçut l'espoir d'enlever à Napoléon Anvers et la Belgique. C'est ainsi que l'occasion de signer à Manheim une paix très-honorable fut perdue, comme elle l'avait été six mois auparavant à Prague avant le désastre de Leipsick, et par les mêmes causes, par la révolte insensée d'un orgueil indomptable, et par l'ambitieuse espérance de regagner à la fois et d'un seul coup ce que tant de fautes et de revers avaient fait perdre.

Détresse de la France.

Les besoins de la défense du sol étaient immenses et s'acroissaient sans mesure à proportion de l'épuisement des ressources en hommes et en argent. Le déficit s'élevait déjà à 240 millions, le crédit était nul, les bons du trésor, émis en masse, perdaient déjà 20 0/0 de leur valeur; les ressources de la caisse d'amortissement étaient épuisées, et il fallait demander à la propriété déjà surchargée plusieurs centaines de millions et à une population moissonnée sur tant de champs de bataille 600,000 soldats. Napoléon, le 15 novembre, s'adressa pour les obtenir au sénat seul, qui se montra aussi servile qu'il l'avait été jusqu'alors et accorda tout sans discussion. L'empereur n'avait osé soumettre ses demandes au corps législatif, dont la docilité cependant ne s'était pas encore démentie, mais il sentait qu'au point où s'élevait la clameur publique, les membres d'un corps électif pourraient difficilement l'entendre avec indifférence. Il avait suspendu les élections pour la série sortante (1) et ajourné

Nouvelles demandes d'hommes et d'argent.

(1) Le corps législatif, élu pour cinq ans, avait été partagé en cinq séries dont une était renouvelée chaque année.

la convocation de l'assemblée. Il négligea de se la concilier et poussa même l'arbitraire à son égard jusqu'à lui imposer un président, et à le choisir hors de son sein au mépris des convenances et des dispositions légales (1). Ce procédé violent et intempestif blessa vivement les législateurs, qui arrivaient de leurs départements douloureusement impressionnés par le spectacle de la misère publique, de l'épuisement du pays et du mécontentement universel; et lorsque enfin Napoléon eut reconnu la nécessité de chercher un appui dans l'opinion publique, il recueillit les fruits amers de tant d'actes arbitraires et violents. Ayant réuni le sénat et le corps législatif, le 19 décembre, il demanda leur concours en leur exposant les périls et les besoins du pays. La réponse du sénat fut modérée et soumise; mais le corps législatif résolut de faire entendre à l'empereur de justes plaintes trop longtemps contenues, et, sur le rapport de M. Lainé, avocat de Bordeaux, homme éloquent et probe, il vota, en réponse au discours du trône, l'impression d'un projet d'adresse dans lequel il demandait, dans un langage respectueux, mais ferme et précis, l'abandon des conquêtes et le rétablissement du régime légal (2).

Soumission du sénat. Résistance du corps législatif.

Cette opposition, modérée encore, mais inattendue, fut taxée de trahison par l'empereur et provoqua son courroux; par son ordre toutes les copies du projet d'adresse furent enlevées; il prorogea le corps législatif, dont il fit fermer les portes, et le lendemain, 1er janvier, en recevant la députation de ce corps, il éclata devant elle en reproches et en outrages. Dès lors commencèrent les défections intérieures, et l'Europe comprit, par cet im-

Imprudente colère de l'empereur.

(1) Ayant nommé le comte Molé ministre de la justice en remplacement de Régnier, duc de Massa, il désigna celui ci pour présider le corps législatif, dont il n'était pas membre.

(2) Ce projet fut voté à la majorité de 223 suffrages sur 254.

prudent éclat de Napoléon, que la France ne faisait plus, d'une manière indissoluble, cause commune avec lui.

Toute la population virile de l'Est est appelée aux armes ; trente mille gardes nationaux de Paris sont mobilisés et réunis à l'armée active ; les dernières ressources de la nation sont employées. Napoléon déclare Marie-Louise régente ; il confie à la garde nationale sa femme et son fils, qu'il ne doit plus revoir, et il entre en campagne après avoir donné le commandement de la capitale à son frère Joseph.

Marie-Louise déclarée régente.

Les Anglais et les Espagnols s'avancent au sud et sont déjà sur les Pyrénées, deux grandes armées de la coalition envahissent les frontières de l'Est : l'une, appelée l'armée de Bohême, sous Schwartzenberg, forte de cent soixante mille hommes, débouche en France par la Suisse et inonde la Franche-Comté, tandis que soixante mille Russes et Prussiens, formant sous Blücher l'armée de Silésie, pénètrent dans la Lorraine et dans l'Alsace après avoir franchi le Rhin sur trois points, à Manheim, à Mayence et à Coblentz. La frontière du Nord est également entamée ; cent mille Suédois et Allemands envahissaient déjà la Belgique sous Bernadotte. Les forces réunies de ces trois armées d'invasion, au nord et à l'est, sont de trois cent vingt mille hommes, et dans quelques mois elles seront portées à six cent mille par l'adjonction de nouveaux corps allemands et russes.

Force dés armées coalisées.

Le plan de campagne de Schwartzenberg et de Blücher était de réunir leurs armées entre Chaumont et Langres pour se porter ensuite en masse vers Paris, au sommet de l'angle formé par la Seine et la Marne. C'est dans l'espace compris entre ces deux rivières que Napoléon espère les arrêter et les vaincre. Il confie au général Maison la défense de la frontière du Nord, celle de Lyon à Augereau, et, tandis que Soult et Suchet contiennent encore l'ennemi aux Pyrénées, il ordonne aux maréchaux

Campagne de France. 1814.

Ney, Victor, Marmont, Macdonald et Mortier, de se replier avec les faibles débris de leurs différents corps aux environs de Châlons, où il arrive lui-même le 25 janvier. Tous ses efforts n'ont pu réunir sous sa main que cinquante mille hommes, formés des vieux restes de toutes les armées et de conscrits inexpérimentés, contre des forces trois fois plus nombreuses.

Lorsque déjà la fortune semble l'abandonner, il se montre supérieur à lui-même; il redouble d'audace et d'activité, et trouve encore, pour faire face à tant de périls, quelques-unes des plus brillantes inspirations de ce génie guerrier, cause première de sa gloire comme aussi de ses fautes et de ses malheurs.

Blücher alors se rapprochait avec son armée de Schwartzenberg, et, quittant le cours de la Marne pour celui de l'Aube, il s'était avancé sur cette rivière jusqu'à Brienne. Napoléon reconnut qu'il fallait à tout prix empêcher la jonction des armées ennemies en occupant lui-même la ligne de l'Aube et en rejetant Blücher sur la Marne. Avec trente deux-mille hommes, commandés par Marmont, Ney, Victor et Lefebvre-Desnouettes, il marche rapidement de Châlons sur Saint-Dizier; de là il poursuit Blücher sur l'Aube et le rencontre sous les murs de Brienne (1), où il livre un sanglant et glorieux combat. Combat de Brienne. Blücher est délogé de Brienne avec de grandes pertes et refoulé sur la Rothière, d'où il se retire jusqu'à Tranne. Informé de sa défaite et de sa situation périlleuse, Schwartzenberg se rapproche de lui; il arrête ses colonnes déjà en marche sur Troyes et les dirige à droite pour opérer sa jonction avec Blücher, en face et autour du plateau de la Rothière, où s'est arrêté l'empereur. Là se

(1) Blücher avait déjà dépassé Brienne et marchait sur Arcis, lorsque instruit de la marche de Napoléon, il revint sur ses pas pour l'arrêter à Brienne.

Bataille de la Rothière.

livre, le 1er février, une bataille acharnée entre cent-soixante-dix-mille Autrichiens, Prussiens, Russes et Bavarois, et trente-deux mille Français seulement, commandés par Napoléon, et sous lui par Oudinot, Marmont, Victor et Gérard. La bataille dura huit heures et le résultat en fut indécis : l'ennemi, malgré tous ses efforts, ne put forcer nos positions, mais il garda les siennes. Il fallut se replier devant des masses en nombre si formidable, et durant la nuit Napoléon opéra en bon ordre sa retraite sur Troyes.

Févr. 1814. Murat se déclare contre Napoléon.

Il y reçut de divers côtés, et surtout de Paris et des armées d'Espagne, des renforts importants qui élevaient les forces disponibles sous sa main à quatre-vingt mille hommes, mais l'ennemi en avait alors trois cent vingt mille, et de toutes parts arrivaient des nouvelles désastreuses : Murat se déclarait ouvertement contre Napoléon et se mettait en marche pour accabler le prince Eugène; la régence espagnole de Cadix refusait de reconnaître le traité de Valençay aussi longtemps que Ferdinand VII serait captif, et les armées anglo-espagnoles retenaient une grande partie de nos forces sur l'Adour et sur les Pyrénées. D'autre part, Schwartzenberg et Blücher poursuivaient leur marche, et déjà des partis ennemis se montraient à quelques lieues de la capitale. Paris était consterné; Marie-Louise, éperdue au milieu de ses conseillers découragés, faisait dire dans toutes les églises les prières de quarante heures; Napoléon voyait autour de lui ses généraux abattus et le peuple des campagnes en proie aux plus extrêmes souffrances; il pressentait enfin, dans le cas d'une victoire décisive des alliés, le sort qui l'attendait, et souffrait déjà les cruelles atteintes d'un aiguillon vengeur au souvenir de

Énergiques dispositions prises par l'empereur.

maux qu'il avait attirés sur sa tête et sur son pays. Rien cependant ne put l'abattre : il opposa aux rigueurs de la fortune une indomptable énergie, et les angoisses de

son cœur n'obscurcirent point sa pensée, aussi présente, aussi lucide que dans ses plus beaux jours. Il pourvoit à tout avec une activité merveilleuse; prescrit à son frère Joseph de fortifier Paris, de le défendre à outrance, et de mettre en sûreté, si les circonstances l'exigeaient, Marie-Louise, son fils et son trésor, derrière la Loire; il ordonne à Suchet de retirer les troupes françaises de toutes les places qu'elles occupent encore en Catalogne et de les lui envoyer sans retard; il rappelle Eugène, lui prescrivant d'évacuer l'Italie et d'unir ses forces à celles qu'Augereau rassemblait à Lyon, pour marcher ensemble à son aide; il fait reconduire le pape en Italie (1) et mettre en liberté Ferdinand VII, après avoir obtenu sa parole pour l'exécution du traité de Valençay; il envoie Caulaincourt, duc de Vicence, pour représenter la France et délibérer de la paix au congrès de Châtillon (2), et il conçoit en même temps son admirable plan de campagne pour écraser les deux grandes armées ennemies. Sa confiance était qu'elles se sépareraient, qu'il pourrait ainsi les battre et les détruire tour à tour et en rejeter les débris sur le Rhin.

Ces armées se séparent en effet : Blücher porte la sienne à droite et marche sur Paris par le bassin de la Marne; Schwatzenberg suit le cours de la Seine. Napoléon, de son regard d'aigle, les suit et saisit pour vaincre l'instant décisif : laissant une parties de ses forces dans le bassin de la Seine, aux environs de Nogent et de Montereau, sous Victor, Oudinot et Gérard, pour

(1) Napoléon renvoya le pape en Italie pour y créer un puissant obstacle aux prétentions de Murat.

(2) Un congrès s'était réuni à Châtillon, sur la demande de l'Angleterre et de l'Autriche, pour y délibérer de la paix. C'était la dernière fois que les puissances alliées consentiraient à traiter avec Napoléon; leurs prétentions n'étaient pas encore connues, et il ne lui venait de ce côté que des bruits sinistres.

observer et contenir Schwartzenberg, il se jette avec trente mille hommes, commandés sous lui par Ney, Marmont, Mortier et Lefebvre-Desnouettes, sur l'armée de Blücher. Celle-ci, en refoulant Macdonald jusqu'à Meaux, marchait à égale distance de l'Aube et de la Marne et suivait la route qui joint Châlons à la Ferté-sous-Jouarre en passant par Champ-Aubert et Montmirail. Quatre jours suffisent à Napoléon pour atteindre et renverser les quatre corps de cette armée les uns après les autres : le 10 février il enlève et détruit le corps russe d'Olsouvieff au glorieux combat de Champ-Aubert; le lendemain il présente la bataille au général Sacken, à Montmirail, où il remporte une éclatante victoire, tue et enlève à l'ennemi huit mille hommes; puis, sans s'arrêter, il marche sur Château-Thierry. Le général d'York et le prince Guillaume de Prusse défendaient les abords de cette place avec vingt mille hommes; il culbute ceux-ci, en tue un grand nombre, fait cinq mille prisonniers et entre vainqueur dans la ville à la poursuite de l'ennemi, dont la Marne couvre la retraite. Trois des généraux de Blücher avaient été mis ainsi en déroute avec une perte immense d'hommes, de chevaux et d'artillerie; il restait à battre Blücher lui-même, qui s'avançait avec le reste de son armée sur la route de Montmirail. Napoléon infatigable revient sur ses pas, le rencontre à Vauchamps, et là, le 14 février, il lui livre un sanglant combat, le renverse à son tour, le met en fuite, lui tue ou lui prend douze mille hommes, et le ramène l'épée aux reins jusqu'au delà d'Étoges, à six lieues de Châlons.

Napoléon écrase tour à tour les quatre corps de l'armée de Silésie, commandée par Blücher. Févr. 1814.

L'armée de Silésie était ainsi complétement désorganisée et à moitié détruite; elle avait perdu près de trente mille hommes et une grande partie de son artillerie. Napoléon victorieux résolut de se porter sans retard de la Marne sur la Seine, dont la grande armée de Bohême, sous Schwartzenberg, avait forcé le passage à Bray et oc-

cupait déjà les deux rives, depuis Nogent jusqu'à Fontainebleau. Elle marchait divisée en plusieurs corps, dont deux tenaient la rive droite du fleuve, l'un sous Wittgenstein à Provins, l'autre sous de Wrede à Nangis. Les autres corps de l'armée de Schwartzenberg occupent Montereau, Bray et Nogent. Napoléon, avec son armée victorieuse, accrue du corps de Macdonald et de nombreux renforts, arrive le 16 février à Guignes. Le 17 il prend l'offensive, fond sur l'ennemi et le met en fuite, avec une perte considérable, aux combats de Mormont, de Nangis et de Villeneuve; puis il marche rapidement sur Montereau, dont le coteau qui domine la Seine était occupé par un corps nombreux sous le prince de Wurtemberg. Là se livre, le 18, un combat furieux ; le coteau est plusieurs fois pris et repris sous un feu terrible ; enfin les généraux Gérard et Pajol réussissent à l'emporter ; les Wurtembergeois sont précipités du plateau dans le fleuve, qu'ils repassent après avoir perdu sept mille hommes tués, blessés ou prisonniers. Napoléon lance alors sa cavalerie au delà du pont de Montereau, à la recherche du corps autrichien de Colloredo, qu'il faillit enlever, mais dont l'Yonne couvrit la retraite précipitée. La grande armée de Bohême fut ainsi à son tour complétement battue, Schwartzenberg ordonna une marche rétrograde sur Troyes, qu'il ne fit que traverser, et où Napoléon rentra vainqueur le 24 février. Quinze jours lui avaient suffi pour battre deux grandes armées, mettre hors de combat vingt mille hommes tués ou blessés, enlever vingt-cinq mille prisonniers, une immense artillerie et une multitude de drapeaux.

Il bat en plusieurs combats l'armée de Bohême sous les ordres de Schwartzenberg. Févr. 1814.

Les représentants des puissances au congrès de Châtillon avaient alors formulé les conditions définitives qui devaient servir de bases à un traité de paix, et le duc de Vicence les transmit aussitôt à l'empereur. Il était dit que la France rentrerait dans ses limites de 1790 et

Propositions du congrès de Châtillon.

qu'elle demeurerait étrangère au règlement du sort des autres États européens. C'était lui enlever les limites du Rhin et des Alpes, que lui avaient laissées les propositions de Francfort, et la faire déchoir de son rang de grande puissance européenne. Napoléon reçut ces propositions offensantes à Montereau, dans l'enivrement de ses récentes victoires; il les repoussa avec colère et mépris, et répondit fièrement qu'il signerait sa honte en signant un traité qui laisserait la France moins grande qu'il ne l'avait reçue. Peut-être aurait-il obtenu des conditions meilleures si ses récentes victoires ne l'eussent abusé sur sa situation véritable; il voulait encore les limites du Rhin, offertes à Francfort, et il exigeait ce que déjà ses ennemis étaient résolus à ne plus lui accorder.

Napoléon les rejette.

C'est en vain qu'il moissonnait ses ennemis par milliers; l'Europe courroucée et débordée vomissait de nouveaux et intarissables flots de bataillons, tandis que Napoléon s'épuisait par ses victoires mêmes. Le sanglant problème à résoudre ne présentait que deux solutions : il fallait ou que l'épée de l'empereur fût brisée dans sa main ou que celui-ci pût frapper dans une grande bataille un coup décisif qui rejetât les armées coalisées sur le Rhin. C'est cette bataille qu'il désirait ardemment et que Schwartzenberg ne lui offrit point l'occasion de livrer. Ce prudent général aima mieux ajourner le succès que de le compromettre avec un ennemi si terrible par une précipitation téméraire; il recula au delà de Troyes vers Chaumont et Langres, afin de donner le temps aux armées de Bohême et de Silésie de combler leurs vides et de doubler leurs forces, résolu ensuite à fondre de concert sur l'ennemi commun et à l'étouffer dans une dernière et invincible étreinte.

Plan de Schwartzenberg.

Telle était la situation des parties belligérantes lorsque, sur la proposition de lord Castlereagh, les puissances coalisées signèrent à Chaumont un nouveau traité d'al-

Traité signé à Chaumont.

liance, par lequel chacune d'elles s'engageait à fournir un contingent de cent cinquante mille hommes jusqu'à la fin de la guerre actuelle, indépendamment de ce qui serait exigé des puissances secondaires, ce qui devait porter à huit cent mille hommes le contingent général de la coalition. L'Angleterre s'engageait à fournir le sien en troupes à sa solde, et de plus elle offrait, durant la guerre, un subside annuel de six millions sterling (cent cinquante millions de francs) à partager, par tiers, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Elle voulait ainsi, par la grandeur de ses sacrifices et de ses efforts, s'assurer la prépondérance dans le règlement des conditions de la paix future, et faire prévaloir la pensée fixe de la création d'un important royaume sur notre frontière du Nord, au moyen de la réunion de la Hollande et de la Belgique.

entre les puissances coalisées.

Les puissances s'engageaient en outre à entretenir, durant vingt années après la paix conclue, chacune soixante mille hommes au service de celle d'entre elles que la France tenterait d'attaquer, si, après la paix, elle renouvelait ses agressions contre ses voisins. Ce traité, si funeste pour nous, servit de base au fameux traité connu plus tard sous le nom de la Sainte Alliance. En ce qui touche les propositions faites au congrès de Châtillon, on fixa un délai après lequel il fut dit que les conférences seraient rompues et que les puissances ne traiteraient plus avec Napoléon. Celui-ci, en rejetant avec colère les propositions du congrès, avait néanmoins essayé d'abuser l'ennemi sur ses intentions véritables, et de gagner du temps en ordonnant à Caulaincourt de poursuivre des négociations, tandis qu'il allait encore une fois tenter le sort des armes.

Blücher, à moitié détruit, mais rivalisant d'énergie et d'activité avec l'empereur, avait déjà, à peu près, réparé son désastre. Il s'était rapprché de Schwartzenberg et

occupait à Méry la rive droite de la Seine, lorsqu'il apprend que deux corps nombreux, formant ensemble 50,000 hommes, sous Bulow et Witzingerood, ont été détachés de l'armée de Bernadotte pour renforcer la sienne, que ces corps sont en marche et doivent déboucher par les routes de Soissons et de Reims. Pour les rallier plus promptement Blücher s'éloigne de nouveau de l'armée de Bohême et se porte rapidement de la Seine sur la Marne, qu'il franchit, et il est arrêté au delà par les maréchaux Marmont et Mortier, fortement retranchés derrière le canal de l'Ourcq. Napoléon voit avec joie Blücher s'isoler de nouveau; il espère le détruire avant sa jonction avec les corps de Witzingerood et de Bulow, et, laissant devant Troyes, pour dérober ses propres mouvements à l'ennemi, la moitié de son armée, sous les ordres de Macdonald, d'Oudinot et de Gérard, il se jette avec 35,000 hommes, commandés par Ney, Victor et Drouot à la poursuite d'une proie presque assurée. Il franchit la Marne à son tour, et Blücher se voit bientôt cerné dans la situation la plus périlleuse, entre l'Aisne et la Marne, ayant d'un côté comme obstacle les corps de Mortier et de Marmont et de l'autre côté Napoléon et le gros de son armée.

Approche de deux nouveaux corps sous Bulow et Witzingerood.

Marche de Blücher à leur rencontre vers Soissons.

Napoléon poursuit Blücher et le cerne.

Le pont de Soissons sur l'Aisne est la seule issue par laquelle Blücher puisse échapper, et cette ville, soigneusement approvisionnée, est aussi le seul point où la jonction peut s'effectuer entre l'armée de Blücher et celle de Witzingerood et de Bulow, qui approchent et investissent la place. Napoléon se croit assuré de la victoire, quand soudain un coup de la fortune aussi imprévu que funeste renverse toutes ses espérances : Soissons capitule et ouvre ses portes à l'ennemi. Blücher échappe, il opère sa jonction avec les corps de Witzingerood et de Bulow et se voit à la tête de cent mille hommes en sûreté derrière l'Aisne, qui était son obstacle et qui devint sa défense.

Capitulation de Soissons. Jonction des armées ennemies.

Napoléon, malgré ce cruel revers, ne renonce point encore à vaincre ; il suit Blücher sur la droite, entre dans Soissons et atteint l'ennemi fortement retranché sur le plateau de Craonne, qui s'étend, dans un espace de plusieurs lieues, entre Soissons et Laon, et que Blücher défend avec toute avec son armée. L'armée française est de moitié inférieure en nombre ; l'empereur néanmoins ordonne l'attaque, et, après les plus héroïques efforts et un affreux carnage, il s'empare des hauteurs de Craonne, repousse Blücher et s'acharne de nouveau à sa poursuite. Mais un obstacle plus redoutable se présente : Blücher, après avoir rallié ses différents corps, occupe la contrée autour de Laon et cette ville même, située à pic sur un roc d'où l'œil domine une vaste plaine ; position formidable et qu'il importe d'enlever pour fermer à l'armée ennemie la route de Paris. Là se livre, durant deux jours, une nouvelle bataille plus sanglante encore que la précédente ; mais en vain Ney, Drouot, Charpentier, Mortier, Friand rivalisent de bravoure ; en vain la garde héroïque, formée en grande partie de jeunes recrues, s'empare des faubourgs et livre sous des feux épouvantables cinq furieux assauts à la place ; une fausse manœuvre de Marmont compromet le succès ; il faut céder au nombre ; Blücher est inexpugnable. Napoléon ordonnne la retraite, et cet homme qui aspirait à renouveler le vieil empire carlovingien voit ainsi se briser sa fortune sous les murs de l'antique cité où expira celle du dernier descendant de Charlemagne (1). Cette retraite forcée, après deux batailles meurtrières, décide de la campagne, où Napoléon, avec 70,000 combattants, en avait longtemps contenu et battu 300,000. Il n'avait pu détruire Blücher à Craonne et à Laon et maintenant Schwartzenberg approchait ; l'empereur se voyait impuissant à empêcher soit la jonction

Bataille de Craonne.

Bataille de Laon. Mars 1814.

(1) Voyez t. Ier, première époque, liv. II, chap. II.

des grandes armées, soit leur marche combinée sur Paris, et il était en péril d'être étouffé entre ces deux bras gigantesques de la coalition. Son génie conçoit alors une combinaison nouvelle, et pour l'exécuter il indique à ses généraux pour ralliement la ville d'Arcis, sur la rive gauche de l'Aube, où il arrive le premier et où il rencontre soudain toute l'armée de Bohême en marche pour se réunir à celle de Silésie. Il n'a sous la main qu'une partie de ses forces, et, en attendant l'arrivée successive des autres corps, il n'hésite pas à engager l'action avec 20,000 hommes contre 90,000. Il déploie dans cet extrême péril la plus indomptable constance; il étonne, arrête et contient cette immense armée par les merveilleux exploits de sa garde et de ses généraux; il tue à l'ennemi 9,000 hommes, en perd trois mille, et constate sa victoire en conservant ses positions jusqu'à la nuit. Inutiles lauriers, stériles holocaustes de victimes humaines : tant de prodiges n'ont pas rendu sa situation moins périlleuse entre les grandes armées coalisées et bientôt réunies. Napoléon se dérobe avec ses 50,000 hommes par une marche secrète et rapide sur Saint-Dizier, et poursuit ainsi l'exécution du nouveau plan qu'il a conçu. Son projet est de rallier les garnisons disséminées dans beaucoup de places de l'Alsace de la Lorraine, de couper les communications de Blücher et de Schwartzenberg avec l'Allemagne et le Rhin, où sont leurs approvisionnements et leurs renforts, et de les laisser s'avancer sur Paris, et, tandis qu'ils seront arrêtés devant la capitale, il se flatte de revenir fondre sur eux avec cent mille hommes et de les anéantir.

Bataille d'Arcis-sur-Aube. Mars 1814.

Nouveau plan de Napoléon. Sa marche rapide sur Saint-Dizier.

Napoléon s'abusait; trompé par ses flatteurs, par l'exercice corrupteur d'un pouvoir sans contrôle et par le silence absolu de la presse, il ne savait pas à quel point Paris et la France étaient las du despotisme, et combien il y avait peu de fond à faire sur une résistance énergique des Parisiens pour défendre un gouvernement dé-

testé. Il avait, d'autre part, laissé expirer le délai fatal sans répondre aux propositions du congrès de Châtillon : le congrès maintenant était dissous; les souverains alliés avaient hautement déclaré qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon : ils ne faisaient pas la guerre à la France, disaient-ils, mais à Napoléon seul, qu'ils considéraient comme un obstacle invincible au rétablissement de la paix européenne. Déjà ils étaient appelés à Paris par les secrètes invitations de plusieurs personnages (1), et en particulier de l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, prince de Bénévent et dignitaire de l'Empire, et c'est à Paris qu'ils résolurent de marcher sans retard pour y détrôner l'empereur.

Secrètes négociations de Talleyrand avec les souverains alliés.

La France était également envahie au sud, et les armées anglo-espagnoles, fortes de 80,000 hommes, avaient déjà franchi les Pyrénées sous Wellington; le maréchal Soult, avec des forces très-inférieures, leur livre bataille sur le Gave de Pau à Orthez. La victoire demeura indécise; cependant Soult fut obligé d'ordonner la retraite et de se replier sur Toulouse en découvrant Bordeaux. Cette ville reçut les Anglais et se prononça le 12 mars pour les Bourbons avec des manifestations enthousiastes.

Bataille d'Orthez. 1814.

Bordeaux se déclare pour les Bourbons. 12 mars 1814.

La consternation régnait dans Paris, qui n'avait plus pour se couvrir contre les deux grandes armées de la coalition que les faibles corps de Marmont et de Mortier, réduits ensemble à 15,000 hommes, et qui se replièrent sur la capitale après avoir éprouvé un sanglant échec à la funeste journée de la Fère Champenoise. Aucun obstacle n'arrêtait plus la marche des coalisés, et le 29 mars leurs immenses colonnes se déployèrent et prirent position autour de la grande capitale où ils aspiraient à venger les défaites et les humiliations de vingt années.

Les armées alliées campent autour de Paris.

Rien n'avait été préparé pour la défense; aucun ou-

(1) C'est le baron de Vitrolles qui se chargea de les leur transmettre.

*

vrage ne protégeait les abords de la ville. Les troupes régulières sous Marmont et Mortier, y compris les dépôts de différents corps, ne dépassaient pas 22,000 hommes. La garde nationale, que la politique ombrageuse de l'empereur avait réduite à 12,000 hommes, ne possédait pas plus de 3,000 fusils, et le peuple des faubourgs était complétement désarmé.

La consternation régnait dans l'immense cité, et le gouvernement était lui-même dans une profonde stupeur. Le conseil de régence se réunit sous la présidence de Marie-Louise, et là le roi Joseph lut les ordres secrets de l'empereur qui prescrivaient à l'impératrice, dans le cas d'un péril extrême, de se mettre à couvert avec son fils derrière la Loire. Marie-Louise obéit et part pour Blois, emmenant avec elle le roi de Rome, âgé de trois ans, qui demande où on le conduit, et qui, en exhalant une douleur impuissante, semble prévoir sa triste destinée.

Retraite de la régente Marie-Louise à Blois.

Bataille de Paris. 30 mars 1814.

La fuite de Marie-Louise achève de paralyser la défense; déjà cependant presque de toutes parts Paris était investi, et le lendemain, 30 mars, l'attaque commença. Les armées coalisées comptaient 170,000 hommes; Paris n'avait à leur en opposer que 25,000 sous les maréchaux Marmont et Mortier, qui, par une résolution aussi étrange que funeste, engagèrent la bataille hors des murs de la ville, dans la situation la plus désavantageuse si l'on considère l'immense disproportion du nombre. L'attaque fut faite sur deux points principaux : d'un côté, devant la Villette, la Chapelle et Montmartre; de l'autre, entre Vincennes, Charonne et les hauteurs de Belleville; au centre de ces dispositions fut le théâtre de la lutte la plus acharnée et la plus sanglante.

Quelques bataillons de gardes nationaux de Paris, sous le maréchal Moncey, et la vaillante École polytechnique luttèrent de bravoure avec les troupes régu-

lières et repoussèrent plusieurs fois les colonnes ennemies; mais que pouvaient quelques milliers d'hommes contre près de 200,000, devant une place immense ouverte de toutes parts? L'ennemi, tout en faisant des pertes énormes, avançait toujours, et nos bataillons décimés se repliaient vers le mur d'enceinte. Joseph alors, jugeant une plus longue résistance impossible, et craignant de tomber au pouvoir des coalisés, autorisa Marmont à capituler et partit pour Blois avec tous les ministres du gouvernement impérial. La bataille dura jusqu'au soir; lorsque enfin les barrières du mur d'enceinte eurent été assaillies et défendues avec une égale fureur, il fallut songer à arrêter l'effusion du sang et à épargner à la capitale l'horreur d'une prise d'assaut; les maréchaux capitulèrent : ils obtinrent une libre retraite pour leurs troupes, et Paris fut évacué durant la nuit.

Capitulation de Paris que l'armée française évacue.

Napoléon accourait alors, devançant ses soldats, et dans cette nuit fatale du 30 au 31 mars il arriva de sa personne à Fromenteau, près d'Essone. C'est là qu'il rencontre l'avant-garde de l'armée qui avait défendu la capitale et qui se retirait sur Fontainebleau. C'est là aussi qu'il fut comme foudroyé en apprenant tout à la fois la retraite de l'impératrice et de son gouvernement sur la Loire, la sanglante bataille de la veille, la capitulation de Paris et la retraite de l'armée. Toutefois il ne désespère pas encore de sa fortune : il lui reste son épée et son génie. Il combine un plan nouveau : dans trois jours l'héroïque armée qu'il a devancée l'aura rejoint, il aura 70,000 combattants sous la main; avec eux il peut fondre sur les coalisés dispersés autour de Paris et dans sa vaste enceinte; les Parisiens, pense-t-il, se soulèveront à sa voix; il peut anéantir ses ennemis et recouvrer en une fois tout ce que cette campagne lui a enlevé. Il fait ses dispositions en conséquence, et tandis que, pour gagner un temps nécessaire, il ordonne à Caulaincourt d'en-

Arrivée de Napoléon.

tamer avec les souverains alliés des négociations qu'il se réserve de rompre par l'épée, il établit à Essone et sur la rivière de ce nom les corps qui ont évacué Paris ; il les laisse sous les ordres de Marmont, duc de Raguse, et se rend lui-même à Fontainebleau, ou sera son quartier général et où il attend son armée.

Il s'établit à Fontainebleau et range l'armée derrière l'Essone.

Paris recevait alors dans ses murs les souverains à la tête des armées étrangères (1). Alexandre se montra vainqueur généreux ; satisfait de son triomphe, il voulait plaire aux Français et conquérir leur estime. La paix était son but : il était venu, disait-il, la conquérir dans Paris en renversant l'homme avec qui toute paix durable était imposible ; il désirait que la France vécût puissante et libre dans ses anciennes limites et qu'elle choisît elle-même son nouveau gouvernement. Il promettait de ratifier son choix, et il engageait sa parole au nom de ses alliés, qui, moins bien disposés pour la France, n'étaient pas en situation de faire prévaloir leurs volontés sur la sienne. Comme gage de ces dispositions bienveillantes, Alexandre, en recevant au château de Bondy le conseil municipal de Paris, accéda à ses vœux en lui laissant les soins de la police dans la ville et en dispensant les habitants du logement des soldats de la coalition.

Dispositions bienveillantes d'Alexandre.

Il fit le lendemain de la capitulation de Paris, le 31 mars, son entrée dans la capitale, avec le roi de Prusse, à la tête des armées coalisées; il parut accueillir avec faveur quelques démonstrations bruyantes pour la restauration de la maison de Bourbon, et descendit à l'hôtel du prince de Talleyrand, le plus actif comme le plus puissant entre tous ceux qui aspiraient à rendre la couronne à cette antique dynastie.

Entrée des souverains alliés dans Paris. 31 mars 1814.

(1) Ces souverains étaient l'empereur de Russie, Alexandre, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume. La situation de l'empereur d'Autriche eût été trop difficile dans la capitale de son gendre, et il s'était arrêté à Dijon.

Un seul corps constitué, le Sénat, semblait alors en mesure, malgré l'immense discrédit où il était tombé, d'exprimer une volonté au nom de la nation; mais le sénat, habitué à trembler et à fléchir sous un maître absolu, ne voyait pas encore celui-ci assez abattu, assez délaissé de tous, pour oser lui-même l'abandonner. Alexandre reconnut qu'il était nécessaire de l'affermir contre l'appréhension d'un retour de la fortune en faveur de Napoléon, et ce fut dans cette intention qu'il fit publier, au nom des souverains alliés, une déclaration célèbre portant qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun membre de sa famille, qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la constitution que la France se donnerait, et que le Sénat était invité à former un gouvernement provisoire afin de pourvoir aux besoins de l'administration et de préparer cette constitution nouvelle.

Nomination par le Sénat d'un gouvernement provisoire.

Le Sénat osa répondre alors à l'invitation qui lui était faite. Il nomma un gouvernement provisoire de cinq membres, qui furent : le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, le général de Beurnonville, l'abbé de Montesquiou et M. de Jaucourt. Le nouveau gouvernement forma aussitôt un ministère; il nomma, avec le titre de commissaires généraux, pour les finances le baron Louis, esprit vigoureux, plus propre que personne à fonder le crédit public; pour la guerre le général Dupont, excellent officier, malheureusement célèbre par la triste capitulation de Baylen; pour l'intérieur M. Beugnot, ancien administrateur impérial; pour les affaires étrangères un diplomate distingué, M. de la Forêst; pour la justice M. Henrion de Pansey, magistrat intègre; pour la marine enfin l'un des membres les plus sages et les plus éclairés de l'Assemblée constituante, M. Malouet. Un ancien chef d'état-major de Moreau, le général Dessolles, fut nommé au commandement en chef de la garde nationale de Paris.

Le Sénat prononce la déchéance de Napoléon. 2 avril 1814.

Le lendemain, 2 avril, le Sénat procéda à la déchéance de Napoléon. Il avait été le servile complice de tous les actes arbitraires, violents et tyranniques qu'il rappelait aujourd'hui comme autant de crimes contre l'homme dont il décrétait la chute, et, pour mieux le faire oublier, il parut l'avoir oublié lui-même... Napoléon, dit-il, avait opprimé la liberté privée et publique, enfermé arbitrairement les citoyens, imposé silence à la presse, levé les hommes et les impôts en violation des formes légales, versé le sang de la France dans des guerres folles et inutiles, couvert l'Europe de cadavres, violé toutes les lois en vertu desquelles il avait été appelé à régner. Par ces motifs le Sénat déclarait Napoléon déchu du trône et déliait les Français de leur serment envers lui et envers sa famille.

Napoléon cependant avait encore de puissantes ressources; il disposait de l'armée d'Augereau à Lyon, des armées de Suchet et de Soult dans le Midi et de celle d'Eugène en Italie. Il avait enfin soixante-dix mille hommes réunis à Fontainebleau sous sa main formidable. En voyant Paris au pouvoir de la coalition, en apprenant sa déchéance prononcée par ce même corps dont la condescendance comme l'adulation avaient été jusque-là sans bornes, le désespoir et une sombre fureur stimulèrent son génie : il se sentait assez fort pour recouvrer le sceptre par une éclatante victoire ou pour ensevelir ses ennemis avec lui sous Paris en ruines, et il méditait une de ces résolutions suprêmes qui retentissent comme un coup de tonnerre à travers les siècles. Un obstacle qu'il n'avait pas prévu acheva de briser sa fortune et fit tomber de ses mains son invincible épée.

Esprit de l'armée et de ses chefs à Fontainebleau.

Dans ses revers comme au milieu de ses triomphes Napoléon avait pour lui l'amour et le culte de ses soldats. Ils imputaient ses disgrâces à la trahison, ils ne pouvaient comprendre qu'il pût être vaincu à leur tête, et, lorsque

l'empereur passait en revue les différents corps à mesure qu'ils arrivaient et prenaient position autour de Fontainebleau, les simples soldats et les officiers inférieurs saluaient sa présence par des acclamations frénétiques, agitant leurs armes et demandant à grands cris la marche sur Paris et la bataille. Leur enthousiasme n'était point partagé par leurs chefs; ceux-ci, et les maréchaux entre tous, vieillis dans d'innombrables combats, rassasiés de gloire et d'honneurs, las de suivre depuis tant d'années, à travers toute l'Europe, du Tage à la Baltique, du Nil à la Moskowa, un maître impérieux dont l'insatiable ambition leur avait toujours rendu impossible la jouissance des grands biens qu'il leur avait prodigués, voyaient maintenant ces biens leur échapper; ils craignaient de compromettre les débris de leur fortune par une résistance inutile et désespérée; ils redoutaient jusqu'à une victoire, prélude d'une nouvelle vie d'aventures, et qu'ils ne remporteraient qu'au risque de voir leurs maisons, leurs familles et leurs intérêts les plus chers engloutis dans la capitale incendiée. Convoqués en conseil par l'empereur quand toute l'armée fut réunie et prête à marcher, ils n'hésitèrent point à déclarer à Napoléon que, s'il persistait dans son entreprise désespérée, il pourrait difficilement compter sur leur concours. Il comprit leur langage, et l'illusion pour ses yeux clairvoyants n'était plus possible. Se voyant seul, entouré de l'Europe en armes, et sur le point d'être abandonné de ses plus illustres compagnons avec lesquels il l'avait tant de fois vaincue, il parut fléchir; il offrit d'abdiquer la couronne en faveur de son fils, qui régnerait sous la régence de sa mère, et envoya à Paris, pour négocier sur ces bases nouvelles (1), Cau-

Les maréchaux refusent à l'empereur leur concours pour marcher sur Paris.

(1) Son véritable but, dit M. Thiers, était de gagner deux ou trois jours et d'interrompre ensuite ces négociations à coups de canon.

laincourt avec trois maréchaux, Ney, Macdonald et Marmont (1).

Napoléon ne connaissait pas encore tout le péril de sa situation, et, tandis qu'il ne se croyait menacé que d'un refus de concours de la part de ses maréchaux, l'un d'eux déjà le trahissait. Infidèle au devoir et à l'honneur militaire, Marmont, duc de Raguse, avait succombé aux pressantes sollicitations des émissaires de Talleyrand et à l'appât de la plus haute fortune sous les Bourbons; il avait secrètement négocié avec Schwartzenberg et s'était engagé à lui livrer l'importante position qu'il occupait sur l'Essone et qui couvrait Fontainebleau, l'armée et l'empereur. Sans révoquer cette promesse d'une manière absolue, il en suspendit du moins l'exécution durant la mission qu'il avait acceptée en allant avec ses collègues défendre la cause de Marie-Louise et du roi de Rome auprès d'Alexandre, se réservant de conformer aux circonstances sa conduite ultérieure. Mais, tandis qu'il négocait à Paris, ses généraux devancèrent ses ordres; ils obéirent aux instructions premières qu'il leur avait données, quittèrent leurs positions, et le sixième corps, composé de leurs troupes, fut dirigé par eux sur Versailles (2). Cette défection soudaine d'un tiers de l'armée mit fin aux débats touchant l'abdication de l'empereur en faveur de son fils et la régence de Marie-Louise. Alexandre engagea sa parole à Caulaincourt et aux maréchaux qu'un sort

Trahison de Marmont, duc de Raguse.

Défection du 6e corps.

(1) Ce dernier était alors à Essone. Napoléon autorisa Ney et Macdonald à le prendre avec eux, s'ils le jugeaient nécessaire.

(2) Les troupes du sixième corps reconnurent à Versailles que l'empereur était trahi; elles s'insurgèrent contre leurs généraux et voulurent reprendre le chemin de Fontainebleau. Marmont, à la prière des souverains alliés, accourut et apaisa l'insurrection: la défection du sixième corps fut ainsi consommée. Par sa conduite à Versailles, dit l'historien du Consulat et de l'Empire, Marmont consentit à assumer tout entier sur sa tête cet acte malheureux et à en porter le fardeau aux yeux de la postérité. (T. XVII, p. 747.)

convenable serait fait à Napoléon et à sa famille; ce traitement serait le prix d'une abdication pure et simple. Les négociateurs furent en conséquence renvoyés à Fontainebleau avec mission de la demander et de l'obtenir.

Informé de la trahison de Marmont et de la défection du sixième corps, Napoléon ne laissa rien voir des émotions poignantes de son âme de fer : l'orgueil contint l'explosion de sa colère et de sa douleur. Marmont, son ancien condisciple, qu'il s'était plu à combler des plus grandes faveurs, qu'il nommait son enfant, élevé sous sa tente, était le seul homme, dit l'empereur, qu'il n'aurait pu croire capable de l'abandonner. Il ne s'abusa point sur les conséquences de cette défection; avec les forces qui lui restaient, il pouvait sans doute, en se retirant sur la Loire, prolonger encore une lutte sanglante, mais au prix des maux les plus cruels et avec peu d'espoir de sauver sa couronne ou de rendre à la France ses frontières. Il se résigna donc et rédigea l'acte de son abdication; puis, appelant autour de lui ses maréchaux impatients de l'obtenir, il leur adressa quelques paroles graves et tristes et leur lut l'acte qu'il venait de rédiger en ces termes : « Les « puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la « paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers « aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun « sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit « prêt à faire à l'intérêt de la France. » Napoléon remit cet acte à Caulaincourt, qui devait l'échanger à Paris contre celui qui assurerait le sort de l'empereur et de sa famille.

Napoléon signe son abdication.

Déjà le Sénat, devançant l'abdication de Napoléon, avait voté pour la France une constitution par laquelle il rappelait librement au trône, sous le titre de roi des

Constitution sénatoriale qui appelle au trône le chef de la maison de Bourbon.

Français, Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI, et lui conférait la royauté héréditaire, dont ce prince ne devait être saisi qu'après avoir prêté serment d'observer fidèlement la constitution nouvelle. Celle-ci, dite sénatoriale, établissait un roi inviolable, dépositaire unique du pouvoir exécutif, l'exerçant par des ministres responsables, et partageant le pouvoir législatif avec deux Chambres, l'une héréditaire, en majeure partie formée des membres du Sénat, l'autre élective; elle admettait une magistrature inamovible, la liberté des cultes, la liberté individuelle, la liberté de la presse. Ces articles essentiels et plusieurs autres furent reproduits dans la Charte constitutionnelle donnée par Louis XVIII ; ils répondaient aux besoins du temps et consacraient les principes de 1789, généralement admis par les homme les plus sages de l'Assemblée constituante. Aussitôt après la publication de l'acte sénatorial, le gouvernement provisoire rédigea, sur les pressantes instances d'Alexandre, le traité qui donnait à Napoléon l'île d'Elbe en toute souveraineté, qui assignait Parme et Plaisance à l'impératrice et au roi de Rome, promettait une principauté à Eugène, et assurait enfin pécuniairement l'existence de Napoléon et des membres de sa famille, Ce traité, signé le 11 avril par les ministres des souverains alliés et par Talleyrand, au nom du gouvernement royal, fut aussitôt échangé contre l'acte d'abdication de l'empereur. Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, fit le lendemain son entrée dans Paris, où le drapeau blanc fut substitué au drapeau tricolore. Le prince reçut de la garde nationale un cordial accueil, tandis que de nombreux groupes royalistes le saluaient des acclamations les plus enthousiastes.

Traité du 11 avril.

Entrée du comte d'Artois à Paris. 12 Avril 1814.

La nouvelle de l'abdication de Napoléon n'était pas encore parvenue aux armées de l'ouest et du Sud, lorsque, le 10 avril, la veille même de la signature du traité qui

régla le sort de l'empereur et de la famille impériale, une sanglante bataille s'engagea sous les murs de Toulouse, entre l'armée française du maréchal Soult, forte de trente-six mille hommes seulement contre soixante mille Anglais, Espagnols et Portugais commandés par Wellington. Quinze jours avaient suffi à nos soldats pour former un vaste camp retranché autour de la ville et sous les yeux de l'ennemi. Wellington ordonna l'attaque; ses troupes, repoussées d'abord, ne reprirent l'avantage qu'à la faveur du nombre et réussirent enfin à traverser les positions de l'armée francaise. Celle-ci se replia sur Ville-Franche pour se réunir à l'armée du maréchal Suchet; elle avait perdu environ 3,500 hommes devant Toulouse et avait fait subir une perte plus considérable à l'ennemi.

Bataille de Toulouse. 10 avril 1814.

Que pouvait l'héroïque effort de quelques milliers d'hommes isolés à l'extrémité du territoire, lorsque le destin avait déjà prononcé contre leur empereur? Déjà le traité du 11 avril avait été ratifié par toutes les puissances; une signature cependant impatiemment attendue, celle de l'empereur, y manquait encore, et dans la soirée même elle lui fut demandée. Napoléon hésita; il eut, durant la nuit, avec Caulaincourt un entretien suprême où, considérant sa carrière comme finie, il parut avoir dégagé son esprit de tous les voiles de la passion, pour juger les hommes, les choses et lui-même avec la plus parfaite lucidité (1). Sa vaste pensée embrassa tout le cours de son existence. Après avoir jeté un regard en arrière sur ses grandeurs et sur sa gloire, il mesura l'abîme où il était tombé; il se reconnut pour le principal auteur de sa chute, il vit ses fautes, douloureux résultat d'une ambition à laquelle le monde entier n'aurait pu

Napoléon hésite à signer le traité du 11 avril. Son dernier entretien avec Caulaincourt.

Réflexions douloureuses.

(1) C'est du récit de M. Thiers que j'ai emprunté l'extrait que je donne de ce remarquable entretien.

suffire et d'un immense orgueil réduit maintenant à accepter un rocher dans la Méditerranée en échange du plus bel empire de l'univers. Et ce n'était pas tout : il laissait la France amoindrie, épuisée ; il n'avait pu même lui conserver son glorieux drapeau ! Était-ce donc pour cela qu'il était entré victorieux dans toutes les capitales de l'Europe, qu'il avait humilié tant de rois, brisé tant d'empires, remporté de si sanglantes victoires, décimé plusieurs générations, versé le sang de trois millions d'hommes et assumé sur sa tête dévouée la responsabilité de calamités innombrables ? A de si poignants souvenirs s'ajoutaient les funestes appréhensions d'indignes outrages au milieu des populations exaspérées des provinces du Sud qu'il allait traverser sur le chemin de l'exil. A ces pensées sa force stoïque l'abandonna ; la vie lui parut impossible à supporter. Il fit ses adieux à Caulaincourt, remercia cet ami fidèle de son dévouement inaltérable lorsque déjà tant d'autres l'avaient abandonné ; il le congédia doucement, et, demeuré seul, il résolut de quitter la vie, de se soustraire par le suicide à un sort affreux et à l'humiliante obligation de signer, en ratifiant le traité de la veille, sa propre déchéance et celle de ses descendants.

Vaine tentative que fait l'empereur pour se donner la mort.

Napoléon eut alors recours au poison qu'il s'était fait donner dans la campagne de Moscou pour ne point tomber vivant aux mains des Russes et qu'il conservait soigneusement comme une ressource extrême. Il le prépara de ses mains, le but, et se jeta sur sa couche avec la pensée qu'il ne s'en relèverait plus. Son attente fut trompée ; le temps avait amorti le venin, et après une crise violente, il tomba dans un profond assoupissement qui calma ses douleurs et dissipa les symptômes d'une mort prochaine. On dit qu'en s'éveillant l'empereur, étonné de vivre, demeura quelques instants pensif. « Dieu ne le veut pas, » s'écria-t-il ; et, s'abandonnant à la Pro-

vidence, il accepta sa nouvelle destinée (1). Il apposa, sans résister davantage, sa signature sur le traité, et, quelques jours plus tard, le 20 avril, à Fontainebleau, en la présence des commissaires étrangers chargés de veiller sur sa personne, Napoléon se sépara de sa brave armée. Il traverse ses appartements, suivis des ducs de Vicence et de Bassano, de ses fidèles généraux Drouot, Bertrand, Belliard, du baron Fain, son sécrétaire, et de quelques officiers supérieurs, derniers restes de la cour la plus brillante de l'Europe. Il descend vivement l'escalier, et, s'avançant au milieu de sa garde rangée en cercle dans la cour du palais, il jette un regard ému sur ces vieux guerriers et leur dit : « Soldats, vous, mes vieux compagnons d'armes, que j'ai toujours trouvés sur le chemin de l'honneur, il faut enfin nous quitter. J'aurais pu rester encore au milieu de vous; mais il aurait fallu prolonger une lutte cruelle, ajouter peut-être la guerre civile à la guerre étrangère, et je n'ai pu me résoudre à déchirer plus longtemps le sein de la France. Jouissez du repos que vous avez si justement acquis et soyez heureux. Quant à moi, ne me plaignez pas : il me reste une mission, et pour la remplir je consens à vivre : c'est de raconter à la postérité les grandes choses que nous avons faites ensemble. Adieu, mes enfants! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau (2). » A ces mots le général Petit, qui le portait, s'avance en présentant l'aigle; Napoléon presse le général et le drapeau sur sa poitrine; ses soldats écla-

Adieux de Napoléon à sa garde.

(1) *Manuscrit de* 1814 par le baron Fain, secrétaire particulier de Napoléon.

(2) Il y a quelques variantes, pour cette allocution mémorable, entre le texte de M. Thiers et les paroles que le baron Fain, témoin oculaire de cette grande scène, met dans la bouche de l'empereur. Ces variantes sont de peu d'importance et le sens est exactement le même dans les deux récits.

tent en larmes et en sanglots. Napoléon, ému, fait un effort et reprend d'une voix plus ferme : « Adieu, encore une fois, mes vieux compagnons! que ce baiser passe dans vos cœurs! » Il se jette aussitôt dans sa voiture et part pour l'île d'Elbe, où le précédait un bataillon de sa garde, et qui lui était donnée en toute souveraineté. Il y arriva le 4 mai, après un voyage péniblement accompli dans les départements du Sud au milieu de populations que de longues et cruelles souffrances exaspéraient et qui n'épargnèrent point à l'auguste exilé les odieux outrages qu'il avait trop bien pressentis.

Son départ pour l'île d'Elbe. 20 Avril 1814.

Ainsi tomba une première fois ce colosse de puissance et de gloire qui avait gouverné la France quatorze années et vu pendant quelque temps le continent presque tout entier soumis à ses lois. Il ne fut donné à aucun homme d'atteindre à des destinées plus éclatantes, et nul ne remua plus profondément l'Europe. Grand capitaine et grand homme d'État, il donna par ses victoires, aux yeux des étrangers, un éclat extraordinaire à la France; mais il fit plus pour elle par ses travaux pacifiques que par ses conquêtes; il ramena l'ordre dans son sein, et c'est le rétablissement des cultes, c'est le code civil, c'est la réorganisation des pouvoirs judiciaires et administratifs, c'est la faveur accordée au mérite et aux talents qui sont ses plus glorieux titres devant la postérité. Napoléon était doué d'une étonnante force de volonté, et, comme Louis XIV, lorsqu'il chercha les inspirations de son génie dans les besoins et les vœux de la nation, elles ne produisirent que des résultats heureux et durables. Mais son activité, féconde pour de grandes choses, était stimulée par une ambition dévorante, sans scrupule et sans frein, et il est à remarquer que, chaque fois que ses actes s'écartèrent du but avoué par la morale ou indiqué par les véritables intérêts de la France, ils lui devinrent funestes à lui-même et préparèrent ses disgrâces. Trop confiant

d'autre part dans son génie et dans sa force, il s'isola de l'opinion publique en la comprimant avec une violence inouïe, et il s'abusa ainsi, par sa faute, sur les ressources que lui offrirait la nation au temps de l'adversité. Au point où cette histoire est parvenue, Napoléon est tombé, mais son rôle n'est pas fini ; le géant se relèvera, et de sa seconde chute il ébranlera encore une fois le monde.

LIVRE IV.

RESTAURATION.

PREMIÈRE RESTAURATION. — OCTROI DE LA CHARTE PAR LOUIS XVIII. — CENT-JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — SUITE ET FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. — RÈGNE DE CHARLES X. — RÉVOLUTION DE JUILLET. — CHARTE DE 1830. — AVÈNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE Ier. — COUP D'ŒIL ET CONSIDÉRATIONS SUR SON RÈGNE. — CONCLUSION.

CHAPITRE PREMIER.

Première restauration. — Les Cent-Jours.

Avril 1814. — Juillet 1815.

Lorsqu'une restauration politique s'accomplit après un laps de temps trop considérable, les princes au nom desquels cette restauration s'effectue sont le plus souvent devenus étrangers aux idées et aux mœurs nouvelles de la nation qu'ils se voient appelés à gouverner; leurs affections, leurs préférences sont pour les hommes et les choses d'un temps dont le souvenir est lié pour eux à celui de leur grandeur passée et de leur ancienne prospérité, et il est fort difficile qu'ils ne regardent point avec défiance ou aversion tout ce qu'ont produit les idées auxquelles ils attribuent leurs malheurs. La génération nouvelle, dont les intérêts sont liés à l'ordre de choses existant, leur fait d'avance un crime de ces préjugés et de ces sentiments naturels au cœur de l'homme, tandis que le

parti dont tous les vœux conspirent au rétablissement d'un régime détruit s'exalte par la pensée qu'il y a nécessairement une étroite conformité entre ses propres désirs et ceux des princes dont il salue le retour. De là, d'un côté, folles espérances, menaces imprudentes, projets téméraires, et, de l'autre, sombres inquiétudes, répugnances, désaffections et complots. Lorsqu'à ces ferments de troubles civils se joignent, dans l'esprit des peuples, des souvenirs d'humiliation inséparables de la restauration qui s'accomplit; lorsque celle-ci se présente avec de grands désastres nationaux pour précurseurs et avec les baïonnettes étrangères pour soutien, alors, avant qu'aucune parole ait été prononcée, avant qu'une seule faute ait été commise, on peut dire que de redoutables résistances se préparent et que le péril est imminent. Telles furent les circonstances fâcheuses qui accompagnèrent en 1814 la restauration des Bourbons, et aucun des membres de cette famille n'avait encore touché le sol de la France que déjà il était possible de mesurer les obstacles qu'ils auraient à vaincre et d'annoncer l'orage prêt à fondre sur leurs têtes.

Famille royale.

Le chef de la maison royale, Louis-Stanislas-Xavier, que le Sénat appelait à régner sous le nom de Louis XVIII, était doué d'un esprit judicieux et capable d'apprécier son époque. Il avait acquis dans sa jeunesse, comme comte de Provence, une certaine pupularité en se prononçant, à la seconde assemblée des notables, pour la double représentation du tiers état; puis, dans l'émigration, il combattit la république et protesta noblement contre Napoléon, en revendiquant ses droits à la couronne. Repoussé du continent, il trouva un honorable asile en Angleterre, et il vivait depuis longtemps retiré à Hartwell, avec quelques familiers, lorsque les désastres de nos armées lui ouvrirent le chemin du trône. La plupart des membres de sa famille, MONSIEUR, contre d'Artois,

son frère, les ducs d'Angoulême et de Berry, fils de Monsieur, enfin les deux princes de la maison de Condé, le père et l'aïeul de l'infortuné duc d'Enghien, ne s'étaient fait connaître que par leurs efforts impuissants pour triompher de la Révolution à l'aide de la guerre civile et des armées étrangères. Seul entre tous ceux de la maison de Bourbon, le duc d'Orléans, premier prince du sang, avait porté les couleurs nationales et combattu les ennemis de la France. Parmi les membres de la famille royale on distinguait l'illustre fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, unie à son cousin le duc d'Angoulême, princesse digne, par l'élévation de son âme et par ses malheurs, d'un intérêt profond et universel, mais qui avait trop à oublier et trop à pardonner pour qu'une grande partie de la nation la vît sans inquiétude remettre le pied sur son territoire.

Le comte d'Artois avait précédé, comme on l'a déjà vu, le roi son frère à Paris, où il avait fait son entrée le 12 avril avec le titre de lieutenant général du royaume. Des mots heureux qu'il prononça disposèrent les esprits en sa faveur. *Il n'y a rien de changé en France*, avait-il dit en débarquant à Calais; *il n'y a qu'un Français de plus*. Et ce mot avait eu un immense et heureux retentissement. Le prince invita le gouvernement provisoire à former son conseil, dont firent partie trois nouveaux membres; ce furent les maréchaux Moncey et Oudinot et le général Dessoles, ancien chef d'état-major du général Moreau. Ce conseil, nommé conseil royal supérieur, se mit à l'œuvre aussitôt qu'il fut constitué, et le gouvernement des Bourbons commença.

Nomination du conseil royal supérieur.

Le premier soin du prince et de ses conseillers fut d'apporter un soulagement immédiat aux provinces dévastées par la guerre et encore occupées par l'ennemi. La prompte évacuation du territoire fut dans ce but, à leurs yeux, le premier résultat qu'il importait d'obtenir; mais

il était évident que les alliés n'évacueraient le sol de la France qu'à la condition que les nombreuses places encore occupées par les troupes françaises sur leurs propres territoires seraient elles-mêmes immédiatement évacuées.

Ces forteresse, au nombre de cinquante-trois, renfermaient, outre leurs garnisons, un immense matériel, et quelques-unes, entre autres Anvers, Flessingue, Mayence, Magdebourg, Mantoue, Alexandrie, Venise, Hambourg, etc., étaient comptées parmi les meilleures de l'Europe. Le conseil royal n'hésita point cependant à en hâter l'abandon afin d'obtenir une prompte libération du sol français, et il signa, dans ce but louable, une convention onéreuse par laquellle la France s'engageait à remettre, dans le plus bref délai possible, aux puissances alliées, toutes les places qu'elle occupait encore chez elles, avec tout le matériel de guerre qu'elles renfermaient; il fut en même temps stipulé que le territoire français serait immédiatement affranchi de la présence des troupes étrangères.

Convention onéreuse du 23 avril.

Cette convention, qu'une nécessité douloureuse avait dictée, mais qui nous priva malheureusement de tant de gages précieux avant que la paix générale eût été conclue, fut signée le 23 avril. Le lendemain Louis XVIII débarqua dans son royaume; il fut reçu par le général Maison à Calais, où il fit son entrée au milieu des acclamations d'une population enthousiaste, et se dirigea sur Paris.

Débarquement de Louis XVIII à Calais.

Jaloux de ses priviléges héréditaires, le roi ne reconnut point au Sénat le droit de lui imposer une constitution; néanmoins, éclairé par les vives représentations de l'empereur Alexandre et par les conseils de Talleyrand, il se fit précéder dans la capitale par une déclaration célèbre datée de Saint-Ouen; elle garantissait aux Français la jouissance des libertés promises par la constitution sénatoriale et maintenait la plupart de ses clauses. Le lendemain 3 mai eut lieu dans Paris l'entrée solennelle

Déclaration datée de Saint-Ouen.

Entrée

solennelle de Louis XVIII à Paris. 3 mai 1814.

du roi, de madame la duchesse d'Angoulême et de la plupart des princes de la famille des Bourbons. Aucun soldat étranger ne parut dans le cortége royal; la vieille garde escortait le monarque, et une grande partie de l'intérêt public se reporta sur ces braves guerriers, dont l'air triste et morne contrastait avec la joie populaire. Souvent le cri de *Vive la garde!* répondit ou se mêla au cri de *Vive le roi!* Louis XVIII cependant reçut partout un chaleureux accueil. La déclaration de Saint-Ouen commençait pour la France une ère nouvelle; on avait foi dans les promesses royales, et les cœurs s'ouvraient à l'espérance.

Premier ministère de la Restauration. 1814.

Le roi confirma dans ses attributions le conseil consultatif et supérieur établi par son frère sous le nom de conseil royal et au-dessous duquel un autre conseil, celui des ministres, exerçait la puissance exécutive. Deux tendances très-différentes et opposées s'y firent tout d'abord reconnaître, et auprès de plusieurs hommes très-éminents, sincèrement attachés à la cause constitutionnelle, on vit avec inquiétude siéger quelques personnages très-hostiles à l'esprit libéral et que la faveur ou des services antérieurs à la Révolution désignaient au choix du monarque. De ce nombre étaient Dambray, nommé chancelier de France et garde des sceaux, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, et le comte de Blacas, ministre de la maison du roi. Le général Dupont eut le portefeuille de la guerre; Talleyrand fut ministre des affaires étrangères; Malouet eut le département de la marine, le baron Louis celui des finances, et Beugnot la dirrection de la police du royaume.

Traité de Paris. 30 Mai 1814.

D'actives négociations pour la paix furent immédiatement entamées, et elle fut définitivement conclue, le 30 mai, par un traité signé à Paris. La France rentrait dans ses limites de 1790. Une faible extension de territoire lui était donnée sur la frontière du nord, qui fut ainsi accrue

de trois places, Philippeville, Marienbourg et Sarrelouis; elle conservait les enclaves d'Avignon et de Montbelliard, et obtint à l'est une partie du pays de Gex, près de Genève, et une moitié de la Savoie, comprenant Annecy et Chambéry. Il fallut céder à l'Angleterre trois de nos colonies, Sainte-Lucie, Tabago et la plus importante de nos possessions dans la mer de l'Inde, l'île de France. La ferme résistance du roi et de son conseil affranchit le royaume de toute contribution de guerre, et Paris garda ses musées remplis des chefs-d'œuvre enlevés à l'Europe par nos victoires. Il fut convenu que la France solderait vingt-cinq millions aux alliés à titre de liquidation ou d'indemnité, et enfin que les vaisseaux construits par l'ordre de son gouvernement dans les ports étrangers seraient partagés par moitié entre elle et les puissances. Peu de temps après la signature du traité de Paris, le sol français fut délivré des troupes étrangères.

Le roi convoqua pour le 4 juin le Sénat et le Corps législatif, violemment dissous par Napoléon, et le même jour, en leur présence, il donna solennellement aux Français une charte constitutionnelle, dont les dispositions principales reproduisaient celles de l'acte du Sénat et de la déclaration de Saint-Ouen. Elle établissait un gouvernement représentatif, composé du roi et de deux Chambres : l'une des Pairs nommés par le roi; l'autre des Députés des départements (1). Elle abolissait la confiscation

Charte constitutionnelle de 1814.

(1) Il fut entendu que le roi choisirait parmi les sénateurs, pour composer la chambre des Pairs, tous ceux qui pouvaient convenablement y figurer, et que leurs dotations seraient conservées à ceux mêmes des sénateurs qui ne seraient point admis dans la nouvelle pairie; celle-ci devait être héréditaire, sauf le cas où le roi ne voudrait accorder aux pairs qu'un titre viager. Le Corps législatif tout entier forma la seconde chambre ou Chambre des Députés, qui devait se renouveler par séries successives d'un cinquième de ses membres. Il fut décidé, en outre, que ceux-ci seraient élus dans les

et l'odieuse loi de la conscription, assurait la liberté individuelle, celle de la presse et celle des cultes, l'inviolabilité des propriétés, l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux, la responsabilité des ministres, le vote annuel des contributions, l'indépendance des tribunaux; elle garantissait la dette publique, rétablissait l'ancienne noblesse et maintenait la nouvelle. Cette charte devait être jurée par les rois à l'époque de leur sacre; elle répondait en général aux vœux exprimés depuis vingt-cinq ans par les esprits les plus distingués de la France. Immédiatement après sa lecture le chancelier donna communication de l'ordonnance qui constituait la chambre des Pairs, composée de la plupart des anciens sénateurs, des maréchaux et d'un grand nombre de dignitaires de l'ancienne cour et de la noblesse.

Une faute grave accompagna la promulgation de l'acte constitutionnel. Le roi s'était refusé à l'accepter comme condition de son élévation au trône; il l'octroya comme un simple acte de sa volonté souveraine, et le data de la dix-neuvième année de son règne. C'était ne tenir aucun compte de tout ce qui avait eu lieu en France depuis vingt-cinq ans; c'était mettre la charte en péril en la mettant d'avance à la merci du pouvoir. En effet, si le prince auteur de cette constitution n'y reconnaissait lui-même qu'un acte bénévole émané de son bon plaisir et de sa seule autorité, il était à craindre qu'un roi mal conseillé ne se crût un jour en droit de l'altérer ou de la révoquer, en vertu de la même autorité héréditaire et ina-

collèges d'arrondissement par des électeurs payant 300 francs (a) de contribution, et choisis parmi les contribuables payant 1,000 francs d'impôt. Les deux Chambres devaient être convoquée tous les ans. Le roi pouvait dissoudre celle des députés, mais il était tenu d'en convoquer une nouvelle dans les trois mois.

(a) La charte n'avait point spécifié que tous les Français payant 300 francs de contribution directe seraient électeurs, mais elle disait que nul ne serait électeur si le taux de sa contribution ne s'élevait au moins à 300 francs.

liénable. Les premiers résultats de cette faute furent d'exagérer les inquiétudes prématurées des uns, d'enflammer les audacieuses espérances des autres, et c'est à elle qu'il faut imputer une partie des malheurs de la Restauration.

Dangers de la situation.

Bientôt les dangers du terrain sur lequel le roi asseyait son pouvoir devinrent manifestes. Une foule d'hommes qui avaient vu avec ombrage le retour des Bourbons demeurèrent persuadés que ceux-ci, en supportant malgré eux l'état de choses créé par la Révolution, ne le regardaient point cependant comme un fait irrévocable. Ils n'accueillirent qu'avec défiance le régime nouveau, et la presse, implacable et violente, fit retentir au loin leurs alarmes et leurs menaces. On eut hâte de lui donner des entraves, et l'on rétablit la censure en interprétant d'une façon arbitraire un des articles de la constitution. Les partisans de l'ancien régime, d'autre part, se livraient sans contrainte dans leurs journaux à de violentes déclamations, et, comme il arrive toujours lorsque la liberté de la presse est suspendue, on attribua au pouvoir la pensée des excès qu'il ne réprimait pas. Des paroles imprudentes échappèrent souvent aux ministres et aux commissaires du gouvernement, et ceux qui s'appliquaient exclusivement à eux-mêmes le nom de royalistes se répandirent en amères invectives non-seulement contre la charte et les garanties qu'elle accordait, mais encore contre son royal auteur, qu'ils accusaient d'avoir méconnu envers les émigrés les devoirs de la justice et de la reconnaissance en déclarant la vente des biens nationaux irrévocable. Il était à d'autres égards presque impossible que le roi, malgré son expérience et sa sagesse, n'écoutât trop quelquefois d'anciens préjugés et ne subît souvent l'influence des membres de sa famille moins éclairés et moins prudents, ainsi que celle des hommes revenus avec lui de l'exil et qui avaient sa confiance. Ceux-ci, par la

faveur ou en vertu d'anciens titres, obtinrent la plupart des grandes charges de la couronne et ils entourèrent le monarque. Louis XVIII fit la faute de rétablir à grands frais l'ancienne maison militaire, les compagnies de gardes du corps et de mousquetaires, composées de jeunes gens de famille, tous reconnus officiers à leur début dans la carrière, en face d'une armée dans laquelle tous les grades étaient, depuis vingt ans, le prix du sang et des glorieux services.

Actes réactionnaires.

Plusieurs ordonnances parurent, les unes offensantes pour l'armée et pour la nation, les autres tracassières et vexatoires; des deuils d'expiation furent prescrits pour les royales victimes des orages révolutionnaires, et, dans le langage des proclamations officielles, comme dans celui de la chaire, la France entière semblait sans cesse accusée des atrocités commises sous le régime de *la terreur*. Le parti clérical dictait au directeur de la police, pour suspendre les achats et les ventes, comme tout travail extérieur, les dimanches et les jours fériés, une ordonnance, louable en principe, mais blâmable dans ses formes, intempestive et impopulaire. La suppression du concordat fut négociée à Rome et fit craindre de voir le clergé rétabli dans ses anciens priviléges; beaucoup de prêtres parlaient de recouvrer leurs dîmes, leurs domaines, et tonnaient contre les acquéreurs des biens nationaux; un grand nombre d'évêques enfin adhéraient hautement à la bulle du pape Pie VII qui rétablissait l'ordre des jésuites. L'armée, reléguée en d'obscures garnisons, pleurait ses aigles, remplacées par des fleurs de lis, et cachait en frémissant les trois couleurs sous la cocarde blanche; elle vit destituer par le général Dupont une multitude d'officiers vieillis dans ses rangs, et auxquels succédaient des hommes dont le seul titre aux honneurs du commandement était la naissance ou les services à l'étranger. Les nouveaux venus, remplis des sou-

venirs de l'ancienne monarchie, parlaient du blanc panache de Henri IV et des vertus chrétiennes de saint Louis à des hommes qui avait suivi Napoléon dans toutes les capitales de l'Europe, mais qui la plupart ignoraient jusqu'aux noms de saint Louis et de Henri IV.

L'irritation et l'inquiétude agitaient toutes les classes dont les intérêts se liaient intimement à ceux de la Révolution et au sein desquelles il se forma deux partis redoutables : le parti impérialiste, appuyé sur l'armée presque tout entière, dont les chefs intriguaient à Paris autour de la reine Hortense, fille de l'impératrice Joséphine et femme de Louis Bonaparte ; et le parti révolutionnaire ou républicain, rempli d'hommes ardents et nombreux, avec lesquels sympathisaient la plupart des acquéreurs des biens nationaux. En face de ces partis il y en avait un troisième, non moins dangereux, qui fut désigné sous le nom d'*ultra-royaliste*, et qui avait pour principal chef Monsieur, frère du roi ; les comtes de Blacas et de Vaublanc en étaient les membres les plus actifs et ne cessaient, ainsi que Monsieur, de pousser Louis XVIII à des actes impopulaires, aussi contraires à l'esprit de la charte qu'aux inclinations personnelles du monarque. Ce parti, soutenu par la portion la plus nombreuse de l'ancienne noblesse et par le clergé, avait ses ramifications dans la Vendée, dans la Bretagne et dans l'Anjou, et trouvait de puissants échos dans quelques cités du Midi, entre autres à Lyon, à Toulouse, à Nîmes, à Avignon, et surtout dans les villes maritimes de Bordeaux et de Marseille, dont le commerce avait été ruiné sous la Révolution et l'Empire. Un quatrième parti enfin, nommé le parti constitutionnel, réunissait tous les hommes dont la charte satisfaisait les vœux et les besoins, et qui, assez éclairés pour se rendre compte des difficultés inséparables de l'état actuel des choses, comptaient, pour en triompher avec le temps, sur la ferme volonté

Partis politiques.

de la France et sur la sagesse du roi. Ce parti, en tête duquel étaient La Fayette, Royer-Collard, Lanjuinais, Carnot, Benjamin Constant, madame de Staël, le duc de Broglie, Boissy d'Anglas, etc., soutenu par la garde nationale de Paris, était puissant dans la bourgeoisie des principales villes, et dominait dans les deux Chambres.

Session législative de 1814.

Celles-ci, réunies le 4 juin, et présidées, la première, celle des Pairs, par le chancelier Dambray, la seconde par M. Lainé, poursuivaient leurs travaux, au milieu des obstacles, avec résolution et persévérance, et l'opinion publique à Paris leur tenait compte de leurs efforts persévérants pour maintenir dans les voies constitutionnelles le gouvernement, formé, comme on l'a vu, d'éléments très-divers.

Plan financier du baron Louis.

Entre les hommes qui, dans le conseil du roi, rendirent alors les plus grands services au pays, le baron Louis, ministre des finances, occupe le premier rang. Son système reposait sur l'acquittement intégral des dettes de l'État, de celles même de l'Empire, et sur le maintien des impôts existants, y compris les *droits réunis* (1), les plus décriés de tous les impôts, et dont le comte d'Artois avait fait espérer la suppression en mettant le pied sur le sol français. Le ministre soutint ce système avec autant de talent que d'énergie, et présenta aux Chambres le budget de l'année courante évalué à 600 millions; il trouva ses ressources dans de nombreuses économies et dans des combinaisons financières d'une rare habileté; il eut ainsi l'honneur d'être en France le véritable fondateur du crédit public. Les deux Chambres adoptèrent les mesures du ministre, commandées par une impérieuse nécessité; mais leur exécution fut acompagnée de grandes souffrances; il fallut, pour réaliser les économies, supprimer une multitude d'emplois et réduire à la demi-solde une foule de bons officiers; ceux-

(1) Les droits réunis frappaient la plupart des objets de consommation et ont été remplacés par les contributions indirectes.

ci affluèrent à Paris, et la population s'émut de leurs plaintes et de leur misère. D'autre part une vive irritation fut causée par le maintien de tous les impôts, même des plus vexatoires, dont la suppression avait été promise ou espérée.

La censure des livres et des journaux fut au nombre des plus graves questions débattues dans les Chambres : la charte promettait que la presse serait libre, en réservant au gouvernement le droit d'en réprimer légalement les abus; une ordonnance royale néanmoins avait provisoirement placé la presse sous les règlements de l'Empire relatifs à la librairie; puis, cédant aux réclamations de la chambre des Députés, le gouvernement présenta un projet qui n'exemptait de la censure que les livres in-8° d'au moins 30 feuilles d'impression. Ce projet subit dans la Chambre de profondes modifications toutes favorables au principe de la liberté; il fut en outre spécifié que la censure ne serait maintenue qu'à titre de mesure temporaire et seulement jusqu'à la fin de 1816. La loi fut ainsi votée à une majorité considérable. Un autre projet présenté à la Chambre par M. Ferrand, ministre d'État, pour la restitution aux émigrés de la portion des biens détenus par l'État, mais non vendus encore, souleva un violent orage, beaucoup moins par ses dispositions que par l'exposé des motifs. Le ministre fut assez imprudent pour y présenter ce projet comme avant-coureur d'autres mesures plus complétement réparatrices; il montra le roi se faisant une dure violence pour se renfermer dans les limites de la charte, et les émigrés furent signalés dans son discours comme étant les seuls entre tous les Français qui n'eussent point dévié depuis vingt-cinq ans de la ligne droite ou du chemin de l'honneur. La Chambre ne vota ce projet qu'après l'avoir profondément modifié; mais les fâcheuses paroles du ministre furent considérées comme l'expression véritable de la pensée du roi et de son gou-

Loi sur la presse.

vernement; elles se répandirent rapidement dans toute la France, où elles donnèrent une activité nouvelle et funeste aux dangereuses espérances des uns et aux sombres fureurs des autres.

La fermentation des esprits était grande et augmentait avec les alarmes; il n'était bruit que de conspirations, soit pour chasser les Bourbons et substituer à leur gouvernement celui de la république, soit pour ramener l'empereur, et un complot fut tramé dans ce dernier but par quelques généraux imprudents sans la participation de Napoléon et à son insu même. L'armée était le plus redoutable foyer de l'irritation, et, au lieu de tout faire pour la ramener et la rallier à lui, le gouvernement multiplia les actes les plus propres à l'aliéner. La paix succédant à la guerre il fallait nécessairement réduire de beaucoup ses cadres; ce n'était qu'à ce prix qu'il était possible de réaliser des économies considérables, et le seul moyen efficace pour atteindre le but était la mise en demi-solde d'une foule d'officiers et le renvoi d'une partie de l'armée dans ses foyers. On y avait eu recours, non sans quelque péril, et l'on voulut faire davantage. Le ministre proposa aux Chambres de fermer plusieurs succursales de l'hôtel des Invalides en assurant aux vieux soldats expulsés une indemnité annuelle tout à fait insuffisante pour leurs besoins. Une mesure semblable fut proposée à l'égard de quelques maisons d'éducation pour les orphelines de la Légion d'honneur, et le gouvernement créait à la même époque une caisse de pensions pour les Vendéens et les chouans et pour les officiers qui avaient servi dans l'armée de Condé contre la France. L'opinion s'émut de ces projets; les mesures d'économie relatives aux invalides et aux orphelines de la Légion d'honneur furent rejetées par les Chambres et valurent au général Dupont, ministre de la guerre, une impopularité immense dans le public commer dans l'armée. Il ne put se maintenir contre la clameu

Mesures impopulaires.

universelle et eut pour successeur le maréchal Soult, qui se montra plus imprudent et plus dur encore dans ses rapports avec ses anciens compagnons d'armes. Parmi ceux-ci le général Excelmans était un des hommes les plus estimés et les plus populaires. Dévoué au roi Murat, dont il avait reçu des bienfaits, et qui, grâce à sa défection, occupait encore le trône de Naples, il sut que ce prince était menacé de perdre sa couronne et lui offrit ses services et son épée. Sa lettre fut interceptée ; on y vit une trahison, quoique Murat fût ostensiblement en paix avec la France. Excelmans fut traduit pour ce fait devant un conseil de guerre et acquitté aux applaudissements du public. Ce procès causa une émotion profonde et eut dans l'armée un dangereux retentissement. Néanmoins, et malgré tant d'imprudences commises, il n'y avait pas lieu de désespérer de l'avenir ; ces fautes étaient, de la part de Louis XVIII, le résultat des circonstances qui pesaient fatalement sur sa famille bien plus que l'effet d'une volonté réfléchie ; il savait les reconnaître et les réparer. L'armée d'ailleurs, quoique déjà en grande partie aliénée, était maintenue dans le devoir par le frein de la discipline comme par l'habitude de l'obéissance, et la dangereuse puissance des souvenirs devait tendre à s'effacer pour elle à mesure qu'elle se renouvellerait par des contingents successifs. La Chambre élective avait écarté ou blâmé les mesures les plus impopulaires du conseil ; elle était le pouvoir qui avait le plus à gagner avec le temps ; elle avait rallié à elle l'opinion, et, par une conduite judicieuse et modérée, elle entra sincèrement dans une voie constitutionnelle et libérale, qui était aussi celle de l'immense majorité de la bourgeoisie, amie de la paix, effrayée de l'anarchie et dégoûtée de l'Empire. Rien n'était donc encore irrévocablement compromis au commencement de 1815, et il n'eut pas été impossible aux Bourbons de se maintenir s'ils n'avaient eu à combattre que des défiances trop naturelles ou les

ressentiments provoqués par l'imprudence de leurs premiers actes.

La séance était close, les Chambres avaient été ajournées au 15 mai suivant, et le ministère continuait d'agir sans plan bien conçu, sans unité comme sans force. Talleyrand ne siégeait plus au conseil; il représentait alors la France au congrès des souverains, rassemblés depuis plusieurs mois à Vienne pour se partager les dépouilles du grand empire deNapoléon. Ce congrès, dirigé surtout par l'empereur Alexandre, et où M. de Metternich pour l'Autriche, Castlereagh et après lui Wellington pour l'Angleterre, et Hardenberg pour la Prusse, exercèrent la plus grande influence, soulevait déjà de nombreux et profonds mécontentements. Ce n'était plus l'étendue territoriale, c'était le nombre d'âmes de chaque ville, de chaque contrée, qui devait servir de base aux partages; on ne tint aucun compte des différences établies entre les peuples par les mœurs, les caractères nationaux, les besoins du commerce, les religions; mais les intérêts des États du second ordre furent constamment sacrifiés à ceux des grandes puissances. Le malheureux roi de Saxe, coupable de fidélité envers Napoléon, fut dépouillé au profit de la Prusse et de la Russie; la première obtint, outre l'électorat de Saxe, la Poméranie suédoise, une grande partie du territoire entre Rhin et Meuse; la Russie acquit le grand-duché de Varsovie sous le nom de royaume de Pologne, et à charge de le régir par un gouvernement particulier et constitutionnel; l'Autriche recouvra la Lombardie et y ajouta toutes les anciennes possessions de Venise sur les deux rives de l'Adriatique; la Toscane fut donnée à l'archiduc Ferdinand, et Gênes au roi de Sardaigne; Parme à l'ex-impératrice Marie-Louise et seulement à titre viager (1). La politique extérieure de tous les États de l'Allemagne fut

Congrès de Vienne.

(1) Le duché de Parme fut déclaré réversible à la reine d'Étrurie.

soumise aux décisions d'une diète fédérale, dont l'Autriche obtint la présidence perpétuelle. La Suède reçut la Norwége aux dépens du Danemark, à qui l'Angleterre enleva encore Héligoland; cette dernière puissance, enrichie des colonies dérobées pendant la guerre et de ses nouvelles conquêtes dans l'Inde, garda en outre le cap de Bonne-Espérance, l'île de France, Malte et les îles Ioniennes; elle donna tous ses soins à la formation du royaume des Pays-Bas, composé de la Hollande et de la Belgique, réunies sous la maison d'Orange, et qui lui semblait offrir une redoutable barrière contre la France. En Italie les légations furent restituées au pape; en Suisse on maintint l'état de choses créé par l'acte de médiation de 1803, malgré tous les efforts des cantons dont cet acte célèbre avait lésé les droits ou les priviléges, et trois nouveaux cantons, ceux de Neuchâtel, de Glaris et du Valais, formés de quelques débris de l'empire de Napoléon, portèrent à vingt-deux le nombre total des cantons suisses. La neutralité de la Suisse fut en même temps proclamée, ainsi que quelques grands principes de droit public relatifs à l'abolition de la traite des noirs et à la liberté du parcours des fleuves navigables, principes encore en vigueur, favorables soit à la cause de l'humanité, soit aux intérêts de tous les peuples de l'Europe, et dont la reconnaissance est le meilleur acte de ce congrès célèbre.

Les limites de la France ayant été déterminées par la paix de Paris, cette puissance n'eut qu'une influence très-secondaire dans les résolutions du congrès; Talleyrand néanmoins s'opposa aux empiétements de la Russie, et, fidèle aux instructions de Louis XVIII, il montra l'île d'Elbe trop proche de l'Italie et de la France et insista pour que Napoléon fût transporté dans des parages plus éloignés; il demanda aussi que Murat fût détrôné et que la maison de Bourbon fût remise en possession du royaume de Naples et du duché de Parme. Ses démarches eurent

d'abord peu de succès; mais Murat en fut instruit, et, justement alarmé sur le maintien de ses droits, il se rapprocha du grand homme qu'il avait abandonné, l'appela en Italie et lui promit une assistance puissante. Telle était en février 1815 la situation générale de l'Europe lorsqu'un événement prodigieux saisit tout à coup les esprits.

Retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Le 27 février, un brick de guerre voguait avec précaution sur la Méditerranée, suivi de six embarcations légères. Le calme régnait sur son bord, où étincelait le reflet des armes; quelques centaines d'hommes au visage basané, couverts de cicatrices et d'une contenance martiale, montaient cette flottille. Inquiets cependant et attentifs, ils interrogeaient des yeux toutes les voiles qui paraissaient à l'horizon. Plusieurs de ces fronts héroïques pâlirent en découvrant au loin quelques bâtiments de guerre, et déjà les mots d'île d'Elbe et de retour circulaient sourdement de bouche en bouche. Mais au milieu d'eux un homme en apparence impassible, et sur qui chacun reportait ses regards, repoussait tout délai à l'exécution d'une immense et fatale entreprise; il montrait la France et disait : *En avant!* C'était Napoléon, qui tentait encore la fortune. Alors, comme au retour d'Égypte, mais cette fois pour le malheur de la France, il échappa aux croisières ennemies, et le 1er mars il débarqua dans le golfe Juan, entre Cannes et Antibes, avec onze cents hommes, quatre pièces de canon, et ses trois braves généraux Bertrand, Drouot et Cambronne.

Napoléon avait sans doute à alléguer des griefs sérieux contre le gouvernement des Bourbons. Celui-ci n'avait point acquitté le subside annuel de deux millions stipulé par le traité du 11 avril et qui lui était indispensable pour entretenir, avec sa maison, les officiers et les soldats qui l'avaient suivi à l'île d'Elbe. Il n'ignorait pas que sa translation aux îles Açores, vivement sollicitée par le représentant de Louis XVIII, ainsi que la déposition de Murat,

avait été agitée au congrès de Vienne, et ses inquiétudes sur l'avenir que lui réservait la coalition victorieuse étaient motivées. Rien cependant n'avait encore été résolu contre lui, et, si Napoléon n'eût écouté que l'intérêt de l'humanité, la voix de la France, son devoir envers elle, il eût sans doute reculé devant l'affreuse pensée de la précipiter, tout épuisée qu'elle était, toute saignante encore des plaies de vingt-cinq années de combats, dans les horreurs d'une nouvelle guerre où elle lutterait seule contre tous. Mais cette fois encore l'intérêt personnel et l'ambition endurcirent son cœur, mirent un voile sur ses yeux et sur sa conscience. Il entendait, dit-il, un appel dans les plaintes et les clameurs de tous ceux qu'avait inquiétés ou blessés un gouvernement réactionnaire; il ne se dit pas que son retour n'était, à peu d'exceptions près, vivement désiré que par l'armée, et qu'enfin, quels que fussent les griefs de la France, il allait déchaîner sur elle un déluge de calamités et la vouer à des douleurs infiniment plus vives que celles qui excitaient ses plaintes. En déchirant la convention du 11 avril il annula tous les engagements de l'Europe envers lui, et, tandis qu'il allait rendre la France solidaire d'une entreprise criminelle et l'entraîner dans sa ruine, il s'écria qu'il allait la délivrer et la venger!

Premières mesures du gouvernement royal à la nouvelle du débarquement de l'empereur.

Le bruit de son débarquement répandit soudain autour de Louis XVIII la consternation et l'effroi. Le roi convoque les deux Chambres; le comte d'Artois et le duc d'Orléans, sont chargés de diriger à Lyon des forces militaires, de concert avec le marchal Macdonald; Ney accepte le commandement des troupes disséminées en Franche-Comté et prête serment entre les mains du roi; le duc de Feltre remplace le maréchal Soult comme ministre de la guerre, et enfin une ordonnance royale déclare Napoléon Bonaparte traître et rebelle et enjoint à tous les Français de lui courir sus.

Napoléon avançait cependant à marches forcées, et,

Marche de Napoléon sur Paris. Mars 1814.

après avoir donné à penser qu'il suivrait la route de Toulon et de Marseille, il avait pris celle de Grenoble par les montagnes, à travers les populations où il espérait trouver le plus de sympathie pour sa personne et pour sa cause, et il les captivait sous le charme magique de son nom, du drapeau tricolore qu'il déployait et de ses éloquentes proclamations. Il disait au peuple : « Citoyens, je « dois tout au peuple ; soldat, général, consul, empereur, « je ne suis rien que par le peuple. Élevé au trône par « votre choix, tout ce qui a été fait sans vous est illégitime... « Vos vœux seront exaucés, la cause de la nation triom« phera encore : mon retour vous garantit tous les droits « dont vous jouissez depuis vingt-cinq ans. » Il disait à l'armée : « Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre « voix ; je suis arrivé à travers tous les obtacles et tous « les périls. Arrachez les couleurs que la nation a pros« crites, et arborez cette cocarde tricolore que vous por« tiez dans nos grandes journées. Les vétérans des ar« mées de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte « et de l'Ouest, sont humiliés ; leurs honorables cicatrices « sont flétries ! Soldats, venez vous ranger sous les dra« peaux de votre chef : la victoire marchera au pas de « charge ; l'aigle, avec les couleurs nationales, vo« lera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre« Dame... »

Tout l'espoir de Napoléon reposait sur l'affection des soldats pour sa personne, sur l'enthousiasme qu'il inspirait, et c'était de leur retour à lui que dépendait le succès de son entreprise. Une première tentative faite sur la garnison d'Antibes avait échoué ; et pendant plusieurs jours Bonaparte marcha sans rencontrer aucune troupe, soit amie, soit ennemie ; le 3 mars il franchit la Durance sur le pont de Sisteron, à travers un étroit défilé qu'une faible garnison dans la place aurait suffi pour défendre contre des forces beaucoup plus nombreuses ; mais ce fort

n'était pas gardé et Napoléon passa sans obstacle. Dans toutes les villes du Midi les autorités, frappées de stupeur au bruit du débarquement de l'empereur et de son approche, ne savaient que résoudre, incapables tout à la fois de se concerter, de s'entendre et de se faire obéir; il leur semblait aussi périlleux de mettre leurs soldats en présence de Napoléon que de les écarter de sa route. Il fut décidé cependant que Grenoble serait défendu, et on y concentra les troupes disponibles dans le Dauphiné. Un détachement formé de diverses armes et commandé par un officier résolu, nommé Lessard, fut envoyé à quelques lieues de Grenoble pour détruire le pont de Ponthaut en avant de la Mure. Cet ordre n'était pas encore exécuté lorsque, le 7 mars, l'avant-garde impériale, sous le général Cambronne, atteignit la Mure et s'y établit. Le commandant Lessard se replia en arrière avec son détachement, dans une forte position; il ferma la route aux soldats de Cambronne, refusa de parlementer et menaça de faire feu. Napoléon suivait de près son avant-garde; il voit le péril et comprend que l'instant décisif est venu. Il ordonne à ses grenadiers de renverser leurs armes, s'avance seul à pied entre les deux troupes, s'approche à portée de la voix du bataillon qui lui fait obstacle, ouvre sa redingote et dit : « Soldats, c'est moi, reconnaissez-« moi! s'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer son « empereur, le voici; il vient, la poitrine découverte, « s'offrir à vos coups. » Tous reculent; l'admiration, l'enthousiasme saisissent les cœurs, le cri de *Vive l'empereur!* mille fois répété, se fait entendre; les deux troupes fraternisent, arborent le même drapeau et marchent ensemble sur Grenoble. Bientôt, près de Vizille, le colonel de La Bédoyère accourt avec son régiment et se joint à Bonaparte, à qui l'infortuné jeune homme a voué une espèce de culte. Grenoble, puis Lyon ouvrent leurs portes; dans cette dernière ville le comte d'Artois est abandonné;

Napoléon à la Mure.

Il entre à Grenoble.

il la quitte avec un seul cavalier pour escorte. Partout les soldats répondent à l'appel de leur ancien général; le corps d'armée que Ney commande cède à l'exemple; Ney lui-même est entraîné; Napoléon l'embrasse et poursuit sans obtacle sa marche sur Paris. MONSIEUR prête alors pour la première fois, en présence des Chambres assemblées, serment à la charte constitutionnelle; mais en vain le maréchal Mortier et la garnison de la Fère ont réprimé dans l'est une révolte dirigée par les généraux Lallemand et Lefebvre-Desnouettes; en vain Marseille s'est prononcée avec énergie pour les Bourbons; en vain le duc d'Angoulême dans le Languedoc et MADAME à Bordeaux, dans la ville qui la première a proclamé les Bourbons, rallient quelques troupes à la cause royale; déjà Napoléon n'est plus qu'à quelques marches des Tuileries.

Défection du maréchal Ney.

Louis XVIII quitte Paris et se retire à Gand.

Louis XVIII passe une revue à Paris; mais les troupes ne répondent point au cri de *Vive le roi*. Le monarque comprend leur silence, et, cédant à la nécesité, il quitte précipitamment son palais dans la nuit du 19 au 20 mars; il se rend à Lille, puis à Gand, où Talleyrand ne tarde pas à le rejoindre, et où le suivent, avec d'anciens et fidèles serviteurs, quelques hommes politiques qui reconnaissent toute la témérité de l'entreprise de Napoléon, et aux yeux desquels les destinées de la France demeurent unies à la cause des Bourbons.

Napoléon rentre à Paris le 20 mars 1815.

Le 20 mars au soir Napoléon rentrait dans la capitale sans avoir tiré un coup de fusil; sa marche rapide avait été un triomphe, et cependant jamais peut-être souverain, en ressaisissant une couronne, ne se trouva dans une situation plus critique que l'empereur à son retour de l'île d'Elbe, durant cette époque si malheureusement célèbre sous le nom des *Cent-Jours*. La France était épuisée, divisée en factions; l'immense majorité des Français éclairés, satisfaits des promesses de la charte de Louis XVIII, qu'ils espéraient voir fidèlement accomplies, se souvenaient

Difficultés de la situation.

avec effroi du despotisme impérial ; la guerre civile menaçait le Midi ; la redoutable Vendée s'insurgeait, les La Rochejacquelein, les Sapinaud, les Autichamp soulevaient le Bocage ; la classe ouvrière, à Paris, à Lyon et dans d'autres villes, faisait entendre des cris sinistres, qui rappelaient les plus sombres époques de la Révolution ; l'Europe entière était encore en armes. Napoléon avait accepté le traité de Paris et protesté de son intention sincère de maintenir la paix ; mais ses courriers furent tous arrêtés aux frontières ; les souverains alliés n'ajoutèrent aucune foi à ses assurances, et, par un nouveau traité signé le 25 mars, renouvelèrent entre eux l'alliance de Chaumont. Le congrès de Vienne déclara Napoléon Bonaparte hors du droit public et social, et un million de soldats allait de nouveau fondre sur la France ; il fallait donc, à tout prix, que Napoléon, pour régner, reçût de la victoire une nouvelle et sanglante consécration.

En de telles circonstances une autorité à peu près sans limites eût été nécessaire au chef du gouvernement ; mais, contraint de demander sa force à l'opinion, Napoléon chercha son appui dans le parti constitutionnel, et ce parti, dont beaucoup de membres nourrissaient des sentiments républicains, n'aurait eu garde de confier à l'auteur du 18 brumaire une dictature même momentanée. Il fallut que l'empereur flattât ses chefs, prît parmi eux la plupart de ses ministres et tînt le langage d'un ami des libertés nationales : faible moyen de succès dans sa bouche ; car, partout où domine l'opinion publique, elle n'est conquise que par un langage qui, s'il n'est sincère, puisse du moins être accepté comme vrai.

Les premiers décrets impériaux, datés de Lyon, étaient énergiques ; ils prononçaient la dissolution des Chambres de Louis XVIII, convoquaient les colléges électoraux en assemblée extraordinaire du champ de mai pour modi-

fier les constitutions de l'empire dans l'intérêt du peuple; l'ancienne noblesse était abolie, le séquestre ordonné sur tous les biens des Bourbons. Onze têtes furent proscrites; de ce nombre étaient celles de Talleyrand et de Marmont. Bientôt, se résignant à l'alliance forcée que la nécessité lui imposait, l'empereur admit le célèbre conventionnel Carnot dans son conseil comme ministre de l'intérieur; il nomma ministre de la police Fouché, duc d'Otrante, homme alors influent parmi les constitutionnels et seul capable, disait-on, de diriger la police dans des temps si difficiles (1). Il invita enfin le célèbre publiciste Benjamin Constant à rédiger l'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*. Cet acte créait d'abord deux Chambres législatives, celles des Pairs et des Représentants; la première héréditaire, nommée par l'empereur, la seconde élective; il reproduisait dans les articles suivants les principales dispositions de la charte de Louis XVIII; mais, par son titre étrange, l'acte additionnel semblait placer la liberté à la suite du despotisme, et fut, pour cette cause, justement réprouvé de l'opinion. Napoléon le soumit à l'acceptation du peuple : un million de Français consentirent, quatre mille osèrent protester. L'empereur prêta serment à cette nouvelle constitution dans la solennelle assemblée du champ de mai, où les aigles furent distribuées aux régiments et où il parut lui-même avec toute la pompe de l'empire. Les élections, presque toutes favorables au parti constitutionnel, étaient connues, et la chambre des Représentants s'assembla le 3 juin sous de fâcheux auspices pour l'empereur. La Fayette y reparaissait sur la scène politique après vingt années d'une honorable retraite. Les voix se partagèrent pour la présidence entre lui et Lanjuinais;

Acte additionnel aux constitutions de l'empire.

Champ de mai. 1815.

Élections libérales.

(1) Outre Carnot et Fouché, les principaux ministres de Napoléon, durant les Cent-Jours, furent Cambacérès à la justice, Davoust à la guerre, et Caulaincourt, duc de Vicence, aux affaires étrangères.

ce fut Lanjuinais, l'orateur le plus hostile au gouvernement impérial, qui l'obtint.

Les mesures militaires absorbaient les pensées de Napoléon. Le Midi semblait pacifié; MADAME, après avoir quelque temps résisté avec courage dans Bordeaux, avait été forcée par le général Clausel d'abandonner cette ville et de quitter le royaume. Le duc d'Angoulême avait obtenu quelques succès et fait sur le Rhône une périlleuse et rapide campagne; bientôt cependant, délaissé par ses troupes, il s'était vu enveloppé et prisonnier; remis en liberté par l'ordre de l'empereur, il était sorti de France. Mais la Vendée s'agitait encore, et, quoique contenue par le général Lamarque, elle obligeait Napoléon à détacher vingt mille hommes pour l'occuper et pour la réduire. Déjà, en Italie, sa fortune avait subi un terrible échec; l'imprudent Murat, malgré ses conseils, avait attaqué les Autrichiens à Tolentino et perdu son armée et sa couronne; il errait maintenant en fugitif tandis que ses vainqueurs ramenaient les Bourbons sur le trône des Deux-Siciles. Ces événements prématurés et si désastreux pour la cause impériale avaient contraint Napoléon à réunir une armée sur la frontière du Sud pour arrêter ces mêmes ennemis que Murat aurait suffi pour contenir s'il n'eût, par une folle témérité, précipité sa ruine. L'Europe s'avançait menaçante : les Anglais sous Wellington, les Prussiens sous Blucher occupaient la Belgique; un enthousiasme frénétique pour la liberté animait contre Bonaparte les universités allemandes; à leur voix toute l'Allemagne se soulevait, et derrière elle s'ébranlaient déjà les colonnes russes et les hordes de la Tartarie.

Bataille de Tolentino perdue par Murat. 1815.

Marche des armées ennemies.

Napoléon fait de nouveau surgir en peu de jours une armée formidable du sol de la France. Il lui fallait, selon son propre calcul, six cent mille hommes pour vaincre l'Europe; il en avait déjà, par un prodigieux effort, armé

Opérations militaires. Juin 1815.

environ trois cent mille. Sur ce nombre cent vingt mille sont dirigés sur la Belgique. Le 12 juin il part lui-même pour son armée; il va combattre Wellington et Blücher, qui réunissaient chacun quatre-vingt-dix mille hommes sous leurs drapeaux. Son espoir est de les battre séparément en se jetant à l'improviste entre leurs armées et de faire face ensuite aux Autrichiens et aux Russes. Le 16, par une marche rapide et secrète, il surprend les Prussiens isolés des Anglais, et une bataille sanglante s'engage autour du village de Ligny, dans les plaines de Fleurus, toujours glorieuses pour nos armes. Les Prussiens sont battus par Napoléon et perdent un tiers de leur armée, environ trente mille hommes, dont dix-huit mille tués ou blessés; dix mille Français tombent aussi sur ce champ funèbre. Le même jour, à quelques lieues de distance, une autre bataille se livre à la ferme des Quatre-Bras, sur la route de Charleroy à Bruxelles, entre une partie des forces anglaises et le corps d'armée sous les ordres de Ney. Cette position était fort importante pour le ralliement des différents corps de l'armée anglaise. Ney ne put l'enlever après d'héroïques efforts qui succédèrent à des hésitations fatales, et la bataille demeura indécise (1). Néanmoins, dans cette journée du 16 juin, le principal but de Napoléon était atteint : il avait séparé les deux armées ennemies; les Prussiens étaient battus, et les Anglais pouvaient l'être à leur tour avant qu'il fût possible à leurs alliés en déroute de les secourir.

Bataille de Ligny, près de Fleurus.

Bataille des Quatre-Bras.

L'empereur détache sur sa droite Grouchy avec trente-

(1) Le colonel Charras, et d'autres avec lui, rejetant sur l'empereur les fautes imputées à ses lieutenants, ont nié que l'ordre eût été donné le 15, au maréchal Ney pour enlever les Quatre Bras et prendre ensuite à revers les Prussiens qu'il aurait pu détruire; mais, après les preuves irrécusables recueillies par M. Thiers, le doute sur ce point ne semble plus possible. (Voyez *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 47.)

cinq mille hommes, commandés sous lui par Gérard et Vendamme, et lui prescrit de se tenir en communication constante avec lui par sa gauche et de poursuivre vivement les Prussiens ; il marche en personne avec le reste de ses forces, par les Quatre-Bras, à la rencontre des Anglais, qui se retirent et occupent la position de mont Saint-Jean en avant de la forêt de Soigne; celle-ci s'étendait à plusieurs lieues et couvrait Bruxelles. Le 17 un orage affreux détrempe les routes et retarde de plusieurs heures la marche des Français ; ils ne peuvent arriver qu'à la chute du jour et harassés de fatigue au pied du coteau de mont Saint-Jean, occupé par l'armée de lord Wellington. Elle était en partie masquée aux Français par les plis du terrain sur le revers opposé du coteau; mais, dans la nuit, les feux du bivouac la montrèrent tout entière en position et permirent à Napoléon d'espérer la bataille pour le lendemain avant que les Prussiens, encore éloignés et qu'il croyait contenus par Grouchy, eussent le temps et les moyens de se rapprocher des Anglais.

La grande route ou chaussée de Charleroy, traversant la forêt de Soigne, coupait par le milieu le plateau de mont Saint-Jean et le vallon qui séparait les armées; un peu en arrière de l'armée anglaise, et à l'entrée même de la forêt, était le village de Waterloo, qui donna son nom à la funèbre journée du lendemain. Soixante-dix mille Français étaient alors en face de soixante-quinze mille Anglais, Hollandais et Allemands. Wellington avait son quartier général à Waterloo, et Napoléon à la ferme de la Belle-Alliance, qui dominait toute la position et d'où il dirigea l'attaque.

Bataille de Warterloo et de mont Saint-Jean. 18 juin.

Elle commença par des charges impétueuses sur les ouvrages avancés qui couvraient l'ennemi, et qui la plupart, après de longs efforts, furent emportés. Exalté par ce premier succès le maréchal Ney, à la tête des corps de

Reille et d'Erlon, taille en pièces les dragons anglais, écossais et Irlandais de la célèbre brigade de l'Union, et s'élance, avant l'ordre, sur le plateau de mont Saint-Jean au centre même de l'armée anglaise. Mais déjà depuis une heure, une ombre mouvante se dessinait à droite aux yeux de Napoléon sur le rideau de la forêt de Soigne et vainement avait-il espéré reconnaître en elle le corps si désiré de Grouchy. Cette masse était l'armée prussienne qui approchait en vomissant des feux. Le corps de Lobau reçoit l'ordre d'arrêter les Prussiens. Ney, cependant, redouble d'efforts au centre : il enfonce plusieurs carrés des deux premières lignes anglaises et se précipite sur la troisième où Wellington demeure ferme et inébranlable. Il faut à Ney de l'infanterie pour achever de vaincre, et il en demande à grands cris; mais le corps prussien de Bulow occupe sur la droite tout ce qui reste d'infanterie à Napoléon, sauf quelques bataillons de sa garde. Napoléon déplore la fatale précipitation de Ney autant que l'absence de Grouchy; cependant l'audace du désespoir est maintenant de la prudence; il dirige lui-même ces héroïques bataillons, son unique réserve, sur le plateau où Ney est en péril : un effort suprême peut enlever la victoire.

En ce moment de nouvelles colonnes prussiennes débouchent sur la droite; Blücher, qui a dérobé sa marche à Grouchy, les conduit en personne; son innombrable cavalerie inonde la campagne et les flancs du coteau, théâtre de cette lutte affreuse; elle enveloppe nos derniers bataillons, qu'elle isole les uns des autres, et rend ainsi la charge de l'empereur impossible. Wellington prend l'offensive à son tour; sa troisième ligne encore intacte s'ébranle, charge et renverse sur le revers du plateau les débris des corps de Reille et d'Erlon et de notre magnifique cavalerie, qui n'est plus qu'une masse informe et confuse. La garde seule, formée en carrés,

combat encore au milieu de cette mer mouvante d'hommes, de chevaux, de canons, de débris de toute sorte; elle est écrasée sous une pluie de fer et de feu; criblée de boulets et sommée de se rendre, elle serre les rangs à la bouche même des canons tournés contre elle, et jette aux Anglais ce cri héroïque : *La garde meurt et ne se rend pas!* Ainsi finit cette affreuse journée, qui fut celle des funérailles du premier empire et dans laquelle soixante mille hommes tués ou blessés demeurèrent sur le champ de bataille. Napoléon, après avoir vainement invoqué la mort et exposé comme le dernier soldat sa poitrine aux balles et aux boulets, est entraîné dans la déroute générale. Il indique la ville de Laon pour le ralliement des débris de l'armée dont il se sépare, puis, revient à Paris pour annoncer lui-même aux deux Chambres le désastre de Waterloo et pour concerter avec elles la défense du territoire.

Retour de Napoléon à Paris.

Déjà les sinistres nouvelles de la journée du 18 juin circulaient dans la capitale lorsque Napoléon arrivait au palais de l'Élysée, et, tandis qu'il tient conseil avec ses frères et ses ministres, la Chambre élective ouvre la séance. L'attitude des représentants, déjà mal disposés pour Napoléon, est sombre et menaçante. Secrètement stimulés par Fouché, qui, ministre de l'empereur, le trahissait et négociait avec Louis XVIII, dont il servait la cause, les représentants, sur de faux avis qu'il leur donne, se persuadent que Napoléon s'apprête à les dissoudre; La Fayette partage cette crainte : il se lève, monte à la tribune, et développe une proposition qui tend à assurer la liberté des délibérations des Chambres et à concentrer en elles tous les pouvoirs. Cette proposition est accueillie. La Chambre décide, à la demande de La Fayette, que toute tentative faite pour la dissoudre sera punie comme un crime de haute trahison, et elle invite les ministres à se rendre dans son sein. Ses réso-

Résolutions de la chambre des Représentants.

Trahison de Fouché.

lutions sont adoptées par la chambre des Pairs. Voyant ensuite dans Napoléon le seul obstacle à la paix avec les puissances prêtes à fondre sur Paris, les représentants, toujours secrètement excités par le ministre de la police, Fouché, expriment le vœu que l'empereur abdique, et menacent, en cas de refus, de décréter sa déchéance. Napoléon voit ses amis eux-mêmes consternés; la populace des faubourgs fait seule encore retentir à son oreille le cri de *Vive l'empereur!* mêlé à des clameurs furieuses contre l'étranger et contre les traîtres. Il ne peut se résoudre à s'appuyer sur elle et à souiller sa gloire en la déchaînant contre les représentants de la nation; il repousse, à son grand honneur, les instances de ceux qui l'exhortent à tenter un autre 18 brumaire, et signe une seconde abdication en faveur de son fils. Il ne s'abuse pas cependant sur la valeur de cet acte, et il comprend que la couronne qu'il n'a pu retenir sur son front puissant ne passera point à son fils, prisonnier de l'Autriche, faible enfant qui semble n'avoir vécu que pour rendre la chute de son père plus inévitable et plus rapide, en offrant à tous un prétexte spécieux pour abandonner l'empereur sans trahir la cause de l'empire. Les Chambres acceptent l'acte d'abdication; elles évitent néanmoins de se prononcer d'une manière absolue pour Napoléon II, et forment un gouvernement composé des ministres Carnot et Fouché, duc d'Otrante, des généraux Caulaincourt et Grenier, et de l'ancien conventionnel Quinette. Fouché, qui a trahi l'empereur, est nommé président de ce gouvernement provisoire.

Seconde abdication de Napoléon.

Napoléon s'éloigne, et de la Malmaison, où il se retire, il tourne les yeux vers l'Amérique. Derrière lui d'innombrables ennemis se précipitent sur la France; les chemins de Paris sont ouverts; les Anglais et les Prussiens s'y engagent, laissant entre leurs colonnes un dangereux intervalle. Napoléon suit, sur la carte et dans sa

pensée, leurs mouvements téméraires; il sait que le corps de Grouchy, égaré sur Wavre à la recherche des Prussiens dans la journée de Waterloo, est demeuré intact, qu'il revient, et que dans peu de jours cent soixante mille hommes peuvent être réunis sous sa main et fermer la retraite aux ennemis. Son génie guerrier se réveille encore une fois; il écrit au gouvernement provisoire qu'il a conçu pour les vaincre et les anéantir un projet d'une exécution infaillible; il demande à combattre comme simple général : son offre est repoussée. L'empereur alors se résigne à quitter la France et se dirige vers Rochefort, sous la garde du général Becker. Mais les croisières anglaises ferment le port, et Napoléon n'entrevoit aucune chance certaine de leur échapper. Cédant alors à une étrange illusion, il se flatte qu'une noble confiance de sa part triomphera des exigences absolues de la politique; il écrit au prince régent pour lui demander la liberté de s'asseoir, comme un autre Thémistocle, au foyer du peuple britannique, en réclamant la protection des lois; puis il monte avec sa suite sur le vaisseau anglais *le Bellérophon*. Sa lettre demeure sans réponse; mais l'ordre arrive de conduire l'illustre suppliant à Sainte-Hélène, et presque aussitôt il cingle, pour le repos du monde, vers ce rocher qui sera sa prison et son tombeau. Cet homme prodigieux disparaît ainsi pour la dernière fois de la scène politique, laissant après lui un grand vide où vinrent se heurter des intérêts divers et inconciliables. Leur choc prolongea au loin d'effrayantes oscillations, comme on voit, après l'engloutissement d'un navire immense, les vagues agitées bouillonner à la surface du gouffre.

Napoléon se livre aux Anglais. Il est transporté à Sainte-Hélène.

CHAPITRE II.

Depuis la capitulation de Paris et la rentrée de Louis XVIII dans la capitale jusqu'à la chute du ministère Decazes.

3 juillet 1815 — 20 février 1820.

Proclamation de Louis XVIII.

Les armées alliées ouvraient pour la seconde fois la France aux Bourbons. Louis XVIII, dans une proclamation du 28 juin, datée de Cambrai, disait : « J'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir « les maux que j'avais voulu prévenir, pour me placer « une seconde fois entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les égards dont je pense être « l'objet tourneront à leur salut... Je promets, moi « qui n'ai jamais promis en vain, de pardonner aux « Français égarés tout ce qui s'est passé depuis le jour « où j'ai quitté Lille, au milieu de tant de larmes, jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai, au milieu de tant d'acclamations. Mais le sang de mes enfants a coulé par une trahison dont les annales du « monde n'offrent pas d'exemple; les auteurs de cette « trame horrible seront désignés par les Chambres à la « vengeance des lois. »

Louis XVIII cependant n'avait point encore été proclamé dans la capitale; l'armée française, forte de cent vingt mille hommes et de cinq cents pièces de canon, campait sous les murs de Paris, et la chambre des Représentants continuait, au bruit des armes, à discuter d'abstraites théories constitutionnelles et à établir des garanties pour les droits de la nation. Les Anglais et les Prussiens s'étaient, comme on l'a vu, témérairement avancés, laissant derrière eux une triple ligne de places

fortes ; la victoire pouvait encore être disputée. Frappés toutefois de l'horrible destin auquel un nouveau revers livrerait la capitale de la France, les Chambres et les chefs du gouvernement jugèrent plus sage de négocier que de combattre, et le 3 juillet une capitulation ou convention militaire fut signée à Saint-Cloud par trois commissaires au nom du gouvernement provisoire et par Wellington et Blucher, commandants des forces anglaises et prussiennes. Par cette convention il fut dit « que l'armée française évacuerait Paris et se porterait derrière la Loire, que les propriétés particulières seraient respectées aussi bien que les propriétés publiques, à l'exception de celles qui avaient rapport à la guerre, et que les individus présents dans la ville à l'époque de la capitulation ne pourraient être inquiétés ni recherchés en rien relativement à leurs fonctions, à leur conduite et à leurs opinions politiques. »

Capitulation de Paris. 3 juillet 1815.

Le 8 juillet le roi fit son entrée à Paris ; Talleyrand fut nommé président du nouveau ministère, et le régicide Fouché, qui, en trahissant Napoléon, avait activement coopéré au retour de Louis XVIII, obtint pour récompense l'entrée au conseil du roi et le portefeuille de la police (1). Deux listes de proscrits furent aussitôt dressées et publiées dans une ordonnance célèbre en date du 24 juillet. Par l'une dix-neuf généraux ou officiers étaient traduits devant un conseil de guerre; l'autre renfermait trente-neuf noms : ceux qu'elle désignait devaient attendre, sous la surveillance de la haute police, que les Chambres eussent statué sur leur sort.

Listes de proscription.

(1) Le maréchal Gouvion Saint-Cyr eut dans ce cabinet le portefeuille de la guerre, M. Pasquier celui de la justice, avec l'intérim de l'intérieur; les finances furent données au baron Louis et la marine à M. de Jaucourt. M. Decazes, qui paraissait alors pour la première fois sur la scène politique, obtint le poste important de la préfecture de police.

Carnot était de ce nombre, et Fouché, son collègue dans le ministère des Cent-Jours, signa les listes de proscription.

Rentrée des troupes alliées dans Paris.

Les troupes alliées avaient précédé le roi dans la capitale; leur contenance irritée donnait à entendre qu'elles croyaient y être entrées cette fois bien moins en vertu d'un traité que par le droit du vainqueur, et dès les premiers jours chacun put apprécier les maux affreux que cette seconde invasion attirait sur la France. Les Prussiens surtout regardaient d'un air farouche les monuments trophées de nos victoires; il fallut la noble résistance de Louis XVIII pour préserver le pont d'Iéna de leur vengeance brutale; insultant au deuil et au ressentiment public, un insolent ordre du jour du général prussien Muffling, gouverneur de Paris, prescrivit aux sentinelles de faire feu sur quiconque les braverait de la parole, du geste ou du regard. M. Decazes, préfet de police, fit déchirer l'ordre barbare, et cet acte de courage devint une des causes de sa haute fortune.

Spoliation des musées.

Au mépris de la capitulation nos musées furent dévastés; chaque État de l'Europe, chaque ville réclama les tableaux et les statues dont nos triomphes les avaient dépouillés, et Paris vit avec stupeur saisir et enlever tant de chefs-d'œuvre payés de notre sang. Un jeune poëte, qui s'annonçait avec éclat, fut alors l'éloquent interprète des douleurs de la France (1).

Licenciement de l'armée de la Loire.

L'héroïque armée de la Loire était pour les étrangers un objet continuel de terreur; ils exigèrent son licenciement immédiat. Elle abaissa ses aigles et déposa les armes à la voix du maréchal Macdonald, et aucun désordre n'accompagna son retour dans ses foyers. Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, songea dès lors à créer une armée nouvelle, et l'organisation de la garde royale remonte à cette époque.

(1) Casimir Delavigne, 2e Messénienne.

La composition des Chambres subit d'importantes modifications : la pairie, qui en 1814 était héréditaire ou viagère au choix du monarque, fut rendue, en août 1815, intégralement héréditaire. Plusieurs pairs de la première restauration, ayant siégé pendant les Cent-Jours, furent éliminés, et le roi en nomma quatre-vingt-douze nouveaux. Une ordonnance en date du 13 juillet désigna plusieurs articles de la Charte comme devant être soumis à la révision du pouvoir législatif, et elle convoqua les électeurs pour le 14 août suivant, à l'effet d'élire une nouvelle chambre des Députés. Les élections se firent à deux degrés, par colléges cantonaux et par colléges de département ; les anciennes listes électorales de l'empire furent complétées au choix des préfets ; un grand nombre d'anciens chevaliers de Saint-Louis furent arbitrairement désignés pour électeurs, et transmirent à la Chambre nouvelle l'esprit de réaction violent dont ils étaient eux-mêmes animés. La plupart des membres élus appartinrent, en effet, à l'opinion dite *ultra-royaliste*, et arrivèrent à la Chambre non-seulement avec les idées les plus hostiles à la Révolution, mais encore avec le désir de la vengeance et avec la confiance, trop souvent téméraire, que donne la victoire après une cruelle défaite.

Nouvelle composition des deux Chambres.

Élections ultra-royalistes de 1815.

C'est alors que se manifestèrent les difficultés inextricables au milieu desquelles le gouvernement de la Restauration se trouvait engagé. En blâmant la Chambre réactionnaire de 1815 il ne faut pas confondre, avec la masse des hommes passionnés qui formèrent sa majorité, les esprits supérieurs qui cherchèrent, en la pénétrant de leurs doctrines, à donner à la France une organisation puisée dans des principes élevés, mais qui avaient cessé d'être en harmonie avec les mœurs et les intérêts du grand nombre. Des hommes de talent et d'un noble caractère, tels que MM. de Bonald, Bergasse et Montlosier, figuraient à la tête de l'école royaliste, dont ils for-

Partis politiques. L'école royaliste et l'école libérale.

mulaient les doctrines dans leurs écrits. Cette école cherchait la base de son système politique moins dans les droits des peuples que dans la tradition, dans les faits consacrés par le temps. L'école libérale, au contraire, considérait la liberté comme un droit inhérent à la nature humaine et donnait pour base à ses théories la logique et la volonté générale. La première de ces écoles a surtout pour objet d'étendre l'influence de l'aristocratie et du clergé; la seconde, considérée à son meilleur point de vue, se propose de faire participer le plus d'hommes possible à la jouissance des avantages sociaux et des droits qui n'appartenaient jadis qu'à un petit nombre de privilégiés. Il y avait donc une opposition réciproque et invincible entre les opinions fondamentales des royalistes et celles des libéraux, et, à une époque où les souvenirs encore si récents étaient envenimés par tant de blessures, il était fort difficile qu'un ordre de choses stable se consolidât en France sous une dynastie liée par son passé, par ses affections, par la reconnaissance même, aux hommes dont la génération nouvelle repoussait les principes. La lutte entre les deux partis dura quinze ans; elle commença en 1815. Chacun s'appuya de ce qui était obscur et mal défini dans la Charte, soit pour la détruire, soit pour exiger plus qu'elle ne promettait. Les royalistes eurent d'abord l'avantage; il était difficile que le ministère Talleyrand se maintînt devant une Chambre telle que les ressentiments suscités par les Cent-Jours l'avaient faite, et le duc de Richelieu reçut l'ordre de former un nouveau cabinet.

Cet homme d'État, ami de l'empereur Alexandre, et dont la vie s'était écoulée presque tout entière à l'étranger, avait acquis dans son gouvernement d'Odessa une grande réputation administrative; il connaissait peu la France et le mode d'action propre au gouvernement représentatif; mais il suppléa souvent à ce qui lui manquait

en lumières par les inspirations d'une âme droite et généreuse. Président du conseil et ministre des relations extérieures, il s'adjoignit pour principaux collègues M. Barbé-Marbois à la justice, M. de Vaublanc et plus tard M. Lainé à l'intérieur, M. Dubouchage à la marine, M. de Corvetto aux finances. Le ministère de la police fut donné à M. Decazes; Clarke, duc de Feltre, garda quelque temps encore le portefeuille de la guerre, que reçut après lui l'illustre maréchal Gouvion Saint-Cyr. En mai 1816 M. Barbé-Marbois se retira; le ministère de la justice fut donné par intérim à M. Dambray, chancelier de France, qui le céda plus tard au baron Pasquier, membre du précédent cabinet sous la présidence de M. de Talleyrand. Vers le même temps M. Molé remplaça M. Dubouchage à la marine. La situation était déplorable et les circonstances fort difficiles. La France, toute désarmée, semblait à la merci des puissances, et celles-ci ne demandaient qu'à user de la victoire pour sa ruine. Le partage de notre territoire fut l'objet des secrètes délibérations de leurs ministres, et le projet d'un traité fut rédigé dans ce but. Louis XVIII en eut connaissance; une copie du projet fut dérobée et mise sous ses yeux. Ce prince n'était dépourvu ni de dignité ni de patriotisme; sa fierté se révolta. Il fit demander une entrevue à Alexandre et à Wellington. « Mylord, dit-il « à ce dernier, je croyais, en rentrant en France, régner « sur le royaume de mes pères; il paraît que je me suis « trompé; je ne saurais cependant demeurer qu'à ce « prix. Votre gouvernement, Mylord, consentira-t-il à « me recevoir si je lui demande encore asile? » Il y avait de la grandeur dans cette parole du vieux roi; Alexandre, ému, s'écria : « Non non! Votre Majesté ne « perdra point ses provinces; je ne le souffrirai pas (1)! »

Composition du ministère sous la présidence du duc de Richelieu. 1815.

(1) *Histoire des deux Restaurations*, par Achille de Vaulabelle, t. III, p. 376.

Traité du 20 novembre 1815.

Les puissances renoncèrent au projet de partage, et M. de Richelieu hâta la conclusion du traité qui précisait enfin les charges et les sacrifices imposés par elles à la France. Leurs demandes furent réduites à cinq points : 1° la cession du territoire comprenant les places de Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis et Landau ; 2° la démolition des fortifications d'Huningue ; 3° le payement d'une indemnité de sept cents millions, sans préjudice des créances dues par le gouvernement français envers les particuliers de tous les États de l'Europe (1) ; 4° la restitution du département du Mont-Blanc au roi de Sardaigne ; 5° l'occupation pendant trois ou cinq ans, à la volonté des alliés, d'une ligne le long des frontières, par une armée de cent cinquante mille hommes, entretenue aux frais de la France. Ce douloureux traité fut signé le 20 novembre 1815 (1).

Guerre civile. Massacres dans le Midi, assassinats.

L'insolente tyrannie et les cruelles exigences d'un million d'étrangers ne sont pas les seuls maux que la France eut à souffrir par suite des événements désastreux des Cent-Jours. Plusieurs départements du Midi furent longtemps en proie à la guerre civile et à une sanglante anarchie ; d'horribles assassinats y signalèrent cette époque fatale. Après la journée de Waterloo des compagnies franches assaillirent Marseille, s'y livrèrent à de furieux excès, et massacrèrent un corps de mameluks qui tenait garnison dans ses murs ; une populace féroce égorgea le maréchal Brune à Avignon ; le brave général Ramel périt assassiné à Toulouse. Dans le département du Gard la réaction se manifesta sous l'apparence du fanatisme religieux ; à Nîmes, à Uzès et autres lieux, des assassins

(1) Ces créances montèrent bientôt à une somme prodigieuse et furent réduites au chiffre de trois cents millions.

(2) Voyez *Géographie historique de la France*, carte n° 18, les frontières du royaume telles que les ont faites les traités de 1814 et de 1815.

parcoururent les rues en plein jour au cri de *Meurent les protestants!* Des monstres, conduits par un Trestaillon, un Truphémi, un Graffan, renouvellent les horreurs du 2 septembre; ils massacrent les calvinistes jusque dans les prisons, avec les raffinements les plus barbares, outragent leurs femmes, brûlent leurs maisons et leurs temples, et ces atrocités sont impunies; elles se commettent à la vue des autorités locales, qui laissent faire. Le gouvernement, impuissant à les prévenir, garde longtemps le silence, et la Chambre de 1815 rappelle à l'ordre le député d'Argenson, qui demande une enquête sur ces forfaits. Le cri de la justice et de l'humanité partit de la tribune étrangère; le célèbre Brougham invoqua en faveur des protestants de France l'intervention de son gouvernement, et le parlement anglais s'émut aux accents de sa voix indignée. Il fallut, en divers lieux, que les baïonnettes autrichiennes intervinssent entre les victimes et leurs bourreaux. A Nîmes le général La garde fut assassiné par des furieux dont il voulait contenir la rage, et un prince de la famille royale, le duc d'Angoulême, accourut deux fois dans cette ville désolée avant de réussir, par une conduite ferme et prudente, à arrêter l'effusion du sang.

Session législative de 1815 et 1816.

La session était ouverte depuis le 7 octobre, et la chambre des Députés, qualifiée du nom d'*introuvable*, donnait un libre essor à ses passions violentes et réactionnaires. En face de l'immense majorité de cette Chambre, conduite par MM. de Villèle, Corbière et La Bourdonnaye, se présentaient, à la tête d'une minorité de soixante membres, MM. de Serre, Royer-Collard et Pasquier; ils opposèrent une éloquence courageuse, mais impuissante, à la plupart des actes de cette session trop fameuse. La Chambre demanda des lois exceptionnelles, qui furent accueillies aussitôt que présentées; l'une suspendait la liberté individuelle, une autre punissait de la déportation les cris séditieux, une troi-

Actes violents et réactionnaires de la chambre des Députés

sième établissait la censure des écrits périodiques; des cours prévôtales furent instituées sans appel; enfin, dans la discussion d'une loi d'amnistie, MM. de la Bourdonnaye et Duplessis-Grénedan proposèrent de former diverses catégories de coupables, qui pouvaient arbitrairement s'étendre à plusieurs milliers de Français. La commission chargée de faire son rapport sur cette loi admit le projet des catégories, ainsi que celui qui rétablissait la confiscation pour acquitter les contributions de guerre imposées par les alliés; elle proposa en outre, par l'organe de M. de Corbière, son rapporteur, d'exclure les régicides de l'amnistie. Les deux premiers projets furent repoussés à une très-faible majorité; la Chambre accueillit le dernier, en condamnant au bannissement perpétuel les régicides signataires de l'Acte additionnel ou employés par le gouvernement des Cent-Jours. Cette mesure atteignait Fouché lui-même, alors ambassadeur à Dresde, et qui mourut en exil.

Exécution de La Bédoyère et du maréchal Ney.

De sanglantes exécutions avaient précédé le vote de cette loi d'amnistie; le jeune La Bédoyère, jugé par une commission, avait été la première victime; après lui, Ney, le brave des braves, invoqua en vain devant la chambre des Pairs le bénéfice de la capitulation de Saint-Cloud : il fut condamné à mort et exécuté.

Évasion de Lavalette.

Lavalette, directeur général des postes pendant les Cent-Jours, n'échappa à la peine capitale que par le dévouement de sa femme et de trois Anglais généreux qui favorisèrent son évasion; la chambre des Députés, à cette nouvelle, éclata en menaces contre les ministres, qu'elle rendit responsables de l'événement.

Nombreuses condamnations à mort et supplices.

Dans le cours de l'année 1816 plusieurs personnes, désignées nominativement dans l'ordonnance du 24 juillet précédent, furent arrêtées et jugées : les frères Faucher, de la Réole, tous deux généraux, inséparables dans la mort comme dans la vie, sont fusillés à Bordeaux; les généraux

Mouton-Duvernet et Chartrand souffrent le même supplice; le général Bonnaire, plus malheureux encore, subit une dégradation flétrissante. Quelques autres, Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemand, Rigaud et Savary sont condamnés à mort par contumace. Vers le même temps un vaste complot fit couler le sang à Grenoble. Un homme d'intrigue, nommé Paul Didier, arborait le drapeau tricolore ostensiblement au nom de Napoléon II; mais, dans sa pensée intime, il projetait de substituer sur le trône de France le duc d'Orléans à Louis XVIII. Il embaucha une bande de paysans et tenta d'enlever Grenoble, où commandait le général Donnadieu. Celui-ci fit avorter ce complot insensé. Par son ordre des colonnes mobiles jetèrent la terreur dans la campagne et firent de nombreux prisonniers; vingt-cinq d'entre eux, jugés par une cour prévôtale, furent mis à mort. Dans plusieurs départements l'esprit réactionnaire se manifesta par des violences coupables et par d'odieux scandales; dans le Gard, entre autres, la cour d'assises acquitte l'assassin du général Lagarde, Trestaillon, et ses complices, tandis que les conseils de guerre rendent des arrêts de mort contre les protestants soupçonnés de bonapartisme.

Complot de Didier à Grenoble.

La Chambre, au milieu de tant de sang, marchait à son but, qui était : 1° le rétablissement de la royauté légitime sur ses antiques bases; 2° la formation d'administrations locales, indépendantes, organisées de manière à laisser place aux influences territoriales et ecclésiastiques; 3° la création légale d'une puissante aristocratie territoriale; 4° la constitution politique et financière du clergé de France.

Si cette Chambre se fût proposé de diminuer l'excès de la centralisation administrative en établissant un nouvel ordre de choses en harmonie avec les intérêts nouveaux et légitimes créés par la Révolution et les progrès du temps, son but aurait été digne d'éloges; mais il n'en était

pas ainsi : elle voulait reconstruire un autre ordre social, un autre régime politique tout à l'avantage de l'ancienne aristocratie et de l'influence du clergé. Ses projets dès lors ne pouvaient soulever que des tempêtes sans aucun résultat utile et durable.

Projet de loi électorale. Parmi les lois présentées aux Chambres par le gouvernement, aucune ne semblait, avec raison, plus importante que la loi électorale. Le projet ministériel maintenait l'élection indirecte et les colléges de canton et de département ; il appelait à voter une multitude de fonctionnaires et faisait renouveler la Chambre par cinquièmes. Ce projet rendait les ministres maîtres des élections. Une commission nommée par la chambre des Députés, et dont M. de Villèle fut le rapporteur, modifia profondément le projet du gouvernement et tendit à donner presque toute l'influence à la propriété territoriale. La Chambre adopta le projet avec de nombreux amendements proposés par la commission ; la chambre des Pairs

Son rejet. le rejeta, et la loi électorale ne fut point votée. Les tendances réactionnaires de la majorité se reproduisirent dans la discussion du budget.

La Chambre élective, malgré un engagement formel pris par le roi l'année précédente, enleva aux créanciers de l'État les meilleurs gages qui garantissaient leurs créances ; elle décida que les forêts de l'État ne seraient point aliénées et que l'Église recouvrerait la possession des biens non encore vendus qui avaient appartenu à l'ancien clergé de France (1).

Une série de mesures toutes empreintes du même esprit furent votées ou proposées par la majorité : la loi du divorce fut abolie ; la Chambre autorisa le clergé à recevoir toute espèce de donations ; on proposa enfin de mettre

(1) La Chambre fut dissoute avant la présentation de ce projet à la chambre des Pairs.

l'Université tout entière sous la direction des évêques et de rendre aux desservants des paroisses la tenue des registres de l'état civil.

La sage résistance que le roi opposait aux entraînements de la Chambre élective était odieuse aux membres de la majorité; Louis XVIII leur était suspect; ils l'accusaient hautement de tendances révolutionnaires; ils se vantaient d'être plus royalistes que le roi lui-même (1), et ils se liguèrent, pour combattre ou paralyser sa volonté, avec les membres de sa propre famille. Ce furent eux qui les premiers invoquèrent l'exemple de l'Angleterre en revendiquant une sorte d'omnipotence pour le pouvoir législatif, et en essayant de réduire l'action de la couronne dans l'État à un rôle tout passif, formulé plus tard dans cette maxime célèbre : *Le roi règne et ne gouverne pas*.

Louis XVIII avait annoncé, à son retour de Gand, que treize articles de la Charte seraient soumis à une révision; il devenait évident que la Chambre allait s'autoriser de cette parole royale pour anéantir la Charte tout entière. Le comte d'Artois et ses amis du pavillon Marsan, qui accusaient le gouvernement du roi d'une conduite trop libérale en 1814 et qui imputaient à cette cause la catastrophe des Cent-Jours, dirigeaient dans sa marche la Chambre de 1815. Déjà le prince exerçait une grande influence à l'aide d'une congrégation religieuse et en même temps politique dont les ramifications nombreuses s'étendaient depuis la cour jusqu'au fond des provinces. A cette première et habile organisation il joignit celle, non moins puissante, de la garde nationale : tous les inspecteurs de ce corps immense, tous les officiers étaient à sa nomination; il les choisit parmi les royalistes exaltés et exerça

Influence du comte d'Artois, chef du parti réactionnaire.

(1) Cette prétention fit donner à ce parti le nom d'*ultra-royaliste* que l'histoire lui a conservé.

ainsi un double pouvoir de surveillance et d'action. La France se trouvait de la sorte engagée dans une voie contraire à ses institutions nouvelles, et la monarchie représentative était elle-même en péril.

Ordonnance du 5 septembre 1816.

Écoutant alors les suggestions de sa propre raison et les énergiques conseils des ministres Richelieu, Decazes et Laîné, Louis XVIII fit paraître la célèbre ordonnance du 5 septembre, qui dissolvait la chambre des Députés, fixait, d'après le texte de la constitution, le nombre des membres de la nouvelle Chambre à deux cent soixante, et déclarait qu'aucun article de la Charte ne serait revisé. Cette ordonnance fut un coup de foudre pour le parti de la réaction violente, qui la reçut en frémissant d'indignation et de colère. M. de Chateaubriand, l'homme le plus éloquent et le plus éclairé de ce parti, le seul peut-être qui, en s'appuyant sur la légitimité comme fondement de l'ordre social, voulût alors avec sincérité le maintien de la constitution, protesta au nom de tous les siens et répondit à l'ordonnance de septembre par *la Monarchie selon la Charte*, ouvrage qui retentit en Europe et fit disgracier son auteur (1). Le commandement de la garde nationale fut retiré au comte d'Artois, et le résultat des nouvelles élections répondit à l'espoir du ministère.

Mariage du duc de Berry.

Peu avant d'avoir affermi son autorité par l'ordonnance du 5 septembre, le roi s'était occupé d'assurer autant qu'il était en lui la perpétuité de sa race ; il avait demandé pour son neveu, Charles-Ferdinand, duc de Berry, la main de la princesse Marie-Caroline de Bourbon, fille du roi des Deux-Siciles, et le mois de juin 1816 vit la célébration de ce mariage.

(1) Dans ce livre célèbre, a dit de nos jours l'auteur d'une excellente histoire de cette époque, les principes les plus avancés du libéralisme moderne s'alliaient d'une façon étrange aux idées les plus antipathiques à la France nouvelle. (Viel-Castel, *Histoire de la Restauration.*)

Cependant les malheurs de la patrie étaient au comble: opprimée par cent cinquante mille étrangers qui, disséminés dans ses forteresses, l'accablaient de charges ruineuses, agitée par les factions intérieures, la France eut encore à gémir des horreurs de la disette; les pluies continuelles de 1816 inondèrent les campagnes, détruisirent l'espoir des récoltes et répandirent dans le bétail le fléau des épizooties. Tant de calamités n'étouffèrent point l'explosion des haines politiques, et dans l'année 1817 les dernières scènes tragiques de Grenoble se reproduisirent à Lyon, où commandait le général Canuel : une conspiration y fut découverte. La vengeance plus que la justice fut écoutée dans le procès des prévenus, et l'échafaud politique fut encore inondé de sang.

Troubles de Lyon; nouveaux supplices.

Un nouveau concordat avait été signé à Rome par les soins de M. de Blacas, ambassadeur auprès du souverain pontife. Ce traité étendait considérablement le nombre des évêchés, fixé à cinquante par le concordat de Napoléon. Un projet de loi présenté à ce sujet aux Chambres fut rejeté, et le roi limita le nombre des évêques à celui des départements.

Actes législatifs. Sessions de 1817 et 1818.

Quelques lois politiques furent adoptées dans cette session, et l'une d'elles apporta de sages restrictions à la loi votée l'année précédente et qui suspendait la liberté individuelle. Mais l'acte législatif le plus important de cette année fut la loi électorale, qui, pour la première fois depuis la Restauration, permit de suivre une voie légale dans la nomination des députés. Elle établit l'élection directe, fixa le cens des électeurs à trois cents francs d'imposition et celui des éligibles à mille francs. La Chambre devait se renouveler par cinquièmes, et il n'y avait qu'un collége par département. Cette loi, proposée par le ministère, fut adoptée; elle était la plus grande concession qu'eussent encore faite les Bourbons à l'esprit constitutionnel, et ses résultats prouvèrent les difficultés extrêmes du

Loi électorale. 1817.

terrain où se trouvait placée la dynastie régnante. La discussion du budget fut orageuse, et le projet du gouvernement, fortement combattu par MM. de Villèle et de Bonald, assura comme dotation à la Caisse d'amortissement les 150,000 hectares de bois que la majorité précédente avait affectés au clergé. Quatre millions de rentes seulement, hypothéquées sur les anciens biens de l'Église non vendus, furent votés au profit du clergé comme une transaction entre l'ancien régime et le nouveau. La chambre des Pairs ratifia cette décision, et deux jours plus tard, le 26 mars, la session fut close.

Indemnité votée pour le clergé.

Des lois d'une haute importance furent rendues l'année suivante. La France n'avait qu'un simulacre d'armée; les engagements volontaires remplissaient mal le vide de nos légions, et il était urgent, en présence des étrangers, de rétablir sur un pied respectable les forces militaires du royaume. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, proposa dans ce but, en 1818, la loi du recrutement; elle rétablissait, dans ses dispositions les plus essentielles, la conscription de l'empire, enlevait au roi un pouvoir sans limite pour la nomination aux grades, dont un tiers était donné aux sous-officiers, et elle accordait, dans l'avancement des officiers, une large part à l'ancienneté. Cette loi était en opposition avec l'article de la Charte qui abolissait la conscription dans le royaume; néanmoins elle apporta de grands adoucissements pour les jeunes soldats et pour leurs familles aux odieuses rigueurs de la conscription impériale, et sa nécessité, généralement sentie, fit décider son adoption. La liberté individuelle cessa d'être suspendue, mais la presse périodique demeura soumise à la censure; cependant, à la faveur d'un artifice qui enleva le caractère de la périodicité à plusieurs journaux, des hommes de talent soutinrent presque sans entraves une lutte passionnée. L'opinion libérale et l'opinion royaliste eurent

Loi sur l'organisation de l'armée. 1818.

pour principaux organes, l'une *la Minerve* et l'autre *le Conservateur*. La verve de MM. Benjamin Constant, Jay, Étienne et de Jouy assura l'immense succès du premier de ces recueils; le second fut redevable de sa vogue à la plume de MM. de Chateaubriand, de Lamennais et Fiévée. La Minerve et le Conservateur

Ces deux opinions, entre lesquelles la France se montrait fort inégalement partagée, paraissaient de jour en jour plus irréconciliables. Le parti ultra-royaliste témoignait le plus vif ressentiment de l'ordonnance du 5 septembre, et son irritation s'accrut encore lorsque le roi, sur les vives représentations de M. Decazes, eut enlevé au comte d'Artois toute autorité réelle sur les gardes nationales du royaume, dont il ne lui laissa que le commandement honorifique. Cette mesure souleva un nouvel orage contre son auteur, et il n'y eut qu'une voix parmi les ultra-royalistes pour demander la chute ou la modification profonde du ministère.

L'illustre chef de ce cabinet, le duc de Richelieu, méritait bien alors de la patrie, en employant avec succès son crédit près d'Alexandre pour obtenir que le territoire français fût promptement délivré des armées étrangères. Efforts du duc de Richelieu pour la libération du territoire français. Grâce à lui le czar et ses alliés, réunis en conférences à Aix-la-Chapelle, consentirent à faire évacuer nos places et à rappeler leurs armées, et seize millions de rentes inscrites sur le grand-livre de la dette publique achevèrent de liquider envers l'étranger la dette de la France. Évacuation de la France par les armées étrangères. 1818. Peu après ce grand événement qui marqua l'année 1818 et auquel M. de Richelieu eut la gloire d'attacher son nom, ce ministre donna sa démission et crut devoir se retirer devant les noms populaires de Manuel et de La Fayette, récemment sortis de l'urne électorale. Retraite du duc de Richelieu. Son désintéressement. Pour prix des services qu'il venait de rendre à la patrie les Chambres votèrent en sa faveur un don de cinquante mille livres de rente. Richelieu était sans fortune et n'accepta point pour lui-

même cette magnifique récompense (1). Il exerça le pouvoir dans un temps difficile, et la force impérieuse des circonstances comprima souvent ses généreuses dispositions ; il laissa, en quittant les affaires, la réputation d'un homme de bien et d'honneur, supérieur par le caractère à toutes ses dignités et aux hautes fonctions qu'il avait remplies. Alarmé du résultat des dernières élections, la plupart libérales, il avait exprimé le désir que le ministère se rapprochât du côté droit de la Chambre (2) et que la loi sur les élections fût modifiée. Ses vœux à cet égard n'étaient partagés ni par M. Decazes, alors en

(1) Voici un extrait de la noble lettre adressée à cette occasion au président de chacune des deux Chambres par le duc de Richelieu :

« Monsieur le Président,

« Je serais trop fier d'un témoignage de bienveillance donné par le roi avec le concours des deux Chambres pour avoir la pensée de le décliner ; mais les journaux m'ont appris qu'il s'agissait de me donner, aux frais de l'État, une récompense nationale. Je ne peux me résoudre à voir ajouter, à cause de moi, quelque chose aux charges qui pèsent sur la nation. Si, dans le cours de mon ministère, j'ai eu le bonheur de rendre des services à la France, et, dans ces derniers temps, de concourir à l'affranchissement de son territoire, mon âme n'est pas moins attristée de savoir ma patrie accablée de dettes énormes. Trop de calamités l'ont frappée, trop de citoyens sont tombés dans le malheur, et il y a trop de pertes à réparer pour que je puisse voir s'élever ma fortune en de telles conjonctures. L'estime de mon pays, la bonté du roi, le témoignage de ma conscience me suffisent. RICHELIEU. »

Malgré cette lettre les Chambres votèrent pour M. de Richelieu une dotation de 50,000 livres de rente. — Il accepta le don à titre de récompense nationale ; puis il fit l'abandon intégral de la dotation aux hospices de Bordeaux.

(2) Le côté droit de la Chambre était celui où siégeaient les membres les plus prononcés du parti royaliste. Les députés dont l'opinion libérale était la plus ardente siégeaient en face, au côté gauche. Les membres modérés de l'un et de l'autre parti composaient les deux grandes fractions de la Chambre qu'on nommait *centre droit* et *centre gauche*.

haute faveur auprès de Louis XVIII, ni par quelques autres de ses collègues. La chambre des Députés, au début de la session nouvelle, s'étant prononcée avec force, dans son Adresse au roi, contre toute modification de la loi électorale, ce vote avait achevé de décider la retraite du président du conseil. La chambre des Pairs cependant, sur la proposition d'un de ses membres, M. Barthélemy, ancien directeur proscrit au 18 fructidor, vota une résolution à l'effet d'obtenir la révision de la loi électorale. Cette résolution, vivement combattue par les ministres et par Royer-Collard, fut rejetée par les députés. Le conflit devenait chaque jour plus vif entre les deux Chambres, et il parut urgent, pour rétablir l'accord au sein du pouvoir législatif, de dissoudre la chambre des Députés ou de modifier les votes de la chambre des Pairs.

Dissolution du cabinet et nouveau ministère sous la présidence du général Dessolle. 1818.

Plusieurs membres du cabinet, MM. Lainé, Molé, Pasquier et Roy (1), se retirèrent avec le duc de Richelieu, et, sur l'indication de M. Decazes, le roi nomma le général Dessolle président du conseil ; M. de Serre reçut les sceaux, le maréchal Gouvion Saint-Cyr conserva le portefeuille de la guerre. M. Louis eut les finances et M. Portal la marine ; M. Decazes obtint le portefeuille de l'intérieur et fut véritablement le chef du nouveau ministère. Par suite des élections de 1817 et 1818 la majorité de la chambre des Députés appartenait à l'opinion libérale modérée ; il était à craindre que toute harmonie cessât entre elle et la chambre des Pairs.

Session législative. 1818-1819.

Appuyé dans la chambre des Députés sur la gauche, qui lui donnait une majorité libérale et constitutionnelle, le ministère présenta dans cette session plusieurs projets de loi favorables aux libertés publiques. Les plus importants étaient relatifs à la presse et aux journaux, dont

Loi sur la presse.

(1) M. Roy avait remplacé depuis peu M. Corvetto comme ministre des finances.

l'indépendance avait été jusqu'alors suspendue par des mesures provisoires. Ils furent présentés par M. de Serre, garde des sceaux, et eurent pour objet d'assurer la liberté de la presse avec les garanties nécessaires au maintien de l'ordre et de la paix publique Ils furent adoptés, après une vive discussion, par une forte majorité dans les deux Chambres.

Le calme commençait à se rétablir; l'étranger ne foulait plus notre sol; le commerce, l'industrie, l'agriculture florissaient, et le crédit public renaissait; tout enfin permettait d'espérer un heureux avenir. Mais les partis étaient ardents et implacables : les royalistes rejetaient toute alliance avec les constitutionnels sincères et ne voulaient admettre aucune concession libérale; les libéraux, à leur tour, ne savaient point attendre et compromettaient l'avenir pour s'assurer un triomphe éphémère. On comptait dans leur sein plusieurs partis fort distincts, dont le plus ardent était le parti révolutionnaire, qui, voyant dans les Bourbons les ennemis irréconciliables de la Révolution, aspirait à les renverser : les députés de cette catégorie siégeaient à l'extrême gauche dans la Chambre. Au centre gauche étaient les constitutionnels, qui, tenant avant tout aux garanties établies par la Charte, voyaient dans l'observation rigoureuse de celle-ci le salut même de la France. Il s'était formé au sein du parti constitutionnel un groupe peu nombreux d'hommes qui formulaient leurs opinions politiques d'après certaines théories d'un ordre élevé, abstraites et absolues. Ils se rapprochaient des membres les plus sages de la droite en ne séparant point les droits de la couronne de ceux du pays et en les considérant comme également inviolables. On les nommait *les doctrinaires;* les plus considérables étaient MM. Royer-Collard, de Broglie, Camille Jordan, de Barante dans les Chambres, et M. Guizot dans le haut enseignement et dans la presse. Le ministère, du-

Fractions diverses du parti libéral.

Les doctrinaires.

rant la session législative de 1818 à 1819, marcha constamment d'accord avec eux. Vers la fin de cette session une dissidence ouverte éclata entre le cabinet et la fraction extrême du parti libéral. Plusieurs pétitions avaient été présentées à l'effet d'obtenir la révocation légale de toutes les exclusions prononcées dans la dernière loi d'amnistie. Il s'agissait d'obtenir le rappel de tous les bannis, non par des grâces particulières individuellement sollicitées et fréquemment obtenues, mais d'une manière générale et en vertu d'un acte de la législature. M. de Serre repoussa la pétition qui voulait ouvrir indistinctement la France à tous les proscrits et s'écria : « A l'égard des régicides, jamais! » Cette parole irrita profondément le côté gauche de l'assemblée et fut le premier signe de la dissidence complète qui éclata bientôt entre le ministère de M. Decazes et le parti indépendant ou libéral. Le budget dans cette même session fut divisé pour la première fois en deux lois distinctes, celle des dépenses et celle des recettes. Les premières furent fixées au chiffre de 869,416,000 fr.; on évalua les secondes à 891,435,000 francs. La session législative fut close le 17 juillet de l'année 1819.

Rejet d'une pétition en faveur des bannis.

Dépenses et recettes. 1819.

Les élections de cette année pour le renouvellement de la troisième série de la Chambre furent faites en grande majorité sous l'influence toujours croissante du parti libéral. Les électeurs cédèrent, comme il arrive trop souvent, aux suggestions des esprits violents et passionnés ; un grand nombre de leurs choix furent ouvertement hostiles aux Bourbons, et le nom du conventionnel Grégoire (1) sortit de l'urne. Le parti royaliste jeta un cri d'horreur et repoussa Grégoire de la Chambre (2).

Élections libérales de 1819.

Élection de l'abbé Grégoire. 1819.

(1) L'abbé Grégoire, ancien évêque constitutionnel de Blois, qui dans la première séance de la Convention avait demandé l'abolition de la royauté.

(2) L'histoire doit dire que cent voix royalistes se joignirent dans

Sérieusement alarmé du résultat des élections et des exigences impérieuses des libéraux, sollicité par son frère et par sa famille, Louis XVIII résolut de modifier la loi électorale, et M. Decazes, regardant comme nécessaire ce qu'il avait jugé inutile et dangereux quelques mois auparavant, crut devoir servir les vues du prince en s'éloignant de la gauche pour se rapprocher du centre droit. Ce revirement continuel, selon les nécessités du moment, auquel on donna le nom de *bascule*, utile souvent de la part d'un roi, ne peut que compromettre la réputation d'un ministre, sous le régime constitutionnel. Plusieurs des collègues de M. Decazes comprirent que, s'ils ne pouvaient plus persévérer dans leur ligne de conduite, ils devaient donner leur démission, et ils la donnèrent, emportant avec eux l'estime publique; ce furent MM. Dessolle, Louis et Gouvion Saint-Cyr, que remplacèrent MM. Pasquier aux affaires étrangères, Roy aux finances, Latour-Maubourg à la guerre. M. Decazes forma le nouveau cabinet et eut le titre de président du conseil. Sa conduite, devenue indécise et flottante, irrita les libéraux sans lui concilier les royalistes. Ceux-ci ne ralentirent point leurs attaques jusqu'à ce qu'un affreux événement leur eût permis de le renverser et eût fait passer le pouvoir en leurs mains.

M. Decazes change de système et se rapproche du centre droit.

Modification du cabinet. M. Decazes président du conseil. 1819.

Le duc de Berry, second fils du comte d'Artois, fut frappé à mort dans la soirée du 13 février 1820, au sortir de l'Opéra, par un misérable nommé Louvel; il vécut peu d'heures après sa blessure et expira dans les bras de la famille royale en pardonnant à son assassin. Ce prince, doué de nobles qualités et uni depuis peu d'années à une jeune princesse, petite-fille du roi de Naples, était regardé alors comme le dernier rejeton mâle

Assassinat du duc de Berry. 1830.

le vote pour cette élection aux voix libérales afin d'écarter le candidat ministériel, et par cette manœuvre l'abbé Grégoire fut élu.

de la branche aînée des Bourbons (1). Sa mort répandit la consternation dans Paris et dans la France, où les résultats de ce sinistre événement furent aussitôt prévus. Les royalistes rendirent M. Decazes responsable de l'attentat, et un député, M. Clausel de Coussergues, poussa le délire jusqu'à l'accuser du crime à la tribune. En vain, pour apaiser ses ennemis, le ministre se hâte de présenter aux Chambres des lois exceptionnelles, l'une contre la liberté individuelle, l'autre contre la presse, ainsi qu'un nouveau projet de loi électorale; il ne conjure point l'orage du côté droit et soulève en même temps contre lui une tempête au côté gauche. Royalistes et libéraux provoquent sa chute; il résiste encore : c'est dans le cœur du roi que son pouvoir est enraciné; mais le comte d'Artois et madame la duchesse d'Angoulême demandent avec instance à Louis XVIII le renvoi de son favori; leurs vœux sont enfin exaucés : M. Decazes reçoit le titre de duc et l'ambassade de Londres, et M. de Richelieu accepte la présidence du cabinet, qui conserve tous ses membres à l'exception de son chef, et où M. Siméon remplace M. Decazes au ministère de l'intérieur.

Chute de M. Decazes et second ministère du duc de Richelieu. 1820.

La plus grande partie de l'Europe était alors dans un état d'effervescence violent, et l'on voyait s'accomplir la prédiction exprimée par cette parole célèbre : « La révolution française fera le tour du monde. » Les mouvements convulsifs qui avaient si longtemps agité la France s'étendaient au loin, et des secousses volcaniques se faisaient sentir des bords de l'Océan à ceux de l'Adriatique. Les souverains avaient associé les peuples à leur haine pour Napoléon en flattant leur amour de l'indépendance, en leur promettant des institutions libérales pour prix

Effervescence révolutionnaire en Europe.

(1) Louis XVIII n'avait pas d'enfants, et le mariage de l'aîné de ses neveux, le duc d'Angoulême, avec la fille de Louis XVI avait été stérile.

d'une résistance victorieuse; mais, après la lutte, lorsque l'ennemi commun eut été abattu, ils aperçurent un danger dans ces mêmes sentiments dont ils avaient naguère obtenu un puissant secours; ils oublièrent leurs promesses, ils refusèrent les concessions réclamées par les progrès du temps et des mœurs, et tous leurs efforts tendirent à étouffer les dispositions libérales de leurs sujets ou à les punir. C'est ainsi que Ferdinand VII ne parut être rentré en Espagne que pour châtier une partie de ceux qui lui avaient conservé le trône. Il avait promis, non le maintien de la constitution rédigée par les cortès de Cadix en 1812 et entachée des défauts de la constitution française de 1791, mais le don d'institutions en rapport avec les lumières et favorables aux libertés publiques. Cependant, à peine, échappé de sa prison de Valençay, eut-il ceint la couronne qu'il rétablit l'inquisition, régna six ans sans contrôle, et frappa en despote les hommes les plus distingués de son royaume, les Martinez de la Rosa, les Torréno, les Arguelles; il les entassa sous les roches brûlantes d'Afrique, et ses défenseurs se retrouvèrent pêle-mêle dans les mêmes cachots avec les partisans du roi Joseph, qu'ils avaient combattus. L'armée, privée de ses meilleurs chefs, se souleva, et l'île de Léon fut le premier théâtre de la révolte qui éclata, en janvier 1820, parmi les troupes destinées à soumettre les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud : Quiroga et Riégo en furent les principaux auteurs. La Catalogne s'insurgeait presque en même temps à la voix de Mina; déjà la Galice proclamait la constitution des cortès; l'insurrection gagnait successivement toutes les villes. Enfin le comte d'Abisbal, chargé de combattre l'armée rebelle de l'île de Léon, arbora le même drapeau qu'elle à Ocaña. Madrid en accueillit la nouvelle avec enthousiasme, et Ferdinand n'eut d'autre alternative que d'abdiquer ou de prêter serment à la constitution; il jura de

Espagne.

la maintenir. Arguelles, Torréno, Martinez de la Rosa, tirés des cachots, passèrent subitement des prisons d'Afrique au conseil du monarque, et, pour premiers actes de leur autorité, ils abolirent l'inquisition et supprimèrent en Espagne l'ordre des jésuites. Le gouvernement était sans ressources; il décréta la vente des immenses possessions des moines, et dès lors soixante mille religieux soulevèrent contre lui la populace. Le contre-coup de ce vaste mouvement se fit sentir en Portugal; ce royaume, depuis la fuite de la famille de Bragance et durant la guerre, avait été soumis à une régence anglaise, qui le gouvernait comme une colonie des îles Britanniques; les Portugais, réveillés par un sentiment national, chassèrent les autorités anglaises et rappelèrent leur ancien souverain, Jean VI, qui laissa la régence du Brésil à son fils don Pédro et revint régner sur ses anciens sujets, en acceptant une charte libérale rédigée sur le modèle de la constitution espagnole.

Portugal.

L'Italie frémissant sous le sceptre autrichien, était également agitée; partout s'organisaient des sociétés de francs-maçons et de carbonari, unies par le vœu d'affranchir un jour leur patrie du joug étranger et de former, des divers États de la Péninsule, une fédération de républiques. Le royaume de Naples était en feu; Ferdinand IV avait recouvré en 1815 le sceptre de cette contrée, où Murat, abordant les armes à la main, après la journée de Waterloo, avait été pris et fusillé. Là aussi des sociétés secrètes tendaient à une révolution politique; le signal fut donné par l'armée et partit de la ville de Nola. Le régiment de Bourbon sort de ses casernes, enseignes déployées, le 2 juillet 1820, au cri de *Vive la constitution!* Deux autres régiments se joignent à lui; les carbonari accourent en foule, et le général Guillaume Pépé soulève la capitale. A sa voix le peuple investit le palais, et c'est la constitution des cortès espagnoles qu'il

Royaume de Naples.

proclame. Ferdinand IV et son fils l'adoptent et jurent de la maintenir. D'affreux massacres suivent cette révolution en Sicile.

Allemagne. Tandis que l'Europe se soulève au Midi, une active fermentation remue la Prusse et les États du nord de l'Allemagne, qui attendent en vain les institutions libérales que leurs souverains leur ont promises. Aucune satisfaction n'étant accordée à des besoins et à des vœux légitimes, des passions coupables s'émeuvent et remuent la société dans ses fondements; partout enfin où les princes refusent à leurs peuples des libertés politiques et une représentation nationale, des conspirateurs trament des complots et forment des associations secrètes! C'est au nom de la liberté et de l'égalité que leurs membres s'unissent; c'est une révolution politique et sociale qu'ils demandent. Un transport démagogique enflamme les universités. Le poëte Kotzebuë, défenseur, dans ses écrits, des droits des monarques, tombait alors sous le poignard du jeune Charles Sand, qui s'était signalé dans la guerre de l'indépendance allemande; des milliers de voix répétaient, en le glorifiant, le nom de l'assassin, des milliers de cœurs vouaient un culte à sa mémoire. La fièvre révolutionnaire qui travaillait le continent menaçait aussi l'Angleterre et se répandait d'autre part avec rapidité en Orient, où elle tirait de leur repos léthargique les descendants des héroïques Hellènes. Là du moins l'insurrection

Grèce. avait le caractère d'une véritable délivrance; son but était d'affranchir la Grèce chrétienne du joug étranger des musulmans; le génie des Miltiade et des Thémistocle se réveillait dans ses cités en ruine après un sommeil de deux mille ans, et le cri de patrie et de liberté, en partant des murs de Souli et des rochers de l'Épire, ébranlait déjà les échos de Marathon et de Salamine.

CHAPITRE III.

De la chute du ministère Decazes à la mort de Louis XVIII.

20 février 1820 — 16 septembre 1824.

Trois monarques absolus, l'empereur d'Autriche, le czar et le roi de Prusse, avaient signé en 1815 un traité célèbre sous le nom de *la Sainte-Alliance*, par lequel ils s'engageaient à fonder leurs relations mutuelles sur les principes les plus sacrés du christianisme et à n'avoir d'autre but dans leur politique que l'intérêt de leurs sujets, le maintien de la religion, de la paix et de la justice. Ce traité avait paru à la suite du congrès de Vienne, et son but réel était de comprimer l'esprit révolutionnaire qui se manisfestait de toutes parts d'une manière effrayante pour l'ordre social. M. de Metternich, au nom de l'empereur d'Autriche, son maître, convoque pour cet objet à Carlsbad un congrès où assistent tous les membres de la confédération germanique et où lui-même exerce une influence souveraine. Ce congrès prend d'énergiques mesures pour détruire les sociétés secrètes; il arme la diète de pouvoirs redoutables pour exercer une active surveillance et une police rigoureuse dans les divers États membres du corps germanique, sans tenir aucun compte de leurs constitutions particulières. Peu de mois après, les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, tiennent conseil à Troppau, en Silésie, sur les moyens d'étouffer la révolution en Espagne, en Portugal et dans le royaume de Naples. Réunis plus tard dans un nouveau congrès à Laybach, ils invitent le vieux roi de Naples, Ferdinand IV, à s'y rendre pour se concerter avec eux.

La Sainte-Alliance.

Congrès de Carlsbad et de Troppau. Pouvoirs donnés à la diète germanique 1820-1821.

Congrès de Laybach. 1820.

Suite de la session législative de 1820.

Tandis que les trois souverains alliés entrent ainsi dans une ligue étroite contre l'esprit révolutionnaire, la France subissait les tristes conséquences de quelques-unes des élections de 1819 et de la fatale catastrophe de février 1820. M. de Richelieu soutint devant les Chambres les lois exceptionnelles présentées par M. Decazes et dont la première suspendait la liberté individuelle. En repoussant cette loi le général Foy prononça ces paroles éloquentes : « Faisons, dit-il, que le profit d'une mort sublime ne soit pas perdu pour la maison royale et pour la morale publique; que la postérité ne puisse pas nous reprocher qu'aux funérailles d'un Bourbon la liberté des citoyens fut immolée pour servir d'hécatombe. » Ses efforts et ceux de tout le côté gauche de la Chambre furent impuissants; la liberté individuelle fut de nouveau suspendue. La seconde loi d'exception présentée par le ministère rétablissait pour une année la censure des journaux. Elle fut votée, et à sa discussion orageuse succédèrent les débats encore plus irritants de la nouvelle loi électorale.

Lois d'exception pour la suspension de la liberté individuelle et pour la censure des journaux.

Loi électorale.

Cette dernière loi en effet était d'une importance décisive pour les destinées de la Restauration ; il était évident qu'elle aurait pour résultat de déplacer l'influence politique, de l'enlever en très-grande partie à la classe moyenne et industrielle au profit des grands propriétaires du sol. M. de Richelieu et ses collègues s'étaient flattés, en la soutenant, qu'elle assurerait la prépondérance du centre droit ou du parti royaliste modéré, sur lequel maintenant ils s'appuyaient; mais les partis ne s'arrêtent point dans la victoire, et l'événement fit voir que toute l'influence qui échappait à la gauche passerait bientôt du centre droit à la droite extrême ou au parti contre-révolutionnaire et ultra-royaliste, non moins dangereux pour la couronne que le parti ultra-libéral. Le projet rédigé par M. de Serres, garde des sceaux, atteint

déjà d'un mal incurable, fut beaucoup modifié par la commission de la Chambre élective et plus profondément encore par la Chambre elle-même. La loi, telle qu'elle fut adoptée, portait à quatre cent trente le nombre des députés, sur lequels deux cent cinquante-huit seraient nommés par les colléges d'arrondissement, composés des électeurs payant 300 fr. d'imposition; cent soixante-douze députés devront être élus par les colléges du département, et ceux-ci étaient formés du quart des électeurs les plus imposés du département. Ces derniers votaient dans les deux colléges et avaient ainsi sur les autres un privilége qui fut considéré comme une déviation de la Charte et qui fit donner à cette nouvelle loi électorale le nom impopulaire de la loi du double vote. Elle fut défendue avec éloquence par le ministère et par les membres les plus éminents de la droite et du centre droit, MM. de Villèle, de La Bourdonnaye, Lainé, etc. Toutes les fractions entre lesquelles se divisait le parti libéral s'unirent pour le combattre et furent représentées à la tribune par le général Foy, Benjamin Constant, Casimir Perrier, Royer-Collard, Camille Jordan, La Fayette et Manuel. Pendant trois semaines que dura cette discussion mémorable, la Chambre fut un véritable champ de bataille où les partis irrités se combattirent à outrance. L'agitation de ces brûlants débats se communiqua au dehors; de violentes rixes éclatèrent entre les troupes et les élèves des écoles, soutenus par une partie de la population parisienne. La loi enfin fut adoptée à une faible majorité au milieu de sanglantes émeutes, et la session fut close le 22 juillet.

Discussion orageuse. Émeutes dans Paris.

L'orageuse discussion de la loi électorale eut dans toute la France un fâcheux retentissement. Le parti libéral se vit désarmé par elle et parut croire menacés tous les intérêts nés de la Révolution; il perdit l'espoir d'obtenir légalement la prépondérance dans l'État, et,

comme il arrive trop souvent pour ceux qui désespèrent de vaincre par des moyens légitimes, il eut recours aux manœuvres occultes et coupables, aux conspirations et aux complots. L'armée, par les mêmes motifs qui déjà l'avaient aliénée des Bourbons en 1814, et malgré beaucoup d'épurations nécessaires, était remplie d'hommes inquiets sur leur avenir, mécontents, prêts à seconder tout mouvement hostile au gouvernement royal et affiliés à plusieurs sociétés secrètes. Une vaste conspiration militaire, qui avait des ramifications dans toutes les parties du royaume, fut découverte à Paris le 20 août 1820. Les deux chefs du complot dans la garnison de Paris étaient le commandant Bernard et le capitaine Nantil : le premier fit des révélations, le second prit la fuite, et la conspiration avorta. Un grand nombre de ses complices de tout grade furent arrêtés et traduits devant la cour des Pairs. Au milieu de l'émotion profonde causée par la découverte de ce complot et par les débats de la session précédente, madame la duchesse de Berry donna le jour à un fils qui reçut le nom de duc de Bordeaux, et dont la naissance, saluée avec transport par tous les royalistes, semblait présager de longues destinées à la branche aînée des Bourbons sur le trône de France.

Conspiration militaire à Paris. Août 1820.

Élections royalistes. 1820.

Les élections suivantes, dans lesquelles les colléges du département firent pour la première fois leurs choix nombreux, furent presque toutes favorables aux royalistes. La majorité des députés ainsi élus appartint à l'extrême droite de l'assemblée, et l'influence échappa bientôt aux modérés du parti royaliste pour passer une seconde fois aux hommes de 1815 et de la réaction. Déçu dans ses espérances, M. de Richelieu se crut obligé de donner de nouveaux gages aux royalistes en appelant dans le conseil M. Lainé, ainsi que MM. de Villèle et Corbière, qui exerçaient une grande influence sur le côté droit de la Chambre élective. Ils entrèrent tous trois comme minis-

tres sans portefeuille dans le cabinet présidé par M. de Richelieu, et la direction générale de l'instruction publique fut confiée à M. Corbière. La session législative suivante fit voir combien était vaine l'espérance qu'avait encore le ministère de gouverner en s'appuyant sur les hommes modérés des deux partis ou sur les deux centres de l'assemblée. Les membres du centre gauche qui lui demeuraient fidèles ne formaient plus dans la Chambre qu'une fraction insignifiante; la gauche tout entière avait été réduite par les dernières élections à une centaine de députés, tous profondément irrités de la conduite des ministres modérés et dirigeants, qui, après avoir participé à la rédaction de l'ordonnance du 5 septembre, avaient, au moyen de la loi électorale, préparé la victoire du parti contre lequel cette ordonnance avait été rendue. Privés de la puissance du nombre, les députés de la gauche avaient toute la force que donne la passion unie au talent. On voyait parmi eux des hommes dévoués avant tout aux principes de 1789 et qui les défendaient avec éloquence. Toutes les fractions du parti libéral, depuis les doctrinaires jusqu'aux ennemis irréconciliables des Bourbons, y étaient représentés par leurs chefs. En face d'eux étaient, confondus sous le nom de royalistes, les hommes attachés à la monarchie légitime telle que la Charte l'avait faite, et ceux, en beaucoup plus grand nombre, qui, ne voyant dans la Charte qu'un legs funeste de la Révolution et qui, ne pouvant la détruire, aspiraient du moins à modifier ou à altérer profondément, à l'aide des lois, les effets de ses dispositions principales.

Il est impossible de comprendre les difficultés de la situation, l'impuissance où l'on était de faire accepter aux esprits une politique raisonnable et modérée, si l'on ne se transporte par la pensée au milieu de cette époque orageuse, et si l'on ne sait que, pour l'immense majo- Animosité des partis.

rité des hommes, ce sont les souvenirs, les habitudes, les intérêts particuliers, les passions qui font les opinions. Toute la génération qui avait vécu à la fin du dernier siècle n'était pas dans la tombe. Beaucoup de ceux qui avaient tout perdu par la Révolution étaient en face de ceux qui avaient tout gagné par elle, et pour ces deux classes d'hommes les idées avaient une expression toute différente et les mots même n'avaient pas le même sens. Les premiers voyaient dans toute assemblée délibérante une Convention nationale, dans tout libéral un jacobin, dans la Charte la sanction écrite et odieuse des violences dont ils avaient été les victimes. Aux yeux des seconds les Bourbons n'étaient que les représentants d'un régime détesté, les anciens royalistes des émigrés, des ennemis de la France, des hommes dont l'influence était pour eux une menace et un péril perpétuel. Les mêmes actes étaient vantés ou flétris selon qu'ils s'étaient accomplis sous le drapeau blanc ou sous les trois couleurs; la religion, invoquée par les uns à l'appui de leur cause, était haïe par les autres comme l'inséparable auxiliaire du privilége et de l'absolutisme. Ceux-là fermaient les yeux sur les nécessités du temps présent, ceux-ci ne comprenaient plus le passé, ni la puissance des souvenirs, ni celle des traditions dans l'ordre politique et social. Des deux côtés haines aveugles, fureurs égales et illusions d'autant plus complètes que ni les uns ni les autres n'entrevoyaient encore le danger de la réalisation de leurs vœux extrêmes et opposés.

Que pouvaient dans un tel état de choses les hommes pleins de droiture, expérimentés et sages, qui siégeaient dans le cabinet, les Richelieu, les Pasquier, les de Serre, battus sans cesse par les flots soulevés des passions contraires, et presque également haïs des ultra-royalistes et des ultra-libéraux, qui, les uns et les autres, dans chaque concession faite à leurs adversaires voyaient un

crime? Les trois collègues membres de la droite, et que M. de Richelieu s'était adjoints à la suite des dernières élections, et surtout MM. de Villèle et Corbière, demeuraient immobiles et muets au milieu des débats les plus irritants et n'apportaient systématiquement aucune force au ministère, qui ne répondait point suffisamment à leur pensée intime et qui avait sollicité leur concours. Toutefois dans la session précédente et dans les premiers mois de la session nouvelle (1820-1821) l'état insurrectionnel de plusieurs pays de l'Europe voisins de la France, où la cause des révolutionnaires étrangers rencontrait les plus vives sympathies, fut un frein salutaire pour les ultra-royalistes. L'insurrection pouvait triompher en Espagne, à Naples, en Piémont, puis provoquer une explosion en France, et la droite de la Chambre élective n'osait encore traiter en vaincue la Révolution, avec laquelle il était possible qu'elle eût à compter le lendemain. Mais au printemps de 1821, lorsque toutes les insurrections des peuples de l'Italie furent étouffées et que les Autrichiens, après un facile triomphe, furent les maîtres dans toute la Péninsule, le parti royaliste en France se considéra comme vainqueur avec eux, et la majorité de la chambre des Députés se montra de nouveau ouvertement animée des ardentes passions de la Chambre de 1815.

Session législative de 1821.

Loi de dotation pour le clergé.

Les dispositions nouvelles du parti royaliste se manifestèrent en mai 1821 dans la discussion d'un projet de loi qui fut un des grands événements de la session et dont l'objet était d'affecter le montant des pensions ecclésiastiques éteintes à la dotation de douze nouveaux siéges épiscopaux, à l'amélioration du sort des vicaires, au traitement des curés et aux réparations des églises. Le projet, dicté par les intentions les plus bienveillantes pour les intérêts religieux, fut néanmoins vivement combattu, comme insuffisant, comme trop restrictif des

droits de l'Église et du monarque, par les membres de la droite. Ceux-ci nourrissaient la secrète pensée d'obtenir l'exécution du concordat conclu en 1817 entre le saint-siége et la France, mais qui n'était pas devenu loi de l'État. L'opposition, par l'organe de M. de Bonald, rapporteur de la commission, tenta de dénaturer complétement le projet ministériel, dont les éloquents efforts de M. Pasquier réussirent cependant à conserver les principales dispositions. Le nombre des nouveaux évêchés, fixé à douze dans le projet, fut en principe porté à trente, et le choix des lieux pour l'établissement de ces siéges fut laissé à la volonté du roi. Le projet ainsi modifié par la chambre des Députés fut adopté par celle des Pairs, et l'état du clergé fut fixé par cette loi tel à peu près qu'il subsiste encore aujourd'hui.

Loi pour les donataires du gouvernement impérial.

L'opposition royaliste dans la Chambre élective éclata sans mesure à l'occasion d'un projet de loi relatif aux dotations accordées à titre héréditaire par le gouvernement impérial comme récompenses de glorieux services militaires et civils. Ce projet était un acte réparateur, qui donnait, pour des pertes immenses, de très-faibles compensations, et apportait quelques soulagements à de grandes misères, surtout pour une multitude de pauvres soldats invalides, pour des veuves et des orphelins. La droite cependant le combattit avec fureur, et demanda que les soldats de l'armée de Condé, les Vendéens et les Chouans fussent récompensés au même titre que les anciens donataires de l'Empire. Des deux côtés de la Chambre les paroles les plus outrageantes furent prononcées. Les émigrés et les héros vendéens d'une part et d'autre part tous les glorieux soldats de la Révolution et de l'Empire, furent tour à tour désignés comme traîtres et rebelles : temps malheureux et funeste où le parti bientôt dominant voyait la rébellion envers le prince dans le dévouement à la patrie ! Le général Foy répondit avec éloquence aux san-

Discussion orageuse.

glantes invectives des ultra-royalistes, et chacune de ses paroles eut un écho dans le cœur de la France nouvelle.

Le ministère, blâmé, insulté même par chaque parti, fut impuissant à conserver au projet son caractère primitif; la loi ne reconnut point le droit absolu des donataires et n'accorda des pensions viagères qu'à eux et à leurs enfants alors existants; elle récompensa au même titre, et sur les débris de l'ancien fonds du domaine impérial, les services rendus dans les armées vendéennes et dans celle de Condé. Ces violents débats furent clos au moment où le procès de la conspiration découverte le 20 août précédent allait s'ouvrir devant la cour des Pairs. Celle-ci comptait dans son sein les plus illustres débris de l'Empire. Un grand nombre de ses membres ressentirent profondément les insultes prodiguées à l'ancienne armée dans l'autre Chambre et furent ainsi portés peut-être à juger avec moins de rigueur les conspirateurs militaires déférés à leur justice. La plupart furent acquittés, et l'indulgence des juges se manifesta dans la sentence des coupables, dont un seul, le capitaine Nantil, alors contumace, fut condamné à mort. La chambre des Pairs cependant avait accepté les projets votés par celle des Députés, tout en manifestant le désir de lutter contre les entraînements des ultra-royalistes. Ce germe de résistance se développa plus tard lorsque ceux-ci eurent de nouveau saisi le pouvoir, et la pairie devint le foyer d'une opposition sérieuse et populaire.

Procès et jugement des conspirateurs du 19 août.

La cause de la Révolution, naguère encore si menaçante en Europe, avait été partout vaincue; nous avons dit qu'elle avait succombé dans toute la péninsule italique. L'envoi d'une armée autrichienne à Naples avait été résolue, l'année précédente, au congrès de Laybach, d'un commun accord entre les trois souverains alliés et le roi des Deux-Siciles. Cette armée, au printemps de

L'Autriche étouffe les révolutions de Naples et du Piémont.

1821, avait pénétré dans les Abruzzes. Les Piémontais mal inspirés saisirent ce moment pour s'insurger, et, un mouvement militaire ayant éclaté à Alexandrie, la constitution des cortès d'Espagne fut proclamée à Turin. Le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel abdiqua sur-le-champ en faveur de son frère, Charles-Félix, qui, au lieu de se joindre aux insurgés, accourut de Modène à la tête de troupes autrichiennes pour les combattre. L'Autriche triompha en Piémont comme à Naples; l'armée napolitaine, commandée par le général Pépé, avait honteusement pris la fuite au premier choc, et toute l'Italie, à la fin de mai 1821, était abattue sous une domination étrangère.

Suite de la révolution grecque.

L'empereur Alexandre avait appris alors l'insurrection des Grecs. Cette révolution n'avait aucun rapport avec celle qui venait de succomber en Italie. Il ne voulut cependant y reconnaître qu'un nouveau complot du carbonarisme, et il abandonna ses malheureux coreligionnaires. L'héroïque ville de Souli succombait devant le féroce Ali-Pacha. L'Angleterre venait de vendre au barbare, par un odieux traité, la cité de Parga, et, pour assouvir la vengeance du sultan Mahmoud, quatre-vingt prêtres, avec le vénérable patriarche de Constantinople et une multitude de Grecs, avaient péri dans cette capitale, livrés à d'ignominieux supplices. Les klephtes des montagnes, les Grecs de la Moldavie et de la Valachie espérèrent en vain dans le czar et coururent aux armes à la voix de Botzaris, de Maurocordato, d'Ypsilanti; vaincus par le nombre, ils succombèrent presque tous. Le brave Ypsilanti, après des actions héroïques pour la croix et la liberté, toucha le sol autrichien; il fut jeté dans les fers et n'en sortit au bout de quatre ans que pour mourir.

Massacre de Parga.

Mort de Napoléon à Sainte-Hélène. 1821.

Un grand événement dont la nouvelle était récemment arrivée en Europe y causait une sensation profonde : Napoléon n'existait plus. Celui qui avait vaincu en cin-

quante-deux batailles et disposé des sceptres de l'univers avait expiré à Sainte-Hélène le 5 mai 1821, au milieu de quelques amis fidèles, emporté après plusieurs mois d'une douloureuse agonie, à la suite d'une captivité de six années. Napoléon était descendu dans la tombe, atteint d'une maladie du foie dont les progrès furent accélérés par l'influence d'un climat malsain, par les odieuses rigueurs de son geôlier, sir Hudson Lowe, gouverneur de l'île, et surtout par la dévorante activité d'un génie qui n'avait plus pour aliment que de poignants souvenirs après avoir eu pour sphère d'action le monde entier. Le rétablissement de l'ordre en France et les grandes créations de Napoléon sont ses plus beaux titres de gloire, quoique ses merveilleuses victoires aient porté le renom des armes françaises au plus haut point qu'elles eussent encore atteint. Mais une ambition sans limite attira de grands désastres sur le pays qu'il avait sauvé par sa sagesse et l'ouvrit deux fois aux armées étrangères. Les calamités qui ont suivi ces invasions et le sang de deux millions d'hommes versé sous son règne dans d'innombrables combats enseignent ce que coûte la gloire d'un conquérant. Tel était le prestige attaché à cet homme prodigieux qu'à dix-huit cents lieues de l'Europe il la remplissait encore du bruit de son nom; sa puissante image apparaissait de loin sur son rocher solitaire, au milieu de l'Océan, comme un objet perpétuel de terreur pour les uns, d'espérance pour les autres. Sa mort précipita plusieurs de ces derniers dans des entreprises coupables et désespérées, tandis qu'en délivrant leurs adversaires d'un salutaire effroi elle leur permit de s'abandonner avec moins de réserve à des projets de réaction imprudente ou téméraire.

Origine de la congrégation.

Dans le même temps une puissance occulte envahissait la cour, les Chambres et toutes les branches de l'administration publique. Depuis dix ans des hommes d'une

piété sincère, tels que le vicomte de Montmorency et l'abbé Legris-Duval, avaient formé en France une société influente généralement nommée *la Congrégation*, et qui n'eut d'abord pour objet que l'accomplissement des bonnes œuvres et des devoirs prescrits par une fervente dévotion; elle s'affilia aux jésuites. Ceux-ci, non autorisés à résider en France en qualité de membres de leur ordre, y fondèrent plusieurs maisons, où ils s'établirent sous le nom de *Pères de la Foi*. Ils comptaient de puissants soutiens jusque dans la famille royale, et Louis XVIII, vivement sollicité en leur faveur, consentit à les tolérer, sans toutefois reconnaître leur existence comme légale. La congrégation, imbue comme eux de principes fort réactionnaires, devint, sous le patronage de MM. de Polignac et de Rivière, l'obstacle le plus puissant aux ministères Decazes et Richelieu. La Restauration lui avait ouvert le champ de la politique; dès lors la religion, si sainte et si respectée lorsqu'elle n'agit que dans un but spirituel et moral, fut mêlée aux intrigues de l'ambition; l'hypocrisie, si fatale aux mœurs à la fin du règne de Louis XIV, reparut sous celui de Louis XVIII et de son successeur; des actes extérieurs de dévotion pratiqués par des incrédules furent pour plusieurs un moyen d'arriver aux honneurs et à la fortune; le pouvoir perdit ainsi beaucoup de son autorité morale aux yeux du peuple, et les Français eurent le malheur d'accuser la religion des scandales de ceux qui l'outrageaient en l'invoquant.

Rentrée des jésuites en France.

Élections de 1821.

Les élections de 1821 grossirent encore, dans la chambre des Députés, le côté droit aux dépens de la gauche libérale. Les ministres sans portefeuille, MM. Lainé, de Villèle et Corbière, sortirent alors du cabinet, qu'ils ne voulaient point couvrir plus longtemps de leur nom, et le laissèrent, à l'ouverture de la session nouvelle en face d'une majorité royaliste ardente et résolue à le renverser.

Coalition des libéraux et des ultra-royalistes dans la session législative de 1821-1822.

Les libéraux, plus irrités encore contre le gouvernement, qu'ils accusaient d'avoir livré les élections à leurs adversaires, se liguèrent ouvertement avec ceux-ci pour précipiter sa chute. Ils s'entendirent pour insérer dans l'adresse en réponse au discours du trône une phrase offensante pour la politique de la couronne dans ses relations avec les puissances aux congrès de Troppau et de Laybach ; et cette phrase, vivement combattue par le cabinet, fut maintenue et votée à une majorité de cent voix.

Louis XVIII, lorsque l'adresse lui fut présentée par la députation de la Chambre, refusa de l'entendre et prononça quelques paroles où perçait la dignité du monarque offensé. Le comte d'Artois, chef reconnu du parti ultra-royaliste, aurait pu beaucoup mieux que le roi son frère défendre le cabinet contre ses amis trop ardents, et il s'était antérieurement engagé vis-à-vis M. de Richelieu à modérer leur zèle et leurs exigences; mais il oublia sa promesse et abandonna le ministère à leurs ressentiments. En vain M. de Richelieu et ses collègues, forts de la faveur du monarque, essayèrent de lutter encore et présentèrent à la Chambre élective deux projets pour prolonger la censure et pour donner plus de force à la loi répressive des abus de la presse. Les royalistes exagérés, dont l'intérêt le plus pressant était de renverser le cabinet, affectaient alors un zèle ardent pour la liberté qu'ils voulaient restreindre et une grande horreur de la censure, assez semblables en ceci à un certain nombre de leurs collègues de la gauche qui, naguère humbles complaisants du despotisme impérial, s'étaient déguisés à sa chute en chevaliers des libertés publiques. Un nouveau vote de la Chambre rendit la retraite du cabinet indispensable. M. de Richelieu remit au roi son portefeuille, ses collègues suivirent son exemple, et un nouveau cabinet fut formé en décembre 1821, par l'influence exclu-

Retraite de M. de Richelieu. Dissolution du ministère. Décembre 1821.

sive de l'extrême droite. Le pouvoir revient ainsi aux mains des ultra-royalistes, et la France constitutionnelle entre dans une nouvelle crise dont elle ne sortira que lorsque le trône aura été renversé sur la Charte déchirée.

Ministère ultra-royaliste.

Les membres les plus influents du nouveau cabinet furent M. de Peyronnet, garde des sceaux, M. de Villèle, ministres des finances, et M. Corbière, ministre de l'intérieur; le vicomte Matthieu de Montmorency obtint le portefeuille des relations étrangères, et le duc de Bellune celui de la guerre.

M. de Villèle.

M. de Villèle exerçait déjà une grande autorité dans le conseil et ne tarda point à en devenir le chef. Sa fortune avait été rapide; il joignait à une capacité remarquable une grande connaissance des affaires; mais il n'avait pas la force suffisante pour arrêter la fougue de ceux dont il déplorait l'aveuglement; il essaya en vain de lutter, et il subit les entraînements des passions dangereuses qu'il ne partageait pas. La congrégation, assurée qu'elle le dominerait malgré lui, l'aida à saisir le pouvoir, dont elle se réservait la direction suprême; la nomination du pieux vicomte de Montmorency la rendait présente au sein du cabinet, et ses affiliés obtinrent les principaux emplois et les postes éminents de chaque ministère. Dès lors le gouvernement et la chambre des Députés marchèrent ensemble dans une voie réactionnaire. Ils ne se proposaient pas sans doute de provoquer une contre-révolution et de supprimer la constitution; mais leur politique fatale tendait à limiter, à saper, à annuler en quelque sorte par les lois la plupart des garanties données par la Charte aux libertés publiques comme aux intérêts nés de la Révolution.

Lois politiques de 1822.

Un des premiers actes du ministère fut d'enlever au jury le jugement des délits de la presse et de frapper celle-ci de deux mesures d'une extrême gravité: l'une faisait consister un délit dans la tendance politique d'une suite

d'articles, bien que chacun d'eux, pris isolément, ne fût point susceptible d'être incriminé; l'autre permettait, en cas de circonstances graves, de rétablir la censure. Cette loi, présentée en 1822, fut votée à une grande majorité.

Cependant les sociétés secrètes s'organisaient de toutes parts, et le carbonarisme étendait ses immenses ramifications dans le royaume par la création des *ventes* de divers degrés (1); son esprit dangereux s'infiltrait rapidement au sein des écoles et de l'armée, et la conspiration militaire étouffée à Paris en août 1820 fut suivie, durant les deux années suivantes, de plusieurs complots militaires tramés par les carbonari dans différents corps et sur divers points du territoire. Des mouvements séditieux éclatèrent dans l'école de cavalerie de Saumur; ils furent réprimés, mais ils appelèrent sur ce point les espérances de conspirateurs téméraires. Le général Berton rassembla une troupe de jeunes gens, de soldats et de paysans mal armés, et se mit à leur tête en arborant le drapeau tricolore. Il surprit la ville de Thouars au nom de Napoléon II, et marcha sur Saumur, qu'il ne put emporter. Abandonné de la plupart des siens, il prit la fuite et fut arrêté. Vers le même temps éclatait à Belfort une insurrection militaire à laquelle l'illustre général La Fayette lui-même ne fut pas étranger. Le ministère étouffa rapidement le complot, tandis qu'il prêtait la main aux coupables apprêts d'un piége dont l'ex-colonel Caron fut à Colmar l'imprudente victime. Deux escadrons, dans l'intention de découvrir ses complices et de le compromettre, sortent un soir de Colmar et de Neuf-Brisach, conduits par des maréchaux des logis; des officiers déguisés sont dans leurs rangs. Cette troupe par-

Progrès du carbonarisme.

Conspirations. 1822.

Complot Bonapartiste du général Berton.

Insurrection militaire à Belfort.

(1) Le mot *vente*, pris dans cette acception, signifie une section de société secrète.

Complot de Caron et de Roger.

court les campagnes voisines, attire Caron, et avec lui un maître d'équitation, son ami, nommé Roger ; elle marche sous leurs ordres, boit avec eux ; et lorsque ceux-ci, trompés par ces perfides démonstrations, poussent le cri de *Vive l'empereur!* les soldats se jettent sur eux, les garrottent et les livrent aux autorités. Quelques jours après Caron périt fusillé. Aucun fait plus que celui-ci n'a disposé les esprits à chercher dans le ministère et dans la police la source et la provocation de tous les troubles.

Procès du général Berton.

L'année 1822 vit encore d'autres exécutions pour crimes politiques : Berton fut traduit devant la cour d'assises de Poitiers, et le procureur général Mangin désigna, sans les nommer, comme complices du général, les députés les plus influents du côté gauche. Ses paroles soulevèrent dans la Chambre d'orageuses discussions, qui, sans rien éclaircir, envenimèrent encore l'animosité des partis. Berton et deux de ses complices portèrent leurs têtes sur l'échafaud ; un troisième s'ouvrit les veines.

Conspiration des quatre sous officiers en garnison à la Rochelle.

Paris fut bientôt après le théâtre d'une scène affligeante. Quatre jeunes sous-officiers en garnison à la Rochelle, convaincus de carbonarisme et accusés de tentatives révolutionnaires, excitèrent l'intérêt public par leur âge et par leur fermeté ; leur projet coupable n'avait point été suivi d'exécution ; ils furent pourtant condamnés à mort,

Leur supplice.

et marchèrent à l'échafaud au milieu d'une population émue de ressentiment et de pitié. C'est ainsi que le gouvernement de la Restauration crut devoir encore une fois chercher contre de criminels complots et des périls trop réels sa force et son salut dans de rigoureux châtiments.

Bientôt un nouveau congrès de souverains s'assembla dans les murs de Vérone ; là fut agitée l'importante question de la révolution d'Espagne. De grands désordres,

État critique de l'Espagne.

rendus inévitables par la faiblesse et la perfidie de Ferdinand VII, éclataient dans la capitale de cette contrée ; des crimes atroces, et entre autres l'assassinat du cha-

noide Vinuésa, avaient été commis et compromettaient la cause révolutionnaire. En vain Morillo et Ballestéros essayaient de contenir les hommes violents et de rétablir le calme; des combats sanglants s'étaient engagés entre la multitude et les gardes royaux et rappelèrent les scènes affreuses de Paris au 10 août. Ferdinand, dont la vie était en péril, poussa, dit-on, la dissimulation jusqu'à signer des arrêts de mort rendus contre ses trop fidèles et impuissants défenseurs. Cependant les moines, en partie dépouillés de leurs biens, soulevaient le peuple des provinces, organisaient des guérillas, et plusieurs chefs importants dirigèrent un vaste mouvement contre-révolutionnaire dans la Catalogne. Un trappiste fameux, don Antonio Maragnon, avait formé une redoutable bande de guérillas et marchait à leur tête dans la mêlée, le crucifix à la main. Il avait pris d'assaut la forte place de la Seu-d'Urgel; une régence y fut établie, formée du marquis de Mataflorida, du baron d'Éroles et de l'archevêque de Tarragone; elle ouvrait des emprunts et rendait des proclamations au nom du roi, qu'elle supposait captif. En peu de temps elle se vit à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, qui prit le nom d'armée de la Foi, s'empara de plusieurs places dans la Navarre et la Catalogne, et pénétra dans l'Arragon. Le général constitutionnel Mina la mit en déroute, reprit les places dont elle s'était saisie, et ne laissa plus d'espoir aux royalistes que dans l'intervention française. La fièvre jaune, qui désolait Barcelone, avait depuis quelque temps déterminé Louis XVIII à établir un cordon de troupes sur la frontière des Pyrénées sous prétexte de précautions sanitaires, et ces troupes, d'un moment à l'autre, pouvaient devenir une armée d'invasion. Tel était l'état des choses en Espagne lorsque s'ouvrit le congrès de Vérone.

Régence établie à la Seu-d'Urgel.

Armée de la Foi.

MM. de Chateaubriand et Matthieu de Montmorency représentaient la France à Vérone, pendant que M. de

Congrès de Vérone. 1822.

Villèle obtenait à Paris la présidence du conseil. Lord Wellington était au congrès le représentant de l'Angleterre. Le suicide de lord Castelreagh et l'élévation de M. Canning à la tête du ministère anglais faisaient pressentir que la politique extérieure de cette puissance allait subir de grandes modifications; aussi, lorsque l'intervention française en Espagne eut été proposée, lord Wellington s'y montra contraire, et M. de Villèle espéra qu'elle pourrait encore être évitée ou ajournée. Mais la congrégation et la majorité de la chambre des Députés voulaient la guerre; M. de Chateaubriand y inclinait, et, par les efforts de M. de Montmorency, elle devint inévitable. La contagion de la révolution espagnole semblait à redouter pour la France, et surtout pour l'Italie aux yeux des royalistes, de M. de Metternich et des trois souverains alliés; ils furent unanimement d'avis de la réprimer. Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse, quittèrent aussitôt Madrid; celui de France, le général Lagarde, ne fut point encore rappelé. M. de Châteaubriand remplaçait alors M. de Montmorency aux affaires étrangères.

Session législative de 1823. Expulsion de Manuel de la chambre des Députés.

Le mouvement qui emportait le gouvernement français dans une voie contre-révolutionnaire triompha des dispositions pacifiques de M. de Villèle. Louis XVIII, accablé par les infirmités et encore plus par l'âge, ne régnait déjà plus que de nom : MONSIEUR gouvernait et désirait la guerre; la chambre des Députés marchait d'accord avec lui, et signala son zèle par des violences dans la discussion qui s'ouvrit sur le vote des subsides pour l'expédition. Elle rejeta de son sein Manuel, député de la Vendée, homme très-hostile aux Bourbons, et qui prononça un discours où la majorité crut reconnaître la justification du régicide; elle l'interrompit et vota son expulsion de la chambre. Manuel déclara qu'il ne céderait qu'à la force; le président Ravez appela les gardes nationaux du

poste, et le sergent Mercier, leur chef, s'étant refusé à exécuter l'arrêt, les gendarmes saisirent Manuel sur son banc et l'entraînèrent hors de l'assemblée. Tout le côté gauche le suivit; ses membres déclarèrent qu'ils se regardaient tous comme frappés et exclus dans la personne de Manuel.

Les crédits extraordinaires sollicités pour la campagne d'Espagne furent accordés, et dès lors la guerre parut inévitable; une armée nombreuse se rassemblait déjà sur la frontière des Pyrénées; le duc d'Angoulême en prit le commandement à la fin de mars, ayant sous lui le général Guilleminot pour chef d'état-major. Rien n'était suffisamment préparé à son arrivée, ni pour les transports ni pour les subsistances; un banquier célèbre offrit de pourvoir à tout comme munitionnaire général, et le prince signa d'urgence avec lui des marchés onéreux, dans lesquels sa bonne foi fut indignement surprise. L'armée entra en campagne le 6 avril, et sur la frontière, au passage de la Bidassoa, elle rencontra un bataillon d'insurgés portant le drapeau tricolore. Des Français compromis dans les conspirations militaires, et entre autres le capitaine Nanti et le colonel Fabvier, marchaient en tête; ils s'avancèrent au-devant de nos soldats pour fraterniser, au cri de *Vive l'empereur! vive la France!* Le général Valin dispersa le rassemblement à coups de canon, et le succès de la campagne fut assuré. L'armée, en effet, obéissait aux Oudinot, aux Moncey, aux Molitor, anciens héros de l'Empire, et les guérillas espagnoles, si fatales à nos vieux bataillons, combattaient cette fois avec la France : la victoire ne pouvait être douteuse.

Guerre d'Espagne. 1823.

Bientôt nos colonnes furent aux portes de Madrid; les cortès avaient quitté cette capitale, emmenant avec elles Ferdinand VII à Séville, puis à Cadix, après l'avoir déclaré déchu du trône comme atteint d'aliénation mentale. Cette mesure audacieuse et coupable pouvait prolonger

la guerre ; des négociations furent entamées avec les généraux constitutionnels modérés, tels que Ballestéros, Morillo, l'Abisbal, et vers le même temps le prince généralissime forma, dans un esprit de conciliation, une régence espagnole à Madrid, sous la présidence du duc de l'Infantado, avec l'intention de l'opposer aux membres de l'ancienne junte de la Seu-d'Urgel, dont la violence aveugle, excitée par le fanatisme de l'armée de la Foi, menaçait l'Espagne de la réaction la plus sanglante. Cette armée et la populace n'attendaient que l'arrivée de nos troupes pour se livrer à des actes d'une cruelle et basse vengeance; les Français n'en permirent pas l'exécution, et ils furent bientôt regardés avec haine et défiance comme des ennemis par ceux mêmes qu'ils étaient venus secourir. Ce fut dans le dessein de prévenir ces scènes de brigandages et de meurtre que le duc d'Angoulême rendit la célèbre ordonnance d'Andujar, qui défendait aux autorités espagnoles de faire arrêter personne sans l'autorisation des officiers français et plaçait les éditeurs des feuilles périodiques sous la protection des commandants des troupes. Cette ordonnance était pleine de sagesse et conforme en tout à la conduite du prince pendant cette campagne; elle offensa vivement la régence de Madrid et ne rendit pas les membres des cortès de Cadix plus traitables. Ceux-ci, parfaitement instruits du caractère de Ferdinand, n'eurent aucune confiance dans l'effet des promesses du duc d'Angoulême, qui s'engageait à obtenir pour eux, de leur roi, des institutions libérales; ils rejetèrent toutes les propositions, que l'impuissance où ils étaient aurait dû leur faire accepter. Nos soldats s'illustrèrent alors par quelques beaux faits d'armes : ils attaquèrent les formidables batteries de l'île de Léon; le Trocadéro fut emporté sous les yeux du prince; Cadix se soumit, et cet exploit eut pour résultat l'immédiate délivrance de Ferdinand VII.

Ordonnance d'Andujar. Août 1823.

Prise du Trocadéro. Fin de la guerre d'Espagne. Octobre 1823.

La guerre était finie, les supplices commencèrent. Ferdinand choisit ses ministres parmi les hommes les plus violents et les plus exaltés; l'exécution de Riégo signala son retour au trône, et l'intervention des Français en faveur des victimes fut impuissante. Rien n'avait été prévu, en effet, au congrès de Vérone pour améliorer le sort de l'Espagne, en la préservant d'une réaction sanguinaire. Les frais immenses de la guerre demeurèrent à la charge de la France; elle recueillit, pour tout fruit de cette campagne brillante et onéreuse, l'ingratitude de ceux pour qui elle s'était imposé tant de sacrifices. Cependant tel est parmi nous le prestige qui s'attache toujours à la victoire que, dans les premiers moments qui suivirent le triomphe de nos armes en Espagne, l'impression de ce succès fut très-favorable au parti ultra-royaliste, seul auteur de la guerre. Il l'emporta dans la plupart des élections partielles qui suivirent la campagne, et M. de Villèle conçut la pensée d'asseoir sa puissance sur l'accord du ministère et d'une chambre septennale ou élue pour sept ans.

Outre l'opposition du côté gauche il s'en était formé dans l'assemblée une autre, non moins hostile au ministère, qu'elle accusait de tiédeur pour la cause royaliste; MM. de La Bourdonnaye et Delalot la dirigeaient avec vigueur. Tous deux étaient imbus d'idées plus aristocratiques encore que monarchiques, et demandaient qu'une haute influence dans la direction des affaires fût le partage de la grande propriété; ils accusaient M. de Villèle avec violence de manquer à cet égard à ses engagements antérieurs, et celui-ci espérait, en convoquant une Chambre nouvelle sous l'impression récente de la campagne d'Espagne, qu'elle serait toute dévouée à ses vues; il comptait ainsi réduire à l'impuissance une double et fatigante opposition. Le roi et son conseil partagèrent l'avis du ministre; la Chambre fut dissoute, et l'on disposa tout pour une élection générale.

ritée par les tendances réactionnaires du pouvoir, par son asservissement au parti clérical, par beaucoup d'actes enfin déjà accomplis et par tous ceux qu'il préparait.

La cour et le ministère refusant de tenir aucun compte du sentiment général et des vœux du pays, le problème à résoudre était de réduire l'opinion publique à l'impuissance et au silence par une série de mesures contre-révolutionnaires, à l'aide desquelles la congrégation et les ultra-royalistes se flattaient d'accroître l'autorité de l'aristocratie territoriale et du clergé, et de rendre dans la nation leur influence dominante et surtout durable. Le temps était un événement indispensable pour résoudre ce difficile problème à l'aide d'une majorité dévouée. C'était trop peu pour ce grand objet, aux yeux du gouvernement, que les cinq années assignées par la constitution au mandat des députés, et dès l'ouverture de la session législative (mars 1824) le roi, dans son discours aux chambres, annonça que deux projets d'une grande importance leur seraient soumis. L'un de ces projets tendait à substituer, pour la chambre élective, au mode de renouvellement quinquennal et partiel indiqué par la Charte, le renouvellement intégral et septennal ; l'autre projet était relatif à la conversion des rentes sur le grand livre de la dette publique : son adoption, disait le monarque, permettrait de diminuer les impôts et de fermer les dernières plaies de la Révolution.

Session législative de 1824.

Ces deux projets furent simultanément présentés par le ministère, le premier à la chambre des Pairs, le second à celle des Députés. On écarta l'objection tirée des articles contraires de la Charte en ce qui touchait le renouvellement intégral et septennal de la chambre, en alléguant que ses articles n'étaient point fondamentaux, et la loi, adoptée d'abord par les pairs, fut combattue avec énergie dans l'autre chambre par l'opposition libérale, et surtout par Royer-Collard : il fit ressortir avec soin tout l'avan-

Loi de la septennalité.

tage du renouvellement partiel prescrit dans la Charte et le danger de la violer en suspendant les élections durant sept années. Il montra que le renouvellement intégral, s'il était libre et sincère, serait un choc trop rude pour un gouvernement quelconque, et que s'il ne l'était pas, il mettrait toute la France dans les mains des ministres au moyen de la centralisation administrative dont ils disposaient : « C'est à elle, dit l'orateur, c'est à ce pouvoir monstrueux qui s'est élevé sur les ruines de toutes nos institutions que la garde de nos droits politiques est confiée.... Sans la liberté des élections toute responsabilité ministérielle disparaît, et c'est ainsi que le gouvernement représentatif a été indignement perverti : au lieu de nous élever, il nous abaisse; au lieu d'exciter l'énergie commune et de nourrir le sentiment de l'honneur qui est notre esprit public et la dignité de notre nation, il l'étouffe et le proscrit. » Les efforts de Royer-Collard furent impuissants, et les députés votèrent la loi à une forte majorité. Discours de Royer-Collard.

Le second projet eut un sort différent. Il se liait, dans l'esprit de ses auteurs, à la pensée de dédommager de leurs pertes les anciens émigrés ou leurs familles à l'aide des ressources que son adoption apporterait au trésor. Il tendait à convertir l'intérêt des rentes cinq pour cent, qui s'élevait à cent quarante millions, en trois pour cent, au taux de soixante-quinze francs : des banquiers s'étaient engagés à fournir au trésor les fonds nécessaires pour rembourser au pair ceux des porteurs de rentes cinq pour cent qui ne consentiraient pas à l'échange proposé. Ce projet, utile au gouvernement, mais qui à certains égards semblait contraire aux engagements pris par l'État, blessait les intérêts de la classe nombreuse des rentiers, et il souleva de violents orages. La chambre des Députés l'adopta : il fut rejeté par la chambre des Pairs, et l'opposition tacite de M. de Chateaubriand eut de l'influence sur ce vote. Projet de loi pour la conversion des rentes.

Son rejet par la chambre des Pairs. Destitution de M. de Chateaubriand.

de Villèle sollicita brusquement la destitution de son collègue ; il l'obtint, et par ce coup violent il hâta sa propre chute. Chateaubrand, irrité de sa disgrâce, commença aussitôt contre ses collègues et ses amis de la veille une lutte, peu justifiable par ses motifs, mais implacable et mortelle. Il entraîna dans son opposition plusieurs députés de la droite, qui formèrent le noyau d'un nouveau parti, désigné par ses adversaires sous le nom de *parti de la défection* et dont le *Journal des Débats* devint, dans la presse, l'organe le plus actif et le plus redoutable.

Parti de la défection.

Troubles en Portugal. 1824.

M. Hyde de Neuville, ambassadeur à Lisbonne, tint à cette époque une conduite hardie. Le 30 avril, l'infant don Miguel, représentant du parti absolutiste et soutenu par la reine mère, s'était mis dans cette capitale à la tête des troupes, et retenait le roi Jean VI, son père, prisonnier dans son propre palais. Il avait fait jeter dans les prisons plusieurs ministres et un grand nombre de personnages éminents, annonçant hautement l'intention de rendre à l'autorité royale ses anciennes prérogatives. M. Hyde de Neuville, d'accord avec l'ambassadeur d'Angleterre, aida Jean VI à recouvrer son pouvoir, et don Miguel fut éloigné du Portugal. L'ambassadeur français encourut le blâme des ultra-royalistes pour s'être prononcé contre ce prince, rebelle il est vrai, mais en qui semblaient incarnées les doctrines du pouvoir absolu ; et tandis que la presse libérale reprochait au gouvernement français ses tendances rétrogrades, les journaux du parti opposé accusaient amèrement sa lenteur à satisfaire aux exigences des plus ardents royalistes.

Procès de tendance intentés à plusieurs journaux, et acquittements.

L'administration eut alors recours aux dispositions de la loi qui permettaient d'incriminer la tendance des journaux ; elle leur intenta plusieurs procès devant les cours royales, et presque partout la magistrature fit cause commune avec la presse contre la cour et le cabinet. Le ministère rendit plus vive l'irritation des magistrats en blâ-

mant leurs arrêts : la loi de 1822 permettait de rétablir la censure dans le cas où des circonstances graves rendraient cette mesure nécessaires : les ministres reconnurent un grave danger dans les arrêts d'acquittement prononcés par les cours royales ; ils rétablirent donc la censure, en se fondant sur cet unique motif, et se déclarèrent ainsi eux-mêmes en opposition directe avec la magistrature. Le clergé obtint à cette époque qu'un ministère des affaires ecclésiastiques fût institué ; on le confia à un évêque, à M. de Frayssinous, et l'on mit la direction de l'instruction publique au nombre de ses attributions. Rétablissement de la censure

Le roi touchait au tombeau : le dimanche 10 septembre il ne reçut pas, et la nouvelle de son agonie se répandit dans la capitale : quelques jours plus tard il était sur son lit de mort, entouré des membres de sa famille. Il donna l'ordre à ses ministres de travailler avec son frère ; et dans le dernier entretien qu'il eut avec MONSIEUR, il lui dit : « J'ai louvoyé entre les partis comme Henri IV, et « j'ai par-dessus lui que je meurs dans mon lit aux Tui- « leries : agissez comme je l'ai fait, et vous arriverez à « cette fin de paix et de tranquillité. Je vous pardonne « les chagrins que vous m'avez causés par l'espérance que « fait naître dans mon esprit votre conduite de roi. » Le vieux monarque appela ensuite sur tous les siens les bénédictions du ciel, et, posant les mains sur le duc de Bordeaux, faible et dernier rejeton de sa race, il dit d'une voix émue, en regardant son frère : *Que Charles X ménage la couronne de cet enfant*. Il rendit le dernier soupir après une longue agonie, et Charles X fut roi. Derniers momens de Louis XVIII. Sept. 1824. Sa mort.

Depuis plusieurs années Louis XVIII ne marchait plus : atteint aux jambes de maux incurables, et tourmenté par les douleurs de la goutte, il sentit, longtemps avant d'expirer, s'affaiblir ses facultés intellectuelles, et abandonna malgré lui la direction des affaires publiques à son frère. C'est à l'époque où finissait la guerre d'Espagne que la

santé du roi éprouva les plus fâcheuses atteintes; et ce n'est point à lui qu'il faut attribuer la conduite générale des affaires après les élections de 1824.

Son caractère.

Louis XVIII ne fut pas exempt d'une prédilection intime et toute naturelle pour l'ordre de choses sous lequel il était né; mais il sût apprécier les besoins de la France, et la Charte à laquelle il attacha son nom a fondé parmi nous la liberté politique. Doué d'un esprit judicieux et cultivé, il recherchait l'entretien des hommes versés dans la connaissance de la littérature ancienne et moderne; sa parole était facile, et l'on cite de lui plusieurs mots heureux. Lorsqu'il avait assigné une heure pour une audience ou pour une cérémonie, il évitait toujours de se faire attendre. « L'exactitude, disait-il, est la politesse des rois. » Il assista presque jusqu'à la fin aux grandes réceptions de la cour; et comme on l'engageait à s'épargner cette fatigue, il répondit : « Un roi de France doit mourir debout. » On lui reprocha d'être peu sensible, et le sang de quelques-unes des victimes de nos dissensions pèse sur sa mémoire; toutefois, en permettant qu'elles fussent immolées il fit moins à ses propres yeux acte de vengeance personnelle que de nécessité politique. Sincèrement attaché au pacte constitutionnel qu'il adopta comme son ouvrage, il faut lui tenir compte des puissantes influences de famille contre lesquelles il lutta longtemps pour les défendre. La Charte fut pour lui l'ancre du salut; appuyé sur elle, il brava les orages et sut échapper à de nombreux écueils; mais accablé d'infirmités douloureuses, d'un naturel indolent et apathique, et plus propre à recevoir l'impulsion qu'à la donner, il se montra dans ses dernières années plus soigneux de son repos que de son pouvoir. Il abdiqua en quelque sorte, et pour le malheur de la France, dans les mains de ses proches et de son premier ministre, devant une majorité factice et réactionnaire, et s'abandonna ainsi, par fai-

blessé plus que par conviction, au courant dangereux qu'en des jours meilleurs sa sagesse avait su détourner et contenir.

CHAPITRE IV.

Régne de Charles X. — Révolution de 1830. — Avénement de Louis-Philippe Ier.

16 septembre 1824 — 9 août 1830.

Plus cette histoire approche de son terme, plus de toutes parts les difficultés se multiplient pour l'écrivain. Sous l'impression de faits provoqués par des passions qui ne sont pas éteintes; en face de quelques hommes qui ont survécu et qui ont le droit d'en appeler à la postérité des jugements précipités de leurs contemporains, il convient de rappeler que le premier devoir de l'historien est d'être vrai, non dans l'intérêt d'une opinion ou d'un parti, mais uniquement dans celui de la morale et pour l'instruction de tous. Il est donc de la plus haute importance qu'en rapportant les faits le narrateur ne perde jamais de vue la source d'où ils ont jailli : il doit se dire, d'une part, que les vœux populaires n'ont pas tous, à beaucoup près, été inspirés par des motifs désintéressés, généreux, sincèrement patriotiques; et, d'autre part, que plusieurs actes, fruits de l'erreur ou des préjugés, et justement condamnés par l'opinion publique, ont été purs de toute intention criminelle.

Quelques-unes de ces considérations sont applicables à Charles X : attaché de cœur à l'ancien régime sous le nouveau; roi catholique et dévot à une époque où il y avait pour le catholicisme, dans la partie la plus influente de la nation, beaucoup plus de défiance que de ferveur, il

Opinions politiques de Charles X.

regarda indistinctement les hommes qui avaient défendu les principes de la Révolution comme coupables de nos longues calamités : il les tint toujours pour suspects, quelques gages qu'un grand nombre eussent donnés à la cause monarchique, et il refusa constamment de se rapprocher d'eux. Répugnant d'ailleurs à toute réaction trop violente et bienveillant par caractere, il aimait la popularité et protestait de son respect pour la Charte ; mais, tout en l'acceptant et en jurant de la maintenir, il n'admettait pas qu'elle eût institué en France des pouvoirs rivaux du sien, ou un gouvernement qui ne relevât point de sa seule autorité ; il ne voyait dans les deux chambres que des corps en possession de pouvoirs politiques plus étendus sans doute que ceux des parlements et des anciens états du royaume, mais dont les droits n'excédaient pas beaucoup ceux de ces assemblées : « En France, disait-il, le roi consulte les chambres, il prend en grande considération leurs avis et leurs remontrances ; mais quand le roi n'est pas persuadé, il faut bien que sa volonté soit faite (1). » De cette fausse idée qu'il avait conçue du gouvernement représentatif fondé sur la Charte sortirent toutes les agitations du règne et la ruine de la monarchie. Charles X enfin considérait comme dangereuse et humiliante pour sa couronne toute concession à l'opinion publique ; et tandis que celle-ci s'attachait avec une passion toujours croissante aux dispositions de la Charte touchant l'égalité civile, la balance des pouvoirs et les libertés publiques, et protestait avec colère contre l'intrusion de l'Église dans les affaires de l'État, le roi aspirait à reconstruire autant que possible sur leurs vieux fondements l'autorité du trône, de l'aristocratie et du clergé. Il voyait dans ce résultat le salut de la monarchie et de la France ; il crut remplir un saint devoir en s'a-

(1) De Barante, *Vie de Royer-Collard*, t. II, p. 380.

vançant vers ce but, et il y marcha d'un pas ferme sans apercevoir l'abîme entr'ouvert devant lui.

Ce prince, dans le cours d'une carrière déjà longue, s'était montré du petit nombre des hommes dont la conduite politique n'offrait aucune variation, et qui n'eurent que bien rarement à se reprocher d'avoir fait une concession à des opinions qu'ils ne partageaient pas. Les Français étaient avertis, et pressentaient depuis longtemps les orages du nouveau règne : cependant tel est le pouvoir d'un langage gracieux et de l'affabilité des manières, et telle est en France la facilité avec laquelle le peuple, oubliant de premières impressions, passe souvent de la prévention à l'espérance, que l'avénement du nouveau roi parut d'abord populaire : *Plus de hallebardes!* avait-il dit aux gardes qui empêchaient la foule de l'approcher. Ce mot et plusieurs autres aussi heureux et surtout la suppression de la censure furent considérés comme des présages favorables au début du règne. Mais en affranchissant la presse Charles X ne répudiait point la responsabilité des actes d'un ministère condamné par elle ; il l'acceptait au contraire, en déclarant son intention formelle de le maintenir au pouvoir. Alors ceux d'entre les libéraux modérés qui avaient été trop prompts à espérer furent désabusés, et l'opinion publique, devenue chaque jour plus irritable et plus exigeante, fut exaspérée par une suite de projets impopulaires présentés successivement aux chambres dans les sessions de 1825 et de 1826. Nous ne rappellerons ici que les plus importants.

Session législative de 1825.

Le premier de ces projets, annoncé déjà par le feu roi dans son dernier discours aux chambres, accordait aux émigrés ou à leurs ayants droit un milliard d'indemnité pour les biens vendus dont ils avaient été violemment dépossédés durant la Révolution. Ce projet, équitable en soi, était néanmoins repoussé par l'opinion libérale et par la bourgeoisie, comme anti-national en ce qu'il n'indem-

Projet de loi pour une indemnité aux émigrés.

bisait, entre toutes les personnes victimes de la Révolution, que celles qui avaient été frappées pour avoir passé à l'étranger ou pris les armes contre la France. Il fut attaqué avec véhémence dans la chambre des Députés, et, pour des motifs très-différents, par les membres de l'extrême droite et par ceux de la gauche. Les premiers, et entre autres MM. de La Bourdonnaye et de Beaumont, n'y trouvaient pas pour les émigrés une réparation suffisante. Le roi, disaient-ils, n'avait pas le droit de les déclarer dépossédés en leur accordant, pour leurs biens confisqués, une indemnité qui n'en représentait pas la valeur. Le général Foi, d'autre part, attaqua le projet avec un langage passionné, plein de colère et d'amertume: il rappela que l'immense majorité de la Chambre se trouvait juge et partie dans la question de l'indemnité du milliard; et il présentait à cette occasion une pétition des membres de la Légion d'honneur privés de leur traitement de 1814 à 1821 : « Au moment, dit-il, du splendide festin que vous allez servir aux émigrés, il serait bien de laisser du moins tomber quelques miettes de pain sur de vieux soldats mutilés, réduits à l'infortune et qui ont porté jusqu'au bout du monde la gloire du nom français. » La pétition fut écartée par l'ordre du jour, et la loi de l'indemnité aux émigrés ou à leurs héritiers fut adoptée par les deux chambres.

La loi est votée.

Discussion à la chambre des Pairs d'un projet relatif aux communautés religieuses de femmes.

Tandis qu'elle était en discussion dans la chambre des Députés, celle des Pairs délibérait sur un projet relatif aux communautés religieuses de femmes. Le principal article du projet, qui donnait une existence légale aux communautés déjà établies, portait qu'à l'avenir il suffirait d'une simple ordonnance royale pour en établir de nouvelles. Une proposition analogue avait été discutée l'année précédente dans la même chambre. Elle mettait en évidence la pression exercée par le parti religieux sur le gouvernement, dont la pensée véritable était d'établir un précé-

dent qui lui permit d'autoriser plus tard par simple ordonnance les communautés d'hommes, et de régulariser par la même voie l'existence de la Société des jésuites et des nombreux établissements dont ils étaient déjà en possession, contrairement aux lois, sur plusieurs points du territoire. Aucun projet sous ce rapport ne pouvait être plus impopulaire que le nouveau projet présenté par le garde des sceaux. M. Pasquier signala le danger dans plusieurs discours fort remarquables, et réussit à l'écarter au moyen d'un amendement qui soumettait tout nouvel établissement de communauté de femmes à la sanction de la loi, et qui fut adopté. A ce projet succéda celui de la loi du sacrilége, qui punissait le vol des vases sacrés dans les églises de la peine de mort, et la profanation des hosties consacrées de la peine du parricide. Ce projet, arraché par la Congrégation au ministère, et plus impopulaire encore que le précédent, fut soutenu par M. de Bonald avec toute la violence de la passion théologique, et rencontra dans les deux chambres de nombreux et éloquents adversaires, et entre autres, dans celles des Pairs, MM. de Broglie, Lanjuinais, Pasquier Portalis, et dans celle des Députés, Royer-Collard. Il fut flétri comme un retour aux barbaries d'une autre époque, comme introduisant la théologie dans la législation, et surtout comme contraire à l'égalité des cultes consacrée par la Charte. Les deux chambres néanmoins votèrent la loi, mais celle des Pairs en retrancha la peine aggravée des parricides, savoir la mutilation avant la mort. Loi relative à la peine du sacrilége.

Dans la session suivante (1826) le gouvernement présenta un projet par lequel, à défaut d'un vœu formel exprimé par le testateur, un privilége considérable était créé en faveur de la primogéniture dans les successions payant au moins 300 fr. d'impôt foncier. Si les auteurs de ce projet se fussent bornés à prévenir un morcellement indéfini qui, mettant le bien patrimonial en poussière, dé- Session de 1826. Projet de loi relatif au droit d'aînesse.

truit la famille; s'ils eussent, dans ce but, raffermi l'autorité paternelle et donné aux pères une liberté plus grande dans la disposition de leurs biens, le projet eût répondu à une nécessité sociale chaque jour mieux sentie. Mais en substituant la force de la loi à la volonté du chef de famille pour essayer de reconstituer en France une aristocratie territoriale, il blessait une des fibres les plus sensibles d'un peuple démocratique et laissait entrevoir le dessein de ramener la France en arrière vers l'ordre social de l'ancien régime. Pour cette cause surtout il excita une grande animosité contre ses auteurs; peu d'actes de la Restauration heurtèrent plus violemment l'opinion dominante, et il faut avoir vécu dans ces temps agités pour le comprendre.

Discussion de la loi sur le droit d'aînesse à la chambre des Pairs.

Discours de M. Pasquier.

Présentée à la chambre des Pairs par le garde des sceaux, la loi y fut vivement combattue, et personne entre les opposants ne déploya plus de science et de talent que le baron Pasquier. Il fit ressortir l'absurdité d'un projet qui, en cas d'adoption, donnait au gouvernement la faculté inouïe de faire ou de défaire des aînés en élevant ou en abaissant d'un centime seulement la cote des impositions foncières, et par lequel l'État se trouverait ainsi armé d'un pouvoir nouveau et redoutable vis-à-vis des familles. Il démontra que tous les efforts que l'on pourrait tenter pour reconstituer une aristocratie en France échoueraient s'ils ne naissaient naturellement de l'état social, des mœurs et de l'opinion, et il indiqua comme les meilleurs moyens d'atteindre ce but l'extension du pouvoir des pères de famille et l'accroissement des attributions et de l'indépendance des conseils généraux et municipaux et des cours royales : l'orateur enfin, dans sa dialectique pressante, ne laissa debout aucune des dispositions du projet tendant à rétablir le droit d'aînesse par la seule autorité de la loi.

Rejet du projet de loi.

La chambre des Pairs le rejeta, et n'adopta que l'article qui étendait les droits du testateur pour la substitution d'une partie de ses biens. Ce vote eut un grand

retentissement dans le royaume; Paris illumina, et la chambre des Pairs partagea quelque temps avec la haute magistrature la faveur populaire.

Sacre de Charles X. 1825.

Cette longue série d'actes réactionnaires et funestes à l'autorité morale du gouvernement avait été interrompue en 1825 par les solennités du sacre. Charles X parut à Reims entouré de l'ancien appareil de la majesté royale; là il prêta serment à la Charte, et reçut la couronne des mains de l'archevêque, au milieu d'un cérémonial antique peu en harmonie avec les idées du siècle, et où la génération nouvelle ne voulut voir malheureusement qu'un acte de déférence inopportune envers le clergé.

Funérailles du général Foy. 1825.

La France libérale eut bientôt après à déplorer une grande perte : Foy n'était plus. Cent mille citoyens, l'élite du commerce, du barreau, de la littérature et de l'armée, suivirent ses funérailles, et adoptèrent ses enfants au nom de la patrie sur la tombe entr'ouverte de leur père, le plus éloquent adversaire des ministres. La cour ne vit qu'un mouvement séditieux dans cette manifestation éclatante : elle suivait toujours la voie dangereuse où la poussaient des vœux impatients, lorsqu'un redoutable adversaire de la Congrégation et des jésuites se présenta tout à coup pour les combattre. M. de Montlosier, ancien partisan des vieilles libertés féodales et des prérogatives de l'aristocratie, dénonça la vaste organisation de la Congrégation comme menaçante pour le maintien de la religion en France et pour la sûreté de l'État; et M. de Frayssinous ayant laissé échapper à la tribune l'aveu de l'existence des jésuites dans le royaume, M. de Montlosier fit contre leur rétablissement appel aux lois de l'État par-devant la cour royale de Paris. Celle-ci s'étant déclarée incompétente pour les poursuivre, M. de Montlosier s'adressa sur-le-champ à la chambre des Pairs qui, sur les conclusions de M. Portalis, accueillit la pétition en ce qui concernait l'existence d'une société reli-

M. de Montlosier s'élève contre les jésuites. 1826.

gieuse non légalement autorisée, et prononça le renvoi au président du conseil. Le cabinet prit dès lors la résolution d'enchaîner la presse, qui dénonçait les jésuites au pays, et d'étouffer l'opposition de la chambre des Pairs, qui provoquait contre eux les rigueurs de la loi.

Projet de loi tendant à modifier la liste électorale. 1826.

Il importait aussi au cabinet de réduire le nombre des électeurs les moins imposés et appartenant aux classes les plus attachées à la cause libérale; le ministère présenta donc pour dégrever la contribution foncière un projet que Royer-Collard combattit avec force. « Ce dégrèvement, dit-il, réduira de plusieurs milliers le nombre des électeurs, et particulièrement de ceux qui, se trouvant plus près des classes laborieuses, mettent la chambre élective en rapport et en harmonie avec les masses. Que les dégrèvements continuent, que l'élection se retire de plus en plus dans les classes supérieures, le gouvernement représentatif sera tout à fait éludé, et cette chambre ne sera plus qu'un sénat, qui ne connaîtra plus la France et ne sera point avoué par elle. »

Paroles de Royer-Collard.

Dispositions générales des esprits.

La session de 1826 fut close en juillet. L'opinion, blessée par tant d'actes d'une politique contraire au sentiment national, et asservie à la Congrégation et aux jésuites, éclatait en plaintes et en menaces. De ce mécontentement profond, mal déjà fort grand en lui-même, sortit, par une réaction naturelle de l'esprit public, une fâcheuse tendance à confondre dans un blâme commun la royauté avec le gouvernement, disposition très-funeste et trop reconnaissable dans un grand nombre de productions contemporaines. Le grand mouvement philosophique et littéraire dont l'origine remonte jusque sous l'Empire, d'une part, aux premiers travaux de Maine de Biran et de Royer-Collard, et d'autre part à Chateaubriand et à madame de Stael, avait reçu du choc des opinions politiques, dans la période suivante, une impulsion très-féconde, et l'éclat que jetèrent les lettres sous la Res-

tauration pourrait suffire à la gloire de cette époque. Mais à mesure qu'on avançait vers le terme les productions de l'école royaliste traditionnelle et catholique devenaient plus rares, tandis que celles de l'école libérale se multipliaient et couvraient la France. Dans tous les discours, dans tous les écrits des libéraux constitutionnels un tribut d'éloges était payé à la Charte et aux institutions libres de l'Angleterre, au respect sacré du droit national et du régime légal : il s'était formé ainsi un esprit public dont s'inspiraient sans cesse, en vue de succès, les éminents professeurs de la Sorbonne, les grands publicistes, les romanciers et les poëtes : ce souffle puissant donnait la vie à beaucoup de feuilles et de recueils périodiques, parmi lesquels on distinguait l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle, le Censeur* et *le Globe*. Ce dernier surtout attirait l'attention ; il comptait les doctrinaires au nombre de ses plus éminents collaborateurs. Ceux-ci inséraient dans ses colonnes de brillants articles, d'un esprit très-libéral et d'une haute portée sur les matières politiques, administratives et financières, et ne prévoyaient pas alors qu'ils seraient si promptement mis en demeure d'appliquer leurs théories et d'en répondre devant la France par leurs actes.

Tendances politiques du haut enseignement, de la littérature et de la presse périodique.

Mais tandis que dans ces productions, les unes justement célèbres, les autres recommandables à divers titres, des doctrines élevées, hardies et plus ou moins aventureuses se confondaient avec le respect pour la monarchie, celle-ci était attaquée dans ses racines par d'autres ouvrages, très-populaires, élaborés avec une ironie profonde, une colère systématique et tout le prestige du talent : parmi ces écrits, dont quelques-uns eurent l'importance de faits politiques, les plus vantés comme les plus répandus furent les fameux pamphlets de Paul-Louis Courrier et quelques-uns des chants du poëte national Béranger. Vers le même temps deux hommes d'une rare valeur et qui s'annonçaient dans le monde littéraire,

MM. Thiers et Mignet, fondèrent en France une nouvelle école historique. Ils s'étaient donné pour mission de réhabiliter la Révolution française en atténuant les forfaits de cette époque, à l'aide d'une doctrine aussi fausse que dangereuse, celle du *fatalisme* dans l'histoire. Leurs ouvrages, qu'ils ont eux-mêmes plus tard sagement modifiés, furent accueillis tout d'abord avec enthousiasme dans un public où fermentaient tant de haines et tant de colères : ils dépassèrent le but, et aidèrent puissamment à relever parmi nous le parti républicain, fantôme redoutable que devaient bientôt rencontrer devant eux, dans l'arène politique, ceux qui, sans le vouloir, l'avaient évoqué. Quelques utopistes, au premier rang desquels étaient Saint-Simon et Charles Fourrier, rêvaient alors la reconstruction de l'édifice social sur des fondements aussi étrangers aux véritables principes du christianisme qu'aux lois consacrées par l'étude de la nature humaine et par l'expérience des siècles. Leurs doctrines, préconisées d'abord par quelques adeptes obscurs, pénétrèrent sourdement dans les masses, et trouvaient faveur dans des esprits qui en d'autres temps n'auraient eu pour elles qu'indifférence ou dédain. Il y aurait de l'injustice à rendre le gouvernement de la Restauration responsable de la manifestation de ces idées ; mais on peut dire que l'irritation extrême causée dans presque toutes les classes, par une longue série d'actes imprudents et impopulaires, disposa l'opinion surexcitée et passionnée à accueillir aveuglément trop d'écrits dont le seul titre à sa faveur était un esprit d'ardente et commune opposition à la politique des ministres.

M. de Villèle, cependant, malgré son impopularité croissante, persistait à garder le pouvoir, et son ambition se montrait chaque jour plus ombrageuse et plus jalouse : voulant demeurer seul maître de la situation, il avait successivement écarté du pouvoir les hommes les plus

éminents, MM. Decaze, Lainé, Richelieu, Chateaubriand, qui tous avaient dans la chambre élective des amis puissants. Il s'éloignait en même temps des exagérés de l'ancienne droite, et il avait vu s'accroître par cette politique exclusive et personnelle le nombre des opposants. La majorité, enfin, lui faisait défaut dans la chambre des Pairs, et déjà il la voyait très-affaiblie et incertaine dans celle des Députés. Il restait à frapper dans la presse l'adversaire le plus redoutable de sa puissance, et dès le début de la session suivante le garde des sceaux, Peyronnet, présenta aux députés un projet tendant à restreindre outre mesure pour les brochures et les livres, et à étouffer pour les journaux et autres écrits périodique, la liberté de la presse. — A peine connue, la loi proposée excita dans l'opinion un soulèvement presque universel : l'Académie française protesta, sur la proposition de Charles Lacretelle, vivement soutenue par Chateaubriand, Lemercier, Jouy, Michaud, Joseph Droz, Alexandre Duval et Villemain; et une commission fut nommée dans son sein pour supplier le roi de retirer ce projet. Charles X refusa de la recevoir, et répondit à cet acte par des châtiments : il destitua de leurs emplois MM. Villemain, Lacretelle et Michaud. La loi, adoptée par la chambre des Députés, rencontra une vive opposition dans celle des Pairs. Le ministère comprit que si cette chambre l'acceptait, elle en retrancherait du moins les dispositions les plus rigoureuses; il la déroba, en retirant son projet, à cette dangereuse épreuve.

Projet de loi contre la liberté de la presse 1827.

Protestation de l'Académie française.

Cette nouvelle fut reçue aux acclamations de la foule dans Paris, déjà en proie à une exaltation redoutable, dont les symptômes se manifestaient au milieu des feux de joie et des cris populaires. De nouveaux signes, irrécusables, de la disposition générale des esprits se produisaient chaque jour : comment mettre en doute en effet la sincérité ou la puissance d'une opinion publique à la-

L'opposition devient générale. Redoutables symptômes méconnus des ministres. 1827.

quelle se ralliait ce qu'il y avait de plus grand, de plus grave et de plus considéré dans l'État : la pairie, la haute magistrature, l'Institut, l'Université, les hommes même les plus éminents et les plus sages du parti royaliste. Il y avait de l'insanité à ne pas reconnaître tous les dangers de la voie où le gouvernement s'engageait, lorsqu'on voyait dans l'opposition les grands corps constitués, ces éléments conservateurs des États, présage infaillible d'une révolution imminente; et cependant le ministère persévérait, s'obstinant à tout braver, comme frappé d'aveuglement et fasciné par le prestige trompeur d'une majorité parlementaire factice, issue du double vote et arrachée à grand'peine à la France par la puissance d'une centralisation administrative sans limites et sans frein.

Charles X, qui heurtait ainsi toutes les sympathies libérales, attachait pourtant du prix à l'affection des Français pour sa personne; depuis longtemps il se sentait blessé du silence du peuple sur son passage; et, après avoir été témoin de l'ivresse des Parisiens à l'occasion du retrait de la loi sur la presse, il ordonna pour le dimanche suivant une revue générale de la garde nationale. Ce jour-là Paris tout entier se transporta au Champ de Mars, où soixante mille hommes étaient sous les armes. Le roi passa dans tous les rangs, et parut satisfait de l'accueil qu'il reçut : presque partout cependant au cri de *Vive le roi!* se mêla un cri réprobateur contre les ministres. Quelques voix insultèrent, à l'insu du monarque, les princesses présentes à la revue, et, en défilant devant le ministère des finances, un bataillon fit entendre de menaçantes imprécations. Déjà le roi avait prononcé des paroles gracieuses, lorsque, sur le rapport des princesses et sur les vives instances de MM. de Villèle et Corbière, il crut devoir venger les membres offensés de sa famille et de son conseil; mais il ne distingua point les innocents

Revue et licenciement de la garde nationale. 1827.

des coupables, et les confondit dans un même châtiment. Paris apprit le lendemain que sa garde nationale était dissoute. La presse libérale et les journaux de l'opposition royaliste reprochèrent avec véhémence au président du conseil cet acte inconsidéré de vengeance, et aussitôt après la session la censure fut arbitrairement rétablie. Une vive opposition contre l'ordonnance qui dissolvait si brusquement la garde nationale éclata dans la chambre des Pairs, et se manifesta aussi dans celle des Députés, où la minorité hostile aux ministres augmentait chaque jour en force. Déjà un grand nombre de membres appartenant à toutes les opinions avaient déclaré que, bien qu'une loi récente eût consacré la *septennalité* de la législature, le mandat qu'ils avaient reçu des électeurs ne s'étendait pas au delà des cinq ans, et qu'ils ne pourraient en conséquence siéger plus longtemps à la chambre. M. de Villèle songeait d'ailleurs à assurer la durée de son pouvoir et l'exécution de ses projets par une nouvelle chambre septennale, encore plus docile à ses volontés; il consulta les préfets sur l'esprit de leurs départements, et ne recueillit, par leurs réponses, que des renseignements complaisants ou inexacts; la plupart s'accordèrent à lui garantir des élections favorables à son système. Fort de ces assurances, il n'hésita plus; et en novembre 1827 parurent les ordonnances par lesquelles la chambre des Députés était dissoute, les colléges électoraux convoqués, et soixante-seize pairies créées, le plus grand nombre en faveur des membres de la majorité de l'ancienne chambre et des grands propriétaires, que leur grande fortune recommandait au choix royal.

Dissolution de la chambre des Députés. Création de pairs. 1827.

Le ministère avait comblé la mesure, l'heure était venue où il aurait à compter sérieusement avec l'opinion. Déjà depuis quelque temps il s'était formé, en vue des prochaines élections générales, une société devenue célèbre sous le nom de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*,

dont plusieurs membres éminents du parti libéral, et entre autres M. Guizot, furent les plus actifs fondateurs. Elle avait pour but d'empêcher les fraudes électorales, de surveiller la composition des listes et de stimuler le zèle des électeurs. Ses efforts furent puissamment secondés par la presse périodique, qui, aux termes de la loi, redevenait libre aussitôt après la dissolution de la chambre élective : trois puissants journaux: les *Débats*, *le Constitutionnel* et *le Courrier français* (1) faisaient alors au cabinet une guerre acharnée ; et une multitude d'autres feuilles à Paris et dans les départements étaient les organes passionnés du sentiment général. L'opinion publique, si longtemps méconnue, refoulée et bravée, fit ainsi explosion en même temps sur tous les points du royaume : sa force fut irrésistible ; elle triompha cette fois de la centralisation administrative ; mais ce fut à l'aide de forces impétueuses, où se mêlaient à des éléments réguliers et constitutionnels des éléments dissolvants et révolutionnaires. Tous les membres du côté gauche écartés dans les élections précédentes reparurent, et furent renvoyés dans la chambre par les colléges d'arrondissement : plusieurs y revinrent profondément irrités et disposés à réagir avec violence contre la politique du cabinet et à prendre à cet égard des mesures peu compatibles avec les nécessités du moment et avec les tempéraments de la sagesse. Les choix des colléges des départements furent en général favorables à l'opinion royaliste récemment dominante au sein de la chambre : toutefois, dans l'ensemble, une imposante majorité constitutionnelle était sortie de l'urne électorale. Vainement M. de Villèle voulut en-

Explosion de l'opinion publique. Élections libérales. 1827.

(1) Les *Débats* étaient dirigés à cette époque par leurs propriétaires les frères Bertin, avec la collaboration de Chateaubriand, etc. Les principaux écrivains du *Constitutionnel* étaient Jouy, Arnaud, Étienne, Jay, appartenant tous à l'Académie française. Un publiciste distingué, nommé Châtelain, rédigeait en chef le *Courrier Français*.

core s'attacher au pouvoir en sacrifiant ses collègues les plus compromis ; vainement épuisa-t-il toute espèce de combinaison pour former un conseil en harmonie avec la nouvelle chambre et où il pût entrer lui-même : il avoua son impuissance, et tomba devant l'opinion publique, qu'il avait trop dédaignée.

Chute du ministère Villèle. Déc. 1827.

Le conseil dont il fut membre avait, durant une administration de cinq années, blessé de nombreux intérêts chers aux classes moyennes ; et tandis que par ses actes impopulaires il accumulait chaque jour contre le pouvoir de nouveaux et formidables ressentiments, il ôtait chaque jour aussi quelque force, quelque moyen de résistance à l'autorité. En transformant les agents du pouvoir en aveugles instruments de manœuvres électorales il les déconsidéra ; il blessa l'armée par ses complaisances pour ceux qui spéculaient sur les conversions religieuses dans les régiments ; il s'aliéna les cours royales en condamnant leurs arrêts, l'Université en fermant l'École normale, en suspendant les cours de deux illustres professeurs, MM. Guizot et Cousin, dont les graves enseignements partageaient alors avec les éloquentes leçons de M. Villemain l'attention de la jeunesse studieuse : le ministère enfin, en dissolvant la garde nationale de Paris à une époque où cette institution était encore très-populaire, suscita un ennemi au gouvernement dans chaque famille de la capitale.

Quelques actes cependant d'une meilleure politique furent l'œuvre du ministère dans ses opérations financières et dans ses relations avec l'étranger. M. de Villèle favorisa le mouvement ascendant du crédit de la France, les efforts de son industrie manufacturière et son commerce extérieur. Il ne put, suivant son désir et à l'exemple de la nation anglaise, faire reconnaître par la France l'indépendance des colonies espagnoles ; mais du moins il fit émanciper par une ordonnance

Indépendance de Saint-Domingue reconnue par la France. Traité entre la France, l'Angleterre et la Russie pour l'émancipation de la Grèce. 6 juillet 1827.

royale l'ancienne colonie de Saint-Domingue, sous la condition d'une indemnité considérable au profit des colons dépossédés; et par le traité du 6 juillet le gouvernement français s'unit à l'Angleterre et à la Russie pour amener la fin des hostilités entre la Turquie et la Grèce. Le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, appelé par le sultan, arrivait alors en Morée avec une flotte formidable, chargée d'une grande partie des forces militaires de l'Égypte; les Grecs, épuisés, étaient perdus sans l'intervention des puissances. Ibrahim refusa d'observer l'armistice prescrit par elles, et ce refus amena la célèbre journée où l'escadre française, sous l'amiral de Rigny, unie aux escadres anglaise et russe, foudroya et anéantit, dans le port de Navarin, la flotte égyptienne. Cette victoire sauva les Grecs, et en fit une nation : la France l'apprit avec joie, et salua en elle pour la Grèce ressuscitée une brillante aurore. Son enthousiasme fut partagé par le peuple anglais, qui se plut à rapporter l'honneur de ce triomphe au grand ministre dont il déplorait la perte : Canning n'était plus.

Bataille de Navarin. Oct. 1827.

Des orages s'annonçaient aux deux extrémités de l'Europe. L'empereur Alexandre avait cessé de vivre en 1825, et l'empereur Nicolas, son frère, appelé au trône par la renonciation de son frère aîné Constantin, n'y était monté qu'après de sanglants combats, qui faisaient pressentir un règne agité. Vers le même temps, en Portugal, après la mort du roi Jean VI, don Pedro, l'aîné de ses fils, renonçant à la couronne de Portugal en faveur de sa fille dona Maria, avait donné une constitution à ce royaume, sous les auspices de l'Angleterre : les amis de don Miguel, partisans du pouvoir absolu, se disposaient à courir aux armes : déjà la guerre civile s'allumait parmi les Portugais, tandis que dans le royaume voisin, en Espagne, le peuple flottait entre l'anarchie et le despotisme. Le reste de l'Europe faisait silence. La

Troubles en Portugal. Abdication de don Pedro en faveur de sa fille dona Maria. Usurpation de don Miguel. 1826.

France entrait alors, mais trop tard, dans une voie plus constitutionnelle : le ministère qu'elle obtint parut comprendre la situation, et s'efforça de répondre aux vœux du pays.

Ce nouveau conseil fut formé le 4 janvier 1828. Ses membres étaient MM. de Martignac, Portalis, de la Ferronnays, de Caux, de Saint-Criq et Hyde de Neuville, auxquels le roi adjoignit ensuite MM. de Vatimesnil, et Feutrier, évêque de Beauvais. Il n'y eut pas de président du conseil; mais M. de Martignac, esprit fin, judicieux, doué d'une parole facile et pleine de convenance, donna son nom au nouveau cabinet. La chambre des Députés, présidée par M. Royer-Collard, qu'avaient élu sept colléges, blâma d'abord, dans son adresse au roi, les actes du dernier ministère, et fut ensuite sur le point de le traduire en accusation. La situation du nouveau cabinet était doublement difficile : la plupart de ses membres avaient donné trop peu de gages jusqu'alors à la cause libérale pour rassurer complétement l'opinion publique, et n'en offraient point assez au parti royaliste extrême pour contenter la cour : de là provinrent les défiances du monarque et les impatientes exigences d'une double opposition. Ce ministère cependant, loyal, habile et sage et appuyé sur le centre droit, fit de grands et honorables efforts pour surmonter les difficultés de la situation, et sur sa proposition les chambres adoptèrent quelques lois importantes conçues dans un esprit libéral : l'une d'elles abolissait la censure; d'autres admettaient la spécialité dans les grandes divisions du budget, la permanence des listes électorales et le contrôle des mesures administratives en matière d'élection; enfin, le droit d'interpréter les lois était reconnu comme appartenant aux trois branches du pouvoir législatif.

Avénement du ministère Martignac. Janv. 1828.

Session législative 1828-1829.

Actes législatifs.

Dans ses relations extérieures le ministère s'associait

Expédition de Morée. Affranchissement de la Grèce. 1828.

aux vœux de la France pour le salut des Grecs par l'envoi de quinze mille hommes en Morée, sous le général Maison : Ibrahim se retira devant eux, la Grèce fut affranchie, et Capo d'Istria y fonda un gouvernement régulier. A l'intérieur, les obstacles se multipliaient chaque jour sous les pas des membres du cabinet; ils poursuivaient néanmoins leur pénible tâche avec courage. Leur succès le plus difficile fut l'interdiction faites aux jésuites, par deux ordonnances, du droit d'instruire la jeunesse : l'une ramenait sous le droit commun les écoles secondaires ecclésiastiques; l'autre écartait de leur direction où de leur enseignement toute personne appartenant à une congrégation non autorisée. Ces ordonnances furent la plus pénible concession de Charles X aux exigences de l'époque; aucun sacrifice ne lui coûta davantage. La congrégation se sentit par elles blessée au cœur; et de toutes parts retentirent autour du roi des cris de réprobation et de colère. Le souvenir des concessions forcées que le monarque avait faites à ses ministres changea bientôt en aversion la défiance qu'ils lui inspiraient, et dès lors il ne vit point sans une secrète satisfaction la conduite imprudente du côté gauche : celui-ci, alarmé de la présence dans la chambre d'une minorité nombreuse et imbue de doctrines peu conciliables avec les vœux des classes moyennes, convaincu d'ailleurs des liens indissolubles qui unissaient à cette minorité la dynastie régnante, demandait plus encore de fortes garanties contre le retour de ses adversaires au pouvoir que de sages lois pour la France. Voilà ce qui tendit principalement à donner, en 1828 et 1829, un caractère malheureux d'impatience et d'irritation à cette partie de la chambre élective. Le ministère désirait vivement accroître ses forces en attirant dans son sein quelques-uns des hommes éminents du centre gauche; mais tout ce qu'il tenta dans ce but échoua devant l'invincible répugnance

Ordonnances touchant les jésuites et les petits séminaires.

Dissidence fâcheuse entre le roi et le ministère.

du roi pour toutes les fractions du parti libéral (1). Charles X regardait les prérogatives de sa couronne comme supérieures à la Charte ; il s'indignait à la seule pensée que son droit à choisir ses ministres fût entravé et limité par les circonstances, et, selon lui, fléchir sur ce point c'était abdiquer. Déjà il s'était fait violence pour prendre hors de l'extrême droite un ministère dont l'opinion n'était pas l'expression pure de ses sentiments personnels. Il était résolu à ne pas faire un pas de plus vers la gauche. A ses yeux, enfin, un cabinet appartenant au centre droit et composé d'hommes en qui se confondaient le dévouement au roi et l'attachement à la Charte passait pour être le représentant véritable de l'opinion constitutionnelle ; le roi s'étonnait donc de l'opposition que son gouvernement rencontrait encore, et il affectait de répéter qu'aucune concession de la couronne ne serait capable de satisfaire les libéraux : il espéra que le moment viendrait où des ministres qu'il croyait lui avoir été imposés par l'opinion publique seraient condamnés par elle, et il pensa qu'il trouverait dans leur chute populaire un motif ou un prétexte pour revenir aux hommes de son choix.

Charles X fit à cette époque un voyage dans les départements de l'est ; l'accueil favorable de la foule, avide en tout temps de voir un roi, l'abusa sur les dispositions de l'esprit public, et un échec du ministère le confirma dans l'intention d'exécuter ses desseins funestes. Deux importants projets de loi, l'un sur l'organisation des con-

(1) Les ministres remirent au roi un mémoire dans lequel ils lui exposaient leur situation et la nécessité de s'assurer l'appui de la majorité en se conciliant les libéraux modérés et royalistes et en présentant des lois qui obtiendraient leurs suffrages. Ce mémoire se terminait par des paroles tristes et prophétiques sur les dangers imminents d'une politique différente pour la couronne de Saint-Louis. Charles X laissa ce mémoire sans réponse. *Voyez* de Barante, *Vie de Royer-Collard*, t. II, p. 377.

seils municipaux, l'autre sur celle des conseils de département et d'arrondissement, avaient été portés à la chambre des députés. L'extrême droite refusa de les soutenir, par opposition systématique aux ministres qui les présentaient, oubliant ses doctrines de 1815 sur les franchises locales : une partie des libéraux modérés, d'autre part, fit cause commune dans cette circonstance avec les libéraux révolutionnaires, non moins dangereux que les ultra-royalistes pour la monarchie constitutionnelle. Ils firent en cela une grande faute, et ne tinrent pas suffisamment compte de la situation difficile et des louables efforts d'un ministère à tous égards digne d'estime et plus libéral encore qu'il n'osait le paraître. Celui-ci, tenu de se conformer aux ordres formels du roi, avait annoncé qu'aucune modification aux projets présentés ne serait admise, et une faible majorité s'étant prononcée en faveur d'un amendement, les deux projets furent immédiatement retirés par le ministère. La cour triompha de cette disgrâce du cabinet; Charles X arrêta dès lors dans sa pensée la dissolution de son conseil, et le 8 août 1829, après le vote du budget de 1830 et la clôture de la session, parut l'ordonnance qui créait le nouveau ministère.

Coalition pour renverser le ministère.

Chute du ministère Martignac. 1829.

Trois hommes marquants, le prince de Polignac, MM. de la Bourdonnaye et de Bourmont, furent inscrits sur la liste ministérielle comme un défi jeté à l'opinion. Le premier, doué d'ailleurs des plus estimables qualités, était l'expression vivante du parti congréganiste; le second représentait, en ce qu'elle avait de plus violent, la chambre impopulaire de 1815; le troisième, ancien chef de chouans, n'était connu du peuple et de l'armée que comme transfuge du camp français à Waterloo. MM. de Blacas et de Damas avaient eu la plus grande part à la formation du nouveau cabinet : ce dernier, connu par des opinions fort peu constitutionnelles, venait d'être

Formation du ministère Polignac. Août 1829.

nommé gouverneur du duc de Bordeaux : la contre-révolution était ainsi ouvertement annoncée. Mais les classes les plus attachées à la constitution avaient pris des forces ; elles avaient obtenu du ministère Martignac, dans la loi sur la presse et dans la loi électorale, deux armes puissantes ; elles étaient en mesure de résister, et elles résistèrent. Le 8 août la monarchie fut lancée sur une pente rapide et poussée vers l'abîme.

Aussitôt que les noms des nouveaux ministres furent connus, la presse passa tour à tour de la colère à une insultante pitié, du dédain à la menace ; la société *Aide-toi, le ciel t'aidera* préparait, en cas de dissolution de la chambre, la résistance par les élections ; et sur tous les points du royaume une vaste association se forma pour prévenir et combattre l'établissement redouté des taxes illégales. La cour ne vit dans ces grands et formidables mouvements que les symptômes d'une conspiration dont le but était le renversement du trône. S'il y eut alors conspiration, il faut dire que c'était une grande partie de la France qui, croyant la charte en péril, conspirait ouvertement pour la sauver. En butte à une telle défiance, à des attaques aussi violentes, le conseil protestait toujours de son respect pour nos institutions ; M. de la Bourdonnaye fut même sacrifié par ses collègues à l'opinion publique ; M. de Montbel le remplaça, et le ministère, présidé par M. de Polignac, parut enfin devant les chambres.

Charles X, en déployant pour la dernière fois, le 2 mars, toutes les pompes de la royauté, déclara, en présence des députés et des pairs réunis, sa ferme intention de maintenir également intactes nos institutions et les prérogatives de la couronne. La rédaction de l'adresse des députés en réponse au discours du trône donna lieu à une discussion très-animée, où deux hommes déjà célèbres, MM. Guizot et Berryer, débutèrent, sur des

Adresse des 221. 1830.

bancs opposés, avec éclat dans la vie parlementaire. Le projet d'adresse signalait au roi la composition de son nouveau cabinet comme dangereuse et menaçante pour les libertés publiques; il exposait, en termes d'ailleurs très-respectueux, que le concours nécessaire entre les vues politiques du gouvernement et les vœux de la nation n'existait pas, et le roi était supplié de le rétablir. Deux cent vingt et un membres, contre cent quatre-vingt-un, votèrent cette adresse mémorable. Charles X, après en avoir entendu la lecture, se montra offensé, et annonça que ses résolutions étaient connues et seraient immuables. La chambre fut prorogée, et ensuite dissoute. Le roi rendit l'ordonnance qui convoquait de nouveau les colléges électoraux : les deux cent vingt et un signataires de l'adresse furent presque tous réélus, et l'opposition fut renforcée d'un grand nombre de membres nouveaux.

Dissolution de chambre. Élections générales. 1830.

Cependant le cabinet avait cherché à acquérir quelque popularité au moyen d'un grand succès militaire, et un affront fait au consul de France par le dey d'Alger offrit aux ministres une heureuse occasion de purger la mer des pirates barbaresques. Une expédition contre Alger fut ordonnée; M. de Bourmont eut le commandement de l'armée, l'amiral Duperré celui de la flotte. La ville fut prise; le cabinet et la cour accueillirent avec transport la nouvelle de cette brillante conquête; mais Paris s'associa faiblement à leur joie : il comprit que cette victoire les rendrait plus téméraires, et craignit qu'elle n'ôtât plus aux libertés de la nation qu'elle n'ajouterait à sa gloire.

Conquête d'Alger. 1830.

La lutte politique approchait enfin de son terme : déjà le résultat général des élections était connu; le ministère allait se trouver en face d'une majorité plus compacte, plus impatiente et plus hostile. La plupart des membres de cette majorité ne voulaient pourtant pas la

chute du trône : ils étaient sincèrement constitutionnels; mais alors, comme en 1791, la cour, pour son malheur, ne sut point distinguer les constitutionnels des révolutionnaires; elle s'obstinait à voir le fléau de la France dans la Charte, qui était le bouclier de la dynastie; être dévoué à la constitution, c'était, aux yeux, de la cour, être ennemi du prince : c'est ainsi que, refusant son appui aux hommes qui voulaient la Charte avec les Bourbons, la cour les disposa à s'appuyer contre elle sur ceux qui la voulaient sans les Bourbons, dont cette prévention déplorable et invincible précipita la chute.

Alarmants présages.

La dynastie penchait sur l'abîme ; elle était arrivée, sans le savoir, à ce point fatal où se manifestent les symptômes les plus infaillibles de la chute des gouvernements. Presque tous les hommes éminents en science et en talent étaient passés dans les rangs de l'opposition, et ceux même qui avaient le plus énergiquement soutenu cette dynastie dans l'origine, ceux qui auraient eu le plus grand intérêt personnel à la maintenir dans les voies constitutionnelles qu'ils lui avaient tracées, étaient la plupart devenus les chefs de la majorité hostile à son gouvernement; enfin, inspirant une invincible défiance à la bourgeoisie par le succès même qui en d'autres temps aurait affermi son autorité, elle voyait le pays repousser la gloire qu'elle lui présentait et l'opinion d'un grand nombre lui imputer à crime non-seulement ses fautes, mais encore les calamités qu'elle s'efforçait de conjurer. Plusieurs départements furent en effet, à cette époque, désolés par de nombreux incendies, et la rumeur publique s'égara jusqu'à reprocher au gouvernement d'être l'auteur de ces crimes.

Aveuglement de la cour.

L'époque de la réunion des Chambres approchait, et l'esprit de vertige, avant-coureur de la ruine des empires, pénétrait dans le palais du roi de France, à Saint-Cloud, où circulaient d'étranges rumeurs. Il fallait en finir, avec les révolutionnaires, disaient les courtisans; il fallait,

comme un 18 brumaire, user de force et d'audace, et l'on pouvait compter sur la multitude. Quelques charbonniers et forts de la halle étaient venus en procession à Saint-Cloud; ils avaient dit au roi ce mot, répété par la cour avec complaisance : *Maître charbonnier est maître chez lui*. D'après cela pouvait-on douter que le peuple ne fût royaliste et qu'il ne prît fait et cause pour la couronne?

Dispositions personnelles du roi.

Tels étaient les discours de quelques-uns, de ceux que le roi admettait dans son intimité : tout contribuait à abuser ce malheureux prince, dont l'esprit obéissait à une influence plus haute et encore plus irrésistible. Charles X, et en cela son premier ministre lui était semblable, Charles X croyait avoir une grande mission à remplir : il regardait comme un devoir sacré d'étouffer le libéralisme, d'établir son gouvernement sur des bases exclusivement religieuses et monarchiques, et il se laissa persuader que l'article 14 de la Charte, qui autorisait le roi à rendre des ordonnances pour le salut de l'État, l'autorisait aussi à sortir des voies légales si l'État en péril ne pouvait être sauvé par la légalité. A ses yeux le salut de la monarchie dépendait du maintien de son ministère et du triomphe du trône sur une Chambre qu'il accusait de vouloir le renverser, et il ne crut point déchirer la Charte, il ne fut point sciemment parjure en recourant à cet article pour la violer. L'image sanglante de son frère s'offrait sans cesse à ses regards : « Louis XVI, disait-il, avait été conduit à l'échafaud pour avoir cédé toujours ; » et Charles X, oubliant que le grand art de gouverner consiste à savoir employer à propos la concession et la résistance, crut sauver sa couronne et sa tête en ne cédant jamais.

Dans les derniers jours de juillet le roi était invariablement résolu ; son ministère délibérait encore, et, soit qu'il hésitât, soit qu'il voulût donner le change à l'opinion, des lettres closes, portant convocation pour le 3 août, furent envoyées aux membres des deux Chambres.

Quelques voix s'élevaient au conseil contre les dangers des mesures violentes et illégales; mais le roi, interprétant tout refus comme une faiblesse, comme un abandon au moment du danger, et ayant ainsi transformé la question d'honneur, un dévouement aveugle fut seul écouté. Le 26 juillet *le Moniteur* publia un exposé de motifs rédigé par M. de Chantelauze et suivi des fameuses ordonnances, signées de la veille, qui supprimaient la liberté de la presse, annulaient les dernières élections, et créaient arbitrairement un nouveau système électoral. Tous les ministres présents à Paris voulurent en partager la responsabilité; elles furent contre-signées *prince de Polignac, Chantelauze, comte de Peyronnet, de Montbel, de Guernon Ranville, baron Capelle* et *baron d'Haussez.* Le membre du conseil le plus capable d'ordonner des dispositions militaires indispensables pour en préparer l'exécution, Bourmont, ministre de la guerre, était encore en Afrique; le prince de Polignac le remplaçait, et il avait une telle confiance dans le succès qu'il ne prit aucune mesure extraordinaire pour l'assurer.

Convocation des Chambres pour le 3 août.

Ordonnances destructives de la Charte, 26 Juillet 1830.

Un long et sourd frémissement répondit d'abord dans Paris à la publication des ordonnances, et dès le lendemain parut, en tête des journaux de l'opposition, une protestation énergique, signée de quarante-trois de leurs principaux rédacteurs ou gérants, au nombre desquels étaient MM. Charles de Rémusat, Thiers, Mignet, Armand Carrel, Baude et Chatelain. Ils déclaraient ne point se soumettre à des ordonnances illégales, et invitaient les députés à y résister, à se considérer comme légalement élus, et à protester avec eux. L'autorité fit briser leurs presses; une première lutte s'engagea dans les ateliers des imprimeries, et cette lutte fut bientôt transportée dans les rues, où la multitude, dès le soir même, abattit les insignes de la monarchie, au cri de *Vive la Charte!* et improvisa de nombreuses barricades. Paris fut mis en état

Protestation des Journalistes.

Soulèvement de Paris.

Révolution de 1830. Journées des 27, 28 et 29 juillet.

de siége; et le maréchal Marmont, duc de Raguse, eut le commandement général des troupes de la maison du roi, de la garde et de la ligne, dont le nombre total dans Paris ne dépassait pas 12,000 hommes. Il les dirigea contre la population insurgée, fit occuper tous les points stratégiques, et de nouveaux régiments furent appelés des garnisons voisines. Mais déjà l'Hôtel de Ville, abandonné par les deux préfets, était tombé au pouvoir de l'insurrection; des hommes nouveaux et sans mandat y commandaient au nom du peuple soulevé; les trois couleurs y étaient arborées, et le nom de la république trouvait dans la foule enivrée de nombreux échos. Une partie des députés de l'opposition présents à Paris, réunis chez l'un deux dans la matinée du 28, reconnurent la nécessité de s'entendre et de prendre en main l'autorité pour sauver la France, s'il était possible, du despotisme et de l'anarchie. De ce nombre étaient MM. Casimir Périer, Laffitte, La Fayette, Dupin aîné, Charles Dupin, Guizot, Villemain, Sébastiani, Benjamin Constant, Salverte, Audry de Puyraveau, Mauguin, etc. Ils votèrent, en la modifiant, une déclaration rédigée par M. Guizot, et dans laquelle ils protestaient avec force contre les ordonnances du 26 et contre les actes qui pourraient en être la conséquence, se regardant comme légalement élus et ne pouvant être remplacés qu'en vertu d'élections faites selon les principes et dans les formes voulues par les lois. Soixante-trois signatures furent apposées à cette protestation, celles des députés présents et de ceux de leurs collègues absents auxquels les premiers supposèrent l'intention de se joindre à eux.

Déclaration des députés de l'opposition. 28 Juillet.

Paris presque tout entier, dans la journée du 28, tomba au pouvoir des insurgés. De nombreux uniformes de la garde nationale récemment dissoute avaient reparu sous la cocarde tricolore au milieu des masses populaires, et les élèves de l'École polytechnique et des autres grandes

écoles, forçant leur consigne, donnaient partout des chefs à l'insurrection. Aucune précaution militaire n'avait été prise par le gouvernement avant le combat; les soldats manquaient de pain et murmuraient; quelques compagnies de la ligne avaient déposé les armes et fraternisaient avec le peuple. La garde royale et le reste des troupes, assaillis de toutes parts, accablés de projectiles du haut des maisons et mitraillés derrière les murs par des ennemis invisibles, combattaient vaillamment et se repliaient sur le quartier du Louvre et des Tuileries, où la défense, dans la soirée du 28, se trouvait déjà circonscrite.

Commission municipale.

Le 29 au matin les députés auteurs de la protestation signée la veille, cédant aux vœux de l'élite de la bourgeoisie, nommèrent La Fayette commandant supérieur de la garde nationale et instituèrent une commission municipale chargée d'assurer la sécurité des personnes et des propriétés et de pourvoir à l'administration de la ville (1). Cette commission, avec La Fayette et son état-major, prit immédiatement possession de l'Hôtel de Ville, où elle s'installa au milieu d'une foule exaltée par la victoire, et qui sut se respecter elle-même en défendant, sous peine de mort, la dévastation et le pillage.

La cour et le roi pendant les trois journées.

A côté du spectacle de la capitale insurgée au nom de la Charte et des lois violées, celui qu'offrait à Saint-Cloud l'intérieur de la résidence royale n'était pas moins saisissant. Quelques courtisans élevés en dignités, ceux dont la raison était éclairée par l'imminence du péril et par l'expérience du malheur, avaient pâli à la lecture des ordonnances de juillet et renfermé leurs secrètes appréhensions dans un silence inquiet et improbateur, tandis que les hommes qui à tout moment assiégeaient l'oreille du

(1) Cette commission se composait de M. Laffitte, Casimir Périer, général Gérard, Lobau, Schonen, Audry de Puyraveau et Mauguin; elle fit choix de M. Odilon Barrot pour son secrétaire.

prince, ceux aussi, qui dans un rang inférieur, peuplaient sa cour, s'étaient abandonnés la plupart à une joie insensée. Charles X, à leurs yeux, venait enfin d'agir en monarque; de ce jour seulement il était roi. Cette foule téméraire passa promptement à un désespoir aussi aveugle que l'avait été son ivresse; mais celui qui, dans le palais, presque seul entre tous, appelait sur sa personne un vif intérêt, c'était l'auteur et la première victime de cette catastrophe prodigieuse, c'était le roi. Il dérobait en public à tous les yeux, sur son front impassible, le secret de ses émotions déchirantes. Rempli du sentiment que le cœur éprouve lorsqu'on croit s'acquitter d'un grand et pénible devoir, pénétré de confiance dans la protection céleste, et sourd en apparence à la voix lugubre du tocsin qui sonnait au loin la dernière heure de la monarchie, Charles X cherchait au pied des autels l'assurance qu'il ne trouvait plus autour de lui. Sans doute il se serait reproché d'ébranler par un signe de faiblesse un reste de fermeté dans l'âme de ses serviteurs, et de leur arracher toute espérance en paraissant désespérer lui-même de sa fortune. Il y avait eu de sa part, dans les derniers actes de son règne, une étrange témérité; mais il y avait aussi de la majesté dans le regard serein du vieux monarque, ferme encore et résigné sur les débris croulants de son trône.

Le 29 au matin la lutte continuait dans la capitale avec l'audace croissante que donnait à la multitude l'ivresse des succès de la veille. La campagne autour de Paris s'était soulevée et coupait les communications avec la ville. L'armée royale manquait du nécessaire, et, ne recevant ni vivres ni renforts, découragée et déjà fort réduite par la mort, les blessures et la désertion, elle était dans l'impuissance de se maintenir dans Paris. Le Louvre, mal défendu, fut enlevé par le peuple, et Marmont ordonna la retraite sur Saint-Cloud. Le roi cependant demeurait iné-

Prise du Louvre. Évacuation de Paris. 29 Juillet.

branlable au milieu de ceux qui le suppliaient de révoquer ses fatales ordonnances. Des hommes considérables, M. de Sémonville, grand référendaire de la chambre des Pairs, et M. d'Argout, accoururent dans l'espoir de vaincre sa résistance. Leurs efforts furent secondés par ceux de M. de Vitrolles, vieux serviteur de Charles X et son ami, le même qui, en 1814, avait pris une part si active aux négociations pour le rappel de ce prince et de sa famille. Ils supplièrent tous ensemble le monarque de prononcer une parole qui, seule, disaient-ils, pouvait sauver la couronne, tandis que le combat dans la capitale durait encore. Le roi refusait d'ajouter foi à l'étendue du péril; mais enfin, lorsque Marmont eut évacué Paris et eut reparu à Saint-Cloud avec les débris de ses bataillons, Charles X céda; il révoqua ses ordonnances et chargea le duc de Mortemart de composer un ministère. Il n'était plus temps; trop de sang avait coulé; la commission municipale de Paris rejeta les ouvertures de la cour. Le danger de celle-ci redoublait à chaque heure; des régiments passaient dans les rangs des insurgés et Paris allait fondre sur Saint-Cloud. Dans la nuit du 29 au 30 juillet Charles X ordonna le départ pour Versailles. Lorsqu'aux lueurs naissantes du jour il traversa, pour la dernière fois, le palais si longtemps témoin des pompes et des splendeurs royales; lorsque, entouré de sa famille, il aperçut l'enfant dont des milliers de voix avaient salué les glorieuses destinées; quand il le vit prêt à s'avancer avec lui vers la terre d'exil, des larmes sillonnèrent les joues du vieillard découronné et une angoisse douloureuse étouffa ses paroles. Quelques heures plus tard Charles X était à Trianon et les vainqueurs parisiens à Saint-Cloud.

Révocation des ordonnances du 26 juillet.

Retraite du roi sur Versailles.

Il était cependant fort à craindre que l'union maintenue entre les citoyens de l'immense capitale pendant le combat ne fût brisée au moment de choisir un gouver-

nement nouveau. Les uns voulaient établir la république; les autres, et c'était l'immense majorité de la bourgeoisie, désiraient conserver un gouvernement monarchique et constitutionnel; mais il fallait pour cela qu'il se rencontrât un homme élevé déjà au-dessus de tous par sa position particulière, et qui eût donné des gages incontestables de son dévouement aux libertés publiques. Cet homme existait; la France le possédait dans la personne du duc d'Orléans. Bien jeune encore à l'époque de la Révolution, ce prince avait adopté les couleurs nationales et combattu aux premières grandes journées où s'illustrèrent nos armes. Proscrit, il avait su conserver, à l'aide de ses talents, une honorable indépendance. Rétabli dans ses titres et dignités, il fit donner à ses fils une éducation populaire. Il avait été l'ami du général Foy; il l'était encore des hommes éminents de la littérature, de la science et de la tribune, et seul enfin, après la lutte des trois jours, il paraissait en état de rallier la France par son nom et de contenir le flot révolutionnaire prêt à déborder. Cette opinion était celle des députés spontanément réunis au Palais-Bourbon; et, sur la proposition de Benjamin Constant, ils votèrent une déclaration portant que S. A. R. le duc d'Orléans serait priée de se rendre immédiatement dans la capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume (1). La déclaration exprimait en même temps le vœu des députés pour le maintien des couleurs nationales arborées par l'insurrection.

Le duc d'Orléans appelé à Paris en qualité de lieutenant général du royaume.

Une députation fut nommée pour la porter au prince. Elle le trouva au château de Neuilly, sa résidence d'été habituelle, et réussit à vaincre ses irrésolutions. Il promit de se rendre à Paris et s'y fit précéder par une proclamation adressée aux habitants de la capitale, et dans la-

(1) M. Villemain s'abstint de voter, ne pensant pas, dit-il, avoir reçu le mandat de changer une dynastie.

quelle il rappelait le vœu exprimé par les députés. « Je ferai tous mes efforts, disait-il, pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie... Les Chambres vont se réunir; elles aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. La Charte sera désormais une vérité. » Dès le lendemain le prince rentrait à Paris. Le temps pressait; le mouvement insurrectionnel pour la défense de la Charte menaçait à chaque heure de se transformer en mouvement républicain. Les insignes royales étaient foulées aux pieds; partout sur les murs on lisait en gros caractères ces mots significatifs : *Plus de Bourbons; la république est le vœu de la France!* La place de Grève et ses alentours étaient remplis par de nombreux groupes harangués, échauffés et remués par les orateurs de la démagogie, tandis qu'on promenait déjà dans les rues les bustes des démocrates de sinistre mémoire, de Robespierre, de Marat, de Saint-Just. L'Hôtel de Ville enfin était occupé par des hommes en blouse ou les bras nus, agitant leurs fusils, brandissant leurs sabres, et qui avaient vu avec colère l'installation de la commission municipale. Celle-ci exerçait avec peine ses fonctions et se voyait sur le point d'être débordée; La Fayette seul, par le prestige attaché à son nom, conservait quelque autorité sur cette foule tumultueuse et menaçante; mais enveloppé, pressé, dominé même par son entourage républicain, il paraissait en proie à une irrésolution funeste. La cause du gouvernement monarchique semblait ne pouvoir être sauvée que par la présence immédiate du lieutenant général à l'Hôtel de Ville; quelques heures plus tard et la république était proclamée. Les députés, avertis de l'état réel des choses, se rendent en corps au Palais-Royal; ils lisent au prince une déclaration, qu'il approuve, touchant les garanties nouvelles réclamées par la France; puis il lui font cortége jusqu'à l'Hôtel de Ville, s'ouvrant avec peine un passage

Proclamation du duc d'Orléans.

Les députés accompagnent le duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville.

à travers toute cette multitude frémissante et en armes. Le duc d'Orléans se rend au sein de la commission municipale, qui résigne en sa main ses pouvoirs. La Fayette alors remet au duc un drapeau tricolore, le conduit au balcon, et présente au peuple sur la place le lieutenant général du royaume. Le prince déploie le drapeau et embrasse le vieux général aux acclamations de la foule émue et apaisée. De ce moment le duc d'Orléans fut reconnu sans obstacle à Paris et dans les départements pour le chef du gouvernement nouveau (1).

Le 3 août avait été indiqué par le gouvernement déchu pour l'ouverture des Chambres ; ce jour était venu ; un grand nombre de pairs et la majorité des députés étaient présents à Paris. Ils ouvrirent leurs séances (2), et le premier soin des députés fut de mettre la Charte en harmonie avec la situation nouvelle du pays, en y apportant quelques modifications, les unes depuis longtemps désirées, les autres exigées maintenant par l'opinion ou par la clameur publique.

Modifications apportées à la Charte.

La Chambre, sur le rapport d'un de ses membres, M. Bérard, vota les résolutions suivantes : le trop fameux article 14 disparut de la Charte; la religion catholique cessa d'être reconnue pour la religion de l'État; la liberté de la presse fut irrévocablement établie par l'abolition de la censure ; les Chambres eurent, comme le monarque, l'initiative dans la présentation des projets de loi; il fut arrêté qu'il ne pourrait plus être créé de commissions et de tribunaux extraordinaires, et que la France reprendrait l'étendard aux trois couleurs ; on fixa l'âge

(1) S'il faut admettre un mot très-répandu, mais qui a été contesté, La Fayette, en présentant au peuple le duc d'Orléans, aurait dit : *Voilà la meilleure des Républiques.*

(2) Les députés qui, depuis le 26 juillet, avaient pris en main l'autorité, avaient agi jusqu'alors spontanément et par motif d'urgence, sans prétendre donner à leurs actes aucun caractère législatif.

des députés à trente ans et la durée de leur mandat à cinq années ; on convint qu'il serait ultérieurement statué sur la constitution de la chambre des Pairs, et cette décision eut plus tard pour effet l'abolition de la pairie héréditaire; enfin le préambule par lequel Louis XVIII déclarait *octroger* la Charte à ses sujets fut supprimé comme blessant la dignité nationale. La Charte ainsi modifiée était suivie de dispositions particulières, dans lesquelles les députés abolissaient toutes les pairies de la création de Charles X, et déclaraient qu'il était urgent pour la France d'obtenir par des lois séparées : 1° l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ; 2° la responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir; 3° la réélection des députés promus à des fonctions salariées; 4° le vote annuel du contingent de l'armée; 5° l'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers; 6° l'assurance légale de l'état des officiers de l'armée; 7° des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif; 8° la liberté de l'enseignement; 9° l'abolition du double vote pour l'élection des députés. L'acceptation de la Charte ainsi rédigée devenait la condition formelle de l'élévation d'un nouveau prince au trône. Dispositions additionnelles.

Cependant la famille royale fugitive, retirée de Versailles à Rambouillet et menacée dans ce séjour par vingt mille Parisiens, accourus en armes pour la contraindre à s'éloigner, venait d'abandonner cette dernière résidence et s'acheminait lentement et pour la troisième fois vers l'exil (1). Le 16 août elle s'embarqua au port de Cher-

(1) Le prince de Condé, plus que septuagénaire, n'accompagna point sa famille hors de France; il reconnut le nouveau gouvernement, et peu de jours après on le trouva mort, suspendu à l'espagnolette d'une des fenêtres de son appartement. Cette mort a été attribuée à un suicide dont la cause n'est pas connue.

Retraite et embarquement de la famille royale à Cherbourg. Abdication de Charles X et du Dauphin.

bourg pour l'Angleterre. Avant de quitter la France Charles X fit parvenir aux Chambres son abdication et celle du Dauphin, son fils, en faveur du duc de Bordeaux; mais, quels que soient les avantages qu'apporte dans un gouvernement régulier le principe du droit héréditaire pour la transmission du sceptre, il n'oblige d'une manière absolue que ceux qui admettent le *droit divin* des couronnes; et, pour que ce principe fût applicable et mis en vigueur à la suite d'une révolution victorieuse, il aurait fallu qu'il fût admis et reconnu par les vainqueurs eux-mêmes. Il n'en était pas ainsi, et de quelles forces d'ailleurs auraient pu disposer les partisans de la succession héréditaire? J'en appelle à tous les souvenirs! La garde royale n'existait plus; une partie de la troupe de ligne avait fraternisé, durant le combat, avec la garde nationale et le peuple; plusieurs régiments chassaient leurs officiers; tous avaient spontanément adopté les trois couleurs et adhéré à la révolution. Dans cet état de désorganisation complète, au milieu d'une capitale ensanglantée, foyer incandescent où bouillonnaient tant de passions furieuses, hostiles à la branche aînée et à la monarchie même, l'avénement du duc de Bordeaux était une chimère, et proclamer l'enfant royal, c'était provoquer une explosion irrésistible et trop certaine d'où seraient sorties la république et la guerre civile. Les députés pensèrent ainsi; ils n'acceptèrent pas la clause à laquelle Charles X et le Dauphin avaient attaché leur abdication, et ils appelèrent au trône S. A.R. Louis-Philippe d'Orléans et ses descendants de mâle en mâle, à perpétuité. Les pairs adhérèrent sur-le-champ aux vœux et aux actes de l'autre Chambre, et des salves d'artillerie annoncèrent la séance royale du lendemain.

Séance royale. Avénement de Louis-Philippe I[er]. 9 Août 1830

Ce jour-là, 9 août 1830, le duc d'Orléans, accompagné de ses fils aînés, les ducs de Chartres et de Nemours, se rend en grand cortége au Palais-Bourbon, où sont réunis

les pairs, les députés, le corps diplomatique et une assemblée nombreuse. Il prend place sur un pliant disposé au-dessous du trône vacant, et, après la lecture de la déclaration des deux Chambres, le prince se découvre, lève la main et dit : « En présence de Dieu, je jure d'ob-« server fidèlement la charte constitutionnelle avec les « modifications exprimées dans la déclaration, de ne « gouverner que par les lois et selon les lois, de faire « rendre bonne et exacte justice à chacun selon son « droit, et d'agir en toute chose dans la seule vue de « l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple fran-« çais. »

Le prince, après avoir signé la formule du serment, monta sur le trône; et de ce moment il fut reconnu pour *roi des Français,* sous le nom de Louis-Philippe Ier.

J'ai donné ailleurs un précis du règne de Louis-Philippe (1), dont l'histoire n'entrait pas dans le plan primitif de cet ouvrage : je me bornerai ici à quelques considérations.

Le maintien de la paix au dehors, le rétablissement de l'ordre à l'intérieur, le progrès du crédit et le développement de la richesse publique demeurent les titres véritables de ce règne devant la postérité. Le gouvernement fondé en 1830 n'a pas été non plus sans action dans le monde ni privé de gloire militaire : il a maintenu par les armes l'indépendance de la Belgique, détachée par une révolution de la **Considérations sur le règne de Louis-Philippe.**

(1) Voyez dans le premier volume, à la suite de la préface, les considérations qui m'ont porté à arrêter comme précédemment le récit des faits dans l'édition actuelle in-12, de cet ouvrage à la Révolution de 1830.

Hollande ; il a aidé à l'établissement du régime constitutionnel en Espagne et en Portugal, et il a soutenu l'honneur du drapeau français en Afrique comme dans le nouveau monde : la victoire d'Isly dans l'empire du Maroc et la prise de Saint-Jean d'Ulloa au Mexique sont au nombre des exploits qui l'honorent ; la France enfin a donné sous le roi Louis-Philippe, par de nombreuses victoires en Algérie, une grande extension à ses conquêtes. Ce prince toutefois a préféré, non sans raison, l'affermissement de la paix en Europe aux avantages incertains d'une guerre générale. Son gouvernement a eu à surmonter de très-nombreuses difficultés inhérentes, en grande partie, à son origine : il s'est trouvé aux prises, dès son début, avec les partisans de la république et avec ceux du gouvernement déchu, généralement désignés sous le nom de *légitimistes*. Les principes de ces deux partis étant irréconciliables avec ceux du gouvernement de Juillet, il était naturel que celui-ci trouvât, dans les légitimistes comme dans les républicains, d'implacables adversaires auxquels se joignirent bientôt, plus ou moins ouvertement, une foule d'hommes qui avaient acclamé le nouveau règne. Il est impossible, en effet, qu'un gouvernement établi à la suite d'une révolution populaire contente les prétentions exagérées que son avénement a fait naître. Ceux qu'il n'a pu satisfaire lui vouent alors une haine ardente ; ils sont impatients de détruire leur propre ouvrage, et regardent souvent comme d'autant plus facile de renverser un pouvoir nouveau qu'il a suffi d'un effort pour briser celui qui était consacré par une longue existence. Il était donc inévitable que la royauté nouvelle rencontrât bientôt une vive opposition, et peu de gouvernements ont eu à soutenir plus que celui-ci des attaques nombreuses et violentes. Il en a triomphé longtemps, et a réussi, malgré tant d'obstacles, à développer une grande pospérité à l'intérieur. Il a aussi commis des fautes

graves qui ont contribué à sa chute. Ce n'est pas ici qu'elles seront examinées (1) : disons seulement qu'il n'a point tenu assez compte des besoins et des intérêts nés de l'ébranlement prodigieux excité par la révolution de 1830. Il eut le tort de ne pas se préoccuper suffisamment des classes ouvrières pour lesquelles, malgré les meilleures intentions, il fit peu de chose durant les dix-huit années de son existence. On lui reproche encore et avec grande raison, d'avoir beaucoup trop accordé aux influences parlementaires, et abusé dans les luttes électorales, comme l'ont fait d'autres gouvernements, des forces dangereuses qu'une administration centralisée à l'excès mettait entre ses mains (2).

Sorti des barricades de 1830, le gouvernement constitutionnel de la branche cadette des Bourbons est tombé dix-huit ans plus tard devant d'autres barricades, et a succombé à Paris sous un nouvel effort de la multitude dans les journées du 23 et du 24 février 1848. Hâtons-nous de dire cependant qu'il y eut entre les mouvements populaires des deux époques cette grande différence, que l'un fut provoqué par une violation positive du pacte constitutionnel, et que l'autre éclata sans qu'aucune des lois en vigueur ait été violée par le pouvoir et par conséquent sans cause suffisante ou légitime. De cette différence essentielle dans l'origine des deux révolutions de 1830 et

(1) Voyez dans l'édition in-8° de cet ouvrage le règne de Louis-Philippe.

(2) La conséquence inévitable d'un tel abus est que la chambre élective, au lieu de représenter fidèlement le pays, ne représente plus que le pouvoir. La centralisation administrative, portée à l'excès, concentre au cœur d'un État toute la vie publique, et sa puissance. lorsqu'elle est illimitée est toujours féconde en scandales et en périls. L'empereur Napoléon III a formellement annoncé l'intention de la restreindre : cet acte sera un de ceux qui feront le plus d'honneur à son règne. — Voyez dans ce volume, sur les abus de la centralisation administrative, page 576.

de 1848 il résulta que la première, faite au nom de la Charte déchirée, eut pour principal objet de la rétablir en circonscrivant son œuvre dans les limites de la monarchie constitutionnelle ; la seconde fut faite contre la constitution même, elle eut pour effet de briser la forme monarchique du gouvernement, et le roi Louis-Philippe ayant abdiqué dans la journée du 24 février 1848, un gouvernement provisoire, acclamé par la multitude, proclama la République.

Les événements postérieurs sont encore trop près de nous pour être appréciés dans leurs causes et dans leurs résultats avec assez d'indépendance et de lumières ; il suffira de rappeler les formes successives du gouvernement depuis cette époque.

Formes des gouvernements successifs de la France depuis février 1848 jusqu'à l'avénement de Napoléon III au trône.

La république étant proclamée, le gouvernement provisoire décréta le droit du suffrage, convoqua une assemblée nationale qui donna au peuple français une nouvelle constitution. Celle-ci, décrétée en mai 1848, partagea le pouvoir entre une assemblée unique et un président, élus l'un et l'autre pour trois ans. Six millions de suffrages portèrent à la présidence de la république le prince Louis-Napoléon, fils de l'ancien roi de Hollande Louis-Napoléon, et neveu de l'empereur Napoléon Ier.

La constitution fut renversée le 2 décembre 1851 par un coup d'État. Peu de jours après, le peuple français nomma, par le suffrage universel, le prince Louis-Napoléon président de la république pour dix ans, et lui reconnut le droit de donner à la France une constitution qui institua un sénat nommé à vie et un corps législatif élu pour cinq ans. Cette constitution fut promulguée le 15 janvier 1852 : le 7 novembre suivant, le sénat appela le prince Louis-Napoléon au trône impérial, et huit millions de suffrages ratifièrent la décision du sénat.

L'empire fut proclamé à Paris le 2 décembre 1853 et

la dignité impériale rétablie héréditairement dans la personne de Napoléon III (1) et de ses descendants mâles ou de ses neveux.

(1) Le roi de Rome, fils de l'empereur Napoléon Ier, mourut à Vienne en 1832. On a vu qu'il avait été proclamé empereur en 1815, sous le nom de Napoléon II, après l'abdication de son père.

Nota. Dans un autre ouvrage, intitulé CHRISTOPHE SAUVAL, je me suis proposé de faire comprendre la catastrophe de la monarchie en 1830 par l'état moral de la société en France sous la Restauration. Présent à Saint-Cloud, dans la résidence royale, en ce moment suprême, j'ai été témoin de quelques faits intéressants qui n'ont pu trouver place ici. Je les ai consignés dans le roman que je rappelle et dont une nouvelle édition est au moment de paraître (a).

(*a*) Un volume in-8° (*sous presse*), à la Librairie Parisienne, 8, rue de la Paix.

CONCLUSION.

Lorsque dans le champ de la politique on veut embrasser du regard un espace étendu, il faut, en se dépouillant de tout préjugé, de toute habitude de parti, suivre un chemin qui conduise à des hauteurs proportionnées à l'horizon que l'on cherche à découvrir : cette voie d'où l'homme peut contempler les destinées passées et futures de l'humanité, c'est l'histoire ; et « la lumière qui doit « éclairer ce double horizon, c'est la morale, ce jour di- « vin qui émane de Dieu même et qui ne peut ni égarer « ni faillir (1). » C'est, en effet, en reportant un regard attentif sur les quatorze siècles de notre histoire, c'est en interrogeant le passé avec un cœur sincère, que tout homme impartial sera capable d'apprécier plus sûrement l'époque où il vit, et obtiendra quelque révélation de l'avenir.

Le tableau de nos annales est de nature à exciter en nous, presque à chaque page, deux sentiments opposés : l'un de douleur et de découragement, l'autre d'admiration et d'espérance. D'une part, à l'aspect des innombrables folies et de tant de crimes atroces dont le sol de la France a été le théâtre, on serait tenté de désespérer de la civilisation et de l'espèce humaine si, de loin en loin, un saint Louis, un l'Hospital, un Vincent de Paul, un Fénelon, un Malesherbes ne protestaient, par leur caractère, au nom de la religion et de la morale outragées, et ne nous rappelaient le noble but où l'humanité doit

(1) Lamartine, *Politique rationnelle.*

tendre et ses destinées immortelles; tandis que, d'autre part, les progrès réels de la nation, au milieu d'effroyables catastrophes, semblent souvent tenir du prodige. Nous voyons, en effet, depuis l'avénement de la troisième race, se produire simultanément un double phénomène : le territoire de la France a gagné presque toujours en étendue à la suite des plus affreuses calamités, et un plus grand nombre de ses habitants ont participé successivement aux jouissances de la vie et à l'exercice des droits civils.

Sous les deux premières dynasties, le choc des races diverses qui couvraient le sol de l'ancienne Gaule y entretint une longue et sanglante anarchie; et après les efforts impuissants du génie de Charlemagne pour créer un lien national durable parmi des peuples si différents d'origine, de mœurs et de langage, et pour les soumettre au joug d'une administration légale et uniforme, nous voyons la féodalité prévenir une dissolution générale, et préparer les nouvelles destinées de l'Europe.

Sous cette forme de gouvernement, encore grossière, un petit nombre d'hommes seulement possédaient des droits, des libertés et des jouissances; mais, à la suite des croisades, la bourgeoisie s'élève et grandit par les luttes de la couronne contre l'aristocratie, par l'affranchissement des communes, par la création des cours judiciaires, où saint Louis et ses successeurs admettent les légistes, et par la convocation des hommes du tiers état aux assemblées générales. L'autorité royale voit tous les pouvoirs rivaux s'effacer devant elle, et par ses importantes conquêtes elle étend les limites du royaume. L'unité nationale s'affermit ensuite, au milieu d'effrayants désastres, dans la longue et terrible lutte contre l'Angleterre, après laquelle l'industrie, les lumières, les découvertes en tout genre font croître les habitants des villes en importance et en richesse, tandis que l'unité du pouvoir,

la ruine progressive de la grande féodalité et la création des armées permanentes délivrent la population agricole d'une multitude d'oppresseurs, et lui permettent de recueillir avec plus de sécurité les fruits de ses travaux. Bientôt trois monarques, avides de conquêtes, poussent à l'aventure la France sur l'Italie, et l'initient aux merveilles d'une brillante littérature et des beaux-arts ainsi qu'aux jouissances matérielles d'une civilisation plus avancée; mais déjà l'imprimerie est découverte, le nouveau Monde est connu et de hardis navigateurs ont doublé le cap de *Bonne-Espérance :* les lumières pénètrent de toutes parts, le champ du commerce s'agrandit, et l'univers s'offre aux spéculations de l'Europe; la pensée humaine prend un essor, périlleux sans doute, mais immense; et après un demi-siècle de sanglants combats, la liberté de conscience est acquise à la nation française.

La monarchie atteint son apogée sous Louis XIV. Il n'y a plus alors en France, après la guerre de la Fronde, qu'une seule autorité, forte, puissante et respectée de tous, celle du monarque. Louis XIV, dans la première partie de son règne, fait des conquêtes avantageuses et achève de détruire la féodalité en appelant auprès de lui la haute aristocratie tout entière à un service de cour, en même temps qu'il développe la puissance des classes moyennes par l'efficace protection qu'il accorde aux lettres, aux sciences et à l'industrie. Les progrès de la raison, de la civilisation et des lumières avaient déjà fait reconnaître à cette époque les libertés religieuses et civiles pour le droit commun de tous; mais le maintien de ces libertés n'était garanti par aucune loi fondamentale : l'autorité presque absolue du prince, nécessaire pendant un temps pour abattre les grandes puissances féodales, et pour imprimer à une immense population, composée d'éléments divers, une suffisante unité, devenait elle-même un obstacle à de nouveaux progrès. Le pouvoir adminis-

tratif et central n'avait plus aucune limite et ses abus se faisaient cruellement sentir. D'utiles barrières à ses empiètements perpétuels avaient été renversées : les états généraux n'étaient plus convoqués, les parlements avaient perdu toutes leurs attributions politiques, les franchises des cités étaient détruites ; la révocation de l'édit de Nantes et une multitude d'ordonnances rendues sous Louis XIV et sous son successeur enlevèrent aux Français la liberté de conscience acquise au prix de tant de sang : les banqueroutes de l'État, les édits arbitraires sur les taxes et sur la valeur des monnaies ôtèrent toute espèce de garantie à la propriété ; l'industrie fut comme paralysée sous une multitude d'entraves, et la liberté individuelle fut violée par d'innombrables lettres de cachet, tandis que le droit féodal pesait encore sur une grande partie de la nation, et que des priviléges non justifiés maintenaient, surtout dans la répartition des impôts entre les diverses classes de la société, des distinctions humiliantes et préjudiciables aux finances de l'État. On sentit alors le besoin d'abolir ces priviléges, de rétablir les libertés détruites et d'en obtenir de nouvelles, d'opposer ainsi un frein à l'autorité absolue du monarque, de garantir à chacun, par une constitution fondamentale, la jouissance de ses biens et de ses libertés civiles et religieuses, et l'on reconnut que, pour y parvenir, il fallait que la nation eût elle-même une part sérieuse dans son gouvernement. Ces principes sont ceux qui demeurent célèbres sous le nom de principes de 1789 et que nos pères tenaient à honneur d'avoir proclamés et soutenus. Les mettre en lumière, assurer leur triomphe et en tirer toutes leurs conséquences pratiques fut le noble but qu'ils poursuivirent au début de la révolution française, crise douloureuse, lutte sanglante et gigantesque dont beaucoup d'erreurs et trop de crimes, hélas! ont mis en péril les meilleurs résultats. Parmi ceux-ci cependant la France peut déjà

compter : une législation plus équitable et plus douce, des garanties admises en principe pour la liberté religieuse et politique, la destruction des priviléges irritants ou onéreux, l'affranchissement des entraves pour le commerce et pour l'industrie, la fondation du crédit, d'immenses développements donnés à la richesse industrielle et mobilière, d'incontestables progrès dans la situation matérielle des classes nombreuses et l'adoucissement général des mœurs. De toutes parts aujourd'hui de nobles efforts sont tentés pour développer ces résultats, pour accroître le libre exercice des facultés humaines et pour faire participer tous les hommes, s'il est possible, aux bienfaits d'une civilisation plus morale et plus éclairée ; mais il y a pour ceux qui travaillent à cette noble tâche des vérités essentielles qu'il importe de ne pas perdre de vue, et en les énonçant, j'emprunterai beaucoup aux paroles d'un philosophe chrétien que la mort a depuis peu d'années enlevé à la France et dont les ouvrages devraient être dans les mains de toute la jeunesse.

Presque tous les hommes qui, en essayant de modifier les institutions politiques de leur pays, se proposent d'exercer une utile influence sur le sort de leurs semblables obéissent à l'impulsion de certains principes constitutifs des doctrines qu'ils propagent ; et parmi celles-ci le plus grand nombre en adopte deux de préférence, l'une comme étant en apparence la plus noble et la plus généreuse, l'autre la plus féconde en utiles résultats. La première est la doctrine des droits, la seconde celle des intérêts ; mais de grands dangers les accompagnent l'une et l'autre : « Poussées dans leurs conséquences extrêmes, dit Joseph Droz, elles sont moins en harmonie avec la raison qu'avec les passions ; souvent elles ne font que changer de main l'arbitraire, et portent la multitude à exercer sur le petit nombre le despotisme qu'auparavant le petit nombre exerçait sur la multitude..... Ces doc-

trines, d'ailleurs, n'obligent point à conserver les biens qu'elles préconisent, et souvent leurs défenseurs abandonnent avec lâcheté ces mêmes droits, ces mêmes intérêts qu'ils soutenaient d'abord avec fureur (1). » Il y a une troisième doctrine qui, observée à la rigueur, nous assurerait tous les avantages que promettent les deux autres sans offrir les mêmes périls; et pour l'apprécier dignement il convient de ne jamais oublier que l'art social ne peut avoir d'autre but que de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Si, pour tracer une théorie juste de cet art, on observe la nature humaine, en cherchant quels principes doivent la diriger, les vérités suivantes sont les premières dont on sera frappé : « Il est des lois imposées à notre esprit par l'éternel Auteur des êtres; ces lois morales et sacrées prescrivent des devoirs dont l'accomplissement peut seul produire un état de sagesse et de bonheur que nous avons dit être le but de l'art social : de ces faits évidents, de ces idées simples naît cette conséquence que la vraie doctrine est *la doctrine des devoirs*.... L'État où régnerait l'ordre le plus admirable serait celui dont tous les citoyens ne s'occupant que de leurs devoirs, les droits et les intérêts de chacun auraient la plus solide et la plus complète garantie.... Les autres doctrines excitent une fougue passagère : celle-ci inspire une fermeté constante, car le devoir seul est toujours obligatoire (2). »

« La religion, l'instruction, la liberté, dit encore le même auteur, offrent les véritables moyens d'améliorer le sort des hommes. N'oublions pas cependant que, partout où les intérêts de la conscience, de la personne et de la

(1) Joseph Droz, *Application de la Morale à la Politique*.

Cet auteur ne reconnaissait point de doctrine des intérêts, proprement dite; j'ai cru néanmoins pouvoir appliquer à celle que je désigne ainsi ce qui, dans son livre, ne se rapporte qu'à la doctrine *de l'oppression* et à celle *des droits*.

(2) Joseph Droz, ibid.

propriété sont respectés, l'homme est libre, quelque imperfection qu'on puisse trouver dans la forme du gouvernement. Si ces intérêts, au contraire, sont méprisés et froissés, il y a dans l'État tyrannie, esclavage, de quelque nom populaire dont se masque l'autorité.... » Mais pour que les peuples soient libres, pour que la civilisation ne soit point arrêtée dans sa marche, « il importe qu'une sage doctrine éloigne des esprits les projets chimériques, les rêves décevants ; qu'elle chasse des âmes les turbulents désirs, qui font passer près du bien avec mépris, pour aller poursuivre avec ardeur un mieux imaginaire (1). Le bien ne peut germer et se développer qu'avec lenteur ; c'est une loi de la nature, et le travail éphémère de l'homme ne peut suppléer au long travail des siècles. »

L'ignorance ou le dédain de ces vérités et surtout l'oubli trop fréquent, de la loi chrétienne, de cette religion sainte qui seule a introduit dans le monde le principe de la fraternité entre tous les hommes ainsi que le respect véritable de la dignité humaine, et qui ne sépare point dans ses préceptes les idées de liberté et de progrès de celles d'abnégation, de sacrifice et de charité,

(1) Au début de la révolution, nous avions peu d'hommes formés par l'étude de la société, de l'histoire et de la législation ; nous avions beaucoup de ces rêveurs qui, prenant pour guides des idées abstraites, créent des gouvernements *à priori*. L'esprit spéculatif était aussi commun que l'esprit observateur était rare... Il en est résulté de grands maux... « Jamais, dit un publiciste illustre de cette époque (a), jamais on ne comprendra le mécanisme social si l'on ne « prend le parti d'analyser la société comme une machine ordinaire. » Non, ce n'est point une machine ordinaire qu'une *machine* qui pense et qui souffre, dans le jeu de laquelle entrent les passions et les préjugés. Insensés novateurs, tremblez de confondre la politique avec les sciences qui s'exercent sur des corps inertes ; la *matière* que vous jetez dans vos creusets est une matière vivante ; elle crie, et il en sort du sang et des pleurs ! »

(Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI.*)

(a) L'abbé Sieyes, dans sa célèbre brochure intitulée, *Qu'est-ce que le tiers état.*

voilà les causes des plus grands obstacles au bien. Le fer et la flamme sont impuissants à faire éclore les germes des améliorations au sein d'un peuple; ils ne fécondent ni n'affermissent les meilleures constitutions politiques ou sociales; et si l'on songe par combien de sang et de larmes ont été payés les avantages acquis et les progrès obtenus depuis la fin du dernier siècle, on ne saurait se tenir trop en garde contre les funestes égarements des partis extrêmes, et contre cette ardeur téméraire qui nous porte quelquefois à tout renouveler et à tout détruire. On a souvent comparé le cours d'un fleuve à l'existence de l'homme : cette comparaison serait aussi justement appliquée à la vie des peuples. La plupart des fleuves, en effet, alimentés par les émanations de l'Océan, peuvent être considérés comme n'ayant qu'une même origine et comme tendant au même but par une marche constante. Rencontrent-ils des obstacles qu'apportent à leur cours les accidents de la nature ou la main des hommes, les plus rapides bouillonnent, se gonflent et triomphent, en écumant, de leurs impuissantes barrières; mais à l'endroit où ils ont franchi ces obstacles ils sont devenus troubles et fangeux, et il faut longtemps attendre avant qu'ils réfléchissent de nouveau le ciel dans leurs ondes.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

SUITE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

LIVRE III.

LA FRANCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

RÈGNE DE LOUIS XIII. — ADMINISTRATION DE RICHELIEU, ETC. — GUERRE DE TRENTE-ANS. — RÈGNE DE LOUIS XIV. — ADMINISTRATION DE MAZARIN. — GUERRE DE LA FRONDE. — GOUVERNEMENT ET CONQUÊTES DE LOUIS XIV. — SPLENDEUR ET FORCE DE LA MONARCHIE. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — REVERS DE LA FRANCE. — DETTE PRODIGIEUSE. — GRAND SIÈCLE LITTÉRAIRE.

1610 — 1715.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Louis XIII jusqu'au ministère de Richelieu.

1610-1624.

CHAPITRE II.

Ministère de Richelieu.

1624-1643.

CHAPITRE III.

Minorité de Louis XIV, administration de Mazarin, guerre de la Fronde. 1643-1661.

CHAPITRE IV.

Suite du règne de Louis XIV, de la mort de Mazarin à celle de Colbert.

1661-1683.

CHAPITRE V.

Suite et fin du règne de Louis XIV.

1683-1751.

LIVRE IV.

DE L'AVÉNEMENT DE LOUIS XV AU TRONE JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SOUS LOUIS XVI.

AFFAIBLISSEMENT DE TOUS LES POUVOIRS. — AGIOTAGE. — CORRUPTION DES MOEURS. — GUERRES RUINEUSES. — DESTRUCTION ET ÉTABLISSEMENT DES PARLEMENTS. — DISSOLUTION DE LA MONARCHIE. — INFLUENCE DES PHILOSOPHES.

1715-1789.

CHAPITRE PREMIER.

Régence du duc d'Orléans et ministère du duc de Bourbon.

1715-1720.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XV, depuis le commencement du ministère de Fleury jusqu'à la guerre de Sept-Ans.

1726-1727.

CHAPITRE III.

Depuis le commencement de la guerre de Sept-Ans jusqu'à la mort de Louis XV.

CHAPITRE IV.

De l'avénement de Louis XVI au trône jusqu'à la réunion des états généraux.

1774-1789.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LIVRE PREMIER.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — CHUTE DE LA MONARCHIE.

5 mai 1789 — 1er septembre 1792.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture des états généraux jusqu'à la dissolution de l'Assemblée constituante.

5 mai 1789 — 20 octobre 1791.

CHAPITRE II.

Assemblée législative.

Du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.

LIVRE II.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE JUSQU'AU CONSULAT.

CONVENTION NATIONALE. — RÈGNE DE LA TERREUR. — VICTOIRES DES ARMÉES FRANÇAISES. — CONQUÊTE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE, DE LA SUISSE ET DE L'ITALIE. — RÉACTION DU PARTI MODÉRÉ ET ROYALISTE. — GOUVERNEMENT DIRECTORIAL. — ANARCHIE. — DÉFAITES. — EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — CHUTE DE DIRECTOIRE.

20 septembre 1792 — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture de la Convention nationale à la chute des girondins.

20 septembre 1792 — 2 juin 1793.

CHAPITRE II.

De la chute des girondins à celle de Robespierre. 2 juin 1793 — 27 juillet 1784 (9 thermidor an II).

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

De l'établissement du Directoire exécutif à la paix de Campo Formio. 27 octobre 1795 (4 brumaire an IV) — 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI).

CHAPITRE V.

De la paix de Campo-Formio à l'établissement du Consulat.

17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI), 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII.)

LIVRE III.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE ET IMPÉRIAL.

ÉTABLISSEMENT DU CONSULAT. — CAMPAGNES DE 1800 EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE. — VICTOIRES. — PAIX D'AMIENS. — CONSPIRATIONS. — ÉLÉVATION DE NAPOLÉON BONAPARTE A L'EMPIRE. — TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITION. — CAMPAGNES DE 1805, 1806, 1807, EN AUTRICHE, EN PRUSSE, EN POLOGNE. — TRIOMPHES MILITAIRES. — CONQUÊTES. — GUERRE FUNESTE D'ESPAGNE. — CINQUIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE 1809 EN AUTRICHE. — NOUVELLES VICTOIRES. — SYSTÈME CONTINENTAL. — SIXIÈME COALITION. — GUERRE DE RUSSIE. — DÉSASTRES. — CAMPAGNES DE 1813 ET DE 1814 EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE. — ABDICATION DE NAPOLÉON. — SON DÉPART POUR L'ILE D'ELBE.

(10 novembre 1799 — 20 avril 1814.)

CHAPITRE PREMIER.

Consulat.

10 novembre 1799 — 18 mai 1804.

CHAPITRE II.

De l'avénement de Napoléon au trône jusqu'à la prise de possession d'Espagne.

1804-1808.

CHAPITRE III.

Depuis l'entrevue d'Erfurt jusqu'à l'abdication de Napoléon, à Fontainebleau.

1808-1814.

LIVRE IV.

RESTAURATION.

PREMIÈRE RESTAURATION. — OCTROI DE LA CHARTE PAR LOUIS XVIII. — CENT-JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — SUITE ET FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. — RÈGNE DE CHARLES X. — RÉVOLUTION DE JUILLET. — CHARTE DE 1830. — AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE Ier. — COUP D'ŒIL ET CONSIDÉRATIONS SUR SON RÈGNE. — CONCLUSION.

CHAPITRE PREMIER.

Première restauration. — Les Cent-Jours.

Avril 1814 — juillet 1815.

CHAPITRE II.

Depuis la capitulation de Paris et la rentrée de Louis XVIII dans la capitale jusqu'à la rentrée du ministère Decazes.

3 juillet 1815 — 20 février 1820.

CHAPITRE III.

De la chute du ministère Decazes à la mort de Louis XVIII.

29 février 1820 — 16 septembre 1824.

CHAPITRE IV.

Règne de Charles X. — Révolution de 1830. — Avénement de Louis-Philippe Ier.

16 septembre 1824 — 9 août 1830.

FIN DE LA TABLE.